Languedoc-Roussillon-Catalogne

Christian Camps, Carlos Heusch

▶ **To cite this version:**

Christian Camps, Carlos Heusch (Dir.). Languedoc-Roussillon-Catalogne : État, nation, identité culturelle régionale (des origines à 1659). Presses universitaires de la Méditerranée, 384 p., 1998, 2-84269-283-7. hal-03269763

HAL Id: hal-03269763
https://hal.science/hal-03269763

Submitted on 24 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Languedoc - Roussillon - Catalogne

État,nation,identité culturelle régionale
(des origines à 1659)

Actes du Colloque

20-22 Mars 1997

Éds Christian CAMPS et Carlos HEUSCH

Université Paul-Valéry - Montpellier

TABLE DES MATIÈRES

Préface par Gérard GOUIRAN 3

I. Littératures médiévales

Robert LAFONT,
Conexion e disjonccion del sentiment literari :
l'Afar dels "Jòcs florals" 9

Isabel DE RIQUER,
La *mala cansó* source occitane du *maldit* catalan 17

Isabel GRIFOLL,
Literatura d'oc-Literatura d'oïl a Occitania-Catalunya, s. XIII-XIV :
el cas de la narrativa 39

Anton-Maria ESPADALER,
Modalitats literàries al "Tirant lo blanc" 71

Jean-Marie BARBERÀ,
L'étranger dans *Tirant le Blanc* 85

Francis DUBOST,
Le thesaurus informatisé : application à des textes du corpus 123

II. Questions d'histoire culturelle

Dominique DE COURCELLES,
Ramon Marti, Ramon lull, Abraham Aboulafia :
de Montpellier à Barcelone. Recherche sur l'élaboration
des définitions culturelles et la traversée des frontières 145

Carlos HEUSCH,
De Lérida à Barcelone.
Universités et État en Catalogne à la fin du Moyen Âge 161

Vincent SERVERAT,
Hagiographie et impérialisme sous Alphonse V :
les reliques de Saint Louis d'Anjou 179

Marie-Christine GOMEZ-GÉRAUD,
Montserrat sous le regard du pèlerin.
Présence des réalités catalanes 193

Raymond SALA,
Hispanité et catalanité du Roussillon
de la fin du XVI^e au début du XVII^e siècle 205

Charles MAZOUER,
Voyageurs français en Languedoc
dans la première moitié du XVII^e siècle : guides et relations 215

Philippe GARDY,
Du Bartas et les poètes occitans (fin XVI^e - début XVII^e siècles) :
le sens d'une rencontre..... 227

III. Les "événements de Catalogne"

Jean-Michel LASPÉRAS,
L'historiographie des événements de Catalogne (1640)
à la Bibliothèque municipale de Montpellier 249

Jean-Pierre LEROY,
La *Deffence des Catalans* (1642) de Charles Sorel 271

María-Soledad ARREDONDO,
La *Deffence des Catalans* de Charles Sorel :
técnicas para la propaganda política 301

Marie-Madeleine FRAGONARD,
"Lérida, oui da!". Les affaires de Catalogne,
un argument à charge dans les Mazarinades de 1649 317

IV. Questions linguistiques

Sophie SARRAZIN,
Le catalan face à l'occitan (XII^e -XV^e siècles) :
pour une redéfinition de la bipartition *ibero* vs *gallo-roman* 339

Christian CAMPS,
L'emploi du castillan et du catalan dans les lettres
roussillonnaises de la première moitié du XVII^e siècle 351

Michel PÉRONNET,
Le territoire du praxème "Cévennes / Cévenol" :
définir une identité 365

PRÉFACE

Je suis toujours surpris de voir le peu de temps qu'il faut pour que se crée un sentiment d'appartenance : on pourrait croire que le patriotisme départemental français est dû à la longueur du temps écoulé depuis que les départements ont été créés et que l'on est devenu Gardois, Héraultais ou Lozérien à force de vivre ensemble, mais la récente expérience des régions françaises montre qu'il n'en est rien : un beau matin ou presque, des gens se sont éveillés tout pleins d'un nouveau patriotisme : il est aisé de comprendre que, les siècles aidant, on se sente breton ou alsacien, mais franchement, comment peut-on être Languedocien Roussillonnais, Midi-Pyrénéen ou, abomination du néologisme impudique, fils de la PACA ? Et pourtant... La très provençale Nîmes se sent chaque jour plus languedocienne, tandis qu'un monde se met à séparer les Languedociens de Montpellier de ceux de Toulouse et que le Vidourle, en dépit de toutes ses vidourlades passées et à venir, ne signifie plus rien, pauvre oued (je ne suis pas sûr que ce mot enchante tous ses riverains) dépourvu d'intérêt linguistique !

Heureux moyen âge où le comte de Toulouse pour désigner les Méridionaux (autre abominable appellation qui vous fait des Occitans des gens du Sud et des Catalans et des Piémontais des nordistes, ce qui, entre nous, n'est pas si faux), n'avait d'autre terme que « les gens de notre langue » ! Heureux moyen âge où, dans le temps même que le seigneur et trouvère Conon de Béthune se plaignait des moqueries déplacées d'une reine de France riant de son picard, il échangeait protestations d'amitié et formes métriques avec le Limousin Bertran de Born, celui-là même qui s'adressait au Catalan Guillem de Berguedà en l'appelant « Mon frère ».

J'aime à répéter que le moyen âge avait sur notre monde moderne l'avantage de posséder l'intelligence dialectale, en dépit de la niaise Champenoise qui ricanait des *canchons* de Conon et que le pèlerin de Saint-Jacques qui partait du Piémont, par exemple, passait de dialectes en parlers du piémontais au provençal, puis au languedocien, au catalan, à l'aragonais, au castillan, entre autres, sans jamais se retrouver pleinement ni dans le même ni dans l'inconnu. Il savait que ce qu'il parlait lui-même n'était jamais qu'un dialecte de plus et qu'en tendant un peu l'oreille et en pratiquant un jeu dont il ignorait qu'il était philologique, il parviendrait toujours à comprendre les langues voisines. Aujourd'hui, un Espagnol, un Français et un Italien dialogueront en anglais, car ils ont oublié qu'ils avaient en commun la romanité. Ils ne savent même plus qu'ils sont en fait Catalan, Occitan, et Piémontais. En réalité, non, si les autres se sont dissous dans leur nation, le premier sait, lui, fort bien ce qu'il est.

Il est vrai que, dès le moyen âge, les Occitans avaient vraiment du mal à se sentir de quelque part. Il suffit de lire cette *tençon* entre Albertet et Monge pour s'en rendre compte. Le sujet en est simple : nos adversaires se demandent qui, des Français, définis comme les habitants du pays des deux rois (Plantagenêts à l'Ouest, Capétiens à l'Est), ou des Occitans, a le plus de valeur, et voici le texte :

Monges, causetz segon vostra sciença,
qual valon mais, Catalan o Francés ?
E met se sai Gascuenha e Proença
e Lemozi, Alverrih'e Vianés,
e de lai met la terra dels dos reis
e quar sabetz d'els totz lur captenença,
vuelh que-m digatz en quals plus fis pretz es.

Monge, choisisses d'après ce que vous savez :
Qui a le plus de valeur, les Catalans ou les Français
On entend de ce côté la Gascogne, la Provence,
le Limousin, l'Auvergne, le pays de Vienne
et de l'autre la terre des deux rois ;
Comme vous connaissez leur comportement à tous,
je veux que vous nie disiez lesquels ont le mérite le plus parfait.

Je crois que jamais l'Occitanie linguistique ou morale n'a été aussi bien définie : on y trouve les ensembles les plus autonomes, comme la Provence, la Gascogne, l'Auvergne et le Limousin, une région nord-occitane comme le Viennois ; en fait, il n'y manque que la zone centrale, ce grand ventre mou du Languedoc qui n'est finalement nommé aujourd'hui que par sa langue et qui, au moyen âge, n'est le plus souvent désigné que par la poussière de fiefs qui le

constituent. Et voilà que les habitants de cette Occitanie si bien dessinée par ses contours reçoivent un nom : ce sont les Catalans, alors qu'il n'est vraiment pas sûr que la Catalogne politique et linguistique soit vraiment comprise dans l'espace qu'Albertet veut déterminer.

Evidemment, cela suffirait à dire la force des liens qui unissaient en profondeur Catalans et Occitans avant que de nouvelles frontières, ces plaies entre les peuples, viennent les séparer. Cela pourrait aussi expliquer beaucoup sur la mentalité occitane : après tout ce « peuple » n'est-il pas le seul qui n'ait vécu le réveil des nationalités de 1848 que sur le plan littéraire alors que tous les autres le vivaient sur un plan national ?

Je ne sais pas si les Occitans n'ont pas la tête épique, mais je crains fort qu'ils n'aient pas la tête nationaliste. Qu'importe s'ils parviennent à éviter les nouvelles barrières départementales et régionales pour garder en mémoire le souvenir des anciennes solidarités qui en font les gens d'une langue différente du français et intimement apparentée aux langues romanes voisines et d'abord au catalan. Longtemps, l'absence de sens nationaliste des Occitans a été considéré comme un terrible défaut, peut-être l'avenir nous montrera-t-il qu'il s'agissait d'une grande qualité.

Gérard GOUIRAN

I. Littératures médiévales

CONEXION E DISJONCCION DEL SENTIMENT LITERARI :
L'Afar dels « Jòcs Florals »

Robert LAFONT

Dins lo títol donat a aquesta comunicacion, cal metre « Jòcs Florals » entre verguetas. L'expression es estada retenguda per sa generalitat e sa comoditat. Mas se i tracharà pas dels Jòcs Florals d'epòca modèrna, que se poirián a bon drech reservar lo nom. Ramenti que, d'aqueste costat de la frontièira, una tala denominacion remonta a las Letras patentas de Loïs XIV en 1694, qu'establisson a Tolosa una Acadèmia dels Jòcs Florals en plaça del vièlh Collègi de Retorica e Poësia, e a Barcelona es pas assegurada oficialament que dins la restauracion de 1859, es-a-dire dins lo voler de Milà i Fontanals.

Mas d'un costat coma de l'autre, l'usatge denominatiu èra pro espandit aperabans e fau pas que remontar dins el per arribar a l'acte de creacion doble : es d'el, del primièr decerniment de Flors que vòli parlar. Al sègle XIX^{en}, quand l'erudicion catalana renòva la Fèsta de mai, dins lo sovenir dels antics trobadors e sota l'evocacion d'una vièlha unitat perduda (çò que li valrà la famosa presidéncia de Mistral), la referéncia es a una institucion poëtica *comuna*. Es sus aquesta « comunitat » que volriái que se portèsson uèi qualques precisions. Se i legís, çò'm par, en conjonccion-disjonccion tot lo drama istoric, lingüistic e cultural, d'aquesta part del Continent europèu ont vivèm.

Ajam pas crenhença de la ligason amb l'istòria, a son nivèl pus aut, se se parla d'una concrecion de vida literària, e mai foguès, sota d'unes aspèctes, d'una cèrta mediocritat. Quand en 1323, sèt borgeses de Tolosa s'acampan per decidir d'un concors annadièr de poësia tradicionala (aquò's plan la significacion alara de la referéncia trobadorenca), Tolosa es pas un luòc quin que siá e la lenga poëtica que se mainan d'instituir es pas tanpauc una lenga quina que foguès.

Fa alara cinquanta-quatre ans que lo Comtat amb sa ciutat capitala son estats restacats a la Corona de França, dirèctament, contra l'us feudal, a la mòrt del darrièr comte en títol, Amfòs, e mai que mai, tanlèu aprèp, dins de condicions demoradas escuras, de l'eiretièira legala, Joana. Fa un sègle tot just qu'a Tolosa foguèt installat lo Tribunal d'Enquèrre, l'Inquisicion. De segur lo Consolat e la borgesiá tolosana se son tirats mai o mens del marrit pas. Mas es al prètz d'una obediéncia francesa sens escapas possiblas e d'una observància catolica rigorosa. La repression sembla d'aver cessat, per manca d'aliment, dins una ciutat ara inversada del tot dins sa vida esperitala, mai es impossible que lo sovenir ne demorès pas viu. D'autre costat, sèm al moment que se nosa dins la Glèisa un partit protestatari, d'implantacion, de lenga escricha e de pensada benlèu ben occitanas, que caldrà estofar dins las condemnas e los suplicis, lo del Franciscans Esperitals. Podèm pas defugir de ne parlar, pr'amor que dins los fondators tolosans i a lo Ramon de Cornet, nascut a Sant-Antonin, sus la confinha del Carcin anglés, partidari del rèi d'Anglatèrra contra lo rèi de França, coma se legís dins sa tençon amb Pèire de Ladils, que se fa monge francescan aprèp 1324 tot just. Consí s'adoba aquel Occitan aquitan fòra lèi amb la lèi clericala e francesa que règna a Tolosa, o sabèm pas, mas n'i a pro de sa preséncia per nos far supausar una tension intèrna sota l'aparéncia de dobla ortodoxia del primièr Consistòri, garentit a l'un còp pel Senescal e per l'Inquisitor.

Tant i a que doas causas, las pòt pas l'Institucion nòva : retrobar la vena autentica del *jòi d'amor* dels trobadors classics ; rejónher lo misticisme amorós nòu qu'a travèrs lo franciscanisme a ja restacat Dante a la leiçon trobadorenca. Es creada dos ans, s'arremarca, aprèp la mòrt del grand Florentin. Son terren d'intervencion es causit per la longa durada (mai de dos sègles e mièg) : es de clavar un lengatge pres als mèstres anteriors sus una religiositat sens vam ni buf. Aital destria amb la Violeta de l'aur, en 1324 e per donar lo ton un còp per totes, un sirventés sobre la Verge d'Arnaut Vidal de Castèlnòu d'Ari.

Mas cal pas pr'aquò ignorar son pensament de qualitat tecnica, lo biais que se religa a un mestritge anterior. En recebent un eiretatge formal, manca de far fruchar una inspiracion, la *Sobregaia Companhia* o *Consistòri del Gai Saber* qu'acaba d'èstre creat, se dona la tasca de mantenir aut lo mestièr de fargaire de rimas e d'estròfas. D'aquela manièira, se pòt pas, en tota onestetat critica, far mesprètz de la reflexion teorica e practica que ne serà la pièja. Çò que i aviá de pus refinat dins l'art estrofic dels trobadors traversarà, gràcias a el, un temps pro long e anarà fins als *Grands Rhétoriqueurs* franceses d'un band, fins als caps d'òbras escrincelats dels grands Catalans del sègle XV^en^ de l'autre. Senhalarem sus un plan complementari la qualitat artistica excepcionala dels manuscrits que conservaràn la memòria de l'entrepresa, que lo parangon n'es lo manuscrit de *Las Leys d'Amors*, conservat a Tolosa per l'Acadèmia dels Jòcs Florals. Se la cofèla es vueja, aquela dobla cofèla, estrofica e de man d'òbra, es de grand luxe.

Se doncas d'un costat, lo *Consistòri* sancciona l'impossibilitat d'un exercici poëtic d'auçada dins la ciutat mediocrizada per l'ocupacion clericalò-francesa, de l'autre son ambicion culturala passa dins la forma per de capitadas que nos cal pas mespresar. L'ambicion pus granda e capitada melhor es desegur lo projècte d'una soma de gramatica-retorica-poëtica que la redaccion n'es fisada a Guilhem Molinièr. Entrepresa ufanosa, que ges de lenga romanica n'a pas l'equivalent dins son temps, e que serà de longa durada. Molinièr començа de redigir en pròsa *las Leys d'Amors* en 1328, e acaba aquesta primièira version en 1337 : version qu'a agut son espandiment, coma o pròva l'esplendida còpia qu'es lo manuscrit 13 del fons de Sant Cugat a l'Archiu de la Corona d'Aragon. Puèi ne fa un resum en verses, entre 1337 e 1343, signat de son nom dins l'exemplar unic qu'avèm, e qu'es lo 239 de la Bibliotèca de Catalunya, titolat *Las Flors del Gay Saber.* Es son que aquel trabalh doble fach, que recèp Molinièr en 1350 la mission de n'acabar e qu'aital lo tèxt definitiu serà « promulgat » solemnament en 1356, dins la forma en pròsa que los Cònsols o Capítols enregistraràn dins un manuscrit de grand còst. Coma o a plan vist Martí de Riquer, aquesta darrièira redaccion aprofecharà de fonts nòvas coma lo *Trésor* de Brunetto Latini e la *Retorica* d'Albertan de Brescia : es dire que, sul plan sieu, doblida pas de s'ajornar en cultura europèa.

Mas, entretant, perqué pas donar son importància au trabalh qu'entreprèn o a ja entreprés lo Ramon de Cornet meteis, datat de 1324 e titolat *Doctrinal de trobar* ? E perqué pas ramentar *las Rasons de Trobar* de Ramon Vidal de Besalú e pensar a *las Regles de trobar* de Jòfre de Foixà, escrichas

probablament entre 1293 e 1295 ? La decision tolosana es precedida d'una temptativa de fixacion poëtica e lingüistica qu'es òbra dels Catalans, parallèla a la que s'es facha de cap en 1240 en Itàlia amb lo *Donats Proensals* d'Uc Faidit. Precedida e mai acompanhada, se tenèm en compte lo *Miralh de trobar* del Malhorquin Berenguer de Nòia.

Lo fach important dins aquesta mesa en intertextualitat, es que l'òbra de Ramon de Cornet es dedicada a l'Enfant Pèire d'Aragon, Comte de Ribagòrça e d'Empúries, lo filh de Jaume II e lo fraire del rèi d'alara Amfòs IV lo Benigne. Existís doncas en Catalonha, d'aquel moment de la redaccion de las *Lèis*, una demanda especiala de codificacion del *Trobar*, e aquela demanda es pas dins una societat borgesa, mas dins la familha que règna sul tròn d'Aragon. Ramon de Cornet, membre pr'aquò del Consistòri tolosan, li respond.

Recidiva catalana : en 1341, un Rosselhonés, membre probable en aquel temps del Consistòri, Joan de Castèlnòu dedica al meteis Enfant Pèire lo Tractat en pròsa dich *Glossari*, sus la basa del *Doctrinal de trobar*. Nos desfautan las pròvas per o afortir clar, mas avèm plan l'impression que i a, contemporanèu del trabalh long de Molinièr, un trabalh concurrent, que pòrta mai que mai sus un diccionari de rimas classicas « lemosinas », per emplegar l'adjectiu que comença d'aparèisser en Catalonha per definir la lenga del trobar. Es significatiu que Joan de Castèlnòu fasca dedicàcia tot just al moment que Molinier es per acabar sa version en verses. Lo projècte de normalizacion nascut a Tolosa, es a escapar al poder de la Ciutat iniciatritz.

En se referint a l'istòria, podèm pas que constatar que fugís del meteis còp lo Reiaume de França, a un moment que la Corona capetíngia i es contestada. D'efièch l'ofensiva de Carles IV de França, de las annadas vint, s'es completament revirada. Audoard III d'Anglatèrra es estat vencèire a l'Esclusa en 1340. Lo meteis an s'es proclamat rei de França. En 1345 e 1346 los Franceses plegan de pertot en Aquitània davant Derby e sos Gascons. Tolosa, plaça principala del partit de París, es en estat de sèti, a remontat sas muralhas. Son ròtle serà a cima quand los Estats s'acamparàn dins son encencha, al moment que lo rèi Joan es presonièr a Bordeus. Aquò's l'an 1356.

Dins nòstra idèa, se religa a aquel ròtle la promocion que fa lo poder francés de las paraulas *Lenga d'òc*, *Occitània* per designar dins l'ambigüitat lo relarg adminitartiu tolosan, ancian Comtat de Tolosa e las tèrras d'Aquitània revindicadas dins lo conflicte. Es interessant de saber que lo procès-verbal dels Estats, lo mes d'octòbre d'aquel an, parla de « *nostrum Regem, existentem*

infra Linguam Occitanam », e que dins lo tèxt de *las Leys d'Amors* tot just promulgat al mes de mai precedent, es question de las « *diversas partidas de la Lenga d'òc* ». Aquò permet de comprene que las *Leys* de Molinièr son una pèça dins l'ensems d'una politica capetíngia d'identificar la cultura trobadorenca e la lenga viva que ne foguèt l'expression, coma un afar del Reiaume de França. Lo rèi d'Aragon, sos subjèctes catalans e lo partit que pòdon representar Ramon de Cornet e Joan de Castèlnòu, se son pas del partit anglò-aquitan se destrian ça que la d'aquela causa reialista tolosana. Lo fach que pausèsson pas la question d'una lenga catalana poëtica s'es vist fins ara coma un fach de tradicion pas encara contestada, que data de l'intrada dins lo *trobar* del rèi Amfòs, II d'Aragon, Ier de Catalonha. Poiriá èstre aquò e quicòm mai : una competicion entre doas coronas sus l'eiretatge de la poësia e de la lenga que marcan encara l'aut nivèl de la creacion europèa.

Ara virem-nos cap a Catalonha. Lo fach es que los Catalans contunharàn de venir a Tolosa en mai culhir las Flors dins la lenga consacrada plan de temps encara : lo darrièr atestat es Guilhem de Masdovelles, en 1383 e 1438. D'autre costat, se nos fisam al grand manuscrit de *las Flors del Gai Saber,* es probable que Barcelona pòt considerar coma valedoira la normalizacion tolosana de Molinièr dins son estat de 1341. De fach, la de Joan de Castèlnòu fa petita cara a costat. Doblidem pas pr'aquò que lo rèi Pèire meteis aviá compausat un *Dictat* quand èra en Sardenha en 1955 : la data es de remarca.

Mas, al nivèl de l'Institucion del Concors, la concurréncia a ja començat. Es lo fach del Rèi Pèire, que venèm de ne parlar, conegut coma sabètz per dos escaisnoms, *Pere el Cruel*, i *Pere el Cerimoniós*. En tant que « cerimoniós », viviá dins una cort poblada de joglars e ont es atestada la preséncia de dos poëtas catalans, encara de lenga occitana classica, que son Pere March, lo paire del grand Ausiàs, e son fraire Jaume. Lo rèi Pèire nos a laissat dins la meteissa lenga, que lo manuscrit (III, 2, de documents diverses de l'Archiu de la Corona), que las conserva, qualifica de « lemosin », tres pèças mandadas a sos filhs. Es aquel rèi qu'en 1338 instituís un concors poëtic a Lleida.

Mas veirà pas l'institucion viure, maugrat son règne long, e sabèm pas perqué. Mas l'idèa serà represa per son filh, Joan Primièr, dich *el Caçador.* L'iniciativa vertadièira apartèn alara a dos poëtas. Un es lo Jacme March, l'oncle d'Ausiàs, qu'es Sénher d'Eramprunyà ; l'autre es un Conselhier de la Ciutat de Barcelona, Loïs d'Averçó. De notar que l'un pas mai que l'autre

abandonan lo projècte d'una codificacion rivala de la del Molinièr lo Tolosan. Jacme March escriguèt son diccionari de rimas, *Lo Libre de Concordanças* en 1371, sai que. E Loïs d'Averçó son *Torcimany*, ont utiliza a l'un còp Joan de Castèlnòu e lo Molinièr de las *Flors* de 1341. Aital per acòrdi del rèi e dels dos poëtas, son redigidas las letras reialas datadas de València lo 20 de febrièr de 1396 qu'establisson una Fèsta del Gai Saber a Barcelona per l'Ascension. Lo Concors serà inaugurat en 1395, cinquanta-un ans doncas aprèp l'innovacion de Tolosa. A la diferéncia de Tolosa, la jurada es compausada de dos mantenidors, qu'an la favor reiala, Jacme March e Loïs d'Averçó, de bon entendre, e non pas de sèt borgeses membres d'un Consistòri cooptat.

Mas un problèma nais. La despensa de la Fèsta, per letra del rèi datada de Perpinhan del 19 de febrièr de 1396, es impausada a la ciutat de Barcelona. Es estada redigida per un grand escrivèire, lo Bernat Mètge. Mas arriba en plen escàndol : la Ciutat fa denóncia al rèi d'intrigas de sos familiars contra sa corona, ont es compromés lo quite Mètge. La responsa foguèt « pague qui vòl ». Joan Ier deviá morir dos meses aprèp.

Es Martin Ier l'Uman qu'arreglarà la question. Lo Ier de mai de 1398, signarà de Saragòssa estant, la letra qu'establís definitivament lo Concors, li conserva la règla dels dos mantenidors, e lo guierdona de 40 florins d'Aragon. Maugrat aquò, coma avèm vist, arribarà encara que de Catalans anèsson quèrre las favors tolosanas.

Mas la descasença a començat de se far sentir en ciutat capitolina. Quitament, la nòrma lingüistica s'aflaquís. En Catalonha, es nascuda ara una grand literatura, acordada a la novetat europèa e desfacha de la vedilha occitana. Es dificil, a travèrs dels manuscrits, de jutjar de la lenga que los poëtas catalans escrivon. S'es de còps remarcat, dins lo movement d'ensems de catalanizacion, que de fach remontariá a Ramon Llull, un regrelh d'occitanitat classica, coma la famosa referéncia lemosina de *xantar,* per exemple dins Jòrdi de Sant Jòrdi. Om se pòt demandar se i auriá pas aquí un efièch lateral del pensament de nòrma contunhada qu'es lo fil director de l'entrepresa floralèsca.

Acabarem en disent que Martin l'Uman morís en 1410, que puèi lo Compromés de Casp establirà sul tròn d'Aragon una dinastia castelhana. Mas que lo primièr rèi d'Aragon de la nòva dinastia, Ferran, dich d'Antequera confirmarà lo Concors, en portant a quatre lo nombre dels mantenidors. E que la castelhanizacion dinastica d'Aragon nos val la darrièira codificacion poëtica de la pontannada, l'*Arte de trovar* d'Enrique de Villena, que balha una mena

de leiçon condensada d'istòria, en nos disent que « *el consistorio de la Gaya Sciencia se formó en Francia, en la cibdad de Tolosa* » e en fasent per error de Ramon Vidal de Besalú un fondador d'aquel Consistòri.

BIBLIOGRAFIA SOMÀRIA

R. LAFONT, *La conscience linguistique des écrivains occitans : la renaissance du Seizième Siècle*, thèse de Montpellier, 1964, chap. I. *Renaissance du Sud*, Paris, Gallimard, 1970, chap. I.

R. LAFONT et Chr. ANATOLE, *Nouvelle Histoire de la Littérature Occitane,* Paris, les Belles Letttres, 1970, t. I.

Martí de RIQUER, *Història de la literatura catalana, Part Antiga*, Volum I, Barcelona, Ariel, quarta edició, 1984.

LA MALA CANSÓ, *SOURCE OCCITANE DU* MALDIT *CATALAN*

Isabel de RIQUER
Universitat de Barcelona

Dans un espace de temps très réduit, celui compris entre la dernière décennie du XII[e] et les premières années du XIII[e] siècle, un groupe de troubadours occitans adresse ouvertement leurs critiques contre la *mala domna*. Si dans la chanson d'amour, la *cansó*, les troubadours louaient la dame et lui déclaraient leur amour, dans la *mala cansó* ils crient à tous vents leur désamour. La dame est accusée, avec insistance, de consentir à être courtisée par le troubadour pendant plusieurs années sans lui accorder aucune *mercè*, c'est-à-dire, sans lui octroyer aucune faveur ni rançon, le soumettant à une longue attente

> c'ab bel semblan m'a tengut en fadia
> mais de detz ans, a lei de mal deutor
> c'ades promet mas re no pagaria.

[par belle apparence, elle m'a tenu en vaine attente plus de dix ans, à l'instar d'un mauvais débiteur qui promet toujours mais qui ne paierait rien]. Folquet de Marselha, *Sitot me soi a tart aperceubutz*, 155, 21 v.6-8 ; éd. Stronski.

ou d'avoir trahi le troubadour, en l'échangeant contre un amoureux plus riche :

avol soudad'a midons resseubuda,
quar per aver s'es de bon pretz moguda,
que, s'ieu saupes per aver fos venguda,
ma soudada ne pogr'aver avuda.

[Vil salaire a reçu ma dame que par l'argent s'est éloignée du bon mérite, et si j'avais su qu'elle se vendait par argent elle aurait pu avoir mon salaire]. Raimon de Miraval, *Chansoneta, farai Vencut*, 496, 21 v.21-24 ; éd. Topsfield.

Les deux situations justifient l'éloignement de la dame ou l'échange contre une autre. C'est pourquoi la *mala cansó* se mêle souvent à la chanson de congé, le *comjat*, et aussi à la *chanson de change* : si elle a abandonné le troubadour pour un autre homme, lui, a trouvé une dame meilleure. Et ce changement va mener le troubadour à composer des nouvelles *bonas cansós* à la nouvelle *domna* dans un cycle idéologique et poétique parfaitement clos. D'après E. Köhler (1987, p.162-176) *comjat* et *chanson de change* sont parfois difficiles à distinguer, et pourtant il y a des différences entre les deux types de chanson : dans le *comjat* le seul sujet est celui du congé, de la part du troubadour, de celle qui jusqu'alors avait été sa dame, tandis que dans la *chanson de change* le sujet est double –le congé d'une dame ingrate et le début d'un rapport avec une autre–, les deux parties n'étant presque jamais traitées de façon équitable. Selon le chercheur allemand, il y aurait quelque dix-sept *comjats* troubadouresques et environ trente *chansons de change.*

Les expressions *bona cansó* et *mala cansó*, qui n'apparaissent pas dans les rubriques des chansonniers occitans mais quelquefois dans les *Vidas* et *razós* des troubadours[1], ne sont pas des inventions des rédacteurs de ces textes ; elles sont employées parfois par les troubadours eux-mêmes dans leurs poèmes,

Mon cor e mi e mas bonas chanssos
e tot qan sai d'avinen dir e far,
conosc q'ieu teing, bona dompna, de vos.

1. *Et N'Ucs fetz mantas bonas cansos d'ella* (Uc de Saint-Circ), *Biographies*, p.244 ; et *Pois que Gui d'Ussel ac facha la mala canso... "Si be•m partetz, mala dompna de vos", en la qal el blasmet so qe havia lausat... Biographies*, p.206.

> [Mon cœur et moi même, et mes bonnes chansons et tout ce que je sais dire et faire d'avenant, je reconnais que c'est de vous, noble dame, que je l'ai reçu en tenure] ; Gaucelm Faidit, *Mon cor e mi*, 167, 37 v.1-3 ; éd. Mouzat.

Bona cansó est une expression qui n'exprime pas un jugement de valeur et qui ne désigne pas une qualité esthétique particulière de la composition, mais elle signale que la chanson est vouée à la louange de la dame et aux bons rapports qui existent entre elle et le troubadour. De la même façon, la formule *mala cansó* n'exprime pas un jugement péjoratif quant à la qualité de la chanson, mais elle indique que l'on désapprouve le comportement de la dame et qu'on la vitupère. En effet, la traduction qui est donnée à *mala cansó* dans les *Biographies des Troubadours* de Boutière, Schutz et Cluzel ([1964]1973, p.207) est celle de "mordante, méchante, satirique".

L'expression *bone chanson* n'est pas exclusive du lexique des troubadours mais c'est une des expressions d'éloge les plus fréquentes dans les prologues des chansons de geste

> Oez, segnor, Dex vos croisse bonté,
> Li glorïeus, li rois de majesté !
> Bone chançon plest vous a escouter ?
> ...
> C'est de Guillelme, le marquis au cort nes. *[Le charroi de Nîmes*, v.1-5]

L'exemple le plus célèbre et le plus connu de *male chanson* se trouve sans doute dans la *Chanson de Roland* à propos de Roland qui refuse de sonner l'olifant en disant à Olivier : *que malvaise cançun de nus chantet ne seit* ; expression que le neveu de Charlemagne répète deux fois (v. 1014 ; 1466 ; 1474). D'après Gaston Paris (1907), ces mentions attestent "l'usage de composer chansons élogieuses ou satiriques sur la conduite de chacun à la guerre".

Quand le troubadour Gui d'Ussel adressa dans une chanson de fortes paroles à sa dame parce qu'elle l'avait refusé pour se livrer à un autre homme, il se révoltait ouvertement contre une attitude poétique bien connue, celle de la *cansó* de "la lauzeta". Naguère, le manque de pitié de sa dame avait empêché Bernard de Ventadorn de composer et de chanter, et l'avait voué au silence littéraire et social,

Pus ab midons no•m pot valer
precs ni merces ni•l dreihz qu'eu ai,
ni a leis no ven a plazer
qu'eu l'am, ja mais no•lh dirai.
Aissi•m part de leis e•m recre ;
mort m'a, e per mort li respon,
e vau m'en, pus ilh no•m rete,
chaitius, en issilh, no sai on.

Tristans, ges no•n auretz de me,
qu'eu m'en vau, chaitius, no sai on.
De chantar me gic e•m recre,
e de joi e d'amor m'escon.

[Puisque ni prières, ni pitié, ni les droits que j'ai, ne peuvent me servir auprès de madame, puisqu'il ne lui plaît guère que je l'aime, jamais plus je ne le lui dirai. Aussi je me sépare d'elle et déserte son service. Elle m'a tué, et par mort je lui réponds ; et je m'en vais, puisqu'elle ne me retient pas, malheureux, en exil, je ne sais où. Tristan, vous n'aurez plus rien de moi, car je m'en vais, malheureux, je ne sais où. Je renonce aux chansons et m'en désiste, et je cherche refuge contre la joie et l'amour.] *Can vei la lauzeta mover*, 70, 43 v.49-60 ; éd. Lazar.

Par contre, Gui d'Ussel se réjouit et se met à chanter lorsqu'il connaît que sa dame l'a remplacé par un autre,

Si be•m partetz, mala dompna, de vos,
non es razos q'ieu me parta de chan
ni de solatz, car faria semblan
que fos iratz de so don sui joios.

[Si vous m'éloignez de vous, méchante dame, ce n'est pas une raison pour que je renonce au chant et à la gaieté, car j'aurais l'air d'être triste de ce dont je suis joyeux.] *Si be•m partetz, mala dompna, de vos*, 194, 19 v. 1-4 ; éd. Audiau.

C'est peut-être ce fait-là, la rupture avec le principe du poète de Ventadour "je chante puisque j'aime" qui fit croire à Gui d'Ussel que sa chanson n'aurait pas de succès,

> Mala dompna, faich m'avetz enojos
> e maldizen, don non agra talan,
> qu'ieu conosc ben c'a mal m'o tornaran
> e que meins n'er prezada ma chanssos. v.25-28

[Méchante dame, vous avez fait de moi un fâcheux et un médisant, et je n'en aurais guère eu le désir, car je sais bien qu'on m'en fera grief et que ma chanson en sera moins estimée ;]

Le troubadour s'était trompé : ses attaques à la *mala dompna* furent non seulement connues, acceptées ou critiquées dans les cercles littéraires qui lui étaient familiers, mais elles furent aussi mentionnées à plusieurs reprises par des poètes catalans bien postérieurs, et la *mala cansó* devint une modalité poétique cultivée durant les siècles à venir. Elle est à l'origine des "maldits" catalans, dans lesquels des accusations à une dame particulière sont jetées dans le cadre similaire d'un cercle littéraire, avec les contributions et pertes redevables d'une époque et d'une ambiance sociale déterminées[2].

Gui d'Ussel appartenait, tout comme son frère Peire, son cousin Elias, Bertran de Born, le Moine de Montaudon, Pons de Capduelh et Gaucelm Faidit entre autres, au groupe de troubadours qui se réunissait autour de la vicomtesse de Ventadour, à qui sont dédiées certaines de leurs chansons. Sa cour, comme d'autres du Midi de la France, était un de ces cercles réduits, où patrons et interprètes étaient des connaisseurs avisés et enthousiastes des chansons des troubadours ainsi que des promoteurs d'un renouvellement esthétique. La représentation du troubadour était un événement reçu et suivi avec un intérêt et une attente très grands. Le public qui l'écoutait était à même de reconnaître les emprunts formels, lexicaux et mélodiques de chansons antérieures, et de déchiffrer les signes et les situations poétiques ou réels. Mais Marie de Ventadour ne s'est pas limitée à protéger les troubadours ; elle aussi fut une *trobairitz*, et donna son avis sur cinq sujets d'amour dans divers débats auxquels

2. R. Archer et I. de Riquer, *Poemas contra mujeres*, (sous presse).

intervinrent, parmi d'autres, Gui d'Ussel, Gaucelm Faidit et Uc de Sant Circ, tous trois auteurs de *malas cansós* (Rieger, 1992).

C'est ainsi que l'on peut expliquer les commentaires que l'on fit à propos de la chanson de Gui d'Ussel[3] (Riquer, 1975, p.1009-1116), au premier vers si provocant "Si be·m partetz, mala dompna, de vos", dans laquelle l'expression mordante *mala dompna* était encore répétée trois fois (v. 17, 25, 49), et qui lui fit une renommée de troubadour *mal dizen* (c'est ainsi que l'appellent une bergère dans une pastourelle et son frère dans le débat) ; et tout l'enchaînement de chansons d'autres troubadours contre la *mala* o *falsa domna* où coïncident les critiques précises et pressantes a la dame qui lâche le troubadour suppliant pour un homme plus puissant, ou qui l'entretient longtemps durant sans lui octroyer aucune récompense. Le troubadour prenait congé de la dame avec un langage désinvolte dans les insultes, puisque quelques auteurs de *malas cansós* n'avaient pas la langue dans leur poche lorsqu'ils devaient parler du manque de fidélité de la *domna*[4] et, dépités, ils se vantaient de le dire publiquement en rajoutant que la *domna* ne serait pas fidèle non plus à son nouvel amoureux.

> Si be•m camjet per lui nesciamen,
> li camjera ben leu plus follamen,
>
> [Si elle m'a échangé sottement pour lui, elle l'échangera peut-être plus follement.] *Si be•m partetz, mala dompna, de vos*, v. 13-14 ; éd. Audiau.

Quelquefois, le troubadour déclarait qu'il avait rencontré une autre dame de meilleure qualité, ou qu'il allait la chercher ; dans d'autres, il avouait qu'il ne pouvait néanmoins s'empêcher de continuer à penser à la dame qui l'avait trompé.

---

3. Cf., *Biographies*, et *Los trovadores*, II, p.1009-1116.
4. Outre *mala dompna*, Gui d'Ussel la menace *en breu temps vos perdret la beltat*, v.24. On trouve chez d'autres troubadours ces expressions : *Na mala mercè, falsa dompna, cor truan, avol savaia, dona ses merce, chamjaritz, bella felona*. Et l'ingénieux blâme de "lionne" : *Il m'est mala, eu li sui bos ;/ Eu sui agnels, ill leos* [Elle m'est mauvaise et je lui suis bon ; je suis agneau, elle lionne] ; Uc de Saint-Circ, *Nuilla ren*, v.55-56. [Elle rit avec tous ceux qui l'entourent, mais à moi elle me dit de dures paroles et me fait un oeil de lion] ; Peire Vidal, *Ajostar e lassar*, v.36-38. Raimon de Miraval lui dit qu'elle a *semblan de leona*, *Chansoneta farai, Vencut*, v.6.

Ab tot aital mal e brau e tiran
volgr'ieu estar voluntiers, si•l plagues,
mais qu'ab autra que mais de be•m fezes,

[Avec (une dame) aussi franchement méchante, rude et tyrannique, je voudrais, s'il lui plaisait, demeurer volantiers, plus qu'avec une autre qui me ferait davantage de bien...]. Gaucelm Faidit, *Tant ai sofert longamen*, 167, 59 v.46-48 ; éd. Mouzat.

Plusieurs des motifs de déception et de renoncement à une dame concrète qui apparaissent dans les *malas cansós* (l'on pourrait presque dire tous) se trouvent déjà chez les premiers troubadours : le long et ennuyeux temps d'attente, la volubilité de la dame (appelée *chamjairitz* par Bernart de Ventadour et Giraut de Borneil) ou le dévouement *en bas luoc*[5], c'est-à-dire à un homme qui ne le mérite pas, qu'il soit *vil* ou le *monge o clergau* du duc d'Aquitaine[6], et tout ceci avec des allusions, plus ou moins voilées, à sa conduite malhonnête et à la menace du troubadour de prendre congé de la dame ou de l'échanger pour une autre.

Par suite de la nouveauté qu'impliquait cette vitupération de la dame, jusqu'à ce moment toujours louée, et par la critique concrète exercée à travers la petite anecdote qui se cachait sous l'apparence d'une expérience réelle, la *mala cansó* troubadouresque généra une attente particulière. Elle exprimait les difficultés sociales qui se manifestaient dans la pratique de la *fin'amor*, en mettant à découvert que l'idéal prôné n'était qu'une fiction, puisqu'elle exposait les aspects négatifs de la dame, qui ne répondait pas à l'idéal de la *domna*.

Tous ces aspects de la poétique (et de la vie) courtoise ont été l'objet d'élargissements et de répliques durant les deux siècles de vie troubadoures-

---

5. Raimbaut D'Aurenga, *A mos vers dirai cansó*, 389,7 v.29-35.
6. Domna fai gran pechat mortal
qe no ama cavalier leal ;
Mas s'ama o monge o clergal,
non ai razo :
Per dreg la deuri'hom cremar
ab un tezo.
[Elle fait un grand péché mortel, la dame qui n'aime pas un loyal chevalier ; si celui qu'elle aime est un moine ou un clerc, elle a tort : on devrait la brûler sur des tisons ardents]. Guillaume d'Aquitaine, *Farai un vers, pos mi sonelh*, 183,7 v.7-12 ; éd. Pasero.

que, mais jamais de façon aussi compacte et pressante comme on peut le percevoir dans les *malas cansós* et, surtout, sans que les critiques soient adressées à une dame concrète, ce qui leur accorde une intention de réalité vécue et un ton parfois dur et agressif, parfois spirituel et particulier ; parmi ces derniers l'on pourrait signaler l'appellation de *mal seignor.*

Le troubadour, en tant que vassal de la *domna*, se trouve parfois, après un long service, sans récompense et sans possibilité de promotion (être *drutz*). Dans la *mala cansó*, dans le *comjat* et dans la *chanson de change*, les mots se plient aisément à la situation féodale réelle en se constituant en métaphore amoureuse de façon presque immédiate, sans qu'ils paraissent extravagants et sans tomber dans le danger de ne pas être compris : la conduite de la *mala domna* est celle du *mal seignor.* Dans certaines de ses chansons, Uc de Saint Circ nous le montre clairement,

> Be fai granda follor
> qui met en fal senhor
> tot son cor ni s'amor
> ni tot son pessamen
> per servir leyalmen,

[Celui-là fait bien une grande folie qui place tout son cœur, son amour et toutes ses pensées en un seigneur perfide]. Uc de Saint-Circ, *Be fai granda follor*, 457, 7 v.1-5 ; éd. Jeanroy-Salverda.

Et il le répète à nouveau dans *Tres enemics e dos seignors ai*, où l'un des seigneurs est l'Amour et

> L'autre etz vos, dompna en cui m'enten,
> a cui non aus mon cor mostrar ni dir
> cum m'aucietz d'envej'e de desir.

[l'autre, c'est vous, dame que j'aime, à qui je n'ose ouvrir mon cœur et dire comment vous me faites mourir d'amour et de désir].457, 40 v.79.

On pourrait continuer avec bon nombre de mentions à propos de la *mala dompna* considérée *mal seignor* chez le Moine de Montaudon, Gaucelm Faidit, Peire Vidal, Guilhem de la Tor, etc, mais je veux souligner seulement le

splendide *senhal* dans lequel Bertran de Born cache sa dame : *Mon mal Bel-Seignor*, (80, 37 ; Riquer, 1975, p.722-726).

Les *razós* des chansonniers ont qualifié, comme nous l'avons déjà vu, de *mala cansó* le poème de Gui d'Ussel *Si be·m partetz mala dompna de vos*, mais aussi un autre de Gaucelm Faidit :

> "el fes per aquesta razo una *mala chanso*, la cals comensa : *Si anc nuls hom per aver fin coratge* et aquesta fo la derreira chanso qu'el fes" (*Biographies*, p.180-181).

Mais dans cette chanson nous ne trouvons pas le blâme de la dame et les reproches habituels de la *mala cansó* jusqu'à la sixième strophe, c'est-à-dire dans une seule *cobla* :

> Q'ieu•n sai una q'es de tant franc usatge
> c'anc non gardet honor sotz sa centura-
> sieus es lo tortz s'ieu en dic vilanatge !-
> qe, senes geing e senes cobertura,
> fai a totz vezer
> cum poing en se deschazer-
> E dompna q'ab tans s'essaia
> non cuich ja q m'alezer,
> que ja de lieis ben retraia,
> ni•m vuoill qe•m deia eschazer.

[Car j'en connais une qui a une conduite si libre qu'elle n'a pas gardé l'honneur sous sa ceinture –et si j'en dis du mal c'est elle qui est responsable de cette vilenie !– car sans façons et sans mystère elle fait voir à tout le monde sa déchéance, et les efforts qu'elle fait pour déchoir –une dame qui a tant d'aventures, je ne crois pas que jamais elle me plaise, ni que je dise du bien d'elle– et je ne veux pas qu'elle m'échoie !.]167, 52 ; éd. Mouzat.

On peut souligner le langage extrêmement cru et direct de cette strophe qui contraste avec le ton de toute la chanson.

Dans une *razó* du troubadour Raimon de Miraval on dit que "Peire Vidal avia fait una *mala cansó* "Estat ai en gran sazo" en la cal el dis en una cobla (*Biographies*, p.384-386)

> Molt ai mon cor felo
> Per leis, que mala fo ;
> Que per un comte ros
> M'a gitat a bando.
> Ben par que Loba es,
> Quant ab comte s'enpres
> E•s part d'emperador
> C'a faita sa lauzor
> Per tot lo mon saber ;

> [Si j'ai le cœur si félon envers elle (plût au ciel qu'elle n'eût jamais existé !), c'est qu'elle m'a abandonné pour un comte roux. Il semble bien qu'elle soit une louve, car elle s'est éprise d'un comte et elle quitte un empereur qui a fait connaître sa louange par tout le monde] 364, 21 v.41-49.

C'est-à-dire que la réprobation de la conduite d'une dame précise apparaissait aussi dans une seule strophe, une *mala cobla.*

On peut voir que ces grands écrivains, les auteurs des *Vidas* et des *razós*, emploient très rarement cette expression de *mala cansó*, c'est-à-dire qu'ils ne la considèrent absolument pas comme désignant un genre. Ils se taisent sur les autres poèmes dont on a parlé et dont certains sont considérés par la critique comme des *malas cansós*, puisque leur contenu s'accorde avec les motifs qui ont été jusqu'à présent exposés : le congé violent et le blâme d'une dame concrète. Mais la *mala cobla*, individuellement ou intégrée dans une chanson, n'est pas aussi peu fréquente qu'on pourrait le penser.

Dans une *cobla* où il maudit violemment sa dame, *De vos me sui partitz ; mal focs vos arga*, Uc de Sant Circ utilisa les mêmes rimes (*–arga, –omba, –om* et *–esta*) de la célèbre chanson d'Arnaut Daniel *Si•m fos amors de joi donar tan larga.* La critique a cru qu'il s'agissait d'un fragment d'une chanson plus longue ; mais il se pourrait que le poème n'ait qu'une seule *cobla*, puisque dans les huit vers qui la composent sont contenus tous les motifs qui apparaissent dans les *malas cansós.* Uc de Saint Circ composa

quelque dix-neuf coblas, isolées ou en répondant à d'autres, et son chansonnier révèle l'influence des troubadours classiques, dont plusieurs étaient les auteurs des *malas cansós* que l'on a vus jusqu'à présent. L'appropriation des difficiles rimes arnaudiennes pour jeter sa malédiction sur la dame dont il avait été amoureux, et dont la mauvaise réputation court de bouche en bouche, et pour en prendre congé puisqu'il en a déjà trouvé une autre, a dû avoir un effet frappant. Même s'il n'a pas trouvé, ou n'a pas voulu trouver, d'autres rimes en *–omba*, en *–om* ou en *–esta*.

De vos me sui partitz ; mals focs vos arga ;
C'autra n'am mais que vos non amiei anc ;
E ges non es loinc de mi un trat d'arc
E val d'aitals una gran plena comba.
Cil lauzengier non sabon ges son nom ;
Per qe neguns no m'en pot dan tener ;
E ja per vos non sarai mais soffrens,
Ans vos prezai ben d'aiqels de la festa.

[Je me suis séparé de vous –mal feu vous brûle !– et j'en aime une autre plus que je ne vous aimai jamais ; elle n'est pas loin de moi, pas plus qu'une portée d'arc et elle vaut, à elle seule, toute une pleine vallée de femmes comme vous (?). Les médisants ne savent pas son nom : c'est pouquoi aucun d'eux ne peut me nuire à son propos ; je ne connaîtrai plus par vous de douloureuse attente, mais...] 457, 10 ; éd. Jeanroy-Salverda.

Et dans un *sirventès* d'Amorós dau Luc qui rend compte de certains moments politiques importants qui ont eu lieu durant les premières décennies du XIII^{e} siècle, et où aucune allusion à des dames n'est faite, la *tornada* est pourtant une *mala cobla* authentique, puisqu'elle contient certains des motifs que l'on a essayé jusqu'à présent de mettre en valeur :

Bona domna mala, mala•uz ai visa
et eu n'ai nom, "Q'en-mala-fos",
car non auves ne mi ni mas chanzos
e car crezetz lauzengiers d'avol guisa.

[Bonne dame méchante, je vous ai vue méchante, et je m'appelle "Celui qui sous une mauvaise étoile naquit" puisque vous ne m'écoutez pas ni mes chansons non plus et croyez les médisants de misérable guise]. *En Chantarel*, 22, 1 v.41-44.

Les strophes les plus connues, ou tout au moins les plus diffusées, où l'on passe des observations sur les femmes en général à celles sur une *domna* en particulier, sont celles de la chanson de la "lauzeta" de Bernart de Ventadour, si souvent transcrite dans les chansonniers et si souvent mentionnée par les poètes catalans du Moyen Âge, où le poète, qui exprime son désespoir à cause de la volubilité des dames, accuse de cette même volubilité la sienne, en l'appelant *femna*, dans deux strophes d'un ton si violent qu'elles tranchent avec l'émotivité délicate de la chanson :

De las dompnas me dezesper ;
ja mais en lor me fiarai ;
c'aissi com las solh chaptener,
enaissi las deschaptenrai.
Pois vei c'una pro no m'en te
vas leis que•m destrui e•m cofon,
totas las dopt'e las mescre,
car be sai c'atretals se son.

D'aisso-s fa be femma parer
ma domna, per qu'e•lh o retrai,
car no vol so c'om deu voler,
e so c'om li deveda, fai.
Chautz sui en mala merce,
et ai be faih co•l fols en pon ;
e no sai per que m'esdeve,
mas car trop puyei contra mon.

[Je désespère des dames ; jamais plus je ne me fierai en elles ; autant j'avais coutume de les exalter, d'autant plus les mépriserai-je désormais. Puisque je vois qu'aucune n'est de mon côté contre celle qui me ruine et me d´truit, je les crains toutes et de toutes je me méfie, car je sais bien qu'elles sont toutes pareilles. Ma dame, en cela, se montre bien femme,

et c'est pouquoi je lui en fais reproche ; car elle ne veut point ce qu'on doit vouloir et, ce qu'on lui interdit, elle le fait. Je suis tombé en disgrâce, et j'ai vraiment agi comme le fou sur le pont ; je ne sais pourquoi cela m'arrive, si ce n'est pour avoir voulu grimper trop haut.] *Can vei la lauzeta mover*, 70, 43 v.25-40 ; éd. Lazar.

Dans la dernière strophe (VII) et dans la *tornada*, que nous avons déjà commentée, il l'accuse d'avoir brisé l'une des normes du droit féodal, celle sur la réciprocité du rapport (*Puisque*...v. 49-50), raison pour laquelle le troubadour, en s'éloignant d'elle, renonce à son service et à la chanter.

Sur ces deux *malas coblas*, dans lesquelles Bernart de Ventadour adresse des mots blessants à sa dame, il n'existe aucun commentaire dans les chansonniers. Ils ne disent rien non plus des quatre strophes d'une autre chanson de Bernart de Ventadour où de violentes attaques contre une femme bien précise sont également prononcées. Il s'agit des strophes IV, V, VI et VII, c'est-à-dire, plus de la moitié de la chanson *La doutz votz ai auzida / del rosinholet salvatge*, 70, 23[7].

La transcendance de la poésie lyrique troubadouresque, l'extraordinaire personnalité poétique et réelle de bon nombre de troubadours, la mobilité de leurs chansons qui ont été amenées par les jongleurs dans les cours les plus importantes et puissantes de l'Europe, et leur fixation dans les chansonniers, accompagnées de la très belle prose des *Vidas* et des *razós*, l'ont fait devenir un modèle de la poésie amoureuse postérieure.

En Catalogne, ceci ne fut pas difficile, puisque la lyrique provençale avait été largement diffusée. Une vingtaine de poètes dont la langue maternelle était le catalan l'ont abandonnée sciemment pour composer leurs poèmes, environ deux-cents, dans un provençal correct. La personnalité extraordinaire

---

7. Les deux derniers vers de la IIIe strophe annoncent la critique publique de la dame : *e no·m tenhatz per leuger / s'eu dic alcu vilanatge*, v. 23-24 (et ne me tenez donc pas pour frivole si je dis quelque vilenie). Et dans les vers suivants l'on trouve déjà les injures à la dame : *una fausa deschauzida / trairitz de mal linhatge* v. 24-25, (une fausse et perfide traîtresse de vil lignage) ; le service mal récompensé : *Servirs c'om no gazardona es esperansa bretona* ; elle s'est adonnée à un autre : *m'ha trait*, v. 26 (m'a trahi) ; *ac vas mi cor volatge*, v. 34 (elle eut envers moi le coeur volage) ; *es tan vas me falhida*, v. 41 (elle a tant failli envers moi). Le troubadour s'éloigne d'elle avec les mots du vassal qui laisse son seigneur : *aisi lais son senhoratge / e no volh que·m si'aizida / ni ja mais parlar no·n quer*, v. 42-44 (je délaisse sa seigneurie, et ne veux plus de son intimité ni ne désire parler d' elle plus longtemps).

de certains parmi eux, tels Guilhem de Berguedà, Guilhem de Cabestany et Cerveri de Girona, et l'influence poétique des troubadours de l'autre côté des Pyrénées qui ont visité les cours catalano-aragonaises les plus importantes ont fait que la langue, les sujets et les formes strophiques se soient prolongés dans la poésie catalane jusqu'au XV^e^ siècle, ce qui n'est pas arrivé en France ni en Italie. Les chansonniers transcrits en Catalogne avec des chansons de troubadours classiques, même au XV^e^ siècle, les citations des troubadours insérées dans des traités de poétique occitans, des poèmes et des récits en vers d'écrivains catalans, la présence de chansonniers dans les bibliothèques privées des rois, mais aussi dans celles de la bourgeoisie et des marchands catalans, nous montrent que la prestigieuse poétique troubadouresque était familière et intelligible pour les écrivains et pour le public (M. de Riquer [1964] 1983 ; I. de Riquer, 1993).

Les poètes catalans des XIV^e^ et XV^e^ siècles, connus ou anonymes, ont repris souvent la structure strophique et les rimes des troubadours provençaux dans leur essai de composer, dans un provençal toujours plus catalanisé, des chansons d'amour, aubes, *dansas* ou *salutz d'amor* comme ceux qui sont transcrits dans le *Cançoneret* de Ripoll, dans le chansonnier Vega-Aguiló ou dans celui de l'Ateneu Barcelonès. Et dans le cas précis de la *mala cansó* l'on peut suivre, presque au jour le jour, comment celle-ci devient *maldit*, non seulement d'un point de vue linguistique et lexical mais aussi dans le ton, qui devient plus amusé et moins transcendant.

Dans le chansonnier Vega-Aguiló, écrit dans le premier quart du XV^e^ siècle, l'on a transcrit une *cobla esparsa*, telle que nous l'indique la rubrique, qui n'est pas seulement une *mala cobla* à cause des concepts que l'on y verse contre la *dompna*, supposée infidèle, de façon violente, mais l'on voit aussi que celle-ci est l'intention expresse de son auteur anonyme, puisqu'il utilise la structure strophique et les rimes justement de la *mala cansó* de Gui d'Ussel, *Si be·m partetz, mala dompna, de vos.*

Esparça
Mala dompna, fals vos suy e ginyós
e monsonger, ez am-vos ab engan,
e jur-vos Dieu e•l baró sant Joan
qu'anch non•n amey autra dona ne vós ;
e qui vos dix qu•yeu vos fos ben volen,
per Déu vos jur que per la gola ment,

qu•anch no•us amey ni•n fuy enamoratz.
Ben se pot far me'n fos affesendatz.[8]

[Dame méchante, je vous suis faux et trompeur et mensonger et je vous aime avec tromperie ; et je vous jure par Dieu et par Sant Jean que jamais je n'aimai ni autre dame ni vous ; et si quelqu'un vous a dit que je suis bienveillant avec vous, je vous jure que sa gueule ment, puisque je ne vous ai jamais aimée ni n'étais amoureux de vous. Il ne manquerait plus que je m'eusse occupé de cela !]

Dans les rubriques des chansonniers catalans certains des poèmes que nous allons voir maintenant sont appelés *maldits*. Dans les *Leys d'Amors,* ils sont définis comme des *mal dig especial*, et considérés comme un vice poétique inexcusable puisque l'on y parle mal d'une personne concrète, *especial.* Néanmoins, l'attaque d'un groupe social : rois, marchands, avocats, etc, n'est pas jugée comme un vice, puisque cela peut servir à instruire les autres gens. D'autres traités de poétique catalans, tels le *Compendi* de Joan de Castellnou ou le *Torcimany* de Lluís d'Averçó, incluent eux aussi des avis pour et contre la composition des *maldits*.

Peut-être la critique la plus souvent exprimée en ce qui concerne la femme préalablement aimée des auteurs des *maldits* est la même que celle que nous avons déjà trouvée dans bon nombre de *malas cansós* : celle de se reporter à des hommes *vils*. La dame qui quitte le poète ne se précipite jamais dans les bras d'un homme adéquat, mais elle se livre à n'importe qui, que ce soit par la fureur de la passion ou par l'amour de l'argent, sans faire attention au fait que celui-là soit d'une classe sociale inférieure, un *vilà* ou un marchand à qui elle ne sera pas non plus fidèle, car dorénavant elle s'est jetée dans une course qui l'amènera à la dégradation et à la vilenie. Voyons en donc quelques exemples, comme celui exprimé déjà dans la rubrique de la chanson *No veyrets mai, d'eras anant* :

"Enquant ffet per Johan Berenguer de Masdovell[e]s, a compàs de dança, per una dona qui llexà lo gentil hom per pendra lo vilà"

---

8. Biblioteca de Catalunya, ms.7, fol.XXXVII, p.20 P. Bohigas, *Lírica trobadoresca*, p.87. La transcription et la traduction sont à moi.

[Vente aux enchères faite par Joan Berenguer de Masdovelles, au rythme de danse, pour une femme qui laissa le gentilhomme pour prendre un vilain]. Éd. Aramon 1938, p.47-48.

Pere de Queralt, dans un *maldit*, prend congé de sa bien aimée en jetant sa malédiction violente sur le jour qu'il tomba amoureux d'elle.

d'on heu maldich lo jorn e•l punt e l'ora
qui•n hay a vos mon cors abandonat [9]

[je maudis le jour, l'instant et l'heure où j'ai livré à vous mon cœur]. *Sens pus tardar me ven de vos partir*, v.5-6 ; éd. Riquer.

la raison de cette imprécation est que la dame s'est livrée à trois amants dans une seule journée :

mas be ay vist, per vostra gran fallença,
que•s en hun jorn mudavets tres aymans,
d'on tinch per foll cell qui es desirans
de vostr'amor ne y da ferma creença. v. 37-40

[Mais j'ai bien vu, à votre grande honte, que en un seul jour vous échangiez trois amants, ç'est pouquoi je tiens comme un fou celui qui est désireux de votre amour et lui donne ferme croyance.]

Et tandis que la relation amoureuse semblait devoir se dérouler en secret, dans les *maldits* comme dans les *malas cansos*, les raisons de la rupture sont proclamées aux quatre coins du monde, comme le fait Joan Berenguer de Masdovelles

Co•us esta be anar per orts,
e ffer venir a flotes grans,

---

9. Expression que nous semble une réplique au sonnet de Pétrarque ; Riquer [1964], 1983 p.614-616.

Benedetto si'al giorno e'l mese e l'anno,
e la stagione e'l tempo e l'ora e'l punto,

palasament, alsguns vilans,
per ffer-vos-ho, donch, no us fau torts
si vau de vos ers poblicant
vostros llayts ffets.

[Vous vous plaisez à marcher dans les potagers et à faire venir une grande foule de vilains au grand jour, pour le faire : Ne vous déplaise donc si maintenant je rends public vos grossiertés.] *No veyrets mai, d'eras enan*, v. 13-18 ; éd. Aramon.

Les exemples pourraient être multipliés. On pourrait bien dire que tous les poètes catalans du moyen-âge se sont livré quelquefois, ou plusieurs fois, à ce passe-temps littéraire et ont pris pour leurs *maldits* le sujet et les expressions de la rupture et du congé violents, en les adaptant à leur langue et à leur ambiance citoyenne et bourgeoise. Pau de Bellviure, Fra Joan Basset, Bernart de Palol, Pere de Queralt, les trois Masdovelles, entre autres nous offrent un splendide et amusant panorama de *maldits*.

Amusant, parce que certains parmi eux semblent avoir été diffusés dans un cercle littéraire clos, en tant que réponse à un pari ou à un jeu d'esprit, tel que semble l'indiquer un poème composé par six strophes de huit vers aux rimes en *–ach –ech, –ich –och –och, –ich, –ech, –ach* ; ou un autre aux rimes en *–ras, –res, –ris, –ros –pachs –pechs, –pichs, pochs* :

Mos cars cossis : pus t'aymia t'a ras
del lloch scrit, he ja no•t presa res,
ne•t volc ges ffer, com l'a[s] vist, un pauch ris,
ne•t volch donar del gentil cabell ros
del sieu cap hu, es master que la pachs
del que t'a fayt, e no•t tropia pechs ;
e ssi ffort dan no•l pots ffer a tos pichs,
empre-y a mi, qui•n maldir no suy pochs.

Joan Berenguer de Masdovelles

[Mon cher cousin : puisque ton amie t'a effacé du lieu écrit et qu'elle n'a plus d'estime pour toi, ne veut te faire un petit sourire, comme tu l'as vu, ni ne veut te donner même pas un de ses gentils cheveux blonds,

il faut que tu la paies de ce qu'elle t'a fait pour qu'elle ne te prenne pas pour un sot. Et si tu ne peux pas lui faire un grand dommage, fais usage de moi qui ne suis pas peu de chose en maudire.] Éd. Aramon.

Pour terminer je ne veux pas passer sous silence trois poèmes de trois grands écrivains catalans de la seconde moitié du XV^{e} siècle. *Lo conhort* de Francesc Ferrer (Auferil 1989, p.286-291) est un long poème misogyne où l'auteur fournit comme témoins de l'infamie féminine treize poètes qui viennent de lire des strophes de leurs poésies. Parmi ces auteurs du XV^{e} siècle, catalans, valenciens et même majorquin pour l'un d'eux, tous auteurs de *maldits*, apparaît le troubadour Bernart de Ventadorn qui lit la troisième strophe de sa célebre chanson de *la lauzeta : De las dompnas me desesper...* C'est-à-dire que la tradition littéraire du XV^{e} siècle lisait *la lauzeta* comme poème misogyne, comme *mala cansó.*

Dans le poème *Lo camviador* (Riquer-Badia 1976, p.182-187 ; I. de Riquer 1996) la satire est hermétique et subtile. Jordi de Sant Jordi joue avec la valeur des monnaies de son temps et construit avec elles une métaphore ingénieuse et –pour son époque– actuelle, du jeu sexuel à plusieurs. *Lo camviador* attaque une femme déterminée, qui avait eu des rapports avec le poète, qui l'accuse publiquement d'être infidèle et lascive, raison pour laquelle il la quitte avec mépris ; mossén Jordi de Sant Jordi se compare flatteusement à un florin d'or qui ne veut pas se mêler à la petite monnaie, les gens de basse classe. Son poème constitua aussi une "autorité" dans le long répertoire de citations misogynes de Francesc Ferrer.

Fflori de pes, ducat, dobla e scut
o mitg flori, croat, malla, diner,
mesclats arreu en lo vostre carner,
que may comtar no volets per menut ;
e crey que•u fayts per franquessa de cor.
Mas jur vos Deu que per aqueixa por,
ja no metrets vostres diners menuts
ab mos florins de pes ben coneguts. v.1-16

[Florin, ducat, doble et écu, ou demi florin, croizat, maille, denier, mélangez sans distinction dans votre placard puisque jamais vous ne voulez compter en détail. Et je crois que vous le faites par la générosité

de votre cœur. Mais je vous jure par Dieu que par crainte *vous ne mélangerez plus vos petits deniers avec mes florins bien connus par leur poids*.]

Et le grand poète catalan Ausias Marc, dans *Vós qui sabeu de la tortra•l costum*, inverse l'image bien connue de la tourterelle comme représentation de la constance en la comparant avec la dame infidèle à qui le poète présage un avenir rempli de vilenies physiques et morales.

Vós qui sabeu de la tortra•l costum,
e si no u feu plàcia'l-vos hoyr :
quant mort li tol son par, se vol jaquir
d'obres d'amor, ne beu aygua de flum,
ans en los clots ensutze primer l'aygua,
ne•s possa may en vert arbre fullat.
Mas contr'açò és vostra qualitat,
per gran desig no cast que•n vós se raygua. v.1-8

[Vous qui connaissez les mœurs de la tourterelle, et si vous ne les connaissez pas, qu'il vous plaise de les entendre : quand la mort lui prend son pair, elle renonce à faire œuvres d'amour ni ne boit l'eau du fleuve, mais plutôt elle salit l'eau des trous, et ne se perche jamais sur un arbre vert et feuillé. Mais votre qualité est contraire, par le grand désir non chaste qui chez vous s'enracine.]

Et la dernière des strophes de "la tortra" met à profit aussi Francesc Ferrer dans *Lo conhort.*

Très différents les trois poètes et très différents les trois poèmes, mais, comme les autres cités plus haut, il semblerait facile d'imaginer le moment de la lecture dans une de ces réunions littéraires entre amis, au milieu des blagues et des commentaires dans lesquels on essayait de deviner quelle était la dame de Barcelone ou de Valence qui se cachait sous les pseudonymes des protagonistes des *maldits* ; on rivalisait à prononcer la grossièreté la plus raffinée, ou à choisir les rimes les plus difficiles dans un jeu d'habileté dans la versification et de mysogynie aiguë.

BIBLIOGRAPHIE

ARAMON, Ramon, 1938, *Cançoner dels Masdovelles*, Barcelona.

ARCHER, Robert, 1991, "Tradition, Genre, Ethics and Politics in Ausiàs March's *maldit*", *Bulletin of Hispanic Studies*, LVIII, p.371-382.

———, 1989-1990, "Ausiàs March i els mercaders", *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, XLII, p. 209-219.

AUDIAU, Jean, [1922]1973, *Les poésies des quatre troubadours d'Ussel*, Paris.

AUFERIL, Jaume, 1989, *Francesc Ferrer. Obra completa*, Barcelona, Barcino, Els Nostres Clàssics.

BOHIGAS, Pere, 1988, *Lirica trobadoresca del segle XV*, Institut de Filologia Valenciana, Publicacions de l'Abadia de Montserrat.

BOUTIÈRE, J., SCHUTZ, A-H., CLUZEL, I.M., [1964]1973, *Biographies des troubadours*, Paris, Nizet.

GATIEN-ARNOULT, 1841-1843, *Flors del Gay saber, estiers dichas Leys d'Amors*, Paris-Toulouse, 3 vols.

JEANROY, A., SALVERDA DE GRAVE, J.J.[1913]1971, *Poèsies de Uc de Saint-Circ*, Toulouse, "Bibliothèque Mèridionale".

KÖHLER, Erich, 1987, "Vers und Kanzone", in *Grundriss der romanischen Litteratur*, vol. II, *Les genres lyriques*, tome I, fasc., Heidelberg, p.162-176.

LAZAR, Moshé, 1966, *Bernard de Ventadour, troubadour du XII^e siècle, Chansons d'amour*, Paris, Bibliothèque française et romane.

MOUZAT, Jean, 1965, *Les poèmes de Gaucelm Faidit*, Paris, "Les classiques d'oc".

PARIS, Gaston, 1907, *Extraits de la Chanson de Roland*, Paris.

PASERO, NICOLÒ, 1973, *Guglielmo IX, Poesie*, Modena, Istituto de Filologia Romanza dell'Università di Roma.

RIEGER, Angelica, 1992, "La *mala cansó* de Gui d'Ussel, un exemple d''intertextualité de pointe'", in Contacts de langues, de civilisations et intertextualité, Montpellier, II, p.1071-1088.

RIQUER, Isabel de, 1993, "Poemas catalanes con citas de trovadores provenzales y de poetas de otras lenguas", in *O cantar dos trobadores*, Actas do Congreso celebrado en Santiago de Compostela entre os dias 26 e 29 de abril de 1993, Xunta de Galicia, p.289-314.

———, 1995-1996, "*Lo canviador* de Jordi de Sant Jordi : maldit", in *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona,* XLV, p.239-248.

RIQUER, Martín de, 1954-1956, "Miscelánea de poesía medieval catalana", *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, XXVI, p.156-158.

———, [1964]1983, *Història de la literatura catalana. Part antiga*, Barcelona, Ariel.

———, [1975] y reimp., *Los trovadores. Historia literaria y textos,* 3 vols. Barcelona, Editorial Planeta, Ensayos Planeta.

RIQUER, Martín de y BADIA Lola, 1976, *Les poesies de Jordi de Sant Jordi*, València, Tres i Quatre.

STRONSKI, Stanislaw, [1910]1968, *Le troubadour Folquet de Marseille*, Cracovia.

TOPSFIELD, L.T., 1971, *Les poèsies du troubadour Raimon de Miraval*, Paris, "Les classiques d'oc".

LITERATURA D'OC–LITERATURA D'OÏL A OCCITÀNIA–CATALUNYA S. XIII–XIV

Isabel GRIFOLL
Universitat de Lleida

La literatura catalana del darrer terç del segle XIV i començament del segle XV conserva un aplec de textos escrits en noves rimades[1] (octosíl·labs i hexasíl·labs apariats), breus d'extensió (sobre el miler de versos per mitjana) i en un estat lingüístic tendencialment occità, ja sia pel pes de la tradició poètica trobadoresca, que acostuma a emparar-los, ja sia per la pervivència a la Corona d'Aragó de la *scripta* occitana, que sedassa codis poètics i lingüístics per l'*usus scribendi* forjat a redós de la fèrtil tasca de confecció de cançoners lírics, encara que de vegades prospera la catalanització d'acord amb la voluntat, o amb la descurança, de les mans de còpia que els han transmès a la posteritat. L'herència literària d'aquests textos pertany majoritàriament al fons comú de la lírica i la narrativa romàniques dels segles anteriors, malgrat que els autors s'agradin ara de mesclar materials de dispar procedència segons unes regles de composició que ja no obeeixen als patrons canònics dels gèneres consagrats per les literatures en vulgar des de la segona meitat del segle XII. L'emergència tardoral d'aquell qui diu *jo* – l'autor que signa i rubrica l'obra –, que sovint fingeix ser el protagonista principal de l'anècdota que ens explica o

1. Hom trobarà l'inventari, presentació i descripció del corpus en noves rimades a Martí de Riquer 1980 (1964), especialment al vol. II, p. 11-116, i a Isabel de Riquer 1992a.

de l'aventura que ens narra, justifica la solució de continuïtat que la producció en noves rimades marca envers el llegat romànic, en benefici de la recerca i recreació d'una veu literària cada vegada més personal, i també més lúdica, amb relació a les tradicions pròpies[2].

Entre els materials diversos que es combinen a les noves rimades sobresurten aquells que es vinculen, per connexió directa, a l'univers dels trobadors. Els autors hi despleguen temes i motius literaris tant dels gèneres estròfics occitans (de la cançó, de l'alba o de la tençó) com dels gèneres no-estròfics (del *salut* o de l'*ensenhamen*) fins a les *novas*, narratives o al·legòriques. Del període clàssic a la més tardana poesia occitana, que ara s'amara de saber escolàstic i adés gravita en els certàmens de Tolosa, tot el llegat literari trobadoresc és disponible i íntegrament productiu per a la invenció de les noves rimades. Tanmateix, no en procedeixen totes les peces que les conformen. La tradició narrativa francesa (del *roman*, del *lai* o del *fabliau*) també hi ha deixat la seva empremta.

En donaré compte amb l'anònim *Salut d'amor* ("Destret d'emors mi clam a vos"), actualment al ms. París, BN, esp. 487, rescatat i editat per Paul Meyer ara fa poc més d'un segle (Meyer 1891). Un llarg *salut* (707 octosíl·labs apariats), on el jo enamorat tracta de convèncer una dama que accepti els seus requeriments amorosos. El canemàs estructural del text (un *salut*: una epístola d'amor), sobre el qual l'autor ha muntat els motius de la declaració amorosa o de la *descriptio puellae* en clau de *laus* femení, és ben conegut i conreat en àmbit d'oc, pel cap baix des de Raimbaut d'Aurenga o Arnaut de Maruelh[3]. La particularitat més remarcable del *Salut d'amor* occitano-català, amb relació a la tradició trobadoresca de què és deutor, consisteix en el fet que l'anònim, a fi d'ablanir el cor de *midons* i de persuadir-la perquè es desentengui del marit i

2. Els treballs de Pacheco-Ransanz 1988, Badia 1989 i Cabré 1992 insisteixen sobre la funció catalítica del *jo* a les noves rimades. Sobre la disparitat de materials presents en aquests textos i el seu reús, vegeu Grifoll 1995.

3. Quant al gènere del *salut*, vegeu el pioner inventari de Meyer 1867, i després Bec 1957, 1961a i 1961b per a un assaig de sistematització dels principals motius que hi concorren i avalen la tipificació i consolidació del gènere. Les relacions entre aquest producte poètic i l'epistolografia medieval foren estudiades per Parducci 1942 i per Melli 1962. Els intents de delimitació entre *salut* i *ensenhamen* vegeu-los a Pirot 1972, p. 17-73, i a Monson 1981, p. 101-112. Resumeix la biliografia anterior Poe 1990.

consenteixi a l'adulteri, intercala en el cos de l'argumentació dos "eximplis", dos contes, dues historietes narratives, la filiació de les quals travessa els territoris d'oc per fondejar en l'espai d'oïl. El primer conte-exemple –la malaurada història de la filla del rei N'Ariens (ed. Meyer 1891, vv. 262-372) – conté els ingredients característics d'un *roman* idíl·lic (infantesa comuna – amor correspost – obstacles a la reciprocitat – malentesos entre els enamorats – recerca mútua dels protagonistes – retrobament final) a l'estil del *Floire et Blancheflor*, de l'*Amadas et Ydoine* o del paròdic *Aucassin et Nicolette*, amb un final tràgic (mort dels joves) que se separa de la tradició idíl·lica a la par que deixa entreveure el manlleu a la dissort de Píram i Tisbe, relat que l'autor podia conèixer tant a través de les *Metamorfosis* d'Ovidi (IV, vv. 55-166) com d'algun intermediari francès que l'havia reelaborat a la cortesia de feia temps, del tipus del *Piramus et Tisbé* del tercer quart del segle XII (eds. De Boer 1921 i Branciforti 1959). El segon conte-exemple és una versió de la història de les dames que, mancades de pietat envers els seus enamorats, són condemnades a una denigrant cavalcada infernal. L'argument té bona anomenada a l'edat mitjana, atès que ens movem d'una llegenda nòrdica (la *Mesnie Hallequin* del folklore francès) a exemples de la literatura homilètica i de miracles (a les *Flores* d'Hélinand de Froidmont, al *Dialogus Miraculorum* de Cesari d'Heisterbach, que passaran al *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais o a Jacopo Passavanti). La narrativa d'oïl n'havia fet un *lai*, el *Lai du trot* (ed. O'Hara Tobin 1976), punt de partida conegut que desplaçava la llegenda ultramundana vers el registre de la cortesia. També des del nord de França, ara en llatí, per bé que novament al servei de la loquacitat cortesa, Andreas Capellanus se'n servia al diàleg *Loquitur nobilis nobili* del *De Amore* (ed. Creixell 1985, I, VI, E) mentre transformava el conte, com farà l'anònim occitano-català, en un argument compel·litiu per a la seducció[4]. Que un autor de la

4. Amb posterioritat al *Lai du trot* i al *De Amore*, textos més antics que desenvolupen la història de les dames que cavalquen muls d'infern, el conte circula pel *Consaus d'Amours* de mitjan segle XIII, atribuït a Richard de Fournival, al cap. XVIII en l'episodi de *La Forest de la Longue Pensée* (vegeu Speroni 1974 per a l'edició del text i la qüestió de l'atribució), mentre que al segle XIV coneix l'elaboració de Boccaccio a la *novella* de Nastagio degli Onesti del *Decameron* (V, 8), a banda de l'occitano-catalana del *Salut d'amor*. A la literatura anglesa l'adapta John Gower a la *Confesio Amantis* en la història de Rosiphele (Llibre IV, vv. 1245-1501, ed. Peck 1980, p. 209-217). Tots aquests exponents s'emparenten pel fet que recorren, sota la forma d'una visió ultramundana, a l'exposició d'una turmentosa i denigrant cavalcada infernal de les dames mancades de pietat, tot sovint en el marc d'una cacera, i en el *De Amore* (i alguns dels seus continuadors) amb l'afegitó arquitectònic d'un palau al·legòric

segona meitat del segle XIV confiï els seus propòsits de seducció i conquesta de la dama al gènere del *salut*, no crec que sigui cap opció estètica problemàtica per al crític, tenint en compte els lligams de dependència de les noves rimades amb l'univers trobadoresc, en particular, i la pervivència i continuïtat d'aquesta tradició poètica en terres catalanes, en general. Resulta més difícil i sinuós explicar-se com aquest mateix autor accedí als materials narratius, que, provisionalment, veiem acolorits per les modes franceses.

Si ens cenyim al Tres-cents català, per congruència amb les coordenades geogràfico-temporals que imposen les noves rimades, constatem com la narrativa francesa en vers no ha deixat cap rastre. Ara per ara, l'absència de manuscrits francesos o de traduccions catalanes, la rebla el mutisme dels documents o dels inventaris. Silenci absolut que contrasta amb la remor del *roman* en prosa, el corpus *Lancelot-Graal* o *Vulgata* artúrica, el *Tristan* en prosa o la refosa del *Meliadux-Guiron le Courtois*, per als quals les notícies dels documents de cancelleria o de les biblioteques reials o privades (vegeu Cingolani 1990-1991, p. 74-92) alternen amb les traduccions catalanes, completes o fragmentàries, conservades[5]. El panorama català podria fer-se extensible, amb cautela, a Occitània. L'hipotètic naufragi manuscrit de Chrétien de Troyes i dels seus continuadors i imitadors es compensa amb les romanalles pervingudes del *roman* en prosa. Penso, per exemple, en els folis conservats de la traducció provençal del *Merlin* en prosa[6]. El clarobscur entre les peces dis-

---

tridimensional que compartimenta les dames en funció de llur actitud sentimental. Les afinitats entre els distints testimonis són tan notables com nombroses les discrepàncies, cosa que ha dificultat de sempre els problemes de filiació, cfr., entre les primeres aportacions crítiques Neilson 1900 i, entre les darreres, Comoth 1981, fins al punt que no seria descartable la pèrdua de versions intermèdies, Riquer 1980 (1964), vol. II, p. 59.

5. Per als fragments del *Tristany* en prosa conservats, vegeu Duran i Sanpere 1917, i Aramon i Serra 1969; els del *Lancelot* a Obrador – Rubió i Lluch 1903, i Bohigas 1962 (1967); per a la *Queste del Saint Graal*, que ha pervingut sencera, Crescini – Todesco 1917, i darrerament Martínez Pérez 1993; i per a la més que probable existència d'una traducció de la *Mort Artu*, Butinyà 1990. Sobre la matèria de Bretanya a Catalunya, vegeu encara Bohigas 1961, i també Isabel de Riquer 1997.

6. La relíquia és un doble foli de pergamí després d'un bell manuscrit del segle XIII, que devia contenir, a més del *Merlin*, d'altres obres del cicle de la *Vulgata*, car els folis romasos són de gran format i a dues columnes, cosa que fa plausible sospitar que pertanyien a un còdex extens i, potser, monogràfic. El traductor sembla haver estat provençal, mentre que el copista podria ser gascó, segons alguns trets lingüístics que hi ha disseminat. Hom veurà el fragment del *Merlin* occità a Chabaneau 1882, on s'esmenta també un inventari més tardà (1361) del

perses de la narrativa francesa en vers emprades i reciclades pels autors de noves rimades i el desert de manuscrits o de notícies de *romans*, *lais* o *fabliaux* en circulació per les terres occitano-catalanes posa un dels problemes més intricats de resoldre en l'atansament a aquesta producció textual. Per altra part, és difícil de superar la distància, geogràfica i cronològica, entre les corts de Xampanya, Flandes o l'Anglaterra normanda del segle XII, que van veure néixer i consolidar la narrativa d'oïl, i la corona catalano-aragonesa del segle XIV. Prescindir d'aquest trajecte, escamotejant la resposta a la qüestió de la transmissió i difusió dels materials tot intentant un salt mortal en l'espai i el temps, crec que comporta incórrer en un palès error metodològic. De força, hauríem d'assajar de travessar per la corda fluixa de l'Occitània del segle XIII.

Fauriel 1846, Müller 1930, Brunel 1935, Jeanroy 1945, Pirot 1972, Limentani 1977, Huchet 1991, entre d'altres, s'han esforçat al llarg de més d'un segle a fornir explicacions a la migradesa de les mostres narratives occitanes, a l'excepcionalitat de l'excepció. Cadascuna d'aquestes contribucions conté informacions i observacions que han de tenir-se ben presents, tanmateix, i atès que ens movem per un dels sectors més conflictius de les literatures romàniques, hom no pot prendre partit unilateralment per l'una o l'altra de les posicions defensades. La meva curiositat (o gosadia) a reobrir un cop més l'interrogant es deu únicament a la voluntat d'aclarir l'aparent anomalia de les noves rimades occitano-catalanes del segle XIV finisecular i, en conseqüència, a tornar sobre l'eterna qüestió havent observat el fenomen a posterioritat traspassant la frontera del segle XIII més enllà de Ramon Vidal de Besalú o de la *Flamenca*, on acostumen a aturar la controvèrsia els historiadors de les literatures romàniques. Així, doncs, és des del coneixement de les noves rimades catalanes, hereves de les *novas* occitanes, que m'atanso de nou a un vell cas, il·luminant aquells aspectes a què obliga la perspectiva diacrònica i oferint altres elements al debat de conformitat amb l'evolució posterior de la narrativa en terres catalanes. Val a dir que, en cap cas, les meves suggerències crítiques no pretenen arrenglerar-se entre les brillants aportacions dels estudiosos referenciats.

---

castell d'Ozon al Vivarès, que dóna fe de l'existència d'una traducció occitana del *Lancelot* i, seguidament, es referencia un *romans de Florimont* (en francès o en occità?). Que aparegui al costat del *Lancelot* traduït permet especular que tal vegada hom l'havia versionat en llengua d'oc (el *Florimont* d'Aimon de Varennes, de la segona meitat del segle XII i en vers, o una refosa més tardana?).

Parteixo, d'antuvi, d'una convicció personal, que desglosso en dues premisses: l'una, no hi ha comunitat que no narri; l'altra, no tota comunitat contempla amb els mateixos ulls la narrativitat, bo i considerant-la digna de fe literària, apta per a rebre l'empremta dels seus models retòrics i ideològics de prestigi[7]. Que els occitans i catalans del segle XIII es contaven històries, ho crec inqüestionable. Que la literatura trobadoresca en els seus distints gèneres (a la cançó, a l'alba, a la pastorel·la, al sirventès...) i lluny de la tradició insonora del *livre* de Chrétien de Troyes, havia acreditat la música, el cant, també. Només cal memorar l'esplai exordial que es permetia Ramon Vidal de Besalú a l'obertura de les *Razos de trobar*, el primer tractat gramatical per a aprenents de poetes-cantaires:

Totas genz cristianas, iusieuas et sarazinas, emperador, princeps, rei, duc, conte, vesconte, contor, valvassor, clergue, borgues, vilans, paucs et granz, meton totz iorns lor entendiment en trobar et en chantar, o q'en volon trobar o q'en volon entendre o q'en volon dire o q'en volon auzir, qe greu seres en loc negun tan privat ni tant sol, pos gens i a paucas e moutas, qe ades non auias cantar un o autre o tot ensems, qe neis li pastor de la montagna lo maior sollatz qe ill aiant an de chantar. E tuit li mal e.l ben del mont son mes en remembransa per trobadors. Et ia non trobares mot <ben> ni mal dig, po<s> trobaires l'a mes en rima, qe tot iorns <non sia> en remembranza, qar trobars et chantars son movemenz de totas galliardias (ed. Marshall 1972, ms. B, p. 2).

Radiografia cultural de la societat occitana: tothom canta, des de l'emperador al pastor de la muntanya. El *trobar* és un identificador social car engloba tots els estaments en un sol cos i, àdhuc, agermana els homes de les tres religions monoteistes (cristians, jueus i sarraïns) que conviuen a Occitània – Catalunya. És precisament per aquesta capacitat d'ormejar una societat, de representar-la, d'esdevenir-ne l'emblema, que el *trobar* esdevé "cultura".

---

7. Voldria advertir que les dues premisses assenyalades no encobreixen concessions laxes i interessades a arrecerar la narrativitat en el terreny fonedís del folklore en estat brut, equívocament defensables, car no crec que l'arquitectura d'un relat, i tot relat, sigui oral o escrit, presenta materials enfilats per alguna o altra estructura discursiva, romangui en el buit de l'anonimat, l'atemporalitat o la col·lectivitat, sinó que darrera de qualsevol història sempre hi ha algú, amb més o menys cultura evidentment, que la vertebra.

Posteriorment, recupero dos dels més atents estudiosos del sector de la narrativa occitana, Limentani 1977 i Pirot 1972, els quals defensen posicions extremes en l'arc crític que ens ocupa, amb la voluntat d'acordar-los i, si és possible, de desfer amb modèstia el nus gordià. L'intent requereix, d'una banda, un pas previ necessari consistent a discriminar entre "producció" pròpia (les *novas* occitanes) i "recepció" del *roman* d'oïl en el món cultural d'oc i, de l'altra, tractar de llimar tant el discurs crític de l'"excepció narrativa" de Limentani 1977, subjectat en un positivisme acèrrim que dóna fe únicament a les mostres pervingudes, com l'excés de confiança de Pirot 1972, constantment disposat a recuperar exemplars materials d'obres en circulació per Occitània – Catalunya rera qualsevulla al·lusió per part dels trobadors a personatges o episodis de ficció. Un exercici d'equilibri entre el pessimisme ben informat del primer i el sa optimisme documentat del segon, parant esment tothora al fet que la relació entre recepció d'oïl i producció d'oc no es desplaça de força en progressió aritmètica.

La vàlua de la contribució de Limentani radica sobretot a haver sabut encarar la llum vers la narrativitat sostinguda de la mateixa collita trobadoresca, a haver aconseguit de mostrar com més d'un exemplar poètic que tendim a etiquetar de lírica, per un judici precipitat que atén únicament a la disposició estròfica, conté veritables peces narratives. El cas d'*A la fontana del vergier* de Marcabrú (Limentani 1977, p. 29-60) esdevé modèlic. El despullament d'elements no-lírics a l'intern del corpus dels trobadors reinstal·la el tema de debat en el terreny que li ha de ser propi, a la par que dibuixa l'horitzó de la ficció d'oc segons un contínuum gradatiu que aniria del grau zero, la més esquisida lírica – la sextina d'Arnaut Daniel en seria insígnia –, passaria per la irrupció de personatges i contextos dramàtics en textos estròfics (*A la fontana del vergier*, el *Vers del lavador* o més d'una pastorel·la) fins a les *novas*, de les *Novas del papagai* a la *Flamenca*, amb el triomf de l'octosíl·lab apariat sobre la cobla, la música i el cant. Inevitablement, doncs, el desplegament narratiu de les *novas* occitanes s'elabora a partir de la reconversió dramàtica de temes, motius, situacions, diàlegs, motlles formals, gèneres, registres, presents en el ric calidoscopi literari de Guilhem de Peitieu en endavant. Al cap i a la fi, les *Novas del papagai*, per exemple, deuen més a l'intercanvi poètic entre Marcabrú (*Estornell, coill ta volada* i *Ges l'estornels no s'oblida*) i Peire d'Alvernha (*Rossinhol, el sieu repaire*), en què l'ocell–ambaixador amorós ja s'ha expandit dramàticament més enllà del clos exordial, i als gèneres de debat

(tençó i joc-partit), pel que fa al diàleg entre la dama i el papagai, que no pas a variants de *fabliau* francès del tipus *mari trompé, battu et content.*

La narrativitat reposa en potència en el particular univers poètic dels trobadors. És mèrit inestimable de Limentani haver-la descobert. Com ja he insinuat, però, seria possible de formular una remarca crítica a l'estudiós italià: el fet d'abordar un terreny tan relliscós com el de la narrativa occitana amb un excés de positivisme, de solidificar, en definitiva, el seu discurs sobre l'"excepció" en l'evidència de l'escassedat de mostres pervingudes. Si és ben veritat que el catàleg de textos no-lírics occitans és més o menys tancat des de finals del segle XIX[8], un examen al descurat estat de la tradició manuscrita crec que permet de reobrir el dossier del naufragi de testimonis, encara que amb la precaució de bastir un mur de contenció a la vella hipòtesi de Fauriel 1846, el qual, disposat a equiparar l'èpica i la narrativa occitanes amb les franceses, va assumir sense reserves una alarmant ensulsiada literària. El manuscrit de Carcassona de la *Flamenca* (Lejeune 1978), per qualitat i per estat (pèrdua de folis) o el fragment del *Jaufré* provinent de la Roerja, descobert recentment (Delmas 1980) són prou clars indicis per no descartar la possibilitat de la pèrdua de testimonis. L'anòmala transmissió manuscrita de la narrativa occitana, sovint excèntrica a les corts, deu haver contribuït amb prou versemblança a extraviar més d'una mostra literària al llarg del temps. Que els cançoners lírics fossin copiats majoritàriament fora d'Occitània (a Itàlia, a Catalunya) avalaria, de retruc, l'extravagància i la dificultat de la conservació manuscrita en els estrictes territoris culturals d'oc i, en conseqüència, deixaria oberta la porta a la narrativa desapareguda.

Atès el deplorable estat de la transmissió, encara seria fructífer d'explorar els intersticis codicològics (fragments, versos solts, notícies no recollides

8. Amb propietat, poca cosa més de la producció no-lírica occitana coneixem des dels treballs dels pioners en el sector: J. B. La Curne de Sainte-Palaye 1774, i l'abat Millot que en continuà l'obra, amb els textos del cançoner d'Urfé o La Vallière (l'actual cançoner *R*), i F. Raynouard al *Choix de poésies originales des troubadours* 1816-1821, amb notícies sobre *Jaufré, Girart de Roussillon, Philomena, Cansó de la crozada, Vida de sant Honorat*; vegeu l'exposició històrica de Limentani 1977, p. 6-23. Amb llurs descobertes i les contribucions de Gaston Paris i Paul Meyer, principalment, al llarg del segle XIX es confegeixen i es tanquen els inventaris de Müller 1930 i Brunel 1935, amb els quals treballem encara avui dia.

als catàlegs de Brunel 1935 i d'Avalle 1993)[9], que, certament, no reposen els textos, però permeten d'eixamplar una mica els marges de l'"excepció" narrativa, car un dels errors més difícils d'evitar és no treure els ulls del cançoner *R*, el cançoner d'Urfé, el que ens ha confiat bona part de les *novas* (vegeu la descripció i estudi de Tavera 1978 i 1992, i Zufferey 1987, p. 105-133). Des de l'hipòtesi del naufragi textual, és obligat d'emprendre el rescat d'impossibles. Alguns poden salvar-se a partir de testimonis indirectes, com la novel·la d'Andrieu de Fransa, que corre en boca de tants trobadors, Gaucelm Faidit, Aimeric de Peguilhan, Raimbaut de Vaqueiras o Guillem de Berguedà[10]. La literatura

9. Una prova inestimable poc encoratjar a emprendre aquesta tasca. Modernament, Stefano Asperti identificava al ms. *E* (Palma de Mallorca, Societat Arqueològica Lul·liana, fons d'Estanislau Aguiló), que conté un aplec de noves rimades occitano-catalanes, vuit versos extravagants amb un fragment de la *Flamenca*, que reprodueixo segons la seva transcripció ("Anch hom no vi pus prim arquier / Com es amors quaxi dret fer / per hon que toch al cor sen va / Sos cayrels et aquí rema / el playa de fors sobre sana / et es dessus bella e plana / E no par que res hi toques / Ni dart ni sajetan passes" = ed. Gschwind, vv. 2713-2720, vol. I, p. 92), vegeu Asperti 1985. Si no ens hagués pervingut el ms. de Carcassona de la *Flamenca*, no sospitaríem, ni de lluny, que aquests vuit versos destinats a omplir un espai en blanc del ms. *E* encobrissin un *roman* de l'extensió i la qualitat de l'anònim occità.

10. Actualment són més d'una vintena les al·lusions a aquest personatge (altrament conegut com Andrieu de Paris) que tenim comptabilitzades en el corpus dels trobadors; vegeu ja el catàleg de Stronski 1906 (1971), nota a IX, v. 28, p. 87-88, i darrerament Chambers 1971, *s. v.* La reconstrucció del tramat argumental de la hipotètica novel·la, a partir de les informacions que poden rescatar-se dels contextos lírics al·ludits, vegeu-la a Riquer 1971, vol. I, p. 174-176, i també a Field 1976-1978. Andrieu s'hauria enamorat de la reina de França i no hauria trobat mai la força necessària per vèncer la inveterada timidesa i declarar la seva passió a l'estimada. Incapaç de demostrar el seu sentiment, hauria mort finalment (suïcida) per l'amor de la reina. Dues proves em semblen especialment significatives per postular l'existència de la novel·la perduda. L'una és un passatge de *Coras qe-m des benanansa* (167, 17) de Gaucelm Faidit: "Car cel Andrieus, c'om romanssa, / non trais anc tant greu martire / per la reïna de Franssa / cum ieu per vos cui desire" (ed. Mouzat 1965, XXXIX, vv. 41-44, p. 323), on l'aparició de la forma verbal *romanssa*, permet d'inferir que Andrieu era protagonista de textos narratius. L'altra, el fet que en més d'una ocasió Andrieu formi part de catàlegs d'enamorats cèlebres al costat d'altres personatges d'indiscutible filiació narrativa (Floris, Tristan, etc.). Vegeu-ne alguns exemples: "Qu'ie.us iur pels sans evangelis / que anc Andrieus de Paris, / Floris, Tristans ni Amelis / No fo vas amor tant fis", Uc de la Bacalaria (449, 3), ed. Appel 1912, p. 92; en una rèplica de Pistoleta a Blacatz: "Segner, n'Andrieus de Paris / muri amantz, zo qu'anc mais hom non fetz, / e l'escudiers Gauzeris / e de Floris hais auzit maintas res / qui s'en fugi e laisset son repaire / per Blanchaflor, ..." (372, 6a = 97, 13), ed. Niestroy 1914, XI, p. 70; o en el *salut* anònim *Si trobess tan leials messatge*: "Mais enaissi sers ematis / Viu morentz font elangis / Etrauch per uso trop major pena / Q'nofesz

catalana pot ajudar a remuntar-ne d'altres. Un *Romanç del comte de Barcelona* perdut, amb la coneguda temàtica llegendària de l'emperadriu d'Alemanya falsament acusada d'adulteri, podria haver estat elaborat en occità, en noves rimades i sota paràmetres cortesos[11]. Tal vegada Bernat Desclot l'hauria conegut i se'n serviria als caps. VII-X de la *Crònica* (ed. Coll i Alentorn 1949-1951, vol. II, p. 45-62), si més no, un misteriós exemplar del *Romanç del comte de Barcelona e rey d'Aragó* rebia l'infant Joan l'any 1365 com atesta un document de cancelleria (Rubió i Lluch 1908, vol. I, p. 207). També el misteriós *Eledus e Serena*, conservat en una versió francesa, però que derivaria d'un original occità[12]. Els seus protagonistes són esmentats per diversos autors catalans: per Guillem de Torroella a *La Faula*[13], *en una composició d'Andreu Febrer*[14] *i per l'anònim dels Prechs d'amor*[15].

---

paris perhelena / Nifloris herecs ni tristantz / Ni andrieus nenuillz fin amantz", ed. "Archiv..." 1863, p. 431. Field 1976-1978 proposa d'identificar un dels fragments narratius transmesos pel cançoner *N* (Nova York, Pierpont Morgan, ms. 819, fol. 27) amb una romanalla testimonial de la novel·la perduda, que no acaba del tot de convèncer. El fet que el fragment de *N* consti de 75 versos decasíl·labs amb rima única en *-at*, crec que ens allunya de l'esfera de les *novas rimadas*, expectativa creada per a la història d'Andrieu de Fransa, mentre que l'aire de lassa èpica (per metre i per rima) ens acosta a les restes de l'èpica occitana, un altre gènere amb més d'un sotsobre a Occitània. Recordarem que Suchier 1883, p. 552-554 insinuà que el fragment en qüestió podia vincular-se a la llegenda del comte de Barcelona i de l'emperadriu d'Alemanya, sobre la qual vegeu nota 11.

11. Sobre la llegenda del bon comte de Barcelona i l'emperadriu d'Alemanya, les versions existents i les hipotètiques, vegeu una nodrida bibliografia que passa per Rubió i Balaguer 1932, Coll i Alentorn 1949-1951, vol. I, p. 31-40, Elliot 1984, p. 42-50, Field 1989-1991, p. 33-42, i Compagna 1995.
12. L'*Eledus e Serena* ha arribat en una redacció en llengua francesa, la qual contínuament detecta un original occità, vegeu el problema exposat ja per Suchier 1897 i per Reinhard 1923, p. xiii-xvi, amb l'edició de la versió pervinguda. Landolfi Manfellotto 1989, p. 789, nota 4 anuncia una nova edició del text. L'original occità és versemblantment la font d'una citació de les *Leys d'Amors*, ed. Gatien-Arnoult 1841-1843, vol. I, p. 226.
13. "Ab mant'estòria d'amor / De Floris e de Blanquaflor, / D'Isolda la bronda e de Tristan, / Qui per amor s'ameron tan; / De Tiubes e de Piramús, / De Serena e d'Ellidús, / De Paris, ab qual geny conquès / Elena, que dins Troya mès", ed. Bohigas – Vidal Alcover 1984, vv. 235-242, p. 10-11.
14. "Iay trobarets l'auta valén comptessa, / qui de valor e de granda proesa / val mays qu.Isolt ne Serena la Blancha", Febrer 1951, VII, vv. 18-20, p. 84.
15. "[E] les dones qui n'an restat / [n]e requir totes de cor fi / [q]ue per me preguen hatressí. / [A]xí com és primer Elena, / [M]edea, Bryseyda, Serena, / [e] Blanxasflós es Adriana", ed. Isabel de Riquer 1995a, vv. 70-75, p. 163. Cingolani 1990-1991, p. 45 dubta de la difusió de l'*Eledus e Serena* a la Corona d'Aragó i proposa d'assumir algunes de les referències que fan

Per tal d'afrontar la qüestió delicada de la recepció de la narrativa francesa als territoris occitano-catalans, s'ha de partir de l'imponent treball de Pirot 1972. L'exhaustiu buidat de referències literàries franceses emprès a partir dels *sirventes-ensenhamens* de Guerau de Cabrera, de Guiraut de Calanson i de Bertran de Paris en Roerja per les *Recherches* renoven des de l'optimisme el positivisme crític de Limentani. L'estudiós belga és temptat constantment a veure rera les al·lusions literàries que despulla l'existència d'un *roman* d'oïl en circulació per l'espai d'oc. No negaré que els *best-sellers* d'oïl que seleccionaren els gustos d'oc degueren viatjar en manuscrit, en llibre. Flamenca cridava la seva donzella (ed. Gschwind 1976, vv. 4475-4480, vol. I, p. 137):

> -Vai sus, Alis, e contrafai
> que.m dones pas si con il fai;
> pren lo romanz de Blancaflor.
>
> I vet ací que:
>
> Alis si leva tost, e cor
> vas una taula on estava

---

els autors catalans a la parella d'enamorats de la novel·la perduda a través d'un passatge del *Breviari d'Amor* de Matfre Ermenguad: "quar plus fis aimans no viu ges, / qui fo anc plus fis en amor / de me: Floris ab Blanchaflor / ni Thisbes anc ni Priamus, / ni Serena ni Eledus, / Alions ni Filomena, / ni Paris anc ni Elena, / ni la bel'Izeutz ni Tristans, / Oratz, Alma, ni autr'aimans", ed. Ricketts 1976, vv. 27836-27844, vol. V, p. 55-56. Si bé és veritat que els autors catalans podien tenir present aquest text enciclopedístic que reavaluava els trobadors i la *fin'amors* a l'hora de saber quines parelles d'amants cèlebres eren les més dignes de record, no crec que confegir un càtaleg d'amants de renom demanés necessàriament la col·laboració d'un text intermediari, atès que el recurs és un dels més existosos des dels trobadors clàssics. Val la pena d'observar que ací falten parelles, allà en sobren, i més enllà n'hi ha de noves, és a dir, que no és pot assegurar la imitació directa. Tampoc no sé veure quin caràcter ponderatiu o exemplar podien tenir Eledus e Serena, si hom no coneixia, ni que fos fragmentàriament o resumida, alguna cosa de les seves aventures amoroses. Tan sols des de l'òptica del *gab* o de la paròdia, que no és el cas, tindria sentit d'esmentar enamorats exòtics sense cap mena de suport novel·lesc. Així, doncs, crec que el coneixement de l'*Eledus e Serena* en terres catalanes és encara un afer més que probable. Per altra part, el catàleg de parelles que Matfre Ermengaud incorpora al *Breviari d'Amor* prové, a excepció de Píram i Tisbe i de Tristany i Iseut absolutament divulgats, de l'*Eledus e Serena,* vegeu Ricketts 1976, p. 55, nota als vv. 27838-27844.

cel romans ab qu'ella mandava.

La donzella Alis llegia a la seva senyora un còdex on era escrit el *Floris et Blancheflor*, un llibre en la seva més absoluta materialitat (es trobava sobre la *taula*), si més no sabem del cert que l'havia llegit i manipulat l'anònim autor de *Flamenca* (Limentani 1977, p. 227-235). Però mentre Alis i Flamenca s'apressaven a la lectura a l'interior d'una torre murada, al bell mig de la plaça gironina de Besalú el joglaret de l'*Abril issi'e mays intrava* declarava:

-Sénher, yeu soy us hom aclís
a joglaria de cantar,
e say romans dir e contar,
e novas motas e salutz
e autres comtes espandutz
vas totas parts azautz e bos,
e d'en Guiraut vers e chansós
e de n'Arnaut de Maruelh mays,
e d'autres vers e d'autres lays
que ben deuri'en cor caber[16].

Ens parla un professional de la literatura sobre les peces del seu repertori. El joglaret, especialista en la vella pràctica del *trobar*, es vanta de saber *cantar* les composicions que aleshores devien trobar-se al capdamunt de les llistes de l'èxit, els *vers* i les *chansós* de Giraut de Bornelh[17] i d'Arnaut de Maruelh; i, també, com que no és home pobre en recursos, deixa ben clar que, si fes al cas, seria capaç de reproduir "e d'autres vers e d'autres lays". Tanmateix, la seva activitat no es limita a la destresa del cant ni a la pràctica instrumental, *dir* i *contar* també són activitats que formen part del seu ofici i, doncs,

16. La primera edició crítica de l'*Abril issi'e mays intrava* és la de Bohs 1904, reimpresa modernament a Teulat – Puygrenier 1988. Posteriorment l'edità Field 1971 i novament Field 1989. També es troba a Huchet 1992. Cito de Field 1989, vv. 37-47, vol. I, p. 142 i 144.
17. El pes de Giraut de Bornelh a les obres de Ramon Vidal de Besalú, de les *Razos de trobar* a les *novas*, ha estat estudiat per Isabel de Riquer 1989-1990 i 1992b. Aquest trobador visità les corts catalanes entre 1168-1173 i ben probablement amb posterioritat (abans, però, de 1191). Per altra part, és un dels trobadors més copiats als cançoners de mà catalana, tant a *V* com al més tardà *Sg*, semblantment com Arnaut de Maruelh, un altre autor de pes en la recepció trobadoresca catalana.

el seu repertori inclou obres ofertes únicament a la recitació. No improvisa ni reelabora materials folklòrics, car és ben explícit en el seu discurs que porta la bossa ben plena de *romans*, *novas* i *salutz*.

Els dos darrers termes esmentats no haurien de permetre suspicàcies a l'intern de la producció no-lírica trobadoresca. El *salutz*, epístola amorosa en vers de requesta amatòria, és un gènere poètic perfectament codificat a la Romània i amb plena vitalitat durant tres segles en àmbit occitano-català, des de Raimbaut d'Aurenga fins a l'anònim del ms. de Carpentràs descrit més amunt (vegeu nota 3). El mot *novas* inclou una més engavanyadora polisèmia. El femení plural de l'adjectiu *nou* afegí ben aviat a la duplicitat de significats denotatius – `nou´ (en oposició a `vell´, el fr. *neuf*) i `novetat´ (el fr. *nouveau*), un altre sentit derivat `coses noves, informacions, notícies´, que els textos occitans testimonien profusament[18]. Ben probablement, fou a partir d'aquest darrer significat de `notícies´ que, per contigüitat metonímica, el mot *novas* passà a designar un "relat", qualsevol història que fos matèria de l'activitat de *dir* i *contar*, que tan bé dominava el personatge de l'*Abril issi'e.* I és així que els autors empren ara i adés el terme *novas* per identificar metaliteràriament aquelles obres que, deseixides de la pràctica instrumental i del cant, es reprodueixen per mitjà de la recitació. El terme *novas* és sistemàticament l'acusatiu dels verbs *contar*, *dir* o *auzir*:

> Unas novas vos vuelh comtar
> que auzí dir a. I. joglar

(*Castiagilós*, ed. Field 1989-1991, vv. 1-2, vol. II, p. 226)

> Car om num deu comprar ni vendre

---

18. "El rei demand'als cavaliers: / "Baros, digatz me, e nous pes", / Dis el, "novas del pros Jaufres, / E nom mentatz, coral vegetz?", i "Car de Jaufre devem parlar / Qe s'en va tot jent e süau, / E no troba ni ve ni au / Home qel diga verament / Novas d'aqel qe va qerent", i "-Piusela, num demandetz plus / De novas, car trop ai a far, / Qe gran paor ai de tarzar"", *Jaufré*, ed. Brunel 1943, vv. 2152-2155, 3020-3024, 5828-5830, vol. I, p. 77, 106, 200; "Abtan Elis s'es embatuda / en las novas, e ges non muda / que tot non diga son talan", "e dis: "Domna, novas vos sai: / Le coms de Bar, vostre cosiz, / e sos fraires, don Raolis, / seran cavallier al mati", *Flamenca*, ed. Gschwind 1976, vv. 4901-4903, 7586-7589, vol. I, p. 148, 216.

Ni l'us a l'autre conselar,
Can au bunas novas comtar,
Qe can no so ben entenduas,
A cel qe las ditz son perduas,
E as aqels no valon gaire
Qe las ausun, a mum veaire,
Si enfrel cor no las entendo
Qan per las aurelas desendon

(*Jaufré*, ed. Brunel 1943, vv. 12-20, vol. I, p. 3)

A vos que etz aysi dirai
Unas paucas novas que ay
Auzidas dire, non a gaire

(*A vos que etz aysi dirai*, ed. Lavaud – Nelli 1966, vv. 1-3, vol. II, p. 212)

De tal manera que el terme *novas* arriba a ser un sinònim de *conte*, com en el següent exemple del *Jaufre* on subratllo:

D'un *cumte* de bona maneira,
D'asauta rasun vertadeira,
De sein e de cavalaria,
D'ardiment e de cortesia,
De proesas e d'aventuras,
D'estrainas, de fortz e de duras,
D'asaut, d'encontre, de bataila,
Pudetz ausir la comensaila,
Qe, sius voletz, eus en dirai
Aitant can n'ai ausit nin sai.
E digatz m'en so q'en volretz,
Si eus en dic, si m'ausiretz
Nim volretz de bon cor entendre,
Car om nun deu comprar ni vendre
Ni l'us a l'autre conselar
Can au bunas *novas* comtar,

(*Jaufre*, ed. Brunel 1943, vv. 1-16, vol. I, p. 3),

i *conte* i *novas* es vinculen per regla general a l'activitat de la joglaria, com a l'exemple de partença de l'*Abril issi'e*, contextualitzat a la plaça de Besalú, com a l'exemple ja reportat del *Castiagilós* (ed. Field 1989-1991, vv. 1-2, vol. II, p. 226), o en aquest altre del *Jaufre*:

> E juglars de moutas maneiras
> Qe tot jorn van per las careiras
> Cantan e trepan e burden,
> E vant bonas novas disen

(*Jaufre*, ed. Brunel 1943, vv. 3077-3080, vol. I, p. 108)

Per contra, resulta més insòlit que l'activitat de *dir* i *contar* del nostre passatge de referència de l'*Abril issi'e* afecti també el *romans*, un terme amb el qual acostumem a identificar modernament i antiga l'experiència literària puntera de Chrétien de Troyes: el *livre*, la novel·la oferta a la lectura, ja fos visual i individual o bé en veu alta per part d'un professional de la lletra davant d'un reduït auditori que escoltava. Es fa difícil d'admetre que el projecte innovador – cortesà, elitista i llibresc – del mestre i dels seus innombrables imitadors i continuadors hagués davallat fins a l'oralitat d'una joglaria que freqüentava tant la cort com la plaça pública. Hom pot objectar instantàniament a aquesta identificació exclusivista i arriscada que el mot *romans* designà a la Romània, en orígens i durant força temps, la "llengua vulgar", les llengües romàniques per oposició al llatí i, per extensió, qualsevol text escrit en aquestes llengües, independentment de la seva configuració o contingut. A Occitània, aquest ús genèric del mot *romans* sembla haver-se mantingut durant força temps, amb valor universal i vacil·lant alhora. És així que autors i copistes l'empren indiscriminadament per etiquetar, d'una banda, qualsevol obra no-lírica, de l'altra, per distanciar-se de la producció llatina. La dispersió tipològica dels textos que es presenten com a *romans* cobreix un variat i allargassat ventall de mostres entre les quals trobem tant un tractat de falconeria, el

Romanz dels auzels cassadors de Daude de Pradas[19], com una obra de moral religiosa, el *Romanz de quatre vertutz cardenals* del mateix autor (ed. Sticney 1879), esquitxa el *Roman de Mondana Vida* de Folquet de Lunel[20], abasta els poemes al·legòrics com la *Cort d'Amor*[21] i no oblida, de vegades, textos enciclopèdics com el *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaud[22]. Qualsevol obra no-lírica en occità pot admetre la qualificació de *romans*. Encara sobre el 1300 Raimon Feraut declarava a la *Vida de sant Honorat* que, entre els llibres que tenia "en baylia", presumiblement deixats en préstec, "*Vitas patrum* avia" i "Mant romanz atressi", tot separant molt nítidament els exemplars que tenia en llatí d'aquells altres que eren escrits en llengua vulgar[23]. El caràcter globalitzador del terme *romans*, amb la conseqüent i inevitable dispersió en l'ús concret, no ajuda gens a l'hora de reconèixer quins *romans* sabia dir i contar el joglaret de Besalú. No obstant això, cal parar atenció, d'antuvi, a la contextualització. Que en el passatge de l'*Abril issi'e* referenciat el mot *romans* alterni amb *novas* i *salutz*, dues denomiacions prou específiques i ben avalades en el registre de la literatura de creació occitana, em sembla un indici prou segur per reduir provisionalment el significat general del terme en qüestió a favor de productes genèrics més circumscrits a la narrativitat. Però, sobretot, hom no ha d'oblidar que el nostre protagonista de ficció, especialista de la divulgació literària, parla de boca d'una altre professional de la literatura, Ramon Vidal de Besalú, el qual havia declarat a les *Razos de trobar* que "La parladura francesca val mais et [es] plus avinenz a far romanz e pasturelles, mas cella de

19. El trobador anomena la seva obra *roman* (ed. Schutz 1945, v. 7) i la rúbrica d'un dels tres testimonis manuscrits que ens l'ha conservat estampa "Aisso es lo romans dels auzells de daude de pradas" (Huchet 1991, p. 22)
20. "car yeu Folquetz de mondana / vida'ay fag romans...", ed. Ricketts 1989, vv. 531-532, p. 1132.
21. "Auzatz un romanz bon e bel, / Bastit de joi fin e novel, / E gardatz, quant l'auresz auszit, / Non metatz los motz en oblit: / Que za negus hom no fara / So quel romanz comandara, / No sia plenz de cortezia, / E que non queira villania. / Que lo be que lo romanz di / Fasson las dompnas el drut fi, / E gardon se de la folia / Quel romanz deveda e castia", ed. Constans 1881, vv. 5-16. L'edició més moderna és de Jones 1977.
22. Si més no, així l'anomenaven les *Leys d'Amors* al segle XIV: "...comal romans del breviari d'amors", ed. Gatien-Arnoult 1841-1843, Llibre II, p. 138.
23. "...ay agut / Mantz libres en baylia; / *Vitas patrum* avia; / Mantz romanz atressi / Ay tengut costa mi. / Et ay ligit la gesta / De la sancta conquesta / Que fom en Ronzasval" (ed. Suwe 1943, vv. 104-111). Raimon Feraut empra el terme *romanzar* a l'inici de l'obra en el sentit de `traduir´, de versionar un text llatí a una llengua romànica ("Celle que volc romanzar la vida sant Alban") i al v. 87 *roman* designa la pròpia obra ("Mon romanz ni mons ditz").

Lemosin val mais per far vers et cansons et sirventes"[24], clara al·lusió – ara crec que sí, per la identificació lingüística – als productes narratius d'oïl. Sospito, doncs, que els *romans* que sabia *dir* i *contar* el joglaret de Besalú es deixen posar de costat a aquell *romanz de Blancaflor*, que es trobava sobre la taula de la torre on Flamenca romania empresonada pel seu gelós marit. Crec prou probable que la recepció del *roman* francès a Occitània – Catalunya tingués lloc tant a través del llibre i la lectura com de l'oralitat dels professionals de la joglaria. I formulo una hipòtesi liminar i agosarada: és versemblant que el projecte literari – cortesà, elitista i llibresc – del *roman*, sotmès a la difusió de la joglaria en l'espai occitano-català, es trossegés episòdicament, en definitiva, que el *roman* es transformés en contes, encara que Chrétien de Troyes s'indignés perquè "depecier et corronpre suelent / cil qui de conter vivre vuelent"[25].

Evidentment, es tracta d'una hipòtesi, difícil de comprovar perquè ens condueix a l'àmbit de l'oralitat, que acostuma a deixar ben poques pistes. Ara bé, l'admissió d'un marc de referència com el que he apuntat, en què el llibre (el manuscrit) conviuria amb el conte, amb la reproducció oral, fragmentària, episòdica de *romans* per part de joglars, especialistes de la literatura i destres en l'art de versionar i adaptar lingüísticament els textos a la necessitat d'auditoris diversos, em sembla més adequat a l'hora d'encabir la dispersió dels fenòmens concrets que hem de tenir presents i hem d'avaluar a propòsit de la recepció de la narrativa francesa als territoris occitano-catalans. En primer lloc, l'escassedat de manuscrits de *romans* d'oïl copiats en aquesta zona de la Romània o que hi circularen. En la perspectiva de la hipòtesi formulada, la precarietat d'aquesta manuscriptura podria posar-se en paral·lel (i deixaria d'estranyar-nos en excés) amb l'escassedat de mostres pervingudes dels anomenats manuscrits èpics de joglar, com el cèlebre *Roland* d'Oxford o el *Cid* de Madrid.

---

24. Edició Marshall 1972 , ms. *B*, p. 6. És remarcable la variant *retronxas* del ms. *H*, que rebla que en aquest passatge de les *Razos de trobar*, l'autor (i els copistes) discriminaven productes literaris, de gènere, específics: "...la parladura francesa val mays e es pus avinent a far romanç e retronxas e pastorellas, et aycellas de Lemosi valon mays a cansos, a serventes, a verses", ed. Marshall 1972, ms. *H*, p. 7. Val la pena subratllar com Ramon Vidal de Besalú considera la narrativa (el *roman*) com una tradició literària pròpiament francesa.
25. *Erec et Enide*, ed. Roques 1975 (1952), vv. 21-22, p. 1.

En segon lloc, el testimoni que ens brinden els *sirventes-ensenhamens* de joglars, el *Cabra juglar* de Guerau de Cabrera, el *Fadet juglar* de Guiraut de Calanson o el *Guordo, ie.us fas un sol sirventes l'an* de Bertran de Paris en Roerja[26], i no tan sols pel fet, ja de per si significatiu, que siguin textos adreçats a joglars aquells que contenen bona part de la informació que posseïm sobre els coneixements que els occitans i catalans tenien de la literatura francesa, sinó sobretot perquè els seus autors fan referència als materials narratius de manera episòdica, focalitzant l'interès en tal o tal història concreta d'un *roman,* essent precisament les aventures o anècdotes que ens documenten les que fan sentir la seva influència, des del record o des de la reelaboració literària, tant a la narrativa occitana com a les noves rimades occitano-catalanes dels segles posteriors. N'oferiré alguns exemples. Guerau de Cabrera amonestava el seu joglar Cabra pel desconeixement de l'episodi de la ciutat de Laluth de l'*Erec* (vegeu ed. Roques 1975 (1952), vv. 547-1237, p. 17-38), en què el protagonista guanya Enide en l'aventura de la conquesta de l'esparver: "Ni sabs d'[E]rec / com conquistec / l'esparvier for de sa reion" (ed. Pirot 1972, vv. 73-75, p. 549). La selecció de l'episodi devia obeir als gustos d'oc, car contenia motius (concurs de bellesa, cacera d'amor), perfectament acordables en el paisatge líric trobadoresc i que, posteriorment, al llarg dels segles XIII i XIV, trobarem desplegats a través del corrent dels textos al·legòrics presidits pel déu d'amor caçador, com a les noves rimades *El déu d'Amor caçador* (ed. Vidal Alcover 1976). L'anònim autor del *Frayre-de-joy e Sor-de-plaser*, a la Corona d'Aragó del darrer terç del segle XIV, encara tindrà presents els motius principals en la construcció de l'episodi d'Amor-m'esduy i Amor-mi-paixs (ed. Grifoll 1997, vv. 575-649). En aquestes noves rimades apareix també el personatge de Virgili mag, ben conegut de la tradició mediollatina i de la literatura romànica, ajudant el protagonista del relat a travessar un meravellós pont de cristall, únic accés d'entrada en un verger màgic on reposa l'estimada morta. Guiraut de Calanson ens recordava al *Fadet juglar*, "de Virgili / com de la conca.s saup cobrir; / e del vergier, / e del pesquier / e del fuc que saup escantir" (ed. Pirot 1972, vv. 158-162, p. 573). També el *Frayre-de-joy e Sor-de-plaser* al·ludeix a les protagonistes de ficció que han fingit la mort ("que no paria ver per res / que fos morta tan soptament, / car hom trobava en ligent / que mantes s'eren fentes mortes, / que puys eren de mort stortes", ed Grifoll

26. Vegeu les edicions d'aquests tres textos a Pirot 1972, p. 546-562, 563-595 i 596-614 respectivament. Per al *Cabra juglar* també Riquer 1968, p. 342-351.

1997, vv. 56-60), com Fenice al *Cligés*, la qual ja havia estat evocada al *Jaufré* ("Aital amor mi sobreporta / Cun fes Fenisa, que per morta / Se fes sebelir per Cliges / Qe puis amet lonc temps apres", ed. Brunel 1943, vv. 7609-7612, vol. I, p. 50) i pel poeta de *Flamenca* ("l'autre comtava de Feniza / con transir la fes sa noirisa", ed. Gschwind 1976, vv. 677-678, vol. I, p. 40). És com si a Occitània – Catalunya hagués agradat especialment aquest episodi final del *Cligés*, que potser va donar lloc a reproduccions independents. A la *Flamenca*, si més no, la referència a la història de Fenice, que es fa passar per morta gràcies a l'elixir que li prepara la serventa Thessala, la llegim en el marc de les festes per les noces d'Archimbaut i Flamenca, en què un bon esplet de joglars reciten episodis d'èpica i de narrativa franceses. És probable que l'autor hi parodiï, per la via de la hipèrbole, un *sirventes-ensenhamen* de joglar i, per tant, no hem de passar per alt que el passatge està farcit de notes humorístiques i de *gab*. Tanmateix, no crec que la caricatura burlesca arribi a invalidar l'escenografia, la possibilitat de contextualitzar realísticament unes festes cortesanes en què els joglars narraven episodis ben coneguts del *roman* d'oïl:

> Apres si levon li juglar;
> Cascus se volc faire auzir.
> ...
> Qui volc ausir diverses comtes
> de reis, de marques e de comtes,
> auzir ne poc tan can si volc;
> anc null'aurella non lai colc,
> ...
> l'autre comtava de Feniza
> con transir la fes sa noirissa;
> l'us dis del Bel Desconogut
> e l'autre del vermeil escut
> que l'yras trobet a l'uisset;

(ed. Gschwind 1976, vv. 592 i segs.)

En tercer lloc, voldria presentar una prova *a contrario*: la inconsistència estructural del *Jaufré*. L'anònim autor hi practica la juxtaposició episòdica, més a prop de les tècniques joglaresques que de l'art de la *conjointure* de Chrétien de Troyes. És cert que aquesta estructura, aparentment veïna de la decons-

trucció, s'assembla, per interrupció per juxtaposició, a la que havia desplegat Béroul al *Tristan* amb bona dosi de crítica al *Weg* cavalleresc. L'occità tampoc no compartia la missió de servei a la *res publica* que propugnava la visió idealitzada de la cavalleria artúrica dels *romans* de Chrétien de Troyes, on armes i amors, en harmònic equilibri, contribuïen a la defensa i estabilitat dels principis de les monarquies cavalleresques. La distància respecte al Nord i la discrepància sobre la funció de la *fin'amors* a l'intern de l'ètica cavalleresca no exhaureixen, tanmateix, les explicacions a aquesta impressió que fa el *Jaufré* d'afegits d'escenes, amb gust per la repetició de motius com el combat. L'allunyament ideològic dels valors que transportava el *roman* d'oïl és responsable de l'estructura particular de l'obra, però també ho és un autor segurament més nodrit d'informacions artúriques esparses i de segona mà que de gaires lectures de novel·les que, això no obstant, no hem d'excloure[27].

La convivència entre el llibre i el conte hauria de recuperar el decurs dels esdeveniments històrics i de contextualitzar-se al bell mig de les importants transformacions socials i polítiques que afectaren Occitània al llarg del segle XIII, en especial hauria de vincular-se a un fenomen que haurà de canviar radicalment la fesomia cultural occitana: la suplantació de les corts autòctones per d'altres, d'alienes, que parlaven francès. Els centres que es reparteixen el poder als territoris d'oc al llarg del segle XIII teixeixen una malla enrevessada i complicadíssima amb voluntats que apunten sovint vers interessos diversos i contrastats. A les discòrdies intestines dels senyors feudals de sempre (els Trencavel, els Baus, els Porcelet, els comtes de Tolosa, els comtes de Provença, etc.), han de sumar-se els conflictes religiosos, les guerres i la brutal massacre que provoquen els nouvinguts (el Papat, els dominics, els ministerials capets i angevins, els mercenaris de Simó de Montfort). Occitània, fraccionada feia temps per les cel·les d'un feudalisme que es mantenia prou distanciat de les forces centrípetes monàrquiques (dels emperadors d'Alemanya, de la casa normando-angevina o dels reis catalans) es converteix ara en un complicadíssim escaquer d'afectes i animadversions alhora, que van de les reaccions filofranceses a les filooccitanes, proPapat o antieclesiàstiques, catalanes o anticatalanes, extraordinàriament versàtils en qüestió d'anys o del joc

27. Per als materials artúrics presents al *Jaufré* vegeu especialment Limentani 1977, p. 78-101 sobre la contrafacta de *Li contes del graal* de Chrétien de Troyes, i Riquer 1955 sobre el coneixement de les *Continuations*, sense oblidar manlleus a l'*Yvain* o al *Lancelot en prose*.

d'aliances que resulten més beneficioses en un determinat moment. Al darrera, un feudalisme en descomposició, afeblit per una conflictivitat endèmica, incapaç de fer front a les proclames religioses romanes de "croada" i als estralls dels contingents armats francesos, les unes i els altres del tot desproporcionats, brutals i implacables. La vida literària s'alterà de força i profundament.

Des de la perspectiva catalana, que m'interessa en particular, voldria assenyalar que l'any 1245 Carles d'Anjou, el germà de Sant Lluís, s'instal·la a Provença. Amb línia directa amb la monarquia capeta, es posa fi a més d'un segle i mig del domini del casal de Barcelona. La cort d'Ais de Provença esdevé francesa, i la llengua d'oc passa a compartir privilegis literaris amb la llengua d'oïl. Els francesos portaven els seus llibres amb el bagatge[28], a la par que condemnaven els trobadors, d'una banda, a la diàspora, de l'altra a la joglarització[29]. L'emblemàtica *canso* del trobador entra en competència amb les *novas* del joglar. La literatura occitana busca vies de sortida fora de les corts, tradicionals plataformes del *trobar* i de la *fin'amors*, que ara són forasteres, franceses. Excèntrics a les corts, a la plaça de Besalú o en qualsevol altra, els professionals de la literatura degueren considerar més rentable "dir e

28. Des del cas català, voldria recordar encara que el centre provenço-angeví continua essent imprescindible per solucionar més d'un dels interrogants que planteja la prehistòria de la novel·leta *París i Viana*, com és ara la llengua de l'original, la data de composició o les relacions entre les versions existents (Cátedra 1986, p. 19-57, i Babbi 1991, p. 11-28, amb bon examen de la tradició europea manuscrita i impresa a p. 29-159). També cal fer marrada per la Provença angevina per al *Pierre de Provença et la Belle Maguelonne*, sobre el qual vegeu Babbi 1992, que en català únicament hem conservat en dues edicions impreses de 1616 i 1650.

29. És aquest un capítol de la literatura occitana que demana de ser estudiat en profunditat, per al qual caldria recollir casos, des de Ramon Vidal de Besalú a les *novas*, on es plany ara i adés de l'empobriment de les corts i de la manca de mecenes generosos, que constreyen a una inevitable i delirant joglaria d'ofici, passant per Peire Bremon Ricas Novas, de nom tan sospitós, fins a la trajectòria vital i professional de Paulet de Marselha (Isabel de Riquer 1996). No obstant això, vegeu un panorama històric bastit sobre el sirventès a Aurell 1989. El fenomen és complex, tan complex com el rerafons sòcio-polític que el suporta, car totes les pistes indiquen al fet que la joglarització començà abans de la suplantació de les corts, la qual degué senzillament accelerar el procés i contribuir a desintegrar per sempre el tradicional panorama trobadoresc. Insisteixo, també, a dir que ni s'acaba del tot l'activitat trobadoresca al voltant dels ministerials angevins i els occitans filofrancesos que els envoltaven (Asperti 1995) ni tot el territori occità presenta la mateixa configuració ja que corts com les del comte de Rodez (Guida 1983), que acolliren, entre d'altres, Guiraut Riquier i Cerverí de Girona, semblen recolzar-se sobre plataformes de producció i recepció literàries força clàssiques.

contar" que "cantar" per estalviar-se, si més no, una bona pluja de pedrades. Em distancio de Müller (1930) i de Brunel (1935), que apuntaven que, tot just quan els occitans aprengueren a narrar, els sotracs polítics vingueren a estroncar la nova moda literària. Per contra, crec que és més defensable pensar que, des de mitjans del segle XIII i a causa del curt circuit sòcio-polític meridional, una de les formes de subsistència que restà a la cultura d'oc fou dibuixar-se dialècticament sobre el model referencial d'oïl, el que imposaven les noves corts franceses d'Occitània. Atès que hi ha prou pistes com per modernitzar la data dels productes narratius occitans, començant pel *Jaufré*[30] i continuant amb la *Flamenca*[31], proposo d'observar la narrativa occitana des d'aquest clima cultural alterat.

D'antuvi, no hauríem de perdre de vista la tradició manuscrita de la narrativa occitana: discreta, llacunosa, deturpada, fragmentària i sovint exògena a l'àrea de l'Occitània estricta, cosa que, encara que pugui respondre a la "médiocre estime" del gènere per part de "la haute société" –com volia Alfred Jeanroy (1945, p. 89)–, també hauria de posar-se en relació amb el "bouleversement" de les corts feudals occitanes, sotraguejades entre l'extrem de la destrucció, amb el consegüent eclipsi, i la incorporació a la causa francesa (capeta o angevina). Però, sobretot, hauríem de parar compte a l'extravagància dels creuaments i les interferències de registres literaris d'oc i d'oïl de què fan gala textos com la *Flamenca* o el *Jaufré*. El poeta de *Flamenca* guadeix desenvolupant al llarg de més de 8000 un argument de *castia gilós*, que sembla haver estat preferit pels autors de *novas* (les *Novas del papagai* o el *Castia gilós* de Ramon Vidal de Besalú[32] en donen fe), alhora que esmicola i trinxa gradualment el *roman* francès (el *Floire*, l'*Erec*, el *Cligés*, etc., vegeu Limentani 1977, p. 200-241, mentre ho ornamenta tot amb citacions textuals o desenvolupaments dramàtics de poemes de Marcabrú, Peire d'Alvernha, Peire

30. El *Jaufré* ha estat de sempre difícil de datar i hom ha anat elaborant propostes que basculen des de mitjans segle XII a finals segle XIII. Darrerament Espadaler (en premsa) ha arribat als anys 1271-1274 amb avals textuals de Cerverí de Girona.

31. L'arc cronològic 1220-1259 s'enfronta sovint amb una proposta més tardana –elaborada ja per Grimm 1930, p. 87-90, a partir de la interpretació dels emblemes heràldics que ostenta Archimbaut al v. 6998 ("ab flors jaunas sus el camp blau")-, que la fa posterior a 1272, la qual proposta ha gaudit d'un esplet de seguidors i detractors, vegeu un estat de la polèmica a Gschwind 1976, vol. II, p. 211-213.

32. És sabut que Field 1989-1991, vol. II, 193-224 proposa de fer saltar aquesta obra de l'autoria de Ramon Vidal de Besalú i, en conseqüència, l'edita com a anònima.

Rogier i d'altres trobadors (Limentani 1977, p. 242-284). Defensa de la civilització occitana i mixtificació de la cultura francesa? Semblantment, l'anònim del *Jaufré* es riu del món artúric (el rei Artús penja d'un barranc per una desafortunada aventura, mentre tots els cavallers artúrics corren a despullar-se per tal de preparar amb la roba un bon coixí per al monarca), contrafacta *Li contes del graal* de Chrétien de Troyes, bo i ridiculitzant l'èxtasi de Perceval davant les gotes de sang a la neu amb un cavaller Jaufré que, endormiscat, és capaç de vèncer els pitjors enemics, i no s'està de disseminar d'ací d'allà *salutz, planhs* i albes[33]. Desintegració d'una cultura aliena sota el signe de la paròdia? Sense bandejar el coneixement de la temàtica artúrica o tristaniana al segle XII, crec que la recepció majoritària del *roman* d'oïl en l'espai d'oc té lloc al segle XIII i ho fa al si d'una realitat trasbalsada per a la pràctica de la tradició trobadoresca pròpia. La literatura occitana subsisteix en diàleg, amb franca dialèctica, amb les modes literàries d'oïl. I continuaríem fent camí amb textos de producció joglaresca –com el *Blandin de Cornualha* (ed. Van der Horst 1974) o el *N'Huc e Madona* (ed. Badia – Soberanas 1986)-, seguint unes petjades que es perden a mitjans segle XIV, època en què Jordi Rubió, des de la banda catalana, considerà acabada la joglaria, pel mateix temps en què un tal Ramon Vidal, que no era el de Besalú, escrivia una cacera d'amor al·legòrica, on el senglar Maldiença era capturat per la gossada de les Virtuts de les dames de la cort de Foix de l'Illa-Jordà. M'estic referint a la *Chasse aus mesdisans*

33. Així, per exemple, els v. 7389-7452 del *Jaufré* (ed. Brunel 1943, vol. II, p. 42-45) han estat confegits sota el model del *salutz*, com ja havia observat Ferrero 1962, 136-138, i Isabel de Riquer 1995b ha demostrat darrerament amb l'anàlisi pormenoritzada del fragment atenent a la comunitat de motius poètics recreats. Aquests versos del *Jaufré* (v. 7389-7672) han estat transmesos independentment pel cançoner *N* (Nova York, The Pierpoint Morgan Library 819), folis 10a-12, un manuscrit copiat a Itàlia al segle XIII, que es caracteritza per la inclusió de *salutz*, *ensenhamens* i d'altres textos didàctics i narratius. Quant al *planh*, recordarem l'ambiciós *planh* quadripartit (més de 300 versos) per la presumpta mort de Jaufré (v. 8433-8720), en què l'anònim, bon coneixedor de la tradició trobadoresca, assaja quatre tipus de planys diferents, segons el punt de vista del personatge que l'executa: Melian de Monmelior i Auger d'Eissart lamenten la pèrdua de l'amic pros i cortès; el senescal de Brunissen deplora la mort del seu novell senyor; i Brunissen lamenta, desesperada, la mort del seu promès espòs. I per al reciclatge de l'alba, remeto a l'interessant clima de *suspense* que crea la repetició de clixés d'alba als v. 3817-3819, 3913-3918, 4018-4028 (ed. Brunel 1943, vol. I, p. 132, 136, 140) de l'episodi del castell de Monbrun, tot seccionant i alternant els motius de l'insomni amorós de Brunissen i de l'empresonament de Jaufré: Jaufré serà mort a l'alba; per als quals proposo el record de l'alba anònima *Quan lo rossinhols escria* (461, 203), ed. Riquer 1975, CXXIII, núm. 365, vol. III, p. 1697.

(Mercier 1894), un dels primers testimonis literaris escrits en francès a Occitània, l'any 1338 al comtat de Foix.

BIBLIOGRAFIA

APPEL, Carl, 1912, *Provenzalische Chrestomathie mit Abriss der Formenlehre und Glossar*, Leipzig, O. R. Reisland.

ARAMON SERRA, Ramon, 1969, *El "Tristany" català d'Andorra,* dins *Mélanges...Rita Lejeune*, vol. I, Gembloux, Duculot, p. 323-337.

"Archiv...", 1863, "Archiv für das Studium der neuren Sprachen und Literaturen", XXXIV, p. 430-432. (Edició de *Si trobess tan leials messatge*)

ASPERTI, Stefano, 1985, *"Flamenca" e dintorni. Considerazioni sui rapporti fra Occitania e Catalogna nel XIV secolo,* "Cultura Neolatina", XLV, p. 59-103.

ASPERTI, Stefano, 1995, *Carlo I d'Angiò e i trovatori. Componenti "provenzali" e angioine nella tradizione manoscritta della lirica trobadorica*, Ravenna, Longo Editore, col. "Memoria del tempo. Collana di studi e testi medievali e rinascimentali", 3.

AURELL, Martin, 1989, *La vielle et l'épée. Troubadours et politique en Provence au XIIIe siècle*, París, Aubier, col. "Historique".

AVALLE, d'Arco Silvio, 1993 (1961), *I manoscritti della letteratura in lingua d'oc.* Nuova edizione a cura de Lino Leonardi, Torí, Einaudi, col. "Piccola Biblioteca Einaudi", 572; reimpressió de *La letteratura medievale in lingua d'oc nella sua tradizione manoscritta*, Torí, Einaudi.

BABBI, Anna Maria, 1991, *Paris e Vienna, romanzo cavalleresco*, a cura di..., Venècia, Marsilio, col. "Medioevo Veneto".

BABBI, Anna Maria, 1992, *"Pierre de Provence et la Belle Maguelonne": dai manoscritti alla "Bibliothèque Bleue",* dins *Medioevo Romanzo e orientale. Testi e prospettive storiografiche.* Colloquio Internazionale Verona, 4-6 aprile 1990. *Atti*, a cura di A. M. Babbi, F. Rizzo Nervo, C. Stevanoni, Messina, Rubbettino Editore, col. "Medioevo Romanzo e Orientale. Colloquio", 1, p. 245-261.

BADIA, Lola, 1989, *De la "Faula" al "Tirant lo Blanc", passant, sobretot, pel "Llibre de Fortuna e Prudència",* dins *Quaderns Crema, deu anys.*

Miscel·lània, Barcelona, Quaderns Crema, p. 15-57; reimprès dins Lola Badia, *Tradició i modernitat als segles XIV i XV. Estudis de cultura literària i lectures d'Ausiàs March*, València – Barcelona, Institut Universitari de Filologia Valenciana – Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1993, col. "Biblioteca Sanchis Guarner", 25, p. 93-128.

BADIA, Lola – SOBERANAS, Amadeu J., 1986, *Noves noves rimades. La ventura del cavaller N'Huc e de Madona*, presentació, edició i anotació de..., Bellaterra (Barcelona), col. "stelle dell'Orsa", 4.

BEC, Pierre, 1957, *L'introduction et la conclusion dans les saluts d'amour d'Arnaut de Mareuil,* dins *Mélanges de linguistique et de littérature romanes à la memoire d'István Frank*, Universität des Saarlandes, col. "Annales Universitatis Saraviensis herausgegeben von der Philosophischen Fakultät der Universität des Saarlandes", VI, p. 39-50.

BEC, Pierre, 1961a, "Introduction", a *Les saluts d'amour du troubadour Arnaud de Mareuil*, Tolosa de Llenguadoc, Privat, col. "Bibliothèque Méridionale", 1a sèrie, XXXI, p. 2-69.

BEC, Pierre, 1961b (1966), *Pour un essai de définition du salut d'amour: Les quatre inflexions sémantiques du terme. À propos du salut anonyme "Dompna, vos m'aves et Amors"*, "Estudis Romànics", IX, p. 191-201.

BOHIGAS, Pere, 1961, *La matière de Bretagne en Catalogne,* "Bulletin bibliographique de la Société Internationale Arthurienne", XIII, p. 81-98; reimprès en trad. cat. dins Pere Bohigas, *Aportació a l'Estudi de la Literatura Catalana*, Montserrat, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1982, col. "Biblioteca Abat Oliba", 23, p. 277-294.

BOHIGAS, Pere, 1962 (1967), *Un nou fragment del "Lançalot" català,* "Estudis Romànics", X, p. 179-187.

BOHIGAS, Pere – VIDAL ALCOVER, Jaume, 1984, *Guillem de Torroella. La Faula*. Edició de..., Tarragona, Edicions Tàrraco, col. "Biblioteca Universitària Tàrraco".

BOHS, Wilhelm, 1904, *"Abril issi'e mays intrava": Lehrgedicht von Raimon Vidal von Bezaudun,* "Romanische Forschungen", XV, p. 204-316.

BRANCIFORTI, F., 1959, *Piramus et Tisbé.* Introduzione – Testo critico – Traduzione e note, ed. a cura di..., Florència, Olscki, col. "Biblioteca dell'Archivum Romanicum. Serie I", 57.

BRUNEL, Clovis, 1935, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*, París; reimpressió, Ginebra – Marsella, Slatkine – Lafitte, 1973.

BRUNEL, Clovis, 1943, *Jaufre. Roman arthurien du XIII^e siècle en vers provençaux*, publié par..., 2 vols., París, Librairie de Firmin Didot, col. "Société des Anciens Textes Français".

BUTINYÀ JIMÉNEZ, Júlia, 1990, *Una nova font del "Tirant lo Blanc"*, "Filología Románica", 7, p. 191-196.

CABRÉ, Lluís, 1992, *El jo literari i les noves rimades de Pere March*, "Caplletra", 13, p. 71-84.

CÁTEDRA, Pedro M., 1986, *Història de París i Viana*. Edició facsímil de la primera impressió catalana (Girona, 1495). Estudi literari i tipogràfic de.... Estudi lingüístic de Modest Prats, Girona, Diputació de Girona.

CHABANEAU, C., 1882, *Fragments d'une traduction provençale du roman de Merlin*, "Revue des Langues Romanes", XXII, p. 105-115.

CHAMBERS, Frank M., 1971, *Proper Names in the Lyrics of the Troubadours*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, col. "Studies in the romance languages and literatures", 113.

CINGOLANI, Stefano Maria, 1990-1991, *"Nos en leyr tales libros trobemos plazer e recreation". L'estudi sobre la difusió de la literatura d'entreteniment a Catalunya els segles XIV i XV*, "Llengua & Literatura", 4, p. 39-127.

COLL ALENTORN, Miquel, 1949-1951, *Bernat Desclot. Crònica*, A cura de..., 5 vols., Barcelona, Barcino, col. "Els Nostres Clàssics. Col·lecció A", 62, 63, 64, 66, 69-70.

COMOTH, R., 1981, *Le Châtiment des cruelles. Antécédents médiévaux d'une nouvelle du Decameron*, "Marche Romane", XXXI, p. 73-105.

COMPAGNA PERRONE CAPANO, Anna Maria, 1995, *La storiografia come forma di narrativa complessa: tradizione e innovazione della narrativa catalana*, dins *La narrativa in Provenza e Catalogna nel XIII e XIV secolo*, Pisa, Edizioni ETS, p. 217-233.

CONSTANS, Léopold, 1881, *Les Manuscrits de Cheltenham. III. La Cour d'Amour ("Seinor vos que volez la flor")*, "Revue des Langues Romanes", XX, p. 157-179, 209-220 i 261-276.

CREIXELL VIDAL-QUADRAS, Inés, 1985, *Andreas Capellanus. De Amore – Andrés el Capellán. Tratado sobre el amor* por..., Barcelona, El Festín de Esopo. Quaderns Crema, col. "Biblioteca Filológica", 4.

CRESCINI, V. – TODESCO, V., 1917, *La versione catalana della Inchiesta del San Graal*, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, col. "Biblioteca Filològica", X.

DE BOER, C., 1921, *Piramus et Tisbé*, édité par..., París, Honoré Champion, col. "Les classiques français du moyen âge", 26.

DELMAS, J., 1980, *Un fragment rouergat du "Roman de Jaufré"*, "Romania", 101, p. 271-277.

DURAN SANPERE, A., 1917, *Un fragment de Tristany de Leonís en català*, "Estudis Romànics", II ("Biblioteca filològica de l'Institut de la Llengua Catalana", IX), p. 284-316.

ELLIOT, Alison G., 1984, *L'historiador com a artista: manipulació de la història a la crònica de Desclot*, "Quaderns Crema", 2ª sèrie, 9, p. 27-52.

ESPADALER, Anton M., en premsa, *El rei d'Aragó i la data del "Jaufré"*, "Cultura Neolatina".

FAURIEL, Claude, 1846, *Histoire de la poésie provençale. Cours fait à la Faculté des Lettres de Paris*, a cura de J. Mohl, 3 vols., París, Jules Labitte.

FEBRER, Andreu, 1951, *Poesies*. A cura de Martí de Riquer, Barcelona, Barcino, col. "Els Nostres Clàssics. Col·lecció A", 68.

FERRERO, Giuseppe Guido, 1962, *Appunti sul "Jaufré"*, "Cultura Neolatina", XXII, p. 123-140.

FIELD, W. H. W., 1971, *Raimon Vidal. Poetry and Prose*, vol. II. *Abril issia*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, col. "Studies in the romance languages and literatures", 110.

FIELD, Hugh, 1976-1978, *Le roman d'"Andrieu de Fransa": État présent d'un problème avec une hypothèse basée sur un fragment dans le Chansonnier N"*, "Revue des Langues Romanes", LXXXII, p. 3-26, i LXXXIII, p. 3-14.

FIELD, Hugh, 1989-1991, *Ramon Vidal de Besalú. Obra poètica*, 2 vols., Barcelona, Curial, col. "Autors catalans antics", 7 i 8.

GATIEN-ARNOULT, M., 1841-1843, *Monuments de la littérature romane depuis le quatorzième siècle. Las Flors del Gay Saber estier dichas Las Leys d'Amors*, publiés par..., traduction de M. N. d'Aguilar et d'Escouloubre revue et complétée par..., 3 vols. en 5 parts, París – Tolosa de Llenguadoc, Silvestre – Bon et privat.

GRIFOLL, Isabel, 1995, *Les noves rimades entre el jo líric i la ficció de la prosa*, dins *La narrativa in Provenza e Catalogna nel XIII e XIV secolo*, Pisa, Edizioni ETS, p. 109-144.

GRIFOLL, Isabel, 1997, *"Frayre-de-joy e Sor-de-plaser". Edició i estudi*, Tesi doctoral, Universitat de Barcelona.

GRIMM, Charles, 1930, *Étude sur le "Roman de Flamenca". Poème provençal du XIIIe siècle*, París, Droz; reimpressió, Ginebra, Slatkine Reprints, 1980.

GSCHWIND, Ulrich, 1976, *Le Roman de Flamenca. Nouvelle occitane du 13e siècle*. Texte établi et commenté par..., 2 vols. (Première partie *Texte*. Deuxième partie *Commentaires et glossaire*), Berna, Éditions Francke Berne, col. "Romanica Helvetica", 86A i 86B.

GUIDA, Saverio, 1983, *"Jocs" poetici alla corte di Enrico II di Rodez*, Mòdena, Mucchi, col. "Studi, testi e manuali", 10 (= ""Subsidia" al "Corpus des troubadours"", 8).

HUCHET, Jean-Charles, 1991, *Le roman occitan médiéval*, París, P. U. F., col. "Littératures modernes".

HUCHET, Jean-Charles, 1992, *Nouvelles occitanes du Moyen Âge*. Textes établis, traduits et présentés par..., París, Flammarion, col. "Texte intégral", 555.

JEANROY, Alfred, 1945, *Histoire sommaire de la poésie occitane des origines à la fin du XVIII^e siècle*, Tolosa de Llenguadoc – París; reimpressió, Ginebra, Slatkine Reprints, 1973.

JONES, L. E. (ed.), 1977, *The "Cort d'Amor". A thirteenth-century allegorical Art of Love*, Chapel Hill, University of North Carolina.

LANDOLFI MANFELLOTTO, Annalisa, 1989, *Eledus, Serena e il secondo Arnaldo,* dins *Miscellanea di studi in onore di Aurelio Roncaglia* a cinquant'anni dalla sua laurea, Mòdena, Mucchi, vol. III, p. 789-801.

LEJEUNE-DEHOUSSE, Rita, 1978, *Le manuscrit de "Flamenca" et ses lacunes*, "Cultura Neolatina", XXXVIII, p. 129-137.

LIMENTANI, Alberto, 1977, *L'eccezione narrativa. La Provenza medievale e l'arte del racconto*, Torí, Einaudi, col. "Nuova biblioteca scientifica Einaudi", 60.

MARSHALL, J. H., 1972, *The "Razos de trobar" of Raimon Vidal and associated texts*, edited by..., Londres, Oxford University Press, col. "University of Durham Publications".

MARTÍNEZ PÉREZ, V., 1993, *La versió catalana de la Queste du Saint Graal: estudi i edició*, 3 vols., Tesi doctoral, Universitat d'Alacant.

MELLI, Elio, 1962, *I "salut" e l'epistolografia medievale,* "Convivium", XXX, p. 385-398.

MERCIER, A., 1894, *La "Chasse aux médisants"*, "Annales du Midi", VI, p. 465-493.

MEYER, Paul, 1867, *Le salut d'amour dans les littératures provençale et française,* "Bibliothèque de l'École des Chartes", XXVIII (III 6ª sèrie), p. 124-170.

MEYER, Paul, 1891, *Nouvelles catalanes inédites,* "Romania", XX, p. 193-215.

MONSON, Don Alfred, 1981, *Les "Ensenhamens" occitans. Essai de définition et de délimitation du genre*, París, Klincksieck, col. "Bibliothèque française et romane", sèrie: "C. Études littéraires", 75.

MOUZAT, Jean, 1965, *Les poèmes de Gaucelm Faidit. Troubadour du XII^e siècle*, Édition critique, París, A. G. Nizet, col. "Les classiques d'oc".

MÜLLER, Erich, 1930, *Die Altprovenzalische Versnovelle*, Halle, Niemeyer; reimpressió, Ginebra, Slatkine Reprints, 1976, col. "Romanistische Arbeiten", 15.

NEILSON, A., 1900, *The Purgatory of Cruel Beauties,* "Romania", XXIX, p. 85-93.

NIESTROY, Erich, 1914, *Der Trobador Pistoleta* herausgegeben von.... *Der Trobador Guillem Magret* herausgegeben von Fritz NAUDIETH, Halle, Niemeyer, col. "Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie", 52.

OBRADOR, M. – RUBIÓ LLUCH, A., 1903, *Notícies de dos manuscrits d'un Lançalot català*, "Revista de Bibliografia Catalana", III, p. 5-25.

O'HARA TOBIN, Prudence Mary (ed.), 1976, *Lais anonymes des XII^e et XIII^e siècles*, Ginebra, Droz, col. "Publications romanes et françaises", CXLIII.

PACHECO-RANSANZ, A., 1988, *La narració en primera persona en els segles XIV i XV: notes per a una reavaluació crítica*, dins *Actes del cinquè col·loqui d'estudis catalans a Nord-Amèrica*, Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, p. 99-110.

PARDUCCI, Amos, 1942, *La "lettera d'amore" nell'antica letteratura provenzale*, "Studi Medievali", N. S., XV, p. 69-110.

PECK, Russell A., 1980, *John Gower. Confessio Amantis*. Edited by..., Toronto – Buffalo – Londres, University of Toronto Press, col. "Medieval Academy Reprints for Teaching".

PIROT, François, 1972, *Recherches sur les connaissances littéraires des troubadours occitans et catalans des XII^e et XIII^e siècles*, Barcelona, Real

Academia de Buenas Letras, col. "Memorias de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona", t. XIV.

POE, E. W., 1990, *Another "salut d'amor"? Another "trobairitz"? In Defense of "Tanz salutz et tantas amors"*, "Zeitschrift für romanische Philologie", CVI, p. 314-337.

REINHARD, J. R., 1923, *Le roman d'Eledus et Serena*, Austin, Texas.

RICKETTS, Peter T., 1976, *Le Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud, tome V (27252T-34597)*, éditée par..., Leiden, E. J. Brill.

RICKETTS, Peter T., 1989, *Le "Romans de mondana vida" de Folquet de Lunel: édition critique et traduction*, dins *Miscellanea di studi in onore di Aurelio Roncaglia* a cinquant'anni dalla sua laurea, Mòdena, Mucchi, vol. III, p. 1121-1137.

RIQUER, Isabel de, 1989-1990 (1991), *Giraut de Bornelh en las obras de Ramon Vidal de Besalú y Jofre de Foixà*, "Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona", XLII, p. 161-184.

RIQUER, Isabel de 1992a, *Les poèmes narratifs catalans en "noves rimades" des XIVe et XVe siècles"*, dins *Des "nòvas" médiévales aux nouvelles occitanes modernes*, "Revue des Langues Romanes", XCVI, p. 327-350.

RIQUER, Isabel de, 1992b, *Giraut de Bornelh chez les grammairiens et les troubadours catalans du XIII^e siècle*, dins *Contacts de langues, de civilisationset intertextualité. III^e Congrès International de l'Association Internationale d'Études Occitanes, Montpellier, 20-26 septembre 1990*, Montpeller, p. 1089-1103.

RIQUER, Isabel de, 1995a, *Jaufré Rudel y los "prechs d'amor"*, dins *Medioevo y Literatura. Actas del V Congreso de la Asociación Hispánica de Literatura Medieval (Granada, 27 septiembre – 1 octubre 1993).* Edición de Juan Paredes, vol. IV, Granada, p. 151-164.

RIQUER, Isabel de, 1995b, *Géneros trovadorescos en el "Jaufré"*, dins *La narrativa in Provenza e Catalogna nel XIII e XIV secolo*, Pisa, Edizioni ETS, p. 11-40.

RIQUER, Isabel de, 1996, *Paulet de Marselha. Un provençal a la cort dels reis d'Aragó*, Barcelona, Columna, col. "La flor inversa", 2.

RIQUER, Isabel de, 1997, *La réception du Graal en Catalogne au Moyen Âge*, dins Marie-Madeleine Fragonard – Caridad Martínez (eds.), *Transferts de thèmes, transferts de textes. Mythes, légendes et langues entre Catalogne et Languedoc*, Barcelona, PPU, p. 49-60.

RIQUER, Martín de, 1955, *Los problemas del "roman" provenzal de "Jaufré"*, dins *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel* par ses amis, collègues et élèves, París, Société École des Chartes, col. "Mémoires et Documents", vol. II, p. 435-461.

RIQUER, Martín de, 1968, *Les chansons de geste françaises*, 2e édition entièrement refondue, trad. fr. París, Nizet.

RIQUER, Martín de, 1971, *Guillem de Berguedà*, 2 vols., I. *Estudio histórico, literario y lingüístico*, II. *Edición crítica, traducción, notas y glosario*, L'Espluga de Francolí (Tarragona), Abadia de Poblet, col. "Scriptorium Pupuleti", 5, 6.

RIQUER, Martín de, 1975, *Los trovadores. Historia literaria y textos*, 3 vols., Barcelona, Planeta, col. "Ensayos / Planeta de lingüística y crítica literaria", 34, 35, 36.

RIQUER, Martí de, 1980 (1964), *Història de la literatura catalana*, 3 vols., segona edició corregida, Sant Joan Despí (Barcelona), Ariel, col. "Clàssics Catalans Ariel".

ROQUES, Mario, 1975 (1952), *Les romans de Chrétien de Troyes*, édités d'après la copie de Guiot (Bibl. nat. fr. 794), I. *Erec et Enide* publié par..., París, Honoré Champion, col. "Les classiques français du moyen âge", 80.

RUBIÓ BALAGUER, Jordi, 1932, *Les versions catalanes de la llegenda del bon comte de Barcelona i l'emperadriu d'Alemanya*, "Estudis Universitaris Catalans", XVII, p. 250-287; reimprès dins Jordi Rubió Balaguer, *Història i historiografia* (= *Obres de Jordi Rubió i Balaguer*, vol. VI), Montserrat, Publicacions de l'Abadia de Montserrat – Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya, 1987, col. "Biblioteca "Abat Oliba"", 58, p. 268-316.

RUBIÓ LLUCH, Antoni, 1908-1921, *Documents per l'història de la cultura catalana mig-eval*, 2 vols., Barcelona, Institut d'Estudis Catalans.

SCHUTZ, A. H., 1945, *The Romance of Daude de Pradas called "Dels Auzels Cassadors"*, Columbus, Ohio.

SPERONI, G. B., 1974, *Il "Consaus d'Amours" di Richard de Fournival*, "Medioevo Romanzo", I, p. 217-278

STICNEY, A., 1879, *The Romance of Daude de Pradas on the Four Cardinal Virtues*, Florència, Würtenberger.

STRONSKI, Stanislas, 1906, *Le troubadour Elias de Barjols*. Édition critique publiée avec une Introduction, des Notes et un Glossaire par..., Tolosa

de Llenguadoc, Privat, col. "Bibliothèque Méridionale", 1 a sèrie, t. X; reimpressió, Nova York – Londres, Johnson Reprint Corporation, 1971,

SUCHIER, Hermann, 1883, *Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache*, Halle, Niemeyer.

SUCHIER, Hermann, 1897, *Über Eledus und Serena,* "Zeitschrift für romanische Philologie", XXI, p. 112-127.

SUWE, Ingegärd, 1943, *La Vida de Sant Honorat, poème provençal de Raimon Feraud*, publié d'après tous les manuscrits par..., Uppsala, A. B. Lundequistska Bokhandeln.

TAVERA, Antoine, 1978, *"Le Chansonnier d'Urfé et les problèmes qu'il pose"*, dins *Actes du VII^e Congrès de Langue et Littérature d'oc*, "Cultura Neolatina", XXXVIII, p. 233-249.

TAVERA, Antoine, 1992, *La table du chansonnier d'Urfé*, "Cultura Neolatina", LII, p. 23-138.

TEULAT, Roger – PUYGRENIER, Annick, 1988, *Raimon Vidal de Bezaudun. "Abril issi'e mays intrava". Ensenhamen au jongleur*, édition du texte critique de Wilhem Bohs, 1904, par..., Cournon d'Auvergne, Éditions Orionis.

VAN DER HORST, Cornelius Henricus Marja, 1974, *Blandin de Cornuailles.*Introduction, édition diplomatique, glossaire, La Haia – París, Mouton.

VIDAL ALCOVER, Jaume, 1976, *"El déu d'Amor caçador". Edició d'un text en noves rimades del segle XIV*, a cura de..., "Universitas Tarraconensis", I, p. 155-176.

ZUFFEREY, François, 1987, *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux*, Ginebra, Droz, col. "Publications romanes et françaises", CLXXVI.

MODALITATS LITERÀRIES AL "TIRANT LO BLANC"

Anton-Maria ESPADALER
Universitat de Barcelona

Les idees de Martorell sobre la literatura les trobem de bon començament a la "Dedicatòria", que és, com se sap, un plagi en tota regla de la que va fer Enric de Villena per al cavaller valencià Pere Pardo de la Casta, en brindar-li *Los dotze treballs d'Hèrcules*. Villena pensava en el semidéu que interessà tant al segle XV, com ha explicat Pedro M. Cátedra (1993), pel seu doble caràcter d'heroi fort i savi, posseïdor de *fortitudo* i *sapientia*, virtuts que, presentades en diverses variants, afecten força els personatges de Martorell, i singularment Tirant. Aquest centre d'interès es concreta en els capítols 180-186, en els quals l'emperadriu i Carmesina debaten sobre quina cosa és millor, si saviesa o ardiment.

Ara bé, aquesta no és la qüestió que preocupi Martorell en aquests moments inicials, sinó que a Martorell li interessa de col·locar bé el lector davant de la ficció ja acabada –com pensa Riquer (1990: 180; 1992: 169)–, o a punt d'estrenar-se, com també pot deduir-se rectament de la frase final de la "Dedicatòria", seguint en això el seu admirat Ramon Muntaner, o, com recorda el mateix Riquer, el traductor d'un llibre que empra a pleret (Veg. Pujol, 1997): Jacme Conesa. Tingui's present que considerada la manera de treballar dels medievals, una declaració d'aquesta mena no suposa la inexistència de materials preexistents.

L'important, al bell principi, és que Martorell col·loca l'infant don Ferrando de Portugal – i tot lector –, davant d'una història que es troba en la mateixa línia que les que han tractat "poetes e hystorials"; els quals serien, per tant, els models dels que es reclama Martorell, mentre que demanaria per al seu heroi l'equiparació amb els protagonistes dels llibres de poetes i historiadors. Aquesta qüestió, però, on s'enfoca més extensament és al "Pròlech".

Pel que es diu allí, el *Tirant* hauria estat escrit prenent com a centre un personatge exemplar a l'altura de grecs, de llatins i dels sants, sobre el qual es podria projectar també la fabulació pròpia dels poetes, assegurant-se, doncs, altra vegada la distinció de la dedicatòria.

I això vol dir clarament que Martorell proposa al lector una obra que quant al que es narra pot competir, d'entrada, al mateix nivell que els cronistes, sense que hàgim de cometre la ingenuïtat de creure que es vagi a comportar com un historiador, o que pretengui fer passar per real el que és inventat (Veg. Hauf, 1989). De cap manera. El que fa Martorell és fer entendre al lector que del que va a llegir en treurà el mateix profit que d'una crònica. En aquest cas, la necessitat de posseir el cavaller "fortitud corporal e ardiment", que és un profit extraïble perquè els exemples que explica més que trobar-se en la realitat –que en bona part també–, hi remeten inconfusiblement. Tan és així que Rafael Beltran Llavador (1993) ha pogut demostrar que el *Tirant* és més versemblant que les biografies de cavallers reals (veg. sobre la qüestió també Espadaler, 1984).

Però al mateix temps, Martorell esmenta "les faules poètiques –les "poètiques ficcions" de l'autor del *Curial*- de Virgili, d'Ovidi, de Dant". La qual cosa implica, crec, no tant el donar entrada a la lliure ficció, sinó més aviat de suggerir el tractament elevat, artísticament i moralment, d'una peripècia que mai no deixa de tenir els peu en formes de la realitat.

Si fèiem cas al que plagia Martorell d'Enric de Villena, Martorell escriuria per la mateixa raó: si un ho feia per satisfer els desitjos de Pere Pardo de saber coses sobre Hèrcules, l'altre recorria a la mateixa fórmula per omplir la curiositat de l'infant portuguès sobre "aquell tan famós cavaller... apellat Tirant lo Blanch". De fet, Martorell manté aquesta ficció, segons la qual el *Tirant* seria un encàrrec, en el primer i el segon paràgrafs de la dedicatòria. Però de cara a tenir en compte la càrrega ideològica de la novel·la – que es fa visible d'entrada als capítols anglesos (Veg. Espadaler, 1998) –, em sembla que no és gens menyspreable l'afirmació que Martorell escriu per un motiu

superior: "com ja yo sia per mon orde obligat manifestar los actes virtuosos dels cavallers passats, majorment com en lo dit tractat sia molt stesament lo més de tot lo dret e orde de armes e de cavalleria". Si Bernat Metge s'havia presentat com a intel·lectual, Martorell, reprenent to i paraules d'alta transcedència (vegin-se, per exemple, els pròlegs d'Eiximenis al *Crestià*, o al *Dotzè*), es presenta com a cavaller. S'imposa, doncs, veure-hi una certa voluntat paròdica en aquests mots.

I el que tampoc no deixa de ser important, escriu pensant en la situació del seu orde – "Antigament..."–, i amb una finalitat que només pot ser atesa i entesa des del seu estament. Es diu, en efecte, a la "Dedicatòria" i al "Pròlech", fent referència al profit que n'ha de treure l'infant, "lo fruyt que·s pertany" i que l'obra persegueix: "movent los coratges e no dubtar los aspres fets de les armes" ("Dedicatòria"), per tal que els cavallers que llegissin el "tractat", "en les batalles fossen forts e animosos e no haguessen terror de la vista dels enemichs" (Pròlech").

Així doncs, aquest llibre que pretén d'infondre valor – contemplat tanmateix com una qualitat en crisi –, presuposa un lector masculí i militar: un cavaller. Per si no n'hi hagués prou quant a la especificitat masculina i militar del contingut del llibre, en el resum argumental que fa Martorell al principi de la dedicatòria, només té en compte, en consonància amb la finalitat que anem dient, els fets d'armes de Tirant. I calla absolutament els aspectes festius i sentimentals de la novel·la.

La qual cosa planteja un seriós problema, car les primeres notícies que tenim sobre la recepció del *Tirant*, només set anys després de l'edició de Nicolau Spindeler, en els cèlebres versos de Jaume Gassull a *Lo somni de Joan Joan*, indiquen que els seus primers i principals lectors van ser dones. I en cap cas no ha d'oblidar-se que al colofó es diu que s'acabà el llibre "a pregàries de la noble senyora dona Ysabel de Loriç". És possible, doncs, que entre 1460 i 1490, pel *Tirant,* no hi hagi passat solament el temps.

Sigui com sigui, per tot el que he anat dient fins ara semblaria que el *Tirant* és un llibre extraordinàriament seriós, escrit realment amb ferma i única voluntat exemplaritzant. La realitat és que a la dedicatòria són observables algunes notes que atenuen aquesta seriositat, i que filtren una innegable ironia. La primera és d'ordre personal, i s'inclou dins de la *captatio benevolentiae*: " E jatsia considerada la mia insuficiència e les curials e familiars occupacions qui obsten, e les adversitats de noÿble fortuna qui no donen repòs a la mia

pensa ". Les "curials e familiars occupacions" – fórmula que recorda la que Ferran Valentí dedicà a Bernat Metge, i que ara com ara hem de creure que es tracta d'un esment magnificat del càrrec de cambrer que ocupà a Nàpols (Villalmanzo,1995: 186) –, i la "noÿble fortuna" que compartirà amb el seu heroi, i que dificulten la dedicació a la literatura, si fem cas del que explica Chiner (1993), i dels documents que aplega el mateix Villalmanzo, més els que havien editat tots dos junts (Villalmanzo-Chiner:1992), pels volts de 1460 i fins a la mort de Martorell, no són altres que les conseqüències dels conflictes amb la justícia, amb els prestamistes, les bandositats, tal vegada el bandolerisme, i la manca de domicili fix, i tot plegat no per un esperit bohemi que malgrat tot no descartaria. Fins al punt que si concedim que el *Tirant* no pot escriure's sense biblioteca, hom es pregunta on i com treballava Martorell, que "passava moltes necessitats" i a qui Martí Joan de Galba, potser entre d'altres, "li prestava dinés sovent" (Chiner, 1993: 149).

La segona és la ficció, que tanmateix Marinesco (1979) recomanava de prendre al peu de la lletra, de la traducció de l'anglès al portuguès i d'aquí "en vulgar valenciana". Uns passos que ja adverteixen sobre la nul·la credibilitat del trajecte, car caldria concloure, en tot cas, que la versió més idònia per dedicar a un infant portuguès seria la del mig. Així i tot, es marca ací un recorregut molt professional, que assenyala l'existència d'un punt de partida escrit, del qual depèn el *Tirant*. Aquest punt és, naturalment, el *Gui de Warwick*, una obra que hem de relacionar amb la cort d'Avis, especialment oberta a les produccions angleses des de la vinguda de Felipa de Làncaster, per tal com la història era coneguda en aquesta cort en temps de Martorell (Veg. Nascimento, 1994).

La tercera es deriva de l'opció pel valencià: "per ço que la nació d'on yo só natural se'n puxa alegrar e molt ajudar per los tants e tan insignes actes com hi són". Afirmació que se'ns presenta com un complement a les fetes anteriorment sobre el destinatari, mentre que el que ve a continuació afegeix noves notes al sentit del llibre. (Sobre el pròleg i la dedicatòria, veg. Limorti, 1993).

En efecte, Martorell parla d'un destinatari que amb el *Tirant* s'alegra i s'ajuda. La qual cosa vol dir, rebaixant l'abast del que s'ha dit, que la finalitat primera del *Tirant* és la de distreure, de procurar amenitat, que és, d'altra banda, la finalitat pròpia de la literatura cavalleresca, i que Boccaccio al *Corbaccio* blasma per banal i pornogràfica (Bruni, 1990: 92), quan col·loca entre les lectures ínfimes "i romanzi franceschi...di Lancellotto e di Ginevra e

di Tristano e d'Isotta, e le loro prodezze e i loro amori e le giostre e i torniamenti e le semblee".

Entreteniment, però, acompanyat d'una part útil. ¿De quina utilitat es tracta? Si recordem el debat entre Metge i Tirèsies sobre la literatura, retindrem que, reproduint el pensament de Boccaccio, el savi orb exposava les raons per les quals menysprear la literatura vulgar en tant que allunyada de les deus que infonen moral i saviesa, de la qual la literatura de temàtica cavalleresca n'és un acabat emblema. És obvi que Martorell, emparant-se darrera de tants noms – Virgili, Ovidi, Dant, Titus Livi, les Escriptures – procura de protegir la seva obra, de defensar-la contra tanta sospita de banalitat. És més, la novel·la és situada en una òrbita on comparteix qualitats pròpies de l'alta literatura. Ara, la seva missió no és fer pensar, ni divulgar una doctrina, ni conduir el lector cap a espais de transcendència. La funció primera és la d'entretenir,i això implica que a la novel·la només hi caben aquelles formes de saber que interessen als laics en la seva dimensió mundana, o sia en la dimensió en què es produeix l'entreteniment. Per tant es tracta d'un saber més aviat d'ordre pràctic, atent a les regles de la societat, a l'experiència de vida. Un saber que s'exhibeix, com ensenya la novel·la i el poema de Gassull, en les dinàmiques corteses de la qüestió, dels freqüents discursos al voltant d'un tema, de la representació teatral, com a l'entremès del rei Artús, en les prèdiques, en les embaixades, en les lletres, a taula... Un saber que decora les conductes, però que no les funda ni se'n fa responsable, altrament duria els personatges cap a una comprensió tintada d'al·legoria, a una constitució poc carnal i força arquetípica, i a una acció guiada pel didactisme. La novel·la no nega el saber superior dels filòsofs, en nom del qual combaten Boccaccio i Tirèsies, simplement no té interès a debatre-hi, i menys en igualtat de condicions. Si hi recorre, en fa un ús en to menor, que fa que el que s'exposa a la novel·la sigui irrecuperable des de dalt, on hi hi el seriós saber clerical. De fet, i el *Tirant* n'és un bon exemple, aquest saber útil, societari, no abstrús, on es fa fort, i on més convenç és en el refrany i els seus adlàters, o sia, per dir-ho amb García Hortelano, en la "gramática parda". I alguna cosa ha de voler dir que el rei dels refranys al *Tirant*, com després al *Quijote*, sigui una criatura que no es caracteritza per la seva elevació intel·lectual (Veg. Renedo, 1997).

Si escriure vol dir entretenir tot transmetent un saber mundà que s'aboca a la vida, d'on prové, debades cercaríem en la novel·la, en el *Tirant*, pàgines de dens pensament. Si escriure comporta alegria i aporta un saber,

mundà i laic, vol dir que per escriure hom ha de recórrer – i més si els models són inexistents – a les modalitats literàries on són possibles ambdues coses, o almenys on aquesta mena de saber pugui aparèixer amb naturalitat. Abocats al real, a la vida, tant el plaer com el saber, la novel·la resultarà més o menys reïxida si sap integrar en una sola unitat els diferents espais en què aquestes condicions es donen. La seva capacitat de convicció, la seva versemblança, el seu valor estètic dependrà en gran mesura d'aquest lligam i d'aquest trasllat respecte de les modalitats literàries en què es basi.

Això vol dir que Martorell per tal de garantir el valor literari de la seva operació ha de fer evident a l'oïdor el domini de les diverses modalitats que contribueixen a la construcció del *Tirant*. I que, per tant, com més s'aproximi als seus seus models més reïxits i més reconeguts, com més capaç sigui d'acollir-los, més garanties tindrà per assegurar el valor estilístic del *Tirant*. La qual cosa ens condueix a una afirmació que sense aquests pressupostos podria resultar sorprenent: justifiquem la necesitat del plagi. Perquè entenem que la incorporació de textos d'altri, garanteix la qualitat literària del *Tirant*, i la capacitat artística de Martorell, i converteix la novel·la en un instrument on adquirir també, a través de la seva realització com a cas pràctic, un cert domini del literari, i un cert saber. Al *Tirant*, doncs, s' aprèn a tenir valor, però també s'aprèn literatura. Un cert ús de la literatura, almenys. Aquell que el lector del *Tirant* pot necessitar versemblantment en la seva vida en societat.

No ha d'estranyar, doncs, que la novel·la es presenti com un gènere que fagociti d'altres modalitats literàries, i que les faci servir i les transformi en el seu si al servei d'un projecte nou i que no té encara un estatus definit. Perquè cal tenir sempre present això: davant de Martorell, com davant de l'autor del *Curial,* hi ha molta literatura, però no hi ha cap llibre que doni la pauta a seguir. La novel·la, el *Tirant* – el cas de l'anònim és diferent, però no gaire dissímil – es basteix a partir a partir de retalls de literatura preexistent. Aquests retalls és el que he estat anomenant, inspirant-me, en els "modi narrativi" que Mario Baratto (1984) descobria al *Decameron*, modalitats literàries.

Al *Tirant*, sense voluntat de ser exhaustiu, i sense que l'ordre impliqui cap mena de jerarquia, són les següents:

1. La crònica. La crònica proporciona el marc general, i en aquest moment del XV coincideix, tot i que no s'hi confon, amb la biografia cavalleresca. La crònica va entesa com a narració d'actes – primordialment fets d'armes – dignes de recordació – cosa que el pròleg i la dedicatòria confirmen –, narrats

de conformitat a les lleis de l'experiència. La garantia del treball del cronista, allò que el fa sentir superior al creador de ficcions, o a qui se sotmet als artificis literaris –com per exemple la rima- és que la seva matèria el preexisteix, i que, per tant, ha d'ajustar-s'hi i no inventar. Aquest és un a priori que els novel·listes no abandonaran fàcilment. Martorell escriu els actes gloriosos d'un cavaller aparentment existent; l'autor del *Curial* assegura escriure "sens daurar les letres", i optant per la història contra Homer.

Amb tot convé no oblidar que els novel·listes no pretenen d'enganyar el lector, ni de comportar-se únicament com a historiadors. La història explica esdeveniments que poc o molt alteren la realitat. Però no els explica tots. Destaca els personatges que hi intervenen, però només es fixa en els seus actes quan es vinculen directament als fets. La història té preferentment i gairebé exclusivament una dimensió pública. Com la biografia, que només retrata el personatge quan aquest actua dins d'un esquema general exemplaritzant.

Tirant, de retorn d'una de les seves campanyes contra els turcs (capítol 282), escolta com un savi recita, mentre l'heroi dina, les gestes que ha fet fins aleshores. La lectura dura tres hores. Tirant, però, només escoltava fets, "les cavalleries que Tirant fetes havia", i que com a molt podien també incloure, a més d'accions de combat, decisions estratègiques, resums d'arengues, d'ambaixades, de tractes: "racont de grans gestes", en definitiva. Tirant escolta un historiador. Nosaltres ho sabem perquè ens ho diu un novel·lista.

La novel·la i la crònica no poden confondre's des del moment que a aquesta dimensió pública, a la qual no pot renunciar ja que és on es gesta la heroicitat, s'entremescla amb una dimensió privada, endinsant-se en el seguiment dels personatges, i continuo pensant que com a resposta a una expectació (Veg, però, Siviero, 1997:213) que la mateixa crònica havia ajudat a crear.

El que distingeix la manera de fer de Martorell és que aquesta decisió sigui tan extrema, tan lliure, no limitant-se a indicar accions, sinó acceptant el repte de descriure-les. Que el domini del privat tingui un desenvolupament tan íntim, i que contrasti tan sovint, com un contrapunt sorneguer de l'heroicitat, amb l'aparença pública. Que aquest combat entre l'*être* i el *paraître* hagi arribat fins i tot a escandalitzar. No dubto tampoc a relacionar aquest contrast amb el to de comèdia de bona part del llibre, així com a atribuir-li la principal significació moral.

2. *Els llibres de viatges.* Els llibres de viatges participen dels recursos de la crònica i de la biografia en la mesura que narren una trajectòria vital. Els llibres de viatges satisfan el gust per l'exòtic, que és un aspecte que la novel·la acull, i al mateix temps proporcionen espai al que en podríem dir l'anotació antropològica.

Al mateix impuls es deu que Martorell adopti en alguna ocasió el que Francisco López Estrada en diu el "ritmo retórico del libro de viajes" (1993 : 463. Veg. també, Ruiz Doménec, 1997), que es concreta en el *laus loci* en el capítol en què l'aparició d'un frare d'Espanya la baixa, dóna lloc a l'elogi de València. Un elogi, per cert, ple de crítiques, i que sembla tenir ben present el preàmbul del *Regiment de la cosa pública.*

Però el llibre de viatges no només recull anècdotes o notícies sobre llocs i persones remarcables, garantides per l'experiència personal de qui escriu, sinó que des de Marco Polo (Veg, Olschki, 1937; Rubio Tovar, 1986) inclou l'explicació de meravelles. Que poden ser de moltes classes i abraçar terrenys d'allò més divers, i que posa en contacte el viatger, en un món de límits imprecisos, amb les forces sobrenaturals o ignorades de la natura, o, senzillament, amb un món regit per altres lleis. A aquesta pressió, a aquesta demanda de meravella caldria atribuir, sospito, que un llibre essencialment versemblant com el *Tirant* aculli la història fabulosa del cavaller Espèrcius.

3. *La lírica.* Aquest aspecte és inexcusable, i és comprensible que sigui així, des del moment que som en una tradició on, des dels seus orígens, la lírica és de "maior auctoritat", per dir-ho com Ramon Vidal de Besalú, que no pas la narrativa. Des de la tradició laica, cortesa, la lírica significa el cim de la literatura. Per tant, és lògic que els prosistes no se'n puguin desprendre. Així, no només omple l'univers sentimental dels protagonistes, els quals són modulats i a la vegada mesurats en aquest terreny segons les convencions líriques, segons graus d'adhesió, rebuig o desconfiança, sinó que els prosistes hi recorren per reforçar els seus discursos. La qual cosa es pot produir directament, o sia incorporant tot un poema, o algun fragment, com fa Martorell amb Cerverí – recitat sense dir de qui es tracta per Carmesina al capítol 172 –, o l'autor del *Curial* amb *Atressi com l'orifany,* de Rigaut de Barbezilh, que atribueix al seu protagonista. O pot ser indirectament i també fragmentària, com l'Ausiàs March que apareix en el parlament de la comtessa de Vàroich al capítol 3 – "Oh mort cruel! ¿Per què véns a qui no·t vol e fuigs als qui·t desigen?", i que amb lleugeres variacions repeteix l'emperador al

capítol 236 (Sobre la presència de March, veg. Mc Nerney, 1983)–, i que reapareix al capítol 163 de la mà de Plaerdemavida: "Almenys que passàs ma trista vida en dorment!".

L'autor del *Curial*, si no m'erro, narra l'abandó del protagonista infant al servei del marquès de Montferrat a partir de la reelaboració del poema de Peire Ramon de Tolosa *Si com l'enfas qu'es alevatz petitz*. O en el *Tirant*, al capítol 319 el rei Escariano acabat de ser fet presoner es refereix a la seva dissort recordant el gran poema que la tradició autòctona llega sobre la situació del cavaller capturat en batalla: "Senyors, puix a la fortuna plau que·n tal cars vengut sia...". Per no esmentar la conversió en marbre de versos de Corella per a més solemnitzar la tomba de Tirant i Carmesina, al capítol 485.

Caldria considerar també la presència d'un gènere tan característic com el *plany*, per exemple en la lamentació que fa l'emperador per la mort de Tirant al capítol 472, o el record de l'*alba* en alguns episodis amorosos.

4. *L'eco de la predicació.* Amb aquesta denominació englobo totes aquelles modalitats emparentades amb l'ús públic i solemne de la paraula, i que responen a un codi perfectament recognoscible pel lector. Cal, doncs, contemplar, en primer lloc, el *sermó*, entès en un estricte sentit tècnic, gens llunyà de com el trobem a sant Vicent Ferrer o a Francesc Eiximenis. Així és com el reprodueixen els novel·listes: el sermó del Sanglier al llibre tercer del *Curial*, o el sermó de frare Joan ferrer al capítol 403 del *Tirant*. El sermó té una variant distingida en l'*oració*, com la que "dix Tirant davant lo *Corpus Domini*", i que constitueix el capítol 468, o les de caràcter més civil que es troben als capítols 387, "La oració que Tirant féu a la sua gent d'armes", i 402, de títol pràcticament idèntic. La variant militar de tot plegat és l'*arenga*, un recurs molt emprat en el *Tirant*, atès que segons la concepció de la guerra de Martorell l'arenga té per finalitat superar la por de la vista dels enemics. En el mateix grup també podríem incloure la *crida*, o sia la proclama pública d'alguna determinació cívica o militar per tal de fer conèixer, amb ànim normatiu, una decisió de govern.

5. *La qüestió.* La qüestió va entesa com un debat, en seu laica i sense voluntat de transcendència acadèmica, d'alguna matèria que permet de demostrar la cultura dels debatents, el seu enginy, el grau de moralitat, davant d'un públic, l'expectativa del qual és múltiple –moral, estètica, dialèctica, humorística...–, i,

de vegades, amb intenció de sotmetre el resultat a la decisió d'un jutge. L'exemple més eloqüent és el debat que es desenvolupa entre els capítols 180-186. La qüestió, no hi ha dubte, per la seva naturalesa, permet d'introduir en la novel·la aquella mena d'arguments, textos i autoritats que garanteixen la dimensió de seriosa utilitat enmig de l'entreteniment. La pauta li proporciona sens dubte el *Filocolo*, amb les famosíssimes *Quistioni d'amore*, on es demostra a bastament que problemes de la literatura vulgar – valgui l'exemple de la vuitena : Què és millor, estimar una noia noble i rica o una ni noble ni rica?- poden ser tractats amb una innegable volada.

6. *El tractat.* Entenc per tractat qualsevol mena de text doctrinal o informatiu. De fet, el *Tirant* és considerat com un tractat en la dedicatòria, i en manté l'estructura en un primer capítol de difícil justificació, que és, com se sap, un plagi del *Libre de l'orde de cavalleria* de Ramon Llull. Però no només és Llull qui hi és tingut en compte. Hi ha Honoré Bouvet i l'*Arbre de batalles*, hi ha els estatuts de l'orde de la garrotera, hi ha el *Regiment de prínceps* conegut com a *Lletra de reials costums*, que és l'epístola dotzena de les *Familiars* de Petrarca, a més de cites disperses d'Eiximenis.

7. *El teatre.* Són alguns els estudiosos que han advertit una forta empremta teatral al *Tirant*: Arthur Terry (1982), Mario Vargas Llosa (1969), Dámaso Alonso (1951), Giuseppe Grilli (1993, 1994) entre els més notables. No només s'observa en l'estructura d'alguns episodis que recorden la comèdia d'embolics – la comèdia, *tout court* –, sinó que el llibre recorre a l'espectacle teatral en més d'una ocasió; per exemple, en la ficció que féu la Viuda Reposada.

No ha d'estranyar, per tant, que el *Tirant*, com ha fet veure Rafael Beltran Llavador (1988), hagi influït també en una obra com *La Celestina* – i ja que hi som, ¿ no podria ser qualificat el *Tirant* de "Tragicomedia de Tirant y Carmesina"? De la mateixa manera que el *Decameron*, també ple de referències teatrals, ha influït en el teatre italià del segle XVI. Sovint al *Tirant*, a més, els personatges són espectadors d'esdeveniments que s'inciten a comprendre en la seva dinàmica teatral. I, de vegades, fins i tot ells mateixos i a consciència, esdevenen actors, com a l'entremès del rei Artús, al llarg del qual els personatges passen a representar-ne d'altres en funció d'un guió.

La teatralitat al *Tirant* abraça diverses formes. Des de la més elemental, que és el *mim*, o sia "il personaggio colto con rapida immediatezza nei gesti e nelle battute essenziali" (Baratto, 1984:248), que seria, posem per cas, el personatge del negre Lauseta als ulls de Tirant, o sia quan Plaerdemavida actua; o la intervenció de momos – d'aquests personatges característics que actuen durant les processons de Corpus, o en ocasió d'especials solemnitats –, als quals, crec, es deu el nom de Kirieleison de Muntalbà, segons dóna entenent un poema de Juan del Encina.

Però també hi hauríem d'incloure aquelles formes tan decisives a la darrera edat mitjana, com les representacions de la Roca, a Anglaterra, o els mateixos torneigs i passos d'armes. La seva funció seria la d'oferir una representació del món, a través de la guerra, entesa com a forma de vida noble i viscuda com a joc, que té per finalitat la de perpetuar un discurs sobre el poder, basat en la cavalleria. A través del combat esportiu es renovaria en participants i espectadors l'adhesió a un ben precís model político-cultural, alhora que s'afermaria la cohesió del grup (Stanesco, 1988). Sovint els personatges, com a la realitat, lluiten disfressats, afegint literatura a la literatura, fent de la pròpia vida un espectacle, apartant-la de la realitat més comuna, per projectar-la cap a un espai imaginari, només a l'abast dels cavallers: l'aventura.

8. *L'epistolografia.* Al *Tirant*, com al *Tristan* en prosa, s'escriuen moltes lletres. El decisiu, però, és que degut a l'impuls de la literatura sentimental, el gènere epistolar viu una autèntica moda que a finals de segle, amb autors com Rodríguez del Padrón, Diego de San Pedro o Juan de Flores, encara augmentarà més. És natural. És l'espai idoni, com va demostrar la *Fiammetta,* per a l'explanació cordial, per a l'anàlisi dels sentiments, per a la confessió. Juntament amb Boccaccio el gran model proporcionador de recursos en la confecció d'epístoles amoroses és Ovidi amb les *Heroides*. Hauf (1993) ha demostrat plenament els préstecs que Martorell pren de les *Heroides* en la correspondència dels seus personatges.

Un segon model epistolar el proporciona l'*albarà,* entès en el sentit exacte de cèdula de paper acreditadora d'un fet, i que tant pot contenir una matèria amorosa – com el que fa Estefania a Diafebus (capítol 147, sobre el qual Riquer, 1990:232-234) –, com bèl·lica – com els que fan els quatre

cavallers a les festes d'Anglaterra – capítols 68, 70, 71, 71ª- amb un lleó per missatge.

El tercer gran model epistolar el forneix un gènere molt específic, perfectament estructurat, que aporta un llenguatge propi i inconfusible, però que no gaudeix d'un reconeixement estrictament literari, com són les *lletres de batalla*. Aquest és un recurs que també utilitza l'autor del *Curial*, i sembla inevitable des del moment que hom pretén de reflectir la realitat cavalleresca del segle XV. Riquer (1963-1968) ha demostrat no només la importància d'aquest gènere al marge, publicant manta lletra de batalla, sinó que ha documentat les presències de lletres verídiques al *Tirant*, record de bregues del mateix Martorell.

I encara caldria considerar, dins del gènere epistolar, el *cartell de deseiximents* i el *breu*, com el del capítol 470: "Breu de comiat tramés per Tirant a la sua princessa".

9. *El conte.* De temps se sap que el *Decameron* aporta al *Tirant* detalls argumentals d'un cert relleu, com la història de Landolfo Ruffolo (II, 4), o la de Martuccio i Gostanza (V,2) que es detecta al passatge del naufragi de Tirant i Plaerdemavida. El llibre de contes per excel·lència, que tanta importància té en el *Curial* – marcat per la història de Guiscard i Guismonda –, i que apareix de sobte amb tota la literalitat al capítol 355, amb la primera frase del Proemi del *Decameron*: "Humana cosa és haver compassió dels afligits" (Umana cosa è aver compassione degli afflitti), no cedeix, però, els implícits estilístico-morals de la voluntat narrativa de Boccaccio.

Potser per això, l'impacte major el causa en el *Tirant* una narrativa breu, de pretensió estilística menor i encara menor voluntat moralística, emparentat amb l'exemplum i no gaire lluny del "fabliau", sobre el qual Martorell desplega la seva pròpia posició retòrica, moral i argumental. Aquest seria el cas de la història de Ricomana i Felip, i de la dama de Rodes, per exemple, que amb el seu to amoral propi de les facècies, ens durà al *Novellino*.

La novel·la, doncs, amb d'altres modalitats que hi podrien ser adduïdes, seria aquell lloc en el qual confluïrien diverses modalitats literàries, que serien emprades en funció d'un esquema biogràfic, en el qual s'articularien sense perdre mai les seves característiques definitòries.

BIBLIOGRAFIA

Alonso, Dámaso (1951), Tirant lo Blanc, *novela moderna,* "Revista valenciana de Filología", I, 179-215.

Baratto, Mario (1984), *Realtà e stile nel "Decameron",* Roma.

Beltran Llavador, Rafael (1988), *Paralelismos en los enamoramientos de Calisto y Tirant,* "Celestinesca", XII, 33-53.

(1993), Tirant lo Blanc *i la biografia cavalleresca,* "Actes del Symposion Tirant lo Blanc", Barcelona, 101-132.

Bruni, Francesco (1990), *Boccaccio. L'invenzione della letteratura mezzana,* Bolonya.

Cátedra, Pedro M. (1993), *Los* Doce trabajos de Hércules *en el* Tirant *(Lecturas de la obra de Villena en Castilla y Aragón),* "Actes del Symposion Tirant lo Blanc", Barcelona, 171-205.

Chiner, Jaume (1993), *El viure novel·lesc. Biografia de Joanot Martorell,* Alcoi.

Espadaler, Anton M. (1984), *Una reina per a Curial,* Barcelona.

(1998), *Milícia i sexualitat a la part anglesa del* Tirant, (en premsa).

Grilli, Giuseppe (1993), Tirant lo Blanc *e la teatralità,* "Actes del Symposion Tirant lo Blanc", Barcelona, 361-377.

(1994), *Dal Tirant al Quijote,* Bari.

Hauf, Albert (1989), *El parany historiogràfic: Notes al pròleg del* Tirant, "L'aiguadolç", 12-13, 13-31.

1993), *Tres cartes d'amor: contribució a l'estudi del gènere epistolar en el* Tirant lo Blanc, "Actes del Symposion Tirant lo Blanc", Barcelona, 379-409.

Limorti, Paül (1993), *Notes al pròleg i a la dedicatòria del* Tirant, "Actes del Novè Col·loqui Internacional de Llengua i Literatura catalanes", II, PAM, 147-158.

López Estrada, Francisco (1993), *El* Tirante *castellano de 1511 y los libros de viajes,* "Actes del Symposion Tirant lo Blanc", Barcelona, 441-470.

Marinesco, Constantin (1979), *Nouvelles recherches sur* Tirant lo Blanc, "Miscel·lània Aramon i Serra", I, Barcelona, 401-424.

McNerney, Kathleen (1983), *Tirant lo Blanc revisited: a critical study,* Michigan.

Nascimento, Aires A. (1994), *Leitura de príncipes: Gui de Warwick, um romance de cavalaria na corte de Avis,* "Oceanos", 17, 3-23.
Olschki, L (1937), *Storia letteraria delle scoperte geografiche,* Florència.
Pujol, Josep (1997), *De Guido delle colonne a l'Ovidi epistolar: sobre el rendiment narratiu i retòric d'unes fonts del* Tirant lo Blanc, "Anuari de l'Agrupació Borrianenca de Cultura", VIII, 133-174.
Renedo, Xavier (1997), *Raó i intuïció en Plaerdemavida,* BRABLB, XLV, 1995-1996, 317-360.
Riquer, Martí de (1963-1968) *Lletres de batalla,* ENC, Barcelona.
(1990), *Aprozximació al Tirant lo Blanc,* Barcelona.
(1992), *Tirant lo Blanch, novela de historia y de ficción,* Barcelona.
Rubio Tovar, Joaquín (1986), *Libros españoles de viajes medievales,* Madrid.
Ruiz Doménec, José Enrique (1997), *El viaje y sus modos: peregrinación, errancia, paseo,* BRABLB, XLV, 1995-1996, 259-272.
Siviero, Donatella (1997), *"Tirant lo Blanch" e la tradizione medievale. Echi testuali e modelli generici.* Messina.
Stanesco, Michel (1988), *Jeux d'errance du chevalier médiéval,* Nova York.
Terry, Arthur (1982), *El paper del personatge al* Tirant lo Blanc, "L'Espill", 16, 27-44.
Vargas Llosa, Mario (1969), *Lletra de batalla per Tirant lo Blanc,* Barcelona.
Villalmanzo, Jesús- Chiner, Jaime J (1992), *La pluma y la espada,* València.
(1995), *Joanot Martorell. Biografía ilustrada y diplomatario.* València.

L'ETRANGER DANS TIRANT LE BLANC

Jean-Marie BARBERÀ
Université de Provence

S'il est bien un sujet d'une actualité brûlante, c'est bien celui de l'étranger. Mais si l'altérité réveille chez certains de nos contemporains une réelle inquiétude, cette crainte renvoie à de vieux démons qui harcèlent les hommes depuis fort longtemps. Sans remonter à des âges immémoriaux, il nous a semblé opportun de sonder *Tirant le Blanc* sur ce point pour deux raisons au moins :

1. la première est que son auteur, Joanot Martorell, chevalier valencien du XV^e^ siècle, commence à écrire son roman chevaleresque en 1460, soit sept ans après la perte irrémédiable de Constantinople, prise par Mehmet II en 1453. L'Empire byzantin, qui n'était d'ailleurs plus qu'une fiction, a cessé d'être chrétien puisqu'il est incorporé à l'Empire ottoman, de confession musulmane. L'Europe chrétienne ignore encore qu'elle ne récupérera plus ce dernier avatar de l'Empire romain d'Orient.

2. la seconde est que Tirant le Blanc, le héros, est un Breton. Comme tel, c'est un étranger sur toutes les terres où ses pas le conduisent. Il se rend généralement dans des pays étrangers pour combattre des infidèles qui viennent soumettre des populations chrétiennes[1].

---

1. Seul son voyage en Angleterre ne répond pas à ce critère : il s'y rend pour faire ses premières armes et y être adoubé.

Par ailleurs, l'idée que la présence des étrangers peut pervertir la nation indigène apparaît très explicitement dans le roman. La seule mention qui soit faite à Valence, au chapitre 330, dit clairement que les maux qui toucheront la ville auront trois origines : les juifs, les musulmans et les nouveaux chrétiens.

> 01 – Aquesta noble ciutat vendrà per temps en gran decaïment per la molta maldat qui en los habitadors d'aquella serà. D'açò serà causa com serà poblada de moltes nacions de gents, que, com se seran mesclats, la llavor que eixirà serà tan malvada que lo fill no fiarà del pare, ni lo pare del fill, ni lo germà del germà. Tres congoixes ha de sostenir aquella noble ciutat, segons recita Elies : la primera de jueus, la segona de moros, la terça de crestians qui no vénen de natura, qui per causa d'ells rebrà gran dan e destrucció. (c. 330) [Cette noble ville tombera un jour dans une grande décadence à cause de la mauvaiseté de ses habitants. Et cela parce qu'elle sera peuplée de gens de moults nations ; s'étant mélangés, ils auront donné naissance à une si triste engeance que le fils ne fera pas confiance à son père, ni le père à son fils, ni le frère à son frère. Cette noble cité aura alors à subir, selon Élie, trois malheurs : le premier causé par des juifs, le deuxième par des maures, le troisième par des chrétiens qui ne le seront pas de naissance ; c'est à cause d'eux que cette ville souffrira dommages et destruction.]

On pourrait croire que les étrangers par excellence sont les ennemis de la foi chrétienne, mais nous verrons qu'il n'en est rien avec les haines dont sera l'objet Tirant dans l'Empire grec.

Il ne sera peut-être pas inutile de brosser à grands traits le parcours du héros, parcours essentiellement méditerranéen : après l'épisode londonien, il se hâte, accompagné de Philippe, fils puîné du roi de France, au secours du Maître de Rhodes, menacé par les Maures et les Génois, non sans passer au préalable par la Sicile. Il se livre ensuite à quelques incursions sur les côtes barbaresques, avant de répondre à l'appel de l'Empereur de Constantinople qui sollicite son aide contre les Turcs qui envahissent ses territoires. C'est dans l'Empire grec que se situe la partie la plus importante du roman ; là se combinent les exploits guerriers de Tirant et ses démêlés amoureux avec la princesse Carmésine. Puis une tempête le jette sur les côtes nord-africaines où il purge une espèce de purgatoire avant de fouler à nouveau les terres impériales et de

mourir. Il ne retrouvera sa patrie que *post mortem.* Comme on le voit, c'est hors de Bretagne que vont se tisser sa destinée et son ascension sociale.

Il nous faut remarquer que c'est au titre de chevalier que Tirant est conduit à abandonner la terre de ses ancêtres. On peut affirmer, sans risque d'erreur, que la chevalerie est probablement l'une des premières sociétés internationales. Elle se veut, en effet, universelle, puisque devenue une espèce de bras armé de l'église, elle ne connaîtra plus de frontière à l'intérieur de la chrétienté.

> 02 – Em dispondré, si mester serà, d'entrar en batalla, així vell com me só, per defendre la cristiandat e augmentar la santa fe catòlica, e per baixar la supèrbia de la mafomètica secta, ab pacte tal que ta excel·lència se regesca a mon consell, car, ab lo divinal adjutori, jo et daré gloriosa honor, e fer t'he vencedor de tots los teus enemics. (c. 10) : le comte-ermite, comme tout bon chevalier, doit défendre la chrétienté contre les musulmans. [tout vieux que je sois, je vais me préparer, si besoin est, à entrer en bataille, pour défendre la chrétienté, étendre la sainte foi catholique et rabaisser l'orgueil de la secte mahométane. Sous réserve que ton excellence se guide sur mon conseil, Dieu aidant, je te donnerai honneur glorieux et te ferai vaincre tous tes ennemis.]
>
> 03 – Senyor de molta reverència e santedat : la senyoria vostra deu saber que, la vespra de Sant Joan pus proppassat hagué un any, féu mostra lo Rei, e tots los qui eren en la ciutat, així dones com donzelles, e tots los oficis, e tots los estrangers que hi eren venguts de moltes parts de la cristiandat sabent les grans festes que s'hi aparellaven, com lo Rei hagués tramès molts reis d'armes, herauts e porsavants a notificar-ho per tot lo món. (c. 41) : Tirant raconte au comte-ermite les fêtes d'Angleterre, auxquelles ont participé des chevaliers de toute la chrétienté. [Très vénérable seigneur : votre sainteté doit savoir que, la veille de la Saint-Jean, non de cette année mais de l'an dernier, le Roi organisa une parade de tous ceux qui se trouvaient en ville, sans oublier les dames et les donzelles, les corps de métier au complet et l'ensemble des étrangers qui y étaient venus, de différentes contrées de la chrétienté, attirés par les grandes fêtes qu'on y préparait ; le Roi, en effet, avait envoyé une foule de rois d'armes, de hérauts et de poursuivants proclamer l'événement à travers le monde.]

Arrivés à ce stade, il nous faut dégager clairement les deux types d'étrangers que le roman nous offre, liés à deux grandes aires religieuses :

1. D'un côté nous avons l'Europe chrétienne, formée d'états souverains. On la retrouve sous le nom de *cristiandat*. Aux cc. 410 et 414 apparaît le terme de *Romania*, dont Soldevila nous précise dans son édition du roman que c'était un autre nom pour désigner l'Empire grec. Mais l'origine du mot lui-même indique qu'il s'agit d'un avatar du saint Empire romain, qui se confondait avec la chrétienté.

La foi commune donc, tout en n'effaçant pas la différence nationale, est un facteur d'intégration. Le royaume terrestre de Dieu abolit les frontières entre les états relevant de différents rois et princes féodaux (césars). Les chrétiens, *crestians*, sont et ne sont pas étrangers, selon que l'on se place dans l'espace césarien ou divin (cf. aussi exemple 03).

Les termes qui désignent l'étranger chrétien sont alors : *estranger* et *estrany*. Ce ne sont pas les seules distinctions à l'intérieur des frontières chrétiennes, mais nous verrons cela plus avant.

2. D'un autre côté, nous avons la terre des infidèles, la *pagania*, peuplée de païens, *gent pagana*, appelés aussi *moros, poble morisc, morisma, infels, gents bàrbares*. Il s'agit là d'étrangers absolus, puisqu'ils n'appartiennent ni au royaume de César ni à celui de Dieu. Ce sont les adeptes de la secte de Mahomet, les membres de la *mafomètica secta,* ennemis irréductibles de la chrétienté :

> 04 – perquè sia notori e manifest a tot lo món com aquests mals cavallers e infidelíssims crestians hagen pres sou dels infels, e ab mà armada, en companyia d'aquells sien venguts contra la crestiandat, per exalçar la *secta mafomètica* e per destruir la santa fe catòlica (c. 146) : l'Empereur vitupère la vilenie des chevaliers chrétiens qui font alliance avec les infidèles [pour qu'il soit notoire et manifeste à tout le monde que ces mauvais chevaliers et très infidèles chrétiens se sont mis à la solde des infidèles, et l'épée à la main, en compagnie de ceux-ci sont venus contre la chrétienté, dans le but d'exalter la *secte mahométane* et de détruire la sainte foi catholique] (cf. aussi exemple 02).

3. Mais il existe une troisième catégorie d'étrangers, qui n'ont pas de royaume sur terre, qui vivent donc sur des terres soit chrétiennes soit musulmanes et qui,

quoi qu'ils fassent ou disent, ne seront jamais chez eux nulle part dans le roman. Il s'agit des juifs, *jueus/juïes* :

> 05 – Com lo jueu li fon davant, lo Rei li demanà de quina terra era. « Senyor, dix lo jueu, segons he oït dir a mon pare, de llong temps ençà ell e tots los seus són estats vassalls de la senyoria vostra, e per aqueix me tinc jo. (c. 310) : les juifs sont installés depuis des générations hors de Terre Sainte. [Lorsque le juif se trouva devant lui, le Roi lui demanda de quelle terre il était. // « Sire, répondit le juif, d'après ce que j'ai entendu dire à mon père, depuis fort longtemps et sans interruption lui et tous les siens ont été vassaux de votre seigneurie, et je me considère comme tel.]

4. Ceci dit, les diverses frontières –territoriales ou religieuses– sont loin d'être absolument imperméables, ce qui, au gré des alliances ou des conquêtes et reconquêtes, modifiera constamment le paysage géopolitique et verra la naissance d'autres notions liées à celle d'/ÉTRANGER/ : on trouvera là, pêle-mêle, l'hérétique, *heretge*, le renégat, *renegat*, celui qu'on a chassé, *foragitat*, etc. Les Génois, alliés constants des infidèles, appartiennent aussi à ce groupe de gens traîtres à leur foi et/ou à leur prince :

> 06 – E los mals crestians de genovesos, sabent la pràtica del Mestre de Rodes e de sa religió, ab consentiment de dos genovesos cavallers de l'orde, qui estaven dins lo castell, los quals prengueren totes les nous de les ballestes e posaren-n'hi d'altres que eren de sabó blanc e de formatge, per ço que en lo temps de la necessitat ajudar no se'n poguessen. (c. 98) [Les Génois, ces mauvais Chrétiens, sachant la pratique du Maître de Rhodes et de sa Religion, agirent de connivence avec deux compatriotes, chevaliers de l'ordre, qui se trouvaient dans la forteresse. Ceux-ci retirèrent toutes les noix des arbalètes et les remplacèrent par d'autres en savon blanc et en fromage, afin qu'au moment où leurs frères en auraient besoin, elles ne leur fussent d'aucun secours.]
>
> 07 – E açò per causa dels cruels genovesos, qui solament los plau la glòria dels vençuts, e no dels vencedors, no tenint clemència ne pietat a llur proïsme crestià, ans fan part manifesta ab los infels. (c. 101) : les Génois apparaissent comme des traîtres dans Tirant le Blanc ; ils sont généralement dans le camp des infidèles. [et cela par la faute des cruels

Génois, qui ne courent qu'après la gloire qu'ils gagnent contre les faibles et non contre les forts : ils n'éprouvent nulle clémence, ni pitié aucune pour leurs frères chrétiens ; tout au contraire, ils s'unissent ouvertement aux Infidèles.]

Remarques sur les lexèmes relevant du champ sémantique de la notion d'/ÉTRANGER/ dans *Tirant le Blanc.*

Ces lexèmes relèvent de différents étymons que l'on peut diviser en trois groupes :

1. Ceux pour lesquels on trouve le sème {extérieur} :

a) *estrany*[2]
b) *estranger*[3]
c) *forà*[4]
d) *foraster*[5]
d) *pelegrí*[6]

---

2. Qui vient du latin EXTRANEVS 'du dehors, extérieur', 'qui n'est pas de la famille, du pays', surtout employé à l'époque impériale. Le mot est dérivé de EXTRA 'dehors, hors de', de EX exprimant l'idée de sortir.
3. Dérivé du précédent, s'applique à ce qui est d'un autre pays (par rapport au locuteur, puis par extension à ce qui n'appartient pas à un groupe familial, social ou à un ensemble (en parlant de choses).
4. Issu du bas latin FORANVS, 'qui dépasse à l'extérieur', d'où 'étranger', du latin classique FORIS 'dehors', s'applique d'abord à ce qui est à l'extérieur. Parallèlement, le mot a signifié 'qui vient de l'extérieur', éliminé au bénéfice d'*estranger.*
5. De FORASTERIVS, 'venant d'ailleurs, étranger', puis 'étranger dans une ville'.
6. Vient du latin PEREGRINVS « étranger » et « personne libre qui ne jouissait pas du droit de cité et du droit latin à Rome ». Il désignera celui qui voyage à l'étranger et, spécialement, dans la langue de l'Église, le voyageur qui traverse la vie terrestre considérée par métaphore comme un voyage loin du Ciel, vraie patrie du croyant, ainsi que le pèlerin qui se rend dans les Lieux saints.
   PEREGRINVS est un dérivé de l'adv. PEREGRI, PEREGRE, 'à l'étranger' (question VBI et QVO) et « de l'étranger » (question VNDE), avec le sens de 'qui voyage à l'étranger, qui vient de l'étranger, qui concerne l'étranger'. À basse époque apparaît une forme dissimilée PELEGRINVS, passée dans les langues romanes (fr. *pèlerin,* etc.). En celtique : britt. *pererin,* et en v. h. a. *piligrini.* 'partir de'.
   PEREGRE, qui a signifié 'en terre éloignée', est un composé de AGER ; mais le premier élément est discuté. Meillet y voit « un adjectif indo-européen **pero-* « lointain » (à vocalisme *e* normal dans les adjectifs thématiques indo-européens) qui se retrouve dans osq. *perum*

2. Celui qui relève du sème du bégaiement :
   a) *bàrbar*[7]
   b) *Barbaria*[8]
3. Ceux qui relèvent du sème {non chrétien} :
   a) *infel*[9]
   b) *pagà*[10]
   c) *moro*[11]
   d) *gentils*[12]
   e) *idòlatra*
   f) *jueu*[13]

'sans' et qui a son correspondant exact en skr. *parah* 'éloigné', cf. arm. *heri* 'lointain. D'autres linguistes voient dans PER- la préposition PER « à travers », ce qui est moins satisfaisant pour le sens.

7. Venant du latin BARBARUS, d'abord appliqué à tous les peuples autres que les Grecs et les Romains, avec le sens d''étranger' ; il est employé au figuré pour 'rude, grossier, inculte', en particulier pour qualifier un usage incorrect de la langue ; chez les auteurs chrétiens, il équivaut à GENTILIS (gentil) et à PAGANVS (païen). BARBARVS est repris du grec *barbaros,* qui désignait les non-Grecs, mot formé sur une onomatopée évoquant le bredouillement, l'expression incompréhensible ; le sanskrit *barbara* 'qui bredouille', utilisé au pluriel comme désignation des peuples étrangers, va dans le même sens. Comme on le voit avec le latin *balbus* (= 'balbutier'), l'onomatopée est d'un type bien attesté en indo-européen.
   Chez les chrétiens anciens, ce mot équivaut à GENTILIS, PAGANVS et désigne, surtout au pluriel, les étrangers à la civilisation chrétienne d'Europe occidentale. Avec la Renaissance, il développe des valeurs figurées et affectives, se disant de ce qui est inculte, non civilisé, d'une personne rude et cruelle. Repris en histoire et substantivé, le mot s'applique aux envahisseurs venus d'Europe centrale et du Nord, en majorité germaniques, par rapport au fonds celte romanisé des Gaules. Il est alors aussi adjectif *(les invasions barbares).*
8. Est emprunté au latin BARBARIA, employé à propos de l'Italie selon l'usage des Grecs, puis de tous pays en dehors de la Grèce et de l'Italie. Finit par désigner l'Afrique du Nord, comme le français *Barbarie* et l'italien *Barberia,* par confusion possible entre *bàrbar* et *bèrber,* habitant du Maghreb (Cf. aussi fr. *barbaresque*).
   La traduction castillane de 1511 traduit d'ailleurs le terme par 'Berbería', suivant en cela la réalité ethnique.
9. Son contraire n'est pas *fel,* réservé à la nomenclature féodale.
10. Du latin PAGANVS, 'paysan', s'applique normalement à une religion autre que le christianisme, le judaïsme et l'islamisme. Mais ici s'applique à la religion musulmane.
11. Du lat. MAVRVS, 'Africain', désigne d'abord l'habitant de l'ancienne Mauretania, région du nord de l'Afrique, puis au Moyen Âge, le conquérant musulman de la Péninsule ibérique.
12. Du lat. GENTILES, 'étrangers, païens', désigne –pour les juifs et les premiers chrétiens– les païens. À ne pas confondre avec son homonyme venant de GENTILIS, 'de famille, de race', qui signifie 'noble'.
13. Lat. IVDÆVM, gr. *ioudaios* 'de Juda', de l'hébr. *Yehudi,* de *Yehuda* 'Juda'.

Le paysage géopolitique tirantien

Ce paysage se divise en deux grandes zones : la première recouvre le terme de *crestiandat* à laquelle s'oppose l'espace occupé par les *moros* ou *infels*. Elle peut prendre le nom de *Romania* et la seconde celui de *Barbaria*. Il est à noter cependant que ces deux termes ont un sens moins général dans la mesure où le premier tend à ne désigner que l'Empire grec, tandis que le second ne représente que l'Afrique du nord.

Ces deux espaces géographiques qui forment deux camps s'affrontant d'un bout à l'autre de *Tirant le Blanc*, sont les plus irréductibles du roman. Mais il n'en demeure pas moins que des lignes de fracture parcourent les deux camps, tant le chrétien que le musulman. Bien sûr, ce qui se passe dans l'Empire grec nous intéresse au premier chef, car c'est là que se noue le destin de Tirant l'étranger. En tant que tel, il suscite des sentiments divers chez différents personnages du roman, sentiments dont nous brosserons la typologie et que nous tenterons d'expliquer.

Mais nous nous occuperons dans un premier temps de la grande fracture d'origine confessionnelle. On remarquera que les lexèmes contenant le sème {extérieur} que nous avons donnés plus haut renvoient essentiellement à l'extériorité géographique plutôt que religieuse, et qu'en ce sens ils signifient la notion d'/ÉTRANGER/ à l'intérieur du monde chrétien :

> 08 – E d'altra part, tramès correus per totes les ciutats e viles de son regne, que fossen fetes crides que tots los qui volguessen pendre sou, així de cavall com de peu, així estranys com del regne, que vinguessen en la ciutat de Trogodita, que allí los seria dat bon sou. (c. 409) : on veut lever une armée, et tous les volontaires sont les bienvenus, qu'ils soient du pays ou non. [D'autre part, il envoya des courriers dans toutes les villes et les bourgs de son royaume, pour battre le rappel de tous ceux qui étaient prêts à s'enrôler –chevaliers ou piétons, étrangers ou nationaux– et à rejoindre la ville de Troglodyte, où ils toucheraient une bonne solde.] (cf. également l'exemple 03)

Quant à la notion d'/ÉTRANGER/ dans la sphère religieuse, elle s'appuie, semble-t-il, sur la différence de langue, comme si la langue et la divinité

étaient liées : le latin est la langue de la chrétienté, tandis que l'arabe est la langue de l'islam :

> 09 – ¿ E com pensau vós, dix la Infanta, que les dones gregues sien de menys saber ni valor que les franceses ? En esta terra bé sabran entendre lo vostre llatí per escur que el vullau parlar. (c. 119) : la Princesse précise à Tirant qu'elle est capable de comprendre sa langue, qu'elle appelle 'vostre llatí'. Par ailleurs, 'llatí' sert aussi à désigner le grec. [Est-il possible que vous pensiez que les femmes grecques soient moins savantes et vaillent moins que les françaises ?, répondit l'Infante. Dans ce pays elles sauront bien comprendre votre latin, quand bien même voudriez-vous le rendre obscur.]
>
> 10 – E per quant la Princesa, perquè era senyora de noble enteniment e discreció, en lo passat temps havia après de molts llenguatges per la pràctica dels estrangers qui per la causa de la guerra eren venguts en la cort de la majestat de l'Emperador, pare seu, e molt més que sabia parlar la llengua llatina[14] per haver après de gramàtica e poesia, e la reina d'Etiòpia, quan promès a Tirant que deliberà d'anar a Contestinoble per ésser a la solemnitat de les sues bodes ab la Princesa, après de gramàtica e parlava ab molta gràcia la llengua llatina, la Princesa e la Reina se parlaren de moltes cortesies segons que entre galants dames s'acostuma. (c. 463) : exemple déjà vu à estranger. La pratique des étrangers est source de richesse intellectuelle. Le latin est mis ici pour 'langue de l'Empire romain', qui à cette époque est grec. Il s'agit donc du grec, comme le signale Capdevila (op. cit.). [Et comme d'une part la Princesse, en femme de grande intelligence et discernement, avait appris de nombreuses langues par la pratique des étrangers –qui, à cause de la guerre, étaient venus à la cour de sa majesté l'Empereur, son père–, et

14. Il n'est pas inutile de rapporter le commentaire de Capdevila dans son édition de *Tirant lo Blanc* (Col. « Els nostres Clàssics », Editorial Barcino : Barcelona, 5 tomes, 1926-1929, 1980-1981 et 1989) au sujet de cette 'langue latine' parlée à Constantinople : « Evidentment que a Constantinoble hom no parlava llatí, sinó grec. Cal, però, tenir en compte que del grec en deien, i encara avui en diuen « romànic » : la llengua dels romans, perquè l'Imperi de Constantinoble era l'Imperi Romà. » [« Évidemment, à Constantinople on ne parlait pas latin, mais grec. Mais il faut tenir compte que le grec était, comme aujourd'hui, qualifié de « romain » : la langue des Romains, car l'Empire de Constantinople était l'Empire Romain. »].

qui savait encore mieux parler la langue latine pour avoir appris la grammaire et la poésie, et d'autre part la reine d'Éthiopie, après avoir promis à Tirant de se rendre à Constantinople pour assister à ses noces solennelles avec la Princesse, avait appris la grammaire et parlait fort joliment la langue latine, toutes deux s'entretinrent de mille sujets aimables, comme cela se fait entre nobles dames.]

11 – E tu, Capità valentíssim e poderós, més clar e resplandent e reposat que en lo passat temps tots los altres estats no són, en la imperial cadira faràs tornar l'alt Emperador, gitaràs tots núvols de tristor e de pluja de llàgremes, e esclariràs tota la Grècia ; e subjugant ab la tua gran virtut la nostra partida de llengua morisca, d'on seràs mereixedor de portar corona d'estel·les, car per tu serà restituïda a l'Imperi la pau que li era tolta, e als pobles lo desitjat repòs. (c. 143) : Abd Allah Salomon désigne les siens en indiquant qu'ils parlent arabe. [Toi, Capitaine vaillantissime et puissant, plus noble, resplendissant et équanime que n'importe lequel des capitaines des temps passés, tu feras remonter sur le trône impérial l'éminent Empereur, tu chasseras tous les nuages de tristesse et la pluie de larmes, et tu feras revenir le soleil sur toute la Grèce ; subjuguant par ta grande vertu notre parti de langue mauresque, tu mériteras de porter une couronne d'étoiles, car grâce à toi sera restaurée la paix qu'on avait bannie de l'Empire.]

12 – E finida Tirant l'oració, féu pujar en una trona que hagueren posada sobre lo cadafal a un frare de la Mercè, català, natural de la ciutat de Lleida, lo qual havia nom frare Joan Ferrer, qui era aquí llegat per lo Sant Pare e sabia molt bé parlar la llengua morisca, qui a suplicació de Tirant era vengut, e era gran mestre en la sacra teologia, lo qual féu un sermó molt singular (c. 402) : les prédicateurs chrétiens apprennent l'arabe pour convertir les musulmans. Référence à Raymond Lulle et à saint Vincent Ferrier. [Quand Tirant eut terminé son discours, il fit monter dans une chaire disposée sur l'estrade un frère de la Merci, catalan originaire de Lérida, qu'on appelait frère Jean Ferrier, légat du Saint-Père en Afrique du Nord, et sachant fort bien la langue arabe. Il était là sur la prière de Tirant, et grand maître en théologie, il prononça un merveilleux sermon.]

Par ailleurs, le terme qui s'applique aux musulmans de *Berbérie*, ou *Barbarie* –le glissement n'est pas indifférent–, soit *gents bàrbares* dans *Tirant le Blanc*, montre l'importance de la langue, car étymologiquement le *barbare* est celui qui ne sait pas parler le grec et donc semble bégayer quand il s'y essaie.

> 13 – Aquesta és la major e pus intolerable desolació que als mortals dóna la irada fortuna, aquesta és portada ab irremeiable impaciència. Veig-me en exili entre gents bàrbares, e de la mia pròpia pàtria e dels conjunts a mi en afinitat e amicícia separada. (c. 375) : Plaisirdemavie en Berbérie se plaint de se trouver parmi des barbares et séparée de sa patrie. [C'est la désolation la plus grande et la plus intolérable dans laquelle la fortune courroucée puisse précipiter les mortels ; on ne peut l'endurer qu'avec une impatience sans remède. Je me trouve en exil au milieu de barbares, loin de ma propre patrie et séparée de ceux qui me sont proches et chers.]

Et le pseudo-dérivé *Barbaria*[15] renvoie donc à un pays dont les habitants ne parlent qu'une langue imparfaite, qui en aucun cas ne peut être celle de la vraie foi. Il faut remarquer que la traduction castillane de 1511 traduit ce dernier terme par *Berbería*, ce qui lui ôte sa charge négative.

> 14 – Senyor, dix lo galiot, veu's allà, senyalant, les mars de Sicília, e aquestes són les de Tunis. E, perquè sou persona virtuosa, me dolc més de vós que de mi, car la fortuna vol que havem de perir en aquesta trista costa de Barbaria. (c. 299) : le galérien qui arrive sur la côte barbaresque en est fort attristé ; est-ce parce que la galère va se fracasser contre les rochers ou parce qu'il va se trouver en terre ennemie ? Sans doute les deux, car les Maures n'épargneront pas les survivants, à l'exception, semble-t-il, de Tirant et Plaisirdemavie. [Monsieur, répondit le galérien en étendant le bras, on aperçoit là-bas les mers de Sicile, et celles-ci sont celles de Tunis. Vous êtes une personne de grande qualité,

15. *Le Robert des noms propres* indique à 'Barbarie ou États barbaresques' : « Chargé d'une connotation péjorative renvoyant à la notion de Barbares, le terme de Barbarie vient d'une altération européenne de celui de Berbérie, du nom des populations berbères autochtones... ». Le lien que certains veulent voir entre *berbère* et *barbare* n'est guère assuré.

et j'ai plus de peine pour vous que pour moi, car la Fortune veut que nous périssions sur cette funeste côte de Barbarie.]

La vision de l'étranger en terre chrétienne

Le premier lexème que nous relevons est celui d'*estrany*. C'est généralement un adjectif :

15 – Car jo, ofesa, he après tembre los *hòmens estranys*, per ço com tinc l'altra filla en *estranya terra*. (c. 180) : l'Impératrice dit à Tirant sa douleur de voir sa fille aînée –épouse du roi de Hongrie– en terre étrangère et sa crainte des étrangers. [Car meurtrie, j'ai appris à craindre les étrangers, parce que mon autre fille se trouve en terre étrangère.]

Mais ce peut être un substantif :

16 – Però jo estime més que les gents diguen que so estada benigna e piadosa als *estranys* que si deïen lo contrari (c. 216) : l'affront que Carmésine croit avoir subi de Tirant, seul le sang pourrait le laver, mais la mansuétude est une vertu qui lui semble supérieure à la vengeance, surtout envers des étrangers, car c'est ce qu'est Tirant. [Mais je préfère que l'on dise de moi que j'ai été bienveillante envers les étrangers que non pas le contraire]

Il est intéressant car il renvoie non seulement au sème {étranger} mais aussi à {étrange}. Ce qui est extérieur, donc souvent différent, trouble, inquiète, fait peur, voire terrorise. C'est bien ce que montrent les paroles de l'Impératrice que nous avons rapportées ci-dessus (15). Nous examinerons en même temps le lexème dérivé *estranger*, qui est le plus souvent substantif.

En terre étrangère on court le risque de se perdre :

17 – E per ço com és ja hora tarda e vostra companyia és molt avant, jo tendria per bo que partísseu, per ço com sou en *terra estranya* e no sabeu los camins, e seríeu en perill de perdre-us per los grans boscatges que en aquesta part són. (c. 39) : le comte-ermite demande à Tirant de ne pas s'attarder en Angleterre, car se trouvant sur des terres étranges il pourrait se perdre. [Comme il est déjà tard et que vos compagnons sont

bien loin, il me semblerait convenable de vous voir partir : vous êtes sur une *terre étrangère* ; vous n'en connaissez pas les chemins, et vous seriez en danger de vous perdre dans les profondes forêts que l'on trouve par ici dans ces contrées.]

De sorte qu'il serait imprudent de faire confiance à des étrangers que l'on ne connaît pas :

18 – No em clam de la fortuna si m'ha portat en l'extrem que só de la mia mala sort e desaventura, puix mos pecats m'hi han conduït, mas clam-me de la mia gran ignorància, que m'haja lleixat trair a un home estrany no conegut, car la mia joventut ha mostrada la poca discreció que tinc, qui m'ha portat en gran dejecció e vergonya. (c. 318) : les étrangers nous sont mal connus ; comment donc les juger ? Le roi Scarian, vaincu, se reproche d'avoir fait confiance à un étranger. [Je ne me plains point de la mauvaise fortune qui m'a réduit à l'état misérable où je suis, car ce sont mes péchés qui m'ont conduit à cette extrémité ; je ne m'en prends qu'à mon ignorance crasse qui m'a fait m'en remettre à tort à un étranger inconnu. Ma jeunesse, qui m'a précipité dans l'indignité et la honte, est cause de mon peu de discernement.]

19 – E creu a mi lo que et diré : que no em desplau que tu ames la mia persona, mas tinc dubte d'amar aquell qui em pens que ab gran fatiga pot ésser meu, car no és trobada fermetat en l'amor dels estrangers, qui prestament ve e molt pus prestament se'n va. (c. 209) : la Princesse résiste aux assauts de Tirant. Elle se refuse en prétextant l'inconstance supposée des étrangers en amour. [Je te prie de croire ce que je vais te dire : ton amour pour moi ne me déplaît pas, mais j'ai peur d'aimer quelqu'un dont je pense qu'il pourra difficilement être mien, car on ne trouve pas de constance dans l'amour des étrangers, si prompt à venir et plus encore à disparaître.]

et que le terme peut être infamant :

20 – Morí a mala mort Aníbal e Alexandre, moguts per ambició de senyoria, los quals moriren per verí. Nabugadonosor fon rei de Babilònia, no per dret hereditari, com ell no fos de línea real, ans era home estrany nat d'adulteri. (c. 353) : Plaisirdemavie rappelle l'exemple de

rois morts à cause de leur ambition, dont l'un était étranger et adultérin. Le rapprochement est intéressant. [Hannibal et Alexandre sont morts à cause de leur appétit de puissance, victimes du poison. Nabuchodonosor fut roi de Babylone, non par droit héréditaire, car il n'était pas de sang royal ; c'était au contraire un étranger adultérin.]

Quant aux dieux étrangers, ils ne peuvent qu'être faux :

21 – E coman-te, gloriós Senyor, la mia ànima, e prec-te que no vulles menysprear-la, car per la salvació sua davallist del cel en la terra. E regoneix, Senyor, la tua creatura no per déus estranys creada, mas per tu sols, Déu viu e verdader, car no hi ha altre Déu sinó tu, ni no hi ha Déu qui puixa fer les tues obres. (c. 478) : acte de foi de Carmésine avant de mourir. Le seul vrai Dieu est le dieu de la maison. Les dieux étrangers –remarquer le pluriel– sont les dieux des impies. [Je remets mon âme entre tes mains, Seigneur plein de gloire, et je te conjure de ne pas la mépriser, car tu es descendu du ciel pour la sauver. Et reconnais, Seigneur, ta créature, qui ne fut pas créée par des dieux étrangers, mais par toi seul, Dieu vivant et véritable, car il n'y a d'autre Dieu que toi, il n'existe point de Dieu qui puisse faire ce que tu as fait.]

L'exil en terre étrangère peut donc être une punition redoutée et déshonorante :

22 – Per cert, millor vos seria, en aquest poc temps que la clemència de Déu vos espera, anàsseu en parts estranyes fent penitència e plorant lo gran dan de vostres vassalls e servidors, de tanta gent que és morta ; (c. 141) : l'envoyé du méchant duc de Macédoine voit l'exil comme unique contrition possible pour l'Empereur qui promeut des étrangers au détriment des gens du cru. [Pour sûr, votre intérêt serait, dans ce peu de temps que la clémence de Dieu vous accorde, de vous rendre dans des contrées étrangères en faisant pénitence et en pleurant le grand dam de vos vassaux et de vos serviteurs, de tous ces gens qui sont morts]

Mais le plus souvent l'étranger est le bienvenu, car il est de quelque secours sur bien des plans. Il permet de peupler une ville nouvelle :

23 – E ell tornà-se'n en Grècia, e fon emperador de Grècia. Aprés d'aquest, succeí son fill Constantí, qui fon mon avi ; e per tots los regnes e terres de l'Imperi fon elet per Papa en totes les sues terres, e Emperador. E, per ço com tenia molta humanitat e era home molt benigne, moltes gents d'estranyes terres se vengueren a poblar ací, e no cabien en aquesta ciutat. Llavors mon avi edificà la nostra ciutat de molt nobles edificis, e posà-li nom Constantinoble. (c. 126) : l'Empereur raconte à Tirant la fondation de Constantinople et comment elle fut peuplée d'étrangers. [et lui s'en retourna en Grèce, dont il fut empereur. Après lui succéda son fils Constantin, qui fut mon grand-père, et par tous les royaumes et terres de l'Empire il fut élu Pape sur toutes ses terres, et Empereur ; et comme il avait beaucoup d'humanité et qu'il était un homme très bon, des foules de gens de terres étrangères s'en vinrent peupler cette ville, mais ils étaient trop nombreux pour y entrer tous. Alors mon grand-père construisit notre ville en y élevant de fort nobles édifices ; il la baptisa Constantinople]

Il peut venir renforcer une armée comme il appert de l'exemple 08.

Il s'agit bien des fois de chevaliers qui parcourent la chrétienté, et qui, à ce titre, comme nous l'avons déjà signalé, sont pour ainsi dire chez eux partout sur les terres chrétiennes :

24 – E anaren tant per ses jornades, que arribaren a la ciutat de Londres, on era lo Rei ab molta cavalleria, així d'aquells del regne com dels estrangers, que molts hi eren ja venguts, e no tenien a passar sinó tretze dies fins a la festa de Sant Joan. (c. 39) : la chevalerie ne connaît pas de frontières ; les chevaliers accourent à Londres de toute la chrétienté. [Ils parcoururent si bien leurs étapes qu'ils atteignirent la ville de Londres, où était le Roi, en compagnie de nombreux chevaliers, anglais et étrangers. Beaucoup (de ceux que l'on attendait) étaient déjà là, et il n'y avait plus que treize jours à attendre avant la Saint Jean.]

25 – E, en cascuna part d'aquestes, en l'una s'aposentava lo Rei ab tot son estat ; en la segona estava aposentada la Reina ab tots los francesos qui ab ella eren venguts ; en la terça estaven aposentats tots los estrangers, així com eren los d'Alemanya, d'Itàlia, de Llombardia, d'Aragó, de Castella, de Portugal e de Navarra. (c. 55) : lors des fêtes d'Angleterre, les chevaliers étrangers occupent un quartier à part. On remar-

quera que le terme estranger s'applique à des chrétiens. [Sur l'une des parties étaient installés le Roi et sa cour ; la Reine et le groupe de Français qui étaient venus avec elle occupaient la deuxième ; sur la troisième étaient logés les étrangers, d'Allemagne, d'Italie, de Lombardie, d'Aragon, de Castille, de Portugal et de Navarre.]

Dans ce cas, le chevalier étranger est perçu très positivement. On ne fait aucune différence entre lui et l'indigène :

26 – Carmesina, fes per manera, ans que jo partesca d'aquesta present vida, ab molta alegria jo et veja col·locada entre braços de cavaller que sia gloriós, car lo meu voler ab lo teu se concordarà, posat cas que sia estrany o de la terra natural. (c. 209) : Carmésine rapporte les paroles de son père, qui voudrait la voir mariée à un glorieux chevalier, fût-il étranger ou grec. [Carmésine, rends-moi heureux : fais en sorte qu'avant que je ne quitte ce monde, je te vois dans les bras d'un chevalier glorieux, car ton choix sera le mien, qu'il soit étranger ou grec.]

Ou si on en fait une, c'est en sa faveur :

27 – E, estant un dia sobretaula, vengueren a parlar del rei d'Anglaterra, e de la Reina, –dient que era de les bellíssimes dones del món–, e parlant de les grans festes e de les honors que feïen als estrangers e a tots aquells que hi anaven. (c. 68) : à la cour d'Angleterre on honore les chevaliers étrangers. [Un jour, à la fin du repas, leur conversation roula sur le roi d'Angleterre et sur la Reine ; ils disaient qu'elle était l'une des plus belles femmes du monde, et ils parlaient des grandes fêtes et de la façon somptueuse dont les étrangers et tous ceux qui y allaient étaient reçus.]

On attache le plus grand crédit à l'opinion des étrangers :

28 – Senyor, si la majestat vostra sabia lo que jo sé, e la murmuració de tots los estrangers, e del vostre regne mateix, e de la Reina e de totes les dones d'honor ! (c. 85) : opposition el vostre regne / los estrangers. L'opinion des étrangers est importante. [Sire, si votre majesté savait ce que je sais, si vous étiez informé des médisances de tous les étrangers,

et même de vos propres sujets, sans compter la Reine et toutes les gentes dames !]

29 – Aprés que tots los cavallers desarmats foren, anaren al palau, e allí parlaven de semblant fet d'armes, així singular, que deïen los estrangers jamés haver vista tan bella gent, així ben abillats de cavalls emparamentats ni d'armes. (c. 189) : là encore, lors des fêtes données par l'Empereur en honneur des ambassadeurs du Sultan, l'opinion des étrangers est celle qui a le plus de poids. [Après avoir ôté leur armure, tous les chevaliers se rendirent au palais ; là, ils parlèrent de ce fait d'armes, si singulier, et les étrangers disaient qu'ils n'avaient jamais vu si belle compagnie, si bien habillée, montée sur de si beaux chevaux et si bien armée.]

Et l'opinion que l'on a d'eux peut être très positive :

30 – Mirau, per vida vostra, quant és lo saber dels *estrangers*, en especial lo de Felip. (c. 110) : l'infante sicilienne émet une opinion favorable envers les étrangers. Il est vrai que Tirant a beaucoup fait pour que Philippe, prince français, apparaisse sous son meilleur jour. [Voyez, sur votre vie, combien est grand le savoir des *étrangers*, et plus particulièrement celui de Philippe.]

31 – Aprés, cascun dia, a la missa e aprés dinar, eren ab lo Rei, en especial ab la Infanta, *la qual mostrava tanta afabilitat als estrangers* que anaven e venien, que per tot lo món se parlava de la sua molta virtut. (c. 100) : l'infante sicilienne se montre aimable envers les étrangers. [Par la suite, chaque jour, à la messe et après le repas, ils étaient avec le Roi, mais plus que tout avec l'Infante, *laquelle montrait tant d'affabilité aux étrangers* qui allaient et venaient, qu'à travers le monde on parlait de ses perfections.]

La Princesse Carmésine s'extasie sur la supériorité des étrangers, mais on peut penser que c'est l'amour qui la fait parler ainsi :

32 – ne en quants llibres he llests d'històries no he trobada tan graciosa requesta. Quanta és la glòria del saber que tenen los estrangers ! Jo em pensava que lo saber, la virtut, l'honor e gentilea, que tota fos en la

> nostra gent grega. Ara conec que n'ha molt més en les altres nacions. (c. 127) : la Princesse s'extasie sur la supériorité des étrangers, et, ce faisant, elle rectifie l'opinion qu'elle avait de la supériorité des Grecs. [Dans aucun des livres remplis d'histoires que j'ai lus je n'ai trouvé de si gracieuse déclaration. De quel éclat brille le savoir des étrangers ! Je pensais que le savoir, la vertu, l'honneur et la noblesse étaient l'apanage des Grecs ; mais maintenant je reconnais qu'il y en a bien plus dans les autres nations.]

Il faut, bien sûr, que les étrangers se montrent dignes de l'estime qu'on leur porte :

> 33 – Senyor, 'la mar' no fa mal als estrangers si són aquells que ésser deuen, ans los dóna salut e llonga vida –mirant tostemps en la cara a Tirant, sotsrient-se, perquè Tirant conegués que ella l'havia entès. (c. 119) : Carmésine rappelle à Tirant que les étrangers doivent être dignes de l'estime qu'on leur porte. [Monsieur, 'la mer' (l'a(i)mer = l'amour) ne fait pas mal aux étrangers s'ils sont tels qu'ils doivent être ; les mouvements de la mer leur donnent plutôt santé et longue vie, et elle disait ceci sans cesser de regarder Tirant au visage, et souriant pour que Tirant sût qu'elle l'avait compris.]

En fait, outre la peur de ce qui est différent, ce qui motive le rejet des étrangers chez certains, c'est le fait qu'ils viennent occuper des places auxquelles rêvaient d'accéder les autochtones :

> 34 – la segona és que no deu ésser donat lloc que home estranger haja ofici ni benefici en l'Imperi, majorment que sien de lloc o de terra no coneguda (c. 123) : tous les Grecs ne sont pas d'accord pour qu'on accepte les chevaliers étrangers, et encore moins qu'on leur donne des charges prestigieuses qui devraient revenir de droit à des Grecs, en l'occurrence au mauvais duc de Macédoine. Montsauf, à qui l'on doit cette diatribe, insiste sur l'origine obscure de Tirant. [Le second [obstacle] est qu'on ne peut donner lieu à ce qu'un homme étranger ait office ni bénéfice dans l'Empire, surtout quand il est d'un lieu ou d'une terre inconnus.]

Voilà qui explique la haine que voue le mauvais duc de Macédoine à Tirant[16]. Après avoir tué l'héritier du trône impérial, il pensait rester chef suprême des armées grecques et épouser la Princesse Carmésine, ce qui lui aurait permis de devenir empereur[17]. Mais l'arrivée de Tirant rend caduc son plan machiavélique. Cependant les Grecs n'épousent pas tous sa cause, tant s'en faut, car le mérite des hommes l'emporte sur leur origine :

> 37 – E encara est més digne de gran punició que hages tenguda tan gran audàcia, que, en presència de la majestat del senyor Emperador, vols injuriar a negú, de dir que home estranger no deu tenir lo ceptre de la justícia ni de la general capitania ; e per ço tu est dit principiador de mals. Digues-me : e si los estrangers són millors que los de la terra, e són més hàbils e més forts i més destres en la guerra e en altres coses, ¿ què diràs tu ací ? (c. 124) : d'autres Grecs prennent la défense des étrangers. C'est le mérite des hommes qui doit prévaloir sur leur lieu de naissance. La tête de chapitre précise que qui pense le contraire est un mauvais chrétien (Raons que fa l'Emperador en lo consell contra un cavaller mal crestià.).

De façon plus générale, les étrangers sont une source d'enrichissement pour les indigènes (cf. exemple 10)

Enfin, dans l'autre sens, les étrangers, en situation d'infériorité dans des contrées parfois hostiles, doivent se méfier des gens du pays :

---

16. Le mauvais duc de Macédoine, mortellement jaloux de Tirant qui jette à bas ses plans pour épouser Carmésine, ne peut voir les étrangers que d'un très mauvais œil :
    35 – Per los ossos de mon pare !, dix lo Duc. Vós dieu gran veritat, e jo no ho havia entès. Aquests estrangers són molt superbiosos ; e, si jo l'hagués entès, jo el n'haguera fet anar ab les mans al cap. (c. 133) [Sur les os de mon père !, rugit le Duc. Vous dites grande vérité, et je ne l'avais pas compris. Ces étrangers sont pleins d'orgueil, et si je l'avais compris je l'aurais fait aller les mains sur la tête.]
17. La Princesse met en garde Tirant contre la traîtrise du duc de Macédoine :
    36 – Per vós ésser estranger, no volria que prenguésseu algun dan en la vostra virtuosa persona incogitadament, per ço com sé vós sou vengut en aquesta terra a pregàries del gran rei de Sicília, confiant en la glòria de vostres mèrits, no podent-vos manifestar los perills que seguir-vos porien, perquè ell los ignora. (c. 125) [Je ne voudrais pas que, parce que vous êtes étranger, vous soyez l'objet de quelque perfidie ; je sais que vous êtes venu en cette terre sur les prières du grand roi de Sicile qui s'en est remis à la gloire de vos mérites, mais n'a pu vous avertir des dangers que vous encouriez pour la raison qu'il les ignore.]

38 – ¡ Oh donzella de generació ingrata, consentidora de mos mals ! No ens cové a nosaltres, estrangers, fiar de negú, com totes les coses nos ixquen contràries. (c. 295) : Tirant rappelle à Plaisirdemavie que les étrangers ne doivent faire confiance à personne. [Oh, donzelle ingrate de nature, qui consent à mes maux ! Il ne convient pas que nous, étrangers, fassions confiance à quiconque, car ce faisant nous n'essuyons que revers.]

À la mort donc de l'Empereur, Hippolyte réunit les siens et leur exprime sa crainte de voir un nouvel empereur grec s'en prendre aux étrangers qu'ils sont et qui ont maintenant des fiefs dans l'Empire. La solution pour se mettre à l'abri est de faire l'un d'entre eux empereur.

39 – Car poden pensar les senyories vostres que tot l'Imperi resta en poder e senyoria de l'Emperadriu. Si bé la sua edat és avançada, algun gran senyor se casarà ab ella de bona voluntat, e ho tendrà a gràcia per ésser emperador. E aprés mort d'ella, restarà senyor, e per ventura tractarà mal los estrangers, qui som nosaltres, ací heretats. Per què só jo de parer que seria bo que féssem u de nosaltres emperador e que tots li ajudàssem, e aquest tal heretaria molt bé a tots los altres. (c. 480) [Vos seigneuries comprendront aisément que tout l'Empire reste entre les mains et au pouvoir de l'Impératrice. Et même si elle n'est plus de toute jeunesse, un grand seigneur se mariera volontiers avec elle, et il sera bien content car il sera empereur. Quand elle sera morte, c'est lui qui sera le maître, et pour notre malheur, il maltraitera les étrangers établis ici, c'est-à-dire nous. Voilà pourquoi je pense qu'il serait bon que nous fassions empereur l'un de nous, et que nous l'aidions tous ; celui qui serait choisit doterait largement les autres.]

C'est d'ailleurs ce qui va se passer, car, en épousant l'Impératrice, sa maîtresse, Hippolyte devient empereur de Grèce. Ainsi les siens sont-ils à l'abri.

D'autres types d'étrangers, en terre chrétienne ou ailleurs

L'étranger à la ville

Nous pouvons trouver dans *Tirant le Blanc* l'étranger à la ville. Les occurrences en sont peu nombreuses et ne présentent pas de connotation particulière :

> 40 – E la Princesa també volgué anar ab ells. Armà's ab aquell arnès que fet havia, e cavalcaren tant fins que foren lla on era l'Emperador, que en aquell cas combatien una fort vila on hi havia molts forasters, gent del Soldà que virilment combatien per defendre llurs persones. (c. 161) : il s'agit bien ici d'étrangers à la ville. Cette ville que les Grecs veulent reprendre a été prise par les Turcs qui s'y sont installés. [La Princesse elle-même voulut les accompagner. Elle revêtit l'armure qu'elle s'était fait faire, et tous chevauchèrent jusqu'au lieu où se trouvait l'Empereur, qui en l'occurrence livrait combat à un bourg fortifié défendu par de nombreux étrangers, soldats du Sultan qui combattaient virilement pour défendre leurs personnes.]
>
> 41 – E tots los forasters qui dins la vila eren, la desempararen e fugiren. (c. 315) : là encore il s'agit d'une ville reprise à l'ennemi. [Et tout les étrangers qui se trouvaient dans le bourg l'abandonnèrent et fuirent.]

La vision de l'étranger extérieur à la chrétienté

Il s'agit, comme nous l'avons déjà signalé, des infidèles. Ils sont évidemment présentés sous le jour le plus négatif.

> 42 – L'esperança gloriosa que tinc de la tua molta virtut, pare reverent, me dóna ànimo de pregar-te que ens vulles donar ajuda e consell en la molta nostra necessitat, com te veja home de santa vida e amic de Jesucrist, que vulles considerar e dolre't del gran dan e destrucció que aquests malvats infels fan e han fet en lo nostre regne, que la major part de l'illa han destruïda, e han-me vençudes moltes e diverses batalles e morta la millor cavalleria que en lo meu regne era. (c. 7) : le roi anglais ne porte évidemment pas dans son cœur ceux qui ravagent son pays. [La ferme espérance que je mets en ta très grande vertu, révérend père,

me donne le courage de te prier de me venir en aide par tes conseils. Je suis assailli de difficultés ; comme je vois que tu mènes une sainte vie et que tu es l'ami de Jésus-Christ, je te demande de considérer les grands dommages et les destructions dont sont cause ces malfaisants Infidèles dans notre royaume ; sois touché de la ruine qu'ils ont semée sur la plus grande partie de l'île ; ils m'ont vaincu en maintes batailles et ils ont tué la meilleure chevalerie qui se trouvait sur mes terres.]

Leur cruauté et leur impiété sont soulignées assez fréquemment :

43 – Oh infels crudelíssims e de poca fe, car no podeu donar lo que no teniu ! (c. 20) : la cruauté des infidèles est bien connue. [Hélas, Infidèles cruels et parjures, comment pourriez-vous donner une foi que vous n'avez pas ?]

44 – ¿ Qui serà nostre protector e segura defensa, si altra vegada los malignes e inics infels ací tornen, com los perills sien molts, e les amargues dolors que passades havem, perquè d'ansiosa temor tremolen los nostres ossos, e les entràmenes dins nosaltres no es poden assegurar ? (c. 107[b]) [Qui sera notre protecteur et notre sûre défense si à nouveau ces Infidèles infernaux et iniques reviennent ? ; les périls que nous avons encourus et les tourments amers que nous avons subis sont si nombreux, que nos os tremblent d'une peur anxieuse et nos entrailles se nouent dans nos ventres.]

Ce sont les ennemis jurés de la chrétienté, qu'il faut combattre à outrance :

45 – Car ell podia bé pensar e creure que, essent jo crestià i ell infel, no li podia jo ni devia procurar sinó tot lo mal e dan que fer pogués. (c. 319) : comme le dit l'Albanais, chrétiens et infidèles sont des ennemis irréductibles. [En effet, il pouvait justement penser et être convaincu que, puisque j'étais chrétien et lui infidèle, je ne pouvais et ne devais que chercher à lui faire tout le mal que je pouvais pour causer sa perte.]

Tomber entre leurs mains est terrible et peut être ressenti comme quelque chose de pire que la mort :

46 – E cascú deu esforçar lo seu ànimo en semblants actes, e no tembre los perills de la mort, car més val morir com a cristians que no ésser catius en poder d'infels. (c. 23) [Chacun doit forcer son courage en cette occasion, et ne pas craindre la mort qui rôde, car mieux vaut mourir en chrétien que de tomber entre les mains des Infidèles.]

Outre la mort et la dure captivité, le danger qui guette ceux qui tombent sous la coupe des infidèles c'est d'avoir à renier le christianisme.

47 – E traurà de captivitat tanta cavalleria qui està en poder dels infels, e tant poble crestià qui està en perill de renegar la fe de Jesucrist. (c. 414) [Et il libérera tous les chevaliers qui sont au pouvoir des Infidèles, et tout le peuple chrétien qui court le risque d'avoir à renier la foi du Christ.]

Une pratique courante chez les Turcs consistait à enlever des enfants chrétiens, à les élever dans la religion musulmane et à en faire des soldats du Sultan amenés à combattre les leurs :

48 – E, de la primera entrada que feren en la Grècia, prengueren moltes viles e castells, e setze mília infants petits. E tots los trameteren en la Turquia e en la terra del Soldà, per fer-los nodrir en la secta mafomètica. (c. 107[a]) : c'est parmi ces enfants que seront recrutés les fameux janissaires.[18] [Dès qu'ils mirent les pieds en Grèce, ils s'emparèrent de nombreux bourgs et châteaux, ainsi que de seize mille jeunes enfants qu'ils envoyèrent en Turquie et dans le sultanat pour les élever dans la foi de la secte mahométane.]

---

18. On va aussi trouver des musulmans issus de ce groupe qui n'auront pas oublié leurs origines et qui feront tout leur possible pour retrouver la foi de leurs pères :

49 – Lo Soldà tenia un servidor que s'havia criat de molt poca edat –lo qual era estat crestià e natural de la ciutat de Famagosta, qui és en Xipre–, e fon pres en mar per una fusta de moros, e per la poca edat e discreció que tenia feren-lo tornar moro. Aquest, com fon en perfeta edat, havent natural coneixença ésser millor la llei crestiana que no la secta mafomètica, deliberà de tornar a la bona part ; (c. 149)

Contre un tel fléau, la mission des chevaliers chrétiens est d'être toujours prêts à combattre :

> 50 – L'arnès de cames significa, si lo cavaller sent o sap negú vulla fer dan a l'Església, o infels entrassen per damnificar la cristiandat, si no pot a cavall, a peu hi deu anar a la batalla, per defendre aquella. (c. 34) : la chevalerie est le rempart de la chrétienté. [Les jambières signifient que si le chevalier entend dire ou sait que quelqu'un veut nuire à l'Église, ou bien que des infidèles viennent porter la désolation dans la chrétienté, il doit, à cheval ou sinon à pied, aller engager la bataille pour la défendre.]

Et mourir dans ce combat fait gagner le paradis aux soldats du Christ :

> 51 – E jo li demaní on era la sua habitació, e dix-me que en paradís era col·locat entre los màrtirs cavallers per ço com era mort en batalla contra infels. (c. 262) : l'Impératrice raconte à l'Empereur un pseudo-songe dans lequel son fils lui est apparu. Le Prince mort en combattant les infidèles a mérité le ciel. [Je lui demandai alors quelle était sa demeure, et il me répondit qu'il se trouvait au paradis, au milieu des chevaliers martyrs, car il était mort en combattant les infidèles.]

Le musulman est assimilé à un païen, alors que normalement le terme ne peut lui être appliqué (cf. n. 2, p. 6) :

> 52 – Oh tu, enganador de nostre sant profeta Mafomet, destruïdor dels nostres tresors, malmetedor de la noble gent pagana, fornicador de mals, amador de covardies, vanagloriós entre la gent no entesa, fugidor de batalles, esquinçador del bé públic ! (c. 107[a]) : curieusement, ici ce sont les infidèles qui se nomment païens. Ils interpellent le Sultan qui a mal conduit la guerre et a été cause d'une défaite désastreuse dans son camp. [Oh, toi, traître à notre saint prophète Mahomet, destructeur de nos trésors, massacreur de la noble race sarrasine, provocateur de calamités, amateur de lâchetés, glorieux parmi les ignorants, déserteur de batailles, dévastateur du bien public !]

Il va de soi alors que ce qui s'oppose a cristiandat est pagania, ce qui est un terme fort péjoratif appliqué à une religion monothéiste. Ce terme est habituellement réservé aux religions polythéistes :

> 53 – Com foren passats, la u d'aquests ambaixadors era home molt docte en totes ciències e de singular consell, que lo Gran Turc lo tenia en estima de pare e no feïa neguna cosa sens consell d'aquest, que en tota la pagania no s'hi trobava home de tanta sapiència ni eloqüència, e totes les coses que feïa ab molt gran deliberació. (c. 134) : il s'agit d'Abd Allah Salomon, ambassadeur turc qui trouve grâce aux yeux de Martorell, car il est d'ascendance chrétienne. [Une fois qu'ils furent de l'autre côté, l'un de ces ambassadeurs qui était un homme fort savant en toutes sciences et d'excellent conseil, et que le Grand Turc estimait comme un père, ne faisant rien sans son avis, et dans tout le pays païen on n'aurait pu trouver un homme d'une telle connaissance ni éloquence, et tout ce qu'il faisait était mûrement réfléchi]
>
> 54 – e de tota virtut e de gran gentilea, semblant donzella com vós, ornada de corona imperial, no és en tota la crestiandat ni menys en la pagania. (c. 228) : ici, pagania s'oppose à cristiandat. : dans la bouche de Stéphanie, à l'adresse de Carmésine [une demoiselle comme vous, pleine de qualités et de noblesse, on n'en peut trouver dans toute la chrétienté, et encore moins dans la payennie[19].]

À partir de *moro*, qui apparaît 510 fois dans le roman, est formé un autre terme hautement péjoratif : *morisma.* Ce lexème collectif renvoie à une idée de nuée de sauterelles, à l'instar du fléau qui frappa l'Égypte de Pharaon. Il est souvent renforcé :

> 55 – Tanta era la multitud de la morisma, que los crestians eren cansats de matar tants moros. (c. 157) : les maures sont vus comme une nuée de criquets. Leur nombre est écrasant. [L'engeance mauresque était si nombreuse que les chrétiens étaient las de tuer autant de maures.] Les syntagmes que l'on trouve aussi très fréquemment sont ceux de 'la gran morisma' (cc. 5, 7, 117, 349, 422), 'infinita morisma / infinida moris-

19. En moyen français, le terme de payennie désignait un état de païen, ce que j'ai traduit dans l'exemple précédent par pays païen.

ma' (cc. 38, 239), 'tanta morisma / la morisma era tanta / tanta era la morisma' (cc. 99, 113, 258), 'la multitud de la morisma / tan gran multitud e morisma' (cc. 157, 345), 'tota la morisma / tota aquesta morisma' (cc. 5, 19, 20, 105, 106, 163, 446, 459), 'molta morisma' (c. 349), E no es poria numerar la morisma que... (c. 421).

Une autre façon de mépriser la religion musulmane c'est de la réduire à l'état de secte (cf. exemple 02) :

Tout un sermon de Tirant va consister à convaincre les 'infidèles' de la supériorité du christianisme pour les inciter à apostasier l'islam :

56 – E vosaltres qui de la secta mafomètica estau abeurats, aquella de tot renunciant, dispondre-us a rebre la fe catòlica, perquè, aquella rebuda, en lo número dels sants siau posats. E a renunciar la secta mafomètica vos deuen induir, e les sutzietats e deshonestats que en aquella teniu. ¿ Pot ésser més vituperosa e vergonyosa cosa a l'home que posar la sua felicitat en actes de gola e luxúria ? E açò vos atorga per felicitat aquell vilíssim porc, vostre cap Mafomet, que és contra tot juí de raó, de la qual los hòmens deuen usar, car los actes de gola e de luxúria als animals bruts e no raonables són propis. [...] E com la secta mafomètica no haja cura d'observar los manaments de Déu, als quals tothom més que alguna cosa altra és obligat, segueix-se que aquells qui aquella observen ab ulls closos e tancats, van a infern, e solament los crestians, per la fe catòlica il·luminats, van a la glòria de paradís. (c. 403) [Vous qui avez tété le lait de la secte mahométane et qui y renoncez totalement, disposez-vous à recevoir la foi catholique, afin de rejoindre, quand vous l'aurez reçue, le nombre des saints. Nous devons vous inciter à abandonner la secte mahométane, ses pratiques impures et malhonnêtes. Y a-t-il rien de plus répréhensible et de plus honteux que de mettre son bonheur dans l'accomplissement d'actes de gloutonnerie et de luxure ? Car c'est ce que vous présente comme bonheur votre chef Mahomet, ce vil porc, qui va contre toute raison, alors que les hommes doivent en faire usage, car les actes de gloutonnerie et de luxure sont le propre des animaux stupides et privés de raison. [...] La secte mahométane n'ayant nullement le souci d'observer les commandements divins, que chacun doit pourtant respecter, ses sectateurs aveugles vont en

enfer, et seuls les chrétiens, éclairés par la foi catholique, connaissent la gloire du paradis.]

Après la vision des musulmans qui se dégage de *Tirant le Blanc*, il convient d'examiner l'image des enfants d'Israël que dessine le roman.

La vision des juifs

La vision des juifs n'est pas absolument négative chez Martorell. Bien sûr, on y trouve un antisémitisme assez général au Moyen Âge ; ainsi, le juif est lié à l'argent :

> 57 – E dir-vos he lo que posà un gran filòsof, que dix : « Lo cavaller que no ajuda, e lo capellà que no dóna, e lo jueu qui no presta, e lo pagès qui servitud no fa, no valen res tots aquests. » (c. 320) : proverbe de la bouche de l'Albanais qui vient offrir ses services à Tirant. Le juif est lié au prêt d'argent. [Voici ce qu'affirma un grand philosophe : « Le chevalier qui ne prête pas main forte, le prêtre qui ne donne pas, le juif qui ne prête pas et le paysan qui ne sert pas, ne valent rien.]

On trouve dans la bouche de Tirant une comparaison dont l'un des termes est une juive :

> 58 – Senyora, dix Tirant, no em bandegeu de vostra majestat, car no volria que us ne prengués així com fan les juïes, que, com volen parir, que tenen les dolors del part, reclamen a la Verge Maria, e, com han parit e són delliures de tot mal, prenen una tovallola ben blanca e van per tots los cantons de la casa, e deïen : « Fora, fora, Maria, de casa de la juïa. » (c. 132) : critique des juives. [Madame, supplia Tirant, ne m'écartez pas de votre majesté ; je ne voudrais pas que vous vous conduisiez comme font les juives, qui, quand elles sont sur le point d'accoucher et qu'elles sont en travail d'enfant, réclament la Vierge Marie, et qui, quand elles ont accouché et sont libérées de toute douleur, prennent une serviette bien blanche et passent par tous les coins de la maison en disant : « Dehors, Marie, sors de la maison de la juive. »]

Mais l'israélite n'apparaît pas toujours de façon négative et monolithique. En effet, tout un développement est consacré à la présentation de trois catégories de juifs dont certains sont vus de façon positive :

> 59 – Tots quants jueus som en lo món restats, són tres llinatges, aprés que crucificaren aquell sant home e just qui fon nomenat Jesús, e aquest dins la gran ciutat de Jerusalem fon pres e lligat e posat en creu.
> « La un llinatge és d'aquells que tractaren la sua mort. E si els voleu hui en dia conèixer, són aquells qui són bulliciosos, que no es poden reposar, ans contínuament estan en moviment de peus e de mans, e lo llur esperit jamés està segur, que no pot reposar, e tenen molt poca vergonya.
> « Lo segon llinatge és d'aquells qui executaren l'acte com l'assotaren, el clavaren, el lligaren, e el coronaren d'espines, e aquells qui jugaren la roba e li daven de grans galtades, e, com l'hagueren alçat ab la creu, li escopien en la cara. E los senyals per conèixer aquests són que jamés vos poden mirar en la cara de ferm, car prestament giren los ulls en terra o miren en altra part, e jamés poden, sinó ab gran treball, alçar los ulls al cel, així com fa aquest jueu qui vol ésser mon sogre. Teniu-hi esment, que jamés pot mirar en la cara de la persona ni menys pot mirar al cel.
> « Lo tercer llinatge és lo qui davalla de David. Veritat és que aquests hi foren, emperò, no consentiren en res, e, moguts de pietat, se posaren en lo temple de Salamó e no volgueren veure tan gran maldat com feren a aquell home sant e just. E aquests tals que no hi consentiren, ans feren tot llur poder en deslliurar-lo d'aquelles penes en què era posat, són afables e de molta benignitat, e contracten ab pau e ab amor al proïsme e poden mirar per totes parts. E com jo sia d'aquest llinatge, no em par que jo dega contaminar ne mesclar la noble sang ab aquella de perpetual dolor, e lo llinatge de mos fills fos menyscabat, que perdessen la successió de son dret llinatge. E de tals jueus més tem l'amistat d'ells que la mort, e em daria gran càrrec e vergonya de parlar ab ells. (c. 310) : passage intéressant sur les trois catégories de juifs. [Nous, les juifs actuels, descendons tous de trois lignages, depuis que nous avons crucifié le juste et saint homme appelé Jésus, lequel fut arrêté dans la grande ville de Jérusalem, ligoté et mis en croix. // « Le premier lignage est celui de ceux qui décidèrent sa mort. Si vous voulez les reconnaître au-

jourd'hui, vous le pourrez grâce à leur agitation perpétuelle, car ils ne peuvent rester en repos ; leurs pieds et leurs mains ne sont jamais en repos, et leur esprit, jamais tranquille, toujours sur le qui-vive, est perpétuellement actif ; ils joignent à cette inquiétude une grande impudence. // « Le deuxième lignage vient de ceux qui agirent contre lui, le flagellant, l'attachant, le couronnant d'épines, de ceux qui jouèrent ses vêtements aux dés et lui donnèrent de grandes gifles, et qui, l'ayant mis sur la croix, lui crachèrent au visage. On reconnaît ceux-ci au fait qu'ils ne peuvent vous regarder en face : ils baissent vivement les yeux ou regardent ailleurs, et doivent faire un grand effort pour lever les yeux au ciel, comme celui qui veut être beau-père. Regardez-le bien : il ne peut jamais regarder quelqu'un au visage, et encore moins regarder le ciel. // « Le troisième lignage est celui qui descend de David ; il est vrai que ceux-ci étaient alors à Jérusalem, mais ils n'y donnèrent pas leur consentement, et émus de pitié se retirèrent dans le Temple de Salomon pour ne pas voir une si grande injustice commise contre un homme saint et juste. Non seulement ils ne furent pas d'accord avec ce crime, mais ils firent tout leur possible pour épargner à l'innocent les tourments qu'on lui infligeait. Ceux-là sont affables et bienveillants ; ils sont doux et amicaux envers leurs prochains, et ils peuvent regarder de tous côtés. Descendant de ce lignage, il ne me semble pas que je doive souiller mon sang en le mêlant à ce sang à jamais noir, et corrompre le lignage de mes enfants en les coupant de notre noble ascendance. Je crains plus que la mort l'amitié de tels juifs, et j'éprouverais répugnance et honte à leur adresser la parole.]

Par ailleurs, le juif, qui n'a pas de pays correspondant à sa religion, peut être –là où il se trouve– vu comme un bon vassal :

60 – Lo marquès de Sant Jordi, veent açò, vogí tota la ciutat ; e com fon a la porta de la jueria, cridà a un jueu que havia nom don Jacob. Com lo jueu sentí la veu del Marquès, conegué que era son senyor : corrent davallà e obrí-li la porta. (c. 157) : les juifs peuvent être de bons vassaux. [Voyant cela, le marquis de Saint-Georges fit le tour des remparts ; quand il fut à la porte du ghetto, il appela maître Jacob. En entendant la voix du Marquis, le juif reconnut son seigneur : il descendit en courant et lui ouvrit la porte.]

Avec les juifs, nous avons vu que certains groupes peuvent ne pas avoir de territoire propre, où ils seraient indubitablement chez eux. Ceci dit, même ceux qui disposent d'un espace géographique peuvent connaître des vicissitudes, car, au gré des conquêtes et des reconquêtes, les frontières peuvent varier, entraînant l'apparition de nouvelles catégories qui, dans un sens large, peuvent être assimilés à de nouveaux étrangers. Je veux parler des renégats, des hérétiques, des proscrits.

Les fluctuations de frontières et leurs conséquences

a : les renégats

Les maîtres de la guerre contraignent les populations des terres conquises à se convertir à leur religion. Les prisonniers et des esclaves aussi subissent de fortes pressions pour abandonner leur foi. Ce sort est généralement réservé aux chrétiens qui tombent aux mains des musulmans. S'ils résistent, c'est à leur risque et péril : le récalcitrant subit des vexations diverses, sévices physiques et privation de nourriture :

> 61 – Perquè no vull renegar a mon Déu e a mon creador, só fart de bastonades e freturós de viandes. (c. 108) [comme je me refuse à renier mon Dieu et mon créateur, je suis assommé de coups de bâtons et affamé.]

Tout le monde ne résiste pas aussi courageusement, et l'on passe assez facilement d'une religion à l'autre, au gré des conquêtes et des reconquêtes :

> 62 – E tornada resposta al Cèsar, ell entrà dins la ciutat acompanyat de tots los reis e grans senyors ; e pres la possessió d'aquella, e los homenatges rebé d'aquells qui eren crestians o eren estats, e los qui renegat havien, féu reduir a la santa fe catòlica. (c. 456) [Ayant reçu la réponse, le César entra dans la ville, accompagné de tous les rois et des grands seigneurs ; il en prit possession et reçut les hommages des chrétiens ou qui l'avaient été. Il ramena alors à la sainte foi catholique ceux qui avaient renié.]

63 – Aprés, Tirant féu reconciliar tots los grecs qui renegat havien, e, fets tots bons crestians, juraren lo Cèsar en persona de l'Emperador. (c. 459) : les Grecs passés sous le joug des infidèles s'étaient convertis à l'islam. Après la reconquête de Tirant, ils embrassent à nouveau la foi chrétienne. [Ensuite, Tirant réconcilia tous les Grecs qui avaient renié, et revenus dans le giron de l'Église, ils prêtèrent serment au César qui représentait l'Empereur.]

Mais ce n'est pas toujours forcés et contraints que des chrétiens oublient leur foi pour faire alliance avec des mahométans pour combattre d'autres chrétiens :

64 – Nós, Frederic, per la divinal gràcia Emperador de l'Imperi grec de Constantinoble, seguint la llei dels nostres gloriosos antecessors, a fi que la prosperitat imperial sia conservada en son degut estament, ab repòs e benefici de l'Imperi grec e de tota la cosa pública, perquè sia notori e manifest a tot lo món com aquests mals cavallers e infidelíssims crestians hagen pres sou dels infels, e ab mà armada, en companyia d'aquells sien venguts contra la crestiandat, per exalçar la secta mafomètica e per destruir la santa fe catòlica, e han fet tot son poder en dissipar aquella, no tement Déu ne l'honor d'aquest món, ne la perdició de l'ànima, e com ab gran tració e maldat sien venguts en la mia terra per a voler-me desposseir de la mia imperial senyoria, com a mals cavallers e impiadosos, e maleïts per la santa mare Església, són mereixedors de molta pena, e d'ésser desagraduats de l'art de gentilesa e de l'orde de cavalleria –e sien desnaturats de la noble part d'on vénen, com los llurs antecessors sien estats nobles e hòmens virtuosos, de gran renom e fama, com en ells sia morta l'honor d'aquest món per la gran maldat manifesta que han comesa–, e, atenent per les coses dessús dites, e moltes altres, diem, notificam e denunciam a tothom generalment, e no sens gran amaritud, dolor e compassió, emperò, perquè a ells sia càstic e als altres exemple, pronunciam e sentenciam, donant per traïdors a tots los crestians que ací són presents, e que els sia feta tota aquella solemnitat que a semblants traïdors com aquests, contra Déu e lo món, és acostumada. (c. 146) : les chevaliers traîtres à la foi chrétienne, qui sont passés dans le camp des infidèles, doivent être dégradés. Le terme de renegat n'est pas utilisé ici, mais c'est bien de cela

dont il s'agit (cf. l'exemple qui suit). Il est curieux de voir qu'ici Tirant change de statut : comparé au Sultan, d'étranger il devient 'chevalier de la terre'. [Nous, Frédéric, par la grâce divine Empereur de l'Empire grec de Constantinople. Suivant la loi de nos glorieux ancêtres, afin que la prospérité impériale soit conservée dans l'état qu'elle doit, pour le repos et le bien de l'Empire grec et de toute la chose publique, pour qu'il soit notoire et manifeste à tout le monde que ces mauvais chevaliers et très infidèles chrétiens se sont mis à la solde des infidèles, et l'épée à la main, en compagnie de ceux-ci sont venus contre la chrétienté, dans le but d'exalter la secte mahométane et de détruire la sainte foi catholique, et ont fait tout leur possible pour la dissiper, sans craindre Dieu ni de perdre l'honneur en ce monde, ni l'âme dans l'autre, et comment en traîtres infâmes et malévoles ils ont pénétré sur mes terres avec la volonté de me déposséder de ma seigneurie impériale, comme de mauvais chevaliers, impies et maudits par notre sainte mère l'Église, ils méritent un grand châtiment, d'être dégradés dans l'art de la noblesse et dans l'ordre de la chevalerie et d'être séparés du noble tronc dont ils sont issus, car leurs ancêtres furent nobles et hommes vertueux de grand renom et réputation, tandis que chez eux est mort l'honneur de ce monde à cause du grand et manifeste méfait dont ils se sont rendus coupables ; et par ces motifs et autres considérants, disons, notifions et dénonçons à tout le monde en général, non sans grandes amertume, douleur et compassion, mais pour que cela leur soit châtiment et aux autres exemple, prononçons sentence et déclarant traîtres tous les Chrétiens ici présents, les condamnons à subir avec rigueur toutes les peines réservées habituellement à de semblables traîtres.]

65 – Doncs, venint contra Déu, és renegar-lo, car tots los qui rompen la fe, trenquen sagrament, e són fets enemics de Déu. (c. 205) : contrevenir aux commandements divins c'est devenir son ennemi. [Agir contre Dieu c'est donc le renier, car tous ceux qui rompent la foi brisent leur serment, et deviennent ennemis de Dieu.]

Parfois ce sont des musulmans qui viennent prêter main forte aux chrétiens en lutte contre leurs frères :

66 – Aquest Capità, cobdiciós de la nostra sang morisca, ab la sua cruel mà ha morts de la gent nostra passats huitanta mília moros, ajudant-li

los renegats de la nostra generació, e fa tots dies batalles molt sangonoses. (c. 348) : il y a donc des renégats de tous bords. Ici c'est le roi de Damas qui se plaint des victoires de Tirant, aidé par des renégats. [Ce Capitaine, assoiffé de notre sang maure, a tué de sa main cruelle plus de quatre-vingt mille de nos soldats maures, avec l'aide des renégats de notre race, et il nous livre tous les jours de sanglantes et féroces batailles.]

Il convient de remarquer que le terme de *renégat* est assez souvent une insulte proférée contre des musulmans, comme si appartenir à l'islam était une trahison envers la 'vraie' religion, celle du Christ :

67 – moro renegat (cc. 115, 179) : c'est un qualificatif volontiers accolé à 'moro'.

C'est ce que tendrait à prouver l'emploi concomitant de *traître* et de *renégat* :

68 – traïdor (e) renegat. (cc. 262, 386) : ce sont des adjectifs qui peuvent aller ensemble.

Lorsque le Sultan fait demander la main de Carmésine par son ambassadeur, la colère de Tirant est telle, que le terme de *renégat* est renforcé par *chien* et *fils de chien*, insultes infamantes et coutumières entre chrétiens et musulmans.

69 – Puix a la majestat vostra li plau saber de què parlam, nosaltres parlàvem d'aquests ambaixadors com han tenguda tan folla presumpció en demanar que la senyora Princesa sia muller d'un perro, fill de ca. Qui ha renegat son Déu e Senyor, ¿ no renegarà a sa muller si la té ? Cert, senyora, sí farà. E com la tingués en la sua terra e li donàs mala vida, ¿ qui seria aquell qui la defenés ni li pogués ajudar ? ¿ A qui recorreria ni demanaria socors ? (c. 179) [Puisque votre majesté désire savoir de quoi nous parlions, je vais satisfaire sa curiosité : nous disions que ces ambassadeurs ont fait preuve d'une folle présomption en demandant la main de madame la Princesse pour un chien, fils de chien. Celui qui a renié son Dieu et Seigneur, ne reniera-t-il pas sa femme, s'il

en a une ? Certes oui, madame, il le fera. Et quand elle se trouverait sur ses terres, où il lui ferait la vie impossible, qui pourrait la défendre et venir à son secours ? De qui pourrait-elle solliciter l'aide et qui pourrait-elle appeler à la rescousse ?]

Cette 'gentillesse' réversible –*perro de moro* (c. 179), *perro de crestià* (c. 337)– peut se moduler sur divers modes : outre le *perro, fill de ca* de l'exemple 69, nous relevons *Perro, fill de perro* (c. 166), *perro, fill de gos, engendrat en mala secta* (c. 333), *ca rabiós* (c. 387).

b : les hérétiques

L'hérétique est une variation du renégat ; il n'embrasse pas une foi antagoniste mais s'écarte du dogme officiel, de l'orthodoxie. C'est une autre façon de devenir étranger à sa communauté originelle, et, donc, de provoquer les foudres de ceux qui n'adhèrent pas aux idées nouvelles. L'hérétique est rejeté absolument, contrairement à l'étranger qui peut être perçu positivement. L'adoption d'une hérésie peut conduire jusqu'à l'excommunication et l'exclusion du groupe (proscription) :

70 – Senyor, lo nostre mestre e senyor Déu, Jesús, manà en los seus sagrats Evangelis que nosaltres cregam bé e fermament tot ço e quant és contengut en aquells ab verdadera e pura fe, sens dubitació alguna. E que en aquesta santa fe e llei crestiana vullam viure e morir. E tots los qui lo contrari faran, sien tenguts per heretges, e foragitats dels béns que es fan en la santa mare Església. Per què es deuen guardar les dones e donzelles, qui la fe prometen, que no la rompen, car si ho fan són excomunicades, e així, morint, no poden ésser admeses en eclesiàstica sepultura ni en lloc sagrat soterrades. (c. 211) [Messire : Jésus, notre maître et seigneur Dieu, nous ordonne dans les saints Évangiles de croire fermement à tout ce qui y est dit, avec une foi vraie et pure, et sans douter le moins du monde. Il nous demande de faire notre possible pour vivre et mourir dans cette sainte foi et dans la loi chrétienne. Et tous ceux qui feront le contraire seront tenus pour hérétiques et privés des bienfaits de notre sainte mère l'Église. Voilà pourquoi les femmes et les jeunes filles qui engagent leur foi doivent se garder de la rompre, car si elles brisent leur serment elles sont excommuniées, de sorte qu'à

leur mort elles ne peuvent recevoir de sépulture chrétienne ni peuvent être enterrées en terre consacrée.]

Il vaut mieux donc éviter d'être assimilé à un hérétique, pour éviter tout phénomène de rejet violent :

71 – Mas la causa del meu sospir no és estat per pus sinó que em dolc de tu, que et tendran per heretge. (c. 262) [Mais si je soupire, ce n'est que parce je souffre pour toi, car on te considérera comme hérétique.]

L'hérésie peut déborder du cadre strict du dogme religieux, et s'appliquer au domaine des mœurs, comme si la non-observance des règles morales chrétiennes était assimilée à une déviance dogmatique, à une hétérodoxie :

72 – « Com, senyora !, dix Hipòlit. ¿ Quines coses he fetes jo que per heretge m'hagen a tenir ?
« Certament, dix l'Emperadriu, sí poden fer, per ço com t'est enamorat de ta mare e has mostrada la tua valentia. (c. 262) : c'est la suite de l'exemple 71 : l'hérésie peut aller fort loin ! Cela n'empêchera guère l'Impératrice et Hippolyte de continuer à folâtrer ensemble. [« Comment, madame !, s'exclama Hippolyte. Qu'ai-je fait pour être considéré hérétique ? // « Certes, on peut le faire, car tu t'es épris de ta mère et tu as montré ta vaillance (= ton ardeur).]

c : les proscrits (*foragitats*)

La déviance conduit au rejet, à l'exil, à la proscription. Si nous avons à faire à des envahisseurs, chrétiens ou maures, –en l'occurrence alliés–, il s'agit de les bouter hors des frontières :

73 – E, si per la tua excel·lent virtut podien ésser foragitats aquests genovesos, italians e llombards, ensems ab los moros, del nostre Imperi e regne de Macedònia, la mia ànima restaria aconsolada. (c. 125) : paroles de Carmésine à Tirant. [Et si par ton courage admirable pouvaient être boutés hors ces Génois, ces Italiens et ces Lombards, en même temps que les Maures, de notre Empire et royaume de Macédoine, mon âme en resterait consolée.]

Avec l'exemple 70, nous avons déjà vu que l'hérésie entraînait l'exil. Sont en particulier considérés comme hérétiques les mauvais chrétiens qui s'allient aux musulmans pour combattre d'autres chrétiens. L'exemple 73 signale dans ce groupe les Génois, les Italiens[20] et les Lombards.

Les mauvais chrétiens

De tous les Italiques, ce sont les Génois qui remportent haut la main la palme de la traîtrise ; ils apparaissent tout au long du roman comme des chrétiens fourbes, des félons :

> 74 – Est-te concordat ab la mala intenció dels teus pròximos parents e fictes crestians, los genovesos, qui pietat ne amor no han a negú –com no sien moros ni crestians–, com tu sies nat dins aquella mala ribera e costa de Gènova. (c. 107ª) : le Sultan est condamné à mort par ses vassaux, qui lui reprochent, entre autres choses, de s'être allié aux Génois renégats. [Tu t'es rangé à la mauvaise idée de tes proches parents et pseudo-chrétiens, les Génois –qui n'éprouvent ni pitié ni amour pour personne, parce qu'ils ne sont ni Maures ni Chrétiens–, car tu es né sur les rivages maudits de Gènes.]

Les qualificatifs qu'on leur applique ne sont guère bienveillants : *malvats genovesos* (c. 99), *cruels genovesos* (c. 101). Ce sont généralement les autres chrétiens qui ont une mauvaise opinion d'eux :

> 75 – Per què, us prec, Capità virtuós, que us vullau dispondre en anar contra los enemics nostres, los genovesos, generació mala, que muiren a cruel mort. (c. 122) : ainsi parle l'Empereur. [C'est pourquoi je vous prie, vertueux Capitaine, de bien vouloir régler les préparatifs pour aller combattre nos ennemis les Génois, mauvaise engeance, afin qu'ils meurent de mort cruelle.]

---

20. Génois, Lombards et Vénitiens étaient généralement considérés de nationalité différente de celle des sujets des autres états italiens du Moyen Âge. *Italien*, dans *Tirant*, renvoie aux habitants des régions centrales de la Péninsule italique.

Mais, dans l'exemple 74, on a pu constater que même leurs alliés ont mauvaise opinion d'eux et les rejettent à l'occasion.

Ceci dit, il arrive que certains Génois échappent de façon individuelle à ce jugement sévère et peuvent s'attirer des jugements favorables :

> 76 – Respòs un genovès, lo qual era estat galiot de la galera de Tirant com se perdé, qui havia nom Almedíxer, home molt discret e sabut en totes coses (c. 339) : individuellement, il peut y avoir de bons Génois. [Un Génois répondit, qui avait été rameur dans la galère de Tirant quand celui-ci s'était perdu, dont le nom était Almedixer ; c'était un homme intelligent, qui savait beaucoup de choses]

Nous pouvons remarquer une fois de plus que le narrateur ne tombe jamais dans un manichéisme simpliste.

En guise de brève conclusion

L'idée qui se dégage à la fin de ce travail est que la ligne de fracture indigène/étranger traverse dans *Tirant le Blanc* deux espaces :

a) l'espace chrétien : *grec* vs *non grec*

b) l'espace des gens du livre : *chrétien* vs *musulman*

Dans le premier cas, il s'agit essentiellement de la haine que nourrit le méchant duc de Macédoine à l'égard de Tirant, haine qui trouve son origine dans la jalousie morbide que ressent le Duc à l'encontre du chevalier breton qui vient lui ravir la primauté auprès de l'Empereur et la main de Carmésine. Tout ceci renvoie de façon plus générale aux peurs ancestrales de ce qui est différent, avec l'habituelle ambiguïté de l'attrait-répulsion.

Dans le second cas, selon les mêmes schémas profonds, nous avons vu qu'islam et christianisme se combattent tout au long du roman, que le souci des uns et des autres est de gagner des territoires pour convertir leurs populations à la vraie foi, différente selon le camp. Les jugements des uns et des autres sont assez radicaux et, semble-t-il, assez inconciliables. Il est donc curieux et intéressant de relever que parfois les ennemis irréductibles peuvent porter un regard respectueux sur l'autre, sur l'étranger, et que même on est parfois capable de voir que les trois religions monothéistes peuvent coïncider :

77 – E la mia pensa està alienada sens repòs. Emperò, ab los ulls oberts estic tancats, desitjant que passàs la mia penosa vida dormint, així com se diu del gloriós sant Joan Baptista, que en lo dia que la sua gran festa cau, se fa tots anys grandíssima festivitat per los crestians, moros e jueus. (c. 276) : on voit ici que les chrétiens de l'époque savaient qu'il y avait des points de rencontre entre les trois religions du livre. [Mon esprit est troublé et inquiet. Mes yeux ouverts sont cependant fermés, car je désire passer ma triste vie à dormir, comme, dit-on, le glorieux saint Jean-Baptiste, en l'honneur duquel on célèbre tous les ans, le jour de sa fête, de grandes réjouissances chez les chrétiens, les maures et les juifs.]

De plus, la force morale des uns peut être reconnue des autres. Il faut bien reconnaître que dans l'exemple qui suit cela est en faveur du christianisme :

78 – « Cavaller, jo no m'espante pas de les tues menaces, perquè ací tu no em pots fer sobres, com sia de gents molt poderós. Mas, per quant só informat de les virtuts d'aqueix vostre Sant Pare de la cristiandat, per la reverència e santedat sua, ho faré, e no per temor de les tues paraules. » (c. 34) : la force morale des chrétiens s'impose même aux non-croyants. Quint le Supérieur arrive à obtenir du Grand turc qu'il arrête le démantèlement de Sainte-Sophie. [« Chevalier, je ne m'effraie pas de tes menaces ; ici tu ne peux me nuire, vu que je dispose de la supériorité numérique ; cependant, comme je suis informé des vertus de votre Saint-Père, chef de la chrétienté, j'obéirai par égard pour sa sainteté et pour le respect qu'on lui doit, non par crainte de tes paroles. »]

En fin de compte, il faut bien souligner que la vision de l'étranger qui se dégage de *Tirant le Blanc* n'est rien moins que manichéenne, et que le narrateur omniscient ne se montre pas fondamentalement sectaire[21].

21. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que Joanot Martorell, l'auteur de *Tirant le Blanc*, n'hésita pas à se mettre à la tête d'une troupe de Maures valenciens pour attaquer des marchands castillans, a priori chrétiens comme lui.

DE QUELQUES MOTIFS MERVEILLEUX RATTACHÉS À LA CATALOGNE DANS LES *OTIA IMPERIALIA* ET LEUR TRAITEMENT DANS LE *THESAURUS* INFORMATISÉ (ÉQUIPE MA-REN-BAR[1])

Francis DUBOST,
Université Paul-Valéry, Montpellier III

Dans ce colloque si fortement orienté vers les réalités historiques, politiques et culturelles, je n'aurai à proposer que de l'imaginaire. *Images, images...*, aurait pu dire Roger Caillois. Je me risque donc à présenter quelques-unes de ces images avec l'arrière-pensée que, loin de s'opposer au réel historique, elles en constituent plutôt la dimension cachée. Les hommes du Moyen-Age chrétien avaient en effet élaboré la conception d'un monde double dans lequel le visible et l'invisible composaient deux réseaux étroitement imbriqués. Est-il nécessaire de préciser que la face invisible était sentie comme la réalité suprême, dans la mesure où elle occupait l'espace transcendantal. De la même manière, l'exégèse sacrée plaçait la vérité dans le sens spirituel, bien au-delà du *sensus litteralis,* lequel était pourtant immédiatement perceptible.

L'idée qu'il y avait toujours quelque chose à construire au-delà de ce qui était donné proposait indéniablement une dynamique, aussi bien dans le domaine de la vie religieuse que dans celui de l'imaginaire profane dont la mise en place coïncide, dans la deuxième moitié du XII[e] siècle, avec la naissance du roman, mais aussi avec l'émergence des vestiges de « la pensée sauvage ». Par là s'explique le succès des mythologies qui parlaient d'un Autre

Monde, comme la mythologie celtique, et la résurgence de vieux thèmes pré-chrétiens que l'on connaît par ailleurs à travers le folklore.

Cette dualité se manifeste partout, dans la mystique comme dans les croyances populaires où elle prend d'autres formes. Aux *mirabilia* de l'ancien monde païen ont succédé, au prix de difficiles ajustements, refus, confiscations et détournements[1] les *miracula* du légendaire chrétien. La littérature vernaculaire, quant à elle, est remplie de *merveilles.* Les livres de clergie parlent aussi de merveilles pour évoquer les *phénomènes naturels* parfois surprenants dont l'explication requiert l'intervention d'un sage, clerc ou « philosophe ». C'est dans ce sens que Ramon Lull compose son *Libre de meravelles,* où l'on chercherait en vain une merveille de type arthurien. Merveilles et miracles constituent un très riche matériel imaginaire que le *Thesaurus informatisé* élaboré à Montpellier par l'équipe MA-REN-BAR s'est donné pour objectif de répertorier à partir de l'unité narrative que constitue le motif. L'enquête porte pour l'instant sur les textes français ; elle sera étendue progressivement à l'ensemble de l'Occident médiéval.

Je commencerai par présenter le projet à partir de la définition même du motif merveilleux. Ce préambule théorique me conduira à examiner ensuite l'opérativité du dispositif en m'appuyant sur quelques exemples catalans, plus exactement sur quelques croyances attribuées à la Catalogne médiévale par l'un des premiers auteurs à avoir pratiqué un recensement assimilable à une collecte ethnographique, Gervais de Tilbury dans ses *Otia Imperialia.*

I – Propositions pour une définition du motif en perspective d'opérativité

Le critère du contenu surnaturel. Dans la perspective purement opératoire d'une collecte, la perception du motif merveilleux se trouve facilitée par la nature spécifique de son contenu. Les questions de modalités introductives, d'ouverture et de clôture du motif peuvent rester provisoirement au second plan. En contexte narratif, l'occurrence merveilleuse se donne en général pour ce qu'elle est. Lorsque le décapité, « horrible tronc qui saigne », au lieu de s'effondrer, saisit sa propre tête par les cheveux et tourne vers l'assistance cette tête qui parle pour rappeler à l'auteur du coup – lequel, contre toute

1. Lecouteux, 1982, « Paganisme, christianisme et merveilleux », *Annales E.S.C.,* 37e Année, n° 4, p. 700-716.

attente, n'a pas été «fatal»[2] – l'échéance du rendez-vous contracté avec la mort, le narrateur éprouve le besoin de gloser :

> Le roi et Gauvain sont là
> Qui rient de l'homme vert et grimacent des sourires ;
> On conclut néanmoins sans ambages
> A une merveille parmi les hommes[3].

La précision finale semble revêtir une valeur d'emphase dans l'identification d'un phénomène qui a provoqué un terrible malaise. Etait-il vraiment nécessaire de planter une telle balise au terme de l'épisode ? La composante merveilleuse, son insertion dans le récit, sa fonction particulière, toutes ces données se laissent aisément décanter et circonscrire à partir de l'événement raconté. Il est pourtant assez fréquent que les lexèmes "merveille", "miracle", "vertu", ou leurs équivalents[4], apparaissent, comme dans l'exemple précédent, pour signaler, en surimpression métatextuelle, le motif ou l'agrégat de motifs. C'est donc l'élément surnaturel perçu dans un premier temps de façon strictement empirique, qui sera isolé et retenu en priorité dans la formulation du motif.

---

2. Ce rôle est en général dévolu à Gauvain, exceptionnellement à Lancelot.
3. *Sire Gauvain...* (1993), p. 47. Le motif connu sous l'appellation «Jeu du décapité» a été étudié par Isabel de Riquer (1989) qui a analysé les cinq textes médiévaux dans lesquels il apparaît avec une récurrence remarquable — mais aussi avec des variantes significatives — de la fin du XII^{e} siècle au XIV^{e} siècle, de *La Demoiselle à la Mule* jusqu'au célèbre poème en Moyen Anglais, *Sir Gawain and the Green Knight*. L'auteur donne aussi une analyse du texte le plus ancien contenant le motif, *Le Festin de Bricriu (Fled Bricrend* en vieil irlandais), récit du cycle de l'Ulster, IX^{e} siècle. Voir également L. D. Benson, «The source of the Beheading Episode in *Sir Gawain and the Green Kniht*», *M. P.* LIX, 1961, pp. 1-12. Ce motif est enregistré dans le *Motif-Index of Folk-Literature,* de Stith Thompson, Helsinki, (première édition 1932-36) sous la rubrique E – The Death, et, de façon beaucoup plus inattendue, dans la sous-catégorie de l'âme (Soul) E 783.1 : *Head cut off and successfully replaced.* Il faut préciser que la version parodique du motif apparaît très tôt dans le roman de *Hunbaut,* (premier quart du XIII^{e} siècle) selon Marie-Luce Chênerie. Référence du *Motif Index* : E 783.1.1 : *Failure to replace head cut off.* (vv. 1450-1539. Cette version parodique n'a pu se développer qu'à partir d'une solide implantation du motif, traité au premier degré.
4. Dans chaque fiche consacrée à la saisie d'une *occurrence* particulière, une rubrique est aménagée de façon à pouvoir enregistrer les éléments du *métalangage,* c'est-à-dire les termes par lesquels le texte qualifie les matériaux surnaturels qu'il met en œuvre.

Il va de soi que nous prendrons en compte aussi bien les occurrences spécifiées par le lexème "merveille" (ou termes apparentés) fonctionnant comme une sorte de signal textuel, que les occurrences non spécifiées. Il arrive aussi que la réception de l'événement surnaturel par tel ou tel personnage de la fiction fasse l'objet d'une mise en scène enregistrant la perturbation subie par le témoin ou la victime de la merveille : il ne sait plus s'il dort ou s'il est éveillé, s'il est mort ou vif, s'il est dans un songe ou dans la vie réelle ; il a l'impression de devenir fou *(cuide derver),* etc. Autant d'insertions qui révèlent une déstabilisation imputable à la merveille, et donc une autre manière de la désigner en tant que telle, non plus par le métalangage, mais par un bref élément de métarécit.

Définition. La formulation du motif se fonde pour nous sur la structure élémentaire de la communication, c'est-à-dire sur le couple : "thème – prédicat", ou "thème – propos"[5] La définition générale du motif merveilleux sera ainsi posée[6] :

Toute unité textuelle (narrative ou descriptive) organisée en un couple "thème – prédicat" peut être considérée comme formant un motif merveilleux lorsque l'une au moins des trois conditions suivantes se trouve remplie :

1 – l'un des termes possède un contenu surnaturel
Homme *métamorphosé*[7]

---

5. Pour les définitions linguistiques, se reporter à M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, *La grammaire aujourd'hui,* Flammarion, 1986, p. 550-51 et 671.

6. Je reprends ici, afin de la nuancer quelque peu, la définition que j'avais proposée dans l'article de présentation du *Thesaurus.* Voir : *Transferts de thèmes, Transferts de textes* (Dubost, 1997, p. 26).

7. Cet exemple permet de mesurer l'importance de la relation prédicative qui demande toujours à être située dans un contexte énonciatif particulier. En effet, dans le cadre de la civilisation chrétienne occidentale, il n'est pas de la nature de l'homme d'être soumis à la métamorphose. Il en serait tout autrement si la référence se déplaçait en Orient où les avatars de la métempsycose sont à traiter comme un fait de croyance. Quand on dit simplement « motif de la métamorphose », le prédicat émerge seul, le thème reste informulé et l'on se trouve alors dans la nécessité d'introduire des spécifications (il n'y aurait rien de surnaturel dans la métamorphose du tétard ou de la chenille ! Et je remercie Jacques Brès pour les remarques qu'il a formulées à ce sujet). Il est bien évident, par ailleurs que la métamorphose de l'homme-loup représente un motif spécifique, et qu'il est difficile de l'intégrer à une définition plus vaste du type « homme métamorphosé en animal ».

2 – les deux termes sont marqués par un contenu surnaturel, implicite ou explicite
Jésus *ressuscite les morts*
Un enchanteur *métamorphose une princesse*[8]

3 – lorsque, aucun des deux termes n'étant en lui-même chargé de surnaturel, *la liaison prédicative crée une proposition irrecevable* en regard des concepts qui régissent la représentation des réalités empiriques (monde physique, expérience commune)
L'arbre *parle*

Rien de surnaturel dans l'arbre ni dans la parole pris isolément, mais l'attribution du prédicat « parle » à un arbre crée un énoncé impossible, une proposition impensable, une difficulté référentielle que seule peut contourner l'option surnaturelle[9].

C'est donc ici la relation prédicative, et elle seule, qui est constitutive du motif. La tradition critique a d'ailleurs parfaitement enregistré ce trait définitoire en usant de désignations binaires du type : loup-garou, homme-loup, fille-fleur[10], archer-cheval[11] (sagittaire), mort-vivant, etc.

Pour rester cohérent avec notre définition et afin de faciliter le repérage immédiat du motif, nous avons également adopté une dénomination à deux termes. Le tiret figure la présence d'un élément merveilleux qu'une phrase vient ensuite expliciter. Par exemple, le motif du *décapité qui reste en vie,* motif que les médiévistes connaissent sous l'appellation « jeu du décapité », présente au moins deux variantes, la version celtique du défi et la version chrétienne de la tête qui parle[12]. Nous avons donc considéré qu'il s'agissait de deux ensembles topiques auxquels deux appellations différentes devaient être

---

8. Le pouvoir de ressusciter les morts est impliqué dans l'énoncé du nom de Jésus, comme celui de métamorphose dans la mention de l'enchanteur. Toutefois, en contexte chrétien, les résurrections opérées par le Christ relèvent d'une vérité de foi soutenue par le discours de l'institution (miracle), tandis que les pouvoirs attribués à l'enchanteur relèvent d'une magie suspecte, dénoncée par la même institution, soit comme une supercherie, soit comme une œuvre diabolique.
9. Voir par exemple les arbres prophétiques du *Roman d'Alexandre,* arbres sacrés du Soleil et de la Lune, *qui sevent tous langages et entendre et parler,* et qui annoncent au conquérant macédonien que la mort l'attend à Babylone (éd. L. Harf-Lancner, 1994, p. 528-531).
10. Ménard, 1989.
11. Dubost, 1988.
12. Scheidegger, 1990.

attribuées : "décapitation-défi" pour le motif d'origine celtique et "décollation-vie" pour le motif d'origine chrétienne dans lequel la tête du saint continue à donner signe de vie après décapitation[13]. Chacune des ces dénominations est ensuite explicitée en une phrase faisant apparaître le trait merveilleux. Ainsi, "décapitation-défi" sera développé de la manière suivante : *un personnage demande à être décapité à condition que le décapiteur s'expose à subir plus tard le même sort de la part du décapité.* La phrase qui correspond à "décollation-vie" se formule ainsi : *un personnage donne des signes de vie après décollation.* Pour ce second motif, à distinguer du précédent puisqu'il ne comporte pas la clause de réciprocité, nous avons préféré conserver le terme médiéval de « décollation » qui présente en outre l'avantage de rappeler que l'hagiographie fut le lieu de déploiement privilégié de ce motif.

À une époque plus ancienne, nous n'avions pas systématisé l'usage de la formulation binaire dans l'élaboration du *Thesaurus,* c'est pourquoi ont subsisté dans les données quelques désignations simples comme "Amnésie", "Cerne", "Cruentation", "Désir"... Dans tous ces cas, un trait surnaturel se trouve nécessairement impliqué. Sous l'appellation "Désir", par exemple, il faut entendre « suscité par un agent merveilleux », le philtre dans *Tristan et*

13. Je tiens à remercier ici Françoise Laurent qui m'a signalé deux occurrences de ce motif dans les Vies anglo-normandes de saint Edmund. C'est un motif qui a été très souvent repris : on le retrouve dans le *De Nugis curialium,* à propos d'un templier victime des Sarrasins, et dans la légende de saint Aphrodise de Béziers. Exemples de saisie des occurrences (reproduction des informations qui figurent dans le *Thesaurus). La Passion Saint Edmund,* éd. Judith Grant, Londres, 1978 (A.N.T.S.) vv. 905-980. Saint Edmond a été décapité et sa tête transportée dans un bois. Les amis du saint se mettent à sa recherche en fouillant les taillis et en appelant Edmond. À ce moment là, la tête du saint répond en anglais : "Her ! Her ! Her !" (que le narrateur traduit par "Ici !"). C'est ainsi que la tête du saint est retrouvée entre les pattes d'un grand loup qui l'avait protégée de l'agression des animaux sauvages. Ce miracle est rapproché de celui de l'ânesse de Balaam. Denis Piramus, *La Vie De Seint Edmund Le Rei,* , éd. H. Kjillman, Göteborg, 1935, vv. 2579-2724. Le martyre de saint Edmond a eu un témoin qui ignore où les Sarrasins ont jeté la tête du saint. On part à sa recherche dans la forêt. C'est alors que, *miracle e grant vertu [...] Le chief del cors bien loinz sevré / Getta voiz e si ad parlé / Sanz aïe e sanz matere / De veine ou de nerf ou d'artere* (vv. 2705-2709). Il prononce à trois reprise le mot anglais "Her!" Ce miracle est rapproché de celui de l'âne (sic) de Balaam. Gautier Map, *De Nugis Curialium,* I, 29 (l. 6-8). Un templier a été décapité par les Sarrasins. Séparée du tronc, la tête parle encore pour glorifier le Seigneur.

Iseut, le baiser de Vénus dans l'*Éneas*[14], une potion dans le *Lancelot* en prose[15], etc.

Une fois posés ces principes généraux d'organisation de ce qui pourrait être la bibliothèque du merveilleux, je voudrais me situer dans le cadre plus précis de notre colloque et évoquer quelques merveilles catalanes du XIII^e^ siècles d'après les *Otia Imperialia* de Gervais de Tilbury[16].

II – Les merveilles de Catalogne

Gervais est un clerc anglais qui a reçu une formation véritablement « européenne », si cette expression a un sens, appliquée à une époque où les frontières intérieures de l'Europe se traçaient autrement. Il a étudié la théologie à l'école cathédrale de Reims, le droit romain et canonique à Bologne, discipline dans laquelle il deviendra d'ailleurs « magister » à son tour. Il a voyagé en Italie, arpenté le Vésuve, fréquenté la cour du dernier roi normand de Naples-Sicile (Guillaume II le Bon, 1166-89) dont il était l'ami et le protégé.

À la mort de ce roi, il est contraint de se rapprocher d'un autre protecteur. C'est ainsi qu'on le retrouve en Provence à la fin du XII^e^ siècle où l'archevêque d'Arles, Imbert d'Eyguières, lui attribue des fonctions de juge utilisant ainsi ses hautes compétences de juriste. Il épouse bientôt une riche parente de l'archevêque, et ce dernier lui offre comme dot un palais où il recevra, entre autres hôtes illustres, le roi Alphonse II d'Aragon, de qui il tient probablement les informations concernant la partie ibérique de l'Europe qu'il ne semble pas avoir connue directement.

Pendant ce temps, il a trouvé un appui des plus influents en la personne d'Otton IV de Brunswick, descendant des Plantagenêts par sa mère Mathilde,

---

14. En lui donnant un baiser, Vénus, mère d'Énéas, a donné aussi à son petit-fils Ascagne le pouvoir de provoquer l'amour. Embrassant l'enfant, Didon est victime du mal d'amour : « mortal poison la dame boit » (vv. 804-811). Métalangage : métaphore de l'amour-poison (v. 811).
15. Épisode de la nuit d'amour entre Bohort et la fille du roi Brangoire. *Lancelot* en prose, éd. Micha, t. II, pp. 192-199. L'anneau remis à Bohort par la "maistresse" de la jeune fille (experte en "charaies et enchantemens" p. 193, §14) avait la propriété de susciter le désir amoureux. C'est au cours de cette unique nuit d'amour que fut conçu Helain le Blanc appelé à devenir empereur de Constantinople (p. 197, §24).
16. Pour le texte latin de la troisième partie où figurent les merveilles de Catalogne, j'ai utilisé Barrière, 1994. Pour la traduction française, Duchesne, 1992.

et par là, très attaché à l'Angleterre de son enfance. Élu empereur d'Allemagne le 9 juin 1198, Otton IV prend Gervais à son service et l'investit de la charge de Maréchal de l'Empire pour le royaume d'Arles. C'est pour son impérial protecteur qu'il compose les *Otia Imperialia (Oisivetés impériales* ou *Divertissements pour un empereur),* dont la troisième partie se présente comme un recueil de merveilles, ou plus exactement de *phantastica [res],* de ces histoires extraordinaires répandues dans le peuple, que les clercs amateurs d'étrangeté commencent à enregistrer comme des cas, des curiosités propres à piquer l'esprit, à meubler l'*otium* aristocratique. Ce merveilleux, qui émane du substrat païen local (Pays de Galles, Dauphiné, Provence, Campanie, Catalogne, etc), comme d'un *underground,* est à considérer comme un fait de *culture régionale.* Dans leur quasi totalité, les anecdotes ou les prodiges évoqués reçoivent une assignation géographique précise, sont reliés à un lieu précis, à des traditions régionales qui font office d'assise référentielle.

Dans cet ensemble, j'ai essayé d'isoler ce qui concerne la Catalogne, à vrai dire plus souvent mentionnée que l'Aragon. Trois thèmes majeurs sont sollicités qui correspondent à trois grandes configurations imaginaires :

- la montagne magique ;
- l'univers diabolique ;
- le bestiaire fantastique.

Du point de vue du réel, de la référentialité historique et géographique, il faut citer les repères suivants :

- le roi Alphonse II d'Aragon, qui fait le trait d'union entre la Provence, dont il était marquis, et la Catalogne ;
- la montagne du Canigou et la région environnante ;
- le monde des écrivains, des poètes catalans et provençaux qui gravitaient autour du roi Alphonse, poète lui-même.

Comment se dessine l'organisation des matériaux merveilleux rapportés par Gervais ? Les merveilles de Catalogne relèvent de plusieurs ensembles topiques. On en relève huit, dont certains étaient déjà répertoriés dans le *Thesaurus,* comme le motif appelé "Invulnérabilité-objet" (invulnérabilité conférée par un objet).

1 – "Invulnérabilité-objet" Le *Thesaurus* s'enrichit ainsi d'une nouvelle occurrence, et une spécification supplémentaire est à ajouter au topos, celle qui fait intervenir le *fenouil.* Cette plante – que l'on assimilera à un « objet » pris au sens large, pour éviter une trop grande dissémination des matériaux et pour en rester au critère de la fonctionnalité qui guide notre pratique – est citée dans le fragment III,83 des *Otia imperialia,* où il est expliqué « pourquoi Espagnols et Catalans ont l'habitude de toucher, ou de goûter, chaque matin du fenouil et d'en nouer trois brins au mors de leur cheval pour écarter le risque de périr d'un enchantement lancé par quelque esprit mauvais[17] ».

2 – "Apparition-disparition". Tout de suite après avoir consigné – pour sa valeur d'*exemplum* en regard du sens eucharistique qu'il convient d'accorder à la messe – l'une des premières versions connues de la légende de Mélusine[18], Gervais passe à des histoires d'apparitions localisées sur le sommet plat d'un tertre[19]. L'histoire la plus longuement développée concerne le tertre de Wandlebiria, en Angleterre. Une joute est livrée en pleine nuit contre l'occupant du tertre, un chevalier diabolique, par un baron de Grande-Bretagne, Osbert Hugon, qui réussit à conquérir le cheval de son adversaire. Conquête de courte durée, car, au premier chant du coq, le cheval entrant en fureur, rompit ses liens et disparut. La version catalane de l'apparition est beaucoup moins circonstanciée. Elle appartient au monde diurne, et sa relation tient en quelques lignes :

> In Catalonia est rupes in aliquantam planitiem extensa, in cujus summitate circa meridianam horam conspiciuntur milites arma gestantes seseque more militum hastis impellentes. Si vero ad locum quis accesserit, nihil prorsus hujuscemodi rei apparet[20].

---

17. Duchesne, 1992, p. 90-91. S'introduisant de nuit dans la demeure d'un noble aragonais (Pierre le Larron), deux Maures (figurations des anges exterminateurs, *angeli percutientes)* blessent mortellement un homme endormi d'un coup de javelot, mais se déclarent incapables de frapper un autre homme, parce que celui-ci a touché du fenouil.
18. La dame du château d'Espervier, légende localisée dans la région de Valence, dans la Drôme, très loin par conséquent du domaine des Lusignan auquel sera rattachée ultérieurement l'histoire de Mélusine,
19. Voir III, 58 et III, 59, Duchesne, 1992, p. 70-72.
20. Barrière, 1994, p. 58. Il y a en Catalogne un rocher en forme de vaste table. À l'heure de midi, on aperçoit à son sommet des hommes qui s'affrontent à la lance à la manière des chevaliers. Mais si quelqu'un s'approche de ce lieu, plus rien de semblable n'apparaît. À

La dénomination retenue s'attache à traduire le caractère instable de l'apparition : *apparitio transiens,* disait à peu près à la même époque Gautier Map, un autre clerc amateur d'histoires fantastiques.

3 – Le topos magique de la *tempête-provoquée* est fréquemment attesté aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, aussi bien dans la littérature narrative que dans les *livres de clergie.* Il suffit d'évoquer ici l'exemple de la célèbre fontaine de Barenton présente aussi bien dans les romans *(Chevalier au Lion, Livre d'Artus)* que dans les encyclopédies médiévales[21]. Le motif peut donc être plus précisément désigné à partir des modalités prêtées au déclenchement du phénomène. Le *Thesaurus* enregistre par exemple "Tempête-impureté" : la présence d'un passager impur provoque une tempête ; "Tempête-eau" : une tempête est provoquée en versant un peu d'eau (Barenton).

Les légendes relatives au Canigou[22] permettent d'inscrire une variante "Tempête-pierre" : une pierre lancée dans un lac provoque une tempête. Le lac situé au sommet du Canigou[23] est en effet présenté comme un lieu où résident les démons, lesquels, irrités lorsque une pierre, ou quelque autre objet pesant, tombe à l'eau, suscitent une tempête. Beaucoup plus tard, au XV^e^ siècle, un autre «Provençal», Antoine de La Sale, reprendra le motif du lac du diable (lac de Pilate) qu'il associera au thème de la Sibylle localisé cette fois non plus en Catalogne, mais en Italie, dans les Apennins près du village de Montemonaco (région de Norcia). Au milieu du lac se trouve un îlot, que les gens du pays tiennent pour un haut lieu de la sorcellerie locale, fréquenté par ceux « qui allaient consacrer leurs livres pour invoquer le diable ». A. de La Sale ajoute que « ... si quelqu'un y vient et s'y livre à des pratiques diaboliques, une tempête se déchaîne alors dans tout le pays, si violente qu'elle détruit toutes les récoltes et tous les biens de la contrée [24] ».

---

propos de cette occurrence, nous enregistrons les corrélations thématiques suivantes : Catalogne, chevaliers, combat, fantômes, midi, sommet plat, cercle magique.

21. Connochie-Bourgne, 1980.
22. *Otia Imperialia,* III, 66. Barrière, p. 65-66 ; Duchesne, p. 78-79.
23. Il n'y a pas de lac sur le pic du Canigou proprement dit (près de 3000 m.). Toutefois, la légende a pu se fixer sur quelque petit lac situé en contrebas, comme le lac des Estagnols (2100 m.). Je remercie Christophe Gauchon qui m'a fait profiter avec beaucoup d'amabilité de sa connaissance des lieux.
24. Texte aisément accessible dans la traduction de Francine Mora-Lebrun (1983).

Nous connaissons pour l'instant deux autres occurrences du motif – mais nos collègues catalans et espagnols nous en suggèreront probablement d'autres : une occurrence catalane, avec le texte de Gervais, *De monte Cataloniæ* III, 66, cité ci-dessus ; une occurrence aragonaise plus tardive, rapportée par la *Chronique* de Fra Salimbene. En 1285, un siècle plus tard donc, le roi Pierre III d'Aragon, lors d'une ascension du Canigou jette une pierre dans l'étang et voit aussitôt surgir un horrible dragon qui s'envole en obscurcissant l'air de son haleine[25].

4 – "Imprécation-démon" Ne quittons pas le Canigou, sans évoquer l'exemplum que Gervais rattache à ce lieu. L'histoire qu'il rapporte, *rem novam atque insolitam,* se rattache aux croyances qui ont fait le terreau du fantastique diabolique. Elle s'articule autour du topos de l'invocation inconsidérée : *imprudemment voué au diable, un personnage est enlevé aussitôt.*

A ce topos[26], correspond la narration de la terrible histoire survenue, disait-on, à la fille d'un habitant de la Junquera, Pierre de Cabinam. Nous sommes toujours dans la zone du Canigou, et la Junquera à cette époque-là n'était qu'un hameau ou une petite exploitation *(villa).* Exaspéré par sa fillette qui ne cesse de pleurer, Pierre voue l'enfant au diable. Elle est aussitôt enlevée par des démons invisibles dont la présence est seulement manifestée par un tourbillon de vent.

Restituée longtemps après, à la suite des supplications adressées par le père aux démons du lac, elle revient dans le monde des hommes de la même manière qu'elle en avait été ravie, transportée par une rafale de vent. Mais l'enfant a pris l'aspect d'une « demeurée » :

> Enfin, dans une sorte de brusque coup de vent, sa fille arrive : grande, décharnée, la peau sombre, horrible à voir, les yeux vagues, os, nerfs et peau tenant à peine ensemble, d'aspect repoussant ; elle ne parle aucune langue qui lui permette de se faire comprendre, et à peine sait-elle ou entend-elle chose humaine[27].

---

25. Duchesne (1992), p. 164, n. 181.
26. Corrélations thématiques : diable, enfer, grotte, haleine enfumée, invisibilité, lac, montagne, sept ans (septénaire), souterrain, vent, vouer.
27. Duchesne (1992), p. 80. Texte latin, : [...] et tandem, quasi repentino flatu, filia prodit, procera statura, arida, taetra, oculis vagis, ossibus et nervis et pellibus vix haerentibus, horrenda aspectu, idiomate nullo intellecta, et vix humanum aliquid sapiens aut intelligens (Barrière, 1994, p. 66).

Le père s'adresse alors à l'évêque de Gérone qui fait exposer la malheureuse sur la place publique et utilise son cas à titre d'*exemplum,* un exemple d'autant plus édifiant que la victime est exhibée et que l'action funeste du diable est cruellement inscrite sur son corps dévasté. Selon les voies ordinaires de « la pastorale de la peur », les fidèles sont invités à renoncer à des pratiques aussi dangereuses que l'invocation des démons, les imprécations inconsidérées, etc.

Notons ici un redoublement du motif au sein du même texte, car l'homme qui a livré les informations permettant de retrouver la fille avait été lui même voué aux démons du Canigou, lesquels pendant sept ans, l'avaient utilisé comme bête de somme *(pro vehiculo utebantur).* Enlevé à un âge plus avancé que celui de la fillette, il avait conservé assez de discernement pour rapporter quelques vagues informations sur l'enfer situé sous le lac du Canigou (identification probable du « Canagum » de Gervais). La mention de la bête de somme renvoie à une tradition à la fois savante et populaire : dans le *Phédon,* l'homme lubrique est transformé en âne par la métempsycose, et dans le livre III de *L'Ane d'or,* Apulée montre Lucius métamorphosé en âne bâté pour avoir cédé à une sensualité excessive, et s'être trompé d'onguent dans son impatience !

5 – L'histoire relatée dans le fragment 92 des *Otia...* est particulièrement riche puisqu'elle permet d'inscrire plusieurs topoi dans la configuration générale du bestiaire fantastique. Cette histoire concerne le cheval de Giraud de Cabrera. D'après Annie Duchesne, il ne s'agit pas du célèbre troubadour catalan Guerau de Cabrera, mais de Ponç III de Cabrera, surnommé « el trobador » qui meurt en 1199.

On note dans cette histoire l'alliance d'éléments historiques relatifs à la vie de Gervais, à sa position officielle dans la ville d'Arles, à la présence de son invité, le roi d'Aragon († 1196) pris ici comme témoin oculaire, et d'autre part, des éléments surnaturels ou étranges qui appartiennent à la topique du merveilleux, mais qui tirent leur force d'étrangeté, leur impact, de cette insertion dans un contexte réaliste et donc dans un contexte de crédibilité.
Nous isolerons quatre motifs relatifs au cheval :

5-1 "Animal-intelligent". C'est un motif classique, particulièrement apprécié dans le monde féodal, car il côtoie la notion de service vassalique et la pare d'une aura poétique et sentimentale. Les chansons

de geste ont exalté le dévouement, l'intelligence, les dons extraordinaires du destrier fidèle à travers Baucent (le cheval de Guillaume, *Aliscans),* de Bayart (le cheval de Renaut, *Quatre Fils Aymon, Maugis d'Aigremont),* de Broiefort (le cheval d'Ogier, *La Chevalerie Ogier...)*[28]. Le cheval de Giraud rejoint la catégorie des chevaux *faés,* puisqu'il joue en fait le rôle d'un conseiller particulièrement avisé et efficace qui assure la réussite sociale de son maître.

5-2 À ce motif, on pourrait adjoindre celui de la "Nourriture-inadaptée", qui concerne aussi le fameux Bayart, lequel, dans l'épisode de la forêt d'Ardenne, ne se nourrit pendant tout l'hiver que de feuilles sèches et se montre pourtant éclatant de force et de vigueur, alors que dépérissent tous les autres proscrits[29]. Pour sa part, le merveilleux cheval de Giraud ne mange que du pain de froment, c'est dire que le motif se trouve ici inversé dans le sens de l'humanisation.

5-3 Le cheval et son maître communiquent grâce à un langage secret, aux canaux multiples, verbaux et non verbaux, que personne d'autre ne peut comprendre :

Verumtamen quibus verbis quibusve signis aut motibus ad intellectum responsa formabat, hominibus praeter dominum suum erat incognitum (Barrière 1994, p. 93).

L'occurrence pourrait représenter un infléchissement particulier apporté à une configuration topique plus large, composée de deux motifs principaux, celui de l'animal qui parle ("Animal-parole"), celui de l'homme qui comprend le langage des animaux ("Animal-langage"). Pour simplifier, nous rattacherons l'histoire de Giraud à ce second motif, tout en remarquant qu'il n'y a pas ici un langage des chevaux, comme il y a un langage des oiseaux, celui que comprenait et pratiquait saint François, par exemple, ou encore le langage des cygnes rassemblés pour juger l'adultère commis par l'une de leurs femelles[30]. Il n'y a pas non plus un langage des animaux de la forêt. Rien d'analogue au sifflement particulier qui permettait à Tyolet de faire venir à lui quantité de « bestes » et de tuer ainsi les plus belles pièces de gibier :

---

28. Dubost, 1991, t.II, p. 434-454.
29. *Ibidem,* p. 439.
30. *Otia Imperialia,* III, 96; trad. Duchesne, 1992, p. 106-107.

[...]e Tyolet se regarda
tries soi, si vit venir errant
.I. chevrel cras e lonc e grant.
Arestut soi e si sifla,
e li chevrel vers lui ala ;
sa main tendi, illec l'ocist,
son costel tret, el cors li mist. (Lai de *Tyolet,* vv. 99-105[31])

Le don d'attirer les animaux représente pour Tyolet le présent de naissance que lui avait attribué une fée-marraine :

Une fee ce li ora
e a sifler li enseigna ; (Tyolet, vv. 46-47).

L'origine du langage utilisé par Giraud de Cabrera et son cheval n'est pas précisée, et reste ainsi l'un des points aveugles du récit. A l'évidence, ce langage mystérieux ne relève pas du charisme associé à la sainteté. Faut-il le rattacher à la féerie, selon la piste proposée par le lai de *Tyolet ?* Dans ce cas, il s'agirait d'un cheval *faé* (fée), ainsi que le suggère le texte même de Gervais en opposant *verus equus* au terme latino-provençal, *fadus. Fadus equus, id est incantatus,* glose de son côté le grand Leibniz.

Mais l'hypothèse du cheval *faé* ne règle pas tout, elle ouvre au contraire une alternative orientée vers l'espace transcendantal des origines : s'agit-il de la féerie pure ou impure ? Le caractère mondain des activités prêtées à Giraud, ses talents de musicien, son succès auprès des dames *(a dominabus invidiose desideratus),* les évolutions rythmées de son cheval au centre de la carole, tout cela va bien au delà des performances obtenues par un savant dressage, et l'interprétation se trouve orientée vers l'hypothèse démoniaque, vers cette catégorie mixte de démons *(genus quoddam mixtum daemonibus)* évoquée par Gervais. La figuration du diable par un cheval est bien attestée au Moyen Age : en premier lieu, chez Gervais de Tilbury, avec la mention du *Grant,* ce démon aux yeux scintillants qui ressemble à poulain d'un an et qui se cabre pour

31. Tyolet regarda derrière lui et vit venir un chevreuil bien nourri, grand et élancé. Il s'arrêta et siffla, le chevreuil s'approcha, Tyolet tendit sa main, tira son couteau, le lui plongea dans le corps et le tua sur place. *Lais anonymes,* trad. A. Micha, p. 186-87.

annoncer l'imminence d'un incendie (III, 62). Chez Wace, suivi par Robert de Boron, la conception de Merlin est l'œuvre d'un démon incube, et l'un des manuscrits précise même que ce démon avait des jambes de cheval (Enquipedes)[32]. Par ailleurs, on se souvient qu'un épisode de la *Queste del Saint Graal* montre Perceval emporté dans les airs par un cheval noir[33] qui n'est autre qu'un avatar du diable. Pour sa part, Gervais parle d'une catégorie mixte de démons afin de signifier que le cheval de Giraud mêle les traits zoomorphes et humains.

5-3 C'est autour d'un comportement humain et de sentiments humains (souffrance, désespoir) que s'organise en effet le dernier motif. Il concerne la fin étrange de ce cheval, qui, après le meurtre de son maître[34], refuse d'abord toute nourriture, puis se précipite contre une muraille et se donne la mort à son tour en se brisant le cou. Le motif du suicide d'un animal ("Suicide-animal") est relativement rare. Dans le *Chevalier au Lion* de Chrétien, il en reste au stade de la tentative, et paraît représenter un traitement légèrement parodique du thème tragique de la mort des amants à la suite d'une double méprise, comme dans *Pyrame et Thisbé*. L'épisode est marqué par l'évanouissement du héros, pris d'un malaise à l'idée d'avoir perdu pour toujours l'amour de Laudine. Abusé par le sang qui coule d'une blessure superficielle, le lion croit son maître mort, et tente de se donner la mort à son tour. Il retire l'épée avec ses dents, l'appuie contre un tronc d'arbre qui se trouvait là, il la cale ensuite avec un autre morceau de bois et songe à se jeter sur la pointe de l'arme. Au moment où il s'élançait pour s'empaler « comme pors forsenés » (comme un sanglier fou furieux), Yvain sort de son évanouissement et interrompt le geste[35]. Le point commun à ces deux occurrences, est la reprise d'un modèle courtois actualisé aussi dans la mort de Tristan et Iseut, reprise qui attribue à l'animal la place imaginaire de l'amie courtoise et qui implique l'existence d'un lien affectif très fort entre l'homme et l'animal[36]. L'étrangeté de la situation est soulignée par le jeu phonétique qui superpose en une formulation accrocheuse l'étonnement et l'apitoiement : *mirabiliter ac miserabiliter interiit.*

---

32. Dubost, 1991, II, p. 714.
33. Éd. Pauphilet, 1972, p. 91-92.
34. Mort entachée peut-être de quelque « infidélité » puisqu'elle survient un jour que Giraud avait dû changer de monture, son propre cheval étant immobilisé par une saignée.
35. *Le Chevalier au Lion,* vv. 3502-3521.
36. Sur la féminisation du lion dans le récit de Chrétien, voir Dubost, 1984, p.200-222.

Au Moyen Age, l'imaginaire du cheval a travaillé en survalorisation dans deux directions opposées. Par rapport à un seuil dont l'homme formerait la référence essentielle, le cheval a été imaginé tantôt en rapprochement de ce seuil, tantôt en éloignement. Le premier mouvement va de l'animal vers l'homme, et donne lieu à des images anthropomorphes du cheval : sensibilité, intelligence, langage, initiatives heureuses, émotions, etc. De Bucéphale *(Roman d'Alexandre)* à Bayart, le second mouvement se développe au plus loin des régions de l'humain, porté par une dérive très sensible vers des représentations qui relèvent du mythe ou du merveilleux[37]. Le cheval de Giraud se rattache incontestablement au premier régime. Toutefois, « l'humanisation » subie par l'animal va bien au delà du traitement idéaliste familier à l'art féodal, pour orienter le récit vers une écriture de type fantastique.

De ce point de vue, les motifs « catalans » insérés dans les *Otia Imperialia* forment un ensemble significatif.

Avec eux s'organise le *déplacement de la référence,* qui est la condition même du fantastique. La région et l'époque considérées sont suffisamment éloignées pour constituer un *ailleurs* et un *autrefois* où s'inscrit la différence. Le récit relatif aux anges exterminateurs est ainsi rapporté à des croyances actives en d'autres temps et en autre lieu : *In Hispania, ex antiquissima consuetudine...* La conscience d'un écart culturel avec le cadre énonciatif est posée. Les assises mentales de la référence sont déplacées d'emblée dans un espace incertain entre réalité d'autrefois et imaginaire d'aujourd'hui. Les phénomènes évoqués se trouvent affectés d'une altérité suffisamment affirmée sans être cependant trop radicale. Pour l'auteur, qui n'a probablement jamais visité la Catalogne, cet ailleurs reste de l'ordre du *phantasma,* au sens augustinien du terme[38]. Les informations qui en proviennent sont traitées comme des données fiables, eu égard à la qualité « royale » du destinateur (Alphonse II d'Aragon) et du destinataire (Otton IV), mais aussi comme des curiosités, des témoignages sur l'insolite, et à la limite comme des choses incroyables. Le fantastique des clercs médiévaux est fondé justement sur la volonté de parler des *incredibilia,* d'en faire le sujet du propos. Le passage consacré au fameux che-

37. Voir Dubost, 1992.

38. Représentation secondaire, élaborée à partir d'un récit ou d'un témoignage, par opposition à la représentation primaire (phantasia) élaborée par une perception directe. (Dubost, 1991, t. I, p. 32.

val de Catalogne, se développe ainsi comme une histoire exemplaire propre à illustrer la question des *phantastica [res],* posée en tête de chapitre : *sunt qui phantastica non credunt.* Selon Gervais, il n'y a pas lieu de douter de la vérité des faits rapportés, d'où l'importance de l'appareil testimonial. Mais, au lieu de dispenser des certitudes rassurantes, le clerc s'écarte des vérités révélées pour écouter d'autres voies, cultiver l'*otium,* mère de tous les vices littéraires, et d'abord de celui qui consiste à troubler les esprits.

Ces récits ne sont pas seulement engagés dans *une problématique de la crédibilité,* en tant que manifestations de l'invisible, ils organisent aussi *une lecture métaphysique de l'événement.* Les croyances locales viennent interroger la conscience cléricale et savante sur les limites qu'il convient d'assigner au réel, et sur le sens qu'il convient d'assigner au surréel. Si l'on essaie de situer ces motifs en regard des catégories du merveilleux, telles que les a dégagées l'histoire des attitudes mentales[39], on s'aperçoit que les récits de Gervais ne coïncident que partiellement avec l'une ou avec l'autre de ces catégories. Par exemple, le *miraculum* n'est pas représenté dans les anecdotes rattachées à la Catalogne. Dans la perspective d'une écriture fantastique, le récit de miracle est inintéressant, car il n'induit aucune problématique ni, à la limite, aucune émotion. Le miracle est résolutif car son origine est connue, comme il est dit à propos de la vierge syrienne dont l'image possède, *divino miraculo,* un sein de chair d'où s'écoule une huile balsamique[40].

En revanche, l'histoire de la fillette enlevée par les démons du Canigou appartient incontestablement au domaine du *magicus,* et à ce titre elle entre dans l'univers des *deablies* terrifiantes, qui intéressent à la fois les croyances populaires, le didactisme chrétien et l'histoire du fantastique. Mais la matière est loin de se laisser entièrement résorber par les cadres généraux de la pensée. L'histoire du cheval *faé* s'en dégage très nettement, pour s'établir en des zones incertaines où la problématique du surnaturel passe nécessairement par une décision sur l'origine du phénomène considéré, interrogation indissociable au Moyen Age de la question des Causes. C'est à partir de là que la démarche historienne définissait, on s'en souvient, les trois grandes catégories du surnaturel : *miraculum, magicus, mirabilia.* Or, sans être absolument réfractaire à ces catégories, le texte de Gervais s'élabore selon une autre perspective. Dans

39. Jacques Le Goff, 1978 et 1985.
40. *Otia Imperialia,* III 46, trad. Duchesne, p. 61.

un passage souvent cité à partir de la préface des *Otia...*[41], l'auteur explique que le sentiment de la « merveille » vient de l'homme, de son incapacité à comprendre. Or comprendre, au Moyen Age, n'est pas un acte situé en immanence. Comprendre, c'est essentiellement atteindre les causes, c'est-à-dire l'explication, la « raison », ou encore la « nature » du phénomène, le situer en nature ou en surnature. C'est dire qu'à côté de l'opération intellectuelle de compréhension du monde – opération à laquelle s'attache un Ramon Llull dans son *Libre de meravelles,* – il faut faire place à une opération d'identification métaphysique qui se déploie en verticalité. Il s'agissait alors de discerner dans la complexe géographie mythique, magique ou religieuse, quel acteur transcendantal était à l'œuvre lorsque se manifestaient, irrécusables, les *phantastica.* Pour leur part, les motifs catalans relèvent de ce double aspect fondateur du fantastique : l'évidence de l'impossible (on rejoint ici la notion de *merveille provée) ;* et l'impossibilité d'atteindre à l'évidence des Causes.

41. Le Goff, 1985, p. 27.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE DE PARIS, *Le roman d'Alexandre,* éd. Laurence Harf-Lancner, 1994, Lettres Gothiques n° 4542.

BARRIÈRE Jacques, 1994, *Gervais de Tilbury, «Otia Imperialia», Tertia decisio, Contribution à l'établissement du texte,* texte de l'édition Leibniz, revu d'après le manuscrit autographe N de la Bibliothèque Vaticane, DEA Montpellier, 152 p.

CONNOCHIE-BOURGNE Chantal, 1980, « La fontaine de Barenton dans *l'Image du Monde* de Gossuin de Metz, Réflexion sur le statut encyclopédique du merveilleux », *Mélanges Foulon,* Rennes, t. I, p. 37-48.

DUBOST Francis, 1984, « *Le Chevalier au Lion,* une "conjointure" signifiante », *Le Moyen Age,* n° 2, p. 195-222, – 1988, « L'archer-cheval, du Sagittaire du *Roman de Troie* aux Sagittaires de *La Mort Aymeri de Narbonne* », actes du colloque du C.U.E.R.M.A. *De l'Étranger à l'Étrange ou la conjointure de la merveille, Senefiance,* n° 25, Aix-en-Provence, p.173-178. – 1991 *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale* (XII^e^-XIII^e^ siècles). L'Autre, l'Ailleurs, l'Autrefois, 2 vol. Paris, Champion-Slatkine, 1991. – « De quelques chevaux extraordinaires dans le récit médiéval : esquisse d'une configuration imaginaire », février 1992, Actes du colloque organisé par le C.U.E.R.M.A. « *Le cheval dans le monde médiéval* », *Senefiance* n° 32, Université de Provence, 1992, p.189-208.

FRAGONARD, Marie-Madeleine et MARTINEZ Caridad (Eds.), 1997, *Transferts de thèmes, transferts de textes,* Barcelone, PPU.

GERVAIS DE TILBURY, *Otia imperialia,* éd. F. LIEBRECHT, *Des Gervasius von Tilbury Otia Imperialia in einer Auswahl neu herausgegeben und mit Anmerkungen begleitet. Ein Beitrag zur deutschen Mythologie und Sagenforschung,* Hanovre, 1856. Edition incomplète, mais accompagnée de précieuses notices sur le folklore. – *Otia Imperialia ad Ottonem IV Imperatorem ex manuscriptis,* éd. G. W. LEIBNIZ, 1707, Scriptores rerum brunsvicensium, Hanovre, 1707, t. I (texte p. 881-1005) ; 1710, t. II (*Emendationes Gervasianae,* p.751-784). – *Otia Imperialia,* traduction de la troisième partie par Annie Duchesne, *Le livre des Merveilles,* Les Belles Lettres, Paris, 1992.

HARF-LANCNER Laurence, 1984, *Les Fées au Moyen Age. Morgane et Mélusine. La naissance des fées,* Paris, Champion.

Lais féeriques des XII^e et XIII^e siècles, éd. A. Micha, 1992, Paris, Garnier-Flammarion, 348 p.

LE GOFF Jacques, 1978, « Le Merveilleux dans l'Occident médiéval », dans *L'Étrange et le Merveilleux dans l'Islam médiéval,* Actes du Colloque organisé par l'Association pour l'Avancement des Études Islamiques en mars 1974, à Paris, éd. J. A., Paris, p.61-115 (art. repris dans *L'imaginaire médiéval,* 1985).

MÉNARD Philippe, 1989, « Femmes séduisantes et femmes malfaisantes ; les filles-fleurs de la forêt et les créatures des eaux dans *Le Roman d'Alexandre », Bien dire et bien aprandre,* n° 7, Lille III, p.5-17.

RIQUER, Isabel (de...), 1989, «El juego de la decapitación», *Literatura y fantasía en la Edad Media,* Juan Paredes Núñez, Grenade, p.117-139.

SCHEIDEGGER Jean R., 1990, « Têtes parlantes », *Razo* n°11, *Traditions ésotériques littéraires au Moyen Age,* Cahiers du centre d'Études médiévales de Nice, p.55-64.

Sire Gauvain et le chevalier vert, texte traduit et présenté par Juliette DOR, 1993, 10/18, n° 2421.

II. Questions d'histoire culturelle

RAMON MARTÍ, RAMON LLULL, ABRAHAM ABOULAFIA : recherche sur l'élaboration des définitions culturelles et la traversée des frontières au XIII[e] siècle

Dominique DE COURCELLES
Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle

Dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, le monde méditerranéen est en pleine transformation. La Catalogne, au confluent des cultures du judaïsme, du christianisme et de l'islam, est amenée à favoriser la circulation des idées, des livres et des hommes. Ramon Martí, Ramon Llull et Abraham Aboulafia, qui sont exactement contemporains, élaborent à Barcelone leur recherche et leur pensée, tout en traversant et retraversant la mer vers l'Orient, la Sicile et le Maghreb.

I. La transformation du monde méditerranéen occidental et le rôle de la Catalogne

1) La fin du rêve de croisade

Dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, lorsque vivent Ramon Martí (1230-1285), Ramon Llull (1235-1316) et Abraham Aboulafia (1240-1291 ?), le monde méditerranéen est mi-musulman, mi-chrétien.

En Orient, le christianisme recule décisivement devant l'islam ; les États chrétiens rétrécissent, cependant que croît le « dar al-islam » ; le grand

rêve de croisade s'avère irréalisable. En Occident, la situation pour le christianisme est bien plus positive. Peu avant la reprise de Jérusalem par les Croisés en 1229 grâce à la diplomatie de l'empereur Frédéric II, la ville de Palerme et toute la Sicile redeviennent chrétiennes ; dans le même temps, l'Espagne chrétienne ne cesse de s'étendre vers le sud. Dans les années 1230-1240, les îles Baléares sont reconquises ; puis Cordoue, Valence, Séville, Murcie passent sous l'autorité chrétienne. Tandis que les communautés chrétiennes de l'Orient dominé par les musulmans restent sur la défensive, en Occident les chrétiens sont soucieux de convertir les musulmans par une prédication bien argumentée. Dans l'Espagne reconquise, de nombreux princes musulmans deviennent des convertis célèbres, même s'il est certain que de nombreux musulmans fuient l'autorité chrétienne en émigrant.

L'islam, là où il domine, tolère le christianisme comme le judaïsme, avec défiance. Il considère les juifs et les chrétiens comme des rebelles, des insoumis à Dieu, mais respectables car ils croient en le même Dieu. Les chrétiens vivant en terre d'islam peuvent rester des hommes libres, pratiquer leur religion, conserver leurs lois et leurs coutumes. Mais, sous peine de mort, ils ne peuvent faire d'apostolat religieux auprès des musulmans, ils ne peuvent prendre pour femme une musulmane, tandis que les musulmans ont le droit d'avoir une ou plusieurs chrétiennes parmi leurs épouses. Les chrétiens estiment que l'islam s'est emparé de terres qui étaient traditionnellement chrétiennes ; la perte de Jérusalem en 1244, puis du royaume de Jérusalem privé de sa capitale en 1291, est douloureusement ressentie.

Comment restaurer l'autorité chrétienne dans les pays musulmans et surtout en Terre sainte ? Vers 1260, Alphonse X le Sage tente de lancer une croisade vers le Maroc ; Louis IX mène une croisade contre l'Égypte en 1249-1250 et une autre contre la Tunisie en 1270 ; Jacques le Conquérant ébauche une croisade vers la Terre sainte en 1269. En 1270, les milices catalano-aragonaise et castillane de Tunisie restent dans l'armée du sultan contre les croisés français, tandis que Jacques le Conquérant intensifie ses échanges commerciaux avec la Tunisie. En 1262, l'infant Pierre d'Aragon, le futur Pierre le Grand, épouse Constance de Hohenstaufen, petite-fille et héritière en Sicile de Frédéric II. Barcelone est alors hostile à l'installation par la papauté des capétiens d'Anjou sur le trône de Sicile. Pierre le Grand, devenu roi d'Aragon, conquiert la Sicile en 1282 sur les Angevins, il est excommunié, et le roi de France, Philippe le Hardi, dirige pour le pape une croisade... contre l'Aragon.

Devant les ambigüités et les contradictions de la politique, de nombreux chrétiens d'Occident estiment qu'il faut renoncer aux guerres de conquête et donner la priorité à l'apostolat et au dialogue missionnaire. C'est l'échec de l'idée de la croisade. Pour cet apostolat et ce dialogue, il faut apprendre à bien connaître la langue et la pensée de l'autre[1]. Or, la connaissance de la langue arabe, et des textes de l'islam requiert la collaboration des savants juifs qui, tout autour de la Méditerranée occidentale, depuis quelques siècles, écrivent en arabe et ont une bonne pratique des livres transmis dans cette langue. Par la science juive, les textes de l'islam entrent dans la culture occidentale et transforment la pensée chrétienne[2]. De cette confrontation, la pensée juive elle-même est parfois transformée. Mais les musulmans, suivant en cela leurs docteurs et en particulier le fameux Malik ibn Anas, fondateur de l'école islamique, –le malékisme, qui prévaut en Occident musulman–, sont très réticents à fréquenter des gens d'une autre religion et à se déplacer eux-mêmes en terre chrétienne.

Ainsi les frontières géographiques se fixent au moment où le passage des frontières culturelles par les chrétiens et par les juifs s'intensifie.

2) Barcelone et Ramon de Penyafort

La nécessité d'étudier la langue et la pensée des non chrétiens constitue très tôt un souci majeur de l'Ordre dominicain. Dès 1240, le chapître général de Paris encourage l'étude des langues au sein de l'Ordre[3]. En 1255, Humbert de Romans, général de l'Ordre dominicain, déclare que l'ignorance linguistique est un obstacle majeur à la diffusion du nom de Jésus Christ parmi « les juifs incroyants, les Sarrasins trompés par leur pseudo-prophète, les païens idolâtres et toutes les nations »[4]. Dans son *De officio ordinis*, il répète l'importance qu'il attache à la mission auprès des nations hors de l'Église (dont les juifs) et engage « les frères qui le peuvent à se mettre activement à apprendre

1. Urvoy, Dominique, 1978, « Les musulmans et l'usage de la langue arabe par les missionnaires chrétiens au Moyen-Age », *Traditio*, XXXIV, p. 416-427.
2. Cf. Dahan, Gilbert, 1990, *Les intellectuels chrétiens et les juifs au Moyen-Age*, Paris, Cerf, Troisième partie « La rencontre », p. 229-336.
3. Cortabarria Beitia, Andrés, 1969, « Originalidad y significación de los *studia linguarum* de los dominicanos españoles de los siglos XIII y XIV », dans *Pensamiento*, 25, p. 71-92.
4. Humbert de Romans, 1889, *Opera*, éd. J. J. Berthier, Rome, t. 2, p. 492-493.

les langues arabe, hébraïque et barbare dans des lieux spécialement désignés pour ces études »[5].

C'est à Barcelone que ces idées vont trouver leur application grâce au dominicain catalan Ramon de Penyafort qui contribue grandement à la réalisation des recommandations du général de l'Ordre[6]. Des *studia linguarum* de dominicains catalans sont créés sur son initiative à Tunis (avant 1250 ? jusqu'en 1270), puis à Murcie (de 1266 ? à 1279-1280) pour l'étude de l'arabe, c'est-à-dire dans des lieux étrangers où il y a une réalité du dialogue. En 1281, le concile d'Estella consacre la création du *studium hebraicum* de Barcelone[7] ; l'école de langue se trouve ici au cœur de la Catalogne.

Nous n'avons aucune précision sur les méthodes et le contenu de l'enseignement donné dans ces différents *studia*. Ce qui est certain, c'est que, dans la péninsule ibérique, les études y ont un objectif avant tout missionnaire ; les étudiants d'arabe se rendent en terre d'islam, en Espagne même ou en Afrique du nord, et les étudiants d'hébreu se préparent à disputer avec les juifs tout proches. Cela peut impliquer un programme de littérature.

Un récit anonyme de la vie de Ramon de Penyafort souligne bien le rôle de l'illustre dominicain :

« Saint Ramon eut un jour une vision venant de Dieu, selon laquelle les frères prêcheurs devaient porter un grand fruit parmi les nations et entreprendre un travail de conversion des infidèles. Du fait de cette vision et avec la caution du maître de l'Ordre et des rois de Castille et d'Aragon, il choisit vingt frères capables et intelligents, à qui il fit apprendre les langues hébraïque et arabe ; ils y firent en peu de temps tant de progrès qu'ils convertirent d'abord leurs propres maîtres et, par la suite, plus de dix mille Sarrasins d'Espagne et d'Afrique reçurent la foi et furent baptisés »[8].

---

5. Ed. citée, t. 2, p. 187-188.
6. Cf. Montané, P. R., 1975, « San Ramon de Penyafort y los estudios eclesiásticos », dans *Analecta Sacra Tarraconensia*, 48, p. 85-142.
7. Cf. Coll, José-Maria, 1944, 1945, 1946, « Escuelas de lenguas orientales en los siglos XIII y XIV », dans *Analecta Sacra Tarraconensia*, 17, p. 115-138 ; 18, p. 59-89 ; 19, p. 217-240. Et : Cortabarria Beitia, Andrés, 1970, « L'étude des langues au Moyen-Age chez les dominicains. Espagne, Orient, Raymond Martin », dans *Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales*, 10, p. 189-249.
8. Collell, A., 1957, éditeur, dans *Analecta Sacra Tarraconensia*, 30, p. 88-89 : « Ostensa fuit sancto Raimundo a Domino visio quadam die quod fratres predicatores deberent inter gentes facere magnum fructum, et quod deberent ad conversionem infidelium operam dare. Propter quam visionem, accepta auctoritate a magistro ordinis et a regibus Castelle et Aragonie,

3) De la Catalogne à l'Afrique du Nord

Les Catalans de la Couronne d'Aragon, dont le bastion avancé en pleine mer est Majorque, patrie de Ramon Llull, sont tournés vers l'Afrique qui est leur seul lieu d'expansion possible et d'activités commerciales, puisqu'il leur est interdit d'aller au-delà d'Alicante, par suite d'accords entre la Castille et la Couronne d'Aragon. Un grand empire catalan finit par faire face à l'Afrique, en englobant la Sicile (1282), Malte, Pantelleria, les îles tunisiennes des Kerkenna et de Djerba, l'Attique (1311) et plus tard la Sardaigne et la moitié méridionale de la Péninsule italienne. Cette orientation de la Catalogne vers l'Afrique est un fait à la fois politique et religieux. Les dominicains catalans Ramon de Penyafort ou Ramon Martí, également Ramon Llull, ne peuvent ignorer que cette Berbérie, où ont vécu saint Cyprien et saint Augustin, a été autrefois aussi chrétienne que les terres de l'Andalousie. En 1265, à Tunis, dans le *studium arabicum* qu'il anime jusque dans les années 1270, Ramon Martí croit, à tort, que le calife régnant en cette ville, Al-Mostancir, est sur le point de se convertir au christianisme et attend un appui militaire occidental pour changer officiellement de religion. Le dominicain en convainc le roi de France, Louis IX, ce qui amène le roi à orienter vers la Tunisie sa croisade de 1270 ; mais, à Tunis, Louis IX trouve l'échec et la mort. En 1276, Ramon Llull obtient de Jacques II l'autorisation de fonder à Majorque le collège de Miramar où treize Frères mineurs apprendront l'arabe pour convertir les infidèles[9]. Ramon Llull se trouve sans doute à Ceuta en 1280, sûrement à Tunis en 1292, à Bougie en 1307, de nouveau à Tunis et peut-être aussi à Bougie en 1314-1315, au moment de la pseudo-conversion du sultan tunisien Ibn al-

---

elegit XX fratres ydoneos et industrios, quos studere fecit in linguis, scilicet ebraica et arabica in quibus in brevi tempore profecerunt intantum quod magistros suos primo converterunt ad fidem et postea plus quam decem milia Saracenorum de Yspania et de Africa fidem receperunt et baptizati sunt ».

9. Lull, Ramon, 1980, *Vita coetanea b. Raymundi Lulli*, éd. Hermogenes Harada dans *R. L. opera latina*, Turnhout, Brepols, *Corpus christianorum*, vol. VIII. Traduction par Ramon Sugranyes de Franch, 1986, Fribourg, Editions universitaires. La fondation est approuvée la même année par une bulle du pape Jean XXI (cf. l'importante monographie de Sebastià Garcias Palou, 1977, *Le Miramar de Ramon Llull*, Palma de Mallorca).

Lihyani (qui fait croire à Jacques II qu'il s'est secrètement converti au christianisme, afin de recevoir du roi catalan des subsides)[10].

Dans le trafic maritime de la Méditerranée occidentale, Majorque tient une place tout à fait éminente. Des registres commerciaux, les *Guiatges*, montrent que chaque semaine plusieurs bateaux majorquins quittent l'île pour tel ou tel port du Maghreb, mais aussi pour l'Italie et la Sicile. En outre, c'est en passant par Majorque que les marins et marchands génois, provençaux et languedociens se rendent aussi au Maroc et en Berbérie centrale. L'Afrique n'est donc pas une terre lointaine.

4) La Sicile

En contrepoint de la Catalogne, la Sicile, véritable pointe de l'empire catalan à partir de 1262, est alors un terrain propice aux échanges culturels, philosophiques et théologiques, et à l'apprentissage des langues. Frédéric II Hohenstaufen[11], à Naples et à Messine, vers 1230, favorise les travaux d'un cercle savant où se côtoient chrétiens, juifs et musulmans. Le pape Grégoire IX loue la connaissance de l'arabe et de l'hébreu de Michel Scot qui est en étroite relation avec les savants juifs de la cour de Frédéric II et dont on possède plusieurs traductions d'œuvres en arabe. Mais il semble que ce personnage qui connaît assez bien l'arabe ne connaît que peu ou pas du tout l'hébreu. L'attribution de traductions de Maïmonide à Michel Scot paraît fantaisiste ; la traduction du *Guide des Égarés*, si importante pour la pensée chrétienne, sous le titre latin *Dux neutrorum vel dubiorum* de Maïmonide, antérieure à 1240, serait sans doute le fruit d'une collaboration entre le savant juif Jacob Anatoli, cher à Frédéric II, et le chrétien Michel Scot[12]. La collaboration des savants des trois

---

10. Pour plus de détails on se reportera à : Dufourq, Charles-Emmanuel, 1980, « La méditerranée et le christianisme : cadre géopolitique et économique de l'apostolat missionnaire de Ramon Llull », dans *Estudios Lulianos*, 24, p. 5-22.
11. Frédéric II Hohenstaufen (1194-1250) est roi de Sicile (Frédéric I[er] Roger de Sicile) de 1197 à 1250 et empereur germanique (Frédéric II) de 1220 à 1250. Maître de l'Allemagne après la bataille de Bouvines (1214), il est en lutte presque constante avec la papauté. Excommunié en 1227, il prend part à une croisade qu'il mène en diplomate et obtient la cession de Jérusalem en 1229. En le dénonçant comme l'Antéchrist, la papauté porte des coups irréparables au prestige du Saint Empire Romain Germanique.
12. Voir G. Sermoneta, 1969, *Un glossario filosofico ebraico-italiano del XII secolo*, Rome, p. 31-42. Quelques cher-cheurs estiment que le *Guide* aurait été traduit en latin dans le midi

religions ne se limite pas aux traductions : alchimie, médecine, astrologie donnent lieu à des expérimentations et des réflexions communes. Michel Scot dans son *Tractatus de Alkemia* raconte « une certaine opération effectuée à Catane par maître Jacob, juif » ; Jacob Anatoli reçoit de Michel Scot à Naples plusieurs explications sur les sciences naturelles et les transpose dans des commentaires allégoriques de son *Malmad ha-talmidim*, « aiguillon des disciples »[13]. En Sicile s'arrête une première fois vers 1265 Abraham Aboulafia né à Saragosse, à son retour de l'impossible voyage en Palestine et après s'être marié en Grèce ; il y découvre la philosophie aristotélicienne et l'œuvre de Maïmonide qu'il ne cessera plus de méditer et de commenter. Entre 1271 et 1273, à Barcelone puis en Espagne, il expose ses théories. Puis il voyage à nouveau en Italie et en Grèce. Il séjourne avec bonheur à Messine entre 1280 et 1288 et il écrit l'un de ses livres les plus importants, *Or-ha-Sekhel*, « Lumière de l'Intellect »[14]. En 1283, se trouve en Sicile peut-être un fils d'Al-Mostancir, converti au christianisme, appelé Pierre de Tunis, intrigant entre Catalans et Angevins. Après un séjour à Naples et à Messine en 1294, à Rome en 1295-1296, Ramon Llull venu à Paris en 1297 compose en catalan son *Traité d'Astrologie*.

C'est ainsi qu'entre Barcelone, Tunis et la Sicile, la mer Méditerranée est le lieu de l'intense circulation des livres, des hommes et des idées, le lieu d'une élaboration marine des croyances et des textes. La Catalogne, Barcelone, mais aussi l'île baléare de Majorque, apparaissent comme un nœud de cette intense circulation qui détermine l'histoire des idées en Occident.

II. Ramon Martí, Ramon Llull, Abraham Aboulafia

1) L'événement de la controverse de Barcelone en 1263

En 1263, dans la suite, semble-t-il, de la controverse développée à Paris en 1240 et visant essentiellement le Talmud jusqu'au brûlement des livres rabbiniques en 1244, un juif converti, Paul Christiani, demande à Jacques Ier le

---

de la France : tel W. Kluxen, 1954, « Literargeschichtliches zum lateinischen Moses Maimonides », dans *RTAM*, 21, p. 23-50.

13. Voir Renan, E., et Neubauer, A., 1877, *Histoire littéraire de la France*, Paris, t. 27, p. 280-289 et p. 580-589 ; Haskins, C. H., 1927, *Studies in the History of Mediaeval Science*, Cambridge (éd. New York 1960), p. 284.
14. A ce moment Frédéric II (1272-Palerme 1337) est roi de Sicile insulaire de 1296 à 1337.

Conquérant, roi d'Aragon, d'organiser un débat public qui l'opposera au chef spirituel des communautés d'Aragon, Moïse ben Nahman ou Nahmanide, que le roi connaît et apprécie. La controverse a donc lieu et se déroule en présence du roi, devant une foule de « chevaliers » et d'ecclésiastiques, parmi lesquels domine Ramon de Penyafort, au palais royal et dans un monastère de Barcelone ; elle dure quatre jours les 20, 23, 26 et 27 juillet et prend fin assez abruptement. Il n'y a pas de la part du pouvoir royal à Barcelone d'animosité vive envers les juifs et le judaïsme. Les juifs sont en Espagne une minorité active, agissante, bien intégrée ; le brassage culturel de la Péninsule permet une certaine ouverture d'esprit à l'égard de positions intellectuelles diverses, tant chez les chrétiens que chez les juifs. Nahmanide n'est pas dépaysé dans le palais du roi et Paul Christiani est un bon connaisseur de la littérature rabbinique, capable d'écouter l'argumentation adverse[15]. Le roi lui-même intervient à plusieurs reprises. On discute de la question du Messie, qui est le point central de désaccord entre judaïsme et christianisme. La littérature rabbinique est utilisée par Paul Christiani comme pouvant appuyer ses propres thèses chrétiennes. Nahmanide expose avec finesse et humour la signification concrète des principaux récits talmudiques et midrachiques relatifs au Messie[16]. Ramon de Penyafort intervient également. Après la controverse, les dominicains s'efforcent de susciter des mesures antijuives : saisie de livres, obligation pour les juifs d'écouter leurs sermons, censure de la littérature talmudique, condamnation de Nahmanide ; ils veulent fixer l'impossibilité du franchissement des frontières culturelles et de la communication. Mais le roi qui, dans un premier temps, publie des décrets sévères, les adoucit aussitôt et acquitte Nahmanide.

L'événement de Barcelone a une très grande portée. La littérature rabbinique attire désormais l'attention du monde chrétien d'Occident ; à Barcelone, elle est considérée comme un arsenal d'arguments par divers hébraïsants. De ce mouvement naissent des œuvres qui renouvellent la controverse avec les juifs, celles de Ramon Martí et de Ramon Llull qui sont sans aucun doute présents ou du moins parfaitement informés du déroulement de la controverse. La confrontation des idées, les séances communes d'études se développent, même si la tentation est toujours grande pour les autorités chrétiennes de substituer au dialogue le monologue que constitue la prédication dans les synagogues.

---

15. Cf. Dahan, Gilbert, 1990, ouvr. cit., p. 357-359.
16. Voir Nahmanide, Rabbi Moïse ben Nahman, *La Dispute de Barcelone*, introduction et traduction par Smilévitch, Eric, 1989, Lagrasse, Verdier, « Les Dix Paroles ».

2) Le dominicain Ramon Martí : l'objectif dominicain de la conversion

Dans la ligne de son maître dominicain de Barcelone, Ramon de Penyafort (+1275), Ramon Martí voue toute sa vie à la conversion des juifs et des musulmans. C'est à la demande de Ramon de Penyafort que le célèbre Thomas d'Aquin compose sa *Summa contra Gentiles* vers 1259-1261. Dans sa *Summa de Penitentia*, Ramon de Penyafort établit minutieusement les règles des relations entre les hommes des trois religions du Livre et, plus particulièrement, entre chrétiens et juifs. Il écrit : « Les juifs et les sarrasins, comme dit Grégoire, doivent être amenés à recevoir la foi du Christ par des arguments plus doux que durs, et il ne faut jamais les forcer à cela : car l'obéissance ne plaît à Dieu que si elle est libre »[17]. Ramon Martí reçoit une double formation en hébreu et arabe à côté de sa formation théologique et philosophique. Il étudie d'abord à Paris puis il est envoyé en 1250 par Ramon de Penyafort dans le *studium arabicum* de Tunis où il séjourne jusqu'en 1263 ou 1264 et dont il a la responsabilité. En 1257, son *Explanatio simboli apostolorum* prouve une exacte connaissance de la problématique théologique et morale de l'islam. L'argumentation messianique de Paul Christiani dans la controverse avec Nahmanide est si semblable à celle que Ramon Martí développe dans le *Capistrum judeorum* composé à Barcelone en 1267[18], qu'il faut bien voir une collaboration entre les deux dominicains. En 1268, Ramon Martí repart pour Tunis, chargé par Ramon de Penyafort d'organiser la croisade de Terre sainte moyennant la conquête de l'Afrique du nord. Mais il rentre à Barcelone après la mort de Louis IX en 1271.

L'œuvre de Ramon Martí est en deux étapes, la première nettement arabisante, la seconde judaïsante. Le *Pugio fidei contra Judaeos*[19] est achevé en 1278 ; il comporte dans sa première partie des passages entiers de la *Summa contra Gentiles* de Thomas d'Aquin et il prouve une connaissance remarquable des auteurs arabes et juifs. Ramon Martí connaît et cite largement le Coran, Al-

17. Ramon de Penyafort, *Summa*, chap. 1 : éd. par Balme F. et Paban C., 1898, dans *Raymundiana*, Rome-Stuttgart.
18. Raimundi Martini *Capistrum Judaeorum*, introduction, édition et traduction par Robles Sierra O. P., Adolfo, 1990 et 1993, Würzburg, Echter Verlag, Corpus islamo-christianum, series latina, 2 vol.
19. Ed. de Leipzig, 1687.

Ghazali, Al-Farabî, Avicenne, Averroès, le médecin persan Arrazi. Il utilise le Talmud et ses commentaires, le Targum de Jonatan ben Uzziel, les Midrashim, y compris un perdu, composé au XII[e] siècle par Moïse Haddarscham de Narbonne, le Zohar et, parmi les grands maîtres de la pensée juive, Salomon ben Isaac, Abraham ben Ezra, David Kimhi et son contemporain le fameux Moïse ben Nahman de la controverse de 1263[20]. Le *Pugio* a été rédigé en latin et en hébreu. Ses destinataires sont d'abord les juifs, ensuite les musulmans. Les juifs sont, selon Ramon Martí, les adversaires les plus dangereux, parce qu'ils sont « les plus familiers et inévitables » pour les chrétiens, dans la mesure où les uns et les autres vivent ensemble dans le même territoire. La teneur de l'œuvre de Ramon Martí a pu être enrichie par les discussions menées avec l'une des plus importantes personnalités juives de la fin du XIII[e] siècle, Salomon ben Adret. Ramon Martí, dont la science prouve le passage incessant qu'il effectue entre les langues et les cultures, contribue paradoxalement à définir la nécessité de la délimitation et de la fermeture des frontières par l'Inquisition.

Ramon Llull, dans le *Liber de acquisitione Terrae sanctae* écrit à Montpellier en 1308, mentionne un religieux, célèbre pour ses controverses avec les juifs et les musulmans : « Il s'agit d'un certain religieux chrétien, bon connaisseur de l'arabe, qui fut à Tunis pour discuter avec le roi. Le dit frère démontra au roi, en évoquant des usages et des exemples moraux, que la loi de Mahomet était trompeuse et fausse. Le roi maure, bien instruit en logique et philosophie de la nature, reconnut la vérité de ses preuves et se tenant à ses paroles s'écria : Désormais je ne veux plus être musulman. Démontre-moi ta foi et je me ferai chrétien... » Mais le religieux répondit que la foi chrétienne ne pouvait être démontrée. Le roi, furieux, ne voulant pas quitter sa foi pour une autre foi, « expulsa honteusement de son royaume le frère et ses compagnons... » Ramon Llull poursuit : « Le frère savait également parler hébreu et il avait coutume de discuter fréquemment à Barcelone avec un maître juif, éminent dans la connaissance des lettres hébraïques ». Dans ce cas encore, il y eut échec de conversion, puisque le juif, à qui le frère ne put faire comprendre la foi chrétienne, refusa de se convertir. Llull conclut : « J'ai raconté ici ces faits, parce que, si le dit religieux avait été capable d'offrir à ses interlocuteurs des raisons évidentes et irréfutables en faveur de notre foi, chacun et beaucoup

20. Sur la méthode de lecture et de citation de Ramon Martí, voir : Dahan, Gilbert, 1990, ouvr. cit., p. 443 et suivantes. Et : Diez Macho, A., 1949, « Acerca de los midrasim falsificados de Raimundo Marti », dans *Sefarad*, 9, p. 165-196.

d'autres avec eux se seraient faits chrétiens. Or, il est possible de trouver de telles raisons ; je suis certain de cela et disposé à le démontrer »[21]. Ramon Llull se démarque ainsi nettement de l'homme d'institution et de savoir dominicain.

3) L'originalité de la pensée lullienne

Laïc désireux de mener une vie parfaite de contemplation et d'étude, Ramon Llull rend visite à Ramon de Penyafort à Barcelone en 1264, au retour de pèlerinages à Rocamadour et Compostelle. Il souhaite en effet aller étudier à Paris au couvent dominicain de Saint-Jacques, mais Ramon de Penyafort lui conseille de rentrer à Majorque. Llull obéit et part pour Palma où il étudie la « grammaire », c'est-à-dire le latin, et la langue arabe. Les grands projets de Llull et ses différentes actions s'inscrivent dans la perspective du célèbre dominicain. En 1311-1312, le concile œcuménique de Vienne adopte, probablement à la suite des démarches de Ramon Llull, une résolution au nom de Clément V en faveur de l'enseignement des langues, *Inter sollicitudines*[22]. Le pape rappelle l'importance de la mission aux incroyants et reconnaît que les efforts pour leur porter le message des paroles divines restent vains sans la connaissance de leurs langues ; il reprend ainsi les convictions déjà anciennes de l'Ordre dominicain et de Ramon de Penyafort. Mais, tandis que Ramon de Penyafort prévoyait que les écoles de langues seraient situées sur les lieux mêmes du dialogue et de la conversion, le concile souhaite établir les écoles de langues dans les grands centres universitaires de la chrétienté.

L'œuvre apologétique de Ramon Llull est abondante et peut être répartie en prédication, enseignement et dialogue ou controverse religieuse. La double démonstration de la Trinité et de l'Incarnation y tient une place fondamentale. Face à l'apologétique missionnaire de type thomiste, rationnelle mais affirmant la priorité de la foi, Raymond Lulle affirme le caractère entièrement rationnel, philosophique et théologique, de sa propre et originale apologétique. Foi et raison sont conciliées. Dans le récit de sa *Vie*, un passage expose sa pratique d'argumentation ; la scène se passe précisément à Tunis où a vécu

---

21. *Liber de acquisitione Terrae sanctae*, éd. Longpré, Ephraïm, 1927, dans *Criterion*, 3, p. 276-277.
22. Cf. Altaner, B., 1933, « Raymundus Lullus und der Sprachkanon (can. 11) des Konzils von Vienne (1312) », dans *Historisches Jahrbuch*, 53, p. 190-219.

Ramon Martí[23]. Adoptant les raisons démonstratives bien connues des théoriciens de l'islam, Llull prouve que non seulement il traverse les frontières géographiques, mais il prend les raisons de l'autre pour mieux amener l'autre à ses raisons. Pas plus que Ramon Martí, Llull n'obtient la conversion des musulmans ; mais tandis que le dominicain n'obtient qu'indifférence et mépris, Lull suscite la confusion et la haine et échappe de peu à la mort.

A la différence de Ramon Martí, Llull est beaucoup plus dur à l'égard de la pensée musulmane qu'à l'égard de la pensée juive dont il aime à souligner la grandeur. Tandis que Ramon Martí souligne les contradictions et les erreurs intellectuelles et morales du judaïsme et de l'islam, Ramon Llull s'attache à penser de manière originale la relation entre Dieu et le monde et est convaincu que les musulmans et les juifs partagent avec lui la conception de Dieu, des dignités divines et de l'activité créatrice. Toute son argumentation converge vers le Verbe, Sagesse de Dieu, Christ, clé de voûte de l'édifice lullien. La pensée de Llull suit fondamentalement Augustin et Anselme, mais également le rythme de la pensée talmudique, voyageuse, prophétique, se développant de question en question[24]. Llull a pu être assez influencé par Maïmonide qui apporte une série de solutions pour fonder un équilibre entre la philosophie et la foi. Llull, le fou, le marginal, l'homme du voyage, l'homme du passage, en dehors des institutions et des savoirs établis, rejoint alors le juif Abraham Aboulafia et ses théories de l'extase, de l'illumination.

4) Abraham Aboulafia

Abraham Aboulafia, né à Saragosse, découvre en Sicile la pensée de Maïmonide et l'étudie à Capoue sous la direction de rabbi Hillel de Vérone. Par sa manière tout à fait particulière et personnelle d'enseigner le *Guide des Égarés* de Maïmonide et à cause des propos messianiques qu'il tient, il est pourchassé par ses coreligionnaires. En 1280, il fonde une école à Capoue, mais il est déçu par ses disciples, car certains, croyant voir entre ses doctrines et celles du christianisme des similitudes, reçoivent le baptême chrétien. Abraham Aboulafia est surtout un théoricien de l'extase et doit sans cesse s'efforcer d'échapper aux autorités rabbiniques locales qui n'apprécient pas ses écrits. Salomon ben Adret, rabbin puissant et écouté, avec qui Ramon Martí

23. Cf. ouvr. cit. *Vita coetanea beati Raymundi Lulli*, 26-27.
24. C'est ce que je tâche de démontrer : Courcelles, Dominique de, 1993, *La parole risquée de Raymond Lulle entre le judaïsme, le christianisme et l'islam*, Paris, Vrin.

aime discuter à Barcelone, que Ramon Llull connaît également, s'oppose violemment à lui, entreprend contre lui une véritable guerre d'excommunication entre 1275 et 1280 et l'empêche définitivement d'enseigner en 1288. Aboulafia doit quitter Messine et se réfugier dans une île au large de la Sicile, puis il disparaît.

La personnalité d'Abraham Aboulafia est assez proche de celle de Ramon Llull. Il n'a reçu aucun enseignement officiel, rabbinique ou philosophique. Comme Ramon Llull il n'appartient pas à une école philosophique ou théologique bien déterminée, puisqu'il est laïc. L'un et l'autre font figure d'autodidactes, ce qui leur vaut des détracteurs. L'un et l'autre parcourent le monde méditerranéen : Italie, Grèce, Palestine pour Aboulafia, Italie, Malte, l'Afrique du Nord pour Llull. Les recherches d'Aboulafia sur l'écriture et les lettres[25] ne sont pas sans évoquer l'art combinatoire de Llull. Séjournant à Barcelone dans les années 1271-1275, Aboulafia a fort bien pu rencontrer Ramon Llull. On a parfois estimé que lorsque Arnaud de Villeneuve entreprend de démontrer la Trinité aux juifs à partir d'une explication mystique du Tétragramme, il est influencé par les écrits d'Abraham Aboulafia[26].

Tandis que Ramon Martí, dominicain et disciple de Ramon de Penyafort, construit par ses connaissances exceptionnelles des textes de l'islam et du judaïsme une machine apologétique contre le judaïsme et l'islam dans la ligne de la vocation de son Ordre, Abraham Aboulafia et Ramon Llull, qui sont essentiellement des mystiques, s'efforcent par la méditation des mêmes textes de construire un système conceptuel capable d'établir le lien avec le divin, de franchir la frontière essentielle, celle qui sépare l'humain et le divin. Aboulafia et Llull veulent permettre à chaque homme, même s'il n'est pas un savant, d'être en relation avec le divin. Des chercheurs ont établi que la kabbale chrétienne se fonde pour une très large part sur la pensée d'Aboulafia, dont les œuvres furent traduites en latin et en italien[27].

---

25. Sur les théories mystiques d'Abraham Aboulafia, on peut se reporter à : Idel, Moshé, 1989, *L'expérience mystique d'Abraham Aboulafia*, Cerf, coll. « Patrimoines ».
26. On peut se reporter à : Millas Vallicrosa, José-Maria, 1956, « Nota bibliografica acerca de las relaciones entre Arnaldo de Vilanova y la cultura judaica », dans *Sefarad*, 16, p. 149-153. Le problème est évoqué par : Batllori, Miquel, 1971, « Raimundo Lullo e Arnaldo de Vilanova ed i loro rapporti con la filosofia e con le scienze orientali del sec. XIII », dans *Oriente et Occidente nel Medioevo : Filosofia e Scienze*, Rome, p. 157-158.
27. Par exemple : Idel, Moshé, 1981, « Aegideo da Viterbo et l'œuvre d'Abraham Aboulafia », dans *Italia*, II, p. 48-50 (en hébreu).

Comme Ramon Llull, Abraham Aboulafia semble avoir tout découvert par lui-même. Jamais l'un et l'autre n'appuient leur pensée sur les citations de la Bible ou des autorités de leur religion. Ils se reconnaissent seulement certains maîtres. La seule véritable connaissance est pour eux la révélation divine donnée au cours de l'extase mystique, au cours de l'illumination. Aboulafia, comme Llull, a l'esprit de système, cette qualité si peu juive et alors si bien développée par des penseurs chrétiens comme Thomas d'Aquin. L'un et l'autre veulent indiquer avec précision la doctrine qui leur a été révélée, la voie qu'ils ont découverte. L'un et l'autre pour cela vont parcourir la Méditerranée d'Ouest en Est et du Nord au Sud, tandis que Ramon Martí se contente d'aller de Barcelone à Tunis et de Tunis à Barcelone, d'un *studium* dominicain à un autre. Llull et Aboulafia sont des hommes d'enseignement nouveau, des maîtres, des passeurs, tandis que Martí est un savant érudit, un homme d'institution, d'Ordre.

Conclusion

Entre Tunis, la Sicile et Barcelone, de terres d'islam en terres chrétiennes, méditant tour à tour les textes du judaïsme, de l'islam et du christianisme, Ramon Martí, Ramon Llull et Abraham Aboulafia, deux chrétiens et un juif, s'inscrivent bien dans le mouvement de transformation et de passage des frontières géographiques, politiques, culturelles, du monde méditerranéen occidental à la fin du XIII^{e} siècle. Les textes et les idées circulent, de nouvelles œuvres s'élaborent, qui correspondent à une nouvelle conception des rapports entre les Etats et entre les trois religions. Certaines œuvres ont des implications juridi-ques et politiques précises, tandis que d'autres, fondées sur les mêmes textes, s'attachent à favoriser l'expérience personnelle la plus haute, celle de la rencontre avec le divin. Mais le passage des frontières n'est pas, à terme, sans conséquence. La pensée chrétienne, frappée par tous les textes qui font irruption dans le monde méditerranéen occidental, se fait systématique, qu'elle soit apologétique et agressive comme celle de Ramon Martí, poétique et mystique, parfois également agressive, comme celle de Ramon Llull. Ramon Lull est proche du juif Abraham Aboulafia qui, lui-même, n'est pas un homme d'institution et d'apologéti-que juive proprement dite. Le christianisme trouve là deux orientations durables et paradoxales, parfois affrontées : l'importance reconnue à la défense dogmatique de sa spéci-ficité, le désir de la relation personnelle au divin. Les musulmans sont personnellement et pour longtemps

absents de cette élaboration qui se fonde sur les textes qu'ils ont transmis, écrits ou pour lesquels ils ont donné leur langue arabe ; la frontière demeure ici infranchie. La pensée juive poursuit sa vie secrète mais influente dans l'Occident chrétien. Les trois personnages présentés, grands voyageurs et grands penseurs, sont bien chacun à leur mesure des figures emblématiques des nouvelles définitions culturelles et de la traversée interdite, permise ou secrète des fron-tières et des identités fixées à leur époque.

DE LÉRIDA À BARCELONE
Universités et État en Catalogne à la fin du Moyen Âge

Carlos HEUSCH,
Université Paul-Valéry – Montpellier III

L'Histoire médiévale des universités catalanes est assez représentative des problématiques posées par la question « État, nation, identité régionale ». Une université est généralement l'œuvre de l'État (ou de plusieurs États), elle incarne une nation (ou une pluralité de nations) et peut contribuer à définir une identité régionale dès lors que sa vocation nationale est discutée. Cela est encore plus vrai à une époque, la fin du Moyen Âge, qui a connu une formidable multiplication de centres universitaires, et au sein d'un royaume, la Couronne d'Aragon, dont la configuration et les limites étaient aussi complexes que variables.

Lérida et Barcelone sont deux cas de figure assez différents, voire opposés. Dans la ville du Segre on a *politiquement* tenu à fonder ce type même d'université que la ville comtale refusera plus d'une fois. Or, curieusement, dans les deux cas, de telles décisions obéissent à un souci identique : veiller aux intérêts économiques et politiques de la ville. Comment comprendre un tel paradoxe ?

LÉRIDA

Commençons par Lérida. Les raisons de la fondation d'un *studium generale* dans la ville de Lérida ne correspondent pas tout à fait à celles des

autres grandes universités européennes. Dans la plupart des cas, la création d'une université sert à consolider l'existence de centres spécifiques ayant entraîné un afflux d'étudiants. C'est le cas, par exemple, de Montpellier : des écoles de médecine foisonnaient librement, surtout après la fameuse déclaration de 1180 de Guilhem VIII, jusqu'à l'obtention des privilèges universitaires au XIII[e] siècle. On peut parler alors d'une institutionnalisation des *studia* particuliers. Or la situation de Lérida était bien autre : avant la fondation de l'*Estudi*, on peut y contempler le paysage pédagogique commun à la plupart des villes petites et moyennes de l'époque. Aucun enseignement, en tout cas, qui relèverait d'une spécialisation. D'où vient cette université, alors ? De la volonté politique. Cette création est l'œuvre expresse des classes dirigeantes de la ville, les *Pahers*. La finalité de ces derniers était double. Premièrement, cela permettait de former sur place les futures élites locales qui n'auraient plus, de ce fait, à s'exiler pendant de longues et coûteuses années. Ajoutons que former sur place signifiait aussi former « sur mesure », en adéquation avec les intérêts spécifiques de ces classes. Deuxièmement, étant donné la morosité économique de Lérida et sa contrée, les *Pahers* misaient gros sur la dynamisation de l'économie qu'était censée apporter l'université par le biais de l'arrivée des populations estudiantines et la ribambelle de margoulins et chalands qu'on imaginait à la traîne. Le tout favorisé par une législation commerciale coquettement privilégiée.

Après s'être mis d'accord unanimement sur le bien-fondé d'une telle action, les *Pahers* n'hésitèrent pas à user de tous leurs moyens diplomatiques auprès des deux êtres à séduire et convaincre : le souverain pontife – on dépêcha le juriste Bernat Bonet – et le roi d'Aragon qui fut informé de l'affaire par les Franciscains [GAYA MASSOT, 1949]. Autant de zèle porta bientôt ses fruits. Le pape Boniface VIII concède une bulle d'approbation en 1297. Trois ans plus tard, en 1300, Jacques II ratifie cette bulle et fonde effectivement l'université en en produisant les statuts[1]. Le monarque avait été affriolé par les bons arguments des *Pahers*. Il fallait à tout prix créer un bon centre de formation universitaire sur le sol de la Couronne pour éviter le fâcheux départ en des terres lointaines de la jeunesse catalano-aragonaise. Pourquoi ne pas choisir Lérida qui était, à l'évidence, la ville importante au meilleur emplacement géographique en raison de sa position centrale entre l'Aragon et la Catalogne ?

1. On trouvera tous les textes relatifs à la fondation de l'université de Lérida dans Villanueva, 1851, p. 99 sqq.

Nombre d'étudiants, autant de Saragosse que de Barcelone y devaient ainsi trouver leur compte. Les statuts de Jacques II évoquent aussi d'autres motifs, purement topiques, tels que les conditions climatiques, orographiques ou agricoles. Tout porte à croire que Jacques II, toujours soucieux de retrouver l'unité fondamentale de la Couronne, grièvement mise à mal par le testament de son père, a dû voir dans cet emplacement un intéressant compromis, une assise stratégique pour constituer une véritable université, je serais tenté de dire, « nationale » catalano-aragonaise. En outre, quelques-uns des intérêts des élites locales léridanes étaient aussi les siens : l'orientation juridique qui était donnée à l'établissement dès sa création satisfaisait le vœu de former des fonctionnaires pour l'administration de l'État et de l'Église [CLARAMUNT, 1988, p. 98].

Les *Pahers* comprirent le choix du monarque comme une grâce régalienne qu'ils entendaient transformer en privilège. Il leur fallait, à tout prix, obtenir un gage d'exclusivité sans lequel les avantages et profits goulûment escomptés risquaient bien de devenir lettre morte. D'où cette vaine « *prohibitio de erectione scolarum in terris Aragonum alibi praeter quam in Ilerda* » [VILLANUEVA, 1851], jointe aux statuts, que les léridans ne manqueront de brandir, excédés, à chaque nouvelle création universitaire sur le sol de la Couronne.

Toujours est-il que les statuts de Jacques II mettent en place de manière *théorique* une université complète pourvue des principales facultés – Droit, Médecine, Philosophie et Arts (à l'époque, le privilège de Paris pour l'enseignement de la Théologie était encore en vigueur ; il faut attendre 1430 pour que cette faculté soit instaurée à Lérida) –, et bénéficiant des privilèges et prérogatives des autres grandes universités européennes. On peut être surpris par la prolixité de ces documents sur le chapitre des avantages et privilèges des uns et des autres, depuis les docteurs jusqu'aux bedeaux. On en retiendra quelques-uns, parmi les plus frappants, tels que l'immunité du personnel universitaire en cas d'endettement (avantage extensible aussi aux libraires) ; l'amnistie sur les délits mineurs des universitaires commis avant leur arrivée à Lérida ; l'inviolabilité du domicile, suspendue uniquement pour des affaires où il y avait eu mort d'homme ; une juridiction spécifique réservée au « quartier » universitaire ; l'exemption fiscale concernant les animaux, le safran et certaines denrées alimentaires non-négligeables, comme le vin. On favorisait aussi l'installation dans la ville de bailleurs de fonds au service des étudiants. En contrepartie, les universitaires devaient observer certaines règles dont la

valeur est éminemment symbolique. Ainsi, le port d'armes leur était défendu, de même que de pénétrer dans les écoles à cheval, comme si on avait voulu, par de telles mesures, renouer avec la traditionnelle opposition entre les *litteratores* et les *bellatores*[2].

Le fonctionnement de cette université rend bien compte des orientations juridiques qui avaient été données. De ce fait, le modèle à suivre fut, dès le départ, l'Université de Bologne dont on calqua l'organisation. C'est ainsi que nous avons à Lérida la fonction du Recteur de l'université, nommé tous les ans, dont l'autorité s'exerce, essentiellement, sur les personnes. Il avait pour missions de s'occuper des problèmes personnels des membres de l'*Estudi* et leurs familles et de veiller au respect des libertés et privilèges de l'université [CLARAMUNT, 1988, p. 100]. Il fallait, cependant, doter aussi l'université d'une autorité permanente et c'est ainsi que l'on ajouta une charge dont il faut sans doute chercher l'origine du côté de Montpellier. Il s'agit du Chancelier qui était nommé à vie par le roi parmi les membres du chapitre léridan. Ses responsabilités sont davantage axées sur ce qu'on pourrait appeler, de manière anachronique, la gestion des examens et des diplômes. En effet, c'est le Chancelier qui supervise le bon déroulement des examens et qui délivre les titres, quoique sur la seule proposition des docteurs et du Recteur. De fait, l'université était surtout sous le contrôle du Conseil de la ville et il suffit de feuilleter les documents anciens pour constater que le pouvoir de décision revenait aux *Pahers*, principaux destinataires de toutes les requêtes et doléances qui ont été conservées. Le pouvoir « exécutif » s'est trouvé, à partir de 1364, entre les mains des *Clavaris*. Ces « claviers » ou officiers porte-clefs, étaient au nombre de quatre, choisis, pour moitié, par l'évêque et par le Conseil. Ils s'occupaient des tâches administratives et matérielles : entretien des bâtiments, gestion des salaires, mais aussi nomination des enseignants.

Jacques II et la municipalité de Lérida avaient donc tout prévu pour mettre en place un grand centre universitaire international dont on espérait qu'il pourrait rivaliser avec Toulouse, Bologne et Montpellier qui étaient, jusque-là, les universités les plus fréquentées par les Catalano-aragonais. Ils avaient, cependant, oublié l'essentiel : il fallait doter la fondation de rentes permanentes pour permettre la survie économique de l'institution. De la part du souverain, sans doute ne s'agissait-il pas d'un oubli. Il n'avait pas du tout

2. Pour toutes ces questions on peut consulter directement les documents fondationnels de Lérida (cf. note précédente) ou la synthèse qu'en donne Claramunt, 1988.

lésiné sur les libertés et les privilèges gracieusement accordés. En revanche, il se déchargeait du financement de l'institution sur les *Pahers*. Dans un premier temps, la municipalité a pu voir dans cette décharge l'assurance de sa mainmise sur l'*Estudi*, sans imaginer que, privé de rentes suffisantes, le projet était voué à l'échec. Une ville comme Lérida ne pouvait pas assumer seule le poids financier de celui qui était appelé à être le plus grand centre de formation d'un des états les plus importants de la chrétienté.

Le problème majeur qui toujours mit un frein au développement de l'université fut son « asphyxie économique » [CLARAMUNT, 1988, p. 102 et GAYA MASSOT, 1952a]. Dès le départ, l'institution dut être financée en grevant fortement les habitants de Lérida qui furent, de ce fait, assez rapidement dégoûtés du projet. Déjà en 1302, deux ans seulement après la fondation, les responsables de l'université demandent solennellement à Jacques II le déménagement dans une autre ville de la Couronne – on lui souffle même quelques noms de villes : Gérone, Vic, Montblanc –, car les léridans rechignaient sans cesse à satisfaire leurs engagements pécuniaires. Il semblerait, d'ailleurs, que, faute de moyens, les activités de l'université se soient arrêtées entre 1305 et 1310 [CLARAMUNT, 1988, p. 101].

De telles irrégularités dans le fonctionnement étaient sans doute perçues par les étudiants potentiels de la Couronne comme le signe d'une institution qui devait encore faire ses preuves et on n'altéra guère, par conséquent, la vieille coutume *de mittendis ad studium* : on continua de se rendre à Toulouse, Montpellier, Bologne et Paris ce qui, d'ailleurs, eut pour effet immédiat d'aggraver la situation économique de l'*Estudi*. Les *Pahers* comptaient, en effet, sur la venue massive d'étudiants pour financer les enseignements et donner un coup de pouce à l'économie locale.

À partir de 1319 la municipalité vote de nouvelles mesures pour tenter de combler le gouffre budgétaire de l'université : la « lliure del vi », la livre du vin, qui alloue à l'*Estudi* le vingtième des taxes sur le vin, ou le « bancatge » qui rendait payantes les places assises dans les salles de cour et n'offrait, partant, de pure grâce que l'inconfortable paille et le sol [CLARAMUNT, 1988, p. 101]. Aucune de ces mesures, flanquées, d'ailleurs, des bonnes quoique gasconnes promesses des souverains successifs (s'engageant tantôt à reconstruire des bâtiments, tantôt à réaliser des travaux de voirie), ne suffirent à assainir la comptabilité de l'institution. Et ce, bien sûr, au détriment des émoluments des professeurs.

Les salaires décroissent plus souvent qu'ils ne croissent, quand ils ne sont pas tout bonnement suspendus, sans autre forme de procès. Cela se solda par des grèves générales à répétition, d'abord en 1399, puis dans une série de véritables années noires pour l'établissement : 1468, 1469, 1470, 1471, 1473 [CLARAMUNT, 1988, p. 102]... Il va de soi que, dans de telles circonstances, les *Clavaris* avaient le plus grand mal à recruter des enseignants de qualité, d'autant plus que le serment que ces officiers étaient tenus de prêter en prenant possession de leur charge leur interdisait à jamais toute tentation de largesse : ils s'engageaient à ne pas dépasser cent livres de salaire et, en tout état de cause, à embaucher des professeurs « al menor salari que aver los porem »[3]. Aussi y eut-il, en particulier dans les disciplines les plus touchées par les difficultés économiques, un corps enseignant d'une valeur relative et qui ne faisait pas long feu. Rares sont, en effet, les noms qui reviennent plusieurs fois dans les registres. Dans de nombreuses occasions, l'*Estudi* fut « sauvé » par les bons rapports qu'il entretenait avec les couvents voisins – spécialement celui des Franciscains – qui mettaient à la disposition de l'université, à la dernière minute, des enseignants dans certains domaines, comme les arts, de la plus grande qualité. On ne retiendra pour preuve qu'une année universitaire particulièrement emblématique où les *Clavaris* eurent la chance de pouvoir faire appel à cette « main d'œuvre qualifiée » des couvents : en 1370-1371, le franciscain Francesc Eiximeniç et le dominicain Vincent Ferrier (âgé alors de vingt-et-un ans) figurent parmi le personnel de l'université [CARRERAS I ARTAU, 1943, p. 453]. Quand ils ne bénéficiaient pas de cette aubaine, les *Clavaris* étaient conduits à se plaindre auprès des *Pahers*, comme dans ce document de 1379 :

> Los clavaris foren a ells [les Pahers] l'altra dia e digueren que no troben maestres en arts e que entenen quen trobarien si los escolans los pagaven I florí de salari[4]

Mais l'autre raison de l'insuccès de Lérida en tant que *studium generale* tient à l'esprit qui y régna, absolument contraire à l'ouverture sur l'extérieur, à l'universalité, pourrait-on dire, des sciences et des savoirs. N'oublions pas que l'une des conditions pour qu'un *studium* médiéval devînt université était qu'on

3. Nombre d'auteurs reproduisent ce serment dont Villanueva, 1851 et Roca Heras, 1929, p. 56-57.
4. Lérida, A.P. 403, f. 18 v°. Cf. Serra Rafols, 1931, p. 40.

y pratiquât une formation susceptible d'accorder à l'étudiant la fameuse *Licentia ubique docendi*. De ce fait, les grandes universités médiévales furent des lieux de rencontre entre les pays, des lieux d'échange et d'enrichissement culturels qui n'étaient possibles que si on favorisait la venue de maîtres et disciples de toutes les nationalités. Le meilleur exemple est, sans doute, l'université parisienne et son système de « nations », avec des chaires spécifiques réservées aux étrangers. Or justement, l'esprit universitaire de Lérida coïncide avec la mentalité fermée des classes dirigeantes de la ville. Le projet d'université « d'État », première université de la Couronne, était incompatible avec le souci frileux d'un absolu contrôle municipal : il fit de Lérida une université régionale, pour ne pas dire « municipale », une sorte d'« escola major » comme il y en avait dans la plupart des grandes villes catalanes sous le patronage du *Consell*.

L'une des entraves majeures au développement universitaire de Lérida fut donc l'esprit de clocher de ceux qui y détenaient le pouvoir. Quelques faits rendent bien compte de l'absence d'ouverture, d'« internationalisation » de cette institution. D'après Denifle [1885], aucun étudiant étranger ne foula jamais le sol de ses salles de cour. Les enseignants d'origine étrangère à la Péninsule Ibérique sont on ne peut plus rares. J'ai pu trouver un « Joan de Perusia » qui enseignait la Philosophie en 1403 ; les maîtres Guerso et Bartolo qui se querellaient, en 1435, au sujet d'une chaire de Logique ; un franciscain italien qui ne fit pas long feu comme professeur de Théologie car personne ne comprenait ses mots et un Johannes Linconiensis qui enseigna la Logique. En outre, force est de constater qu'on ne trouve aucun professeur étranger au sein de la faculté de Droit. La chose ne doit pas nous surprendre car c'est dans cette discipline que s'exerce le plus la mainmise des élites locales et par conséquent l'esprit de clocher. Au nom de mystérieux privilèges ancestraux, les *Pahers* s'étaient arrogé le droit de monopoliser les chaires dans chaque faculté – et *a fortiori* dans celle de Droit – réservées *de facto* aux citoyens léridans, comme il apparaît dans un document de 1436 :

> La ciutat té privilegi de nomenar un hom de sciència fill de la ciutat a legir en cada facultat, a legir l'hora doctoral (Lérida, A.P. 412, f. 44)[5].

5. On peut aussi trouver le texte dans Serra Rafols, 1931, p. 39.

L'application de ces prétendus privilèges n'allait pas sans conflits dont témoignent maints documents. Citons la polémique entre les juristes Bertrán Pinós, qui avait obtenu le renouvellement de sa chaire après un intérim et l'« honorable Micer Sblada, doctor en decrets e ciutadà de la present ciutat », qui l'occupait auparavant. Pinós était considéré comme un étranger si bien qu'un autre *ciutadà*, Antoni Torres, scandalisé, proposait pour résoudre le différend, en toute impartialité, la candidature de son jeune fils ! [SERRA RAFOLS, 1931, p. 39]

Un autre effet pernicieux de cet esprit de clocher fut une excessive inégalité entre les facultés. Conçu pour répondre aux besoins des élites locales, l'*Estudi* ne s'occupa pour ainsi dire que du Droit, les autres disciplines étant reléguées à des rangs tout à fait subalternes [SERRA RAFOLS, 1931, p. 44]. En effet, la supériorité des gens de robe est écrasante. Seuls les juristes, par exemple, peuvent nommer le recteur [DELGADO, 1982, p. 20n], de même qu'ils sont présents dans tous les conseils de faculté où l'on s'occupe des chaires et leur distribution. Par ailleurs, l'accès au doctorat leur est réservé, comme le traitement honorifique de *micer*. Il est à noter que de telles discriminations suscitèrent la colère du roi Jean Ier : en 1392 ce dernier établit des dispositions tendant à les enrayer mais qui ne furent jamais appliquées [SERRA RAFOLS, 1931, p. 44]. Les différences les plus flagrantes entre les facultés concernent surtout, en raison des effectifs, les salaires. Le traitement d'un professeur de Médecine ou de Philosophie est le tiers de celui d'un professeur de Droit. Mais l'écart est accru avec les professeurs de Grammaire ou de Poésie. Ces braves *gramáticos*, avant la lettre, ne touchent qu'une paye (alors que les autres professeurs en perçoivent trois dans l'année) qui correspond à la moitié de la première paye d'un juriste[6]. De grandes différences, aussi, en ce qui concerne les moyens matériels, par exemple bibliographiques. Dans les bibliothèques de l'université et de la Seo abondent les ouvrages juridiques ; les grands titres du savoir médical ne manquent pas ; mais en ce qui concerne la Philosophie et la Logique les livres brillent par leur quasi absence [LLADONOSA, 1970]. Tant et si bien qu'en 1421, maître Ramon Cubells était contraint de demander aux *Pahers* qu'ils voulussent bien solliciter aux Frères

6. Cf. la *Carta ordinationis et immunitatis studii generalis Ilerdensis* publiée dans Villanueva, 1851, p. 221. Cf. aussi Llorens I Fabrega, 1901, p. 29 et Delgado, 1982, p. 35.

Mineurs le prêt d'un ouvrage de Logique qu'il avait aperçu dans l'*armarium* du couvent[7].

Cette hypertrophie du Droit face à l'atrophie des autres facultés est aussi l'une des grandes différences avec d'autres universités de l'époque qui veillèrent davantage au développement harmonieux des quatre grandes disciplines. Par exemple à Salamanque où l'on reproduisait le cursus traditionnel avec un tronc commun obligatoire, la Faculté des Arts, et les ultérieures disciplines spécialisées, les *severiores disciplinae*, Médecine, Droit et Théologie. Bien évidemment, cette organisation des enseignements donnait une primauté numérique à la Faculté des Arts alors qu'à Lérida nous assistons à la situation inverse : les étudiants – et par conséquent aussi les professeurs – dans cette faculté à Lérida, du fait du caractère facultatif des enseignements, sont peu nombreux, comme on le voit, indirectement, dans certains documents. Tel est le cas du projet de réforme électorale proposé par Jean II pour l'*Estudi* en 1458. On y lit :

> Quant a les altres facultats, ço és Theologia, Philosophia, Lògica e Gramàtica, per quant són pochs bachillers número... sien mesos en redolins tots los bachillers en Arts e de aquests ne sien trets quatre. [GAYA MASSOT, 1957, p. 295]

En dépit de cette peinture quelque peu assombrie de l'*Estudi* médiéval, force est d'y constater certains domaines d'excellence. La Médecine, par exemple, qui bénéficia des échanges noués avec l'université de Montpellier, pendant les « années aragonaises » de cette ville qui furent aussi celles du développement de l'école montpelliéraine médiévale de Médecine, en particulier entre 1280 et 1340, avec des figures comme Arnau de Vilanova (Arnaud de Villeneuve) et Bernard Gordon. Les maîtres léridans en Médecine de la première moitié du XIV^{e} siècle avaient, pour la plupart, été formés à Montpellier. Leur enseignement et leurs travaux trouvèrent, en outre, l'appui des monarques de la Couronne, soucieux de développer non seulement la « santé publique » du royaume (nécessité accrue au moment des grandes pestilences) mais aussi leur propre « regiment de sanitat ». Aussi les médecins léridans reçurent les éloges et les encouragements des rois d'Aragon. Jean Ier, en particulier, leur concéda en 1391 un privilège selon lequel ils étaient élevés au rang

7. Lérida, A.P. 408, f. 70. Cf. Serra Rafols, 1931, p. 73.

des docteurs en Droit et pourraient disposer, tous les trois ans, du cadavre d'un condamné à mort pour pratiquer l'autopsie. Il serait hors de propos d'étudier dans les détails cette école léridane de médecine. Il convient, cependant, d'en citer quelques représentants illustres, tels que le juif converti Bernat Bonhora (ca. 1311), Joan Amell qui soigna l'infant Jean vers 1313, Jaume d'Agramunt, auteur d'un important traité sur la peste (rédigé vers 1348). Ajoutons que cette école fut florissante jusqu'au siège de Lérida par Jean II en 1464, pendant la guerre de Catalogne, au cours duquel les bâtiments universitaires furent gravement endommagés[8].

Malgré le succès de l'école de Médecine, l'université de Lérida n'arriva pas à être cette grande université qui prétendait monopoliser de droit et de fait la totalité de l'enseignement universitaire catalano-aragonais. Aussi la pertinence d'un tel monopole « national » fut assez rapidement contestée. Un peu partout les grandes villes réclament la fondation d'un *studium generale*, surtout en Aragon. Les habitants de Saragosse sollicitèrent l'installation dans leur ville de l'*Estudi* dès 1346. Ils eurent à faire preuve de patience – jusqu'au XVI^e^ siècle ! – car Pierre IV préféra favoriser la ville d'Huesca qui obtint son université en 1354 [FALCÓN, LEDESMA, ORCASTEGUI, SARASA, 1988, p. 87-88]. Ainsi, à la fin du XIV^e^ siècle, Lérida devait faire face à la concurrence de plusieurs universités : à l'université d'Huesca il faut ajouter, en effet, celle de Perpignan que Pierre IV avait fondée en 1349 pour compenser le nouveau « déficit académique » des territoires transpyrénéens à la suite du rattachement au royaume de France de la ville de Montpellier. On peut, cependant, être étonné par l'absence de fondation universitaire à Barcelone alors que, comme on vient de le voir, la *Prohibitio* de 1300 n'était d'aucun effet. Le cas de Barcelone est assez complexe et mérite d'être étudié à part.

BARCELONE

L'université de Barcelone fut fondée assez tard, en 1450, et, en plus, elle ne fonctionna de manière effective que bien plus tard encore. Il faut attendre 1536 pour la pose de la première pierre et 1559 pour le début des cours [CLARAMUNT, 1988, p. 106 et 111]. Commence alors une période de splendeur qui fit de cette université l'une des plus importantes du royaume

8. Au sujet de l'école léridane de médecine, voir LLADONOSA, 1969 et CLARAMUNT, 1988, p. 105-6.

d'Espagne jusqu'en 1718, lorsque Philippe d'Anjou décida de la transporter à Cervera pour récompenser les habitants de cette ville de leur support et punir les barcelonais de leur préférence pour l'archiduc Charles.

L'histoire de cette fondation universitaire peut paraître curieuse car, en raison de l'importance politique et économique de la ville, Barcelone était appelée, de longue date, à occuper une place prééminente dans la géographie universitaire catalano-aragonaise. Le fait est qu'il y eut, depuis le XIV^{e} siècle, plusieurs tentatives de fondation universitaire mais, à chaque fois, celles-ci mirent en lumière les rapports conflictuels entre le pouvoir local des citoyens barcelonais et le pouvoir royal. Ces tentatives posaient, en même temps, la question de la véritable opportunité d'une telle fondation, ce qu'on ne fit pas toujours ailleurs : avait-on vraiment besoin d'une université à Barcelone ?

La question serait absurde dans une ville dépourvue de centres de formation. Mais, justement, ce n'était pas le cas de Barcelone. Pour ce qui est de la formation des laïcs, la Cathédrale et le *Consell* mettent à la disposition des citoyens un enseignement assez complet en matière d'Arts libéraux – grammaire, logique, philosophie naturelle, médecine – mais aussi en ce qui concerne les deux droits, civil et canon. Dans ces *Escoles majors*, les professeurs étaient directement à la solde du *Consell*. Il s'agit d'un système pédagogique dont la ville vante et sa qualité et son ancienneté, supérieure, dit-on, à celle du *studium* léridan. C'est ainsi que s'expriment les *consellers* barcelonais dans une lettre de 1346 adressée aux *Pahers* léridans, dont la finalité était de déclarer impertinente la fameuse *prohibitio* de 1300. Fiers de leur propre système de formation, les citoyens barcelonais tenaient pour des billevesées les enseignements de l'université léridane ; la preuve en est la presque absence de « publicité » sur l'existence de l'*Estudi* – on en vint même à interdire la criée publique à ce sujet – et le fait qu'on ait rarement encouragé les barcelonais à y poursuivre des études [CLARAMUNT, 1988, p. 107-108]. Outre cette espèce de rivalité régionale opposant les deux municipalités, il y a aussi le fait que l'oligarchie barcelonaise, en quête de la formation la plus performante n'hésitait pas à se déplacer pour se former dans les disciplines les moins bien représentées à Barcelone, la Médecine et le Droit. On allait ainsi volontiers jusqu'à Montpellier et Bologne où l'on disposait même de « collèges » spécifiques pour accueillir toutes ces têtes blondes. Dès lors, le raisonnement était aussi simple que pragmatique : même si on créait des écoles universitaires dans ces disciplines à Barcelone, il faudrait attendre longtemps avant d'arriver au niveau de Montpellier et Bologne – Alors, à quoi bon ?

Mais l'excellence barcelonaise se trouvait plutôt du côté de la formation des clercs. C'est un aspect peu connu de l'histoire des institutions pédagogiques mais qui est d'une importance capitale pour comprendre la vie scientifique et littéraire catalane de la fin du Moyen Âge. En fait ce qui ressemble le plus à une grande université scolastique, comme Paris ou Oxford, ce sont les grands couvents monastiques qu'on appelait *Studium conventuale* ou *Studium solemnis*. Il y avait trois degrés obligatoires dans ces *studia* : le *studium artium* (comprenant la grammaire, la rhétorique et la logique), le *studium naturale* (où l'on étudiait la philosophie naturelle et morale) et le *studium theologiae*. Le *cursus* complet supposait de très longues études, d'un minimum de quinze ans (entre six et sept pour les deux premiers degrés et entre sept et huit pour le troisième), après quoi les *conventuales* allaient soutenir leur doctorat à l'université de Paris ou, plus tard, de Toulouse ou Cambridge. Et voilà sans doute l'une des rares différences entre ces *studia* et les universités sus-nommées : la possibilité ou non de délivrer des diplômes *ubique docendi*, car la formation était sensiblement la même. Ainsi la grande majorité des personnages illustres des sciences et des lettres catalanes des deux derniers siècles du Moyen Âge ont eu affaire à ces *studia solemnia* dont les deux les plus importants se trouvaient à Barcelone, faisant de cette ville la capitale de la Péninsule Ibérique pour ce qui est de la formation théologique scolastique et ce, jusqu'au développement, au XV^{e} siècle, des études théologiques à Salamanque[9].

Ces deux couvents, on l'aura deviné, sont ceux des deux ordres rivaux les plus importants de la chrétienté : le couvent dominicain de Santa Catalina et le couvent de San Nicolás des Franciscains. À Santa Catalina on pratique l'aristotélisme scolastique à travers le développement des études thomistes. On retiendra des figures telles que Nicolau Eymeric, Vincent Ferrier ou Arnau Estanyol qui, à la demande de Jacques d'Aragon, comte d'Urgel, fit une traduction catalane du *De regimine principum* de Gilles de Rome qui allait être à plusieurs reprises éditée à la fin du XV^{e} siècle. On peut, en outre, être surpris par la qualité de la bibliothèque de Santa Catalina, surtout à partir de 1256 quand elle commença à être sous la responsabilité d'Arnau de Sagarra, un aristotélicien qui était allé jusqu'à la ville de Cologne pour suivre les enseignements d'Albert le Grand. Le couvent de San Nicolás, fondé en 1232 par Jacques I^{er}, est, lui, plutôt caractérisé par le scotisme. C'est là qu'enseignaient

9. Voir, au sujet des *studia solemnia* Carreras I Artau, 1939, p. 64 sqq. et Fernandez Conde, 1982, p. 209.

la philosophie les principaux scotistes catalans après leur séjour sorbonnard, tels qu'Antonio Andrés, Joan Marbres, Petrus Thomae... C'est là aussi que se trouvait, vers 1375, Francesc Eiximeniç dont la légende dit qu'il commença la rédaction du *Crestià* pour satisfaire le vœu des *consellers* et de quelques citoyens barcelonais[10]. Il va de soi, après ce qui a été dit, que la formation dans ces couvents se faisait en étroite collaboration avec les grandes universités européennes : les échanges de maîtres et disciples étaient constants ce qui explique aussi l'importance de la présence de maîtres catalans à l'université de Paris pendant tout le XIV^e^ siècle et une partie du XV^e^ siècle.

L'importance de l'offre académique, tant pour les clercs que pour les laïcs, explique en grande partie l'échec des différentes tentatives pour fonder une université, proprement dite, à Barcelone qui aurait regroupé ces différents centres de formation. Ces tentatives furent d'abord le fruit de la politique culturelle à Barcelone du roi Martin Ier, dit l'« Humain ». En 1398, le souverain propose la fondation d'une université, proposition aussitôt rejetée par les *consellers* qui non seulement n'en voient pas l'utilité mais surtout redoutent les désordres afférents à la présence de populations difficilement maîtrisables. Dans les années 1400-1402, Martin Ier décide de fonder une école de Médecine, selon le modèle de Montpellier pour des raisons théoriquement personnelles : il avait l'intention de séjourner longtemps à Barcelone. Dans la foulée, il flanque cette école d'une faculté des Arts qui eut un succès tout à fait relatif. Or, quelques années plus tard, on assiste aux premières manifestations du grand revirement du *Consell de Cent* à ce sujet. On commença à prendre des initiatives allant dans le sens d'un regroupement universitaire : on prit la décision d'intégrer les *Escoles majors* de la ville dans la faculté des Arts, ce qui était aussi une manière indirecte de prendre le contrôle de l'institution créée par le roi Martin. La volte-face du *Consell* sur la question de l'université arrive sous le règne d'Alphonse V le Magnanime, en pleine période de crise, dans les années 1445-1450. Après quelques séances houleuses, les membres du conseil finissent par se mettre d'accord sur les bienfaits économiques d'une université et, en 1450, on va même jusqu'à dépêcher quelqu'un à Perpignan pour réaliser ce qu'on appellerait aujourd'hui une étude de « faisabilité ». En cette période de vaches maigres, sans véritable cour royale après l'installation à Naples d'Alphonse V, Barcelone s'essoufflait quelque peu. Comme les *Pahers* de la fin du XIII^e^ siècle, les *Consellers* croyaient maintenant à la panacée écono-

10. Pour de plus amples informations sur les Franciscains de Barcelone, voir Rubi, 1956.

mique de l'université [CLARAMUNT, 1988, p. 107-110]. Le problème est que, dans un certain sens, ils étaient encore plus exigeants que leurs prédécesseurs léridans : ils voulaient d'une université sur mesure ; sous leur contrôle, avec les avantages économiques afférents mais sans les inconvénients du statut juridique propre à la gent estudiantine. De telles contradictions alimentèrent encore quelque temps les divisions dans les assemblées, même si la fondation officielle, quoique purement abstraite, de l'université eut lieu le 20 septembre 1450, cautionnée par le souverain pontife qui concédait au *studium generale* barcelonais les mêmes privilèges que celui de Toulouse. Ironie du sort, peu de temps après, ce furent les soubresauts de l'Histoire qui s'en mêlèrent, avec l'avènement de Jean II, l'ancien lieutenant mal-aimé des Catalans, et la guerre ouverte, à partir de 1461. Le retour à la paix et l'avènement du roi Ferdinand ne furent l'occasion que de quelques mesures dérisoires dans le sens d'une matérialisation du projet universitaire, comme, par exemple, une tentative de regroupement des écoles d'arts autour de l'École de Médecine. Trop de divisions persistaient encore, non plus tellement au sein de la municipalité mais des instances académiques elles-mêmes pour cesser de surseoir enfin à cette réunion administrative de toutes les facultés, aussi espérée que redoutée.

De Lérida à Barcelone, la question des universités nous montre sans cesse des transferts de circonstances historiques et économiques dans lesquels se faufilent aussi parfois les conflits entre l'État et la ville, équivalent ancien, *mutatis mutandis*, des actuelles instances régionales. Cette réflexion pourrait, d'ailleurs, être étendue à un autre transfert académique de l'histoire médiévale de la Couronne d'Aragon, tout aussi significatif et passionnant. Je veux parler des conséquences historiques des rapports difficiles entre Pierre IV et son parent Jacques III de Majorque qui conduisirent à la cession à la France de Montpellier et son université. Cet événement donnait enfin une cohérence politique, régionale et culturelle à la région de Montpellier, déchirée au siècle précédent par un partage féodal de l'espace – entre le roi d'Aragon, l'évêque de Maguelone et le roi de France. Mais il privait la Couronne d'Aragon d'un des centres culturels les plus importants du moment, où s'étaient donné rendez-vous des figures cruciales des lettres catalanes telles que Raymond Lulle et Arnaud de Villeneuve. Puisque tout cela eut pour effet de donner naissance à l'université de Perpignan, peut-être devrions-nous voir, dans ces événements, le prélude aux déchirements futurs.

BIBLIOGRAPHIE

BALARI i JOVANY, J., 1881, *Reseña histórica de la Universidad de Barcelona*, Barcelona.

BALARI i JOVANY, J., 1897, *Historia de la Universidad de Barcelona*, Barcelona.

BARCALA MUÑOZ, Andrés, 1985, « Las universidades españolas durante la Edad Media », *Anuario de Estudios Medievales* 15, 83-126.

BOSCH GIMPERA, Pedro, 1971, *La Universitat i Catalunya*, Barcelona : Ed. 62.

BUSQUET, Jordi, 1988, *Repertori Bibliogràfic d'Estudis sobre la Universitat a Catalaunya*, Barcelona : Institut d'estudis Universitaris Josep Trueta.

CARRERAS i ARTAU, T. et J., 1939, *Historia de la filosofía española. Filosofía cristiana de los siglos XIII al XV*, Madrid : Real Academia de Ciencias exactas, físicas y naturales, t. I.

CLARAMUNT, Salvador, 1988, « Origen de las universidades catalanas medievales », in *Estudios sobre los orígenes de las universidades españolas*, Valladolid : Universidad, 97-111.

DELGADO, Buenaventura (coord.), 1982, *El cartulario del Colegio Universitario de Santa María de Lérida (1376-1564)*, Barcelona : Universidad.

DENIFLE, Henricus, 1885, *Die Enstehung der Universitäten des Mittelalters bis 1400*, Berlin.

Estatutos de la Universidad de Barcelona, 1985, Barcelona : Universidad.

FALCÓN I., LEDESMA L., ORCASTEGUI C., SARASA E., 1988, « Las universidades del reino de Aragón (Huesca y Zaragoza) y de Lérida en la Edad Media », in *Estudios sobre los orígenes de las universidades españolas*, Valladolid : Universidad, 85-95.

FERNÁNDEZ CONDE, J., 1982, « El ambiente cultural de la época, siglos XIII-XIV », in GARCIA VILLOSLADA (dir.), *Historia de la Iglesia en España*, Madrid : B.A.C., vol. II, 2°.

GAYA MASSOT, R., 1949, *Comentarios al período preparatorio de la fundación del Estudio general de Lérida*, Ilerda.

GAYA MASSOT, R., 1952a, « Las rentas del Estudio General de Lérida », *Analecta Sacra Tarraconensia*, XXV, 293-338.

GAYA MASSOT, R., 1952b, « ¿ Por qué se retardó la fundación de la universidad de Barcelona ? », *Analecta Sacra Tarraconensia*, 25, 165-171.

GAYA MASSOT, R., 1957, « Provisión de cátedras en el Estudio General de Lérida », *Analecta Sacra Tarraconensia*, 30, 233-80.

HEUSCH, Carlos, s.p., « Aristotelianism in the Catalan Universities at the End of the Middle Ages », in *History of Higher Education in Spain*, Oxford : University Press.

Historia de la educación en España y América, 1 : La educación en la Hispania Antigua y Medieval, 1992, Madrid : Fundación Santa María.

LLADONOSA, Josep, 1955-59, *La Ciutat de Lleida*, Barcelona : Ed. Barcino.

LLADONOSA, Josep, 1969, *La facultat de medicina de l'antiga universitat de Lleida*, Barcelona : Rafael Dalmau.

LLADONOSA, Josep, 1970a, *Escoles i mestres antics de minyons a Lleida*, Barcelona : Rafael Dalmau.

LLADONOSA, Josep, 1970b, *Fuentes documentales existentes en ls archivos eclesiásticos de Lérida relativos al Estudio General Ilerdense*, Lleida : Imprempta Escuela Provincial.

LLADONOSA, Josep, 1970c, *L'Estudi general de Lleida del 1430 al 1524*, Barcelona : Institut d'Estudis Catalans.

LLADONOSA, Josep, 1972, *Història de Lleida*, Tàrrega : F. Camps Calmet.

LLORENS I FÀBREGA, Joan, 1901, *La Universitat de Lleyda*, Lleida : Libreria de Sol i Benet.

MADURELL MARIMÓN, J., 1948, « Las escuelas de la Seo de Barcelona », *Hispania Sacra*, 1, 389-401.

Miscelánea de trabajos sobre la universidad de Lérida, 1949, Lérida : Instituto de Estudios Ilerdenses.

PLEYAN CONDAL, Anastasi, 1901, *L'antiga universitat ilerdanesa*, s.l.

POCH, J., 1968, *Estado actual de las investigaciones críticas sobre la antigua universidad de Lérida*, Lérida.

RIUS I SERRA, José, 1932, « L'estudi general de Lleida », *Criterion* 8, 72-90.

RIUS I SERRA, José, 1934, « L'estudi general de Lleida », *Criterion* 10, 96-105.

RIUS I SERRA, José, 1936, *L'Estudi general de Lleida en 1396*, Barcelona.

ROCA HERAS, Joseph Maria, 1929, *L'Estudi general de Lleyda*, Barcelona : Ilustració Catalana.

RUBÍ, Basilio de, 1956, « La escuela franciscana de Barcelona y su intervención en los decretos inmaculistas de la Corona de Aragón », *Estudios franciscanos* 57, p. 363-405.

SANABRE, J., 1960, *Alfonso V y la Universidad de Barcelona*. Barcelona.

SANAHUJA, Pedro, 1936, *La enseñanza de la teología en Lérida*, Vic : Ed. Seráfica.

SANAHUJA, Pedro, 1947, *La universidad de Lérida y los Franciscanos*, Madrid : Archivo Iberoamericano.

SERRA RÀFOLS, Elías, 1931, *Una universidad medieval : el Estudio general de Lérida*, Madrid : Librería General de Victoriano Suárez.

TORRE DEL CERRO, Antonio de la, 1971, *Documentos para la historia de la Universidad de Barcelona, I : Preliminares (1289-1451)*, Barcelona : Universidad.

Universidad de Barcelona, La, 1950, Barcelona.

VILLANUEVA, Jaime, 1851, *Viaje Literario a las iglesias de España*, Madrid : Real Academia de la Historia, t. XVI, carta CVIII : « Universidad literaria de la ciudad de Lérida ».

HAGIOGRAPHIE ET IMPÉRIALISME SOUS ALPHONSE V : LES RELIQUES DE SAINT LOUIS DE TOULOUSE

Vincent SERVERAT
Université Stendhal, Grenoble III

En novembre 1423, retour de Naples, Alphonse V d'Aragon mettait à sac la ville de Marseille, épisode dramatique, s'il en est, dans le conflit vieux de cent cinquante ans qui opposait les Aragonais et les Provençaux, avec un tiers acteur la commune de Gênes, pour l'hégémonie dans la Méditerranée occidentale. En abandonnant une ville livrée aux flammes, le roi Alphonse faisait embarquer dans ses galères, comme un butin précieux, la dépouille de Saint Louis de Toulouse –appelé aussi de Brignoles ou d'Anjou,– qu'il déposera dans la cathédrale de Valencia, la ville préférée de la branche aragonaise des Trastamare. Par une ironie du destin –ou de la Providence,– le prince Angevin se trouvait ainsi ramené *post mortem* aux années de sa captivité catalane, entre 1288 et 1294, quand il y avait pris la place de son père Charles II.

Il existe des études remarquables sur la vie et le culte de ce jeune saint –petit-neveu de Saint Louis, franciscain proche des spirituels, évêque de Toulouse– dont la figure offre maint aspect très attachant. Nous y ferons référence dans la seule mesure où ils permettent d'éclairer ce qui fait l'objet central de notre communication, laquelle se veut une tentative visant à élucider le sens et les enjeux qui sont sous-jacents à cette *translatio* commandée par Alphonse V.

I. Symon de Senis me pinxit

Louis de Toulouse meurt en 1297, âgé seulement de trente-trois ans, bien décidé, semble-t-il, à renoncer au siège de Toulouse, au nom de l'idéal franciscain. Or, son prestige spirituel va faire très tôt l'objet d'une entreprise de captation de la part de sa famille de sang, la maison d'Anjou qui va soutenir sa cause de canonisation.

Sans vouloir ramener à tout prix le religieux au politique, force est de constater la présence d'une composante dynastique dans cette cause de canonisation, qui aboutira en 1317, sous le pontificat de Jean XXII, ancien official de Louis à Toulouse. Si un besoin de légitimation se laissait sentir pour les Angevins de Naples –entachés entre autres par le « péché originel » que fut l'exécution de Conradin Hohenstaufen-, il n'était que plus pressant pour le frère du saint, Robert (1278-1343), dont les droits étaient fortement contestés, au nom de la descendance du frère aîné Charles Martel. De ce fait, l'on est en droit de se demander si les intérêts individuels, en l'occurrence ceux de Robert, ne l'emportent pas ici sur la stratégie familiale.

Afin d'éviter une trop longue digression, nous avons préféré aborder l'ensemble de ces questions, autour de l'analyse iconographique d'un document en tous points remarquable, le très célèbre retable de Saint Louis d'Anjou, peint par Simone Martini (c.1284-1344), à l'occasion de la canonisation du prince, et qui est conservé au Musée du Capodimonte à Naples.

Le saint prince y apparaît dans la possession sereine des attributs qu'il eut tant de peine à concilier de son vivant ; les ornements somptueux de l'évêque mais portés à même la bure et la corde franciscaines, sans compter que les insignes du serviteur de l'église y sont parsemés des blasons familiaux : les fleurs de lys et les armes de la Hongrie –plutôt que celles de la Catalogne– en losange dans l'orfroi de la cape pluviale et aussi sur la mitre ; encore, les fleurs de lys et le blason du royaume de Jérusalem sur le médaillon. Dans cette image se trouvent dès lors associés le prestige de l'église, le rayonnement d'une dynastie récente en mal de légitimation, le souvenir de l'ordre franciscain, peut-être même de sa branche spirituelle dont on sait qu'elle fut protégée par les souverains de Naples.

A la droite du spectateur, on trouve à genoux, Robert d'Anjou, frère cadet du saint, revêtu des insignes, les *regalia* d'un autre imaginaire politique,

celui du Saint-Empire, la dalmatique et l'étole mais aussi les aigles stylisés du tapis, où il est permis de voir une revendication, sinon sur la couronne impériale, du moins sur la Sicile, d'où il a été évincé par les Aragonais. A cet égard, il ne faudrait pas s'en laisser conter par l'échelle réduite de son portrait ; le roi Robert est bel et bien mis en valeur, puisque les dimensions du portrait y dépassent largement les normes en vigueur pour les donateurs.

Pour ce qui est de la structure, cette table est composée d'un carré terrestre que vient surmonter un triangle céleste, d'où en premier lieu le contraste entre le portrait réaliste du roi et l'idéalisation de son frère, en second lieu l'opposition entre le pouvoir d'ici bas et les créatures célestes, les anges, du royaume des cieux. Pourtant, un élément commun, hautement symbolique, relie ces deux mondes, la couronne, peinte en double exemplaire, ce qui nous autorise à y voir la clé idéologique de la composition, avec la double investiture céleste et terrestre du monarque. La couronne portée par des anges frôle la figure de Saint Louis, ce qui, sans en profaner la sainteté dont on sait qu'elle fut obtenue par le mépris des honneurs, enrichit l'objet d'une puissance céleste tutélaire. En suivant, en ligne droite, le chemin descendant de la mitre et du visage, et ensuite, en diagonale, par le médaillon, la frange et la main, la couronne va se poser sur la tête de Robert. Ce mouvement vers le roi est encore souligné par la diagonale de la crosse, ainsi que par un léger décentrage à gauche de la composition, ce qui correspond au point de perspective de l'impétrant. Cette légitimation n'a rien d'un rite superfétatoire pour un prince, appartenant à une dynastie récente, évincé de Sicile, et qui pouvait passer surtout pour être un usurpateur, suite à la dépossession de son neveu Charles-Robert, fils du frère aîné Charles Martel, roi de Hongrie prématurément disparu. En assurant la transmission de la couronne par saint Louis d'Anjou, deuxième dans l'ordre de la succession, le retable oblitère par là même le souvenir gênant du frère aîné, Charles Martel, au bénéfice de Robert, troisième dans l'ordre successoral. Ce couronnement par un bienheureux de l'église céleste fait oublier aussi les hésitations de l'église terrestre, puisque Robert, couronné en 1309, était demeuré un certain temps sans être reconnu par la Papauté à cause du caractère litigieux de la procédure successorale, sans compter qu'il n'avait pu obtenir de Clément V le bénéfice d'un sacre quasi-sacramentel « à la française ».

II. Les dévots de Saint Louis

Bien entendu, le culte de Saint Louis d'Anjou est particulièrement vivace au sein de sa famille, mais on aurait peut-être tort d'y voir une copie conforme de ce que fut Louis IX pour la branche capétienne aînée. A cet égard, il convient de souligner, avec A. Vauchez, l'aspect anachronique, ou du moins légèrement décalé, d'une telle stratégie, à une époque où la conception lignagière de la sainteté, la *beata stirps,* tend à reculer devant une conception plus spiritualisée, moins charnelle, la *familia Dei*. Dans une analyse, qui entraîne notre adhésion, A. Vauchez attribue la résurgence de la *beata stirps*, en milieu Angevin, à ses liens avec la Hongrie, terre située aux marges de la chrétienté latine, où la dynastie des Arpad, avec sa cohorte de saintes ou saints, perpétuait encore, aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles, le paradigme de la sainteté princière.

Pour ce qui est de l'Aragon/Catalogne, il convient de mentionner le mariage entre trois soeurs du saint, Blanche, Éléonore et Marie avec les rois Jacques II d'Aragon, Sanche de Majorque et Frédéric III de Sicile, venant sceller une réconciliation entre les deux dynasties et, plus largement encore, un tournant guelfe dans la politique italienne de Jacques II en rupture avec le gibelinisme de son père Pierre III, le conquérant de la Sicile. En milieu catalan, le culte se greffe sur les souvenirs de l'édifiante captivité du prince (1288-94), matérialisés par ce que nous serions tenté d'appeler des « lieux saints », le château de Ciurana mais aussi le couvent barcelonais des Frères Mineurs qu'il avait consacré plus tard. Dès 1320, il a existé une *legenda* catalane du Saint qui se clôt d'ailleurs par une panégyrique de la France, de la Sicile, de la Hongrie et de la ville de Marseille, ajout dont la présence serait difficilement explicable, sans le climat de paix inaugurée en 1295 entre les barres et les lys. Un fils de Jacques II, l'archevêque de Tolède Juan d'Aragon, fera construire une chapelle en l'honneur du Saint dans le couvent barcelonais des Frères Mineurs. Son frère, l'Infant Pierre d'Aragon, devient franciscain, suite à une vision où il dit s'être entretenu avec son oncle Louis d'Anjou, lequel se présente à lui entouré de sept ou huit franciscains et clarisses appartenant à leur commune lignée .

A la différence de sa parenté charnelle, sa famille spirituelle, l'ordre franciscain se situa plutôt en retrait, dans la procédure de canonisation, sou-

cieux de mettre en sourdine les controverses sur la pauvreté. En effet, son courant spirituel aurait pu se prévaloir du nouveau saint, très proche des spirituels dans ses relations –entre autres Raymond Gaufredi-, mais aussi pour sa pratique de ce que devait être l'attitude d'un franciscain promu à l'épiscopat, en matière de pauvreté. L'attachement des Franciscains à la figure de Saint Louis d'Anjou sera à la fois plus tardif et de courte durée : un siècle après sa canonisation, l'on note un engouement pour sa figure dans les milieux de l'Observance, sans doute parce que le jeune saint fournit un modèle de pauvreté évangélique, à la fois rigoureuse et théologiquement correcte, et que l'on peut opposer aussi bien au relâchement des Conventuels qu'aux vues des réformateurs les plus radicaux tels que Barbegal. Revival de courte durée, en ce sens que les branches réformées de l'Ordre, c'est-à-dire les Franciscains observantins, se tourneront bientôt, dans le sillage de la Contre-Réforme, vers de nouveaux modèles de sainteté missionnaire, que ce soit pour la reconquête de l'Europe protestante ou dans les nouvelles terres d'évangélisation. Dans ce contexte, le vol des reliques par Alphonse V apparaît sous un jour moins « machiavélique » : sans doute, voulait-il ternir le prestige sacré de la dynastie Anjou, prendre un gage symbolique sur la future conquête de Naples, mais il ne faudrait pas oublier non plus son appui résolu à l'Observance, l'une des constantes de sa politique religieuse et, plus généralement encore, de tous les rois de la branche Trastamare. N'empêche que, dans son royaume de Naples, ce n'est pas Louis d'Anjou qu'il mettra en valeur mais Bernardin de Sienne –qu'il avait d'ailleurs rencontré–, notre jeune prince pouvant être, de toute évidence, un vecteur pour la propagande angevine, surtout dans les territoires loyalistes du nord, à la frontières des états Pontificaux, soit la ville de l'Aquila et les Abruzzes. D'ailleurs, ses reliques ne seront placées que dans la sacristie de la cathédrale de Valencia, alors que les trophées militaires, les chaînes qui barraient le port de Marseille, orneront les piliers autour du maître-autel.

En étudiant la résurgence, au XVI^{e} siècle finissant, du culte de Saint Louis d'Anjou dans cette même ville de l'Aquila, A. Boureau croit y voir une confluence entre plusieurs composantes : le terreau religieux de l'Observance, la nostalgie de l'ordre Angevin chez les barons des Abruzzes et, sous la forme d'une alliance politique, la tradition guelfe et pro-française de la commune, ce qui en fit un bastion de résistance à l'occupation, d'abord aragonaise et ensuite espagnole, avec le « néo-gibelinisme » d'Alphonse V et ensuite de Charles Quint.

En domaine castillan, le culte de Saint Louis fut d'abord lié au prestige dynastique, à cause l'ascendance commune de Ferdinand III et de Louis de Toulouse, en la personne de Sainte Élisabeth de Hongrie († 1231), sainte du Tiers Ordre franciscain et souche de la *beata stirps*. Survienne un climat d'hostilité avec la France, et on n'hésitera pas au besoin à faire de Louis un Castillan, par son arrière-grand-mère, la célèbre et redoutable Blanche de Castille. Le transfert des reliques à Valencia a dû contribuer à renforcer son culte chez les Trastamare : Ferdinand et Isabelle reçoivent la reddition de Malaga, prise sur les musulmans grenadins, le 18 août, fête de Saint Agapit, mais ils y font leur entrée le 19 août, fête de Saint Louis de Toulouse. Placés devant le choix de nommer le saint patron pour la ville, c'est le prince Angevin qu'il retiennent, au titre de leur commune lignée. Cette dévotion doit se lire aussi dans le contexte de l'appui monarchique à l'Observance, dont la figure emblématique sera le cardinal d'Espagne, Francisco de Cisneros. De l'Espagne le culte passera en Amérique et c'est sous son patronage que sera bâtie, en 1732, la mission franciscaine, devenue aujourd'hui une ville, de San Luis Obispo en Californie.

III. Le « pium spolium » d'Alphonse V

Lors du premier séjour d'Alphonse V à Naples (1421-3), comme héritier présomptif de la reine Jeanne, il fait cause commune avec le condottiere Giovanni Caracciolo, dans une alliance qui vise à contrer le condottiere rival, François Sforza partisan de Louis III d'Anjou ainsi que la commune de Gênes. Rappelé en Aragon/Catalogne qui réclame sa présence, le roi fait un détour par Marseille pour ravager les terres angevines : après avoir brisé les défenses du port, il laisse la ville en proie aux flammes et embarque sur ses galères les reliques de Louis d'Anjou.

Le néo-gibelinisme d'Alphonse V vise de toute évidence à rompre la sainte alliance qui lie la Papauté romaine et la maison d'Anjou, ce qui expliquera ses tentatives d'affaiblissement du Saint-Siège, d'abord en protégeant Benoît XIII et Clément VIII, les derniers papes d'Avignon réfugiés à Peñíscola, ensuite en défendant la fronde conciliaire de Bâle. L'hostilité d'Alphonse contre la maison d'Anjou était d'autant plus forte que celle-ci avait des droits sur la couronne d'Aragon/Catalogne que Louis III avait tenté en vain de concrétiser, en se portant candidat contre Ferdinand d'Antequera, le père d'Alphonse, suite à la mort sans descendance de Martin Ier.

Le roi Magnanime devra encore attendre une vingtaine d'années pour voir s'accomplir, après bien des vicissitudes, son grand projet napolitain avec la prise de la ville en 1442, cette fois-ci contre le bon roi René. Dans ce long intervalle, la permanence de son rêve se manifeste par le refus obstiné de rendre la dépouille malgré les pressions dont il fait l'objet de la part du Pape Martin V. Son neveu Ferdinand II, le Roi Catholique, agira de même face à Charles VIII , peut-être parce qu'il envisageait le retour dans le giron aragonais de la couronne de Naples qui était revenue à une branche bâtarde, ce qui sera chose faite en 1503.

Pour ce qui est du sac de Marseille, nous nous bornerons à solliciter deux sortes de documents assez hétéroclites et que nous retenons à cause de leur proximité chronologique par rapport aux événements :

a) Parmi les sources primaires, proches des événements, il convient de mentionner une lettre des échevins de Marseille au roi Louis III d'Anjou qui brosse un récit dramatique des événements, dont nous avons une copie du XVII^{e} siècle, transcrite par l'érudit marseillais Antoine de Ruffi. Du côté catalan, il existe certes des documents qui nous permettent de nous faire une idée sur les festivités qui ont entouré le retour triomphal d'Alphonse d'abord à Barcelone et ensuite à Valencia, mais ils passent sous silence la translation des reliques.

b) Pour ce qui est des sources secondaires, éloignées des événements qu'elles remanient, ces faits sont rapportés par des intellectuels humanistes dont Alphonse sut faire, par une habile politique culturelle, les relais pour sa propagande, en particulier Bartolomeo Facio (c. 1400-57), et Antonio Beccadelli dit le Panormitano (1394-1471), l'ouvrage de ce dernier ayant été enrichi et annoté par Íneas Silvio Piccolomini (1405-64), le futur pape Pie II qui verra en Alphonse V le fer de lance d'une croisade contre la menace turque. Nous connaissons même le montant des gratifications royales pour ces chroniqueurs stipendiés : mille cinq cents ducats pour le *De rebus gestis* de Facio, le palais de Zisa à Palerme pour le *De dictis et factis Alphonsi* de Beccadelli.

Si les ravages de l'incendie peuvent être réparés, disent les échevins de Marseille, il n'en va pas de même pour la perte la plus cruelle, celle des reliques de Saint Louis d'Anjou, emportées par ces Catalans qui ont fait preuve de moins de respect pour les choses saintes que des infidèles ou des Sarrasins.

Il est curieux de constater à cet égard comment les thuriféraires d'Alphonse V répondent à cette critique fort répandue, en présentant le roi sous le jour d'une piété supérieure. N'a-t-il pas protégé la vertu et les biens des femmes et des jeunes filles qui s'étaient réfugiées dans les églises de la ville ? Et parlons-en des reliques. Dédaignant dans sa largesse tout autre butin, Alphonse n'a eu de cesse de retrouver, au besoin par la torture, la sainte dépouille qui avait été dissimulée par des matelots de sa flotte qui avaient pillé l'or de son tombeau. Aussi bien, et loin d'avoir perpétré un acte impie, le roi n'a été guidé en toute chose que par la vertu de religion. Pouvait-on laisser un tel trésor dans une ville ravagée qui ne se relèverait jamais de ses ruines ? C'est au nom même de sa piété, et rien d'autre, qu'il a voulu donner un écrin plus digne pour ces reliques, une ville qui fût à la fois plus ancienne et plus noble, selon un choix qui de façon significative ne se porte pas sur Barcelone, ville en délicatesse avec le roi, mais sur Valencia qui devient de plus en plus le centre de gravité politique et, peut-être économique, de l'Aragon/Catalogne. D'ailleurs, cette ruine de Marseille avait bel et bien été prédite, voici cinquante ans, par un homme « spectate sanctitatis », ce qui fait d'Alphonse rien moins que le bras armé de la Providence divine.

Dans le récit du Palermitain, nous croyons déceler un syncrétisme très humaniste, qui procède par une sorte d'hybridation entre les conceptions chrétiennes et les valeurs de l'Antiquité redécouverte. Sous sa plume, la translation des reliques apparaît, d'une façon qui pour être implicite n'en pas moins lisible, comme un transfert du *genius loci* entre une Marseille, réduite en cendres comme une nouvelle Troie, et une Valencia qui serait comme une seconde Rome, thème idéologique venant légitimer le transfert des terres angevines de Naples sous la souveraineté d'Alphonse. Les reliques y sont envisagées comme un élément concourant à une redéfinition collective de l'espace, à la façon d'un palladion, tant et si bien que la captation de ces valeurs symboliques anticipe et précipite le transfert géopolitique à venir dans l'espace matériel.

Cette double allégeance culturelle, propre à l'humanisme, nous apparaît aussi dans le récit de la tempête qui met en péril le retour de la flotte et dont le déchaînement est perçu par tous, sauf par Alphonse, comme une punition divine venant sanctionner la royale rapine. A première vue, l'attitude du roi, un défi orgueilleux au saint, ressortirait plus à la *virtù* « néo-païenne » qu'à la vertu chrétienne : plutôt sombrer ensemble avec le saint, dit Alphonse, que de rendre cette dépouille ; à Saint Louis de choisir entre le fond de la mer et la

bonne et loyale ville de Valencia qui saura si bien révérer ses reliques ! Cela dit, et en dépit de ses tendances libertines voire pornographes, il n'est pas sûr que Beccadelli ait voulu nous brosser le portrait d'Alphonse en esprit fort, à la lisière de l'incroyance, du moins pour le culte des saints. A bien y regarder, le biographe serait en train d'attribuer à son roi et mécène un sens supérieur de la vertu de religion, s'imposant à la superstition craintive des, soldats, des gens de mer, voire même des ecclésiastiques de sa suite. Le texte ne devait pas moins paraître un tantinet suspect, et nous en voulons pour indice que la traduction castillane ait supprimé l'opposition entre la religion éclairée d'Alphonse, son indépendance d'esprit, et la crédulité des hommes d'église pour ne retenir que la référence aux gens de mer.

En réalité, tout se passe comme si les disputes et les rivalités autour des reliques étaient une exception à l'interdit religieux du vol, si bien qu'Énée Piccolomini, à l'époque évêque de Sienne, n'hésitera pas à qualifier le geste d'Alphonse de « pium spolium », oxymoron bien hardi que l'on pourrait rendre par pieuse rapine. La raison de cette indulgence est à rechercher du côté de la tendance à l'hyperbolisation qui est la marque des récits hagiographiques : le Saint suscite une dévotion si extraordinaire que les hommes et les royaumes en viennent aux mains pour se disputer les bienfaits de sa présence tutélaire. Si la faute tend à en être atténuée jusqu'à devenir un *pium furtum* ou un *pium spolium*, c'est qu'elle rejaillit tout à la fois en l'honneur du saint et du larron : le premier pour susciter une dévotion si excessive, le second pour avoir fait preuve de dévotion en tournant sa convoitise, non pas vers des biens périssables, mais vers un objet éminemment religieux. Dès lors, la cupidité des reliques tend à devenir un acte vertueux, la preuve aussi d'un subordination des biens terrestres aux grâces célestes. En annotant le passage correspondant du Palermitain, Énée Piccolomini se retranche derrière un précédent illustre, dont il ne garantit pas toutefois l'authenticité, quand le Pape Léon n'hésita pas à qualifier de « pium furtum » le vol par l'empereur Henri I^{er}, en visite à Paris, des reliques de Denys l'Aréopagite conservées dans l'abbaye de Saint-Denis. D'ailleurs, ce mérite sera attribué au neveu d'Alphonse, Ferdinand II d'Aragon le roi Catholique, qui préfère ne pas se voir rendre le Roussillon et la Cerdagne par Charles VIII plutôt que de céder à ses instances pressantes pour la restitution de la dépouille de Louis d'Anjou.

Conclusion

En prenant possession du royaume de Naples, Alphonse V s'approprie un territoire convoité de la maison d'Anjou, dans un acte qui est indissociable d'une captation préalable de valeurs symboliques, en l'occurrence les reliques de Saint Louis de Toulouse. Cette valeur immatérielle s'y trouvait même chiffrée, pour ainsi dire, à l'état pur, puisque le jeune prince avait abandonné toute ambition terrestre, voire tout lien ou compromission familiaux, pour servir le royaume céleste dans la voie de la pauvreté franciscaine. C'est bien cette dimension de transcendance, ce pur désintéressement à l'égard des enjeux terrestres, habilement rappelée par la bure et le cordon du retable, qui rendait particulièrement efficace sa recupération au service des intérêts politiques, tout d'abord pour bénir la douteuse légitimité de son frère cadet, Robert, et ensuite comme otage spirituel pour servir au transfert de souveraineté entre la maison d'Anjou et la maison d'Aragon sur le royaume de Naples.

Dans l'impérialisme d'Alphonse, ce qui frappe d'emblée tient au souci de continuité idéologique : le Moyen Age, comme la nature, tient le vide, la coupure symbolique, en horreur. Il serait même possible de reconstruire le programme expansionniste d'Alphonse à partir du programme iconographique tel qu'il fut conçu par Simone Martini et/ou par ses commanditaires, la reine-mère Marie de Hongrie et son fils Robert. Excipant du titre de roi de Jérusalem (médaillon du retable), Alphonse revendiquera la place d'honneur à la tête de ces croisades plus ou moins chimériques, dont les projets se multiplient autour de la prise de Constantinople par les Turcs. Il y va avant tout du prestige de la royauté plus que de résultats concrets, puisque la politique d'Alphonse consistait, on le sait, à alterner déclarations de principe fracassantes et habiles atermoiements dans les faits. La tradition angevine peut expliquer en la matière le maintien des objectifs traditionnels, Jérusalem et l'Égypte aux mains des mamelouks, plutôt que l'empire turc, une réalité nouvelle dont la portée géopolitique semble avoir échappé quelque peu à Alphonse, d'autant plus que l'expansion ottomane s'effectue surtout au nord de la Méditerranée et, partant, aux dépens de la zone d'influence politique des républiques italiennes. Quand il entend contrer dans les faits la puissance turque, c'est avant tout dans l'espace symbolique et historique des Angevins, surtout en Albanie, ancien fief des Anjou-Durazzo, où il soutient la résistance de Scandeberg contre les Turcs et, mais plus mollement, en Hongrie (blason en losange sur l'orfroi de la cape), dont il revendiquera aussi la couronne.

Pour ce qui est de l'héritage impérial, dont Robert se voulait l'héritier du moins pour les Deux Siciles (portrait en dalmatique pourpre), on peut penser qu'il échappait aux visées d'Alphonse V qui était somme toute un esprit réaliste voire cauteleux. Cela dit, le roi n'a pas moins incarné à sa façon une résurgence du gibelinisme, par son harcèlement constant du Saint-Siège et par son rêve d'unité italienne sous sa propre hégémonie, y compris même par sa proximité à l'égard des Franciscains observantins, les héritiers à maints égards des spirituels. Or, ces derniers, on le sait, avaient vécu dans l'attente –dramatique pour les uns, exaltante pour les autres– d'un Empereur providentiel qui serait le bras armé de Dieu pour châtier l'église charnelle. A suivre l'interprétation séduisante de Martin Aurell, l'imaginaire royal en Aragon/Catalogne, chiffré dans le cimier à la chauve-souris, se situerait en réalité dans la continuité de la symbolique attaché aux Hohenstaufen : l'aigle pour le versant positif (voir tapis sous le donateur), le dragon volant mué en chauve-souris (*vespertilio*) pour le versant négatif renvoyant à la figure de l'Antichrist que la propagande guelfe avait attachée à Frédéric II. Par un travail séculaire de rectification, le prophétisme catalan aurait inversé le caractère maléfique de cet imaginaire, au fur et à mesure que l'Antichrist persécuteur était idéologiquement reconstruit comme un Antéchrist purificateur, au contenu plus ambivalent, c'est-à-dire un instrument choisi par la Providence, sous la forme de l'ange exterminateur, afin d'infliger à l'église un châtiment salutaire et régénérateur. Un siècle plus tard, cette eschatologie était encore assez vivace pour que le sac de Rome par les troupes de Charles Quint eût pu apparaître, aux yeux des chantres de l'Empire, sous le jour d'un bain lustral par la grâce, si l'on ose dire, du sang répandu.

BIBLIOGRAPHIE

Acta Sanctorum – Augusti Tomus Tertius, Anvers, 1737, « Saint Louis de Toulouse », p. 775-822.

Aurell, Martin. « Messianisme royal de la couronne d'Aragon (XIV^{e}-XV^{e} siècles) », Annales Histoire, Sciences Sociales, janvier-février, 1997, 1, p. 119-55.

Barbero, Alessandro. « La propaganda di Roberto d'Angiï re di Napoli (1309-1343) », ci-dessous Cammarosano, 1994, p. 111-131.

Beccadelli, Antoine dit le Palermitain. De dictis et factis similibus Alphonsi regis Aragonum et Neapolis [1456], voir ci-dessous Christëus. Version catalane par Jordi de Centelles (post1481) : Dels fets e dits del gran rey Alfonso, E. Duran, M. Villalonga, J. Ruiz i Calonja (éds.), Barcelone, 1990, 404 p. Version castillane : Dichos y hechos notables, graciosos y elegantes, del sabio Rey Don Alonso de Aragon, y de Napoles. Adicionados por Eneas Silvio, Anvers, Iuan Steelsio, 1554, 128 f., Grenoble BM, F 1183.

Bonnot, Isabelle. « Saint Louis de Brignoles (1274-1297), le patron des otages et des prisonniers », Marseille 153, 1989, p. 46-55, 19 illu.

Boureau, Alain. « Hagiographie et contexte : les avatars de Saint Louis d'Anjou », chapitre V de L'événement sans fin. Récit et Christianisme au Moyen Age, Paris, 1993, p. 137-57.

Boyer, Jean-Paul. « Parler du roi et pour le roi. Deux 'sermons' de Barthélémy de Capoue, logothète du royaume de Sicile », Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques 79, 1995, p. 193-248. « La foi monarchique : royaume de Sicile et de Provence (mi XIII^{e}-mi XIV^{e} siècle) », ci-dessous Cammarosano, 1994, p. 85-110.

Brunel, Geneviève. « Les Saints français dans les versions en langue d'oc et en catalan de la Legenda Aurea », B. Dunn-Lardeau (éd.), Legenda Aurea. Sept Siècles de Diffusion, dans Cahiers d'études Médiévales, Montréal-Paris, 1986, p. 103-112.

Cammarosano, Paolo (ed.). Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento : Colloque Trieste 1993, Rome, 1994.

Cantini, Gianfranco et Gozzoli, Maria Cristina. L'Opera Completa di Simone Martini, Milan, 1970, 108 p., cxiv illu.

Carreres Zacarés, S. Ensayo de una bibliografía de libros de fiestas celebradas en Valencia y su antiguo reino, Valencia, 1926.

Charles VIII de France. P. Pélicier (éd.), Lettres de Charles VIII, vol. III, dans Société de l'Histoire de France, Paris, 1902,.

Christëus, David. Alphonsi regis aragonum et Neapolis Libri Quatuour Antonij Panormitë... De dictis et factis similibus ab Alphonsi regis ab ínëa Silvio Piccolomini collectis..., Davidis Chrystëi, Witterbergë, ex typis hëredis Ioannis Cratonis, 1585, 298 p., Grenoble BM, E 13841.

Comes, Pere Joan. Libre de algunes coses asanyalades sucehides en Barcelona y en altres parts [1583], J. Puiggari (éd.), Barcelone, 1878, 684 p.

Facio, Bartolomeo. De rebus gestis ab Alphonso Primo Neapolitanorum Rege, Lyon, apud hëredes Sebastiani Gryphii, 1562, 312 p. + index.

Geary, Patrick. Le vol des reliques au Moyen Age, Paris, 1993, 256 p.

Hoch, Adrien S. « Beata stirps, royal patronage and the identification of the sainted rulers in the St. Elizabeth chapel at Assissi », Art History, vol 15, 1992, p. 279-95, 14 illu.

Kleinschmidt, B. « St Ludwig von Toulouse in der Kunst », dans Analecta Franciscana Historica II, 1909.

Laurent, Marie-Hyacinthe. Le culte de Saint Louis d'Anjou à Marseille au XIV^{e} siècle, Rome, 1954, 154 p.

Léonard, êmile-G. Les Angevins de Naples, Paris, 1954, 578 p.

Lisa, Monnas. « Dress and textiles in the St. Louis altarpiece : new light on Simone Martini's working practice », Appollo, vol. 137, 1993, p. 166-74, 13 illu.

Miralles, Melcior (attribué à). Dietari del capella d'Alfons V el Magnanim [1474-8], Ma.D. Cabanes Percourt (éd.), Saragosse, 1991, 468 p.

Milhou, Alain. « La Chauve-Souris, le nouveau David et le roi caché (Trois images des derniers temps dans le monde ibérique : XIII^{e}-XVIII^{e} siècles) », Mélanges de la Casa Velazquez 18, 1982, p. 61-78.

Pou y Martí, José Maria. Visionarios, Beguinos y Fraticelos Catalanes, Vich, 1930, rééd. Madrid, 1991, cxxix+536 p.

Pasztor, Edith. Per la storia de San Ludovico d'Angio, Rome, 1955.

Paul, Jacques. « Saint Luis d'Anjou, franciscain et évêque de Toulouse (1274-1297, Cahiers de Fanjeaux 7, 1972, p. 59-90.

Piccolomini, Enée Silvio [Pape Pie II]. Commentarius in libros Antonii Panormitae de dictis et factibus Alphonsi regis, voir ci-dessus Christëus et Beccadelli.

Rampal, A. Notes pour servir à l'iconographie de Saint Louis d'Anjou, Aix-en-Provence, 1920.

Ruffi, Antoine de. Histoire de la Ville de Marseille, contenant tout ce qui s'est passé de mémorable depuis sa fondation..., Marseille, 1642, rééd. 1696. Un citoyen de Brignoles [ps. d'Antoine de Ruffi], Histoire de Saint Louis, évesque de Toulouse et de son culte, Avignon, chez Sébastien Offray, s.d. [1714].

Ryder, Alan F. Ch. Alfonso the Magnanimous : king of Aragon, Naples and Sicily, Oxford, 1990, 468 p.

Tate, Robert B. Ensayos sobre la historiografía peninsular del siglo XV, Madrid, 1970, 360 p.

Vauchez, André. « Beata stirps : Sainteté et lignage en Occident aux XIII^e et XIV^e siècles », Colloque : Famille et Parenté dans l'Occident Médiéval (Paris, 1974), dans Collection de l'École Française de Rome, vol. 30 Rome, 1977, p. 397-406.

UNE DESCRIPTION DE MONTSERRAT AU XVII[e] SIÈCLE : ENTRE RÉALITÉS CATALANES ET GÉOGRAPHIE SACRÉE.

Marie-Christine GOMEZ-GÉRAUD
Université de Paris-X

En 1617, paraît à Lyon sous le titre : *Histoire de l'Abbaye et des Miracles de Notre-Dame de Montserrat*, un ouvrage signé de la main de Matthieu Olivier[1], religieux bénédictin en la dite abbaye. Ce livre s'inscrit dans une double tradition : celle des histoires de sanctuaires, qui prend une vigueur nouvelle à l'heure de la Contre-Réforme, et celle des *Histoires des miracles faits par l'intercession de Notre-Dame de Montserrat*, vieille d'un siècle déjà. En effet, avant Matthieu Olivier, et dès 1514 à Barcelone, Pedro de Burgos, l'un des abbés du monastère[2], avait livré à la presse la première histoire de Montserrat, qu'il avait rédigée en espagnol, sur l'injonction de Jean

1. Voir *Bibliothèque des écrivains de l'Ordre de S. Benoît*, tome II, p. 352. Mathieu Olivier, toulousain, de la congrégation de Valladolid, a fait profession à Notre-Dame de Montserrat, où il meurt en 1626. Il exerce le ministère de pénitencier des pèlerins français. Outre son ouvrage sur le sanctuaire, il s'est consacré à la traduction française et à la publication des chroniques de l'Ordre, composées par Don Antonio de Yepez, et en fit imprimer les deux premiers tomes.
2. Pedro de Burgos gouverne l'abbaye jusqu'en 1536, date de sa mort. Il agrandit ses possessions, améliore les bâtiments et fait construire trois ermitages. Il fonde encore l'imprimerie de Montserrat qui donnera de célèbres éditions de livres liturgiques. Pour des indications biographiques sur les abbés de Montserrat, voir Anselm M. Albareda, *Historia de Montserrat*, Abadia de Montserrat, 1972 (en catalan) ou 1974 (en espagnol).

d'Aragon[3]. L'ouvrage connut une vingtaine d'éditions, fut traduit en italien, en allemand, et en français l'an 1600 par François de la Tour, natif de Blois et ermite de Montserrat. Le franc succès du livre se manifeste au tournant des XVI[e] et XVII[e] siècles, alors qu'il est de nouveau imprimé à plusieurs reprises, sans doute à l'usage des pèlerins[4]. Tel regain d'intérêt pour le sanctuaire marial catalan, ainsi manifesté dans ces événements éditoriaux, s'explique aisément. Celui-ci exerce en effet un nouvel attrait : en 1592, a lieu la consécration de l'église neuve de l'abbaye, destinée à accueillir la foule des dévots, puis le transfert de l'image de Notre-Dame, en juillet 1599, au cours de fêtes d'un faste mémorable, auxquelles participa le roi Philippe III, peu de temps après son accession au trône[5].

Autant d'éléments justifient-ils sans doute l'entreprise du frère Matthieu Olivier. Celui-ci, se conformant aux usages de compilation en vigueur à l'époque, reprend et augmente la première histoire du sanctuaire. S'agit-il d'une simple copie qui se bornerait à gonfler le volume des miracles ? Non. D'ailleurs, les rééditeurs de Pedro de Burgos s'en chargeaient régulièrement. C'est d'une part dans l'inscription plus appuyée du sanctuaire dans l'histoire catalane, d'autre part dans le renforcement significatif de traits topiques du site que le frère Olivier élabore une image de Montserrat qui permet de poser la question de la définition de « lieu saint » d'une façon originale.

Le genre de l'ouvrage n'imposait pas au bénédictin de faire entrer l'histoire séculière dans ses développements sur le sanctuaire de Montserrat.

---

3. L'histoire de Montserrat rédigée par Pedro de Burgos est en fait une réponse à la lettre que lui adressait le duc de Luna, qui lui demandait une information sur le sanctuaire, composée suivant un plan précis qu'il précisait dans la lettre.
4. Le petit format de ces ouvrages le laisse, en effet, supposer. L'édition espagnole du *Libro de la historia y milagros hechos a invocación de Nuestra Señora de Montserrat*, Barcelona, S. de Cormellas, 1605 est publié en in-18. Certaines éditions de l'*Histoire des miracles faicts par l'intercession de Notre-Dame de Montserrat*, Lyon, Guillaume Rouille, 1600 et Douai, Beller, 1601 paraissent en format in-12. Ces éditions ne comportent pas de nom d'auteur.
5. La littérature qui se développe à l'époque autour des sanctuaires de pèlerinage laisse entrevoir la renommée de Montserrat. Voir par exemple Jacob Gretser, *De sacris et religiosis peregrinationibus libri quatuor*, Ingoldstadt, Adam Sartorius, 1606, livre III. Montserrat y figure parmi les sites mariaux d'Occident les plus connus, après Notre-Dame de Lorette. De son côté, Matthieu Olivier relève les pages que Pierre Canisius consacre au sanctuaire catalan dans le *De sancta Maria Deipara* (chapitre 24), qui lui reconnaît une renommée égale à celle de Lorette.

D'autres pieux historiographes, à la même époque, vantant Notre-Dame de Lorette près d'Ancône, ou Notre-Dame de Liesse en pays picard, se bornent à proposer le récit du transfert de la relique ou de l'image miraculeuse, la description du *locus sanctus*, les dévotions qui s'y pratiquent ordinairement, voire quelques miracles survenus en ces lieux. Parfois encore, et c'est le cas de l'érudit Juste-Lipse lorsqu'il rédige son panégyrique à la Vierge de Halle en Hainaut[6], les rédacteurs de ces ouvrages évoquent un épisode de l'histoire régionale ou nationale démontrant la particulière sollicitude de la Vierge Marie pour un peuple en situation de détresse.

Matthieu Olivier ne renonce à aucun de ces chapitres qui sont autant de pièces nécessaires à des textes de ce genre. En revanche, et plus que Pedro de Burgos dont il s'inspire pourtant largement, il semble porter un intérêt marqué à l'histoire du sanctuaire qui, dans sa longue durée, croise celle de la Catalogne, de ses heurs et de ses tribulations. La bibliothèque des sources que le moine sollicite afin d'autoriser son ouvrage n'est pas sans intérêt de ce point de vue. A côté de célèbres plumes de la Contre-Réforme comme saint Pierre Canisius, d'écrivains de renom comme Antonio de Guevara dans ses *Epistres familières*[7], on y rencontre les grands noms contemporains de l'historiographie de la Catalogne : Antonio Vicente Domenech pour son hagiographie catalane, et Francisco Diago pour son *Histoire des comtes de Barcelone*[8]. Bien mieux, et Olivier ne manque pas de le rappeler, l'histoire tisse ensemble, en une trame serrée, les fils des grandes heures de l'abbaye, et ceux des grands moments de la province.

Ainsi, précise-t-il, l'époque de la fondation du monastère coïncide avec le moment où Geoffroy le Velu « obtint l'usufruit du pays de Catalogne, parce que la France refusait de secourir une nouvelle fois la Catalogne »[9]. C'est ce comte d'une légendaire célébrité qui donne les terres de Montserrat à l'abbaye

---

6. Juste-Lipse, *Diva Virgo Hallensis*, Anvers, Plantin, 1616.
7. *Epistolas familiares*, Anvers, Beller, 1587, tome II, pp. 166-167. Voir la lettre du 7 janvier 1535 adressée à Pedro de Burgos; l'écrivain castillan insiste sur les effets magnifiques du sanctuaire sur sa vie intérieure, notamment en ce qui concerne sa contrition.
8. A. V. Domenech, *Historia general de los santos y varones illustres en santidad del Principado de Cataluña*, Barcelona, Gabriel Graells et Giraldo Gil, 1602, voir ff. 95-97; Francisco Diago, *Historia de los victoriossissimos antiguos condes de Barcelona*, Barcelona, S. de Cormellas, 1603, II, 11-14, ff. 69-71.
9. Toutes nos références et exemples s'appuient sur l'exemplaire de la BNF, Lyon, hér. Guillaume Rouille, 1617, 599 pages + tables, cote H 10346. Exemplaire cité, p. 11.

Notre-Dame de Ripoll, où il installe son fils aîné Rodulphe. C'est encore lui qui fonde l'abbaye de Montserrat pour sa fille, miraculeusement ressuscitée après les pénitences exemplaires de l'ermite Jean Guérin[10], et y fait venir les religieuses de Saint-Pierre des Puelles de Barcelone. C'est encore durant son règne, rappelle Olivier, que se produit l'Invention de l'image de Notre-Dame, dans les montagnes alentour, et son installation miraculeuse au lieu même où peu de temps après devait s'élever l'abbaye de Montserrat. Enfin, on doit au comte Borell l'établissement du monastère masculin depuis l'an 966, car le comte « tant pour l'affluence des pelerins qui visitoient ce Sainct lieu que pour la crainte que les Sarrasins qui couroient de nouveau la campagne de Catalogne ne feissent tort à l'honneur [des religieuses], les remit derechef en leur ancien monastère de Sainct Pierre de Barcelone, et en leur place il y mit des Religieux de l'abbaye de Ripol, dont cette montagne dependoit. Mais le comte se trompa en son dessein : car en l'an neuf cents et quatre vingts, les Sarrasins surprindrent la ville de Barcelone, bruslerent le monastere de sainct Pierre, et les religieuses furent enlevees prisonnieres en Majorque, où elles enduraient une infinité de tourments »[11].

Même si Dieu a « pris en sa protection ce sainct lieu de Montserrat, le defendant des invasions des harpyes de ce monde »[12], Olivier semble suggérer que sans les hommes illustres de la Catalogne, le sanctuaire ne serait pas. Pour autant, l'évocation de l'histoire de la Catalogne ne se borne pas à la période du règne des Comtes. Olivier en appelle à des temps bien plus reculés quand il fait allusion aux ancêtres « Lacetains et Illirgites »[13], qui vivaient sur le territoire

---

10. Cette légende est toujours rapportée dans les histoires de Montserrat. Guérin (ou Guarin, ou Garin) tourmenté du démon abuse de la fille de Geoffroy le Velu qu'il avait exorcisée quelque temps auparavant, puis, pour dissimuler son forfait, la tue. Pris de remords, il se rend à Rome et est condamné à marcher à quatre pattes sans voir le ciel jusqu'à ce qu'un enfant lui annonce le pardon de ses péchés. Recueilli comme un animal étrange au château des Comtes, il demeure dans cet état jusqu'à ce que le dernier fils de Geoffroy, âgé de trois mois, fasse la prophétie attendue. Alors, Guérin avoue son forfait, montre au comte l'endroit où est ensevelie sa fille, puis la ressuscite.
11. Olivier Matthieu, p. 34.
12. Olivier Matthieu, p. 197.
13. Olivier Matthieu, p. 8. Il s'agit de deux anciens peuples de la Tarraconnaise : les Lacétains *(Lacetani)* et les Ilergètes *(Ilergetae)*. Frère Olivier précise : « dès que le Christianisme commença d'avoir un peu de force en la religion des Lacetains et Illirgites, qu'on nomme aujourd'huy Cataloigne, la Vierge y fut reveree en ceste saincte montagne, et [...] la saincte Image qu'à present nous possedons y fut colloquee, où elle demeura tout le temps que les

catalan lors de l'occupation romaine, et qui auraient déjà révéré la Vierge noire, contemporaine à ses dires des premiers siècles du christianisme. Enfin, la disparition de la statue avant sa redécouverte miraculeuse coïncide elle aussi avec les heures noires de l'invasion arabe[14]. Le destin de Montserrat semble donc systématiquement mis en relation étroite avec l'histoire d'une région, saisie comme une entité particulière. De fait, le double discours sur l'origine (celle de l'image renvoyée à des temps immémoriaux; celle de l'abbaye coïncidant avec le moment où la Catalogne passe sous le pouvoir des Comtes) inscrit Montserrat dans une histoire catalane, qui, seule peut expliquer la vénération d'un peuple pour *son* lieu saint. Le moine n'en rappelle pas moins les faveurs des rois d'Aragon accordant privilèges à l'abbaye et protection aux pèlerins, comme les plus récents honneurs des rois d'Espagne[15], manifestant ainsi les fluctuations de l'histoire, saisies dans leur caractère accidentel. Il n'en reste pas moins que Montserrat est avant tout présenté comme le sanctuaire donné aux Catalans qui « tiennent nostre Dame de Montserrat pour leur patrone »[16]. Il est d'ailleurs significatif de ce point de vue que Matthieu Olivier distingue nettement Catalogne et Espagne, lorsqu'il évoque la provenance des pèlerins[17], ou qu'il recherche des preuves des légendes attachées au sanctuaire dans des objets de mémoire conservés sur place[18].

Toutefois, le frère toulousain ne saurait en rester à ces considérations quand il construit son histoire du sanctuaire. Le lieu saint, à l'occasion nommé

Romains gouvernerent l'Espagne, et apres eux les Goths, jusques environ l'an sept cens quatorze, que les Sarrasins ou Mores entrerent en l'Espagne ».

14. Voir *Ibid.* : « alors, di-je, les Chrestiens se voyans pressez de ces Barbares, craignans de perdre ce divin thresor, le cacherent entre les rochers, dans une grotte, où il demeura incogneu par plusieurs annees, jusques à ce qu'il pleut à la divine Majesté, pour le bien de son peuple, le descouvrir au monde ».
15. L'ouvrage mentionne les présents que la famille royale d'Espagne fait à l'abbaye, parmi lesquels le retable que Philippe III offrit à la nouvelle église et qui fut imaginé et réalisé par Etienne Jordan, « le plus excellent sculpteur de son temps » (p. 100).
16. Olivier Matthieu, p. 28.
17. Olivier déclare Montserrat « un des plus beaux et illustres monastères d'Espagne » (p. 36), à l'heure où la Catalogne est devenue province espagnole, pourtant, il distingue nettement Français, Castillans et Catalans (p. 84).
18. Ainsi, la sculpture de pierre conservée au palais des Comtes de la rue Condal représentant Guarin et l'enfant qui lui annonce le pardon de ses péchés (p. 32); ainsi encore le livre et l'écriteau dans l'abbaye, qui racontent l'histoire en « langue ancienne, qu'on appelle en Cataloigne Lymosine » (p. 33).

« *Barchinonis gloria* »[19], ne referme pas ses murs sur un horizon strictement catalan. Tout au contraire : il lui faudra bientôt briser le cadre étroit de la particularité pour atteindre à une dimension d'universalité, faire du Montserrat catalan un Montserrat catholique. La prise en compte des traits spécifiques du lieu qui ancrent solidement le sanctuaire dans une réalité concrète, tant sur le plan naturel qu'humain, ne saurait s'arrêter à cette réalité comme si elle constituait à elle seule la perspective ultime. Le peintre bénédictin de Montserrat travaille sur un support de références bibliques ou symboliques qui transformeront systématiquement la description du site en un lieu de salut, à mi-chemin entre les champs du ciel et ceux de la terre.

À qui fréquente les livrets consacrés aux sites de pèlerinage, la spécificité de l'histoire de Montserrat apparaît clairement dès le seuil de l'ouvrage. Il est fort rare en effet que ces opuscules consacrent de longs développements au site et à son paysage. D'ordinaire, c'est la relique, ou l'image sainte qui intéresse un pèlerin fort peu sensible aux considérations topographiques. Dans le cas présent, et d'une manière originale, le frontispice joue comme l'emblème des descriptions à venir. Sur les dix vignettes qu'il comporte, représentant toutes des miracles accomplis par Notre-Dame, quatre d'entre elles installent la scène sur fond d'un paysage montagneux tout à fait caractéristique, inscrivant ainsi le sanctuaire dans une réalité locale concrète[20]. Celui-ci est inséparable de la montagne. Le nom du site le rappelle : *mont-serrat*, c'est le mont scié, suggéré sur le cartouche supérieur qui présente des anges artisans, en train de tailler consciencieusement la montagne à l'aide d'une scie[21]. Sans doute est-ce là le premier élément renvoyant à une évocation géographique significative. Il se voit immédiatement relayé par la peinture du site, où se combinent les éléments de l'évocation réaliste et les traits d'une géographie symbolique, prenant d'abord en compte la situation du lieu : « presque au milieu de la Principauté de Cataloigne, Province d'Espagne, et limitrophe de France, tirant un peu plus vers le Levant et Midy »[22]. La montagne, posée au centre de la Catalogne par un effet de stylisation à caractère signifiant, jouit déjà d'une situation exceptionnelle. Elle est le cœur de la province pour ainsi dire – le cœur au sens

19. Ainsi nommée dans l'*Epithalame* de Séraphin Cavalli reproduit à la page 212.
20. Notons qu'il n'y a pas là loi du genre : ni Notre-Dame de Lorette en Italie, ni Notre-Dame de Liesse en Picardie ne donnent lieu à des représentations développées du paysage.
21. Dans de nombreuses représentations de la Vierge de Montserrat (frontispices et images de dévotion), on voit l'Enfant Jésus tenir la scie.
22. Olivier Matthieu, p. 2.

plein, et non entendu comme simple critère de description d'espace. Désigner la montagne comme centre, c'est la définir avant tout comme lieu absolu de convergence et de rayonnement – c'est sans doute là le premier élément de caractérisation du lieu saint en tant que tel. Dès le seuil du livre, d'ailleurs, un poème rappelait au lecteur français :

> Bien que loing de chez vous
> soit Montserrat, pourtant il est pour tous[23]

Serti dans la terre de Catalogne, le temple de la Vierge Marie rayonne sur le monde entier. Preuve en est l'extension du nom de Montserrat qui désigne des sanctuaires en Sicile, à Rome « servy par la nation Catalane »[24], mais aussi au Pérou et au Mexique, où l'on trouve des lieux baptisés de ce nom. En outre, insiste le moine, si le sanctuaire est traditionnellement fréquenté par les pèlerins catalans, il attire aussi Espagnols[25] et Français[26], Italiens et Allemands : le registre des 257 miracles, dont l'ouvrage se fait l'écho en témoigne, lorsqu'il précise l'origine des dévots de Notre-Dame[27]. Enfin, le monastère lui aussi réunit des frères de toutes nations, qu'il s'agisse de Bartomeu Garriga[28], que son père, paysan de la région, offrit tout enfant à l'abbaye comme un présent à Notre-Dame, qu'il s'agisse du petit-fils du roi d'Albanie Benoît de Tocco[29].

Le frère peut donc à bon droit s'étonner : « c'est une merveille de voir une si grande diversité de gens si differents en habits, nations, langages, et

---

23. *Au peuple françois,* sonnet liminaire d'Antoine de Caules de Ponthieu, p. 14.
24. Olivier Matthieu, p. 210.
25. Voir p. 39 : « Ceste saincte maison estoit honoree des personnes de ceste principauté de Catalogne, mais encor elle estoit renommee par toute l'Espagne ».
26. « on voit ceste saincte maison autant ou plus frequentee des François que de toutes les autres nations du monde » (p. 4), affirme Olivier, qui célèbre ainsi discrètement la dévotion de ses compatriotes.
27. Voir aussi, p. 84, la remarque du moine sur la présence nécessaire à l'abbaye de confesseurs parlant ces diverses langues. Olivier précise qu'en 1610, le pénitencier des Français a donné l'absolution à 4500 personnes.
28. Il devient abbé du monastère, et succède à Pedro de Burgos en 1536. Argaiz, dans sa *Perla de Cataluña* (p. 190) désireux de fonder l'origine noble de l'abbé, rapproche le nom Garriga de Zagarriga, et signale que cette famille est de bonne souche.
29. Il fut abbé de 1556 à 1559.

mœurs tous uniformes à visiter ce sainct lieu »[30]. On identifiera peut-être l'un des *topoi* les plus durables du récit de pèlerinage, en cette admiration convenue devant la variété des peuples réunis dans le même sanctuaire – et l'on se souviendra que trois siècles plus tard, à Lourdes, Joris-Karl Huysmans qui ne souffrait pourtant pas les propos communs, dit à son tour son étonnement amusé devant la diversité des pèlerins modernes. En revanche, dans le cas qui retient ici notre attention, le stéréotype obligé se déploie sur décor de Jérusalem céleste[31] : la réalité sociologique du lieu de pèlerinage, dans sa banalité, est reprise et réinterprétée en un sens original. En effet, dans tout le reste de sa peinture, l'image de Jérusalem ne cesse de fournir à Matthieu Olivier le cadre d'interprétation du lieu, dont les caractéristiques topographiques et scéniques prennent le visage de la nécessité. Ainsi lorsque la description sacrifie à une recomposition poétique du paysage, empruntée à Pedro de Burgos, qui se souvient de toute évidence du psaume 45 : le Llobregat, qui prend sa source dans les Pyrénées :

> passant à travers une infinité de hautes et difficiles montagnes, vient passer au pied de celle dudit Mont-serrat. Et qui considerera les detours qu'elle fait, il luy semblera qu'elle arrouse seulement le pied de la montagne à dessein, comme pour luy rendre hommage, et apres se jette dans la Mediterranée[32].

Cette remarque serait-elle à mettre simplement au compte du pieux lyrisme des historiographes ? Chez Matthieu Olivier, elle s'articule avec d'autres traits descriptifs qui concourent à élaborer la figure d'une nouvelle Jérusalem. Comment en douter quand, au moment de mettre un terme au chapitre descriptif, le bénédictin cite le psaume 67, 16-17 qui chante la Cité de David ? Montserrat est bien à ses yeux ce « *mons pinguis, mons coagulatus, in quo complacitum est Deo habitare in eo* »[33]. Par sa position de centre où

---

30. Olivier Matthieu, p. 206.
31. De fait, cette diversité sublimée dans une communion de louange n'est pas sans rappeler Ap 7, 9.
32. *Ibid.* Référence scruipturaire : ps 45, 5 (« *fluminis divisiones lætificant civitatem Dei sanctum tabernaculum Altissimi* »).
33. Chaque mot des versets cités est glosé à sa manière. Ainsi, ce *mons coagulatus* s'explique, non un certain littéralisme, par un autre point de la description : « Toute la montagne n'est

convergent « uniformes » les nations. Par cette rivière qui se détourne de son cours pour en arroser le pied, par ces montagnes qui l'entourent comme la Ville sainte. Par sa position élevée qui en fait, à l'instar de Jérusalem le « pôle du monde », et d'où « quand le temps est clair, on descouvre fort aysement les Isles Baleares »[34]. Sans trève, précise l'auteur, l'œil cherche ce lieu visible, demeure de l'Invisible – depuis les côtes d'Espagne si l'on y navigue, ou depuis les cavernes de Manrèse, d'où saint Ignace, durant ses trois années de retraite « voyoit clairement ces saincts rochers »[35]. Le parallèle entre les deux lieux saints s'achève enfin dans une comparaison forte que Matthieu Olivier emprunte à Pedro de Burgos : le site de Montserrat n'est plus dépeint comme un lieu sauvage, mais comme une ville forte. En effet, écrit-il :

> il semble que la toute puissante main de Dieu aye basti en ce lieu comme une belle et grande ville, fermee et close d'une forte muraille, munie de grosses tours, et d'imprenables boulevarts, dans laquelle il aye mis en garnison ses soldats pour resister contre la puissance de l'enfer : à cause de quoy l'on a eslevé sur les hauts rochers l'estendart de la saincte Croix[36].

Le paysage étonnant des montagnes appelait sans doute cette allusion à la ville. Il n'en reste pas moins que le souvenir de Jérusalem s'inscrit dans chacune de ces lignes, et suivant deux modalités. D'une part, la Jérusalem céleste, celle qui « descend d'auprès de Dieu » (Ap 21, 2) et qui n'est pas bâtie de mains humaines sert de modèle à Montserrat. D'autre part, le lieu de la dilection divine est aussi figure du Golgotha, gage du salut et épreuve pour la

---

qu'un seul rocher, ouvert en diverses pieces comme une grenade, tellement que tous ces rochers separés naissent d'une seule racine » (p. 3).

34. *Ibid.*

35. Olivier Matthieu, p. 91. Le moine de Montserrat profite de l'excursus qu'il consacre à saint Ignace, pour indiquer la source des *Exercices spirituels*. Les exercices de Garcia de Cisneros, que son confesseur aurait fait pratiquer au saint basque à Montserrat furent la « base et fondement » du livre de méditations bien connu. « Quoy qu'il en soit », ajoute M. Olivier, « ce monastere se glorifie grandement qu'une Religion si saincte, si docte, et qui sert tant à l'Église, ait son commencement et principe en iceluy » (p. 92). Sur ce chapitre de la vie de saint Ignace et l'influence de Garcia de Cisneros sur saint Ignace, on verra Anselm M. Albareda, *San Ignasi a Montserrat*, Abadia de Montserrat [1935], 1990, pp. 101-150.

36. Olivier Matthieu, p. 6.

foi jusqu'à l'heure dernière, lorsque s'achèveront les combats de l'histoire. Qui sait lire en ce paysage particulier les traits topiques de la Ville sainte où s'accomplit le salut du monde, saura reconnaître le rôle et la fonction du sanctuaire : lieu de passage, lieu où s'exerce la grâce transformante de Dieu, Porte du Ciel.

Lieu de passage, précisément. Une fois encore, la réalité topographique et humaine constitue le point de départ d'une figuration signifiante du sanctuaire.

> ce monastere est sur le passage d'Italie pour aller à la Cour d'Espagne, et puis d'Espagne à Rome, Naples, Milan et Sicile, plusieurs y passent seulement par curiosité, sans intention de se confesser, ny de changer de vie : toutefois à peine entrent-ils dans ce sainct Temple qu'ils se rendent plus mols que cire. [...] une infinité de pécheurs ont ouvert les yeux de leur ame en ce sainct lieu[37].

Ainsi placé à la croisée des grandes routes, le sanctuaire est le lieu d'un double passage : d'un lieu en l'autre, mais surtout d'un état à l'autre. On ne traverse pas Montserrat sans y connaître de réelle transformation intérieure. Le lieu saint produit en quelque sorte ces métamorphoses qui affectent les cœurs comme le paysage. On ne s'étonnera guère de ce que la topique descriptive du *locus horribilis* qui devrait avoir toute sa place ici (irrégularité monstrueuse du paysage, montagne abrupte) subisse une inversion systématique. Ainsi, « l'inegalité des rochers, et leur diverse assiette, fai[t] une proportion inegale si belle, qu'elle pousse l'ame a s'eslever à la contemplation Divine »[38]. Là où le regard trouve à admirer, là où il considère le prodige, il commence à reconnaître le doigt de Dieu. Cette terre inexplicablement fertile, où l'« on veoit és lieux plus eslevés des rochers sans substance de terre, sortir de fort gros chesnes; et outre ce le rosemarin, l'œillet, l'esglantine, la violette, et une infinité de rares simples et fleurs extraordinaires »[39], est déclarée n'être « cultivee que du Ciel ». La prodigieuse nature est marquée du sceau de l'action divine. Bien mieux, elle est « manifestation de la présence de Dieu »[40]. La création est

---

37. Olivier Matthieu, p. 88.
38. Olivier Matthieu, p. 6.
39. Olivier Matthieu, pp. 4-5.
40. Jean Céard, *La Nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1996 [1977], p. 66.

miroir des œuvres divines. Dans le cas présent, elle est aussi l'image des âmes qui, passant par Montserrat, sont elles aussi mystérieusement régénérées par la vie divine.

L'on considère ainsi le travail accompli par Matthieu Olivier quand il augmente l'histoire de Pedro de Burgos. Le noyau textuel originel se voit enrichi de deux manières : l'image du lieu saint gagne en richesse symbolique lorsque Montserrat se voit proclamée nouvelle Jérusalem, figure du combat présent pour le salut et promesse déjà sensible de la béatitude. Elle gagne en puissance réaliste, lorsque le moine bénédictin souligne l'inscription du sanctuaire dans l'histoire catalane. Olivier fait ainsi du lieu saint un *lieu autre*, et un *lieu nôtre*, miroir des réalités éternelles et reflet de notre histoire. *Lieu autre*, parce qu'il duplique pour ainsi dire, un ailleurs originel de l'histoire sainte[41], mais aussi parce que, porche ouvert sur les mystères du Divin et de l'Invisible, il révèle un lieu Tout-Autre. *Lieu nôtre*, parce qu'il rencontre la réalité de l'existence humaine inscrite dans une histoire, dans une culture, dans une chaîne de tradition et de mémoire qui ne veut même pas exclure la légende. Dans cette « approche » du lieu saint, la Montserrat catholique devait nécessairement, par la plume du moine toulousain, affirmer son fondement catalan.

41. Ceci serait vrai aussi de Lorette, qui « transfère » Nazareth, puisque l'on y vénère la maison de l'Annonciation transportée par les anges sur la côte adriatique au XIII[e] siècle.

HISPANITÉ ET CATALANITÉ DU ROUSSILLON DE LA FIN DU XVI[e] AU DÉBUT DU XVII[e] SIÈCLE

Raymond SALA
Université de Perpignan

La catalanité en général et celle du Roussillon en particulier sont reconnues pour la première fois dans un document italien, le *Chronicon Pisanum,* une relation de l'expédition que le comte de Barcelone Ramon Berenguer III mena de 1124 à 1126 contre le royaume maure de Majorque. Mais depuis les Wisigoths au moins, le Roussillon catalan est aussi une terre hispanique. Hispanité et catalanité sont complémentaires et s'inscrivent dans la longue durée.

Aujourd'hui encore, l'hispanité surprend le touriste qui voit défiler la procession de *la Sanch*, le Vendredi Saint, à Perpignan la Catalane devenue pour quelques heures Perpignan la Sévillane. L'hispanité du Roussillon a toujours frappé l'historien, le voyageur ou le fonctionnaire : « Notre petite Espagne de France » écrit Michelet au XIX[e] siècle. A la fin de l'Ancien régime Arthur Young affirme que « le Roussillon constitue en fait une partie de l'Espagne, les habitants sont espagnols par la langue et par les coutumes »[1]. En 1802, Jacques Delon, secrétaire de préfecture, dresse le même constat : « Le Roussillon quoique réuni à la France depuis près d'un siècle et demi lui était presque étranger... Cette opinion trop favorable qu'ils (les habitants) ont d'eux-

1. Young (A.), *Voyage en France 1787,1788,1789,1790,* Paris, 1793, p. 123.

mêmes et les préventions injustes qu'ils nourrissent contre les Français sont un reste de mœurs espagnoles »[2].

De la monarchie à la République, les serviteurs de l'Etat ressassent les mêmes griefs depuis Louvois qui voulait en 1665 « éloigner de Perpignan tout ce qui pouvait contribuer à remettre en mémoire des habitants les mœurs et le langage des Espagnols »[3]. Le même Louvois interdisait aux consuls de lui écrire en catalan et tolérait le castillan à défaut du français. On ne pouvait pas mieux souligner le caractère hispano-catalan du Roussillon à l'époque du traité des Pyrénées.

L'hispanité originelle

L'hispanité appartient au religieux. L'Église du pays est en effet wisigothique. Fuyant l'invasion sarrasine et réfugiés dans les provinces septentrionales, les *Hispani* ont emmené avec eux leurs reliques. La cour céleste établie en Roussillon est originaire d'Extrémadure : sainte Eulalie de Mérida patronne du diocèse, ou d'Andalousie : sainte Colombe, saint Assiscle et sainte Victoire de Cordoue, les saintes Juste et Ruffine de Séville ou de Castille : sainte Léocadie et sainte Dorothée de Tolède, sainte Engracia et saint Valentin de Ségovie... On pourrait multiplier les exemples[4]. L'Espagne est bien présente en terre catalane avec saint Jacques de Compostelle particulièrement honoré à Perpignan qui lui consacre une paroisse ou avec saint Laurent le diacre espagnol *celebrat en cel i terra* comme le chantent encore les *goigs* de Saint-Laurent-de-Cerdans.

Au début du XVII[e] siècle, l'andalou François de Vera (1613-16), le galicien Grégoire Parcero (1630-34), le castillan Gaspar Prieto (1636-37) se succèdent à la tête du diocèse[5] au même titre que les évêques catalans Onofre Reart (1599-1608), Antoni Ballart (1609-1612), Rafel Rifos (1619-20), Pere

2. ADPO, (Archives Départementales des Pyrénées Orientales), 2J81, Delon (J.), *Essai sur la statistique du département des Pyrénées Orientales,* 1802, Bibliothèque Municipale de Rouen.
3. Ayats (A.), *La défense des Pyrénées catalanes françaises (1659-1681) – Frontière politique et frontières militaires*. Thèse de doctorat nouveau régime, Montpellier, 1990, p. 192, 212, 213.
4. Sala (R.), *Dieu, le Roi, les Hommes, Perpignan et le Roussillon (1580-1830),* Perpignan, Ed. El Trabucaire, 1996, p. 266-271.
5. Capeille (J.), *Dictionnaire de biographies roussillonnaises*, Perpignan, Comet, 1914, Marseille, Laffitte reprints, 1978.

Magarola (1622-27). L'Eglise pratique le castillan même dans des circonstances scabreuses. En 1628, le délégué du nonce apostolique de Madrid, Joan Battista Avogado, défraye la chronique perpignanaise dans la langue de Cervantes[6]. Ancien comédien, le délégué passe pour un *hombre muy profano en materia de mujeres* qui transforme l'église de la Réal *en un tan público bordel.* Dans la chambre et en présence d'un religieux « offensé » Avogado enrage devant son lit vide de 4 *putas... que se han ido.*

Mais le castillan reste avant tout la langue de la théologie : langue de la chaire révélée par les mises en garde des visites pastorales qui exigent l'usage exclusif du catalan, langue des notaires parfois qui laissent au prieur d'Estagel don Jacinto Lasso de la Vega le soin de recevoir les testaments[7].

A Perpignan, dans une ville qui compte 16 couvents, le clergé régulier est infiltré par des moines espagnols : Pierre de Valdés du diocèse de Tolède fonde, en 1575, le couvent des Minimes et, en 1657, le castillan Maur de la Rea est abbé de Saint-Génis-des-Fontaines[8]. Les clarisses de Perpignan possèdent le crucifix de sainte Thérèse d'Avila. C'est un frère lai installé à Perpignan, le cocher de la sainte, Juan de l'Unyo, qui a remis la précieuse relique à une religieuse Sor Serafina de Gamboa, originaire de Séville[9].

Perpignan regarde vers le sud. La révolte des *Moriscos* de Grenade, en 1569, est consignée dans les *Memorias de Sant Jaume*[10]. La promulgation de la bulle de la *Cruzada* qui dispense les Espagnols du jeûne est célébrée à Saint Jean tous les ans[11]. Mémoires et livres de raison ont laissé des cérémonies religieuses une description toute hispanique : débauche d'inventions pyrotechniques, *toros de fuego*, course de taureaux, serpents cracheurs de feu, géants et géantes, anges et démons autour des chars de triomphe où paradent les saints et les saintes couverts de joyaux[12]. L'immersion des reliques, pratique observée

---

6. ADPO, G399 et 400.
7. ADPO, 3E1/3033.
8. Coste abbé (E.), *Memorias de Mossèn Curp, rector de Vilallonga del Mont*, Perpignan, Latrobe, 1920, p. 59.
9. Roca, curé, « Le crucifix de Sainte Thérèse d'Avila au couvent de sainte Claire de Perpignan », *Revue historique et littéraire du diocèse de Perpignan,* 1930, n° 103, p. 16-19.
10. ADPO, G503.
11. Torreilles (Ph.), « L'usage de la Bulle de la *Cruzada* en Roussillon », *La semaine religieuse de Perpignan,* 25 mai 1901, n° 21, p. 357-359.
12. Courcelles (D. de) « Fêtes religieuses, comportements religieux et festifs en Roussillon de la fin du Moyen-Age au XVIII[e] siècle. Recherches sur différents niveaux de culture popu-

encore en Castille au début du XX^e siècle, caractérise le culte de saint Gaudérique et mobilise, en 1612, les *cossos sants* d'Arles-sur-Tech, les saints Abdon et Sennen, en l'absence du saint dispensateur de pluie détenu à Villefranche de Conflent[13].

Mais à l'hispanité originelle s'ajoute au XVI^e siècle une hispanité circonstancielle.

Une hispanité circonstancielle

L'hispanophilie naît aussi de la francophobie. Les Perpignanais n'ont pas oublié le siège de leur ville par Louis XI. La statue d'un « vénérable vieillard »[14] devant le portique de Saint Jean « église majeure et matrice » exhibe la nourriture des habitants : chat, chien, rat et « une partie du corps d'un enfant mis en pièces ». Les politiques au XVII^e siècle évoquent toujours le siège de 1475 et ne sont pas avares de détails sur le cannibalisme perpignanais. Ainsi Lluis Baldo syndic de la ville : *una madre de Perpiñán por hambre inexorable se sustenta ella y su hijo con la carne del cadaver podrido de otro hijo que murió de hambre*[15]. *Lo enemic francès* est bien l'ennemi public des Roussillonnais : incursions et sièges (1542-1641) se répètent du XVI^e au XVII^e siècle.

De 1586 à 1629, contre la menace française, les essais politiques proclament l'hispanité du Roussillon. Ainsi le notaire d'Ille, Francesc Comte, auteur d'un manuscrit (1586) : *Il•lustracions dels comtats de Rosselló, Cerdanya i Conflent.* L'étude philologique du texte place à égalité l'Espagne et les Comtés avec 100 fréquences pour chaque terme, 50 pour la Catalogne suivie par la France avec seulement 30 occurrences[16].

En 1627, Lluís Baldo et Lluís Palau, syndics de Perpignan, s'adressent au Roi d'Espagne. *En la defensa de Perpiñán consiste la de España* écrit le premier tandis que le second situe les Comtés *en los ultimos confines de Es-*

---

laire », *Casa de Velázquez,* Madrid, Culturas populares, Edt. Universidad complutense, 1986, p. 37-54.

13. Cf. note 4, p. 285.
14. ADPO, 1J224/29.
15. Baldo (L.), *Acclamación pia y justa al rey D. Felipe III...,* Madrid, por Andrés de Parra, Año 1627, paragraphe 134.
16. Comte (F.), *Il·lustracions dels comtats de Rosselló, Cerdanya y Conflent* a cura de Joan Tres, Barcelona, Curial edicions catalanes, 1995, p. 108.

paña[17]. L'un et l'autre disent des Comtés qu'ils sont tout à la fois *llave, muro y puerta inexpugnable de Espana.* Lluís Baldo déclare même à propos des habitants[18] : *son más españoles que los de las demás provincias de España y como tales tienen antipatía notoria y natural enemistad contra los Franceses sus vezinos...que el hijo de Francés nacido en la provincia de los condados aborrece con rancor natural a su padre.*

Mais l'outrance des politiques n'est pas seulement liée à la francophobie. Les syndics de Perpignan défendent auprès du Roi d'Espagne le parti de la *Desunió*, la désunion d'avec Barcelone. Contre la capitale du *Principat,* Perpignan déclenche, en 1629, une expédition de *mà armada,* de représailles, qui tourne court. La cause perpignanaise fait couler beaucoup d'encre pour prouver que *Rosselló no és Catalunya.* L'avocat Andreu Bosch publie, en 1628, un volumineux ouvrage, une compilation érudite : le *Sumari, Index* o *epitome dels admirables i nobilissims Titols d'Honor de Catalunya, Rossello y Cerdanya*[19].

Et pourtant Andreu Bosch comme Francesc Comte s'expriment dans la langue vernaculaire. Andreu Bosch fait même l'apologie du catalan, *nostra materna... llengua entesa y comuna per a tots.* Le *partit de la Desunió* est au service de l'Espagne pour mieux servir la cause catalane.

L'hispanité au service de la catalanité

Le parti de la Désunion réclame pour les Comtés le statut de province catalane au même titre que le comté de Barcelone : *dos provincias distinctas que son el condado de Barcelona la una y los condados de Rossellón y Cerdaña la otra*[20]. L'auteur de ces lignes, Lluís Baldo revendique tout l'espace catalan : *y comúnmente lo que se contiene des de la villa de Salces al río Sinca y ciutat de Tortosa se dize cataluna.* Conformément aux objectifs catalans, Baldo préfère le *Cinca* au *Segre* pour frontière avec le royaume d'Aragon. Par ailleurs, le pluralisme ne nuit pas à l'unité du pays. Baldo compare la Catalogne à la Castille qui regroupe plusieurs royaumes (Léon, Galice, Tolède,

17. Palau (L.), *Discurso fundado en derecho sobre la pretención que tienen los condados de Rossellón y Cerdaña de desunirse y separarse del principado de Cathaluña y su diputación,* Barcelona, Margarit, 1627.
18. Cf. note 15, paragraphes 312 et 72.
19. Bosch (A.), *Sumari, Index o epitome dels admirables i nobilíssims títols d'Honor de Catalunya Rosselló y Cerdanya,* Perpinyà, 1628, Barcelona, Sueca, Curial, documents de cultura facsimils, 1974, p. 97 et Proemi.
20. Cf. note 15, paragraphe 215.

Murcie) et à la France formée d'une « multitude de provinces distinctes ». La Catalogne prend rang parmi les grandes nations européennes. Le *partit de la Desunió* plaide en castillan pour un état-nation catalan à deux têtes : Barcelone et Perpignan.

Par rapport à Madrid, Perpignan met l'hispanité au service de la grande Catalogne. Par rapport à Paris, l'hispanité sur la défensive conduit à une catalanité de proximité : le pré-carré roussillonnais. En 1565, la noblesse du pays argue de la menace française pour demander à Sa Majesté Très Catholique le droit de fonder une confrérie de *Sant Jordi*, patron de la Catalogne[21]. En 1586, Francesc Comte défend la cause des *Espanyols de nostra Catalunya*[22]. La thèse de l'hispanité donne lieu à une analyse de la catalanité roussillonnaise à partir de critères concernant la frontière, la langue, le voisinage et le mythe. Le témoignage de Francesc Comte perdure au XVII[e] siècle.

Les Corbières du traité de Corbeil (1258) constituent une frontière linéaire que l'auteur des *Illustracions* connaît de façon très précise. La modernité frontalière qui s'impose à partir du XIX[e] siècle (voyez la frontière de 1659 bornée seulement sous le II[e] Empire) s'affiche en Roussillon aux XVI[e] et XVII[e] siècles avec une déconcertante naïveté sous la plume de l'avocat Andreu Bosch. L'auteur du *Sumari* assure que le francolin meurt dès qu'il franchit les Corbières et que « tel poisson ne vit que dans les eaux espagnoles de l'étang de Salses » sans jamais dépasser « la frontière mouvante qui le partage »[23].

Au critère frontalier s'ajoute bien entendu la langue vernaculaire qui est la langue d'écriture de Francesc Comte au XVI[e] et d'Andreu Bosch qui en fait l'apologie au XVII[e]. L'ennemi traditionnel *« lo enemic francès »* fortifie les Roussillonnais dans leur catalanité. La francophobie se transmet de génération en génération et de Francesc Comte à Andreu Bosch, avec le souvenir et les relations successives des horreurs du siège de Perpignan par Louis XI.

Mais le patriotisme local puise surtout ses forces dans la Terre chantée et célébrée par les auteurs roussillonnais. Francesc Comte chante les *Muntanyes regalades*, le Canigou qui offre toujours ses plantes *exquisidas... alavades per los metges aràbichs...* et...*una multitut de flors que.s fan a l'entorn d'una*

---

21. ADPO, H p. 19.
22. Cf. note 16.
23. Pons (J. S), *La littérature catalane en Roussillon aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, Toulouse, Privat, Paris, Didier, 1929, p. 52.

infinitat de fons que estan sempre brullant a les sumitats de dites montanyes, moltes aygues clares com lo cristall y frescas com la rosa[24].

Andreu Bosch et Lluís Baldo font du Roussillon un pays de Cocagne, une corne d'abondance. L'auteur du *Sumari* est intarissable sur les richesses de son pays : la *fertilitat y abundancia de Rossello en totes les coses creades es de admiracio puix a mes de sobrar li a ella per son menester te per provehir, subvenir y sustentar a tantes terres tots generos de grans y fruyts blats... fruytas secas y verdas... tanta cria de bestiar... La abundancia de peix... tanta cassa de animals volatils y terrestres... tantes herbes y flors medicinals... molta mel... Pega, Goma... lli, canem, ginesta per fer cordes, tela,... tantes especies de arbres... salitre... Salicorn... Rael de Roja... tants minerals de or, plata... Lo ferro... coure, Aram, Plom, Sofre,... Christall... Amatistes*[25]. Lluís Baldo qui s'adresse à Philippe III ne dit pas autre chose en castillan : *abundancia de vino y aceite... trigo, centeno y cevada... grandes crías de ganado... pez y alquitrán... muchos prados y grandes bosques... lino y cáñamo... muchas lanas... paños.. mucha caça... sal... frutas... yervas y flores medicinals y odoríferas... miel y cera... salitre... vidrio... oro y plata... mucho hierro... seda*[26]. Lluís Palau à son tour évoque un âge d'or pour dénoncer la pauvreté du temps présent (1627). Mais le syndic de la ville de Perpignan qui insiste pourtant sur la fertilité des vallées des Comtés s'intéresse surtout à la situation militaire du moment. Il évoque les *encuentros de guerra... entre España y Francia* et « la multitude de gens » qui permit de repousser « jusqu'à 70000 combattants français »[27]. Les rapports de force (moins de 6000 *vezinos* à Perpignan, écrit Palau)en disent long sur la combativité des Roussillonnais, toujours d'actualité selon Lluis Baldo : *la gente envejeze y vive buena edat y es bellicosa, fuerte y robusta ; porque el cielo influye en los cuerpos de los naturales ser de ánimo valeroso y intrépido*[28]. La guerre franco-espagnole qui éclate en 1635 allait mettre à l'épreuve les corps robustes et forts et les cœurs valeureux et intrépides. La catalanité se trouvait ainsi confrontée à l'arrivée des armées espagnoles (1636) et à l'invasion française (1639).

---

24. Cf. note 16, p. 168.
25. *Ibid*, pp. 83-84.
26. Cf. note 15, paragraphes 51 à 69.
27. Cf. note 17.
28. Cf. note 15, paragraphe 68.

La catalanité... à l'épreuve de la guerre

Hispanité et catalanité s'opposent avec l'arrivée des *tercios* qui ne sont pas plus appréciés à Perpignan qu'à Barcelone ou à Gérone. Les mémorialistes, notamment le chirugien[29] Hieronim Cros (1596-1638) et le notaire[30] Pere Pasqual (1595-1644) traduisent dans leurs livres de raison les sentiments des Roussillonnais et plus particulièrement des Perpignanais. *Tot era soldadesca... de la mateixa manera que may nats avian vist tal,* écrit, en 1636, Hieronim Cros qui condamne l'année suivante « les mille insolences faites aux pauvres paysans de toute la plaine ».

Comme en Catalogne, la situation militaire a débouché sur un antagonisme castillano-catalan. L'abbé Ciuro de Camélas rappelle, en 1639, que les troupes castillanes constituent *al present nostres mortals enemichs*[31]. Le 29 juillet 1639, un affrontement à coups de mousquets et d'arquebuses entre Castillans et Catalans laisse 5 morts sur le carreau perpignanais. Le 13 septembre de la même année, pour un misérable larcin commis par des Castillans – quelques raisins – !, le bilan est encore plus lourd : *molt de morts, era gran llàstima*, écrit Pere Pasqual.

Mais à Perpignan du moins, la fidélité au roi d'Espagne l'emporte sur la sympathie que la cause des *Segadors* en rupture avec Madrid a pu susciter. Pere Pasqual condamne l'assassinat *lo die de corpus* 1640 du vice-roi, le comte de Santa Coloma. Les *tercios,* « notre armée », précise-t-il en juillet 1641, sont tout de même préférés à « l'armée de France », l'armée ennemie. La fidélité de Pere Pasqual est d'autant plus remarquable que, pour avoir refusé de loger les *tercios* de Gérone repliés en Roussillon, *la Fidelíssima Vila* a subi le 13 juin 1640 un terrible bombardement : plus de 600 coups de canon tirés depuis la citadelle sur les ordres du commandant espagnol, suivis par une mise à sac de trois jours par la soldatesque autorisée enfin à pénétrer dans la ville[32].

A partir de novembre 1641, le siège de Perpignan par Louis XIII renvoie les Perpignanais au siège de Louis XI, ce qui, avec une francophobie

---

29. ADPO, 2J67, *Memorias de Hieronim Cros cirurgià (1596-1638).*
30. Masnou (P.), *Mémoires de Pierre Pasqual 1595-1644*, Perpignan, Joseph Payret, 1905.
31. Torreilles (abbé Ph.), « Le livre de raison d'une famille de paysans roussillonnais au XVII[e] siècle », *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire du Département des Pyrénées Orientales*, 1902, p. 224.
32. *Ibid.*

douloureusement vécue, renforce l'hispanité. En janvier 1642, la libération par l'armée espagnole d'Argelès aux mains des Catalano-français réjouit Pere Pasqual. Les Catalans vaincus, alliés du roi de France, sont renvoyés en Catalogne « sans armes et sans chapeau » car il s'agit de « rebelles », précise le notaire.

Face à *lo enemic francès*, hispanité et catalanité restent complémentaires. Les souffrances endurées et la menace française qui se précise de jour en jour conduisent à une catalanité encore plus proche, voire intimiste : la cité en danger justifie tous les sacrifices et toutes les démarches. Le jusqu'auboutisme perpignanais se réfugie dans la religion.

Au cours d'une procession, le 3 novembre 1641,un moine de la *Victoria* (le couvent des Minimes) fait retirer le manteau noir de la vierge du Rosaire pour le remplacer par un manteau vert. *Tot se feu que Nostra Senyora nos do pau, concordia y quietut y nos trague en tants y tants grans treballs,* note le notaire. Malgré de si grands maux pendant le siège, « la faim et la misère »surtout, l'espérance demeure comme aux premiers jours des préparatifs de guerre : le 19 août 1637, malgré le nombre (8 à 10000 soldats), l'arrivée des troupes espagnoles inspirait au chirurgien un sentiment de sécurité. Le 19 août, fête de saint *Magí*, représentait un anniversaire de bon augure 40 ans après, jour pour jour, la défaite des troupes françaises d'Alfonso Corso sous les murs de Perpignan. Depuis 1597, Saint *Magí*, l'ermite de Tarragone décapité sous Dioclétien, était promu au rang de saint protecteur de la *Fidelissíma Vila.* Hieronim Cros, qui relate les faits, vibre encore à la vue des bannières qui entourent l'étendard royal : d'une part, la bannière de *Nostra Senyora de Montserrat,* sainte patronne de la Catalogne, dont « la maison est située au *Principat* », d'autre part, celle de *Sant Ramon de Penyafort fill del Principat.*

De 1637 à 1641, la *Mare de Déu* et les saints et les saintes veillent sur les Perpignanais et vivent même parmi ces hommes et ces femmes qui suivent dans leur détresse un 3 novembre 1641, derrière un étendard noir, un *cristo anomenat Jesus Crist* précédant la Vierge au manteau vert. La cour céleste en Roussillon assiste Perpignan la catalane dans ses derniers instants. La catalanité est par essence religieuse car la terre nourricière est un don de Dieu. Le sacré permet toutes les audaces, entre autres, la naturalisation des saints d'Espagne ou d'ailleurs : sainte Eulalie de Merida fille de Barcelone ou *sant Jordi* de Palestine, vainqueur du dragon de Montblanc dans la haute vallée du *Francoli.*

Au XVII^e siècle, la religiosité catalane est telle que les greffes hispaniques ou françaises prennent peu ou mal. Ambassadeur du roi d'Espagne qui a conquis les marges de la province, saint Isidore, au cœur du Roussillon, est un inconnu face au populaire *sant Galdrich*[33]. Saint Louis de Poissy est à peine présent...à Mont-Louis, au Perthus, sur une prédelle à Saint-Génis-des-Fontaines. Au saint patron de la maison de France, les Roussillonnais ont préféré saint Louis de Gonzague qui fut reçu en 1581 au couvent des Clarisses à la suite de l'impératrice Marie, fille de Charles Quint.

D'Espagne ou de Catalogne, la religion à su conjuguer, jusque sous la Monarchie française, hispanité et catalanité : une double identité, la première toujours subordonnée à la seconde par le politique et le circonstanciel.

33. Bonhomme-Trogno (M. J), *Les saints protecteurs en Roussillon*, Thèse de 3^e cycle, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1982, p. 332-357.

LE LANGUEDOC DES VOYAGEURS DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII[e] SIÈCLE

Charles MAZOUER
Université de Bordeaux III

Depuis la Renaissance, les voyages se multiplient, satisfaisant parfois davantage une curiosité gratuite qu'ils ne répondent à une nécessité ; de nouvelles manières de pratiquer le voyage se font jour. Signes de ces changements : un guide sort des presses dès le milieu du XVI[e] siècle, premier d'une série de guides de la France qui deviendront assez nombreux au long du XVII[e] siècle[1] ; vers le début du deuxième tiers du XVII[e] siècle se constitue le genre des récits de voyages (dans les pays lointains ou proches) et apparaissent des arts de voyager[2]. Récits, relations et autres guides consacrés à notre pays s'intéressent évidemment au Languedoc, « ce paradis de la France » selon un

1. Voir Charles Mazouer, « Les guides pour le voyage en France au XVII[e] siècle », [in] *La Découverte de la France au XVII[e] siècle*, Paris, CNRS, 1980, pp. 599-611. On pourra utiliser la bibliographie de cette étude.
2. Voir les travaux de Normand Doiron, en particulier : « L'art de voyager. Pour une définition du récit de voyage à l'époque classique » (*Poétique*, 1988, pp. 83-108) ; « L'espace classique et le déplacement. Le voyage en France au XVII[e] siècle et les influences antiques » ([in] *Un classicisme ou des classicismes ?*, Presses de l'Université de Pau, 1995, pp. 51-60 ; *L'Art de voyager. Le déplacement à l'époque classique* (Sainte-Foy-Paris, Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1995).

voyageur anglais de la fin du XVII[e] siècle[3]. Quelle image donnent-ils de cette province entre 1600 et 1659 ?

Pour la dégager, nous commencerons par présenter ceux qui regardent et le type d'écrits où est formulée leur vision d'une province sans doute bien balisée mais plus ou moins parcourue. Leur image du Languedoc se constituera ensuite de la composition des différents reflets qui sont offerts – reflets du passé et du présent, de la richesse de la région et de ses campagnes, de la vie des villes enfin.

*

C'est en 1552 que Charles Estienne publie pour la première fois *La Grand Guide des chemins pour aller et venir par tout le royaume de France*[4]. L'humaniste trace des itinéraires pour chaque région ; il s'attache surtout à faciliter le déroulement des trajets, restant relativement laconique sur les lieux traversés. D'ambition géographique plus vaste, la *Sommaire Description de la France, Allemagne, Italie et Espagne...* de Théodore de Mayerne-Turquet, éditée en 1591, est un autre guide, mais inférieur au précédent dans sa partie touristique consacrée à la France. Ces deux ouvrages, seuls guides en français pendant la première moitié du XVII[e] siècle et régulièrement réimprimés alors, balisent l'espace pour les voyageurs. Le pays où *oui* se dit *oc*, ce « grand pays, riche et fertile »[5], est situé dans ses frontières, constitué de ses différents pays, couvert du réseau de ses villes, parcouru par divers itinéraires, divers « chemins », selon des distances parfois précisées. Estienne marque les choses qu'il estime dignes de mémoire ; Mayerne-Turquet s'étend un peu sur les villes les plus renommées. Dans un territoire que les géographes[6] ou les amateurs d'histoire[7] décrivent plus en détail, les guides déterminent des voix d'accès et voudraient favoriser la découverte du pays en orientant la curiosité du voyageur.

---

3. Il s'agit du médecin Lister ; le *Voyage de Lister à Paris en 1698* a été publié à Paris, pour la Société des Bibliophiles, en 1873.
4. Éd. Jean Bonnerot de *La Guide des chemins de France par Charles Estienne*, Paris, Champion, 1936, 2 vol. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fascicules 265 et 267).
5. Th. de Mayerne-Turquet, *Sommaire Description...*, éd. de Rouen, 1642, p. 46.
6. Comme Paul Merula, *Cosmographiae generalis libri tres...*, édités par Plantin en 1605.
7. Comme André Duchesne, *Les Antiquités et recherches des villes, châteaux et places plus remarquables de toute la France...*, Paris, 1648.

Le premiers tiers du XVII[e] siècle voit se développer des *Itinéraires* de France rédigés en latin par des étrangers[8], et généralement destinés aux étrangers qui peuvent consacrer du temps au voyage ; si les guides du XVI[e] siècle permettaient au voyageur de se repérer et ne fournissaient que des notices touristiques sommaires, ces *Itinéraires*, visant un public riche de plus de loisirs et qui associe la découverte de la France avec l'apprentissage de notre langue, seront beaucoup plus détaillés et copieux. C'est que, à en croire un certain Thomas Erpenius, professeur à Leyde et auteur d'un opuscule intitulé *De peregrinatione gallica utiliter instituenda tractatus*[9], le voyageur est un jeune étudiant qui doit tirer de son voyage la connaissance de la langue, du territoire, des institutions, de l'histoire, des mœurs et des hommes illustres. Pour devenir cet expert en langue et réalités françaises, le jeune humaniste, qui devait noter toutes ses observations, avait besoin d'un guide encyclopédique !

D'ordinaire, ces *Itinéraires* ne sont ni purement des guides[10], ni purement des relations de voyage[11], mais tiennent des uns et des autres : l'expérience d'un voyage réellement accompli par les auteurs, enrichi de nombreuses lectures, est reformulée à l'adresse des futurs voyageurs. Ainsi du Silésien Paul Hentzner, qui parcourt le Languedoc du Pont du Gard à Toulouse en une vingtaine de jours, l'année 1598 ; son *Itinerarium Germaniae, Galliae, Angliae, Italiae*, publié en 1617 sous son nom latinisé de Paulus Hentznerius, note pour le profit du « lecteur bénévole » tout ce qui, selon lui, « *commemoratione dignum est* ». Le Thuringeois Just Zinzerling, dit Jodocus Sincerus, qui visite la France de 1612 à 1616, publie la même année qu'Hentzner, à Strasbourg, un *Itinerarium Galliae ita accommodatum ut ejus ductu mediocri tempore tota Gallia obiri, Anglia et Belgium adiri possint* ; une trentaine de pages sont consacrées au Languedoc. Abraham Gölnitz enfin, originaire de Danzig, qui a dû accomplir son voyage entre 1627 et 1629, intitule sa relation *Ulysses belgico-gallicus, fidus tibi dux et Achates* (Leyde, 1631) ; il interrompt

---

8. Voir Albert Babeau, *Les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, Tours, 1928 (Genève, Slatkine, 1970), et Aimé Dupuy, *Voyageurs étrangers à la découverte de l'ancienne France (1500-1850)*, Paris, Club du livre d'histoire, 1957.
9. Leyde, 1631.
10. Les *Deliciae Galliae sive Itinerarium per universam Galliam...*, de Gaspar Ens (Cologne, 1609) en est un, encore assez succinct.
11. Voir l'*Itinerarium Galliae Narbonensis* d'Isaac Pontanus, en vers latins (Leyde, 1606) ; ou le *Voyage de Paris en Italie* du Strasbourgeois Elie Brackenhoffer (trad. Henry Lehr, Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1927).

son journal de voyage pour donner d'utiles conseils au futur voyageur (« *nec neglegas* » ; « *juxta notabis* » ; « *videamus nunc* »). Lui aussi est entré par l'est dans le Languedoc, qui occupe son *Itinéraire* pendant cinquante pages.

Chacun de ces voyageurs a son regard personnel et sa curiosité, mais tous pratiquent ce que Normand Doiron a appelé le voyage humaniste, où le plaisir ne va pas sans le profit : comme Ulysse, le voyageur doit apprendre. On comprend que les rédacteurs ultérieurs de guides aient fait grand usage des textes de Zinzerling et de Gölnitz.

Le Voyage de France pour l'instruction et commodité tant des Français que des étrangers du P. Claude de Varennes, édité en 1639, mais augmenté par le sieur Du Verdier et réédité pendant quarante ans, reprend et remanie l'*Itinerarium* de Zinzerling ; l'auteur prétend néanmoins avoir fait personnellement une partie du chemin et être plus riche de renseignements et de renseignements mis à jour. Louis Coulon, de son côté, suit Gölnitz. Son *Ulysse français*, paru en 1643, connut en 1654 une version réduite intitulée *Le Fidèle Conducteur pour le voyage de France...* ; il insiste encore sur l'utilité du voyage qui forme le voyageur en lui faisant connaître les curiosités du pays, les mœurs et les façons de faire des habitants. Mais la langue de ces guides est désormais le français, et l'on sent une tendance à abréger les informations reprises des guides allemands, à les rendre moins pesantes pour le voyageur français. Signe d'un changement qui s'accentuera sur l'autre versant du siècle : le nouveau voyageur est moins soucieux de connaissances et davantage de son agrément, plus superficiel aussi et plus libre d'allure – plus « honnête homme » en un mot.

Ce n'est pas d'évolution mais de rupture qu'il faut parler à propos de la manière de voyager d'un d'Assoucy ou de la relation de voyage fameuse de Chapelle et Bachaumont. Le poète et musicien libertin d'Assoucy avait rencontré à Lyon la troupe de Molière, en 1655. Il la suivit à Avignon, puis à Pézenas ; ses *Aventures burlesques* ne tarissent pas d'enthousiasme pour la douce vie que lui ménagea la troupe. Mais à Montpellier lui arriva une cruelle aventure qu'il narre avec humour ; néanmoins, s'il raconte (aux chapitres 12 et 13) ses démêlés avec la justice et sa prison, il ne dit rien de Montpellier ni du Languedoc. La randonnée de Chapelle, élève de Gassendi, et de Bachaumont, autre homme de plaisir, date de 1656 ; Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Montpellier, Nîmes et le Pont du Gard furent leurs principales étapes en Languedoc, avant qu'ils ne passent en Provence. La relation qui en fut pu-

bliée[12] ne vise pas à instruire, mais leur permet de « s'égayer » et de « faire rire leurs amis »[13] restés à Paris ; elle lança la mode du « voyage galant », sous forme d'une lettre mêlée de prose et de vers[14], que La Fontaine illustrera ensuite pour son voyage en Limousin. Soucieux de bonnes tables, observateurs sincères, mais amusés et superficiels, ces beaux esprits n'auront pas vu grand-chose en Languedoc : « des gens de lettres déguisés en voyageurs, et non des voyageurs » authentiques, écrit justement Jean-Marie Pelous[15].

Plaisants libertins ou humanistes sérieux, comment tous ces voyageurs ont-ils vu le Languedoc ?

*

Puisque le plus grand nombre des ouvrages considérés sont fondés sur un parcours réel des auteurs, on s'attendrait à ce qu'ils se fassent l'écho de l'histoire récente ou présente de ce Languedoc traversé. Ce n'est pas le cas.

On recherche d'abord les antiquités, les *vestigia*, tous les témoignages de l'histoire ancienne. Tributaires de la *Cosmographie* de Paul Merula, nos auteurs et voyageurs y trouvaient, à grand renfort d'érudition, tout ce qu'on pouvait savoir sur les anciens habitants et leur histoire. Quand, justement à propos du Languedoc, Merula annonce qu'il passe au présent – « *ad hodierna venio* » – et qu'il s'attache aux villes, il mentionne beaucoup de témoignages anciens ou développe un point d'histoire. Narbonne est l'occasion de citer Ausonne et Sidoine Apollinaire, l'Aude Strabon ; Montpellier nous vaut l'histoire de l'immigration des médecins arabes disciples d'Avicenne et d'Averroès. En 1648, André Duchesne, qui n'est pas un voyageur et ne prétend pas écrire un guide, mais faire œuvre plutôt de géographe dans ses *Antiquités et recherches des villes...*, a cette formule au début de la description du Langue-

12. *Voyage de Messieurs Bachaumont et de La Chapelle,* dans le *Recueil de pièces nouvelles et galantes,* Cologne, 1663.
13. Selon l'avis du libraire au lecteur publié en tête de la *Relation d'un Voyage en Provence...* par De Préchac, Paris, 1683.
14. Voir Fritz Neubert, *Die französischen Versprosa-Reisebrieferzählungen und der klein Reiserroman des 17. und 18. Jahrhunderts*, Iena und Leipzig, 1923.
15. Jean-Marie Pelous, « Le *Voyage* de Chapelle et Bachaumont, un document sur l'état de la France et de sa littérature en 1656 », [in] *La Découverte de la France au XVII^e siècle, op. cit.* de 1980, p. 95-109.

doc : « [...] mais sortons de Toulouse pour entrer dans les autres villes du Languedoc [...] et poursuivre la recherche de leurs plus belles antiquités »[16].

Les voyageurs ne manquaient pas de faire cette recherche et de la mentionner dans leurs guides. Et la province romaine de la Narbonnaise est si riche en vestiges antiques ! De relation en relation, de guide en guide, on ne se lasse pas de décrire par le menu les bâtiments antiques de Nîmes – « cette gardienne fidèle des antiquités les plus précieuses », dit Zinzerling[17] –, ni de s'extasier sur le Pont du Gard, « cet étonnant produit de l'industrie humaine »[18]. Le même Zinzerling, après avoir rectifié l'assertion de Merula sur la distance de Montpellier à la mer, reprend sa notice sur l'université médiévale et les médecins arabes venus d'Espagne dans une région riche en plantes médicinales. Ce passage par le passé est obligé ; il sera plus discret quand on écrira plus pour un « honnête homme » que pour un humaniste.

Mais l'histoire proche ou immédiate ? Sans doute, les voyageurs ont-ils vu les habitants parler, s'habiller, manger, produire, se divertir dans le présent ; ils ont pu noter leur caractère, leurs mœurs et leurs coutumes ; ils ont remarqué les universités anciennes et les collèges plus récents – le P. de Varennes ne manque pas de signaler les collèges fondés et tenus par les jésuites. Le nom de contemporains peut même apparaître. Selon une coutume ancienne, Gölnitz indique, dans la région de Nîmes, un certain M. de Saint-Privat, généreux pour les voyageurs. Les aimables libertins Chapelle et Bachaumont écrivent : « Après nous y être empiffré quatre jours chez l'abbé de Beauregard, qui nous y attendait, et qui nous donna de ces repas qu'on ne peut faire qu'à Toulouse[19]... » Même réduit aux bonnes tables ou aux joyeux convives, c'est bien le présent qui transparaît. Mais c'est très peu, et ce n'est guère de l'histoire.

Si celle-ci se fait de guerres et de sang, le Languedoc en avait pourtant sa part. Le protestantisme s'était implanté au pays des hérésies[20] et les guerres religieuses entre catholiques et calvinistes ensanglantèrent la région jusqu'à l'édit de Nantes. La paix revenue, la prospérité économique, le développement

16. P. 687.
17. P. 197 du *Voyage dans la vieille France*, trad. par Thalès Bernard (Paris-Lyon, 1859), de l'*Itinerarium Galliae* de 1617.
18. *Ibid.*, p. 201.
19. Éd. Paris, 1826, du *Voyage...*, p. 25.
20. René Nelli, *Histoire du Languedoc*, Paris, Hachette, 1974. Pour le Languedoc du XVII[e] siècle, voir aussi l'article « Languedoc » (dû à Michel Feuillas) du *Dictionnaire du Grand Siècle*, sous la dir. de François Bluche, Paris, Fayard, 1990, p. 826-827.

des arts et de la vie de l'esprit firent de la première moitié du XVII[e] siècle une période d'essor. Pour autant, le Languedoc est loin d'être apaisé pendant ce demi-siècle. Sans parler du soulèvement de Montmorency, à la fois conspiration nobiliaire et rejet de la politique financière et centralisatrice de Richelieu, qui se développa de 1629 à 1632, mais à laquelle nos textes ne font jamais allusion, il faut rappeler les crises et troubles religieux : les huguenots se révoltent à partir de 1621, soulèvent Nîmes et Montpellier, et mènent une guerre qui s'achèvera par le siège et la prise de Montpellier par Louis XIII, en 1622 ; et l'agitation reprendra entre 1627 et 1629. La plupart des relations et guides datent d'avant 1620 ou d'après 1635 ; mais comment un Gölnitz, qui a fait pourtant son tour de France de 1627 à 1629, n'a-t-il rien vu de ces troubles et guerres religieuses ?

Relevons toutefois quelques traces, car une remarque sur la religion peut faire partie, fugitivement, d'une *descriptio Galliae* – celle de Laet signale le catholicisme des Toulousains[21] –, d'une relation ou d'un guide. Zinzerling note que telle église de Montpellier a souffert des guerres civiles ; l'allusion est reprise par son imitateur Claude de Varennes. Brackenhoffer mentionne le siège de 1622. Commençant son guide par Nîmes, Louis Coulon ne manque pas de signaler les protestants et leur importance. On avouera que c'est dérisoire. Nos voyageurs masquent l'histoire et ses troubles. Ils voient mieux campagnes et villes.

*

Si leur itinéraire les mène de ville en ville, les voyageurs peuvent être sensibles à l'aspect du paysage, au climat et à ses effets sur le sol, les cultures et les animaux, aux techniques agricoles même et au genre de vie des paysans.

Mayerne-Turquet est le seul à rendre compte de toute la partie nord de la région, de Viviers à Annonay, « ville neuve », en passant par Mende, Aubenas, Le Puy – « tous pays de montagnes, dit-il, mais fructueuses et plein de bétail domestique et sauvage[22] ». L'itinéraire des autres voyageurs suit *grosso modo* un arc qui serait tendu de Beaucaire à Toulouse. Mais tous remarquent d'emblée la richesse et la fertilité de ce grand pays « en blés, vivres, fruits d'arbres de toutes sortes, laines, pastel, et autres biens infinis et in-

21. J. de Laet, *Gallia, sive de Francorum regis dominiis et opibus commentarius*, 1629.
22. *Sommaire Description de la France...*, Rouen, 1642.

croyables[23] ». Béziers est « ceinte d'oliviers comme d'une couronne », dit joliment Brackenhoffer[24]. Dès Nîmes, Hentzner est frappé par l'abondance des oliviers et des figuiers. Mais il a les yeux ouverts sur bien d'autres réalités de cette région méditerranéenne. Le soleil et le manque d'herbe sont peu propices aux troupeaux de bovins : peu de lait et, à défaut, beaucoup d'huile ; nécessité d'irriguer les jardins, avec les ânes qui actionnent la roue pour puiser l'eau ; mais les simples abondent, et les scorpions ! La région de Montpellier est généreuse en vignes et en vin – davantage le rouge que le blanc ; elle est riche aussi en froment et notre voyageur est encore curieux de technique, qui précise que le blé est non pas battu mais foulé par les pieds des bêtes. Avant d'atteindre Toulouse, où il observe les moulins à roue entraînés par la Garonne, il aura été sensible au cours de l'Aude.

Un Zinzerling et son imitateur français Claude de Varennes renchériront et préciseront. La douceur du climat permet la variété et l'abondance des fruits, dont on sent l'énumération savoureuse à l'auteur : citrons, oranges, grenades, amandes, oliviers, figues... Pas de forêts, mais des collines pleines de romarin, où se glissent le nard et autres herbes odoriférantes : thym, lentisque, serpolet, lavande. Saisissons ce passage, qui dit la sensibilité visuelle et olfactive du voyageur, quand il se trouve peu avant Narbonne, en venant de Lésignan : « On passe ensuite par un détroit de montagne, où le romarin et autres herbes donnent une bonne odeur aux passants, pour venir dans une plaine agréable[25]... » D'autres richesses du sol ne sont d'ailleurs pas oubliées : le safran, le pastel et le vermillon pour les teintures, le marbre, les sables mêlés d'or et d'argent, les eux minérales et les bains chauds. Merveilleux Languedoc qui n'a pas à regretter l'absence des saules et des prés !

Un Elie Brackenhoffer admire le paysage – cultures et habitats – d'Agen à Toulouse. Il a aussi observé les paysans, avec leurs bérets de laine multicolores et le capuchon que l'on met quand il pleut ; il connaît leurs mœurs de table : le vin servi dans de grands verres ventrus pour le garder au frais (et non dans des pintes), ou l'huile d'olive, si abondante, qui assaisonne la soupe et les autres mets.

Les produits des vignes et du sol – comme ceux de l'industrie de la draperie, dont il est fait parfois mention, ou de la coutellerie – s'exportent et

---

23. *Ibid.*
24. *Voyage de Paris en Italie*, 1927.
25. Claude de Varennes, *Le Voyage de France...*, 1662, p. 238.

ont besoin de voies de communication. Au chapitre des chemins du Languedoc et de la Gascogne, Charles Estienne notait déjà : « Ces chemins sont fréquentez, tant pour les limites de la Gascongne et Espaigne, comme pour le parlement de Tholoze, et marchandise de bons vins, et autres choses[26] ». Dès 1591, Mayerne-Turquet signale comme un défaut du Languedoc qu'on n'y trouve pas de port qui vaille. La politique de Colbert montrera ce souci des voies de communication si nécessaires au développement économique de la province ; mais le creusement du canal des deux mers et l'aménagement du port de Sète datent de l'autre versant du XVII[e] siècle.

En ce qui concerne l'agriculture et son développement, les voyageurs ont donc un regard plus ajusté, frappés qu'ils sont par la générosité du pays et sensibles à sa fertilité. Mais, pour dire le vrai, ils s'intéressent surtout aux villes et à la vie des cités.

*

Concernant les « bonnes villes » du royaume, d'une relation à l'autre, d'un guide à l'autre on retrouve les même types des renseignements et aussi les mêmes renseignements ; le volume et la présentation des informations qui doivent ouvrir les yeux du voyageur sur la ville visitée varient pourtant, et le regard du guide. La curiosité, notamment au présent, à la vie quotidienne, est plus ou moins aiguisée. Un Abraham Gölnitz, esprit exhaustif et systématique, fait connaître la ville sans être commode pour le touriste ; un Just Zinzerling favorise mieux la découverte du voyageur, est plus sensible au site de la ville, à son urbanisme, à ses activités présentes et à la vie de ses habitants. L'état d'esprit est généralement le sérieux et la volonté d'être utile aux futurs voyageurs ; mais une relation galante comme celle de Chapelle et Bachaumont fait part de l'humeur des auteurs, qui ne se sentent pas obligés de fournir une notice systématique, qui railleraient même ce qui est conventionnellement admiré, laissent de côté ce qui est écrit partout et sont en revanche sensibles à des aspects négligés ailleurs.

Ceux qui sont attentifs au paysage sur leur trajet renseignent volontiers sur l'assiette de la ville et sur sa situation ; « *Paucula de situ, priusquam urbem intus et extra inspiciamus* », prévient Gölnitz ; et nous avons rencontré déjà telle observation de Brackenhoffer. Les guides attirent essentiellement

26. *La Grand Guide...*, éd. de 1600, p. 122.

l'attention du voyageur une fois entré sur les monuments de tous ordres, civils et religieux, sur les bâtiments publics et privés : universités, collèges, églises, parlement ; c'est la ville des pierres qu'il faut admirer. Ville du passé, avec ses *vestigia* et ses inscriptions ; ville du présent aussi avec son urbanisme, ses constructions nouvelles. Et les hommes, leurs études, leur travail, leurs loisirs ? Ils n'en sont pas tout à fait absents : collèges, universités, académies, théâtre, réunions mondaines et littéraires, artisanat et industrie, habitudes de la vie quotidienne sont mentionnés. On prête parfois attention – rarement – à la langue des habitants, cette langue d'oc dont Zinzerling déclare tout net qu'elle corrompt l'apprentissage des étrangers, mais dont son imitateur Claude de Varennes fait remarquer que les termes, proches encore du latin, sont « fort significatifs » et savoureux[27]. Si tel *Itinéraire* note, à propos de Montpellier, « *civium humanitas* »[28], on ne peut guère parler d'un regard ethnologique[29].

Mais de quelles villes du Languedoc est-il question ou, pour reprendre une expression fréquente dans les guides du XVII[e] siècle et qui ne finira pas d'être employée par la suite, quelles villes méritent d'être vues ? Seules quelques villes, qui jalonnent l'itinéraire emprunté par tous les voyageurs, ont les honneurs d'une description un peu précise.

Zinzerling mentionne Saint-Gilles et les tours d'Aigues-Mortes. Hentznerus s'arrête un peu sur Pont-Saint-Esprit, « *elegans Aquitaniae oppidum* », et sur le pont, décrit, d'où la ville tire son nom[30]. Le curieux Brackenhoffer remarque que Castelnaudarry est sale, mais qu'on y entend de belles musiques à Vêpres.

Tous les itinéraires passent à Béziers, mais seul Louis Coulon y mentionne le collège des jésuites avec les peintures en perspective trompeuse. Chapelle et Bachaumont se sont plus dans « cette ville si propre et si bien située »[31] ; le pays leur a paru beau et le muscat excellent. À Carcassonne, ils ont goûté le plaisir du théâtre, grâce à quelque troupe ambulante : la troupe

---

27. *Le Voyage de France...*, p. 229.
28. Gaspar Ens, *Deliciae Galliae sive Itinerarium...*, 1609, p. 46.
29. Les descriptions et commentaires sur la France, qui ne sont pas des guides, iront plus loin. Ainsi J. Laet, dans sa *Gallia...* de 1629, consacre un chapitre aux mœurs et caractères (*De Gallorum moribus*), en particulier des gens du Languedoc : Toulousains subtils d'esprit mais irascibles et séditieux, et de moeurs peu rigoureuses ; tous habitants du Languedoc vaniteux, bavards et indiscrets...
30. *Itinerarium Germaniae, Galliae...*, 1617, p. 46-47.
31. Éd. de 1683 du *Voyage*, p. 83.

n'était pas mauvaise et toutes les dames de Carcassonne se trouvaient à la comédie. Les Allemands sont d'abord frappés par la langue des habitants – ni le français purement, ni l'espagnol purement, dit Hentzner. Zinzerling met en valeur la spécialité locale en matière d'artisanat : peignes et boîtes de buis. Quant à la cité huguenote de Nîmes, elle vaut aux yeux des voyageurs pour sa richesse en bâtiments romains.

Il pleuvait quand Chapelle et Bachaumont visitèrent Narbonne ; cela suffit pour que cette ville « situé dans un fond tout entouré de montagnes » les rebute, d'autant que l'air leur y paraît malsain et les filles peu avenantes. La ville est exécutée en deux vers :

> Vieille ville toute de fange
> Qui n'est que ruisseaux et qu'égouts[32].

Ils persiflent évidemment les raretés que les visiteurs y admirent d'ordinaire pieusement, en particulier, dans la cathédrale, cette fameuse toile de la résurrection de Lazare, de Sébastien de Venise, ou Sébastien del Piombo. Plus ouvert que les Français, Zinzerling signale une église en construction, un orgue à un seul soufflet...

Mais deux cités retiennent principalement l'attention des voyageurs : Toulouse pour la généralité du Haut-Languedoc, Montpellier pour celle du Bas-Languedoc.

Plus que les « *vestigia Romanae Antiquitatis* », Toulouse, la ville du Parlement et la capitale du Languedoc, offre au voyageur son urbanisme et ses constructions modernes. Coulon en dénombre et décrit les édifices : Capitole, églises principales, invitant les dévots à aller découvrir eux-mêmes les autres églises ; une des belles villes de France, conclut-il. Claude de Varennes estime Toulouse bien bâtie quoique de briques ; et il donne une présentation des huit quartiers. Brackenhoffer est le plus intéressant sur ce point. Il situe la ville sur la Garonne, parle des murailles et des terrasses, signale l'alternance de la construction en briques et en pierres de taille, qui explique que les édifices manquent de magnificence. Chaque édifice est présenté avec un certain nombre de détails. Les maisons sont maussades d'aspect, remarque-t-il, mais commodes à l'intérieur. Les relations signalent le nombre des collèges, la

32. *Ibid.*, p. 82.

renommée de l'université juridique, et la violence des étudiants à l'égard des voyageurs. On n'oublie pas les jeux floraux ; Zinzerling invite même à visiter une galerie de tableaux – on sait l'éclat de l'école toulousaine de peinture à cette époque.

La vie de l'esprit, la beauté de l'architecture urbaine se manifestent autant à Montpellier, siège des états et résidence de l'intendant. À vrai dire, les voyageurs relèvent d'abord le site, la salubrité de l'air et la fertilité de la terre – « *territorii fertilitas, aeris salubritas* » écrit Gaspar Ens[33]. Aux places, édifices et églises que décrit Gölnitz, Coulon ajoute le jardin du roi, avec ses milliers d'espèces de simples, tous étiquetés. La célébrité ancienne de la Faculté de médecine perdure : on signale son théâtre d'anatomie, le souvenir de Rabelais, certaines coutumes estudiantines[34]. À Montpellier, on blanchit la cire et on fabrique le verdet ou vert-de-gris ; cela se répète de livre en livre. Le regard plus décalé de Chapelle et Bachaumont saisit au passage des joueurs de mail et leurs boules, la grande rue des parfumeurs ; les compères ont aussi été reçus en société et en profitent pour dauber sur des dames qui se veulent spirituelles et ne sont, selon eux, que de ridicules « précieuses de campagne ». C'est un peu mince pour rendre compte de la vie intellectuelle à Montpellier !

*

Avouons-le : nos relations et guides sont bien décevants, et bien partielle, bien superficielle, bien faussée l'image qu'ils donnent du Languedoc, d'ordinaire simplement traversé et toujours selon le même itinéraire. Le présent est escamoté par les voyageurs ; sensibles à la terre, ils sont systématiques surtout pour la description des villes, mais ils sont loin d'en restituer la vie. Et ces voyageurs, fort différents au demeurant, se répètent volontiers l'un l'autre au long du demi-siècle. L'historien ne peut pourtant pas négliger de tels documents : émanant souvent d'étrangers, à l'esprit et à la curiosité parfois ouverts, ils gardent la saveur de témoignages vivants. Disons qu'ils peuvent illustrer, sinon enrichir, notre connaissance du Languedoc du premier dix-septième siècle.

---

33. *Deliciae Galliae...*, 1609, p. 46.
34. Louis Coulon, *L'Ulysse français...*, 1643, p. 555 sq.

DU BARTAS ET LES POÈTES OCCITANS (FIN XVI^{e} - DÉBUT XVII^{e} SIÈCLE) : L'exemple fondateur d'Auger Gaillard (1530/33-1595 ?), le poète qui voulait "manger du Bartas"

Philippe GARDY
(CNRS/Montpellier III)

Guillaume du Bartas, non seulement parce qu'il était originaire de Gascogne, mais encore et surtout sans doute parce qu'il fut l'auteur d'un *Poème* trilingue récité sur les bords de la Baïse à Nérac en décembre 1578 devant Catherine de Médicis et Marguerite de Valois, semble avoir joué un rôle majeur dans le réveil et le développement d'une écriture poétique occitane en pays de Toulouse. Dans ce poème très souvent réédité entre la fin du XVI^{e} siècle et les premières années du siècle suivant, du Bartas accordait en effet au terme d'une joute oratoire tumultueuse la prééminence à la nymphe gasconne, qui l'emportait ainsi sur ses rivales les nymphes latine et française[1]. Il y proposait par ailleurs un exemple de ce que pouvait être une écriture poétique occitane, accordée au souffle d'une langue capable désormais d'exploiter ses différences et ses capacités propres par rapport au français essentiellement. De telle sorte que son influence demeura importante et souvent décisive pour

1. Henri GUY et Alfred JEANROY, "Le poème trilingue de du Bartas", *Annales du Midi*, XIV, 1902, pp. 353-373 ; Philippe GARDY, "La leçon de Nérac (1578)", *Lengas, revue de sociolinguistique*, 39, 1996, p. 53-70.

l'écriture occitane entre Garonne et Pyrénées, et parfois au-delà, jusqu'aux années 1650 au moins.

A l'origine de cette rencontre entre poètes d'oc et l'œuvre de du Bartas (le *Poème trilingue*, mais aussi *la Sepmaine* et *la Judit*), il faut placer, pour son caractère à la fois exemplaire et initiateur, celle, tout à fait contemporaine, d'Auger Gaillard. En effet, si du Bartas ne s'est pas trouvé à la source de la vocation poétique de Gaillard, il paraît avoir puissamment contribué à son infléchissement décisif et à son plein développement.

*

Auger Gaillard est né à Rabastens (dans l'actuel département du Tarn) entre 1530 et 1533, si l'on se fie aux conclusions, apparemment convaincantes, de son plus récent biographe et éditeur[2]. Sa vie nous reste très mal connue. Nous savons cependant qu'il exerça dans la première partie de son existence le métier de charron (*roudiè* en occitan), et qu'il était aussi ménétrier, joueur de rebec et de violon[3]. On le retrouve soldat, dans le camp protestant, en 1531, d'abord à Rabastens, puis, en 1568, (dans l'armée dite des Princes) à Chartres assiégée. Il paraît avoir ensuite repris son premier métier, avant de redevenir soldat en 1572 et 1573. À partir de 1576, on le retrouve à Montauban, où il exerce toujours, selon toute probabilité, sa première profession, avant de se consacrer exclusivement à ses activités de ménétrier. On suppose que c'est alors qu'il a vraiment commencé à écrire, déjà pourvu d'une assez solide réputation de chansonnier[4], après avoir perfectionné son apprentissage antérieur de la lecture et dévoré, dès lors, les œuvres de Rabelais, Clément Marot, Ronsard et des humanistes, sans oublier les auteurs anciens (Plutarque notamment), sans doute en traduction française. Reçu chez les nobles et les riches bourgeois de Montauban, il récite devant eux ses poésies, d'abord

---

2. Ernest NEGRE, *Auger Gaillard, Œuvres complètes*, Paris, PUF, 1970, p. 16. Une excellente présentation de la vie et de l'œuvre de Gaillard ("une bien étrange aventure") la même année par Robert LAFONT dans son ouvrage de référence *Renaissance du Sud. Essai sur la littérature occitane au temps de Henri IV*, Paris, Gallimard ("Les Essais"), 1970, pp. 92-105.
3. Les quelques éléments biographiques réunis ici ont tous été empruntés à l'étude placée en tête de l'édition procurée par E. Nègre des *Œuvres* de Gaillard.
4. E. Nègre considère (p. 24) la chanson évoquée dans la pièce 134 de son édition ("Augié à un capitany de Buzet, d'un tort que ly fec un cosoul deldit Buzet al tems de la guerro", p. 428-431) comme caractéristique des débuts de Gaillard en poésie.

composées sur le registre des plaisanteries grasses, puis abordant, "à mesure qu'il prend de l'âge, de nobles sujets" (E. Nègre, p. 25). Flatteur et quémandeur perpétuel, il adresse aussi ses demandes au roi Henri III, puis à celui de Navarre, le futur Henri IV. C'est alors qu'il publie ses premiers recueils (1579 : *Las Obros* ; 1581 : *Lou Libre gras* ; 1583 : *Lou Banquet*)[5]. La dernière partie de la vie de Gaillard se passe en Béarn, mais l'on ne connaît pas les raisons de ce changement de lieu de résidence. Il se fixe à Pau, où son activité d'écriture, en français et en occitan, paraît avoir été abondante (1589 : *L'Apocalypse* ; 1592 : *Les Amours prodigieuses* notamment). Son testament, daté de mai 1595, dut précéder de peu sa mort, dont nous ignorons les circonstances et le moment précis.

Auger Gaillard, à travers son œuvre et les trop rares pièces d'archives le concernant, nous apparaît comme un homme déchiré, sans cesse balloté entre plusieurs images de lui-même. Chansonnier en occitan, la langue de son milieu et de sa première éducation, il devient écrivain dans cette langue, puis en français, la langue apprise plus tard, en particulier, quand il se fit soldat, et, bien entendu, dans les livres. Au centre, ou peu s'en faut, de cette dérive difficile et parfois déroutante, la figure de du Bartas émerge à la lecture des recueils poétiques conservés : l'auteur de *la Sepmaine*, comme l'a bien remarqué Ernest Nègre à la suite de Lucien Campistron[6], a sans aucun doute joué un rôle décisif dans l'engagement et l'opiniâtreté littéraires de Gaillard, qui semble, à certains moments de son existence, ne pas avoir pu écrire ou continuer d'écrire sinon sous le signe et, pour ainsi, le contrôle de du Bartas.

Campistron (p. 269) situe la rencontre initiale entre Gaillard et du Bartas autour de 1580 : c'est dans *Lou Banquet* de 1583, "le meilleur des recueils poétiques du *Roudiè* de Rabastens" que son influence devient visible. A la fréquentation bénéfique du poète de Montfort, il attribue notamment, dans *Lou Banquet*, la "grâce", le goût pour une "période plus savante", "une phrase plus harmonieuse et plus ample", et, finalement, pour une "morale et [des] convenances littéraires mieux observées". Ce que Nègre résume bien en remarquant que Gaillard "subit alors l'heureuse influence de Saluste du Bartas, qui lui donne de judicieux conseil" (p. 25). Dans la suite de son étude, Campistron, évoquant les "relations de disciple à maître [desquelles] naquit

5. Cf. la bibliographie dressée par E. Nègre, p. 7-11.
6. "Du Bartas et Augier Gaillard", *Mélanges Léonce Couture. Etudes d'histoire méridionale*, Toulouse, Privat, 1902, p. 267-277.

une étroite intimité" entre les deux écrivains, en conclut que Gaillard "voulut imiter complètement du Bartas en adoptant la langue française et en traitant des sujets religieux". (Cette dernière conclusion, nous y reviendrons, n'emporte pas l'adhésion).

Ces analyses, dans l'ensemble tout à fait recevables, laissent cependant largement de côté, parmi d'autres, un aspect essentiel du rapport entre Gaillard et son illustre modèle : celui de la question linguistique et, au-delà, de ses implications esthétiques. Or, il semble bien, à la lecture des livres de Gaillard conservés, qu'à cet égard du Bartas a également et peut-être d'abord exercé un magistère essentiel sur le charron de Rabastens. Une traversée de l'œuvre permet de repérer les articulations essentielles de cette transmission de modèles. Mais il faut aussi tenir compte du fait que certaines recueils ont été tout ou partie perdus ; que certaines pièces ont pu voyager d'un recueil à un autre, et encore que la chronologie des livres publiés ne correspond pas toujours à celle des poèmes retenus dans chacun d'entre eux. Autant de pistes un peu brouillées, donc, que l'on peut cependant s'efforcer de reconstituer par une promenade linéaire à travers les principaux recueils, quitte, à chaque étape puis en fin de parcours, à procéder à quelques recompositions plus synthétiques de l'itinéraire suivi par Gaillard sur les traces de du Bartas.

Dans le premier recueil connu d'Auger Gaillard, *Las Obros*, publié à Bordeaux en 1579, du Bartas n'apparaît pas. Le livre, qui contient au total quarante-neuf pièces (y compris l'avertissement), est assez fortement teinté de bilinguisme : huit pièces (dans la dernière partie du recueil : celles portant les numéros 19 à 25, plus celle portant le numéro 47 dans l'édition Nègre) y figurent en français. Ce choix d'une œuvre en occitan "farcie" de français, est en fait révélateur d'un déséquilibre profond, pour ce qui touche au statut relatif des deux langues et à celui de l'écriture poétique. Sans revenir sur les analyses concernant la personnalité de Gaillard, telles qu'elles ont été conduites par Jean Séguy[7], puis par Robert Lafont (*Renaissance du Sud*, op. cit.), on note comment le poète qualifie son occitan de "ladre lengatge" (langage corrompu ; 2, 68)[8]. Tandis qu'un peu plus avant, toujours dans les pièces liminaires du recueil, il précise : "mon sot ouvrage/ qu'es en francez, amai en mon lengatge"

---

7. Dans la préface qu'il a écrite pour l'édition des *Œuvres choisies d'Auger Galhard, présentées et annotées par Auguste Delfau*, Toulouse, Institut d'études occitanes, s.d.

8. Dans toutes nos citations, le premier chiffre renvoie au numéro du poème, et le deuxième à celui du vers, dans l'édition Nègre, la seule prise en compte ici. Les traductions fournies sont également empruntées à cette édition de référence.

(mon sot ouvrage, qui est en français et aussi dans ma langue ; 3, 48-49). Ces jugements de valeur, qui concernent d'ailleurs également l'œuvre et le poète lui-même en dernier ressort, révèlent un paysage linguistique négatif, dans lequel l'occitan apparaît comme la source de cette négativité.

Dans son troisième recueil, les *Recoumandatious* (Montauban, 1582/83 ; le deuxième recueil, le *Libre gras*, 1581, est perdu, certainement pour cause de censure protestante[9]), Gaillard reconduit apparemment les appréciations du *Banquet*. C'est ainsi qu'il y stigmatise une nouvelle fois son "sot lengatge" (55, 165) dans une longue adresse à Henri III de Valois dont seul le titre est en français. Dans ce bref ouvrage (pièces 53 à 60 chez Nègre), tout est en occitan, à l'exception du quatrain initial, qui figure sous le portrait gravé du poète. Et c'est à la pièce 58 qu'apparaît pour la première fois, compte tenu de la perte du *Libre gras*, le nom de l'auteur de *la Sepmaine*. Une entrée en scène qui s'effectue sous le double signe de la quête d'identité de la part du poète et de la recherche de légitimité littéraire. Dans la pièce 55, tout à fait décisive à cet égard, Gaillard s'est adressé –en occitan malgré l'intitulé en français– à "très haut , très illustre, très puissant, très magnanime et très vertueux prince et monarque Henri de Valois". Dans cette longue adresse (en réalité une requête de deux-cent cinquante-six vers), il se présente comme "petit appranti du mestier de poësie en langue rabastinoise". Cette demande, d'abord financière, est pour lui, comme c'est souvent le cas, l'occasion de déplorer les aléas de sa propre existence matérielle et intellectuelle. Mais elle est aussi celle d'évoquer sa situation linguistique et littéraire : dans cette pièce 55 apparaissent à de nombreuses reprises, notamment, les noms de Ronsard et de Desportes[10]. Même chose dans la pièce 57, qui n'est rien moins que la suite de la pièce 55 : nouvelle adresse au roi, pour obtenir de l'argent, bien sûr, mais aussi, sous ce couvert, pour trouver un point d'équilibre personnel, entre langues et désir d'écriture et de reconnaissance littéraire. Or, avec la pièce 58, que l'on peut considérer comme le troisième –et de loin s'en faut le dernier !– "acte" de cette requête, intervient une sorte de juge de paix poétique, permettant à Gaillard de renvoyer dos à dos Ronsard et Desportes, tous deux accusés d'avoir pillé Pétrarque : du Bartas précisément :

---

9. On n'en connaît que trois pièces, en partie incomplètes (Nègre 50-52).
10. Cf. l'"Index onomastique" dressé par E. Nègre aux pages 583-592 de son édition.

"Et Mousur del Bartas, qu'es hounesto persouno,
S'y es fort empleguat à lous metre d'acort,
Et li a demoustrat que nous nous farian tort
De nous voulé murtri, estant tous d'un huffici ;
Mas que nous deurian fa l'un à l'autre serbici"...

[256-262 ; Monsieur du Bartas, qui est une honnête personne,/ s'est bien employé à les mettre d'accord :/ il a montré à Pétrarque que nous nous ferions du tort. à vouloir nous porter des coups, alors que nous sommes tous du même métier ;/ qu'au contraire nous devrions nous rendre service l'un à l'autre].

Le débat ainsi engagé se clôt ou, plutôt, fait mine de se clore quelques vers plus avant sur ce constat qui situe bien la place de du Bartas dans le débat qui traverse alors l'écriture du charron de Rabastens :

"Salusto a Petrarquo fec tallo demoustranso.
Ieu me signario pla en tan bello ourdounansso
Et invieulablomen la vouldrio peis garda,
Se Desportos, Rounsard s'y voulioun acourda."

[267-270 ; Voilà la remontrance que fit Saluste à Pétrarque./ Je signerais bien un si beau contrat/ et je voudrais ensuite l'observer inviolablement,/ si Desportes et Ronsard voulaient l'accepter].

On notera que cette entrée en scène de du Bartas correspond peu ou prou avec une première, quoique contradictoire, réévaluation de la position linguistique de Gaillard. Dans les pièces suivantes des *Recoumandatious*, en effet, on trouve les formulations suivantes : "en mon lengatge" (59, 25 ; en ma langue), "ma lengo del païs" (59, 27 ; la langue de mon pays), "ma lengo" (59, 30), utilisées à l'adresse du roi Henri III qui ne comprendra pas sa langue, alors même que le Duc de Joyeuse, homme du pays (d'oc : Joyeuse est originaire du Vivarais) et, connaissant son parler, pourrait servir d'interprète[11]. Mais Gaillard hésite encore, sans pour autant vraiment remettre en cause la

11. "Monseignhour de Jouyouso es bé d'aquest païs,/ que la parlo milhou que cap dedins Paris" (59, 31-32 ; Monseigneur de Joyeuse est bien de ce pays-ci/ et il en parle la langue mieux que personne à Paris).

relation sinon d'égalité, en tout cas de possible équivalence, qui vient d'être établie entre les deux idiomes :

> "Un poueto coumo mi, que n'es pas franciman,
> Nou se merito pas d'abé tal trachioman."
> [59, 35-36 ; Un poète comme moi, qui n'est pas Français d'oïl,/ ne mérite pas d'avoir un tel truchement].

En tout cas, dans la pièce suivante (n° 60 et dernière ; E. Nègre la situe avec raison après 1582) des *Recoumandatious*, également dédiée à Joyeuse, il demande au duc et amiral de France de remettre au roi son nouveau livre "en mon lengatge" (60, 5) et, puisqu'il ne sait pas "Se lou boun rey enten la lengo d'Albigez" (6 ; si le bon roi comprend la langue de l'Albigeois"), "D'interpreta ma rimo al nostre rey de Franso" (15 ; de traduire ma poésie à notre roi de France). Sous le patronage de du Bartas, et par l'intermédiaire de Joyeuse, Gaillard, dans un même mouvement, acquiert pour sa condition sociale et pour la langue de ses origines une légitimité que parachève le prestige d'une poésie qui peut enfin être reconnue comme telle.

Des recueils publiés postérieurement par Gaillard, deux seulement nous ont été conservés dans leur intégralité. Le plus important en nombre de pièces (Nègre, n° 61 à 146) est sans conteste *Lou Banquet* (1583), "le recueil le plus connu d'Auger Gaillard [...] le seul qui ait été réédité aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles" (E. Nègre, p. 234). Nous avons vu comment L. Campistron attribuait à l'influence bénéfique de du Bartas le contenu, le ton et les sujets traités dans cet ouvrage. Mais qu'en est-il, dans ce contexte, de la langue utilisée encore ici majoritairement par Gaillard, l'occitan, et des représentations qu'elle suscite? Notons d'abord que le français y demeure largement minoritaire : sept pièces seulement dans cette langue, pour la plupart secondaires ou marginales par rapport à la construction du recueil. L'ombre tutélaire de du Bartas, on peut donc le supposer, n'a pas eu d'effet négatif à cet égard, bien au contraire : comme si les échos du *Poème* trilingue de 1578, évidemment bien difficiles à mesurer puisqu'on ne trouve aucune allusion évidente à leur contenu chez le poète de Rabastens, avaient au moins eu pour conséquence de conforter le choix de l'occitan comme langue poétique habituelle.

Dans sa copieuse dédicace (n° 62) à "Mousur de Seré, seignhour de Courronsac", Gaillard explique comment, de la même façon que le paysan crible le blé avant de l'apporter à son seigneur,

"S'enten que n'ey tirats tous aquelis mouts grasses
Que'ls Albigeses disou et toutis lous Rouergases"
[62, 85-86 ; c'est-à-dire que j'en ai enlevé tous ces mots gras/ que disent les Albigeois et tous les Rouergats].

Il ajoute vers la fin de son compliment, en guise de pirouette finale destinée à capter une dernière fois la bienveillance de son bienfaiteur et mécène :

"Qu'enquaros que mon libre el sio de touts lou pire,
El ne restara pas per aquo de fa rire.
Enquaros qu'el sio fah en lenguo d'Albiges,
De vous da passotens el nou restara ges."
[62, 105-108 ; quoique mon livre soit le pire de tous,/ il ne laissera pas, cependant[12], de faire rire./ Bien qu'il soit écrit en langue de l'Albigeois,/ il ne laissera pas de vous fournir un divertissement].

Formule assez peu dépréciative en fin de compte, qui donne, malgré son ambiguïté, une image plutôt positive de la "lenguo d'Albiges".

Un mélange de positivité et d'ambiguïté que l'on retrouve d'ailleurs dans les pièces immédiatement suivantes. S'adressant au même Monsieur de Seré, Gaillard met en comparaison son "épître en ma langue albigeoise" et "un autre en la langue françoise" (63, 1-2), proposant ainsi l'image d'une équivalence poétique entre les deux idiomes ; mais, dans la pièce 64, un huitain sans titre dont l'incipit apparaît comme un motif répétif de son écriture ("Je suis Auger Galliard, auteur de cest ouvrage"...), il décrit son livre en affirmant :

"Il est fait en françois et en mon sot langage,
Pour faire gazouiller les jeunes et les vieux"

Cependant, de tels énoncés, que l'on rencontre déjà, nous l'avons vu, dans les premiers livres de Gaillard, outre le fait qu'ils apparaissent ici comme des formulaires presque rituels liés à la personnalité même du poète parlant de lui-

12. Je traduis "cependant" plutôt que "pour cela" (Nègre).

même dans son œuvre et s'y livrant en spectacle, doivent aussi être interprétés dans le contexte plus large du *Banquet* tout entier.

Or, ce contexte est à la fois relativement complexe et progressif. La pièce 68 est, par exemple, une adaptation "translatat de francés en rimo rabastineso"[13] du psaume n° 1. Cette traduction est ensuite commentée dans la pièce 69, "A touts mous amix" (A tous mes amics) de la façon suivante :

> "Se vous troubatz qu'aqueste poulit salme
> Sio pla fiquat en lengue d'Albigez,
> Un autre cop, en d'aquest sot lengatge,
> Se Dieu o vol, n'y metrey dabantatge"
> [si vous trouvez que ce beau psaume/ soit bien mis en langue d'Albigeois,/ une autre fois en ce sot langage,/ Si Dieu veut, j'en mettrai davantage].

Le "sot lengatge", bien que conservant son appellation antérieure, se charge ici de résonances assez différentes : il devient un autre possible du français, au service d'un texte biblique, ce qui en rehausse encore, et avec quelle force, le prix. En fait, c'est bien à une entreprise de rachat de lui-même et de sa langue que se livre Gaillard dans toutes les pièces du début de son *Banquet*. La pièce 73, "Augié preguo aisi lous legeires de nou coudanna pas sas rimos ses las abé legidos de tout" (Augier prie ici tous ses lecteurs de ne pas condamner ses poésies sans les avoir lues en entier) le confirme plaisamment, à propos d'étrons ("calques petits estrons", quelques petits étrons) que le poète aurait semés un peu partout dans ses poésies : son but est seulement de faire rire, sans penser à mal, pour demeurer fidèle à sa réputation,

> "Car que me serbirio de m'apella Galliard,
> Et que ieu n'euzes poun de calque gallardizo?"
> [74, 3-4 ; car à quoi me servirait de m'appeler Gaillard/ si je n'usais point de quelque gaillardise?].

---

13. Voir à cet égard la note de Nègre, p. 252, qui propose Marot comme texte source de cet exercice évidemment valorisant.

La pièce 85, d'ailleurs, revenant sur le passé du poète et, en particulier, sur la publication de son premier livre[14], procède à une révision des catégories jusqu'alors utilisées par Gaillard pour désigner sa langue et ses choix esthétiques :

> "De causos a dedins que nou soun pas gentilhos
> Aquelis vilens mouts aprengueri al païs [...]
> Estant à mon païs ieu fouri ta mal satge
> Qu'aprengueri coumo els aquel ladre lengatge."
> [85, 64-65, 75-76 ; dans mon livre sont des choses qui ne sont pas convenables ;/ ces vilains mots je les ai appris dans mon pays./ ... / Etant dans mon pays je fus si peu sage/ que j'appris comme eux ce langage corrompu].

L'idiome utilisé la plupart du temps par Gaillard dans son œuvre n'est donc pas "vilain" ou "ladre" par définition : seuls certains éléments particuliers, dont Gaillard dit regretter d'avoir fait usage, peuvent être qualifiés de la sorte! Quel que soit le degré de sincérité de toutes ces affirmations et corrections (mais est-ce bien la question si l'on songe à cette théâtralisation permanente qui définit l'écriture de Gaillard?), on retient en tout cas de ces "aveux" successifs que la langue albigeoise en ressort, quant à elle, lavée de tout soupçon ou péché. Ce que confirment les pièces suivantes du *Banquet*, une nouvelle fois sous le contrôle du maître de Gaillard, du Bartas.

A partir de la pièce 95 ("Al rei de Navarro, quan fec son intrado à Montalba" ; Au roi de Navarre quand il fit son entrée à Montauban), en effet, le poète de *la Sepmaine* apparaît clairement comme celui qui autorise et légitime Gaillard en tant que poète, et poète occitan. Celui-ci y fait le récit de ses premiers contacts avec Henri de Navarre, le futur Henri IV, dans les premières semaines de l'année 1580. Il y évoque donc, par ricochet, le rôle central joué par du Bartas à cette occasion : c'est lui qui a poussé Gaillard à écrire au roi :

> "Dins Montalba, boun païs de Quercy,
> Ieu ey fachio touto aquesto besougnio

---

14. Pour E. Nègre, Gaillard désigne sans doute ici davantage *Lou Libre gras* (1581), aujourd'hui perdu, que *Las Obros* (1579).

Per lou counsel d'un home de Gascougnio,
Qu'es gentilhome, un Mousur del Bartas.
Venguec à mi tout dreh, coumo un matras,
Disec «Augié, tu mérites de vieure ;
Se lou rey vé, el ly te cal escrieure
Calque rimo facho de ton lengatge.»"

[95, 110-117 ; A Montauban, bon pays du Quercy,/ j'ai fait tout ce travail/ sur le conseil d'un homme de Gascogne/ qui est gentilhomme, un certain Monsieur du Bartas./ Il vint à moi tout droit, comme une flèche,/ et me dit : "Auger, tu mérites de vivre./ Si le roi vient, il te faut lui écrire une poésie en ta langue".]

Cet épisode de la vie de Gaillard constitue, par sa date et par son caractère exemplaire –qui lui vaut d'être raconté–, un épisode fondateur, disposé au cœur même de l'œuvre. On aura noté, bien sûr, comment il reproduit, quelques mois après, une situation en plus d'un point semblable à celle de Nérac en 1578 : du Bartas, en réalité, incite Gaillard à faire, à sa manière et selon son rang, ce que lui-même a fait devant la reine de Navarre. C'est-à-dire employer l'occitan ("ton lengatge") en poésie à l'adresse d'Henri de Navarre. Le récit de Gaillard, témoin comme toujours de ses hésitations et de ses scrupules, feints ou non feints peu importe, s'achève sur cette constatation qui montre assez bien comment la "leçon de Nérac" a été suivie et mise en pratique par le charron de Rabastens :

"Excusats me, sire, quand l'ey cresuh :
Car jamai ieu nou vous aguesso escrih,
Coumo vous dic, s'el nou m'o aguesso dih."

[95, 135-137 ; Excusez-moi, sire, d'avoir suivi son conseil :/ jamais je ne vous eusse écrit, vous dis-je,/ s'il ne me l'avait dit].

Du Bartas rend possible ou tout au moins conforte le désir d'écrire, et qui plus est, d'écrire en occitan. Il indique un chemin que lui-même, à coup sûr, n'a guère suivi, et il encourage d'autres que lui à l'emprunter, à la fois pour sacrifier à une sorte de rituel –l'accueil royal ou princier dans le langage du pays– et pour faire s'élever une voix poétique en ce même langage. A cet égard, on peut dire que l'anecdote de Montauban fait écho, par sa valeur de modèle, à l'épisode néracais, dont il reconduit, quoique sur d'autres registres et

avec des résonances assez différentes, l'essentiel des enseignements et des élans.

Les pièces immédiatement suivantes viennent renforcer, en le prolongeant, le ton donné dans la pièce 95. Ainsi la pièce 96, toujours à l'adresse d'Henri de Navarre :

> "Mon amic del Bartas, ieu vous soi redevable :
> Car ses vostre consel ieu serio miserable ;
> El me soubé que vous me disserets un jour
> Que de fa rodos plus non m'ero pas hounour,
> Mas que deurio legi, et faire un pauc del sage,
> Amai fa calque rimo an d'aqueste lengage,
> Per la trametre al rey de Navarro..."

[96, 1-7 ; Mon ami du Bartas, je vous suis redevable,/ car sans votre conseil je serais resté dans la misère./ Je me souviens que vous me dites un jour/ que de faire des roues n'était plus honorable pour moi,/ mais que je devrais lire, vivre un peu en sage/ et faire quelque poésie en notre langue,/ pour l'envoyer au roi de Navarre].

De la même façon, les pièces 98 ("Lous tres quatrens que gasaniec Mousur del Bartas a Augié" ; Les trois quatrains que gagna Monsieur du Bartas à Auger), 99 (requête adressée par Gaillard à Henri de Navarre à Nérac ; la pièce date probablement de 1580), et 100 ("Elegio à la reino de Navarro", que l'on peut dater de Montauban, début 1580) réaffirment, au-delà de leur contenu factuel, la place éminente occupée par du Bartas auprès de Gaillard. Cette dernière pièce pousse d'ailleurs symboliquement cette reconnaissance à son comble. N'y est-il pas envisagé qu'Auger... mange du Bartas. Gaillard prétend, en effet, avoir lu dans Plutarque

> "Que lou serpen nou pot beni dragou,
> Qu'el nou mange plus leu son coumpaignou :
> Per aquo, se ieu bon poëte voli estre,
> Me cal mangia del Bartas ; qu'es bon mestre."

[100, 37-38 ; que le serpent ne peut devenir dragon/ s'il ne mange auparavant son compagnon./ C'est pourquoi si je veux être bon poète/ il me faut manger du Bartas qui est un bon maître].

Et cela de préférence à Ronsard ou Desportes, car tous deux écrivent des "fadesos", des frivolités, comme Gaillard lui-même d'ailleurs. Cette idée étrange, nous dit Gaillard, lui est venue, alors qu'il conversait dans une auberge avec l'auteur de *la Sepmaine*. Elle traduit bien sûr l'"appétit" du poète de Rabastens, appétit de reconnaissance financière et littéraire. Mais elle est, en même temps, révélatrice du rôle joué par du Bartas dans son écriture : c'est en "mangeant" l'autre admiré, en intégrant au mieux les leçons linguistiques et esthétiques de son œuvre que Gaillard peut espérer atteindre son but. Bien entendu, à la fin de son élégie, ce dernier retombe, lois du genre et théâtralisation du désarroi personnel obligent, dans une appréciation plutôt négative de sa personne :

> "El es vertat que voli countrofa
> So que vesi, coumo fa lou mounart :
> Ieu countrofau Desportos et Ronsart.
> Et non soy pas gaire boun franciman :
> Per m'entendre vous cal un truchoman,
> Per so quant ieu parli trop lou gavah".
>
> [100, 154-159 ; il est vrai que je veux contrefaire ce que je vois, comme le singe :/ je contrefais Desportes et Ronsard./ Je ne sais pas bien parler français :/ pour me comprendre, il vous faut un interprète,/ parce que je parle trop le provincial[15]].

Mais cette retombée de circonstance est avant tout révélatrice, par contraste, de l'élan qui anime Gaillard dans son poème : un élan vers l'écriture poétique à l'adresse de Marguerite de Valois, dans sa langue de naissance.

Environ un an plus tard, au début de 1581, Gaillard renouvelle clairement sa fidélité au modèle qui lui a été proposé par du Bartas. S'adressant une fois encore au roi de Navarre, il affirme :

> " ... ieu souy Augié Gailiard
> Que'l tens passat ieu ero aprentis de Rounsard ;

15. J'ai conservé la traduction française d'E. Nègre, qui ne paraît pas rentre compte totalement du terme utilisé en occitan par Gaillard (Voir sur ce sujet les remarques de Jean-Marie PETIT, "«Gavach» en Languedoc", *L'invention du Midi*, Aix-en-Provence, Edisud, 1987, pp., 159-170, qui précise que, chez Gaillard, "le type *gavach* est représentatif de situations d'infériorité" p. 162).

Mas n'y vau aros plus, car mudat me souy aros
An Mousur del Bartas, qu'el milhou dis enquaros,
Certos so me semblo, que Ronsart nou fa pas. [...]
Despey que souy amb el, souy assez boun rimaire."

[130, 119-124, 133 ; je suis Auger Gaillard,/ qui autrefois étais apprenti de Ronsard ; mais je ne le fréquente plus, j'ai déménagé / chez Monsieur du Bartas, qui est encore mieux inspiré,/ me semble-t-il, que Ronsard. [...] Depuis que je suis avec lui, je suis assez bon rimeur].

Métamorphose confirmée, quelques mois plus tard (fin 1581 d'après E. Nègre), dans une autre pièce de remerciement à l'auteur de *la Sepmaine* :

"Mas nous, s'el plai à Dieu, coumo desus ey dih,
Farem parla de nous an so qu'abem escrih.
Despeyssos qu'ey quittat mon estat de fa rodos,
El se parlo de my jusquos las antipodos.
Quicom deu fa de vous qu'ets estat à Paris :
Que ieu jamai nou souy sourtit de mon païs,
Et se parlo de mi, so m'an dih, en Poulougnho"...

[136, 103-109 ; Mais nous, s'il plaît à Dieu, comme je l'ai dit ci-dessus,/ nous ferons parler de nous avec nos écrits./ Depuis que j'ai quitté mon métier de faire des roues,/ on parle de moi jusqu'aux antipodes./ Que ne doit-on faire pour vous qui avez été à Paris,/ puisque de moi qui ne suis jamais sorti de mon pays, on parle, m'a-t-on dit, jusqu'en Pologne].

L'itinéraire poétique de Gaillard s'est poursuivi après *Lou Banquet.* Mais, à l'exception des *Amours prodigieuses* (1592), rédigées essentiellement en français, seuls quelques rares fragments de ses derniers ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. Suffisamment nombreux, cependant, pour que nous puissions y discerner la poursuite de l'influence exercée par du Bartas et son œuvre. Ainsi, dans l'*Apocalypse* (1589), dont nous n'avons conservé que les trente-deux premières pages, Gaillard propose une paraphrase occitane de la prière du *Notre Père* dont il conclut ainsi la présentation :

"Et ses res ne dousta, ny metre ny boussi,
En lenguo d'Albiges metre la vau aissi"

[147, 17-18 : et sans en rien ôter, ni ajouter tant soit peu,/ je vais la mettre ici en langue de l'Albigeois].

Et dans la pièce suivante, adressée une fois encore au roi de Navarre, il explique vouloir devenir en tous points l'égal de du Bartas "qu'escrieu tout jour divinomen" (148, 8 ; qui écrit toujours divinement) :

"Me souy un pauc penat d'escrieure selon Dieu,
Per tal que favorit ieu voldrio de vous estre,
Coumo ledit Bartas qu'es, lon tems a, mon mestre"
[148, 128-130 ; j'ai pris un peu de peine pour écrire selon Dieu,/ parce que je voudrais être votre favori,/ comme ledit Bartas, qui depuis longtemps est mon maître].

C'est avec les quelques pièces conservées du *Cinquième livre* (1593) que le nom de du Bartas apparaît une dernière fois, dans deux sonnets. Le premier peut être daté de 1590. Il déplore la mort toute récente du maître de Gaillard :

"O mort! per que as tu pres mon mestre del Bartas,
Que n'abé acabat so qu'el m'abio promés?
El m'abio prometut, n'a pas passat un més,
Qu'en francés el metrio so qu'ey fach d'aissi en tras.

Et ieu en mi lengatge aurio ficat son cas :
De faire tout aqo nous nous erem soumés."
[182, 1 ; O mort! pourquoi as-tu pris mon maître du Bartas,/ qui n'avait pas achevé ce qu'il m'avait promis?/ Il m'avait promis, il n'y a pas un mois,/ de mettre en français ce que j'ai écrit jusqu'ici./ Et moi j'aurais mis son œuvre en ma langue :/ nous nous étions engagés à faire tout cela].

A cette première promesse non tenue, Gaillard en ajoute aussitôt une autre, que le sonnet suivant prolonge et justifie : du Bartas lui aurait promis "de cops may d'un millié,/ Qu'el me voulio douna sa filho per mouilhié" (182, 12-13 ; plus de mille fois/ de me donner sa fille pour femme]. On peut, à la suite d'E. Nègre, douter de la véracité d'une telle affirmation et ne pas la juger

"de bon goût". Mais sa vérité réside peut-être, au-delà de ces interrogations, dans sa valeur symbolique. Car, plaisanterie ou non, elle paraît révélatrice de ce qu'a pu être la trajectoire poétique de Gaillard.

D'abord, bien sûr, parce que cette revendication s'inscrit dans la lignée de toutes les requêtes qui occupent largement le poète. Ensuite, parce qu'elle nous renvoie à ce problème d'identité, sociale, littéraire et linguistique qui nous apparaît comme une des obsessions de l'écrivain. Le deuxième sonnet adressé à du Bartas disparu ne se termine-t-il pas par une affirmation qui lie en un seule gerbe tous les éléments de ce débat jamais totalement résolu :

> "Et combé que'l Bartas fous riche, amay mon mestre,
> Ieu sabi que mon sogre el desirabo d'estre,
> Quant souy de moun estat prou boun poeto albigez."
> [183, 12-14 ; Et quoique du Bartas fût riche, et mon maître,/ je sais qu'il désirait être mon beau-père,/ parce que je suis, de mon métier, assez bon poète albigeois].

*

Nous ne pouvons guère apprécier la rencontre du *roudié* de Rabastens et de l'auteur de *la Sepmaine* qu'à travers ce que l'œuvre conservée nous en apprend. Pour nous, ainsi, cette rencontre est avant tout rencontre d'écrivains, et d'écritures. L'une assurée de ses marques, et reconnue comme telle ; l'autre doutant d'elle-même, sans relâche, en quête d'une reconnaissance qui ne vint jamais vraiment. Du Bartas, en 1578, et, peut-être, dans d'autres pièces poétiques jamais imprimées[16], avait fourni à Gaillard un modèle de légitimité, qui de plus est accordé à ses propres engagements dans le camp protestant (cf. Nègre p. 18 sqq). C'est cette légitimité qui soutient toute l'œuvre, après la publication initiale des *Obros*, et lui permet de se survivre et de s'accroître. Entre Rabastens, Montauban et Pau, la voie tracée par du Bartas (parallèlement à celle indiquée par Pey de Garros, dont les *Poesias gasconas* avaient été imprimées à Toulouse en 1567), suscite ou conforte une écriture occitane.

16. On connaît de du Bartas un seul sonnet en occitan —conservé dans les œuvres de Pierre de Brach— souvent réédité dans les anthologies. (La dernière en date dans Pierre BEC, *Pour un autre soleil... Le sonnet occitan des origines à nos jours. Une anthologie*, Orléans, Paradigme, 1994, p. 33 ; la version en graphie originale du poème n'est malheureusement pas fournie par l'éditeur).

Gaillard est, à coup sûr, le premier à emprunter ce chemin redevenu praticable, en théorie comme en pratique.

Les premières œuvres de Gaillard nous le révèlent comme un poète d'occasions, de circonstances mises à profit pour assouvir un besoin d'écriture et d'affirmation de soi par l'écriture. Quémandeur jamais satisfait et amateur de compositions dont le registre est d'abord carnavalesque, Gaillard n'abandonnera certes jamais ce qui constitue, sans nul doute, la racine de son aventure littéraire. Mais la rencontre avec du Bartas, outre les affinités d'options religieuses, a certainement contribué à consolider et à infléchir un attachement à l'occitan qui, de fatalité (il dit à plusieurs reprises ne pas être capable de bien manipuler le français, langue qu'il ne dédaigne cependant pas assez souvent d'écrire), s'est de la sorte consolidé en choix conscient et assumé.

Le *roudiè* de Rabastens n'eut pas à proprement parler de disciple ou d'imitateurs. Au mieux, quelques zélateurs discrets[17]. Mais cet isolement relatif ne doit pas nous le faire apparaître seulement comme un isolé, un original. Son œuvre abondante et opiniâtre, en effet, témoigne d'un climat plus général, qui définit l'écriture poétique occitane, en cette deuxième moitié du XVI^{e} siècle, comme l'expression d'un désir dont la réalisation et la pérennisation ne sont possibles qu'à travers des intermédiaires, des truchements, comme le dit Gaillard lui-même, quand il évoque son choix linguistique. En désignant avec ténacité du Bartas comme le truchement majeur, Gaillard ne parle pas seulement de son propre cas, mais renvoie son lecteur à un contexte plus large dont le *Poème* trilingue de Nérac a probablement constitué alors le symptôme majeur en Aquitaine et en Languedoc. Dans la pièce 95 (*Lou Banquet*), dont nous avons déjà pu apprécier l'importance, Gaillard, à propos du nom de du Bartas, se livre à un jeu de mots (facile!) que d'autres (par exemple Guilhem Ader dans son *Gentilome gascoun*, 1610) devaient reprendre à sa suite :

> "Mas que se ieu me fiquabo en colero
> Contro un Bartas, beleu calque roumec

17. Soit quatre pièces publiés dans *Lou Banquet*, deux sonnets occitans signés G. Falachon et P. Chambon ("En lengatge d'Agen") et deux quatrains français signés Jul. Cœs. de Vaurs et D. de Cazenove). Ces pièces, curieusement non reproduites par E. Nègre, l'ont été par Gustave de CLAUSADE, *Poésies languedociennes et françaises d'Auger Gaillard dit lou roudié de Rabastens*, Rodière, Albi, 1843, p. 18-21.

Me trincario las cordos del rebec.
Per aquo ieu n'ey que fa de soun bruh.
Excusats me, sire, quan l'ey cresuh :
Car jamai ieu nou vous aguesso escrih,
Coumo vous dic, s'el nou m'o aguesso dih."

[96, 133-138 ; cependant si je me mettais en colère contre un Bartas,/ peut-être quelque ronce romprait les cordes de mon rebec./ Aussi n'ai-je que faire de me disputer avec lui./ Excusez-moi, sire, d'avoir suivi son conseil :/ jamais je ne vous eusse écrit,/ vous dis-je, s'il ne me l'avait dit].

Ne peut-on pas lire dans cette métaphore filée où le buisson ("bartàs" en occitan), les ronces et les cordes du rebec sont réunis, une certaine figuration de l'écriture –occitane évidemment–, pour laquelle l'hommage rendu se métamorphose, selon les usages du temps, en dérive fusionnelle sur le nom propre? En voulant "manger du Bartas", plus tard en évoquant l'étonnante promesse d'une traduction réciproque de son œuvre et de celle de son modèle dont il désirait devenir le parent, Gaillard exprime, au-delà de sa propre personne, ce qui gouverne alors l'écriture poétique occitane rayonnant autour de Toulouse. Quelque chose comme un transfert d'écriture. Une dérive d'où naissent et renaissent les mots, et les vers, et les rythmes. A partir des *Recoumandatious* , Gaillard disposa en tête de ses œuvres, à côté de son portrait gravé sur bois, un médaillon figurant un coq au milieu des flammes. A partir du *Banquet*, ce portrait et ce médaillon sont accompagnés d'un quatrain occitan qui commente ainsi le médaillon :

"La bestio que vesetz al pres de moun visatge
Elo n'es pas falcou, ny ausel de passatge,
Ny fenix, ny busac, mas qu'es un gal qu'el ard,
Que sinifiquo fort lou surnoum de Gailliard."

[61 ; La bête que vous voyez auprès de mon visage/ n'est ni faucon, ni oiseau de passage,/ ni phénix, ni busard, mais un coq qui brûle :/ c'est ce qui justifie bien le nom de famille Gaillard].

On donnera à ce jeu de mots final un sens plus fort que celui suggéré dans la traduction française proposée par E. Nègre. Et l'on pourra être tenté de déchiffrer dans l'*ardeur* poétique qui en émane un écho du *buisson* acéré

précédemment évoqué. Poétiquement, en effet, cet étonnant – mais pas vraiment surprenant, tous comptes faits – *buisson ardent* résume bien l'étrange itinéraire du versificateur de Rabastens d'Albigeois. Et il montre de façon assez saisissante comment la poésie occitane du temps s'est nourrie, par transfert et renversement, de la leçon que lui proposaient l'œuvre et la personne, emblématiques à plus d'un titre, de du Bartas.

III. Les "Événements de Catalogne"

HISTORIOGRAPHIE DES ÉVÉNEMENTS DE CATALOGNE DE 1640 DANS LE FONDS DU XVII[e] SIÈCLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONTPELLIER

Jean-Michel LASPÉRAS
Université Paul Valéry, Montpellier

Ce travail ne prétend pas reprendre une histoire connue et étudiée longuement et dont bien des sources ont été puisées dans des fonds documentaires semblables au nôtre, mais de mettre à profit celui de première importance réuni par Charles de Vallat à la fin du siècle dernier[1]. Avant de procéder à une analyse des contenus, il n'est pas vain d'insister sur la spécificité d'une collection dont certaines pièces sont des plus rares, parfois non signalées dans les monographies, et d'en proposer une description bibliographique.

Il s'impose ensuite de les replacer dans la perspective historique des événements et d'embrasser le champ des partis en présence : parti catalan, parti castillan, parti français.

Enfin il est apparu intéressant de proposer une analyse des contenus – sans pour autant prétendre à l'exhaustivité – dans le dessein de souligner l'originalité des débats et des conflits tout comme les ambigüités que mettent en lumière ces documents.

---

1. Par son testament olographe du 8 mars 1884 déposé dans les minutes de maître Coste, notaire à Montpellier, le vicomte Charles de Vallat, ministre plénipotentiaire en retraite, lègue à la ville de Montpellier sa collection riche de quelque 20.000 volumes ainsi qu'un don de 5.000 francs pour la publication du catalogue du fonds.

En 1598 déjà, à la charnière du siècle et des règnes de Philippe II et de Philippe III, Antonio Pérez, l'ancien secrétaire du « roi prudent », réfugié à Paris et désireux d'obtenir le pardon du nouveau souverain, avertissait ce dernier des dangers que courait ce grand corps souffrant d'une Monarchie qui manifestait des prémices d'affaiblissement. Considérant l'ensemble des possessions de la couronne d'Aragon et leur situation politique et économique, ne le mettait-il pas déjà en garde contre toute velléité de verser le sang et d'étrangler économiquement les royaumes périphériques, même si la France représentait la principale menace ? On relira le magnifique manuscrit que possède la bibliothèque. Non autographe, il n'en demeure pas moins le plus complet même s'il est pratiquement ignoré de l'historiographie[2].

Les conseils d'Antonio Pérez furent vainement dispensés car la guerre reprit entre l'Espagne et la France à la fin de la trève (1609-1621) et les victoires de Breda (1626), de Nordlingen (1634) et surtout de Corbie (1636) ne doivent pas masquer le désastre économique d'une Castille exsangue. La déclaration de guerre de Richelieu (1635) conduisit le favori, le comte-duc d'Olivares, qui estimait que les Catalans traînaient les pieds pour défendre la Couronne, à exiger les fameux *quintos*, cette quinte part dont il attendait 500.000 ducats rien que pour la Catalogne – il en eut 40.000 seulement – et à suspendre en 1632 la session des *Cortes*. Bien que les pays de la Couronne d'Aragon y fussent fièrement attachés, elles avaient pourtant été réunies épisodiquement et très brièvement car presque aussitôt suspendues.

On connaît la suite : le renouvellement des députés fait émerger des individualités comme Pau Claris et surtout Francesc de Tamarit, personnages opposés au Comte de Santa Coloma, le vice-roi, et défenseurs farouches des *fueros*, les privilèges et franchises de leur nation. Avec les exactions d'une soldatesque de mercenaires qui occupent le pays pour monter en ligne contre la France en Roussillon – de là l'importance du siège de Salses –, se trouvent réunis les ingrédients du drame. La hâte et l'incompréhension d'Olivares feront le reste : emprisonnement de Tamarit, insurrection lors du Corpus, le 7 juin 1640, avec la population mêlée aux *segadors*, paysans dont les campagnes avaient été ravagées.

---

2. Antonio Pérez, *El conocimiento de las naciones...* – (Bibliothèque Municipale de Montpellier, Fonds Vallat, V. 10.058). Tous les ouvrages cités sous la cote V... appartiennent à cette collection.

L'étude du fonds Vallat de la bibliothèque ne saurait s'en tenir *stricto sensu* à une ou deux années. Ce serait un contre-sens, d'autant que la bibliothèque, dans ses fonds des XVI^e^-XVII^e^ siècles, recèle nombre d'œuvres imprimées en Catalogne qui apportent un éclairage qu'il serait dommage de sous-estimer et qui corroborent, quand elles ne le complètent pas, ce que des historiens comme J. H. Elliott[3] ont déjà développé.

Les pièces que j'ai répertoriées et qui ont parfois été retranscrites de façon incomplète ou erronée dans le catalogue de Vallat[4] sont, comme bien souvent en pareilles circonstances troublées et violentes, de dimension brève –le plus fréquemment de deux ou quatre folios-, parfois plus étendues, mais d'un format (in-4° et même in-8°) d'accès facile et peu onéreux qui peut aisément circuler sous le manteau et se lire sans trop d'alarme. Les plus intéressantes sont celles imprimées au cœur de l'événement ; généralement brèves et produites dans les mêmes ateliers (Mathevat, Nogues, etc.) ; elles se distinguent de trois manières. On ne manquera pas d'abord de constater qu'un petit nombre a été rédigé en catalan ; ensuite la médiocre qualité du papier s'accompagne d'une iconographie rustique et peu variée : les bois souvent usés par les nombreux tirages se limitent à une représentation des armes de la Catalogne et de Sainte Eulalie. Enfin leur présentation et la façon dont ils nous sont parvenus méritent quelque commentaire.

Parmi les documents produits lors des événements ou ceux qui les précèdent ou leur font suite, outre les ouvrages importants comme ceux de Marti y Viladamor et bien d'autres que l'on examinera, les maintes pièces (*pliegos sueltos*) qui vont de quatre pages ou folios à vingt ou trente ont été réunies très tôt, sinon immédiatement après les événements par un ou des collectionneurs dans une reliure velin et sous forme de recueils factices. « Très tôt », l'expression est même anachronique si l'on considère que l'un des recueils porte au verso de la reliure la mention : « Se encoderna a 2 de Janer 1636. Costa la encodernacio 4 r.[reales] », alors qu'il comporte des pièces de 1640. Il est dommage qu'aucune trace ne reste de l'ouvrage qui y était auparavant contenu, mais la preuve est manifeste de l'urgence qu'il y avait à rassembler des documents, fût-ce en sacrifiant une œuvre que l'on devait sans doute considérer comme mineure ou sans intérêt. Un autre recueil factice aux pièces plus tar-

3. J. H. Eliott, *La rebelión de los catalanes.* – Madrid, 1977.
4. *Bibliothèque de la ville de Montpellier. Catalogue des ouvrages légués par M. Charles de Vallat.* Montpellier, Typ. L. Grollier, 1891, 2 t., in-4°.

dives a été relié dès 1676. Cela indique bien l'intérêt porté –« en temps réél » diraient les modernes– à tout ce qui se publiait alors et avait trait à l'histoire de la Catalogne, une histoire « in fieri ». Nous n'en connaissons pas les détenteurs premiers, puisque pour pareilles pièces il n'y a généralement pas d'*ex libris*, mais il est clair qu'ils avaient une conscience aiguë du moment qu'ils vivaient et de l'intérêt des documents qu'ils collationnaient, fût-ce par réflexe national.

Ces recueils factices sont au nombre de dix et d'une importance et d'un contenu naturellement inégaux. Il sont réunis par ordre généralement chronologique. S'il n'y a pas d'exemplaires de format in-8°, qui auraient été pourtant d'une diffusion, d'une circulation et d'une lecture plus aisées, huit sont des in 4° et sont seulement conservés deux in-folio. Ils n'en sont pas moins intéressants car ils regroupent des textes d'un intérêt capital, dont la fameuse *Proclamacion catholica* qui est au cœur de tout le débat. Elle sera diffusée à la fois in folio et in 4°.

Tous les textes réunis ne concernent pas, bien sûr, les faits qui nous concernent. Il reste toutefois que leur date – à partir de 1624 –, leur nombre – certains recueils factices, dont le V. 10 141 de 1635 et le V. 9 745 ont respectivement entre sept et cinquante pièces – et leur étendue nous éclairent et nous rendent encore plus palpables les grands et les menus faits qui, comme l'écrivait Miguel de Unamuno, « tissent sur le lent métier de l'Histoire une trame infinie ».

En amont des événements de 1640

Il serait fastidieux de citer tous les ouvrages qui se trouvent dans le fonds et qui ont trait à la Catalogne des années 1620 et 1640. Néanmoins, on peut les réunir en deux groupes : ceux qui exaltent la constitution, la piété catalanes, qu'ils soient d'ailleurs écrits en castillan ou en catalan ; ceux qui obéissent aux choix de Madrid en tentant de lier le sort de la Catalogne à celui de la Castille. Ils traitent plus particulièrement de la guerre avec la France et des événement du Roussillon.

En 1602, Honofre Manescal publie le *Sermo vulgarment anomenat del serenissim senyor don Iaume Segon...* (Barcelone, Cormellas, 1602 – V. 10 252). Un an plus tard c'est au tout de Francisco Diago de faire paraître la *Historia de los victoriossisimos antiguos condes de Barcelona* (Barcelone, Cormellas, 1603 – V. 9 489). Ainsi s'affirment sous des formes variées l'émergence des provincialités et parfois l'exacerbation du sentiment d'appar-

tenir à une couronne qui entend défendre sa spécificité contre la mainmise d'un pouvoir central. Les publications qui figurent dans le fonds Vallat s'articulent comme suit :

1. Titres et privilèges de la couronne d'Aragon

Andreu Bosch, *Summari, index o epitome dels admirables y nobilissims titols de honor de Cathalunya* (avec la liste des privilèges et franchises) – Perpignan, Lacavalleria, 1628 (V. 197).

Capitols del general del principat de Catalunya... – Barcelone, Margarit, 1630 (V. 9718).

Miguel Mateu de Hyvanes, *Relacio verdadera del bon govern.*-Barcelone, Matevat, 1631 (V. 9781, n° 9). Texte relatif au gouvernement du duc de Segorbe (en catalan)

Luis de Peguera, *Practica, forma y stil de Celebrar corts generals en Catalunya.*– Barcelona, Margarit, 1632. (V. 11 536).

Informacion en que se prueva que la Constitucion...– Barcelone, Nogues, 1635 (V. 9916). Les députés y justifient par le texte de la constitution l'exigence de libération sous trente jours de gens emprisonnés par le vice-roi.

Tous ces textes, d'un légitimisme affirmé et proclamé, viennent nous rappeler les échecs successifs des réunions des *Cortes* et la volonté du favori de passer outre. En revanche, le Principat de Catalunya tente sans cesse, par la publication de ces ouvrages et souvent par le biais de l'investiture de l'Histoire, de rappeler ses droits, ses franchises, l'existence et l'importance de son parlement.

2. La religion et l'affirmation catalane

Citons quelques œuvres parmi les nombreuses que possède la bibliothèque sur le sujet :

Antonio Juan García de Caralps, *Historia de San Oleguer, arzobispo de Tarragona* – Barcelona, Mathevad, 1617 (V. 9230).

Jaime Rebullosa, *Vida y milagros del divino Olaguer, obispo de Barcelona y Arzobispo de Tarragona.*– Barcelone, Esteban Liberós, 1630 (V. 9887).

Antonio Vicente Doménech, *Historia general de los santos y varones ilustres en santidad del principado de Cataluña..*– Gerona, Gaspar Garrich, 1630 (V. 4194).

Dionisio Bonfant, *Triunfo de los santos del reyno de Cerdeña.*– Caller, A. Galcerín, 1635 (Fonds général, 12 671).

Elles appartiennent à une revendication passionnée de la foi des Catalans. Il serait réducteur de se satisfaire d'une influence post-tridentine, même si elle interfère avec le débat ; il s'agit plutôt d'une défense face à des suspicions castillanes qui se font jour très tôt. Une accusation cinglante de la part de certains Castillans en 1640-1641 donnera lieu à des protestations véhémentes. En effet, l'argumentation avancée par un ARISTARCO et les accusations d'hérésie qui surgissent sous certaines plumes montrent bien que le débat était ouvert depuis longtemps et que le feu couvait. Aussi, dans l'édition in-folio de la *Proclamación catolica*, la symbolique de la gravure du frontispice, un ciboire surmonté d'un agneau pascal et entouré de flammes, est suffisamment claire.

3. Questions d'histoire et d'excellence

Ni chorographies dans l'air du temps ni souscription à une topique de la provincialité, les quelques ouvrages qui vont être cités rendent compte, dès leur titre, de l'état des mentalités :

Francisco de Moncada, troisième marquis d'Aytona, *Expedicion de los catalanes y aragoneses contra turcos y griegos* – Barcelone, Lorens Déu, 1623 (V. 10 170, ouvrage adressé à l'archevêque de Tarragone).

Jaime Roig, *Relacion certa y puntual de la bandolina, morts, robos, hazanyes y valenties...* – Barcelone, Lorens Déu, [1634] (V. 9781, 37). Sorte

de poème épique composé en catalan où J. Roig exalte la bravoure des bandits, en l'occurrence le fameux Serrallonga.

Plus près des événements qui nous intéressent on notera :

Relacion de los actos militares, en que la ciudad de Barcelona exercito parte de sus compañías (18 avril 1638) (V. 9777, n° 4), texte anonyme qui fait de la ville le « baluarte de levante », le bastion du Levant, et où s'exalte « una nación tan bellicosa y alentada ». La même année, et figurant dans le même recueil (n° 16), un rapport du père Pau Jopers fait l'éloge de la miséricorde des Catalans pour la gestion de l'Hôpital de Notre-Dame de Miséricorde à Barcelone : *Advertiments y discurs del doctor Pere Pau Jopers...* – Barcelone, Pere Lacavalleria, 1638.

Enfin la guerre en Roussillon a produit de nombreux commentaires et dans la lutte commune contre le Français se dessinent les rivalités et les parties. Fareal Guseno dans une pièce en vers, *Salsas recuperada.*– Barcelone, Mathevad, 1640 (V. 9777, n° 30) chante les exploits des siens lors de la reprise de la forteresse de Salses le 11 juin 1639. Victoire sur les « luthériens » français d'une part et de l'autre éloge final marqué et en catalan du monarque espagnol. De son côté, José Pellicer de Tovar propose le témoignage intéressant de l'historien ; néanmoins, en dépit de son prurit d'objectivité, il n'en soupçonne pas moins les Catalans de faire bande à part et d'avoir été payés pour cela par Barcelone et d'autres villes –sans préciser lesquelles d'ailleurs– pour se tenir à l'écart des autres troupes : *Relacion fidedigna de lo sucedido en Rosellon...* (V. 9777, n° 29).

Citons, pour finir ce tour d'horizon, le camp de ceux qui refusent le joug français, tel Vicente de San Raymundo, *Sucessos por dias de la guerra de Rosellon.*– Barcelone, Jaime Romeu, 1640 (V. 9777, n° 32 et V. 12051, n° 4). Ce texte exalte les Catalans, « *gente naturalmente fiel y belicosa* », souligne la valeur, l'ancienneté, la fidélité au roi et leur noblesse au point que de nombreux gentilshommes catalans vendront leur patrimoine pour le servir.

Cette légitimité, dont on ne saurait douter, s'arrête à l'institution royale dans la mesure où le discours ne nourrit aucune tendresse envers les Castillans. En effet, les questions posées dans ce texte ne manquent pas d'être édifiantes pour un lecteur contemporain.

Qui a trahi et vendu aux Français le château de Tautavel ? Un Castillan.

Qui a charroyé, nourri, logé les troupes castillanes ? Les paysans catalans.

Pendant les affrontements sanglants entre Catalans et Castillans au sujet de la défense de Perpignan, qui mu par la piété a cessé le combat quand l'évêque a présenté le Saint-Sacrement ? Point n'est besoin de préciser la réponse. Enfin, qu'une exhortation avant l'attaque de Salses clame : « *Viva España, mueran gavatxos* » et que le texte loue « el *valor español* – et non castillan !-, il souligne surtout « *el esfuerzo catalan* », la vaillance et l'ardeur, en somme toutes les valeurs qui seyent à un peuple en pareille occasion.

Face à la volonté affichée et publiée de défendre et d'exalter l'histoire, le catholicisme, la fidélité et la vaillance des catalans, le parti castillan fourbit ses armes et ses plumes et fait paraître de nombreux ouvrages où se fait jour la primauté que tente d'imposer la Castille. On citera entre autres exemples :

Gonzalo de Céspedes y Meneses, *Historia de don Felipe IIII* Rey de las Españas... Barcelona, Cormellas, 1634 (V. 11117)

Rafael Seugon, *El magestuoso recebimiento y famosas fiestas...* Barcelone, E. Liberós, 1630 (V. 9781, n° 2) et *La insigne, entretenida, y celebrada fiesta que en servicio de su Alteza del Señor Infante Cardenal se hizo en Barcelona...* – Barcelone, P. Lacavallería, 1633 (V. 9781, n° 26). L'auteur y exalte la réception par Barcelone de Marie D'Autriche en 1630 et l'accueil et les fêtes données lors de la réception à Barcelone du Cardinal-Infant.

Rafael Nogues, *Descripcion de las famosas fiestas..*– Barcelone, E. Liberós, 1632 (V. 9781, n° 19). Il s'agit de la réception offerte à Barcelone à Philippe III

Juan Antonio de la Peña, *Loa que compuso el doctor J.A. Peña...* : éloge de l'Amiral de Castille pour la victoire de Fontarrabie, publié en même temps à Barcelone (Mathevad, 1638 (V. 9777, n° 13) et à Madrid. Cette impression n'est pas citée par Palau y Dulcet.

On citera de même la *Respuesta al manifiesto de Francia.* Embiada al rey Christianissimo, c'est-à-dire la réponse à la déclaration de guerre faite par Richelieu le 6 juin 1635 et imprimée simultanément à Madrid et à Barcelone la même année par Mathevad (V. 9781, n° 45).

Enfin, en 1639, soit un an avant les événements, à Madrid et Barcelone (Sebastián. y Jaime Mathevad) est publiée la *Relacion Verdadera que hizo la Armada del Francés...* de Juan de Sanrans y Tapia (V. 9777, n° 24), relation des combats maritimes de la couronne contre le Français à La Corogne et à Fontarabie.

La concomitance d'impressions réalisée à Madrid et Barcelone conduit à souligner le caractère très particulier de l'imprimerie barcelonaise à ce moment-là. Il reste à savoir si elle alimente et maintient l'activité de ses presses par des travaux de commande du vice-roi ou si elle y est obligée politiquement. Toutefois, un an plus tard, en 1640, elle n'hésitera pas à imprimer les doléances des députés et des Corts catalans.

Au cœur des événements

Avant même qu'éclatent les troubles, de nombreux documents réunis dans le recueil factice V. 9 916 (pièces diverses des XVI^e^ et XVII^e^ siècles) font état du malaise lié à l'impossibilité de réunir les Corts ainsi que des troubles qui éclatent de plus en plus fréquemment en Catalogne et en Roussillon et qui sont liés à la présence des troupes d'occupation. Les nombreux griefs qui seront exposés en 1640 sont déjà formulés dans des lettres imprimées adressées au roi. Elles débutent généralement par ces mots :

Señor, los diputados del General de Cataluña dizen....

La présence de ces lettres n'a guère été répertoriée et pourtant elles nous éclairent sur les violations commises par les soldats et les détails qu'elles fournissent sont particulièrement exhaustifs.

Le premier texte qui s'impose, outre celui in folio et de belle présentation de la *Proclamación Cathólica* (V. 4191), est celui intitulé *Apoyos de la verdad catalana* (V. 10 144, n° 3). Imprimé à Lisbonne en 1642, il comprend 26 folios et se révèle beaucoup plus complet plus que celui de Sebastián et Jaime Mathevad de 1640 (V. 4191). Ces textes ont été longuement sollicités par les historiens et, si le premier peut être comparé à un cahier de doléances par sa tonalité et l'indignation suscitée par les errements des ministres de Philippe IV et les exactions de ses armées, il est dans son développement parfaitement organisé. Le lexique de l'offense, de l'exaction et de l'atrocité y est parfaitement maîtrisé et distillé ; rien n'est omis pour mettre en lumière l'hor-

reur et les atrocités, le texte s'ordonnant autour des charges qui pèseraient contre les Catalans et les réponses cinglantes qui les balaient et qui dénient tout fondement aux allégations des Castillans.

Pour ce faire, l'argumentation serrée se sert de l'investiture d'une histoire avérée et indéniable. Par exemple, les Catalans n'ont jamais eu d'hérésiarques (ce qui sous-entendrait que la Castille en a eu) ; le service des monarques espagnols est rappelé avec un précision chronologique qui part de l'année 1285. Ce sont surtout les prémices de la guerre présente que met en avant cette proclamation puisque les sacrilèges commis, les exactions et autres faits reprochés aux Castillans remontent à 1626.

Sans mésestimer l'intérêt de l'évocation d'épisodes aussi connus que la prison de Tamarit ou la rebellion des « Segadors », ce texte exige de prendre en compte l'appel fait par les Catalans au monarque afin qu'il vienne vérifier sur place et constate l'étendue du drame. Le rappel de la fidélité sans faille de ses vassaux catalans alors que deux armées, l'une, française, en Roussillon et l'autre, castillane, en Aragon, composée surtout de mercenaires, menacent le Principat, l'autorise à demander au nom de sa patrie de châtier les coupables. Comme pendant à ce texte on ne manquera pas de relever la *Justificacio en conciencia de aver pres lo Principat de Catalunya las armas pera resistir als soldats que de present lo invadexen* de Joseph María de Jesús imprimée à Barcelone chez G. Nogues en 1640 (V. 4191, n° 6).

Il demeure que l'un des joyaux de ce recueil factice in folio est une lettre manuscrite, rédigée sans doute sur ordre d'un ou plusieurs députés qui regrettent que le monarque depuis plus de vingt ans n'ait pas voulu venir réunir les Corts. Ce document exceptionnel est reproduit à la fin de notre exposé.

Moins que par les tensions qui opposent les deux couronnes depuis 1626, l'exposé de la légitimité de la levée d'armes et la justification de la licéité de la lutte armée recourt aux arguments d'une casuistique qui s'inspire directement de la patristique. On trouvera le même procédé dans le texte de Josep Font, *Catalana justicia contra las Castellanas armas* (V. 9785, n° 7). Après avoir fait un rapide historique de la Catalogne et justifié historiquement ses privilèges, il pose la question de la licéité de prendre les armes contre le roi castillan. Pour ce faire, il allègue les textes sacrés et leurs commentaires, la patristique, les textes de théologiens contemporains, et en conclut que prendre les armes contre les auteurs de sacrilèges se justifie parfaitement si l'on peut éviter des pertes humaines et que ne coule le sang des innocents.

Francisco Marti y Viladamor, *Noticia universal de* Cataluña.. (V. 10144, n° 1) publie un texte accusateur à l'adresse d'Olivares et des armées castillanes. Si l'auteur n'ose pas s'en prendre au monarque, son éloge du premier roi mythique de Catalogne, Bara, « nuestro gran Monarca », montre la différence avec le présent quand il parle des « excès, des atrocités, des sacrilèges et hérésies commises par les soldats de notre Grand monarque. » (p. 78), comme de ces « armes royales injustement utilisées dans le Principat ». Et de conclure que Philippe IV n'a pas jouissance du Comté de Barcelone par droit de succession (jamais les verbes *posséder* ou *disposer* ne sont utilisés), mais parce que les Catalans ont choisi délibérément sa personne royale (p. 125). Nous reparlerons ultérieurement de l'œuvre de Francisco Marti y Viladamor.

Enfin il est un groupe de documents d'inégale longueur, réunis dans un recueil factice in 4° déjà sollicité et qui s'intitule *Proclamación católica* en raison du titre de la première pièce (V. 9785).

Au nombre de vingt-deux, ces documents embrassent les années 1640-1641 et mériteraient chacun un commentaire étendu tant est grande leur richesse. En plus de l'événementiel, écrit quasiment au jour le jour, sont cités les lieux, les noms des principaux acteurs, quand ils ne font pas figure de héros. Quelques moments forts méritent d'être retenus comme les étapes de la lutte contre les armées castillanes à Constanti, à Tamarit, à Callers et surtout à Montjuich. Bataille et résistance donnent lieu à des discours enflammés. Figure aussi le témoignage écrit en quatrains et en catalan d'un soldat, Magi Ramon, avec les noms des principaux héros d'un jour : *A la famosa victoria que han alcansada dels enemichs, los tercios de infanteria, y cavaleria Catalana, y Francesa, en lo siti de Tarragona, a 10 de Juny, any 1641*.-Barcelone, Jaume Romeu, 1641 (n° 18).

Dans une pièce écrite de façon brouillonne, *Politica del Comte de Olivares. Contrapolitica de Cathaluña, y Barcelona...* – Barcelone, Jaume Romeu, 1641 (n° 6), Joseph Carroza détaille les principaux événements, cite beaucoup d'acteurs et attaque surtout vivement le favori, le Comte-duc d'Olivares. L'invective se fait plus dure encore dans les écrits de Gaspar Sala y Berart, particulièrement l'*Epitome de los principios, y progressos de las guerras de Cataluña en los años 1640 y 1641...* – Barcelone, P. Lacavalleria, 1641 (n° 4). On y remarquera le ton sur lequel il s'adresse aux ministres de Philippe IV :

« Ay hallucinados Ministros, que no conocéis los reboços de tan venenosa política... perder quereys a Catalunya ! »

et plus encore l'accusation lancée à la face du roi, coupable de parjure et d'avoir manqué à son serment de conserver à la Catalogne ses privilèges. Il ressort de ces quelques textes que le recours des Catalans au Roi très Chrétien est justifié par les nombreux manquements de la Couronne et par les atrocités des « ennemis », puisque tel est le nom donné aux Castillans.

Enfin comment omettre les grandeurs, les servitudes et les servilités de cette guerre sans parler des trahisons, et plus particulièrement de celle de Tarragone ? Elle est rappelée dans la pièce que nous venons de citer. La ville y est accusée d'avoir trahi en demandant à Barcelone des troupes, de l'argent, des vivres pour se défendre, mais en traînant les pieds. Les Tarragonais se voient même accusés d'être des « traîtres attirés par le pillage ». La pièce n° 5 du même recueil, « où est rappelée l'histoire de la Catalogne », reprend les mêmes arguments : Gaspar Sala y Berart, *Secretos publicos, piedra de toque de las intenciones del enemigo, y luz de la verdad.* – Barcelona, G. Nogues, 1641.[5]

Le parti de la couronne

Il concerne plusieurs textes qui ont été écrits soit au cœur des événements soit à la suite des polémiques qu'ils ont déclenchées. Il est bien évident que certains ont été rédigés anonymement par des plumes au service du parti des nobles ou du vice-roi.

Curieux texte que le numéro 2 du recueil factice V. 12051 ; il y est écrit que les Barcelonais prétendent laver l'offense de lèse-majesté faite à Philippe IV, crime qui par là-même offense Dieu et fait des insurgés des « hérétiques », selon le terme employé.

Par ailleurs, l'exemple de Tortosa est à ce sujet exemplaire et deux textes nous intéressent tout particulièrement et sont à rapprocher de la trahison dont Tarragone a été accusée. *La Suplica de la muy noble y muy leal ciudad de Tortosa En ocasion de las alteraciones del Principado de Cataluña,/y Condado de Rosellon, Zerdaña &c. para que V. Magestad se sirva, como tan*

5. Il existe une version en catalan du même texte, *Secrets publichs, pedra de toch, de les intencions del enemich...* sl., s.e. [1640].

Catolico y Magno, perdonar a sus hermanos, admitiendolos con benignidad a su gracia, en honor de su fidelidad, y de Provincias tan leales, y de tanta nobleza. – Tortosa, Pedro Martorell, 1640 (V. 9221) s'inscrit dans cette double crise qui frappe la cité hispanique en général, celle d'une quête de sa singularité, de son passé et celle qui la place comme ici sous les feux de l'actualité. Son intérêt est pluriel : d'abord elle se désolidarise des « Consellers » et de la *Proclamacion catholica* laquelle, insinue-t-elle, consiste à tacher de sang les mains du monarque (Philippe IV). Ensuite elle minimise les exactions de la troupe pour dénoncer ces « modernes Catalans » –ce sont les termes employés– qui ont pris langue avec le roi de France, ont tenu des pourparlers » *avec le roi voisin en demandant sa protection* » (f. 5 v°).

Par ailleurs, la manipulation de l'histoire, le fait de nommer « nouveauté » les griefs contre le vice-roi et la soldatesque, de raconter à sa façon la prison de Tamarit (f. 52) ou l'épisode des « segadors » (f. 74 r°) nous conduisent à examiner dans cette supplique le point de vue idéologique.

« *Catalans anciens* » parmi lesquels il exalte Rocaberti – dont la bibliothèque possède une œuvre – (f. 9 v°) et « *Catalans modernes* », qui ne sont que bandits, à l'instar de Serralonga, Tallaferro, Trucafort. Catalans qui se sont inventé une noblesse pour la plupart (f. 18 v°), c'est là une réponse à la *Proclamación Cathólica* où les Députés se plaignaient de ce que la noblesse catalane n'était pas considérée par la Monarchie. Pareille négation nobiliaire, en écho au texte de la *Proclamación*, sert à faire le procès du tiers état, « monstre à nombreuses têtes » (II partie, ch. II) et dont l'élection d'une représentation ne peut être à ses yeux que dommageable. Les voix des marchands et des artisans plus nombreuses que celles des nobles sont la cause des troubles :

> *« Causa tumultos ser mas los votos de mercaderes y artifices que de los nobles ».*

Par ce biais est introduit dans le discours le questionnement sur la validité des « fueros » qui, tranche le texte, ne sont en aucun cas différents de ceux du reste de la monarchie (f. 25 v°). Et s'il allègue « de prétendues craintes d'infraction aux franchises et privilèges », « *los pretensos miedos de infraccion de fueros* » (f. 60 v°), c'est pour mieux en souligner leur caractère incertain et erroné :

Inciertos los privilegios, falsa la Corografía, violentas las Resoluciones de diputados y conselleres... (f. 120 v°).

C'est la première fois, à notre connaissance, que dans l'immense *corpus* des textes écrits alors sur et par la cité du monde hispanique on rencontre le terme *chorographie*. S'il vise de toute évidence des écrits comme ceux de Francisco Marti y Villadamor, il met surtout en scène la problématique de la ville en cette moitié du XVII[e] siècle.

Le second texte qui a retenu notre attention pour ce qui est du parti castillan et des arguments qu'il oppose pour sa défense est un anonyme, *ARISTARCO o censura de la proclamacion catolica de los catalanes.* Il s'agit d'un libelle attribué à l'inquisiteur Francisco de Rioja, lequel recevra en 1644 une réponse cinglante dans la *Ingenuidad catalana, coronada de los lilios. Descrivense las armadas de Castilla, los engaños, los agravios, los sucessos admirables de las guerras*, de Francisco Vopis (Barcelone, J. Dexen, V. 10144). La Bibliothèque possède deux exemplaires du prétendu Aristarque, l'un réglé, imprimé à Madrid en 1640, in 4°, 66 ff., l'autre, imprimé par Mathevad à Barcelone en 1641, in 4°, 66 ff. et non signalé par Palau y Dulcet (V. 12058 et V. 12714).

Le texte articule sa démonstration autour de trois idées maîtresses dont la première a trait à la fausseté des Catalans et au peu de confiance qu'il convient de leur accorder. Revient sous la plume du censeur tout le vocabulaire de la malignité, de la trahison, de l'emportement, de l'absence de raison (ff. 58-59). D'ailleurs, écrit-il, les Catalans se déclarent féaux du roi de Castille et ont multiplié les trahisons, ils ont payé aux Maures des « droits iniques » (f. 11 r°).

En deuxième lieu leurs plaintes ne sont pas fondées et l'épisode des *Segadors* n'est qu'une mascarade, « *todo fingido para el color de sus atrocidades, delitos..* » (f. 60). Et d'énumérer les exactions commises dans le pays en les attribuant aux Catalans cette fois.

Enfin le christianisme dont ils se targuent n'est pas plus ancien que celui du reste de l'Espagne. Et quant à leur dévotion à Notre Dame et au Saint Sacrement... Évidemment c'est le mot *hérétique* qui vient le plus naturellement sous la plume et il s'imposera dans d'autres textes. Les médailles, les pierres exhibées pour démontrer l'ancienneté du christianisme en Catalogne sont feintes voire imitées, « *para fundar intentos particulares* »

La conclusion du prétendu Aristarque est accablante :

> *« Éstas son las acciones de los catalanes, cuando estampan papeles ensalzando su obediencia, su piedad, su religion »* (f. 66 v°)[6]

On n'aura pas manqué dans tout ce texte de remarquer ce qui à ce jour a été trop souvent négligé, la quête d'un passé religieux qui dévoile avec acuité les intérêts de groupes particuliers, ceux qui dominent ou tentent de dominer la cité. Dans cette perspective s'inscrit l'intérêt du terme *chorographie* dont j'ai déjà fait état.

Le *Cristal de la Verdad, espejo de Cataluña* de fray Agustín Rius, né à Barcelone mais lecteur de l'église de Tarragone, est postérieur de quelques années. Ce texte « courageusement » donné à imprimer à Saragosse[7] oppose sa vérité aux prétendus « attentats » contre les « usatges, constituciones, usos, privilegios y preeminencias ». Même s'il représente un demi aveu quant aux exactions du Roi et de ses ministres surtout, il conclut dans une justification on ne peut plus fumeuse et laborieuse que rien n'exempte les Catalans d'une « obéissance et d'une fidélité de vassaux » (ch. XLIII). Par ailleurs, s'il faut chercher des remèdes à des maux qu'on ne peut nier totalement, il convient d'en chercher le secours dans l'Ancien Testament. Curieux texte qui prétend réécrire l'histoire et s'opposer aux historiens (ch. IV) dans une violente diatribe contre Charlemagne (« dañoso guerrero »). L'on sent chez ce Barcelonais pris entre deux feux l'attachement à sa terre d'une part, même s'il parle sans jamais extrapoler de « traicion infame, facinerosos » (fauteurs de troubles) et de l'autre un point de vue des plus théocratiques dans sa conception de la monarchie.

Plus tard, quand les querelles se seront apaisées et les plaies en partie refermées, le jésuite Manuel Marcillo aura dans *Crisi de Cataluña hecha por las naciones estrangeras*. – Barcelone, Mathevad, 1685 (V. 9518) une position plus neutre en vantant les mérites de la Catalogne et en gommant simplement la présence ou l'influence de la Castille. On lui devra surtout une histoire des écrivains catalans où il tentera de faire la part de l'histoire mythique ou fabuleuse et l'histoire présente.

---

6. « Voilà les actions des Catalans quand il font imprimer des documents où ils mettent en avant leur obéissance, leur piété, leur religion. »
7. Saragosse, Pedro Lanuja, 1646. (V. 10143).

Le parti français

Il est surtout représenté par les œuvres de Francisco Marti y Viladamor dont nous reproduisons les titres des plus représentatives :

AVISOS DEL CASTELLANO FINGIDO, AL INSIGNE PRINCIPADO DE / CATALVÑA En 26. de Febrero del Año 1641.POR EL Doctor Francisco Marti, y Viladamor, Abogado de Barcelona, natural de Puigcerdan.– Barcelona, Gabriel Nogues, 1641 (V. 9785, n° 3)

DELIRIOS DE LA PASSION EN LA Muerte de la Embidia. A LOS MVY ILVSTRES CONSELLERES, Y SABIO CONSEIO DE CIENTO de la Ciudad de Barcelona. POR EL DOCTOR FRANCISCO MARTI y Viladamor Abogado fiscal de la Baylia General de Cataluña por la misma I. N. y F. Ciudad. – Barcelona, Lorenço Deu,1641 (V. 12 707)

CATALVÑA EN FRANCIA, CASTILLA SIN CATALVÑA, Y FRANCIA CONTRA CASTILLA. PANEGYRICO GLORIOSO AL CHRISTIANISSIMO MONARCA LVIS XIII. EL IVSTO. Por el DOCTOR FRANCISCO MARTI Y VILADAMOR [...] – Barcelona, Lorenço Deu, 1641 (V. 9700).

NOTICIA UNIVERSAL DE CATALVÑA, En Amor, Sciencias, y Finezas, ADMIRABLE. En Agravios, Opressiones, y Desprecios, SVFRIDA. En Constituciones, Privilegios, y Libertades, VALEROSA. En Alteraciones, Mouimientos, y Debates, DISCVLPADA. En Defensas, Repulsas, y Euasiones, ENCOGIDA. En Dios, Razon, y Armas, PREVENIDA. Y Siempre en su Fidelidad, CONSTANTE. A los muy Ilustres Conselleres, y Sabio Concejo de Ciento de la Ciudad de Barcelona. Por el / B.D.A.V. Y.M.F.D. P.D.N. – S.l.,s.d. [1640 ?]. (V. 11566).

La bibliothèque possède deux autres éditions, l'une de Barcelone de 1641, s.l., s. d. (V. 9785 n° 2) et l'autre de Lisbone, Antonio Alvarez, 1641 (V. 10144, n° 1).

DEFENSA DE LA AVCTORIDAD REAL EN LAS PERSONAS ECCLESIASTICAS DEL PRINCIPADO DE CATALVÑA DISCVRSO THEOLOGICO, LEGAL, Y POLITICO, SOBRE EL HECHO DE TRES CAPITVLARES DE LA SANTA cathedral de Barcelona [...].

Impresso en Barcelona por orden del serenissimo señor Conde de Harcourt, en la Emprenta de Pedro Iuan Dexen delante de la Casa de la Ciudad. Año 1646.

L'autorité royale ici défendue est celle de la France et l'ouvrage est dédié au comte de Harcourt, Henri de Lorraine, qui, comme l'indique l'adresse, l'a lui même commandité. (V. 10014 et V. 12069).

Sans doute eût-il été séduisant de finir cette partie par la *Relação de como os castelhanos levantaram o cerco de Mirabel em Cathalunha. Em o qual o exercito del rey Christianissimo, Governado pello Marichal da Mota, matou mais de 1200. & lhes ganhou todas suas bandeiras, bagage, & duas peças de artilheria.* – Lisbone, Lourenço de Anvers, 1643 (V. 10144, n° 4). Œuvre du duc de Saõ Simaõ, chef des troupes portugaises stationnées en Catalogne, ce texte ne comporte malheureusement aucun jugement sur les événements.

Plaidoyer pour un contenu

Le sujet et le manque de place font que l'analyse de ces documents ne peut tendre à l'exhaustivité. Une revue rapide fera apparaître néanmoins quelques lignes de force du discours, qu'il soit légitimiste et courtois (ceux des Diputats), qu'il soit violemment anti-castillan ou simplement catalan. Ces textes ont été rédigés par des plumes érudites et offrent quelques constantes qui autorisent à dépasser l'événementiel.

Une première remarque s'attachera à la dimension religieuse du drame et au recours à tous les textes qui peuvent éclairer une casuistique qui jamais encore n'avait été mise en œuvre.

Par ailleurs, le rôle politique de l'astrologie ne manquera pas de surprendre. Dans *Cataluña en Francia*, Francisco Marti y Viladamor fait état au chapitre XXX (p. 302) de signes célestes. Ils signifient les lumières de la vraie religion, celle du roi Très Chrétien, lequel, selon un auteur castillan nommé Vigilancio, aurait été le premier à introduire l'hérésie en France – et d'alléguer pour ce faire Saint Jérôme qui l'attesterait –. Ne sourions pas de cette sollicitation de l'astrologie puisqu'un autre document remarquable, *Conjuncion magna de pronosticos, feliz ascendiente de la real sangre de Borbon y francesa Monarchia*, traduit sans doute de l'ouvrage français d'un Monsieur de Fonte-

nay (Barcelone, Mathevad, 1641. V. 9785, n° 20), interprète l'heureuse alliance des Catalans et des Français d'après les prophéties, citées en français dans notre texte, de Michel de Nostre Dame.

Enfin plusieurs mythes et symboles sont appelés à la rescousse quand il s'agit d'affronter le parti catalan à son adversaire – sinon ennemi – castillan. Le premier, celui d'Hercule le Lybien, est commun à l'ensemble des cités de la péninsule quand il s'agit d'en exalter l'antiquité.[8] Deux documents en appellent à cet infatigable fondateur : Gaspar Sala dans *Epitome de los principios, y progressos de las guerras de Cataluña en los años 1640 y 1641.* – Barcelone, Lacavalleria, 1641 (V. 9785, n° 4) et plus tardivement le jésuite Manuel Marcillo dans *Crisi de Cataluña, hecha por las naciones estrangeras.* – Barcelone, Mathevat, 1685 (V. 9518). Cette référence à des origines mythiques correspond à une tendance générale dans toute l'Espagne, celle de l'affirmation d'une provincialité ou d'une défense de la patrie dans laquelle vient tout naturellement s'inscrire la crise catalane de 1640.

Quant au mythe de Charlemagne, il sert de partage entre ceux qui affirment lui devoir liberté et privilèges, comme l'affirme le même Gaspar Sala y Berart dans *Sermo Chronologic* (V. 9785, n° 10) ou *Secretos publicos* (V. 9785, n° 5) et ceux qui le traitent de « dañoso ».

Dans l'ensemble, le discours manifeste un sens aigu de la symbolique et l'on retiendra particulièrement celle du lion dans la mesure où elle renvoie aux deux partis antagonistes. « Les Catalans se défendent et luttent comme des lions » pour la défense de Montjuich (V. 9785,n° 4), alors que Francisco Marti y Viladamor dans *Cataluña en Francia* reprend la même symbolique pour en donner une tout autre interprétation. A partir du lion hiéroglyphique dont il cite les défauts et les vices (ch.5), il passe au chapitre suivant au lion qui figure sur les armes de Castille et qui symbolise le prédateur, celui qui déchire ses proies de ses griffes : « Del principio de las desdichas de Cataluña por el Leon de Castilla ».

Deux documents enfin placent ces textes dans leur dimension péninsulaire et contribuent à en transcender la portée. Les *Secrets publichs* de Gaspar Sala (l'ouvrage sera publié en trois langues – V. 9785, n° 5) font état dans une violente diatribe de la publication de lettres secrètes datées et circonstanciées – selon ce que prétend l'auteur tout au moins –, où le roi, le favori Olivares et le

8. Voir sur ce point J. M. Laspéras, « La ville et ses mythes fondateurs dans l'Espagne du Siècle d'Or », *La ville dans le monde ibérique et ibéro-américain.*- Poitiers, La Licorne, 1995, pp. 39-46.

Capitaine Général souhaitent soumettre la Principauté en foulant aux pieds les franchises et le droit des gens. Dans le but de développer son argumentation « *a minori ad majus* », Sala cite et traduit longuement et fidèlement en catalan la *Brevísima relación de la destruccion de las Indias* de Bartolomé de las Casas en insistant tout particulièrement sur les descriptions des horreurs commises par les Castillans aux Indes.

> « *Lo bisbe de Chiapa, en la India, Fra Bartomeu de les Cases, natural de Castella, escandalizat, y pasmat de les exorbitants inhumanitats, dels exercits Castellans de les Indies, preguè, ab zezl de Deu, la ploma, pera referirles, allegant per motins : « Traurer lo infern de les Indies », aquest nom done al axercit dels Castellans* » (f. 6 v°).

La place manque pour analyser tous les passages traduits de l'œuvre du dominicain ; il reste que leur insertion s'inscrit dans une même perspective où l'auteur enjoint tous ceux à qui il s'adresse de faire preuve de la plus grande prudence car, écrit-il en substance, ce qu'ont fait les Castillans aux Indiens, pourquoi ne le referaient-ils pas aux Catalans ?

Bien que l'analyse des contenus ne puisse être poussée plus avant, ils n'en rendent pas moins manifestes deux discours : celui de l'Histoire écrite à chaud, presque au quotidien, et celui sur l'Histoire du fait même de l'investiture – de l'investissement aussi – d'un passé à la fois récent et antique, quand il n'est pas mythique. Pareille dimension, liée à la volonté de trouver plus que de retrouver un passé fabuleux, le plus reculé et éloigné possible dans l'histoire et en conséquence le moins sujet à caution, est à relier à la quête de ruines ou d'inscriptions latines. Cela montre bien que nous avons affaire à des élites urbaines qui dominent ou cherchent à dominer la ville et dont la noblesse, quand elle s'affirme, est pour le moins récente. Et il n'est pas vain de rappeler ici les mots de l'anonyme – ou presque – Aristarco à propos des chorographies incertaines, des médailles et des pierres qu'il prétend feintes et imitées, « *para fundar intentos particulares* » : démarches particulières qui sont le fait de nouvelles oligarchies, de nouveaux centres de pouvoir, ceux, faut-il le rappeler ? qui ont canalisé et récupéré la lutte des « segadors ».

DOCUMENT

Copie de la lettre écrite à Philippe IV par le Royaume d'Aragon en 1625[9].

Copia de carta que ha escrito el Reyno de Aragon a la mag^d^. de Rey Philipe 4.

†

Señor

Veynte y seis años ha que este Reyno carece de / la presentia de su Rey, treynta y tres que no se an tenido / Cortes a sus naturales y quatro que v. mag^d^. feliçisimamente / Reyna sin venir a jurar sus leyes como la han hecho gene-/ralmente sus gloriosos progenitores viendo la obligacion que / tenian y los notables inconvenientes que de lo contrario po-/dian suceder, de que resulta a v. mag^d^. de serbiçio al Reyno / general desconsuelo (ireparable danyo en sus leyes por lo que / padecescen evitan largo discurso de tiempo, y assi algunas / que parecieron necessarias en su establescimiento con la / mudança de las cosas y malicia de los tiempos neces-/sitan de reparo correction y emienda a interpretation y nada / de esto pueda haserse sin cartas./

El desseo que nos obliga a suplicar esto incessablemente / debe v. mag^d^. facilitar los inconvenientes que pueden diffi-/cultar una cosa tan justa a lo qual obliga a v. mag^d^./ con particular fuerça el cuidado de los serenissimos Reyes / Padre y Abuelo de v. mag^d^. tuvieron de visitar y honrar / este Reyno y jurar las sus leyes luego en el ingresso / de su Reynado sin embaraçarles para esto negocios gravíssi-/mos pareciendoles que ninguno podia ser tan importante como / alegrar y consolar sus bassallos y poner en orden todo lo conçer-/niente a su govierno porque es cosa cierta que ha Reyes y señores / de tan dilatada monarquia nunca pueden faltar ocupaciones / gravissimas y assi difficultosamente (y aun impossible) se podria alcançar lo que en tanto effecto suplicamos a v. mag^d^./ si se huviesse de aguardar a que cessasen las ocupaciones de / v. mag^d^. pues estas seran eternas como esperamos en Dios lo sera / la monarquia que v. mag^d^. possehe y assi nuncha llegara el / tiempo para nosotros tan deseado de ser honrados y favorecidos / con su Real presentia y en este punto sera bien referir lo que / su abuelo de v. mag^d^. el S^or^. Rey Don Phelipe el prudente dixo / en occasion que hasia jornada a esto [este] Reyno y

9. L'orthographe et la disposition ont été respectées.

por su falta de salut / se la contradesian los medicos a los quales respondio si murie-/re con este viaje murire cumpliendo con las obligaciones de su officio./

Jusgue pues v. mag^d^. si a un Rey tan prudente haviendo pas-/sado menos tiempo sin visitar a sus Reynos y tener las cortes / no le paressia incombeniente el abenturar su salud quanta / [165v°] esperança podemos tener de que v. mag^d^. sera servido de tomar / esta resolution en la flor de su edat y con el esfuerço y valor / que Dios le ha dado./ Y esto mesmo se facilita grandemente con la brevedat que / v. mag^d^. puede haser esta jornada assi por la poca distancia / que ai de Castilla a Aragon como porque se dara forma para que / las cortes se abrebien sin que v. mag^d^. se detenga un mes pues / se podria abilitar persona que assista en el Real nombre / de v. mag^d^. con que bendrian a cessar los impedimientos que / a v. mag^d^. se le representan de la detention personal y otros que / de esto se pueden seguir el [en el ?] serbicio que este Reyno dessea de / haser a v. mag^d^. sera mui quantioso y solo en cortes se puede / disponer porque las leyes con que oy se govierna no dan lu-/gar A mas [.] Suplicamos a v. mag^d^. sea de su serbicio favo-/recernos con su Real prñtia [presencia] y jurar n^ras^ leyes en cuya / demanda y justa pretension no cessaremos hasta ir a pos-/trarnos una y muchas veçes a sus Reales pies de v. mag^d^.

Etto. en 16 de Sett. 1625.

(Recueil factice V. 9.916, ff. 125 r°-125 v°.)

UN OUVRAGE DE PROPAGANDE DANS LA GUERRE FRANCO-ESPAGNOLE : *LA DEFFENCE DES CATALANS* DE CHARLES SOREL (1642)

Jean-Pierre LEROY
Université d'Orléans

Dans les années 1635-1640, Charles Sorel, qui jusqu'alors s'est surtout consacré à la littérature narrative, entame une nouvelle phase, plus sérieuse –plus conformiste, disent certains– de sa carrière d'écrivain. Désormais, sans renoncer tout à fait aux œuvres de fiction et de divertissement, il fera une part de plus en plus grande aux livres d'érudition et de réflexion critique, historique, morale ou philosophique. A cette époque, il acquiert la charge d'historiographe de France, que détenait son oncle, Charles Bernard, et prend le titre de « Conseiller du Roy » Comme tel, il se voit accorder, le 5 février 1635, le privilège de faire imprimer « divers traictez politiques, moraux et meslés », dont certains n'ont pas encore été « mis en lumière ». L'un de ceux-ci paraît en 1642, sous le titre *La Deffence des Catalans*[1]. Ainsi, bien avant que n'éclatent

1. LA / DEFFENCE / DES CATALANS. / OV L'UN VOID LE / IVSTE SVIET QV' ILS ONT / EV DE SE RETIRER DE LA / domination du Roy d'Espagne. / *AVEC LES DROICTS DV / Roy sur la Catalogne & le Roussillon.* / (vignette) / A PARIS, / Chez NICOLAS DE SERCY, au / Pallais en la salle Dauphine, à / la bonne Foy couronnée. / M. DC. XLII. / *AVEC PRIVILEGE DV ROY.* / – B.N.F. 8° L36b 3312 A (1) Après un « Advertissement au lecteur » (XI pages non chiffrées) et une page signalant les « Fautes survenues à l'impression », le texte occupe les pages 1 à 171. Il est suivi de REMONSTRANCE / AVX / PEVPLES / DE / FLANDRE, / *AVEC LES DROICTS DV / Roy sur leurs Provinces.* /, qui comporte aussi un « Advertissement au lecteur » (VIII

les troubles de Catalogne et même quelques mois avant la déclaration de guerre à l'Espagne, l'écrivain se trouve déjà comme mobilisé et prêt à servir la politique royale.

On sait que Richelieu, dès son accession au pouvoir, puis pour la préparation à la guerre et pendant les années du conflit, s'est efforcé de capter l'opinion publique, grâce à un véritable service d'intoxication psychologique. Il a entretenu de ses subsides une troupe de pamphlétaires (Fancan, Hay du Chastelet...) et chargé des hommes de lettres, tels La Mothe Le Vayer ou Balzac, de justifier sa politique. Sorel a-t-il été, comme le prétend Emile Magne, un des collaborateurs engagés par le cardinal ? S'il est difficile de l'affirmer catégoriquement, il n'est pas douteux que sa charge d'historiographe le plaçait dans une situation de dépendance et faisait de lui un agent de la propagande gouvernementale[2].

Nous examinerons ce travail de propagande dans *La Deffence des Catalans*, après avoir présenté les intentions de Sorel et ses sources d'information, la structure du livre et les moyens formels utilisés.

*

Dans l'« Advertissement au lecteur », l'auteur expose son propos. Il obéit à un double devoir, moral : défendre « l'innocence et la vertu », et civique : consacrer « ses veilles et ses labeurs à l'utilité publique », travailler « à la gloire (du) roy et au repos de ses sujets » (p. I, II et V, non chiffrées). Il ne se veut pas seulement apologiste d'une cause juste. Il entend aussi faire œuvre d'historien et d'analyste, en expliquant « les motifs et les circonstances » (p. II). La situation a déjà donné lieu, en Catalogne et ailleurs, à de nombreux écrits, mais il s'agit d'informations confuses, peu accessibles ou dispersées. Son livre doit donc fournir une synthèse plus claire et plus dense de ces multiples documents, pour en faciliter la compréhension :

---

p. n. ch.) et se développe de la p. 175 à 343. Achevé d'imprimer le 1er décembre 1642. Le nom de l'auteur ne figure pas sur la page de titre mais il est suggéré dans l'« Extraict du privilege du Roy » (lettres patentes données le 5 février 1635), par la mention : « CH. D. S. Conseiller du Roy & c. ». Les bibliographes ont unanimement attribué le livre à Sorel, qui lui-même l'avoue comme sien dans sa *Bibliothèque françoise* (édition de 1667, p. 413).

2. Emile Magne, *La Vie quotidienne au temps de Louis XIII*, P., 1942, p. 201. Il cite, à côté de celui de Sorel, les noms de Dupuy, Godefroy, Bourzeis, Mézeray... et situe cette collaboration autour de 1632. Furetière considérait les historiographes comme des panégyristes à gages, ce qui est certainement vrai pour les historiographes Scipion Dupleix et Jean Sirmond.

> « l'on a trouvé à propos d'en composer un ouvrage plus serré et d'une tissure plus forte, afin qu'il eust plus d'efficace, » (p. III).

Il s'adresse aux lecteurs français, aux Catalans eux-mêmes, « qui ne seront pas faschez de voir leurs fortunes escrites en langage françois » (p. V) et, plus largement, à l'opinion internationale, disons européenne, pour « apprendre (la vérité) à tous les autres peuples » (p. II).

Sorel se montre fort discret sur ses sources d'information. Il fait allusion à des écrits d'origine catalane :

> « L'on a desja veu leur Plainte ou Manifeste, et les responces qu'ils ont faites à plusieurs invectives espagnoles ; » (p. III)

et des

> « plaintes accompagnées de diverses propositions, estans redigées en forme de manifeste coururent par toute l'Europe, » (dans le corps du texte, p. 82),

mais sans aucune mention précise des titres de ces pièces ni de leurs auteurs. Les termes « Plainte ou Manifeste » semblent désigner des libelles de publicistes catalans qui, pour légitimer la révolte, dénonçaient la tyrannie d'Olivares et ses innovations désastreuses[3]. Sorel laisse entendre qu'il a eu accès aux textes originaux :

---

3 Comme, entre autres, *Proclamación católica a la Magestad piadosa de Felipe el Grande*. par le frère augustin Gaspar Sala, publiée à Lisbonne en 1641 (mais circulait à Madrid, dès la fin d'octobre 1640) et *Política del comte de Olivares, contrapolítica de Cataluña*, de Josep Çarroca, Barcelone, 1641. L'expression « invectives espagnoles » peut s'appliquer aux travaux de publicistes à la solde du comte-duc, comme *Aristarco o censura de la proclamación católica*, réponse au pamphlet de Sala, rédigée par Francisco de Rioja, son bibliothécaire, ou tel libelle de Guillén de la Carrera (également diffusés à l'automne 1640). Plus tard, Sorel aura connaissance du livre de Luca Assarino, *Le rivolutioni di Catalogna* (il le mentionne dans sa *Science de l'histoire* 1665, p. 106), mais il ne fut publié, à Bologne, qu'en 1648. – Parmi les ouvrages modernes consacrés à la question catalane ou qui lui font une place dans un cadre plus général, nous avons consulté en particulier : José Sanabre, *La acción de Francia en Cataluña en la pugna por la hegemonía de Europa (1640-1659)*, Barcelona, 1956 ; Pierre Vilar, La *Catalogne dans l'Espagne moderne* I, P., 1962 ; les deux livres de John Huxtable Elliott, *The Revolt of the Catalans*, Cambridge, 1963, et *The Count-Duke of Olivares*.

> « ces discours ayans esté composez en langage espagnol et en catalan, les traductions n'ont pas tousjours tant de grace et de vigueur qu'un original, » (p. IV-V).

Etait-il en mesure de les comprendre ? On ne le range pas, d'ordinaire, au nombre des bons hispanisants de l'époque que sont d'Urfé, Saint-Amant, Chapelain, Balzac, les Corneille, Rotrou, Scarron... Sans doute avait-il, comme la plupart des écrivains de son temps, au moins une teinture de castillan, des notions livresques lui permettant de déchiffrer l'essentiel d'un texte sans recherches littéraires. C'est moins sûr pour un texte en catalan. Il est plus vraisemblable qu'il a eu recours à des traductions. Les bibliographies de la littérature du XVII[e] siècle n'en signalent pourtant aucune qui ait été publiée en volume. Il déclare aussi s'appuyer sur des récits rapportés par des témoins locaux (« les rapports de tant de personnes fidelles », *La Deffence...*, p. 18), témoignages peut-être procurés par des agents de Richelieu ou des Français résidant en Catalogne ou dans le Roussillon. Mais la phrase : « L'on a desja veu leur Plainte... » fait penser qu'il s'agit de relations ayant eu une large diffusion dans le public. Finalement, tout incite à croire que Sorel a tiré la plus grosse partie de son information de la presse, c'est-à-dire de la *Gazette* de Renaudot, organe officieux du gouvernement, de ses numéros hebdomadaires et surtout des « extraordinaires », dans lesquels des correspondants rendaient un compte fréquent et détaillé des nouvelles de l'étranger[4].

Le texte, qui couvre 171 pages, est constitué de sept paragraphes, d'inégale longueur. Un préambule (p. 1 à 6) affirme le bien-fondé de la résolution prise par les Catalans de se retirer de la domination de l'Espagne. Puis, trois développements portent sur les faits. A une province qui les a toujours servis avec fidélité, les Espagnols ont réservé un traitement cruel (rappel des événe-

---

The Statesman in an Age of Decline, Yale, 1986 ; Jean Claude Morera, *Histoire de la Catalogne*, P., 1992 ; Bartolomé Bennassar, *Histoire des Espagnols – VI[e]-XX[e] siècle*, P., 1992.

4. Pour expliquer l'évolution progressive des rapports entre Espagne et Catalogne avant l'insurrection, Sorel renvoie aux histoires d'Espagne (p. 9), mais, ici encore, il reste dans le vague. D'après *La Science de l'histoire* (1665, p. 102), *Divers Traitez sur les droits et les prerogatives des roys de France* (1666, Traité I, p. 102 et 193) et *La Bibliothèque françoise* (1667, p. 160), nous savons qu'il a pratiqué la version en latin de l'histoire de l'Espagne du jésuite Mariana (1592-1605) et l'*Histoire générale d'Espagne* de Turquet de Mayerne (1587, rééditée en 1605 et 1635).

ments récents, p. 6 à 43). Ils ont refusé de punir les coupables des atrocités commises et de rendre justice aux victimes, montrant leur volonté d'asservir le pays (p. 43 à 62). Face à la menace de destruction, la seule issue pour les Catalans était de résister, de faire appel à l'aide de la France et de se placer sous sa dépendance, ne faisant ainsi que rendre à Louis XIII un bien qui lui appartenait (p. 62 à 104). Le paragraphe suivant (p. 104 à 135) présente un arsenal d'arguments historico-juridiques destinés à prouver que le roi de France est le souverain légitime de la Catalogne, de l'Aragon et du Roussillon. L'exposé se conclut en deux temps : approbation de la conduite raisonnable des Catalans, dont il est juste de défendre la cause (p. 135 à 144), puis réponses aux objections, encouragement et mise en garde adressés aux hésitants (p. 145 à 171). La démonstration paraît agencée selon un plan solide et cohérent. Les redites sont cependant nombreuses et on ne peut se défaire d'une impression de piétinement et de remplissage. Par exemple, les incidents du printemps 1640 sont racontés et commentés deux fois (p. 22-29 et 47-56), à peu près dans les mêmes termes ; les droits des rois de France sur la Catalogne, qui font l'objet de tout un développement particulier, sont rappelés à maintes reprises (p. 136, 151, 163-164...). L'aspect répétitif est souligné par l'emploi de formules qui indiquent que le raisonnement, au lieu de progresser, procède par une accumulation proche du rabâchage :

> « Nous nous arresterons *encore* aux principaux points de cette matiere. (...) Si cela ne touche *pas assez* ceux qui ne reçoivent pas de bonne part les plaintes et les defenses des Catalans, veulent-ils que je leur fasse *encore* un recueil de tant de miseres ? » (p. 145 et 155, *nous soulignons*)

On dirait que Sorel est parfois conscient du risque de lasser par une insistance excessive, comme lorsqu'il reconnaît que « ce seroit causer de l'ennuy » (p. 42) de rapporter longuement toutes les méchancetés des Espagnols.

Malgré ces faiblesses, il ne faudrait pas négliger le souci qu'a l'écrivain des questions de forme et de présentation. Il vise à informer, mais dans un ouvrage qui ait une tenue littéraire et soit agréable à lire,

> « autant conforme qu'il a esté possible à la maniere d'escrire que l'on observe aujourd'huy, afin d'attirer d'avantage à sa lecture. » (p. III).

Pour le caractériser, il use d'expressions significatives : « discours d'envoy », « harangue transcrite » (p. VI), le classant donc dans un genre défini, la littérature oratoire. Les ressources de l'éloquence sont mises à contribution. On remarque certains procédés rhétoriques traditionnels, comme l'emploi du style imagé (métaphore de la tempête et du « port asseuré », p. 149 ; comparaison d'une aide momentanée à « la clarté d'un beau jour, qui (...) laisse les esprits plongez dans la tristesse quand elle vient à estre offusquée d'un nuage », p. 151, etc.). D'autres moyens formels semblent plus pertinents. Les envolées lyriques (« O injuste et abominable procedure (...) O estrange compensation !... », p. 49-50), les interpellations directes, la fréquence des tours interrogatifs donnent plus d'ampleur et de vigueur au discours. Afin d'atteindre la sensibilité, sont prodigués les détails concrets et réalistes, les touches de pathétique (« Il faut avoir le cœur bien dur (...) pour ne leur point donner des larmes, ou une compassion plus secrette », p. 158), les formules frappantes (les paysans réfugiés dans les cimetières et se cachant vivants dans les sépulcres, « où ils mouroient souvent de peur de mourir », p. 40). Sollicitant l'imagination de ses lecteurs, l'auteur brosse un tableau apocalyptique du malheur des opprimés, sans hésiter à forcer la note pour provoquer un choc :

> Qu'ils se representent des campagnes desolées (...) ; Qu'ils voyent que les lieux où il y avoit de gros bourgs ne sont plus que des amas de cendres et des monçeaux de pierres sans forme, où l'on ne peut distinguer les maisons prophanes d'avec l'eglise, et où les choses sainctes ont esté brisées ou consommées ; Qu'ils considerent des corps humains si desfigurez que la nature y est outragée en diverses manieres ; Que les rivieres qui ont autant de sang que d'eau et qui suportent des corps morts flottans, les uns entiers et les autres mis en pieces, leur fassent une estrange horreur ; ».. (p. 155-157).

Toutefois, Sorel se rend compte que l'abus des effets (« la profusion des ornemens », p. X) pourrait nuire à l'efficacité de son argumentation. D'entrée de jeu, il prend soin de préciser que sa *Deffence* n'est pas un livre

> « où il y ayt plus de paroles que de choses ; Ce sont tous raisonnemens fondez sur le recit de ce qui s'est passé, (il n'a pas eu) un simple dessein de chatouiller les oreilles par des discours enflez, mais de faire connoistre la verité ; » (p. VI-VII).

Il revient sur ce point au début de sa conclusion, répétant qu'il n'a pas voulu convaincre

> « par des destours des paroles, des figures de diction, des amplifications, et autres subtilitez d'orateur (...) Il ne faut que raporter le faict nuëment, » (p. 141-142).

Le récit de ce qui s'est passé, la vérité, les faits : Sorel veut nous persuader de sa parfaite impartialité d'historien. Cette prétendue objectivité résiste mal aux intentions du propagandiste.

*

Le regard du chroniqueur embrasse la période de cinq années qui va de la levée du siège de Leucate par les troupes françaises (27 septembre 1637) à la reddition des places fortes de Perpignan et de Salses (septembre 1642). Sont relatés, parfois de façon très détaillée[5], les principaux événements arrivés pendant cette période : prise de Salses par l'armée de Schomberg et Condé (19 juillet 1639) puis sa reprise par les Espagnols et les Catalans (6 janvier 1640), incidents nés du logement des troupes (dès les premiers mois de 1640), épisodes de Santa Coloma de Farners (Saincte Colome de Farnes dans le texte, 30 avril) et de Riudarenes (Rio de Arenas, début mai), représailles qui s'ensuivirent (14 mai), incendie de l'église de Montiro par les soldats de Juan de Arce (Jean d'Arço, 30 mai), excommunication prononcée par l'évêque de Gérone contre les auteurs des violences (mai), troubles survenus à Barcelone à l'occasion de la Fête-Dieu et mort du vice-roi (7 juin), agitation à Perpignan et bombardement de la ville (juin), demande d'appui à la France (accord de Céret, 7 septembre), « reconquête » par l'armée de Los Vélez et résistance ouverte (novembre-décembre), déclaration par laquelle le Principat s'est placé sous le gouvernement du roi de France (23 janvier 1641), victoire des forces franco-catalanes sur l'armée espagnole à Montjuich (Monjuique, 26 janvier), proclamation de Louis XIII pour comte de Barcelone (février). On peut noter l'omission de quelques circonstances importantes et des exagérations évi-

5. Sorel fournit des précisions chiffrées étonnantes : sur Perpignan ont été tirés 647 coups de canon et sont tombées 52 bombes, il y eut plus de 560 maisons brûlées (p. 34-35).

dentes[6] mais pas de falsification systématique des faits, ce qui n'empêche pas l'exposé d'être souvent tendancieux.

Ce qui frappe d'abord dans la démarche de Sorel, c'est la méconnaissance qu'il manifeste –si ce n'est une ignorance volontaire, frisant la mauvaise foi– à l'égard de certains aspects de la situation politique, militaire et sociale. Il accuse le gouvernement de Madrid d'avoir eu le projet délibéré et conçu de longue date de réduire la Catalogne en servitude :

> « Il y avoit longtemps que ce conseil éternel qui conclud des desseins qu'il n'execute que cent ans apres, avoit déterminé de les traiter plustost en esclaves que cornme des personnes de franche condition. » (p. 63),

voire de susciter des troubles pour avoir un prétexte à la répression :

> « l'on avoit dessein de le former (le tumulte) afin de s'en plaindre apres, et (...) tout cela ne se faisoit que pour avoir un meilleur moyen de les perdre ; » (p. 159)[7].

Les Castillans auraient été animés, à l'égard de leurs voisins, d'une méchanceté gratuite et sadique (« le plaisir qu'ils esperoient de recevoir à les affliger », p. 16t). Les incompréhensions de la part d'Olivares et des ministres, leurs maladresses et la brutalité d'exécution sont certaines. Mais l'écrivain

---

6. Aucune mention n'est faite du coup de main des rebelles qui, le 22 mai 1640, après avoir forcé les portes de la prison de Barcelone, délivrèrent le *diputat* Tamarit, deux conseillers...et plusieurs détenus de droit commun. Sorel ne pouvait ignorer l'affaire, qui eut des conséquences sérieuses, mais il lui était difficile d'associer à la lutte contre la tyrannie une opération criminelle. D'autre part, il majore sans doute le nombre de soldats catalans engagés dans la reprise de Salses et il cède à l'amplification oratoire quand il écrit que les Espagnols « ont voulu avoir la vie d'un million d'hommes » (p. 159). Les estimations font état d'une population totale de l'ordre de 360.000 habitants. Il est vrai que ce chiffre d'un million était avancé aussi bien par la cour de Madrid, pour justifier les efforts demandés, que par les chefs de la révolution, pour prouver que le Principat était en mesure de se défendre seul.

7. C'est la thèse soutenue par les pamphlétaires de Barcelone et reprise, jusqu'à nos jours, par certains historiens catalans (voir J. C. Morera, *op. cit.*, p. 77 : Olivares envisageait « la provocation de troubles destinés à justifier une intervention militaire comme pour une nouvelle conquête. »). Cette interprétation est mise en doute par J. H. Elliott et par B. Bennassar. En outre, les incertitudes du gouvernement, hésitant au début de la révolte entre épreuve de force et mesures de conciliation, prouvent qu'il n'avait pas de desseins bien concertés.

français omet de prendre en compte l'origine principale du conflit, à savoir la volonté du comte-duc d'organiser de façon plus homogène les territoires de la couronne et de mieux répartir les efforts de guerre, par une politique de centralisation et d'unification, au fond pas tellement différente de celle pratiquée en France par le cardinal.

Les Catalans voyaient dans cette politique une remise en cause du pacte les liant au roi d'Espagne et s'opposaient farouchement à toute atteinte à leurs antiques *fueros*, en matière d'imposition, de recrutement militaire, de service hors des frontières de la province, de cantonnement des troupes. Or, Sorel n'accorde pas à la question l'attention qu'elle mérite. Il parle plusieurs fois d'abolition des privilèges (p. 7, 31, 159) mais feint de croire que les Catalans n'y attachaient qu'une importance secondaire et auraient même été prêts à y renoncer. S'adressant à eux, il leur suppose des intentions fort éloignées de la réalité :

> « Ces privileges qui avoient esté autrefois achetez par vostre or, et vostre sang, (...) il falloit se resoudre doucement à leur extinction, et peut estre l'eussiez vous fait, s'ils (les Espagnols) ne se fussent point portez à des oppressions plus grandes. Ce n'est pas tant la perte de vos privileges que vous regrettez, comme celle de vos biens et de la vie de vos plus proches, » (p. 73-74).

Veut-il suggérer ainsi que, malgré la promesse de Louis XIII de respecter les institutions catalanes, le gouvernement français n'entendait pas qu'elles entravent son action ?

C'est aussi une image quelque peu faussée qu'il nous offre de l'armée responsable des abus et des violences du printemps 1640. Elle était, pour une large part, composée de troupes mercenaires ou semi-mercenaires, *tercios* wallons, irlandais, napolitains. Cette soldatesque indisciplinée, toujours sur le bord de la désertion, était mal payée, affamée, et ne pouvait survivre qu'en se livrant au pillage et aux exactions. Sorel ne peut ignorer cette situation, du reste très répandue dans l'Europe du XVII^{e} siècle. A l'occasion, il admet le caractère composite de l'armée (« les autres nations qui combattoient à leur solde », p. 16 ; « des Neapolitains meslez aux Castillans », p. 71). Néanmoins, chaque fois qu'il relate des affrontements avec des paysans, il fait comme si n'étaient concernés que les seuls soldats castillans, afin de renforcer l'idée

d'un plan prémédité et le sentiment d'une lutte inexpiable, nation contre nation.

Face à l'ennemi, la société catalane a-t-elle réagi de façon unanime ? C'est le mythe que cherche à accréditer l'auteur de *La Deffence*. Il souligne la solidarité dans le malheur de toutes les classes, les « plus grands du pays » et le peuple (cf. p. 21-22, l'anecdote du gentilhomme réfugié, avec ses serviteurs et les villageois, dans une église, où ils furent massacrés tous ensemble). Il insiste sur l'union dans la volonté de résistance. Par exemple, pour défendre Barcelone, on a formé

> « des compagnies differentes selon la condition des personnes, comme de marchands, d'artisans divers, d'escoliers et d'associez de confrairies, (...) des compagnies de religieux, » (p. 91)

L'entente ne fut pas toujours aussi parfaite. La rébellion contre la domination espagnole et ses représentants, fonctionnaires de l'administration centrale et troupes à héberger, fut soutenue par une large majorité de la population. Mais, très vite, sur cette révolution nationale se greffa une révolte populaire, des paysans, des ouvriers et des artisans déshérités, contre la classe dirigeante, les nobles et les riches. Atteints dans leurs biens et leurs personnes, ou simplement par crainte de l'agitation sociale, beaucoup de ceux-ci restèrent en retrait du mouvement. Sorel est conscient des dangers de débordements. A propos des excès commis lors de la Fête-Dieu, il note :

> « les gueux et les miserables se meslans d'ordinaire parmy les conjurez par une convoitise de butin, c'est un crime envers eux que d'estre riche. » (P. 56),

mais il minimise le phénomène et semble le tenir pour marginal. En tout cas, à aucun moment il n'évoque les nombreuses victimes de la fureur populaire parmi les autochtones, notamment les édiles locaux et les juges de l'*Audiència*, accusés d'être des traîtres[8].

---

8. L'idée que certains Catalans aient pu « trahir » la cause nationale paraît lui être étrangère. Tout au plus, met-il en garde ceux qui se laisseraient prendre aux promesses fallacieuses du gouvernement espagnol (p. 167). Noter que le slogan *Muiran los traydors* (Mort aux traîtres !) fut repris par les insurgés de 1640 aux anciennes compagnies de *bandolers*, *nyerros*

Une belle légende qu'il s'efforce d'entretenir concerne les relations entre la France et la Catalogne. Il affirme que l'aide militaire apportée aux insurgés par Louis XIII, « le refuge des afligez, l'arbitre des differends de l'Europe » (p. 93), fut spontanée et totalement désintéressée. A l'entendre, on croirait que les armées ont été mobilisées moins pour faire la guerre à l'Espagne que pour libérer la province opprimée :

> « Quel meilleur appuy eussent-ils pû desirer que celuy qui estoit à leurs portes ? Les armées françoises estoient voisines de leurs provinces pour estre promptes à les secourir (...) la puissance toute preparée à leur secours, » (p. 93 et 99).

C'est jeter un voile pudique sur les manœuvres de Richelieu, qui, avant même que n'éclatent les hostilités, se tenait informé des difficultés de Madrid dans cette région, employait ses espions et ses agents[9] à fomenter des mécontentements ou à les exploiter, et pour qui l'intervention française n'avait d'autre but que de s'assurer des positions stratégiques. Sorel veut également oublier que les négociations entre les représentants de la *Diputació* et les envoyés du cardinal furent longues (plusieurs mois) et laborieuses. Une fois l'accord conclu, la collaboration militaire fut loin d'être aussi harmonieuse et efficace qu'il le prétend :

> « le Roy (...) leur envoya des soldats si valeureux, et des chefs si experimentez, qu'en peu de temps les affaires changerent de face. » (p. 94-95).

Barcelone avait beaucoup de mal à lever des troupes et, de son côté, le maréchal Espenan préféra traiter avec l'ennemi, abandonner Tarragone et faire retraite avec toute son armée (24 décembre 1640). Cette défection, dont aucune trace n'apparaît dans *Le Deffence*, provoqua l'indignation des dirigeants cata-

---

et *cadells*, qui jouissaient encore de sympathies dans le peuple. Sorel est totalement muet sur ce point.

9. Beaucoup de ces agents étaient enrôlés parmi les nombreux Français installés dans la province, principalement dans le Roussillon et à Barcelone même. Ceux-ci étaient favorables à l'alliance française, à cause des liens avec leur pays d'origine et, dans certains cas, pour des raisons plus prosaïques d'intérêts commerciaux, ce dont Sorel se garde de parler.

lans et de violentes émeutes antifrançaises. Sorel écrit encore, à propos des dissidents :

> « Ce n'est point aussi pour vivre dans une republique confuse qu'ils se sont retirez d'une monarchie ; Ils n'ont jamais approuvé ces formes de gouvernement toutes populaires, où les pieds commandent souvent à la teste, et les plus meschans font la loy aux bons. » (p. 98-99).

La déclaration est contestable. Très tôt, les rebelles et leurs chefs ont caressé l'idée d'une république catalane. Il semble que Louis XIII et Richelieu aient d'abord admis ce projet. La république fut proclamée, le 16 janvier 1641, mais elle ne dura qu'une semaine. Les difficultés financières, l'avance de l'armée de Los Vélez sur Barcelone, le chantage exercé par le représentant du cardinal, Duplessis-Besançon, forcèrent Pau Claris et les autres responsables à renoncer à leurs espoirs et à livrer la province à la France. Contrairement aux allégations de Sorel, la « solution française » fut accueillie sans enthousiasme, comme un pis-aller imposé par la nécessité. Enfin, notre auteur se montre d'un optimisme exagéré quand il envisage les rapports futurs entre le Principat et ses « libérateurs ». Il célèbre le « bonheur » (p. 97), les « prosperitez » (p. 102) dont jouiront désormais les Catalans. Ils constatèrent, très vite, qu'ils n'avaient fait que changer de maîtres.

Un autre moyen d'orienter l'esprit du lecteur, dans le sens de la thèse à faire accepter, se révèle dans la manière même de présenter certains événements particuliers, comme, par exemple, les troubles de Santa Coloma de Farners ou ceux de la Fête-Dieu, à Barcelone. Si on compare les versions qu'en donnent les historiens, versions fondées sur différents témoignages contrôlés, et leur relation dans *La Deffence*, on relève des concordances évidentes dans les faits mentionnés. Mais, chez Sorel, des insistances, des insinuations ou, au contraire, des atténuations et des réticences sont autant de coups de pouce, qui modifient le sens de ces épisodes.

Sans tenir compte du climat d'insécurité qui régnait dès le début du printemps 1640, où des bandes descendues des montagnes harcelaient les soldats dans leurs cantonnements, notre propagandiste rejette toute la responsabilité des violences au bourg de Santa Coloma sur l'armée espagnole. Notamment sur l'*agutzil* ou *alguacil* Monrodón, qu'il qualifie de « sergent des bandes (...), qui faisoit la fonction de commissaire des guerres » (p. 22-23).

Pour le déconsidérer d'emblée, il souligne, non sans raisons, le caractère brutal et odieux du personnage. Il en fait une sorte de provocateur, qui veut imposer à une bourgade déjà mise souvent à contribution, l'hébergement de nouvelles troupes, « avec des menasses qui causerent tant d'effroy aux habitans » (p. 23). En fait, la ville avait refusé de loger les soldats de Felipe de Guevara, obligés de se réfugier la nuit dans deux maisons inoccupées. Monrodón, dont les initiatives étaient limitées, avait été chargé par le vice-roi de préparer le cantonnement du *tercio* napolitain de Leonardo Moles. A ce titre, il ne pouvait que s'opposer aux habitants qui retiraient de chez eux tout ce qui pouvait être utile aux soldats. Ce qui est traduit par cette phrase de Sorel :

> « craignant de perdre ce qui leur restoit, ils taschoient de mettre tout à sauveté dans leur eglise ; mais ce cruel officier les en empeschant, jura qu'il feroit abattre les maisons qu'il trouveroit vuides ; » (ibid.).

Ainsi, le fonctionnaire royal nous est présenté comme un homme qui brave le caractère sacré de l'église, lieu d'asile inviolable, tout en cherchant à intimider. Il est en outre l'agresseur, et pour un motif

> « Il se rencontra là quelqu'un qui luy respondit qu'il n'y auroit point de massons assez forts pour cecy, et le sergent voulant se vanger d'une parole qui luy sembloit trop hardie, tira un coup de pistollet dont il blessa quelqu'un des habitans, » (p. 23-24).

Les historiens ne nient pas le coup de feu tiré par Monrodón mais l'expliquent par des raisons plus sérieuses : c'était pour effrayer un habitant qui refusait d'obéir ou, selon d'autres témoins, pour arrêter quatre hommes portant des armes (la population avait été armée par un noble de la région). D'après *La Deffence*, le commissaire, après avoir donné l'exemple, incita ses hommes au pillage et au meurtre, provoquant la colère de la foule, qui repoussa les ennemis dans une auberge, mais sans intention homicide :

> « ces habitans n'avoient autre dessein que de resserrer ces bourreaux dans cette maison, et les mettre en estat de ne leur pouvoir nuire sans les oster du monde, » (p. 48).

En réalité, Monrodón, se sentant en danger, chercha refuge, avec sa suite, dans l'auberge ; le feu y fut mis, et tous, sauf un serviteur, périrent, brûlés vifs. Sorel reconnaît l'incendie mais n'en désigne pas nettement les auteurs : « l'on ne sait de quelle sorte le feu fut mis, » (p. 24). Il disculpe totalement les citoyens de Santa Coloma, dont il reprend à son compte le plaidoyer :

> « ils soustiennent qu'aucun de leur boura n'y mist la main, et que ce feu fut allumé par des gens de dehors qui furent touchez de compassion et de colere pour les miseres d'autruy. » (p. 47).

Bien mieux, il invoque une sorte de miracle, une intervention de Dieu pour châtier les coupables :

> « l'on crût que ce fut par une permission divine pour la punition des executeurs de tant de cruels desseins. » (p. 24).

Il omet encore de signaler que l'événement suscita, dans la campagne environnante, un mouvement important de révolte des paysans, bien armés et organisés, venus à l'appel des insurgés. Il rapporte, avec justesse, les représailles exercées sur la ville, complètement détruite après avoir été pillée. Il aurait fallu cependant préciser qu'elle était alors déserte et que l'action punitive fut menée par le vice-roi, de façon impitoyable, au-delà des ordres donnés par les autorités de Madrid.

Nous retrouvons le même genre de retouches apportées à la vérité historique dans le récit de la sédition des moissonneurs, à l'occasion de la Fête-Dieu. Les *segadors*, qui venaient a Barcelone, chaque année en juin, se faire embaucher pour la moisson, étaient des gens turbulents, qui inquiétaient les conseillers municipaux de la cité, même en temps normal. L'arrivée, ce 7 juin 1640, d'une troupe de quatre ou cinq cents hommes, auxquels s'étaient mêlés des insurgés des campagnes voisines, ne pouvait manquer de provoquer l'anxiété. Ce que retient surtout Sorel c'est l'injure faite aux paysans par les soldats insolents qui voulurent les fouiller et leur irritation contre les Espagnols à cause des impiétés commises, les jours précédents, envers le saint sacrement, dont c'était juste la fête (le *Corpus Christi*). Il note fidèlement l'altercation entre les émeutiers et un ancien valet du sergent Monrodón, leur intention de mettre le feu au palais du vice-roi, le fait qu'ils en furent dissuadés, l'incendie de quelques meubles appartenant à des fonctionnaires royaux, auquel il trouve

du reste des excuses dans l'exaspération de la foule. En revanche, il atténue sans doute l'importance des excès quand il déclare :

> « ils publioient aussi qu'ils brusloient cela (les meubles) afin de monstrer qu'ils n'en vouloient pas faire leur profit comme brigands, mais pour exercer un acte de justice, et se rendre les executeurs des vengeances divines ; Que ceux à qui apartenoient ces choses eussent bien merité d'estre au mesme feu, et qu'ils n'en seroient pas quites pour un si leger chastiment que celuy d'alors. » (p. 53-54),

en ajoutant aussitôt que ce n'étaient que des paroles passionnées et qu'ils furent empêchés de se porter à ces extrémités. Si on en croit le rapport des historiens, non seulement plusieurs maisons furent incendiées, comme celle du Dr Berart, juge de l'*Audiència*, mais il y eut du pillage et quelques personnes périrent, sinon par le feu, du moins de mort violente. L'auteur de *La Deffence* n'a pas tort de souligner le rôle modérateur joué par les « consuls de la ville » (plus précisément les *consellers*, les *diputats* et les trois évêques de Barcelone, Vich et Urgel), qui

> « quiterent tout autre employ pour aller reprimer (le) zele inconsideré (des rebelles), et les ayant fait retirer dans les fauxbourgs, apaiserent aussi une populasse mutine qui s'y estoit meslée confusement ; » (p. 28).

En tout cas, ils le tentèrent, même s'ils furent souvent débordés par des éléments incontrôlés. Il est également exact que les autorités locales « avoient averty le viceroy de se mettre en seureté » (p. 28) et que « ces fidelles magistrats (s'etaient) mis en peril pour le sauver » (p. 56), avec ces réserves, toutefois, que le vice-roi, comte de Santa Coloma –qui vivait alors dans la terreur– ne disposait que d'une faible garde de hallebardiers, n'avait ni château à Barcelone pour s'y réfugier, ni galère dans le port pour fuir. Il ne pouvait compter que sur la bonne volonté des *diputats* et n'avait aucune garantie de leur aptitude à le sauver. D'ailleurs, après l'avoir escorté jusqu'aux quais, ceux-ci et les évêques, le croyant sauf, rentrèrent en ville. La façon dont Sorel présente la mort de Santa Coloma est hésitante et contradictoire. Il la donne d'abord pour fortuite et mystérieuse :

> « il mourut par les chemins, sans que l'on trouvast quelques autheurs de sa mort. » (p. 29).

Il propose ensuite une explication naturelle :

> « des personnes dignes de foy ont asseuré qu'il mourut de fatigue et de peur, estant homme de complexion replete et peu propre à une fuite si soudaine, » (p. 55).

Il reconnaît certes que son corps fut percé de coups, mais

> « il les avoit reçeus apres sa mort, de gens qui possible n'eussent pas osé le toucher pendant sa vie. » (ibid.).

Qui furent alors ses assaillants ? Il répond : « des paysans inconnûs et sans aveu », bien qu'il précise –ce qui remet tout en question– qu'il n'est même pas sûr qu'ils soient passés à l'acte :

> « Ce que des paysans inconnûs et sans aveu avoient projetté, fut tenu pour faict, » (p. 29).

La version généralement admise aujourd'hui, qui s'écarte quelque peu de celle de Sorel, est que le vice-roi et le petit groupe qui l'accompagnait sur la place essuyèrent des jets de pierres et des coups de feu. Santa Coloma, gêné par son embonpoint et haletant sous le soleil, glissa, tomba, se cassa le poignet et s'évanouit. Un marin le reconnut et lui enfonça sa dague dans l'estomac ; un autre le frappa de coups de couteau. Pendant cinq jours, la ville fut livrée à l'anarchie et on compta une douzaine de victimes, y compris le vice-roi. On lit dans *La Deffence* :

> « L'on nomme quelques officiers qui veritablement ont esté tuez par ces sortes de personnes (le bas populaire), mais dans les enquestes que l'on en a faites, l'on a trouvé qu'ils avoient esté les agresseurs, » (p. 58)

et, à ce propos, l'auteur procède à une distinction. S'il y a eu

> « de l'excez dans les deportemens des moissonneurs (...), qu'est-ce que les gens de qualité avoient de commun avec ceux-là ? (car les) personnes les plus considerables de la ville et de toute la contrée (...) jamais n'ont desiré les seditions, » (p. 57 et 56).

Il semble bien, en fait, que l'oligarchie fut impuissante et que la majorité de la population approuva l'action des mutins ou, peut-être par peur, laissa faire[10].

La propagande ne s'embarrasse pas de nuances et vise à l'efficacité par la simplification. On en a l'exemple dans les images contrastées et manichéennes qui sont ici offertes des antagonistes, avec un éloge dithyrambique des uns et une diabolisation des autres.

Les Catalans sont montrés comme ayant toutes les vertus. Ce peuple, qui vit dans « une si belle contrée » (p. 42), région fertile, « terre saincte et bien heureuse, (...) séjour de la preud'hommie et de la loyauté » (p. 10-11), est « un si bon peuple », « si vertueux », « inspiré de Dieu » (p. IX, 6, 137). Les habitants sont modestes, affables jusqu'à la complaisance, dociles, pacifiques, innocents[11]. Les auteurs de libelles contre la tyrannie espagnole ont pu faire valoir leur patrie en rappelant

> « les grands capitaines et les bons soldats qui en avaient tiré leur origine, les hommes sçavans et ingenieux, les celebres artisans, et les hommes de notable vertu, dont plusieurs avoient esté mis au rang des saincts, » (p. 78-79).

Sorel met en lumière quelques qualités particulières des Catalans. D'abord la fidélité

> « gardée à ceux qui s'estoient rendu (*sic*) leurs seigneurs, et l'assistance qu'ils leur ont donnée dans toutes leurs entreprises. (...) il y en a eu qui

10. Il faut noter que dans son *Historia de los movimientos, separación y guerra de Cataluña*, écrite en espagnol et publiée en 1645, le Portugais Francisco Manoel de Melo, malgré sa sympathie pour la rébellion catalane, ne tait ni n'atténue les horreurs commises par les *segadors* (prisons défoncées, maisons incendiées, couvents forcés, homicides pour crime de trahison...). Il aurait plutôt tendance à exagérer dans le sens inverse.

11. Indépendamment de son désir d'idéaliser la Catalogne et ses habitants, Sorel ne fait peut-être que s'inspirer des remarques faites par les voyageurs français du début du siècle, qui vantent souvent la beauté et la fertilité du terroir et la douceur des mœurs.

> ont mieux aymé perdre leurs femmes et leurs enfans et mesme leur propre vie, que de violer la foy à laquelle leurs sermens les avoient obligez, » (p. 9).

Pour preuves de l'aide loyale et constante apportée au roi d'Espagne, à qui ils ont offert « leurs services importants, et leurs contributions volontaires et tres-amples » (p. 60), *La Deffence* cite la participation de leurs soldats à la sauvegarde des provinces proches et à la conquête des terres éloignées, et leur rôle décisif dans la reprise de la forteresse de Salses, allégations qui soulèveraient de sérieuses réserves de la part des historiens[12]. Une autre qualité à mettre au crédit des Catalans : la prudence. Il faut saluer leurs scrupules et les précautions qu'ils ont prises avant de se lancer dans l'aventure de la révolte ouverte. Ils ont consulté « les plus sçavans theologiens et jurisconsultes » (p. 86-87), pour être assurés de leur bon droit et n'ont engagé les hostilités qu'une fois épuisées toutes les possibilités de conciliation. (Effectivement, Claris et les *diputats* ont retardé jusqu'au dernier moment la rupture définitive avec Madrid.) C'est aussi la prudence qui leur a conseillé de choisir le parti raisonnable et de se ranger du côté de la France. Enfin, quand il fut décidé de se libérer, une dernière vertu, plus héroïque, fut le courage avec lequel ils ont mené leur « resistance genereuse » (p. 144). Dès les premiers affrontements avec les troupes de Los Vélez, « il est certain que leur armée estoit toute composée de lyons, ainsi qu'ils s'en glorifioient eux-mesmes » (p. 92), et lors de l'attaque de Barcelone et à la bataille de Montjuich, « l'on vid le courage de la nation catalane en tout sexe et en tous âges » (p. 96). Sorel ne tarit donc pas d'éloges pour flatter ceux dont il a pris la défense et les engager ainsi à persévérer dans la voie choisie. Parallèlement, il a sans doute aussi le désir de rassurer les lecteurs français qui seraient réticents : les Catalans ont pu nous

12. Sous peine de violer leurs constitutions, les Catalans ne pouvaient franchir en armes les frontières du Principat que s'il était directement attaqué. C'est pourquoi ils n'envoyèrent qu'un contingent insignifiant pour investir la place forte de Leucate, en 1637, et furent totalement absents dans l'opération du Guipúzcoa, l'année suivante. Pour la défense de Salses, ville du Roussillon, ils acceptèrent de fournir des troupes. Mais les effectifs furent bien moins importants que ne le prétend Sorel et ils fondirent vite, à cause des défections et aussi, il faut le reconnaître, des pertes considérables en vies humaines et des ravages causés par les maladies et le manque de soins médicaux. A la fin du siège (en décembre 1639), n'étaient plus présents au front que quelques centaines de soldats catalans. A Barcelone, on fit néanmoins valoir la part prise dans la reconquête de Salses et on attendait de Madrid des marques de reconnaissance, que refusèrent d'accorder aussi bien Olivares que le vice-roi.

combattre autrefois avec acharnement, mais leur vaillance et leur loyauté en font des alliés fiables. Leur ralliement est une bonne affaire pour la France.

Faisant pendant à cette peinture idéalisée, le tableau qui est brossé des Espagnols offre les couleurs les plus sombres. Ils sont d'un orgueil insupportable, à la source de leur mépris pour les autres peuples et de la volonté hégémonique de la nation, de leur ingratitude envers ceux qui les servent et de leur envie pour toute gloire qu'ils n'ont pas acquise eux-mêmes. Sorel dénonce en outre la dissimulation castillane, voire la fourberie. Les grâces et les franchises accordées

> « ont long-temps pipe les meilleurs esprits de la Catalogne, (...) Enfin le masque a esté levé et la tromperie descouverte : Ceux en qui la douceur du gouvernement n'est que contrainte et qu'artifice, n'ont pû celer leur naturel, » (p. 11-12),

et

> « s'ils leur avoient fait quelquefois bon visage, c'estoit par une hipocrisie trompeuse qui les seduisoit pnur les faire tomber plus facilement dans leurs embusches ; » (p. 62).

Aussi faut-il, aujourd'hui, dissuader les indécis de se laisser « esbloüyr par de belles promesses » (p. 167). L'essentiel de l'accusation porte naturellement sur le comportement brutal des Espagnols, aussi bien des ministres que des fonctionnaires gouvernementaux, des chefs militaires que des simples soldats. Les habitants ont été soumis à de multiples tracasseries et vexations : suppression d'offices, interruption des procès au détriment des parties, humiliation des juges, qu'on a employés à des tâches subalternes (p. 29-30). Les magistrats de Perpignan ont été dépouillés de leur autorité au profit des gens de guerre, les citoyens retenus prisonniers dans leurs maisons et leur courrier surveillé (p. 37), des paysans « liez et garrottaz », transformés en bêtes de somme (p. 66). Sont relevés les nombreux exemples d'atteintes aux biens. La soldatesque cupide a commis larcins et exactions, comme de lever à son avantage des taxes et des impôts dus au roi (p. 32). Plus souvent, encouragée par les officiers, elle s'est livrée au pillage ou même à des mises à sac systématiques (p. 37). Des actes de vandalisme (arbres des jardins coupés, p. 38 ; tonneaux de vin défoncés, p. 39) ont signalé son passage. Partout, des maisons ont été abat-

tues ou brûlées, et quand les soldats ont rencontré la moindre résistance, ils ont tourné leur artillerie contre la ville (comme à Perpignan, p. 34). Ils n'ont laissé derrière eux que destruction dans les bourgs et désolation dans les campagnes (p. 78). Les Espagnols ont manifesté leur cruauté, leur naturel barbare, dans les crimes avérés qu'ils ont perpétrés : viols, « impudicitez les plus brutalles et les plus horribles » (p. 20), exécutions sommaires, comme celle de ce pauvre garçon, qu'ils lièrent à un arbre

> « et le choisirent pour butte à leurs arquebusades, seulement à cause qu'il n'avoit pas donné de l'avoine assez promptement à leurs chevaux. O prodige de cruauté (...) » (p. 39),

ou massacres collectifs. Comble de méchanceté, les victimes de ces violences n'ont pu exercer aucun recours. Par un véritable déni de justice, les autorités ont refusé de les indemniser et de poursuivre les coupables (p. 44 et 46) :

> « les Espagnols tenans pour un crime de demander justice à leur roy, ont esté offençez par les seules plaintes. » (p. 77)

Finalement, l'Espagne a entrepris d'anéantir tout un peuple, en tentant soit de le réduire en servitude, soit de déporter la population mâle pour la remplacer par des Napolitains (p. 71), soit de l'exterminer : « l'on n'avoit plus autre dessein que de les perdre entierement » (p. 86). Une formule résume bien les termes du procès fait aux Castillans :

> « les plus orgueilleux, les plus méconnoissans et les plus cruels de tous les peuples de la terre. » (p. 61).

On voit jusqu'à quelle outrance caricaturale peut conduire la passion du propagandiste. De façon étonnante, le roi Philippe IV est personnellement mis en cause. Sans doute Sorel prend-il des précautions. Il sait bien que toucher à la majesté royale, même quand il s'agit du souverain d'un pays ennemi, c'est mettre en péril le dogme qui fait du roi le représentant de Dieu. Il connaît aussi les doubles liens familiaux qui unissent les monarchies française et espagnole :

> « celuy qui maintenant les gouverne (les Espagnols) nous sera tousjours en veneration, non seulement pour le caractere de prince, mais pource

> qu'estant frere de la chere espouse de nostre roy, les vertus que l'on void en elle, semblent nous donner asseurance des siennes ; » (p. 143).

Il recourt donc à l'argument –classique– qui rejette la faute sur les « mauvais conseillers », en l'occurrence Olivares et ses ministres :

> « Ils (les Catalans) ne se pouvoient persuader que les iniques entreprises, que l'on dressoit contr'eux, procedassent de l'esprit de ce prince, mais d'un conseil trop peu judicieux et trop authorisé, (...) c'estoit là des actions de quelques serviteurs insolens, lesquels ne se soucioient pas de ruiner ce qui ne leur apPartennit pnint. » (p. 84-85)[13].

Cependant, quelques pages plus haut, des accusations directes et graves sont portées contre Philippe IV, qui « a ordonné beaucoup de choses contraires » au repos des Catalans, et à qui il est reproché, entre autres, d'avoir pressé le vice-roi de renforcer la présence de troupes dans les villes et d'avoir prescrit la levée de six mille hommes dans la province, afin de les embarquer, de gré ou de force, pour l'Italie (p. 63-64 et 67). La critique anti-espagnole dans *La Deffence* ressortit à un large courant d'hispanophobie répandu dans l'opinion française du XVII[e] siècle, et qui apparaît chez les littérateurs sous forme de clichés : orgueil des Castillans (pour Balzac et Camus, le rêve de monarchie universelle est une constante de leur politique), rouerie et machiavélisme, qui sont stigmatisés par Guy Patin, férocité flétrie par La Mothe Le Vayer, etc.[14].

---

13. Il est exact que les *diputats* et la majorité de leurs concitoyens ont, jusqu'à l'été 1640, considéré le roi comme un père, abusé par des conseillers mal intentionnés, mais qui réparerait les torts quand il connaîtrait les plaintes de ses enfants. Les rebelles criaient : « Vive le roi et mort aux traîtres ! » ou « Vive la sainte foi catholique et le roi d'Espagne et mort au mauvais gouvernement ! » En France, avant Sorel, Guez de Balzac (Le Prince, 1631) fait déjà une distinction nette entre les « droites intentions » de la Maison d'Autriche et les mauvais procédés du Conseil d'Espagne, qui veut « commander à son propre maistre. »

14. Sur l'hispanophohie des écrivains, voir Alexandre Cioranescu, *Le Masque et le visage – Du baroque espagnol au classicisme français,* Genève, 1983, p. 91, 93, 99, 116, 118. Une notion qui a alors beaucoup de succès est celle d'antipathie entre les deux nations, espagnole et française. Empruntée à l'ouvrage du Dr Carlos García, qui se borne à constater les divergences sans marquer d'hostilité, la formule est reprise dans un esprit polémique par La Mothe Le Vayer dans son *Discours de la contrariété d'humeurs...*, 1636. Sorel fera plus tard l'éloge de ce livre (*La Bibliotheque françoise*, 1667, p. 78). Dans la *Remonstrance aux peuples de Flandre*, qui fait suite à *La Deffence*, il parle de l'antipathie qui se trouve entre les Flamands et leurs oppresseurs (p. 177). Ici, le mot n'est pas employé mais l'idée est contenue dans la

Ce qui est peut-être plus original dans notre ouvrage est l'insistance pesante sur les crimes commis contre la religion. Les gens d'église, prêtres et moines, ont été « affligez de plusieurs contributions, (...) leur domaine (...) détruit et leur dignité mesprisee » (p. 30). On en a dépouillé certains de leur argent, c'est-à-dire de celui des pauvres. Plusieurs ont répandu « leur sang innocent » (p. 41). Les autres n'ont pu échapper aux tueries qu'en fuyant dans la montagne ou en se cachant. Les mentions d'églises et de monastères saccagés et incendiés apparaissent une douzaine de fois dans le livre. Le pire : les sacrilèges dont les Espagnols se sont rendus coupables, et qui sont incessamment rappelés. À Riudarenes, les espèces sacramentelles ont été « consumées entièrement dans le feu mis à l'église (p. 25).

À Perpignan, dans une chapelle consacrée à la Vierge, les soldats « taillerent en pieces son image » (p. 36). A Montiro et ailleurs, « ils prirent les ornemens sacrez dont ils se revestirent par derision » (p. 38). Ce ne sont que récits de profanations et d'outrages à « l'honneur de Dieu » (p. 77). Sorel n'hésite pas à comparer les Catalans, persécutés par les Castillans impies, aux martyrs du christianisme naissant (p. 143)[15]. À ce propos, il est piquant de constater que l'auteur de *Francion* (roman qui passe pour un « manuel de libertinage » et contient en tout cas bien des propositions fort peu orthodoxes), prend ici un ton de prédicateur ou de théologien. Par exemple, il lance des imprécations contre des soudards, sans égards pour le crucifix sous la sauvegarde duquel un gentilhomme tente de se placer,

> « n'ayans ni crainte ni respect pour celuy qui est venu au monde racheter les hommes, qui garentit tousjours les ames des justes du peril de la mort s'il n'en exempte les corps, et qui punit ceux qui reduisent les autres à cette extremité, » (p. 20-21).

---

phrase suivante : « L'humeur des François est plus douce et plus sociable que celle des Espagnols, et a plus de sympathie avec la leur ; » (c'est-à-dire celle des Catalans, p. 169-170). – D'autre part, on peut relever une remarque intéressante : « les Mores ny les Indiens n'ont jamais esté traictez par eux plus barbarement. » (p. 40), incidente qui incrimine l'action des Espagnols dans d'autres domaines, lieu commun polémique, une des sources de la *leyenda negra.*

15. C'est une démarche parallèle qu'avait adoptée Quevedo dans sa *Carta al serenísimo, muy alto y muy poderoso Luís XIII* (1635). Il tirait argument des atrocités sacrilèges commises par les troupes du maréchal de Châtillon, lors du sac de Tirlemont, pour convaincre les Français d'hérésie. Voir María Soledad Arredondo, « La espada y la pluma contra Francia en el siglo XVII : cartas de Quevedo y Saavedra Fajardo », *Criticón*, 56, 1992, p. 103-115.

Ou bien, il déplore que les Espagnols

> « furent si aveuglez que de s'en prendre à Dieu, et d'offenser le Createur de l'univers et le Souverain Estre dont toutes choses dependent, devant qui tous les hommes ne sont qu'un neant pour resister aux effects de sa justice. » (p. 27).

Ou encore, il célèbre les moines de Barcelone qui se battent

> « en deffendant les autels, et le tres-auguste sacrement que le fils de Dieu a laisse aux hommes pour des arrhes de la vie éternelle, » (p. 91-92).

L'accent mis sur l'aspect religieux s'explique par une double raison. D'abord, il est de fait que certains ecclésiastiques ont joué un rôle de premier plan dans la révolution catalane, notamment le chapitre des chanoines d'Urgel, qui a fourni, en la personne des chanoines Pau Claris et Jaume Ferrán, les deux principaux chefs de la *diputació*. Galvanisés par l'excommunication fulminée par Parcero, évêque de Gérone, les rebelles se sont crus investis d'une mission sacrée et ont fait de leur révolte une croisade. Des sermons enflammés, des processions, des rumeurs de miracles, les slogans « Au secours contre les ennemis de la foi et de l'Église ! » ou « Vive la sainte mère Église ! », les proclamations du « capitaine général de l'armée chrétienne » ont entretenu, surtout dans les milieux populaires, un climat d'exaltation, frisant l'hystérie collective. Mais Sorel a une préoccupation particulière. Il s'adresse à des lecteurs eux aussi très attachés aux valeurs chrétiennes. Bien que le parti « dévot » ou des « bons catholiques » soit en déroute depuis 1630, subsistent, à côté d'une opinion hispanophobe, des tendances hostiles à la guerre contre la Maison d'Autriche, champion de la Contre-Réforme, et aux alliances avec les hérétiques. Il s'agit par conséquent de prouver, fût-ce au prix de quelques exagérations invraisemblables, que la prétendue dévotion des Espagnols n'est qu'un masque hypocrite :

> « (les) Castillans (...) se vantent d'estre les plus religieux et les plus catholiques de tous les peuples, il sembloit que ce fust des brigades de

> Sarrazins, ou plustost de demons qui avoient pris la forme humaine » (p. 42),

et que leur roi, » que l'on apelle catholique » (p. 50), a pu tolérer parfois des actes impies.

Sorel annonce, dans l'« Advertissement au lecteur », que son livre privilégiera le récit objectif des faits par rapport à l'argumentation théorique :

> « d'autant que la matiere dont il s'agit ne consiste qu'en faict, la narration est icy la partie la plus longue de l'oraison. » (p. VII).

Il veut suggérer que le développement historico-juridique relatif aux droits de Louis XIII sur la Catalogne n'est qu'un élément restreint et secondaire. Toutefois, le fait qu'il achève sa démonstration par ce développement (tout de même long, puisqu'il couvre plus de trente pages) semble indiquer qu'il lui accorde plus d'importance qu'il ne le prétend, comme s'il était la conclusion nécessaire de ce qui précède. Ce qui est donné pour accessoire révèle peut-être l'intention primordiale de l'œuvre[16]. En effet, au moment où celle-ci est écrite, la France traverse une période de troubles, menaçant l'unité nationale : agitation dans les provinces (Languedoc, Provence et sud-ouest), insurrections populaires, urbaines et rurales (croquants et va-nu-pieds), tentatives de soulèvement, avec aspirations séparatistes... Sorel est bien conscient des risques qu'il y aurait à encourager toute velléité de révolte et de sécession, crime de lèse-majesté et outrage à la loi divine. Il évoque, avant de les réfuter, les objections des adversaires de la cause catalane, pour lesquels il y a « quelque scandale à voir des sujets quiter leur roy pour un autre » (p. 104), et qui prétendent que

> « de proteger les Catalans dans l'action qu'ils ont faite, cela est dangereux pour l'exemple ; Que c'est inciter d'autres peuples à les imiter, et que d'en parler seulement comme nous faisons en des discours publics, c'est assez pour leur aprendre la desobeyssance et la revolte ; » (p. 146-147).

16. Il ne faut pas oublier qu'une des missions de l'historiographe de France était de procéder à la recherche d'anciens titres féodaux, en vue de préparer de nouvelles annexions.

Mais, justement, la thèse est la suivante : les Catalans ne se sont pas révoltés contre le roi d'Espagne (« cette entreprise n'est point une rebellion », p. 5), ils

> « n'ont fait que se retirer de la domination de celuy qui les tenoit assujettis par un long abus, et se sont rendus à celuy qui est leur roy legitime. » (p. 104).

Pour prouver cette thèse, il faut remonter à Charlemagne, qui a chassé les Arabes de Catalogne et y a établi la marche de Gothie, gouvernée par les comtes de Barcelone mais incorporée au royaume franc. Comme il n'y a pas, pour Sorel, de rupture entre la monarchie carolingienne et la dynastie capétienne, qui en est l'héritière directe et incontestable,

> « Les droicts que nos roys ont sur (la) province, sont aussi anciens que Charlemagne. » (ibid.)

Il reconnaît pourtant que cette possession a été acquise « à la pointe de l'espée » (p. 163). Le droit de Charlemagne est le droit de conquête, fondé sur la force. Ce fut pour délivrer les populations de « la tyrannie des Maures », soit. Mais, avant l'invasion arabe, qui étaient les possesseurs légitimes de la région ? Sorel ne se pose pas la question. Il ne doit pas ignorer non plus qu'après deux siècles de loyalisme, les Catalans rejetèrent complètement la souveraineté franque, ni les successeurs de Charles ni Hugues Capet n'ayant répondu à leur appel à l'aide, face à une nouvelle attaque des Sarrasins. Notre auteur n'y fait aucune allusion. Il tente d'entretenir la fiction d'une autorité réelle de la France, alors qu'elle n'est plus que nominale, par le rappel de traditions formelles, comme l'usage de dater les documents d'après les années de règne des souverains capétiens, usage d'ailleurs aboli au XII[e] siècle[17].

L'argument « Charlemagne » n'étant pas, à lui seul, tout à fait convaincant, d'autres arguments sont avancés. Pour cela, les ressources qu'offre l'histoire, depuis le X[e] siècle jusqu'au temps présent, et en particulier l'histoire médiévale, sont mises à contribution. Nous est proposé un examen méticuleux

17. La déclaration de Claris du 23 janvier 1641 précise que le Principat se place sous le gouvernement du roi de France « comme au temps de Charlemagne, avec respect de nos constitutions ». Mais, à la différence de ce que pense Sorel, la référence à Charlemagne n'implique pas, pour les Catalans, un abandon de souveraineté, et est exclue toute notion de monarchie de droit divin. C'est seulement l'exercice du privilège qu'ils ont de choisir leur prince.

du jeu complexe des transmissions successives, par héritages, mariages, donations ou acquisitions. L'opération est menée d'abord pour la Catalogne, puis pour le Roussillon. En outre, comme la Catalogne a été réunie, pendant près de trois siècles, au royaume d'Aragon, sous une dynastie catalane, Sorel en profite pour montrer qu'en bonne logique l'Aragon aussi appartient à Louis XIII. Dans son exégèse des textes historiques il entre dans les moindres détails et paraît fort bien informé[18], mais on a souvent l'impression qu'il « manipule » les données pour les faire servir à son dessein. Il passe sous silence ce qui pourrait l'embarrasser. Ainsi, quand Louis XI a obtenu de Jean II d'Aragon la cession de la Cerdagne et du Roussillon, ce fut pour le secours qu'il lui apporta « dans une pressante necessité » (p. 131). Il l'avait aidé à combattre...les Catalans révoltés. Sorel omet de le préciser, jugeant sans doute peu convenable de montrer un roi de France en lutte avec ceux qu'on veut faire passer pour ses propres sujets. Des situations semblables ou comparables sont retenues ou rejetées, selon qu'elles sont ou non opportunes. Il est normal que le pape Martin IV ait fait don du royaume d'Aragon (et de la Catalogne qui en faisait partie) à Charles de Valois, fils de Philippe III, mais lorsqu'un autre pontife, Benoît XIII, a confirmé l'attribution de ce même royaume à Ferdinand Ier de Castille, ce pape étant espagnol

> « et ayant depuis esté declaré schismatique et privé de son pontificat, il n'y avoit guere d'apparence de s'en rapporter à son jugement. » (p. 125).

Sorel approuve ce qu'on appelle la loi salique : « c'estoit violer les bonnes loix, de faire que le royaume (...) tombast en quenoüille » (ibid.), ce qui ne l'empêche pas de faire valoir le cas des états où cette loi ne s'applique pas pour juger légitime, au profit d'un prince français, la succession au trône par les

18. Il affirme qu'il s'appuie « sur nos meilleurs livres, en ce qui est des droicts du roy sur cette province » (p. VIII). Il ajoute, plus loin : « Il n'est pas besoin de cotter en particulier quels livres entre ceux où l'on trouve l'histoire des nations dont nous sommes en question, ont donné l'avantage des pretentions aux monarques françois ; Il suffit de dire que tous ceux que l'on met au rang des bons ont suiy cet avis. » (p. 164-165). Renseignements bien vagues, mais il n'est pas douteux qu'il possède une large culture historique et une connaissance du moyen âge assez rare à l'époque. En témoigneront plus tard ses analyses d'ouvrages historiques dans *La Bibliothèque françoise* et *La Guide pour l'histoire de France* qui y est jointe. Déjà, en 1630, il a publié une *Histoire de la monarchie françoise* (...) *depuis Pharamond jusqu'en 840.*

femmes. Tantôt il semble considérer la suzeraineté sur la Catalogne comme une prérogative personnelle du roi, qui en dispose comme il l'entend, tantôt comme étant du domaine de la couronne et, par conséquent, inaliénable. En l'occurrence, il blâme Philippe le Hardi d'avoir cédé ses droits à Jacques II d'Aragon, décision nulle et non avenue,

> « pource que le consentement des Etats généraux du royaume n'y intervint pas, et que ce traicté ne fut pas vérifié au Parlement. » (p. 111).

Surtout, la démonstration est affaiblie par l'accumulation excessive de preuves. Sorel n'a pas compris que si un droit est véritablement fondé, il n'a pas besoin d'être corroboré par un entassement de titres plus ou moins pertinents. A propos de Philippe le Bel, qui dépouilla les Templiers du royaume d'Aragon dont Alphonse le Guerrier les avait institués héritiers, il reconnaît que ce droit « reçeu (...) par confiscation » n'était pas très valable, mais il ajoute –et l'aveu, assez naïf, est révélateur- :

> « il ne faut rien oublier de ces pretentions qui se rendent plus puissantes estans assemblées, » (p. 121).

*

Une interprétation personnelle, et quelquefois partiale, de la situation générale et des événements particuliers, une présentation schématique et outrée des adversaires en présence, une exploitation orientée des documents du passé : tels sont les principaux caractères qui font de *La Deffence des Catalans* une œuvre destinée à agir sur l'opinion publique. La volonté de propagande de Charles Sorel est évidente, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il manque de sincérité. Il a pu éprouver une sympathie réelle pour la souffrance des victimes et les revendications des opprimés. A-t-il eu conscience d'une identité de la Catalogne, en tant que nation spécifique ? C'est moins sûr. On dirait qu'il porte sur les Catalans un double regard. D'un côté, il n'est pas loin de croire qu'ils sont devenus, après leur ralliement à Louis XIII, des Français par annexion ou par adoption, dont les usages et les coutumes ne tarderont pas à se fondre avec ceux des Français d'origine et, en particulier, des citoyens fort nombreux qui résident déjà dans la province. D'un autre côté, ils demeurent pour lui des étrangers, mais –ce n'est pas le moindre paradoxe– très proches,

culturellement, de leurs ennemis castillans. Il s'indigne des luttes fratricides, qui font se battre entre eux « ceux de mesme langage et de mesme contrée » (p. 88-89), et, dans la *Remonstrance*, il interroge les Flamands :

> « si leurs injures (celles des Espagnols) s'adressent à des hommes qui sont presque de leur climat, attendez vous un traitement moins barbare, vous qui estes esloignez d'eux, de regions, d'humeurs et de coustumes ? » (p. 194),

ce qui semble bien vouloir dire que Catalans et Castillans, unis par la géographie, appartiennent à la même ethnie et partagent les mêmes valeurs, différentes de celles des peuples du Nord. Face aux progrès de la « castillanisation », nombreux ont été en Catalogne, surtout dans le clergé, ceux qui ont milité, dans des pamphlets ou en montrant l'exemple dans leurs sermons, pour un retour à la langue vernaculaire. A aucun moment, *La Deffence* n'aborde la question linguistique, qui fut pourtant au centre de la lutte pour sauvegarder l'existence du pays comme entité indépendante[19].

Dans sa thèse, ancienne, sur Sorel, Emile Roy écrivait :

> « En 1642, quand les armées françaises envahissent les Flandres et la Catalogne, il appelle les peuples à la délivrance, il fulmine contre les exactions des Espagnols, dans un livre qu'un de ses amis comparait trop complaisamment aux *Verrines*. »

Il est regrettable que Roy n'ait pas fourni plus de renseignements ni précisé le nom de cet ami trop complaisant. On ne sait pas non plus si le livre dont il parlait est bien notre ouvrage ou plutôt la *Remonstrance aux peuples de Flandre*[20]. Si on consulte les bibliographies, on n'y trouve pas que *La Deffence* ait suscité des réponses ou des commentaires, imprimés à l'occasion de sa

---

19. Il n'y a rien d'étonnant que Sorel ait tout ignoré de la brillante littérature catalane des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles. Dans ses ouvrages de critique *(De la Perfection de l'homme*, 1655 ; *La Bibliothèque françoise*, 1667 ; *De la Connoissance des bons livres*, 1671), il citera, à plusieurs reprises, le nom d'un écrivain catalan, Raymond Lulle (Ramon Llull), mais uniquement à propos de ses œuvres en latin, qu'il juge d'ailleurs sans indulgence.
20. Emile Roy, *La Vie et les œuvres* de *Charles Sorel, sieur de Souvigny* (1602-1674), P., 1891, p. 345. Dans sa bibliographie des œuvres de Sorel, Roy ne mentionne pas *La Deffence* et il ne connaît apparemment de la *Remonstrance* que la seconde édition, parue séparément en 1658, sous le titre *La Flandre françoise*.

publication. Peut-être parce qu'elle représentait l'opinion majoritaire et qu'il n'y avait rien à y ajouter ni à y redire ? Il est vrai aussi qu'au moment même où elle paraît (décembre 1642), meurt celui qui en avait été probablement l'inspirateur, Richelieu. Son successeur à la direction des affaires, Mazarin, ne s'est intéressé à la Catalogne que comme monnaie d'échange, en vue des négociations à la fin du conflit. Aujourd'hui, nous sommes tenté de voir dans le livre une simple œuvre de circonstance et de commande. Il n'est pourtant pas interdit d'y déceler, sous le vocabulaire de l'époque, des préoccupations proches des nôtres. Quand Sorel plaide pour une intervention active de la France en faveur des Catalans qui se font massacrer, n'invoque-t-il pas ce que nous nommons maintenant « droit d'ingérence » ? Quand il proteste contre les violences barbares des soldats,

> « crimes inoüys par lesquels ils faisoient connoistre qu'ils avoient entierement renoncé à la nature et aux sentimens de l'homme. » (p. 18),

il se réfère implicitement à la notion qui nous est familière de « crimes contre l'humanité ». Le dessein qu'il prête aux Espagnols d'exterminer la totalité de la population, c'est ce que nous appellerions « génocide », et leur projet de transférer une partie des Catalans à l'étranger, afin de les remplacer par des familles de Napolitains, Siciliens et Castillans, nous le qualifierions de « purification ethnique ». Il est sensible, comme nous le sommes devenus, à tout ce qui porte atteinte à la mémoire d'un peuple, lorsqu'il écrit, par exemple :

> « Afin mesme que vostre memoire fust plustost dissipée, l'on a mis le feu en vos maisons, et il a encore semblé en cela que l'on craignoit qu'il n'y demeurast quelque mauvais air qui deust estre contagieux pour d'autres hostes ; » (p. 75).

Enfin, Sorel se montre animé d'une conviction, sur laquelle on met volontiers l'accent de nos jours, concernant le rôle et la mission de l'intellectuel dans les affaires publiques. Il croit cette mission aussi sérieuse et nécessaire, si ce n'est plus, que celle des hommes de guerre. Il exprime cette idée à la fin de son « Advertissement » :

« L'on ne sçauroit prendre trop de soin d'une besogne si importante, comme est celle d'escrire pour de grandes provinces, (...) Pleust à Dieu (...) que cela fust capable de faire connoistre que les raisons ne sont pas quelquefoie moins utiles que la force des armes, pour conduire doucement les esprits aux choses, où la violence ne les meine qu'avec beaucoup de fatigue et de desordre. » (p. X-XI)[21].

21. Sorel raconte que, lors de l'attaque de Barcelone, « mesme les enfans de la ville (si l'on en croid les relations du pays) incommoderent fort les ennemis à coups de pierre, comme s'il n'eust falu que cela pour les chasser ; » (p. 96-97). On ne peut s'empêcher de penser à l'*intifada*.

LA *DEFFENCE DES CATALANS* DE CHARLES SOREL : Técnicas literarias para la propaganda política

Mª Soledad ARREDONDO,
Universidad Complutense, Madrid

La década de 1640 es especialmente virulenta para las relaciones entre España y Francia, embarcadas en la Guerra de los Treinta Años. En el caso español, a los conflictos externos se suman dos graves problemas internos – las separaciones de Cataluña y Portugal – y en el caso francés una de las conspiraciones más graves, la de Cinq Mars. Dado el agotamiento de las dos potencias, la lucha en el campo de batalla se refuerza con una guerra de papeles[1], auténtica campaña de propaganda iniciada con la declaración de guerra de Luis XIII en 1635[2]. A partir de 1640 la campaña se intensifica con la publicística catalana, inaugurada con la *Proclamación católica...* de Gaspar

1. Así la designa con acierto A. Simón Tarrés, « La imagen de Castilla en Cataluña. Guerra de propaganda durante la revuelta de 1640 », *Historia 16,* II, 1992. Remito a este artículo para todo lo relacionado con la publicística catalana; y para la castellana a E. Zudaire, *El Conde Duque y Cataluña,* Madrid, CSIC, 1963. En cuanto a Francia, basta señalar que sólo en el reinado de Luis XIII se cuentan unos cuatro mil panfletos, según M. Carmona, *La France de Richelieu,* Paris, Fayard, 1984, p. 210. Para la pugna España/Francia, v. D. Briesemeister, « La lutte de préséance et préeminence entre la France et l'Espagne », *Estudios de investigación franco-española* (Córdoba), 6, 1992, p. 11-31.
2. V. J.Mª Jover, 1635. Historia de una polémica y semblanza de una generación, Madrid, CSIC, 1949.

Sala[3] y respondida desde Madrid por el *Aristarco...* de Francisco de Rioja. La guerra de papel no sólo se convierte en trilingüe, sino que se torna masiva, por la participación de libelistas a sueldo, historiógrafos, profesionales del Derecho, diplomáticos y polígrafos de muy diversa entidad e intereses literarios[4]. Una proliferación semejante no deja lugar a dudas sobre la eficacia[5] de los escritos respectivos para crear opinión, pero suscita preguntas relacionadas con la oportunidad, la repercusión, los destinatarios y hasta el planteamiento de cada texto para conseguir sus fines.

Estas cuestiones afectan especialmente a *La Deffence des catalans*[6], publicada por Charles Sorel en 1642. En primer lugar, por la coincidencia insólita de que nuestro autor, historiógrafo de Francia, es también el creador de una de las mejores novelas de la época[7]. En segundo lugar, porque a su bagaje retórico, que puede poner al servicio de la política, se une un buen conoci-

---

3. En adelante cito por un ejemplar de la Biblioteca Nacional de Madrid, publicado en Barcelona, Sebastián y Jaime Matevad, 1640.
4. Algunos de ellos muy notables, como Quevedo, Saavedra Fajardo o Pellicer, por la parte española. Para un enfoque literario de este tipo de escritos, v. Mª S. Arredondo, « La espada y la pluma contra Francia en el siglo XVII: "cartas" de Quevedo y Saavedra Fajardo », *Criticón,* 56, 1992, p. 103-115; « Diálogo y política internacional en *Locuras de Europa* de Saavedra Fajardo », *Criticón,* 58, 1993, p. 9-16; y la comunicación « La rebelión catalana en palabras de Quevedo: refranes, citas y retórica para hacer política », presentada en el *Colloque International Littérature et Politique en Espagne au Siècle d'Or,* Paris, Sorbonne, 1994, en prensa. V. también K. Budor, « Quevedo y la *Guerra de los Uscoques* : sus fuentes documentales », *Revista de Filología Española,* LXXV, 1995, p. 333-344.
5. Saavedra Fajardo se refiere a ello en carta dirigida a Felipe IV, Münster, 1644: « ...me manda V.M. que esparza algunos tratadillos que puedan inducir a la paz... y siempre he trabajado en esto, reconociendo lo que mueven y que de ellos se valía Richelieu... », p. 1383 de las *Obras Completas,* ed. A. González Palencia, Madrid, Aguilar, 1946.
6. Cito la obra por la edición de Paris, Nicolas de Sercy, 1642, ejemplar de la Bibliothèque Nationale de France, signatura 8° Lb36 33122. Me referí brevemente a esta obra en « Relaciones entre España y Francia en los siglos XVI y XVII: testimonios de una enemistad », *Dicenda,* 3, 1984, p. 199-206.
7. F. Fossier señala que Sorel es hoy más conocido como novelista que como historiógrafo; v. su artículo « À propos du titre d'historiographe sous l'Ancien Régime », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* XXXII, juillet-septembre 1985, p. 361-417, p. 362. También O. Ranum, *Artisans of Glory. Writen and Historical Thought in seventeeth century France,* Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1980, cap. 4, que desgraciadamente no he podido consultar.

miento de la literatura española[8]. Y en tercer lugar, porque Sorel, como historiógrafo, se ha prodigado poco hasta 1642[9], ya que su más completa obra histórica se publica más tarde. Sorel había obtenido, en 1635, un privilegio real para publicar diversos tratados políticos y morales[10], pero no lo utiliza hasta su defensa de los catalanes ; y, curiosamente, a partir de entonces, su obra historiográfica y panfletaria se incrementa notablemente[11].

Todo ello autoriza a pensar que una obra aparentemente menor en la produción soreliana se gesta en unas especiales circunstancias de la biografía del autor. Su interés por España pudo agudizarse con la traumática separación de Cataluña ; pero, además, la publicística catalana le brindaba la oportunidad de incorporarse a la propaganda francesa fomentada por el cardenal Richelieu. Para un escritor profesional como Sorel, los escritos catalanes le permitían acceder al detonante de la guerra, sin el esfuerzo de documentación del historiador, pero con la visión del panfletista. Defender a los catalanes no exigía más que una manipulación de textos previos, que un literato era capaz de amplificar, reducir o intensificar, contribuyendo a una empresa auspiciada por el poder, en la que, hasta entonces, Sorel no había participado.

Carecemos de datos para afirmar si el autor fue presionado, si formaba parte del círculo de « créatures »[12] de Richelieu, o si necesidades crematísticas le movieron a tomar la pluma en 1642 ; pero, en cualquier caso, es evidente que aprovechó la coyuntura para elaborar una obra proteica : los materiales

---

8. V. mi Tesis Doctoral, *Charles Sorel y sus relaciones con la novela española*, Madrid, Universidad Complutense, 1986, 800 págs.; y también J.P. Leroy, « Charles Sorel et l'Espagne », en Ch. Mazouer, éd., *L'âge d'or de l'influence espagnole. La France et l'Espagne à l'époque d'Anne d'Autriche. 1615-1666*, Mont-de-Marsan, Éds. Universitaires, 1991, p. 185-194.
9. Tanto *Les Vertus du Roy* (1615), como el *Advertissement sur l'histoire de France* (1628) son obras breves y de juventud. De más entidad son la *Histoire de la monarchie françoise...* (1629-1633) y, por supuesto, las ampliaciones a la *Histoire du roy Louis XIII*, compuesta por su tío, Charles Bernard, con ediciones en 1633 y 1635, hasta la obra completa de 1646; a Sorel en exclusiva se debe el periodo comprendido entre 1635 y 1643.
10. Extraict du *Priuilege du Roy*, 5-2-1635, al final del texto de *La Deffence...* .
11. *Histoire du roy Louis XIII*, 1646; La Flandre françoise ..., 1658; *Histoire de la monarchie françoise sous le règne de Louis XIV*, 1662; Divers traitez sur les droits et les prerogatives des Roys de France..., 1666.
12. V. O. Ranum, *Les créatures de Richelieu. Secrétaires d'Etat et Surintendants des Finances. 1635-1642*, Paris, A. Pedone, 1966.

coincidían en parte con su historia del rey Luis XIII[13], y los propósitos podían extrapolarse a otros pueblos en vías de separación de la monarquía hispánica, como los de Flandes. Precisamente a estos últimos se dirige, también en 1642, con las *Remonstrances aux peuples de Flandre,* que se imprimió formando un volumen con *La Deffence des catalans.* Esto indica cómo Sorel utiliza sagazmente el problema catalán, al sur de Francia, para aplicarlo al vecino de Flandes, al norte[14]. Mutismo absoluto, en cambio, sobre la separación de Portugal, que los catalanes citaban en apoyo de sus tesis ; el autor de *La Deffence...* no la menciona, pero sí la recoge el Sorel historiógrafo, en su *Histoire du roy Louis XIII.*

Por otra parte, y también en relación con la génesis del texto, hay que tener presente que *La Deffence des catalans* va acompañada de los derechos de Luis XIII sobre Cataluña y el Rosellón, argumento que sustenta uno de los fines de la obra : enaltecer y justificar al Rey de Francia y también de los catalanes, desde 1641. El largo título – *La Deffence des catalans, ou l'on void le iuste suiet qu'ils ont eu de se retirer de la domination du Roy d'Espagne. Avec les droits du Roy sur la Catalogne et le Roussillon* – ya destacaba la importancia de esta parte, relacionada con las posibles repercusiones políticas de que un rey aceptara como súbditos leales a los que se rebelaban contra otro. Pero esta exposición de la soberanía de Luis XIII tampoco suponía graves problemas para el autor, porque contaba también con textos anteriores, como uno de Jacques de Cassan, que podían proporcionarle los argumentos necesarios. En 1632 había aparecido *La recherche des droicts du Roy et de la Couronne de France sur les royaumes, duchez, comtez, villes et pays occupez par les Princes estrangers*[15]... El abogado y consejero real Jacques de Cassan dedicaba la obra al cardenal Richelieu, para « releuer les interest du Roy, et faire valoir les advantages que la Iustice luy donne sur tant de sceptres usurpez »(Epitre, s.p.) ; y entre los territorios usurpados figuraban, naturalmente, el reino de Aragón y el condado de Cataluña (pp.59-111). Un cotejo con dicha obra demuestra que Sorel pudo extraer de ella los derechos de Luis XIII sobre Cataluña y el Rosellón, sin apenas alterar el orden cronológico de Cassan, pero

13. Las citas de esta obra remiten a la ed. de Paris, A. Courbé, 1646; datos relativos a la guerra de Cataluña a partir de la p. 436.
14. « C'est ce qui a encore inuité le mesme Autheur de la Deffence Catalane, à faire une Remonstrance aux Flamends, afin d'agir en mesme temps sur les esprits de deux regions qui sont a nos deux extremitez », *Advertissement au lecteur,* s.p.
15. Cito por la ed. de Paris, François Pomeray, 1632, pero existen reediciones de 1643 y 1646.

despojando el texto de las citas clásicas que lo adornaban y de las fuentes que lo respaldaban[16].

En ese sistema de utilizar otros textos[17] nuestro autor parece ser un experto ; eso mismo es lo que hace en *La Deffence...* propiamente dicha, aunque deje entrever en este caso que su conocimiento de la revuelta catalana procede de lo que denomina « plainte » o « manifeste » (Advertissement y p.82) catalán, es decir, la *Proclamación católica.* Efectivamente, una comparación de *La Deffence...* y de la *Proclamación...* permite comprobar que Sorel emplea fragmentos concretos del texto de Gaspar Sala[18], y que prescinde de otros innecesarios para sus fines.

Nos hallamos, pues, ante un escritor atípico – historiógrafo y novelista – que debuta en las actividades de propaganda, de grado o por fuerza, utilizando, al menos, dos obras anteriores para construir una pieza política en defensa de los nuevos vasallos del rey de Francia. Para lograrlo, el autor declara en el Prólogo ceñirse exclusivamente a los hechos, basarse sólo en la verdad y renunciar a la engañosa elocuencia[19]. También se refiere al conocimiento en Francia de los problemas catalanes, divulgados en español, catalán y en traducciones desprovistas « de grâce et de vigueur » ; explica que su libro, « plus serré et d'une tissure plus forte », se funda en esos materiales « pour en composer un nouuel edifice » ; y adelanta que el rigor del mismo procede de la narración escueta, apoyada en una « confirmation tirée de l'Histoire ». En esos principios se basa un texto al que Sorel denomina « deffence », pero también « harangue » e incluso « apologie » (p.165). Precisamente tales indicaciones genéricas, que oscilan entre la objetividad histórica y la subjetividad

---

16. Entre esas fuentes destaca Belleforest. En cuanto a coincidencias entre ambos textos, v., por ejemplo, Cassan, p. 65-66, Sorel, p. 105-106; Cassan, p. 66-67, Sorel p. 106-107; Cassan, 70-71, Sorel, p. 107-108, etc.
17. Sorel no cita ninguno, y sólo indica vagamente que se apoya « sur nos meilleurs Liures, en ce qui est des Droicts du Roy sur cette Province », *Advertissement*, s.p.
18. Por ejemplo, de los capítulos X y XII pudo extraer nombres de lugares y personas, así como datos numéricos para la narración de la toma de Salces, los desmanes de la tropa alojada en Cataluña y el Corpus de Sangre, que ocupan las p. 14-43 de *La Deffence...* Existe un *Manifiesto de la Fidelidad Catalana ...*, cuyo autor es Francisco Martí y Vilademor, uno de los publicistas catalanes más activos, pero Sorel no pudo utlizarlo, porque se publicó en 1646.
19. « ...ce qui s'est passé », « ...faire connoistre la verité », y, en cuanto a la elocuencia, insiste en sus « tromperies » en p.142.

apologética, provocan dudas sobre la veracidad[20] del contenido y la generosa intención del autor. Como espero demostrar a continuación, un análisis formal de *La Deffence des catalans...* revela que el dato concreto es sólo una pieza singular de una construcción plural ; y que esa pluralidad, tanto de propósitos como de destinatarios, se consigue mediante un escrito cuya invención, disposición y elocución son más literarias que históricas, desde la selección de los materiales, la técnica expositiva y el cuidadoso uso de la palabra.

La Deffence des catalans consta de un Prólogo, dos partes bien diferenciadas y una conclusión. Sorel no separa explícitamente las partes, pero cada una conduce a la siguiente de forma natural, de manera que el mejor argumento para defender que los catalanes hayan cambiado de rey es enumerar los derechos de ese rey sobre ellos, desde tiempos de Carlomagno ; en cuanto a la conclusión, es una recapitulación de lo ya expuesto, prescindiendo del dato y abundando en la tesis general de la obra. Esa tesis desborda la defensa de la actuación catalana, ya que pretende también realzar la crueldad e injusticia de la Corona española, ensalzar a la francesa, persuadir a los catalanes dubitativos y, finalmente, advertir al pueblo de Flandes.

Para alcanzar tan variados objetivos, Sorel se basa en un núcleo concreto de acontecimientos : en la primera parte, o « Defensa », selecciona hechos destacados del conflicto catalán, desde las campañas de Leucate (1637) y Salces (1639-40), los conflictivos alojamientos de la tropa, la muerte del virrey Santa Coloma el día del Corpus de 1640, la represión ordenada por el conde duque de Olivares, las dudas de la Generalitat, la ayuda del Rey de Francia y los éxitos subsiguientes de Montjuich (1641) y de Perpiñán (1642). La parcialidad del autor le lleva a silenciar episodios favorables al ejército español, como los de Tortosa y Tarragona (1640) ; y la prudencia política le aconseja tratar ambiguamente la espinosa cuestión de los Privilegios catalanes y la libre elección de monarca mediante pacto[21]. En la segunda parte, Sorel enumera los derechos del Rey de Francia, pero introduce constantemente apostillas que confirman su punto de vista inicial : que la soberanía adquirida

---

20. Para cuestiones históricas remito a R. García Cárcel, *Historia de Cataluña. Siglos XVI-XVII,* Barcelona, Ariel, 1985; J.H. Elliott, *La rebelión de los catalanes. 1598-1640,* Madrid, Siglo XXI, 1977. J. Sanabre, *La acción de Francia en Cataluña en la pugna por la hegemonía de Europa (1640-1659),* Barcelona, RABL, 1956.

21. En la *Història de Catalunya,* dir. P. Vilar, Barcelona, Ediciones 62, 1989, IV, p. 339, N. Sales afirma « Ch. Sorel i altres « defensors » dels catalans a la cort de França hauran de recórrer a mil malabarismes per excusar, tot condemnant-los... principis tan subversius ».

por Carlomagno se transmite a sus sucesores, a pesar de tratados (p.111), exenciones (p.113), guerras de conquista (p.122), o muertes inoportunas de algún príncipe (p.127), que truncan expectativas favorables para acabar con la usurpación española.

La estructura ordenada de ambas partes ayuda a conseguir la persuasión de los lectores ; pero a ello contribuye también una argumentación basada, fundamentalmente, en la amplificación, la dialéctica y la repetición. Sorel maneja hábilmente los datos concretos, tanto en la « Defensa » como en los « Derechos », de tal modo que la narración dista de quedar desnuda ; por el contrario, el autor la reviste de una amplificación continua, en la que se añade énfasis a la previa selección histórica. Así, por ejemplo, Sorel expone, en la primera parte, la generosidad catalana y su contribución con hombres y medios a la campaña de Leucate que, no obstante, acabó en derrota ; pero aprovecha para introducir una oración subordinada, destinada a realzar el triunfo de los franceses (p.13). De igual forma se matizan las causas del éxito catalán en la recuperación de Salces (1640), porque los franceses estaban entonces « muy ocupados » :

> Lors que les Espagnols souffrans à regret la perte de Salses, choisirent leur temps pour le reprendre, cependant que les François auoient beaucoup d'occupations ailleurs, et ne pouuoient pas estre heureux par tout, ce furent les Catalans qui formerent la plus considerable partie de l'armée... (p.13-14).

El mismo proceder se aprecia en la segunda parte, por ejemplo, cuando se narra cómo Felipe III de Francia cede la soberanía catalana a Jaime I de Aragón ; el autor insiste en que permanece la relación de dependencia (p.110) y dedica tres páginas a sostener que el dominio del rey francés es « inaliénable » (p.112), ya que ninguna exención que perjudique a los derechos de la Corona puede concederse « à perpétuité » (p.113). En esta parte de los « Derechos », la debilidad de algunos argumentos obliga a Sorel a servirse de una estructura acumulativa[22]. Así se fortalece un hilo temporal demasiado

22. « ...ces pretentions se rendent plus puissantes estans assemblées » (p.121)

largo[23] – desde el siglo VIII hasta el XVII – frecuentemente quebrado por aspiraciones francesas a territorios italianos ; Sorel también disculpa estas enojosas interferencias, porque « ...le soin d'un Comté [el de Rosellón] » importa menos que « celuy d'un Royaume [el de Nápoles] » (p.130).

En cuanto a la estructura dialéctica, es muy notable en la primera parte, más extensa y variada en su forma que la enumeración de derechos. La confrontación dialéctica se halla en la mitad de la « Defensa » (p.43-62), y constituye el meollo de la argumentación que justifica la separación de los catalanes de Felipe IV. Con la frase « Les Espagnols diront... », Sorel inicia una contraposición de las interpretaciones española y catalana del problema que verdaderamente le preocupa : que los catalanes hayan cambiado de bando en plena guerra. Durante veinte páginas expone la doble visión de los hechos, tomando partido por los catalanes y achacando la separación a la ceguera del gobierno de Madrid, la desatención de las quejas catalanas y la crueldad de la represión. La argumentación se desequilibra en favor de las razones catalanas, porque Sorel alude a hechos concretos hábilmente presentados con anterioridad, que apoya con una artillería retórica basada en exclamaciones, interrogaciones y una adjetivación valorativa. El mismo sistema de confrontación aparece en la conclusión de la obra, caracterizada por la repetición de argumentos, pero donde el autor se implica ya personalmente. Por un lado sitúa las posibles objeciones de « les ennemis des Catalans » (p.145), y por otro las réplicas de un « nous », que representa no sólo a los catalanes, sino al autor de su defensa ; hasta el punto de que el plural da paso al « yo » de Sorel, paladín catalán :

> Si cela ne touche pas assez ceux qui ne recoiuent pas de bonne part les plaintes et les defenses des Catalans, veulent-ils que je leur fasse encore un recueil de tant de miseres?... Qu'ils se ressouuiennent de quantité de choses que j'en ay dites... (p.155)

No menos eficaces son otros procedimientos que estructuran progresivamente la primera parte. Ésta se inicia con una apelación a los catalanes indecisos, fundada en la usurpación española y en la apología de Cataluña y

---

23. Sorel se adelanta a esta posible objeción y la refuta así: « ...veu que la prescription n'a point icy de lieu, et que la Couronne Françoise ne releuant que de Dieu seul, son Domaine n'est point sujet non plus aux mutations des choses basses... » (p.163-164).

sus habitantes ; el contraste da paso a las páginas (13-45) de sucesos concretos – extraídos de la *Proclamación católica...* –, a la dialéctica españoles/ catalanes, y a unas consideraciones sobre los oscuros designios de Olivares y la hipocresía castellana, que odia los Privilegios. Todo ello desemboca en la narración de la impaciencia e irritación catalanas, que el autor interrumpe para introducir dos curiosas advertencias : la primera es una profecía que los franceses pronunciaron en Salces :

> Des l'heure ils ouyrent aussi une prophetie de la part des françois : Retournez en vos maisons, leur disoient nos gens, vous verrez que cette guerre-cy est plustot contre vous que contre nous (p.72).

Y la segunda una confirmación de la misma por el autor, mediante un apóstrofe dirigido a los catalanes y luego a otros pueblos :

> Cela est certain, Catalans, que la guerre estoit declarée contre vous. (p.72).

> Voyla, Peuples, de quelle sorte les Espagnols traitent (p.76).

Creado ya este clímax, las treinta páginas restantes se centran en la represión castellana y en la prudencia de los catalanes ; éstos reflexionan antes de tomar las armas contra su rey, pedir ayuda al vecino francés y, finalmente, pasar de aliados a súbditos de Luis XIII. Como consecuencia, Sorel presenta las ventajas obtenidas : los éxitos de Montjuich y Perpiñán, que no aparecían en la *Proclamación católica...* En suma, cada una de las partes de esta « Defensa », a la que se ligan los « Derechos », demuestra la habilidad del autor para organizar sus materiales, alternando el hecho histórico, el comentario enfático, la apelación concreta y la argumentación dialéctica.

En cuanto a la elocución, *La Deffence...* posee un léxico variado, de campos semánticos acordes con tres clases de argumentos : religiosos, emocionales y políticos. La argumentación religiosa es poco original. En primer término, porque procede de la *Proclamación...*, que, muy significativamente, llevaba en la portada un gran cáliz y en la contraportada la imagen de Santa

Eulalia[24] ; pero, además, porque este tipo de argumentos eran habituales entre los libelistas[25], tanto del Rey Católico como del Rey Cristianísimo. Así que Sorel se desliza por un camino trillado, cuando aprovecha las impiedades cometidas por los soldados castellanos. Consciente de su efectividad, reitera términos referentes a profanaciones, incendios de iglesias, pillaje de ornamentos sacros, etc. ; y no deja de atribuir con ironía tales desmanes a « les Soldats d'un Roy que l'on apelle Catholique » (p.50). Más literarios, aunque menos rigurosos, son los argumentos hiperbólicos de Sorel, como que la prosperidad de Cataluña, una vez sometida a Francia, es una bendición de Dios (p.102) ; o la atribución a la Providencia del incendio de una casa destinada a la tropa, en Santa Coloma.

Los argumentos emocionales también estaban en el « manifiesto » catalán[26], tanto por lo que atañe a las virtudes catalanas, como por el patetismo descriptivo de las penalidades sufridas por el pueblo. Sorel utiliza el mismo recurso y traslada al francés la emotividad de familias masacradas, mujeres violadas, niños hambrientos y pánico general, sin desdeñar el toque macabro. A este respecto, resulta muy interesante la adaptación por el autor francés de uno de los horrores de la guerra narrados por Pascual Sala :

> buscaban muchos paysanos los sepulcros, juzgando por estado mas dichoso vivir entre muertos, que morir entre vivos tan insolentes. (cap.XII, p.71)
> Les paysans... s'alloient refugier dans les Cimetieres, et s'enfermoient tous vivans dans les sepulchres où ils mouroient souuent de peur de mourir. (p.40).

La palabra clave en este tipo de fragmentos era « odio », en la *Proclamación...*, que Sorel amplía a « rigueur » (p.6), « cruauté » (p.20) y « jalousie » (p.15). Pero, además, acrecienta el tono visceral mediante una antítesis constante españoles/catalanes, que se refuerza con la adjetivación. Así, los

---

24. Cfr., por ejemplo, cap. II, « Culto de la Fe catholica de los Catalanes », cap. III, « Devoción a la Virgen », cap IV, « Al santísimo sacramento del altar ».
25. Un Quevedo, por ejemplo, en su *Carta a Luis XIII* reprocha al Rey de Francia los sacrilegios cometidos por las tropas del general Châtillon en Tirlemont. V. Mª S. Arredondo, « Notas para una edición de la *Carta a Luis XIII* de Quevedo », en J. Cañedo e I. Arellano, eds. *Edición y anotación de textos del Siglo de Oro,* Pamplona, Eunsa, 1987, pp. 13-37.
26. V., especialmente, los capítulos I, XIII y XV, sobre las cualidades catalanas.

españoles son « orgueilleux, meconnoissans et cruels » (p.61) ; sus acciones « insolentes et execrables » (p.22), sus « Comissaires impitoyables » (p.33), y su « gouvernement rude et facheux » (p.58). Los catalanes, en cambio, « vertueux » (p.6), « modestes » (p.8), « bons et dociles » (p.10) ; sus contribuciones son « volontaires et tres amples » (p.60) ; tienen « grands Capitaines, bons soldats, hommes savants » (p.78-79) y su tierra es « saincte et bien heureuse » (p.11).

La antítesis permanece tácitamente con la intervención francesa en la guerra, ya que los franceses son « soldats valereux, chefs experimentez » (p.94) ; proporcionan un « bon secours » (p.92) y el « meilleur appuy » (p.93), como corresponde a una « brave nation » (p.97). El contraste maniqueo se da, incluso, entre los reyes de España y Francia, cuyo antagonismo se basa también en un enfoque emotivo, pues ambos son padres de sus pueblos. Como era de esperar, Sorel designa a Luis XIII con su apodo habitual, « Louis le Iuste » (p.135), favorablemente incrementado con superlativos – « l'un des plus Iustes et des plus religieux » (p.103) – y realzado con otros atributos que lo sitúan por encima de « tous les Princes de la Terre », ya que es « le refuge des afligez, l'arbitre des differends de l'Europe et le plus iuste distributeur de toutes les fortunes des hommes » (p.93). El énfasis culmina con un verbo afectivo, « cherir », porque el rey francés « cherira » a los catalanes como a sus súbditos naturales (p.170) ; y es que Luis XIII es misericordioso, como corresponde a « une Image de Dieu sur la Terre... » (p.139). Por el contrario, la imagen de Felipe IV queda empañada por la crueldad de sus órdenes, la impiedad de sus soldados y el mal trato a los catalanes. Sin embargo, Sorel, como hombre de su siglo, no degrada explícitamente al monarca, sino que se muestra reticente. En la conclusión declara venerar a Felipe IV, entre otras cosas, por razones afectivas, como hermano de la reina de Francia (p.148) ; quizá por ello prefiere atribuir a su Consejo, o directamente a Olivares[27], los errores de un rey y la dureza de un padre. Así, por ejemplo, narra cómo los catalanes

> ne se pouuoient persuader que les iniques entreprises procedassent de l'esprit de ce Prince, mais d'un Conseil. L'on pouoit se persuader que ces coups ne partoient point de la main d'un Pere qui chastie ses enfants pour les corriger, et non pas pour les perdre (p.84-85).

---

27. « Nous rejettons toute la faute sur le Conseil tres-violent qui les a fait faire... » (pp.148-149); « Le Comte Duc s'en explique plus clairement que son Maistre » (p.65).

Por lo que atañe a los argumentos políticos, estos se basan en las palabras « justice », « liberté », « scandale », « rebellion » y « privileges ». Sorel las emplea, junto a términos sinónimos y contrarios, para demostrar que no es escandaloso (p.104) el cambio de bando de los catalanes, sino un acto de « supreme iustice » (p.103)[28]. Expone cómo los españoles poseían Cataluña por usurpación (p.7), eran « Maistres barbares » (p.61), verdugos (p.48) que han privado a sus vasallos de libertad (p.155), sometiéndolos a yugos (p.2) y cadenas (p.5), hasta convertirlos en « esclaves » (p.154) y « bestes » (p.154). De tal manera que lo que los españoles llaman « rebellion » (p.5), « desobeissance » y « revolte » (p.147) es, en realidad, una « resitance genereuse » (p.143-144), una « deffence courageuse » (p.90), o un « raisonnable changement » (p.166) de monarca, que no sólo es su « liberateur » (p.102), sino que posee derechos antiguos sobre ellos. Para resumir, en la conclusión, esta clase de argumentos, sustentados en hipérboles y metáforas, Sorel se vale de una alegoría, en la que la guerra de Cataluña es « tempeste » y la Corona francesa « port asseuré » (p.149).

En cuanto al término « privileges », Sorel lo utiliza para reprochar a los españoles que los hayan abolido (p.7) o que se burlen de ellos (p.68). Alude a los Privilegios – también « Constitutions » (p.65), « Statuts » (p.68) – frecuentemente, aunque con imprecisión (« quelques Privileges », 81, « quelques franchises extraordinaires », 75), pero pasa de puntillas sobre su verdadera esencia. Insinúa, incluso, que los catalanes hubieran renunciado a ellos de no habérseles ultrajado, y afirma que lamentan menos su pérdida que la de bienes, vidas y profanaciones de iglesias (p.74). Finalmente, la ideología monárquica, absolutista y centralista[29] del autor francés se evidencia cuando sostiene que las leyes de un estado están por encima de las de una provincia (p. 68). Esta declaración revela la posición del autor con respecto a los Privilegios catalanes, y explica las ambiguas alusiones a la flexibilidad de la Corona para súbditos que requieren un trato más suave. Lo que Sorel no puede ocultar es su manifiesto desprecio por cualquier otro régimen que no sea la monarquía ; de ahí que des-

---

28. Sorel parece más sincero en la *Histoire du roy Louis XIII*, p. 446-447: « Outre que leurs plaintes sembloient iustes, il n'y avoit point lieu de refuser d'avoir l'entree dans un pays où l'on pouvoit incommoder des ennemis si facheux que les Espagnols »

29. V. *La monarchie absolutiste et l'histoire en France. Théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales*. Colloque tenu en Sorbonne les 26-27 mai 1987, Paris, PUF, 1986.

pache rápidamente el episodio de la República Catalana, tildándola de confusa y populachera, lo que remata con una elocuente metáfora : « où les pieds commandent souuent à la teste » (p.99).

Si los Privilegios provocan recelos[30] en nuestro autor, los restantes argumentos, por el contrario, se repiten con profusión y se envuelven en recursos retóricos, como los siguientes :

– Interrogación retórica : abundantísima y eficaz para lograr el énfasis, sobre todo si se encadenan varias :

« faut-il s'estonner si la patience des Catalans a este lassée, et s'ils n'ont pû souffrir d'auantage un traitement si barbare et des crimes si énormes ? N'auroit-ce pas été une lascheté de n'en point desirer la fin, ou de n'en point rechercher la punition ? » (p.45[sic] 43)[31].

– Exclamación : alguna muy breve – « O prodige de cruauté! » (p.39) – y otras dobles[32] o reforzadas con adjetivos : « O iniuste et abominable procedure ! » (pp.49-50).

– Enumeración : muy adecuada para la persuasión[33], como, por ejemplo : « les incendies, les larcins, les meurtres, les violements et les sacrileges, ont été les ioüets de ces hommes... » (p.45[sic] 43).

– Perífrasis : empleadas habitualmente para caracterizar negativamente a los españoles, « ennemis dissimulez » (p.139) o « cœurs si endurcis », por metonimia (p.82) ; y más concretamente al lento gobierno de Madrid, designado con ironía muy acertada « ce conseil eternel qui conclud des desseins qu'il n'execute que cent ans apres » (p.63).

– Comparaciones : escasas y nada brillantes (catalanes/esclavos, españoles/demonios), salvo alguna oración comparativa, muy reveladora de la parcialidad del autor ; así, por ejemplo, la halagüeña presentación de la diligente, pero efímera, ayuda francesa : « c'estoit comme la clarté d'un beau jour,

---

30. Olivares se manifestaba sobre la dudosa utilidad de vasallos con privilegios, en carta dirigida a Virgilio Malvezzi, el 10-3-1641: « ...y en cuanto a la utilidad que el rey de Francia tuviera en aquel dominio, no es mal ejemplo el nuestro, no habiendo tenido asistencia de 20 mil ducados en veinte años de borrasca y guerras tan apretadas », p. 202 de J.H.Elliott y J.F. de la Peña, eds., *Memoriales y cartas del Conde Duque de Olivares,* Madrid, Alfaguara, 1981, II.

31. Más ejemplos en pp. 39-40, 48-49, 64, 69, 82, 93, 158, 168-169, etc.

32. V., por ejemplo, p. 168.

33. En algunos casos se refuerza con anáforas: « ...la perte de leurs biens, et de leur honneur, et de tous leurs Priuileges... » (p.153)

qui paroissant sur quelque climat fait esclore la joye... et laisse les esprits plongez dans la tristesse quand elle vient a estre offusquée d'un nuage » (p.151)

Todo ello, hábilmente manipulado, contribuye a crear párrafos que van de lo apoteósico[34] a lo macabro[35] o a la aparente neutralidad de una argumentación lógica[36].

Esa mezcla de tonos y estilos se debe a los varios frentes que Sorel pretendía cubrir, y es la principal aportación propagandística de *La Deffence des catalans....* En un momento álgido de la guerra europea, la incorporación de Cataluña a Francia era una importantísima baza. Convenía, por tanto, halagar a los catalanes : los francófilos perseverarían en su decisión, y los hispanófilos[37] terminarían por aceptarla. Sin embargo, la apología catalana tenía que ser prudente, porque la Corona francesa no podía permitir que el precedente de los Privilegios catalanes se extendiera a los territorios galos conflictivos[38]. Por encima de todo, había que ser rápido en la escritura, reflejando en ella los éxitos más recientes, como la toma de Perpiñán, acaecida tres meses antes de publicarse *La Deffence....* Por último, había que tener presentes otros factores de política interior. A ellos se debe, probablemente, que en el texto no se

---

34. « ...cette victoire estoit reservée à Louis le Iuste; Salses a esté pris deux fois par ses armées; Perpignan ayant souffert un long siege s'est rendu à son aproche, et toute la plaine de Roussillon a estre [sic] libre aux François pour estre jointe au Comté de Catalogne qui a reconnu son vray Roy par une franche volonté... » (p.135).
35. V. las pp. 155-157 dedicadas a pintar la ruina de Cataluña, con campos desolados, pueblos reducidos a cenizas, ríos de sangre, espectros humanos, etc.
36. « Voyla aussi qu'insensiblement nous rencontrons tout ce que nous demandions... » (p.140).
37. Sorel se refiere en p. 167 a la división que los españoles siembran entre los catalanes. Además, tanto los franceses como los propios catalanes podían estar impresionados por la cercanía de Felipe IV, que pasó seis meses (de junio a diciembre de 1642) en la inútil jornada de Aragón. También con fines persuasivos publica Francisco Martí y Viladamor, *Cataluña en Francia, Castilla sin Cataluña y Francia contra Castilla...,* Barcelona, Lorenço Deu, 1641, y declara en la dedicatoria: « ... firme esperança me alienta, que ha de lograr este Panegyrico la deuocion de Francia en muchos que no conocen los subidos quilates de las excelencias de su estendida Monarquía »
38. J.H.Elliott, *Richelieu et Olivares,* Paris, PUF, 1991, p.150, se refiere al problema de Lorena y cita una especie de manual jurídico, *La Souveraineté,* redactado por Cardin Le Bret, en el que se sostenía « l'inaliénabilité du domaine royal ». El posible contagio del virus catalán aparece en *La Deffence...,* p.75.

nombre ni una sola vez a Richelieu, que muere en diciembre de 1642, cuando se imprime la obra.

En suma, tan delicadas circunstancias hubieron de condicionar la composición de un texto sin fuentes explícitas, sin autoridades, sin citas y sin dedicatoria[39]. Estas omisiones, inusuales en un erudito, son harto elocuentes. Sorel debió de trabajar con urgencia, pero también con cautela. Por eso se presenta en el Prólogo como persona « qui consacre ses veilles et ses labeurs à l'utilité publique ». En pro de la utilidad pública, Sorel pone al día el « manifiesto » catalán, lo refuerza con los derechos de Luis XIII, y organiza un texto sólidamente cimentado en la retórica. Pero, en momentos tan agitados, *La Deffence des catalans...* tenía también una utilidad privada : bien podía ser un argumento para defender el cargo de historiógrafo de Francia.

---

39. Sorel no menciona títulos que le sirvan de apoyo, ni siquiera en los márgenes del texto, como era habitual. Según él, « Il n'est pas besoin de cotter en particulier quels liures... ont donné l'auantage des pretentions aux Monarques François » (p.164); se limita a decir que todos los « bons » (p.165), y en otras ocasiones afirma que lo sabe « de bonne part » (p.63), o por « les relations du pays » (p.96).

« LÉRIDA OUI DA ! » LES AFFAIRES DE CATALOGNE, UN ARGUMENT À CHARGE DANS LES MAZARINADES DE 1649

Marie-Madeleine FRAGONARD
Université Paul-Valéry – Montpellier III

Les motivations qui poussent la Catalogne à se jeter dans les bras de la France sont sans doute pleines de sous-entendus : se libérer de l'Espagne pour retomber dans le royaume de France, ou même dans une monarchie séparée, a-t-il un vrai sens ?

Les motivations qui poussent Louis XIII et Richelieu à soutenir la révolte de Catalogne en 1641 apparaissent, par contre, bien claires : partout où l'on peut créer des difficultés à l'Espagne, partout où l'on peut fixer ses soldats loin de la frontière du Nord, si difficile à protéger, il faut intervenir, aider, et pour le moins payer. Dans le cas précis, et puisque la continuité des territoires facilite la chose, on aide, et même on aide solidement, par l'envoi de troupes et de généraux qui sans avoir le génie de ceux qui opèrent sur le front allemand, sont des personnalités remarquables : La Mothe-Houdancourt, puis Condé, en sa personne encore toute rutilante de la victoire de Rocroi. Tous deux vont s'enliser comme les autres (Harcourt) dans le siège des places fortes et en particulier de Lerida, sans parvenir à une victoire suffisamment identifiable. On fixe des soldats espagnols, mais on en fixe tout autant des français, sans que les catalans y trouvent, semble-t-il, leur compte. Cela s'est chansonné dès 1646.

En 1648 lorsqu'éclate la Fronde, l'affaire est bien clairement perdue pour notre gloire. Pour les révoltés, l'action en Catalogne figure au passif de celui qui sert d'exutoire à tous les sentiments d'échec : les Français ne savent pas gré à Mazarin de la paix qui se signe alors à Münster, ils la trouvent trop tardive ; conviction réelle ou temporaire, ils considèrent que la Catalogne est Province française et que seul un traître peut y accepter l'échec. Nous allons donc trouver les affaires catalanes en place dans la liste des griefs exhibés par les Mazarinades.

Nous n'avons bien sûr pas lu toutes les Mazarinades, mais quelques-uns des recueils qui, dans la rémission de l'été 1649, rassemblent les invectives qui ont fleuri de l'automne 1648 à l'été 1649[1]. Compte tenu des redites entre eux, ceci représente environ 300 titres, une goutte d'eau dans l'océan des textes. Parmi eux, un ensemble reconstituable : les Mazarinades de Cyrano de Bergerac, qui a pour mérite d'être un auteur identifié, et donc de nous fournir un cadre d'interprétation. Un contre-examen par le Mascurat de Naudé modulera nos impressions. Ces textes ne sont pas unanimes dans leurs intentions, en faveur du Parlement, en faveur des Princes, inspirés par Retz, ou essayant de retourner Condé. Mais ils ont au moins un ennemi commun... Nous allons essayer de donner une idée de cet aspect du réquisitoire.

Les affaires catalanes, c'est le moins qu'on puisse dire, ne passionnent pas les foules autant que les brimades infligées aux grands, aux institutions, et

---

1. *Recueil de plusieurs pièces curieuses tant en vers qu'en prose, imprimées depuis l'enlèvement fait de la personne du Roy le 6. janvier 1649. jusques à la paix, qui fut publiée le 2. jour d'Avril de la mesme année, et autres choses remarquables*, 1649, (Ars : 8 H 7770), 124 pièces (que nous nommerons Recueil A) ;
— *Recueil de diverses pièces qui ont paru durant les mouvemens derniers de l'année 1649*, 1650, (Ars 8 H 7677), 192 pièces courtes (recueil B) ;
— Recueil factice (Sorbonne : HJ r 41 in 4), 95 pièces (recueil C) ;
— Recueil factice (Sorbonne : HJ r 42 in 4), 151 pièces (recueil D) ;
— Recueil factice, 1649 (Sorbonne : HJ r 11 in 4), 49 pièces (recueil E) ;
— Recueil factice (Ars : 8 H 7691), 150 pièces (recueil F) ;
— *Recueil de plusieurs pièces curieuses imprimées depuis l'enlèvement fait de la personne du Roy le 6 janvier 1649 jusques à la Paix qui fut publiée le deuxième jour d'avril de la mesme année*, 1649 (Ars : 8 H 7723), 132 pièces (recueil G) ;
— *Recueil pour servir à l'histoire des années 1648 et 1649, 1649*, (Ars : 8 H 7801), 59 pièces (recueil H) ;
— Recueil factice de pièces sur la Catalogne, années 1640-1646 (Ars : Fol. H 1445), 10 pièces (Recueil I) et bien sûr la contre épreuve : le *Mascurat* de Naudé, ou *Examen des livres qui ont été publiés contre le Cardinal Mazarin*, Paris, 1649 (Ars : 4 H 3039).

à la Ville de Paris, ou que les détournements financiers, et certainement moins que ce fonds majoritaire et inépuisable : la diffamation des origines et des mœurs du cardinal. Chez Cyrano, elles tiennent moins de place que le fait d'avoir consacré des fortunes à faire jouer des opéras... et sur l'ensemble de nos recueils la moisson est maigre. L'essentiel des Mazarinades, d'origine parisienne, est consacré aux péripéties et aux connivences parisiennes ou normandes (à cause des Longueville). Dans notre corpus, seules 21 pièces anonymes traitent la question autrement que d'une ligne, et deux des pamphlets de Cyrano, Le *Ministre d'État flambé* et *Le gazettier desinteressé* (le plus long développement de Cyrano sur le sujet[2]). Le Mascurat n'en fait également qu'un mince élément dans le second tiers de sa démonstration, « Est-il vraisemblable que Mazarin soit un traître », par l'examen assez rapide du Factum que nous citerons plus loin et en une page du cas de Michel Mazarin.

L'échec en Catalogne n'apparaît que comme argument secondaire, comme preuve dans des séries d'accusations, au service d'un argumentaire qui n'a pas la Catalogne pour objet. L'échec est présenté généralement avec des corrélats constamment associés l'un à l'autre : soit dans la série des vices mazariniques, dans la rubrique « jalousie » (il ne supporte pas la gloire d'autrui) ou dans la série « cupidité » (il garde les fonds), soit dans la série des accaparements quasi picrocholiens (le fait d'avoir fait Michel Mazarin, Cardinal de sainte Cécile, Vice-roi de Catalogne, est l'un des éléments d'une conquête des pouvoirs), soit le plus souvent dans la série des défaites : Flandres, Catalogne, Naples, trois zones où l'armée française n'a pas brillé et où l'on tient la « preuve » que c'est par la volonté expresse de Mazarin...

Il nous sera donc permis de douter du caractère primordial de la question, quoi qu'en disent certains des auteurs. Un point commun de nos documents est que l'aide à la Catalogne n'est pas remise en cause. La Catalogne, allons même plus loin, est française, il faut logiquement qu'elle le soit si l'on veut reprocher l'échec et la trahison.

Les accusations contre Mazarin tiennent à une première évidence : celle que les armées françaises devraient par définition être victorieuses, là ou

---

2. Cyrano de Bergerac, *Mazarinades*, Édition introduction et notes par M-M Fragonard, Éditions InterUniversitaires, 1989. Les allusions sont p. 36, 49 et 52. Sa plus tardive Lettre contre les Frondeurs ne reprendra pas cette accusation dans sa réfutation des calomnies usuelles contre Mazarin. Les pièces d'origine figurent dans les recueils A,B, H.

ailleurs. Il ne fallait pas perdre à Lérida. La responsabilité qui ne peut pas, aux yeux de l'opinion publique, reposer sur les maréchaux, doit reposer sur des causes identifiables polémiquement, et servir à la fin secondaire de brouiller les protagonistes politiques qui ne le seraient pas encore. Si La Mothe-Houdancourt est commandant des troupes parisiennes (contre Mazarin), Condé est commandant des armées royales (appui de Mazarin par conséquent).

En effet, on ne peut arguer de l'envoi d'incapables : la réputation des généraux est bonne et le reste. Exalter les autres victoires de Condé est rhétoriquement indispensable pour les Frondeurs. Tout autant, l'éloge de La Mothe-Houdancourt est indispensable, et par bonne flatterie, le Mascurat, pour le récupérer, en dit du bien (p.285). Une fois posé qu'ils sont par nature des vainqueurs, leur défaite occasionnelle a besoin d'une explication, extérieure. Les foules ont besoin de héros, et il est important que ceux-ci (bien amochés pourtant) restent des héros qui, par contraste, vont faire valoir le traître.

On peut arguer partiellement du manque de moyens : mais au moins sur le papier sommes et nombre des troupes ne laissent pas d'être déjà lourdes[3]. Il faut donc imaginer une rétention de moyens autant que leur inadéquation. Dans une savante progression démonstrative, à un premier niveau, on met en cause l'incompétence des ministres, bourgeois et créatures de Mazarin, qui n'ont pas évalué l'effort de guerre, ainsi que le diagnostique le *Discours veritable de l'Estat, où l'on void les Ruses et trahisons desquelles le cardinal Mazarin s'est servy pour se rendre nécessaire auprès de leurs Majestés* (recueil A, 17e pièce) :

> Lorsque par la valeur de nos généraux et par la patience et le courage de nostre noblesse et de nos soldats, plusieurs villes ont esté prises sur nos ennemys : n'en a t-on pas perdu quelques unes par la négligence des ministres qui ignorans les maximes de la guerre, et qui pis est pour avoir envoyé des ordres dangereux et à contre temps et fait sortir les garnisons, tesmoins Mardic, Courtray, Armentiers, et quelques autres places en Flandres. Pourquoy est ce que L'Erida (sic) a manqué à estre prise par deux fois, nous sçavons très bien que ce n'est pas la faute des deux généraux d'Armee qu'on y a envoyés, qui sont les deux plus vaillans Princes de l'Europe, qui ont eu de tres grands sujets de plainte contre les Ministres qui leur ont beaucoup promis pour les embarquer,

3. Dans le Recueil I.

et puis les ont dénués des choses les plus nécessaires. Et dans l'affaire de Naples (p.18-19).

Mais on a trop de « preuves », en particulier les retards d'acheminement, pour ne pas préférer à l'accusation d'incurie, toujours bonne à prendre, l'accusation de trahison pure et simple (voir *infra*), par le détournement des fonds tout d'abord, ainsi que le présente Cyrano dans son *Ministre d'État* (p.36, v. 193-199), où l'argent de la guerre devient l'argent du divertissement du cardinal :

> Un Prince en vain vous demanda
> Du secours pour la Catalogne ;
> Et le siège de Lerida
> Qui nous fit chanter des Ouy da!
> D'une folle et piteuse trogne,
> Fit voir que l'argent n'aborda
> Qu'au port de l'Hostel de bourgogne

L'argument du détournement des moyens est lui-même un détournement d'argument : La Mothe-Houdancourt a été mis en accusation par Mazarin à son retour de Catalogne et emprisonné, une enquête sur l'utilisation des fonds a été effectuée en Catalogne. Mais les frondeurs retournent cet épisode comme si tout tenait à la jalousie de Mazarin. On a mis La Mothe-Houdancourt en accusation par vengeance, et pour couvrir les détournements d'autrui, ce qu'affirme encore le *Discours veritable de l'Estat, où l'on void les Ruses et trahisons desquelles le cardinal Mazarin s'est servy pour se rendre nécessaire auprès de leurs Majestés* : « Houdancourt, ayant par sa vertu et par une infinité de glorieuses et mémorables actions acquis l'amitié et l'estime du feu roy, fut fait Vice Roy de Catalogne et ensuite duc de Cardonne, où il commanda avec de si honorables et si avantageux succez pour la France, et une si entière satisfaction des Catalans que la rage mesme estoient forcez à publier sa gloire et sa renommée ; mais comme le loup d'Esope querelle la brebis et luy voulut faire croire qu'elle troublait le ruisseau où il vouloit boire, pour avoir prétexte de la dévorer ; ainsi cet insatiable Ministre desirant de s'approprier la despouille de cet innocent et genereux Lyon et notamment la Duché qui luy avoit esté donné avec tant de justice, luy a supposé des manquements et des malversations

fausses et calomnieuses, et quoy qu'elles se soient destruites d'elles mesmes dès le commancement, il obligea pourtant la Reyne à le faire arrester » (p.23)[4].

La Mothe-Houdancourt est un des commandants des troupes parisiennes[5], mais l'argument va au-delà de sa défense personnelle : il vise une audace bien étrange des autorités administrative, en un temps où les caisses publiques et les caisses personnelles sont mal séparées. Emprisonner un général (même vaincu) pour détournement de fonds, en voilà une insolence! où irait-on ma foi... L'enquête sur les détournements faite en Catalogne n'est évoquée clairement qu'une fois, du point de vue des Catalans, nous y reviendrons. Victime d'un monde corrompu, l'innocence d'Houdancourt éclate au milieu des vices d'autrui. Cyrano, dans le *Gazettier desinteressé* (p.50, l. 163), soupçonne qu'on a acheté les juges :

> Le cardinal Mazarin fit toucher de l'argent en cette occasion à plusieurs personnes, pour reconnoistre les sains d'avec les malades, pour infecter les uns, et pour s'assurer des autres, et trouva tant de soumission dans les derniers, qu'on ne doute plus que Monsieur le Mareschal de la Mothe ne les ayt eus pour ses parties, pour ses tesmoins et pour ses juges.

Cyrano prend alors à témoin le public devant le paradoxe de ce simulacre scandaleux (l. 154) :

---

4. Voir aussi dans le recueil A, 54^{e} pièce : Les *Entretiens familliers du Roy avec sa mère à Saint Germain*, (en forme de catéchisme) : « le R :- ma bonne maman, pourquoy a on tenu si longtemps M. le Mareschal de la Motte Houdancourt prisonnier à Lyon ? La R :- Mon fils, parce qu'il n'a pas voulu donner la Duché de Cardonne à M. le Cardinal de Mazarin pour Monsieur le cardinal Sainte Cecile Viceroy de Catalogne son frere ».

5. Est-ce avec tendresse ou ironie qu'un des pamphlets prévoit son remboursement, aux frais, d'ailleurs, des catalans ? *Codicille tres veritable de J. Mazarin*, Paris, Cl. Morlot, 1649, recueil H, 48^{e} pièce : « Je prie et conjure Monsieur le Mareschal de La Mothe Houdancourt de vouloir oublier le mauvais traitement que je luy ai fait, et de me pardonner : l'envie que j'avais d'avoir la duché de Cardonne, et de faire feu mon frere Vice Roy de Catalogne, estoient les motifs qui me suggéraient des inventions pour le faire detenir dans le château de Pierre en Scize de Lion, Je luy donne de grand cœur une Rose de Diamant, dont les messieurs de Barcelonne me firent un present à ma première arrivée, du prix de 50 000 escus ».

> Ce fut alors une chose estrange qu'un ennemy de l'Estat fit emprisonner un Prince pour la seureté de l'estat (Beaufort) ; qu'un voleur public pressast hautement la mort d'un General et d'un Vice Roy pour luy supposer ses mesmes crimes.

Le sabotage auquel se livre Mazarin serait d'abord une gabegie. Ce n'est qu'une accusation préliminaire, car en fond argumentaire, l'affrontement entre Mazarin, l'homme de basse extraction, et les Princes fournit un bon contraste manichéen, et un exemple de l'éternelle conspiration du bas contre le haut, que développe Cyrano avec une énergie toute particulière. Les Mazarinades, moins populaires qu'il n'y paraît, défendent les gloires du sang aristocratique ! Scandale social autant que scandale politique et moral, l'incurie est imputée à la jalousie, consciente des ravages qu'elle secrète, voire à la magie pernicieuse d'une aberrante séduction qui inverse les forces légitimes du monde.Tyran d'exercice et accapareur des oreilles royales, Mazarin a détruit les forces vives de l'État, en leur accordant un prestige illusoire là où il se réservait la jouissance du pouvoir, puis en détruisant cette gloire par la défaite organisée et la trahison. En mettant en porte-à-faux les princes, il a mené le peuple à l'incompréhension, voire au mépris. Corrupteur des liens sacrés qui fondent la solidité de l'État, Mazarin a manipulé l'image et la gloire :

> Nous avons remarqué par la suitte et par la violence de ses desseins, qu'il avoit charmé la plus part des grands, et qu'il avoit esblouy des Princes pour qui les poètes les plus desinteressez ont fait esclatter des Odes qui ne valent gueres moins que des Hymnes, et pour qui les Orateurs les plus célèbres ont fait des Panégyriques qui eussent passé dans d'autres siècles pour autant d'Apothéoses. Nous avons veu que ces Princes mesmes ont imposé des loix et des chaisnes à des ennemis estrangers, cependant qu'ils souffroient un ennemy domestique ; qu'ils ont estendu nos frontières par la force, et par le bonheur de leurs armes, cependant qu'ils laissoient dans l'Estat un monstre qui affligeoit toutes nos villes, et qui désoloit nos campagnes ; et que nous faisions des feux de joye dans les rues pour des ennemis vaincus, cependant qu'un tyran allumoit le feu dedans nos maisons, ou qu'il pilloit toutes nos richesses : Par là nous avons veu qu'il vouloit nous empescher d'avoir une sorte de veneration pour leur bras et pour leur conduitte, et qu'il avoit entrepris de leur derober toute leur gloire, que l'envie mesme ne

> leur ose refuser, puisqu'il disputoit diversement avec eux l'avantage de se faire craindre ; qu'il humilioit les François jusques à la dernière consternation (p.58).

L'organisation de la défaite est donc un élément dans cette stratégie : non pas l'ultime, puisque Condé (abusé ?) est encore avec lui, mais déterminant dans la manipulation des forces :

> Il a voulu [anaphore sur une liste de deux pages], il a voulu que Lerida ait eschappé à des personnes qui faisoient la plus part des resjouyssances publiques, et de qui les entrées dans les villes avoient tousjours esté autant de triomphes[6].

L'argumentaire est évidemment nécessaire à propos de Condé, qu'il faut détacher non de Mazarin à proprement parler, mais de la cause royale dont il est le soutien le plus concret (alors que sa sœur et son frère sont avec les parisiens). Aussi au lendemain de la bataille de février où M. de Chatillon, son ami, perd la vie, un pamphlet trouve-t-il bon d'utiliser les moyens pathétiques. L'esprit du duc de Chatillon apparu à Monsieur le Prince de Condé, l'exhorte vigoureusement entre deux pleurs :

> Abandonnez un homme que ses crimes ont fait hayr de tous les peuples, qui a tasché de faire périr Vostre altesse au siège de Lérida, la laissant manquer de tout ce qui estoit nécessaire pour une si haute entreprise, et ainsi vous serez beny d'un chascun, et vostre Nom sera en bonne odeur à tous les peuples de la France[7].

Mascurat réplique par l'argument de l'honneur : croit-on Condé si lâche que d'accepter de se deshonorer exprès en restant avec un ennemi (p.460) ?, et par l'argument d'évidence : on ne gagne pas les batailles à tous les coups. Passer dans la conversation de Naples à Lérida (on souligne là l'enchaînement des lieux communs dont nous parlions tout à l'heure), c'est passer d'une fatalité à une autre, car « quoy que l'armée de M. le Prince fust tres belle, que le

---

6. Cyrano, *Gazettier*, p. 51.
7. *L'esprit du duc de Chatillon apparu à Monsieur le Prince de Condé*, Paris, N. Jacquard, 1649 (recueil A, 91e pièce, péroraison finale, p. 8).

siège eust esté prudemment concerté, que les premières attaques eussent reussi à merveille, le costé toutesfois que l'on avoit commencé les mines, s'estant trouvé à l'espreuve des pics et hoyaux, et de l'obstination mesmes de ceux qui y travailloient ; et la crainte de quelque accident beaucoup plus considerable, que la prise de Lerida ne pouvoit estre avantageuse, estant survenue sur ces entrefaites, il fallut lever le siège. En quoy outre que monsieur le Prince tesmoigna autant de prudence et de bonne conduite, comme il avoit fait ailleurs de courage et de resolution ; il suivit encore le conseil qu'un empereur romain donnoit à ses soldats dans Ammien Marcellin, *ut in periculis virtutem impigram esse convenit et audacem, ita quum res postulat regibilem et consultam.* et il est à croire que si ses belles qualitez, *labor improbus, aspera virtus /.../* luy eussent peu donner cette victoire, comme elles luy avoient desjà donné tant d'autres, il n'auroit pas quitté cette ville, qu'après y estre entré par la bresche : mais comme j'ay desjà remarqué, le Chapitre des accidens ne seroit pas en si bonne intelligence avec la Fortune, s'il n'estoit ennemi de la vertu » (p.475).

Cependant l'ensemble des pamphlets considère que l'évidence est démonstrative : La Mothe et Condé sont « coupables de victoire », et le spectateur, même peu adroit, voit s'exécuter devant lui la justice immanente dévoilant son verdict, rétablissant la vérité d'une Histoire noire et blanche volontairement outrée. Le *Procez verbal de la canonisation du bien-heureux Jules Mazarin faite dans le consistoire des partisans*, par Catalan et Tabouret, seant Emery antipape. Apothéose ironique, Paris, Boudeville, 1649, conclut :

> L'innocence leur estoit nécessaire afin que personne ne peust espérer de partager avec luy la gloire de les avoir attaquez, et que tous ceux qui les verroient dans l'oppression, sachant que c'estoit des plus innocens personnages du siècle, conclussent par une infaillible conséquence, que le plus meschant homme du siècle en estoit l'autheur[8].

Seconde série de griefs autour de l'incapacité politique, l'étude du cas particulier de Michel Mazarin, Cardinal de Sainte Cécile et général des Dominicains, qui a été un semestre à peine vice-roi de Catalogne, en 1648 avant sa

8. *Le Procez verbal de la canonisation du bien-heureux Jules Mazarin faite dans le consistoire des partisans*, par Catalan et Tabouret, seant Emery antipape. Apothéose ironique, Paris, Boudeville, 1649, p. 9 (recueil D, 46^{e} pièce).

mort. Cette nomination apparaît scandaleuse, et organisée comme un monde à l'envers :

> Il n'a pas esté satisfait de remplir les prisons et les hopitaux ; comme il a remply les banques, il a tiré de l'Eglise un frere Moyne qui avoit fait vœu de pauvreté ; il a voulu que la Mythre et le Chapeau marchassent de compagnie avec le froc, et qu'il fût declaré Vice Roy de Catalogne pour confondre le Nouveau Testament avec l'Ancien et pour ajouter la royauté au sacerdoce (Cyrano, p.51).

Presque partout Michel Mazarin est présenté comme incapable, toujours comme la créature de son frère qui a acheté son cardinalat[9]. Le dédoublement des cardinaux Mazarin est un grand bienfait pour les satiriques : à bouffon, bouffon et demi, qui prouve la débilité de la famille. Son titre de Vice Roi contraste violemment avec la bassesse supposée de la famille, et dire qu'il est étranger suffit déjà pour déconsiderer sa noblesse supposée en face de nos grands seigneurs de France. Ainsi les traces de préjugés sociaux sont évidentes au fil d'une intrigue où on aurait voulu détourner Guise de Naples, pour y implanter Michel Mazarin, avec un petit chassé-croisé des royaumes, selon le *Discours véritable sur le gouvernement de l'Estat, où l'on void les ruses et trahisons desquelles le Cardinal Mazarin s'est servy pour se rendre nécessaire auprès de leurs Majestés*, 1649 :

> L'on luy (Guise) envoya faire des propositions qui luy parurent si estranges et si honteuses qu'il témoigna d'aymer mieux perdre la vie que de les accepter, l'on luy offrit de l'envoyer Vice Roy en Catalogne moyennant qu'il voulut laisser sa place au cardinal de Sainte Cecile frere aisné du Cardinal Mazarin ; lequel sans doute y aurait fait de prodigieuses merveilles, par sa sage conduite, par sa longue expérience aux affaires de la guerre et de la Politique, et par la considération de sa glorieuse et illustre naissance, qui estant cogneue en ce pays là un peu

---

9. A 89, *L'Écho lugubre de Paris*, « moyennant 50000 écus » (recueil F, 145e pièce); *La robbe sanglante de Jules Mazarin, par le sieur de Mirand, gentilhomme Cecilien*, Paris, F. Meusnier, 1649 : « considéré que pour avoir le proprio motu, pour le cardinal de Saincte Cecile, il avoit donné douze cent mille escus à la segnora Olympia », (qui est la belle sœur du Pape Innocent X).

> mieux qu'ailleurs aurait attiré le respect et gagné l'amour de tous ses peuples, et mesme de la Noblesse qui sans doute eust esté beaucoup plus ayse de luy déférer qu'à un Prince de la maison de Lorraine (recueil A, 17e pièce, p.20).

En marge et pour les mal comprenant, on a noté : « ironie ». La chose est, de toutes façons, redoublée par le statut de « moine » : Michel Mazarin est général des Dominicains, c'est vrai que cela ne dispose pas à la haute politique, encore qu'en des temps où l'on est d'Église par des voies multiples, il existe de beaux exemples de cumul de capacité. Mais en France, être « moine » est traditionnellement une insulte à soi seul. Même avec un ton mesuré, cette nomination semble relever du burlesque ou de l'invraisemblable, et partant du scandale, et là encore l'ironie est la base de l'énonciation dans *Les injustes prétentions de Jules Mazarin contre la France,* 1649 (recueil F, 130e pièce) :

> Il faut confesser que l'aveuglement de Mazarin a été extrême lorsqu'il a achepté de ses deniers le cardinalat pour son frere, et que d'un Moyne il en a voulu faire un Viceroy en Catalogne. C'est avoir oublié sa maison, et vouloir donner une puissance Souveraine à celuy qui avoit fait vœu d'humilité. C'estoit bien le moyen de faire de grands progrez à l'avantage de la France, de laisser la conduite de nos armées au caprice d'un Moine. Les professions sont trop différentes, c'est assez que les Religieux combattent contre des ennemis invisibles cependant que nos généraux d'armées battront la campagne pour combler la France de Gloire et se charger le front de lauriers en marchant sur les pas des Scipions et des Alexandres. Il auroit fallu au gré de Mazarin retirer les Moynes de la tranquillité de leurs cloistres, et faire de nos Heros des Anacoretes[10]

Allez savoir s'il était particulièrement incapable : les textes sont prêts à en faire un débile total comme le *Discours véritable sur le gouvernement de l'Estat, où l'on void les ruses et trahisons desquelles le Cardinal Mazarin s'est servy pour se rendre nécessaire auprès de leurs Majestés*, déjà cité :

---

10. *Les injustes prétentions de Jules Mazarin contre la France*, 1649 (recueil F, 130e pièce).

> L'ambition ridicule du cardinal Mazarin ayant échoué de ce costé là (devenir Pape), fit donner la dignité de Vice Roy de Catalogne à son frère, auquel il donna un superbe equipage et une compagnie de cent gardes tres-bien montez et vestus de riches casaques d'escarlate couvertes de passemens d'argent. Mais ce ridicule personnage ayant cogneu que sa teste ne ses espaules, n'estoient pas assez fortes pour soustenir un si glorieux et pesant fardeau, quitta et abandonna tout avant, mesmes qu'on y eust envoyé un autre, et s'en vint à Paris, où se faisant cognoistre par mille impertinences et folies qui attirent la moquerie et la risée de toute la Cour, il s'en est enfin retourné à Rome dire ses patenostres et jouyr du Cardinalat, avec le titre que nos courtisans luy ont donné de Trivelino fatto Principe.

Naudé rattache nettement cette nomination au désir d'efficacité, ou du moins d'efficacité symbolique (p.351) : il est nommé pour bien prouver aux catalans qu'ils ont l'appui de la cour. Par contre il avoue que Michel Mazarin n'était pas très d'accord et préférait une carrière romaine. Qui parle d'acheter la nomination ? Si Naudé admet l'ambition « extraordinaire » de Michel Mazarin, son humeur « prompte », il affirme que c'est la reine qui a ainsi voulu récompenser indirectement les services de son ministre qui ne demandait rien (p.484). On n'a pas versé 400 000 écus à Mme Olympia, à peine un petit diamant pour la remercier. Les disputes entre les deux frères qui précèdent la nomination, puis suivent le retour impromptu de Michel Mazarin à Paris, prouvent que Michel ne voulait pas de la Vice royauté, et que son frere insistait pour disposer d'un agent sûr et rassurant pour les catalans. « Et de dire maintenant que l'Archevesque d'Aix fust indigne du chapeau, que ce fust un fol, un estourdy, un vray Moine claustral, que *mentem haberet pinguitudine obsitam* », quelle erreur : un homme qui a enseigné la philosophie peut-il être un débile (p.492) ?

Le dédoublement des deux frères est évidemment commode pour les pamphlétaires : double cardinalat et double ambition[11], mais défauts différents (car on ne peut pas vraiment accuser Mazarin de bêtise!). En quelque sorte ici en plus le fantoche se rebiffe et ne veut pas jouer son rôle de double. La procé-

---

11. Par une certaine inconséquence, l'auteur de l'*Apparition du cardinal de Sainte Cecile à Jules Mazarin son frere*, (recueil F, pièce 123), ne dit pas un mot de la Catalogne, mais disserte des vertus qu'on peut avoir même quand on est parti de très bas !

dure du burlesque y trouve son compte, elle qui fleurit dans les chansons diverses, mais qui dans les textes que nous citons ne s'épanouit pas vraiment. Le cardinal de Sainte Cécile est comme un écho du burlesque latent des autres textes : par son intrusion inadéquate dans un débat politique « sérieux » ou réputé tel, il crée un forme de grotesque triste, au détriment de l'image de l'Église, certes, mais le lecteur est gallican à point nommé contre le clergé italien.

Ceci soutient une argumentation de fond, qui est celle du parti dévot depuis 1635 et Richelieu : on ne fait pas la guerre entre chrétiens, et, visiblement, Mazarin n'a pas voulu la paix lorsqu'elle a été possible. *Ergo* il faut trouver des motifs à ne pas vouloir la paix : « qui ne la souhaite, normalement ? » dit le présupposé du « politically correct » de l'époque. Le double caractère ecclésiastique et politique des deux Mazarin « contredit » l'idéal pacifique : l'un est bouffon, mais l'autre est meurtrier.

Folie dangereuse, ou machiévelisme à objectif financier ? Mazarin a besoin de la guerre pour lui même. *L'entretien secret de Messieurs de la Cour de S. Germain avec Messieurs de la Cour de Parlement de Paris*, Paris, Henault, 1649 (recueil A, 61e pièce) souligne le divertissement aberrant :

> Quand vous avez veu qu'il refusoit la Paix, que la France pouvoit heureusement donner à tout la Chrétienté, et la retenir glorieusement pour elle mesme : Quand vous avez veu que les armées du Roy avoient souffert un si sanglant affront devant Lerida, entre des mains accoustumées à la victoire et au triomphe : Quand vous avez veu qu'au lieu de reparer cette injure, ce Ministre s'occupoit à préparer des spectacles scandaleux, et des machines d'Enfer, arrosées du sang du Peuple, cependant que l'Archiduc Leopold se préparoit aux Pays Bas au siège d'Armentiéres qu'il menaçoit à la face de l'armée royale (p.15).

Que conclure sinon à la démence ? Mais les deux interlocuteurs sont ici d'accord sur le motif des motifs, la cupidité (p.17) :

> qu'il a tousjours voulu continuer la guerre et esloigner la Paix afin de se rendre plus necessaire et avoir plus de pretextes de lever de grandes sommes de deniers pour s'enrichir : qu'on a descouvert en plusieurs occasions qu'il a empesché nos succez, pour faire balancer les affaires ;

> les foibles secours envoyés à contre temps ; le siège de Cremone, la perte de Courtray et autres articles de cette qualité[12]

Qui donc a fait de ce monstre un ministre d'État ? L'ensemble de ses tares n'était il pas contenu dans son origine ? Un italien sujet de l'Espagne ne pouvait nous préparer mieux... Nous entrons là dans le troisième registre, le plus violent : accuser Mazarin de traîtrise, voire d'acharnement contre la France. Mazarin, sujet du roi d'Espagne (ce qui se présume si l'on persiste à le croire de famille sicilienne), a tout fait pour saper les forces françaises. « Nous ne pouvons douter qu'il nous haïsse » ; son ambition personnelle et son jeu en faveur de l'Espagne s'accordent pour faire échouer l'entreprise catalane.

Le Discours d'Estat et de religion sur les affaires du temps présent. A la Reyne dresse la liste de ses menées souterraines, d'autant plus présumables qu'on ne les a pas vues sur le moment :

> Nous sçavons bien que son faste n'a pu éblouir que des yeux débiles, et qu'en divertissant la force de nos armes à Orbitello, Piombino et Portolongone, au lieu de les employer dans cette conjoncture en Catalogne ; ce ne pouvoit estre que pour éluder nos progrez, ou se faire redouter en Italie au lieu d'y faire redouter la France, nous ne trouvons point de raisons pourquoy il avoit affecté de faire de son frere un Vice Roy de si basse estoffe, et d'un petit religieux travesty depuis trois jours, un général d'armees/ que pour le renvier sur nos Princes dont il veut estouffer le lustre et monstrer contre son dessein qu'il n'est pas moins ridicule en sa vanité qu'en son administration (recueil A, 9e pièce)

Petit chef-d'œuvre d'insinuation, qui « joue » la légitimité des différentes interventions extérieures l'une contre l'autres (d'autres Mazarinades s'indignent qu'on ait laissé ce pauvre M. de Guise tout seul contre l'Espagne dans Naples au lieu de le secourir : c'était bien sûr par haine des grands seigneurs français...), qui insinue que Mazarin travaille pour lui (être pape) et

---

12. *L'entretien secret de Messieurs de la Cour de S. Germain avec Messieurs de la Cour de Parlement de Paris*, Paris, Henault, 1649 (recueil A, 61^{e} pièce.)

tout autant contre les autres, en persécutant systématiquement tous les Princes capables de s'opposer à lui[13].

De façon un peu illogique (car s'il veut s'enrichir en France, lui faut il ruiner le pays ?) on l'accuse d'une haine persistante : « Qui peut douter qu'il nous haïsse... il a fallu la Providence pour nous sauver... tesmoing le siège de Lerida, qui s'alloit rendre s'il eust envoyé gens et argent pour secourir un Prince qui est aujourd'huy son appuy ; tesmoing le siège de Courtray... Jusques à présent c'est un coup du ciel qui a ruiné sa conduite qui ne tendoit qu'à notre perte » (p.4), déclare sans hésiter l'*Echo lugubre de la France avec l'oppression de la ville de Paris, et les ruses du Renard Sicilien descouvertes*, Paris, J. Guillery, 1649 (recueil A, 89e pièce).

Tout est donc de la faute du traître. Mais qu'en pensent les Catalans et que pensent les pamphlétaires de l'intervention en Catalogne ? La question du soutien lui-même pourrait être posée. Fallait-il soutenir la Catalogne et, en somme, il n'est pas très raisonnable ni de faire la guerre à une monarchie chrétienne, directement ou indirectement, ni de soutenir des révoltes sécessionnistes sans faire valoir que le principe de révolte est soutenable en général. De ces objections de fonds, nul bruit. Un seul exemple laisse entendre qu'on pourrait faire une lecture défavorable des actions des Catalans : *La décision de la question du temps, à la reyne régente*, Paris, Claude Besongne, 1649, (recueil A, 2e pièce), évoque les mauvais traitement dont Paris a été l'objet et en cherche les motifs. Punit-on là une rébellion ? :

> On appelle rebellion, lorsqu'on ferme les portes de la Ville à son Roy, qu'on le chasse de son Palais ; qu'on le poursuit à main armée ; qu'on se laisse corrompre par l'Estranger, et eslevant ses enseignes au milieu du peuple, on employe et vie et biens pour son service [...]. Les Parisiens ont-ils fait comme les catalans ? Ont ils renoncé à la domination de France pour se mettre soubz celle d'Espagne, et en avoir un Viceroy ? A on vu Paris, pour une imposition de neant, remply de sang et de carnage comme Naples ? et à son imitation tuer, massacrer, et chasser

13. Recueil A, 97e pièce : *La France désolée au pieds du Roy, où le gouvernement tyrannique de Mazarin est succinctement décrit*, « il a fait emprisonner M. de Beaufort, pour ce qu'il fut le seul de tous nos princes assez généreux pour s'opposer à l'insolente fortune de cet estranger; et Monsieur le Mareschal de la Mothe Houdancourt, pour luy ravir le duché de Cardonne que ce vaillant seigneur avait acquis avec tant de valeur et de mérite; M. le Président Barillon »...

> tous les fideles serviteurs du Roy, comme (sic) ont fait les Neapolitains ? Je ne parle point de la furie enragée des Anglois, qui pour un execrable regicide, ont fait un original effroyable à la postérite, sur lequel les plus détestables rebelles puissent tirer des copies (p.6-7).

Au contraire et tant qu'à faire on appelle les Catalans à la rescousse de l'argumentation parisienne. *L'Ambassadeur des Estats de Catalogne, envoyé par Dom Joseph de Marguerite, à la Reyne regente*, Paris, Cl. Morlot, 1649[14], ne me semble pas devoir grand chose à la plume de cet honorable gouverneur de Barcelone. En échange le pamphlet manifeste à l'usage des parisiens des preuves de l'osmose entre les intérêts de France et de Catalogne. Ainsi le départ du Roi à Saint Germain (on accuse pratiquement Mazarin de l'avoir enlevé) est-il raconté comme « une mutuelle calamité qui nous a causé autant de tristesse et de déplaisir qu'elle a esté un sujet d'allégresse et resjouissance à nos ennemis, et principalement à ceux qui sont dans Lerida qui ont fait durant trois jours et trois nuicts de grands feux de joye et tiré tout leur Canon, et ont beu une infinité de fois à la santé de vostre cardinal Mazarin ».

De faux documents venus d'Espagne, dit-il, promettent déjà le pardon, et d'abord de récompenser qui tuera Joseph de Marguerite ; plus concrètement l'Espagne réarme. Aussi le Gouverneur implore-t-il qu'on chasse Mazarin, en appelant à un bon instinct xénophobe :

> Vostre Majesté acquiescera à la juste demande de vostre peuple, qui n'ont pas moins que nous d'aversion pour les Italiens, à peine le Cardinal Mazarin son frere, fut arrivé en Cathalogne pour estre nostre Vice Roy, que les Enfans, Hommes et Femmes commencerent à mediter sa perte. Ce qui obligea le Roy de le faire retirer (p.7).

Ayant ainsi témoigné des sentiments unis des Français et des Catalans contre l'adversaire, il peut protester de sa qualité de sujet du roi de France depuis Blanche de Castille.

De la même veine, le *Manifeste ou raisonnement sur les affaires de Catalogne contre les intrigues du cardinal Mazarin*, Paris, F. Nœl, 1649[15]. Malgré le retentissant « traduit d'espagnol en français », l'énonciateur recon-

---

14. Recueil G, 38e pièce.
15. Recueil H, 19e pièce.

naît au fil du texte qu'il s'est « transporté secrètement en Catalogne » pour voir par lui même, ce qui lui permet de dresser un réquisitoire en seize points, décrivant une tentative de destruction bien digne d'un espagnol. Les arguments sont bien les mêmes que ci-dessus, avec toutefois quelques nuances. D'abord en ce qu'il cible complètement sur la Catalogne qui hors de là n'est qu'un accessoire dans le réquisitoire ; puis en ce qu'il interprète chaque acte en fonction d'intentions cachées contre les catalans spécifiquement, et que peut-être il avoue que les catalans ne sont pas unanimes. Les dissidents sont des « traîtres » évidemment, mais, quand même, on ne peut cacher leur existence. L'*incipit* justifie le choix de la Catalogne. « Puis que la Principauté de Catalogne est une des Provinces, qui avec plus de fidélité, dépend de la Monarchie Française, pour la conservation de laquelle, ladite monarchie a tant d'utilité et de convenance », il est juste de lui donner la parole. Mais cette convenance même est ce qui explique les menées de Mazarin : son dessein fut de mettre un gouvernement de bon aspect, mais qui de l'intérieur serait « remply de confusion, obligeant avec icelle et les effets que produiroit, les Catalans desesperez, de retourner d'eux mesmes à l'insupportable et tyrannique joug de Castille ».

Mazarin a donc organisé une sorte de désordre volontaire sous couleur d'aide et de bienveillance, en particulier en donnant l'aide, certes, mais à contretemps (art. 3 : Harcourt reçoit une armée insuffisante, la marine de soutien arrive après ; art. 5 : Condé est détourné de Lerida par des faux bruits d'insurrection à Barcelone ; art. 7 : Schomberg arrive et repart). Réclame-t-on de l'aide ? il fait taire les ambassadeurs et fait publier la liste des régiments et des sommes « données » ou qui devraient l'avoir été (art. 2). Y a-t-il des administrateurs capables ? il révoque l'intendant général Bercher et accuse le Maréchal d'Houdancourt (art. 1). Il organise les conflits de pouvoir, en particulier avec les intendants (art. 9). Pire, en demandant aux Catalans de participer à l'enquête de vérification sur Houdancourt, il sème entre eux la zizanie (art. 1) en semant le soupçon. Change-t-il les troupes épuisées, c'est pour mettre des gens non habitués au pays (art. 15). Les questions d'argent s'enveniment vite : il n'a jamais voulu que le Consistoire de Barcelone sache au juste quel argent entrait et sortait, il a révoqué son arrêt bloquant les rentes des commanderies de Saint Jean (qui profitent à des titulaires espagnols), il laisse les collecteurs pontificaux œuvrer, et l'on accuse ensuite la Catalogne de ne pas participer aux frais de guerre alors qu'on la ruine (art 12, 13, 14, 16)! Il n'est pas jusqu'à la clémence qui ne soit l'indice de sa culpabilité flagrante : Harcourt a sévi contre des conspirateurs, Mazarin le disgracie et fait libérer deux des inculpés (art. 4).

La nomination du cardinal son frère est, bien sûr, un des éléments de sa stratégie du pire, les Catalans sont au désespoir « se voyant gouvernez par le frere d'un traître ». Nomme-t-il successivement des grands noms ? C'est néanmoins déstabilisant et programmé comme une calomnie orchestrée :

> Tous ces changemens de Vice Roys servant de moquerie et de risée aux ennemis de la France, y en ayant eu en huit ans le nombre de six differends, à sçavoir Brezé, La Mothe, Harcourt, Condé, Sainte-Cecile, et Schomberg. Il eut deux fins pour ce changement : l'une pour faire perdre aux Catalans leur crédit en France, comme estant leur gouvernement insupportable : l'autre estant d'hazarder cet Estat (p 15).

Enfin, les faux bruits sont son œuvre : il sème l'opinion en France « que les catalans conspiroient pour retourner sous le joug de la Castille, et publier d'autre part en Catalogne que les François vouloient abandonner les Catalans » (art. 10) : de quoi dresser et separer ce que tout unissait, œuvre de diffamation perverse. Mais n'est -il pas espagnol et de mèche avec eux ? Une opportune *Lettre escrite de Madrid par un gentilhomme espagnol à un sien amy, dans laquelle il luy découvre une partie des intrigues du cardinal Mazarin*, Paris, Veuve Guillemot[16], signée L de N et tout aussi « traduite de l'espagnol » vient bien opportunément décrire les courriers secrets que Mazarin envoie à Madrid pour s'excuser que Condé ait pu gagner à Lens, et avouer qu'il a poussé Condé à ravager Paris pour saper sa réputation à Paris[17].

Que dire, cependant, des sous-entendus de dissension et de suspicion qui traversent certaines versions du récit :

> Cette belle province de Cattalogne creut que la France, à laquelle elle se trouvoit unie et incorporée, l'alloit demembrer, et jetter dans son ancien esclavage, pour estre tous ces nobles et genereux catalans exposez à la barbare vengeance des Espagnols, comme ils la pratiquent à Naples ; lors que le Cardinal de sainte Cecile frere du Mazarin, fut envoyé Vice-

16. Recueil H, 36e pièce.

17. Une non moins opportune découverte inspire le *Sommaire de la doctrine curieuse de Mazarin, par luy declairée en une lettre qu'il écrit à un sien confident*, Paris, N. Bessin, 1649, où selon le même modèle fictif de confidence Mazarin explique qu'il a prévenu Madrid, pour que Condé trouve autant de gens dans Lerida qu'il en amenait (recueil D, 51e pièce), p. 13.

> roy dans cette Province, voyant ces deux frères, l'un fol ridicule, l'autre meschant execrable ; ils s'escrioient publiquement : ha pauvre France ! ha pauvre Catalogne! sous quelle conduite estes vous tombez : la peur et la honte que le cardinal de Sainte Cecile eut de ces plaintes publiques, le porta à se retirer et sortir de cette province sans ordre, et de s'en venir à la Cour, contre l'ordre qu'il avoit de n'y pas venir[18].

Mascurat, plus confiant, assurera que nous avons « la Catalogne à notre dévotion », et que si Mazarin, Martyr d'État, n'a pas fait la paix, c'est que le traité prévu justement ne prévoyait rien pour la Catalogne (p.589).

Ainsi les affaires de Catalogne servent-elles à soutenir le moral des parisiens. En chargeant le ministre des responsabilités de tous les échecs, elles se mettent en séries avec d'autres cas : c'est le nombre qui fait preuve plus que l'analyse réelle de la situation. Ignorant résolument les informations concrètes, sauf très lointaines chronologiquement, et ignorant même souvent les informations pathétiques – car, enfin, nos armées meurent devant Lérida « par la peste et par la famine » (Cyrano p.50) –, les Mazarinades attestent que le sentiment de communauté entre les provinces françaises anciennes ou récentes n'existe que dans la déclaration abstraite de l'appartenance de la Catalogne à la France. Pour eux, l'enjeu réel demeure de se débarrasser du Ministre haï, les motifs ne valent que comme des arguments de démonstration, non comme des situations charnelles, et peut-être même pas comme des situations politiques.

---

18. *Factum servant au procez criminel faict au Cardinal Mazarin touchant ses intelligences avec les estrangers* (recueil H, 47^{e} pièce).

IV. Questions linguistiques

LE CATALAN FACE À L'OCCITAN (XIII^e SIÈCLE) : pour une redéfinition de la bipartition ibéro vs gallo-roman

Sophie SARRAZIN
Université Paul-Valéry – Montpellier III

0. Languedoc-Roussillon-Catalogne : deux Etats, deux langues. Mais ne nous méprenons pas : la frontière politique héritée du traité des Pyrénees ne saurait se superposer à celle qui, épousant les contours Est et Nord des Pyrénées Orientales, sépare l'aire occitanophone de l'aire catalanophone.

Parler ici de frontière linguistique n'est pas chose aisée. P. Bec rappelle que la limite occitan/catalan est « souvent plus ou moins arbitraire » [BEC, 1995, 10]. Et les classiques de la philologie romane [MEYER-LÜBKE 1890, DIEZ 1874, BOURCIEZ 1956, BEC 1995] mettent l'accent sur la proximité des deux systèmes linguistiques, une proximité tenue pour plus étroite encore à date ancienne. La parenté des deux langues ne fait, dit-on, aucun doute. C'est autour du degré de parenté que les débats s'engagent : jumelles, demi-sœurs ou cousines ? Il est vrai que les troubadours catalans ont adopté la *koinê*. Qu'ils y ont introduit certains traits propres à leur langue vernaculaire. Cette dernière doit-elle pour autant être définie comme un dialecte occitan ?

Les réponses apportées par les romanistes diachroniciens se veulent strictement linguistiques : il s'agit d'isoler un phénomène phonétique, syntaxique ou lexical et de l'ériger pour l'occasion en trait distinctif ou convergent. La démonstration est-elle fiable ? Comme toute classification, elle repose sur des critères. Qui ne sont pas choisis au hasard mais qui s'adaptent, *nolens*

volens, à ce qu'il faut démontrer. Il nous a donc semblé opportun, dans un premier temps, d'analyser les classifications proposées par la tradition philologique romane. La parenté reconnue entre le catalan et l'occcitan ne laisse pas de poser problème : elle est irréductible à la bipartition de la *Romania* occidentale en domaines gallo et ibéro-roman. Comment, en effet, peut-on postuler une quelconque unité du groupe gallo-roman (ensemble des langues néolatines parlées sur le territoire de l'ancienne Gaule) face à une unité ibéro-romane lorsque, comme le montre P. Bec, sur les dix-neuf traits isolés par Ronjat, quatre seulement différencient l'occitan du catalan et seize l'occitan du français ? [BEC 1995, 23-31]. Faut-il parler d'une aire linguistique occitano-catalane, considérer le catalan et/ou l'occitan comme des langues-ponts ? Faut-il faire du catalan un dialecte occitan ou de l'occitan un dialecte catalan ? L'antinomie est à chercher dans les présupposés idéologiques inhérents à toute entreprise de classification linguistique.

Dès lors, la question des rapports entre le catalan et de l'occitan au moyen âge passe par la prise en considération de la donnée idéologique. Le XIII[e] siècle constitue de ce point de vue une période charnière. Les variations dans les discours tenus par les Catalans sur la *koinê* permettent d'apprécier l'émergence d'une langue en voie d'émancipation. Deux textes à contenu métalinguistique seront examinés : les *Razos de trobar* de Raimon Vidal de Besalú et les *Regles de trobar* de Jofre de Foixà

1. Occitan et catalan dans la tradition romaniste

La première classification des langues romanes remonte à la *Grammatik der romanischen Sprachen* rédigée par Friedrich Diez entre 1836 et 1843. Il s'agit dans un premier temps de désigner des idiomes autour desquels sont définis des groupements linguistiques :

> Six langues romanes attirent notre attention, soit par leur originalité grammaticale, soit par leur importance littéraire : deux à l'est, l'italien et le valaque ; deux au sud-ouest, l'espagnol et le portugais ; deux au nord ouest, le provençal et le français [DIEZ, 1874, I, 1].

Dans le domaine ibérique, deux langues sont à l'honneur, acquièrent le statut de langue : l'espagnol et le portugais. Il est difficile de se laisser convaincre par le critère invoqué, « l'originalité grammaticale » ou « l'impor-

tance littéraire » : le galicien, pas plus que le catalan ne sont cités. Nul doute que le critère retenu est politique, dans la mesure où seules les langues officielles des États sont évoquées.

Le domaine nord-occidental est traité avec un peu plus d'égards : la division ne semble pas avoir été dictée par la situation politique puisque l'occitan – qui n'a jamais été promu au rang de langue stato-nationale – a droit de cité aux côtés du français. L'intérêt de Diez pour la littérature en langue d'oc y est certainement pour beaucoup. Pourtant l'unité du domaine nord-occidental, celle qui s'organise autour de la France en tant qu'Etat, Diez cherche à la rétablir :

> Les deux dialectes romans de la Gaule, le provençal et le français, se sont constitués, à peu de choses près, avec les mêmes éléments : ce que le premier a de particulier ou de commun avec l'italien ou l'espagnol n'est pas de nature à l'éloigner sensiblement du second avec lequel il a une parenté intime. Il est vraisemblable, sous certaines restrictions, qu'une seule et même langue romane régna originairement dans la Gaule entière. Cette langue s'est conservée plus pure dans le provençal que dans le français, qui, à partir du IX^{e} siècle environ s'en détacha en développant une tendance marquée à l'aplatissement des formes. [DIEZ 1874, I, 93]

La thèse d'un substrat gallo-roman justifierait donc le groupement nord-occidental : il s'agit de préserver une unité territoriale fondée sur le politique. Le grand absent de la classification reste le catalan. Il n'est pas cité mais Diez écrit :

> En dehors de la France, le provençal s'étend sur l'est de l'Espagne, particulièrement en Catalogne, dans la province de Valence et des îles Baléares. [DIEZ 1874, I, 93]

Meyer-Lübke, environ soixante ans plus tard, affine la classification établie par Diez. Plus exactement, il y met un peu d'ordre, sans pouvoir se défaire pourtant tout à fait du carcan laissé par son prédécesseur.

Il admet en effet que « ce sont les limites politiques anciennes ou actuelles qui servent à établir le groupement et qu'il ne faut jamais oublier que c'est un expédient plus ou moins arbitraire » [MEYER-LÜBKE 1890, I, 11].

Mais il reconnaît également que le catalan comme l'ancien provençal n'ont aucune réalité politique et ne doivent leur place qu'à leur importance littéraire.

Cependant – et curieusement – le catalan, regardé comme un dialecte provençal au même titre que le languedocien ou l'auvergnat, ne bénéficie toujours pas du statut de langue, d'idiome à part entière. Ces incohérences, ces réajustements (certaines langues dites littéraires sont prises en considération mais restent reléguées dans le meilleur des cas au rang de dialecte) résultent d'un conflit entre deux tendances : l'une donne naissance à une classification axée sur ce qu'on pourrait appeler une *Romania* des États (où les langues stato-nationales définissent les aires linguistiques) ; l'autre part d'une conception fondée sur la *Romania* des nations, conception qui oblige à faire un sort à des langues dont on reconnaît l'importance littéraire. La première nie l'historicité, la seconde, à l'origine du mouvement félibréen et de la *Renaixença* catalane, s'appuie au contraire sur l'Histoire. Ces courants antinomiques s'affrontent aussi et surtout dans le domaine politique : le débat entre centralisme et fédéralisme est au cœur des mouvements d'unification qui secouent à l'époque des premiers romanistes deux États naissants : l'Italie et l'Allemagne. Diez et Meyer-Lübke, c'est l'évidence, privilégient le premier courant : la place laissée au catalan en est une preuve flagrante. À l'intérieur de la Péninsule Ibérique les deux seules langues reconnues sont des langues d'État. Le catalan, élément perturbateur, est alors rattaché à un autre ensemble. Les principes de classification des romanistes allemands ne sont pas exempts loin s'en faut, de parti-pris idéologique. Mais Diez a fait école. Les termes de gallo et d'ibéro-roman circulent toujours. Ils sont, il est vrai, utilisés la plupart du temps par commodité, en ceci qu'ils ne marquent plus une bipartition linguistique, mais simplement géographique et politique. Du fait de ses présupposés essentiellement idéologiques, la bipartition ne peut en effet être déplacée dans un contexte différent de celui où elle a pris naissance. Aucun romaniste ne songerait aujourd'hui à refuser au catalan le statut de langue. Mais comment intégrer cette nouvelle donne aux schémas laissés par les philologues du siècle dernier, si ce n'est au prix de réajustements acrobatiques ? Ajustements auxquels s'est livré P. Bec [BEC 1995, 6] qui distingue un « gallo-roman *stricto sensu* » (avec le catalan comme transition vers l'ibéro-roman) d'un « ibéro-roman *stricto sensu* » (comprenant l'espagnol et le portugais).

Les tenants du second courant sont conduits à développer d'autres cadres. Ainsi Griera propose des critères fondés sur l'historicité : la *Romania* se serait fragmentée selon deux courants culturels. L'un, en provenance

d'Afrique du Nord (« afro-romànic »), aurait conditionné les évolutions linguistiques du Sud des péninsules ibériques et italiennes, l'autre, partant de l'Europe du Nord aurait informé les langues romanes de l'ancienne Gaule en même temps que le catalan. L'instauration de la Marche Hispanique plaide selon Griera en faveur du rattachement à l'ensemble gallo-roman [GRIERA 1922].

Tous ces romanistes ont donc réinvesti dans leurs modélisations des données idéologiques, historiquement marquées. Pouvait-il en être autrement ? Non, car il apparaît que toute tentative de classification linguistique est conditionnée par des considérations idéologiques. Et ce pour une raison simple : la notion de langue ne repose sur aucun fondement linguistique. D'un point de vue strictement morphologique, positiviste, aucun élément ne permet d'établir la hiérarchie langue/dialecte. La matière –au sens saussurien du terme– de l'analyse linguistique ne saurait présenter qu'un ensemble de pratiques langagières. Ces multiples pratiques, le dialectologue se charge de les délimiter, de les hiérarchiser, ou encore, refusant toute hiérarchisation, d'en extraire un système unique, nécessairement théorique et abstrait[1]. Or ces principes de classification reposent sur des critères idéologiques et non sur l'analyse linguistique, celle-là même qui est appelée à justifier, a posteriori, la typologie retenue. En matière de description linguistique, c'est, selon la définition bien connue de Saussure, le point de vue qui crée l'objet, un point de vue forcément tributaire de l'idéologie ambiante.

Reste que les schémas d'analyse légués par la tradition romaniste deviennent caducs dès qu'il est question d'examiner les rapports entre le catalan et l'occitan au moyen âge. Comment, à partir de là, rendre compte de la situation médiévale, sans tomber dans le piège de l'anachronisme, sans adopter un cadre idéologique décalé ? La question des rapports entre deux idiomes ne peut se réduire à l'examen des données phonétiques, syntaxiques ou lexicales : elle se pose – notamment dans le domaine que nous avons choisi d'étudier – en termes de représentations. Les catalanophones du XIII[e] siècle avaient-ils conscience d'appartenir à une communauté linguistique englobant un idiome qu'on baptisera plus tard l'occitan, comme semblent le croire ceux qui aujourd'hui encore prêtent aux deux langues une origine commune ?

1. Nous faisons ici allusion au concept de diasystème énoncé dans BEC 1973, p. 24.

2. De la normalisation de l'occitan à l'émancipation du catalan

Deux textes publiés par Paul Meyer sous le titre de *Traités catalans de grammaire et de poétique* [MEYER 1877, 1879 et 1880] permettent de cerner les bouleversements dans les représentations accordées en terre catalane à la *koinê* occitane : aux *Razos de trobar*, composées par Raimon Vidal de Besalú entre 1190 et 1213, selon toute probabilité [MARSHALL 1972, lxvii-lxxi], répondent un siècle plus tard les *Regles de trobar* de Jofre de Foixà (écrites entre 1286 et 1291 toujours selon MARSHALL 1972, lxxii-lxxv). Les auteurs dont la catalanité ne fait aucun doute, se proposent de codifier la langue des troubadours, la fameuse *koinê* littéraire. Traités de grammaire avant tout, ces ouvrages seraient destinés selon MEYER 1877 et MARSHALL 1972 aux troubadours catalans accusés de corrompre la langue de Guillaume de Poitiers. Mais rien dans les textes ne le dit expressément. Raimon Vidal expose ainsi ses intentions :

> Per so qar ieu Raimonz Vidals ai vist et conegut que poc d'home sabon ni an saubuda la dreicha maniera de trobar, voill eu fer aqest libre per fer connoisser et saber qals dels trobadors an mielz trobat et mielz ensenhat, ad aqels quel volran aprendre, com devon segre la dreicha maniera de trobar [MARSHALL 1972, 1].

Jofre de Foixà reprend la même idée : aucune communauté linguistique particulière n'est citée.

2.1. le statut de la koinê dans les *Razos*.

Raimon Vidal définit ainsi la langue des troubadours :

> Totz hom que vol trobar ni entendre deu primierament saber que neguna parladura non es naturals ni drecha del nostre lingage, mais aqella de Franza et de Lemosi et de Proenza et d'Alvergna et de Caersin. Per que ieu vos dic que, qant ieu parlarai de « Lemosy » que totas estas terras entendas et totas las vezinas et totas cellas que son entre ellas. Et tot l'home que en aquellas terras son nat ni norit an la parladura natural et drecha [MARSHALL 1972, 6].

Le terme de « Lemosy » (le Limousin est le berceau des premiers troubadours) a évidemment fait couler beaucoup d'encre. Adopté très rapidement, il a fait fortune en Catalogne, pour désigner jusqu'à une date assez récente l'occitan médiéval et l'ancien catalan (Voir COLON 1978 et NEU-ALTENHEIMER 1985). Que la dénomination soit pertinente ou pas ne nous importe guère. Nous retiendrons plutôt que l'introduction du terme marque l'apparition d'un nouveau contexte diglossique.

Jusque-là en effet, la conscience diglossique se structurait autour de l'opposition latin/roman. « Et ieu prec en Jesu del tron / Et en romans et en latin » dit Guillaume de Poitiers dans *Pos de chantar*. Le roman, doctement appelé *lingua romana*, plus généralement *pla*, *romanç* ou *vulgar*, et ce des deux côtés des Pyrénées, fonde une communauté linguistique tant que le contexte diglossique n'est pas remis en cause. La réalité n'existe que lorsqu'elle reçoit un nom, le nom n'a de sens que dans l'opposition : le principe est particulièrement vrai en matière de classification linguistique. Et Raimon Vidal, en faisant émerger le limousin d'un ensemble roman jusque-là indistinct et donc unitaire, modifie les termes du système diglossique : la langue A, valorisée n'est plus le latin mais le limousin ; alors que la langue B, minorée, regroupe le reste des parlers romans. L'unité de la communauté linguistique romane est entamée.

À l'instar de Diez et Meyer-Lübke, Raimon Vidal choisit comme délimitation géographique première une entité territoriale politique : « Franza ». Et, comme eux, il prend soin de distinguer la « lengua francesca » – le français – de la « lengua lemosina » :

> La parladura francesca val mais et es plus avinenz a fer romanz et pasturellas, mas cella de Lemosin val mais per fer vers et cansons et serventes [MARSHALL 1972, 6].

Comme les romanistes allemands, le grammairien catalan semble chercher à définir un idiome par son rattachement à un ensemble, à un groupe supérieur, à une aire géographiquement plus étendue. Le trait linguistique commun, le phénomène qui, linguistiquement, est amené à justifier l'ensemble est le système bicasuel. Sa description occupe la majeure partie du traité de grammaire. Le phénomène est tenu pour courant dans la langue parlée :

> et apres deu saber alques de la natura de la gramatica si fort primeramenz vol trobar ni entendre, car tota la parladura de Lemosyn se parla naturalmenz et per cas et per nombres et per genres et per temps et per personas... [MARSHALL 1972, 6].

Mais l'argument est spécieux : selon P. Bec [BEC 1970, 420], le système bicasuel aurait disparu de la langue parlée dès le XIII[e] siècle. Tout dans le traitement que Raimon Vidal réserve au limousin semble annoncer une modification des mentalités : la langue des troubadours est délimitée, définie, clôturée. Le roman parlé hors des frontières de la « parladura lemosina » ne peut plus s'y fondre.

Le catalan, langue de la chancellerie du Royaume d'Aragon dès 1137, n'est pas cité. Malgré son caractère officiel, malgré l'origine de Raimon Vidal, il demeure dans l'anonymat des parlers romans. Le *descort* plurilingue de Raimbaud de Vaqueiras, composition poétique contemporaine des *Razos* et qui mêle plusieurs langues romanes (provençal, italien, français, gascon, galaïco-portugais ou aragonais), ignore également le catalan.

2.2. Les *Regles de trobar*

Un siècle plus tard, Jofre de Foixà mentionne le français mais aussi le sicilien, le galicien et le catalan :

> Lengatge fay a gardar, car si tu vols far un cantar en frances, no.s tayn que y mescles proençal ne cicilia ne gallego ne altre lengatge que sia strayn a aquell ; ne atayn be, si.l faç proençal, no.s tayn que y mescles frances ne altre lengatge sino d'aquell. Et sapies que en trobar proansales se enten lengatge de Proença de Vianes d'Alvernya e de Limosi e d'altres terres qui llur son de pres, las quals parlan per cas. Empero, si tu trobes en cantar proençals alcun mot que sia frances o catalanesc (...) aquells mots potz pausar o metre en ton trobar o en ton cantar [MARSHALL 1972, 64].

Sont donc mis sur un pied d'égalité le sicilien, le galicien, le provençal, le catalan, qui reçoivent le même statut, celui de *lengatge*.

Jofre de Foixà ne reprend pas la terminologie des *Razos de trobar*. Préférant parler de provençal, il choisit le parti de l'auto-désignation. Le terme de

limousin, en effet, n'a jamais eu cours qu'en Catalogne. Et c'est par celui de provençal que les troubadours occitans désignent leur langue à la fin du XIII^e^ siècle (voir sur ce point MEYER 1889 et BARTHES 1987, 21-22).

C'est ainsi qu'il faut entendre l'adjectif « catalanesc », qui marque l'émancipation du catalan, émergeant de la nébuleuse des parlers romans où l'avait laissé Raimon Vidal. Cette émancipation est liée à deux facteurs essentiels : le catalan s'est élevé avec Ramon LLull au rang de langue littéraire. Mais dans le même temps, il se doit d'être défini politiquement, parce qu'il devient, pour paraphraser Nebrija, compagnon de l'Empire. La politique d'expansion méditerranéenne de la Catalogne crée des situation de contact entre le catalan et d'autres idiomes romans. Jofre de Foixà compose ses *Regles* « per manament del noble e alt senyor En Iacme, per la gracia de Deu rey de Sicilia » [MARSHALL 1972, 56]. La référence au sicilien n'est pas le fruit du hasard : la situation politique impose aux insulaires le bilinguisme.

Le XIII^e^ siècle marque l'éclosion des langues romanes. Non pas qu'elles fussent jusque-là inexistantes en tant que pratiques langagières, ce serait là une conclusion aberrante[2]. Par éclosion nous entendons processus de construction idéologique d'une langue (une langue, rappelons-le, n'a de réalité qu'idéologique), processus par lequel une langue parvient à être définie comme telle parce qu'elle est nommée et circonscrite. On a voulu voir dans les *Regles* et surtout les *Razos* une entreprise de fixation d'un idiome malmené par des troubadours étrangers à l'espace qu'on baptiserait aujourd'hui occitanophone. Nous dirons que cette volonté s'inscrit dans un mouvement général dont les motivations sont essentiellement politiques : C'est parce que le Royaume de France est autre chose que le Royaume d'Aragon que Raimon Vidal fait émerger le limousin du roman. Diez proposait le critère de l'« originalité grammaticale » dans une classification qui ne reposait en réalité que sur des considérations politiques. L'auteur des *Razos*, suivi en cela par Jofre de Foixà, ne s'y prend pas autrement : dans l'espace de la *Franza*, les locuteurs, qu'ils manient la *parladura francesca* ou la *parladura lemosina*, « parlen per cas ». Nous

2. L'erreur consiste à ne pas replacer les nominations dans leur contexte. Ainsi Raynouard croyait que le terme *romans*, lu sous la plume des troubadours, référait à l'occitan *stricto sensu*. A partir de là fut développée la thèse de l'occitan, langue mère de tous les idiomes romans (voir BARTHES 1987, 20 et BEC 1995, 64). En omettant de prendre en considération l'autre terme de l'opposition (le latin pour le roman, les autres langues romanes pour l'occitan), il commet un contresens puisque la signification ne se laisse voir que dans l'opposition.

avons relevé l'artificialité du critère pour ce qui concerne le domaine occitan. Et c'est parce que le catalan est conduit, dans l'espace roman, à occuper des fonctions politiques spécifiques qu'il doit être nommé, c'est-à-dire distingué des idiomes avec lesquels il cohabite.

La question des rapports entre le catalan et l'occitan dépasse largement, on l'a vu, le cadre strict de l'analyse linguistique traditionnelle. La détermination des aires linguistiques et, conséquemment les hiérarchisations, les relations interlinguistiques, reposent sur des données sociologiques, idéologiques ; tout dépend du statut accordé aux idiomes, c'est-à-dire, en dernière instance, d'une organisation soumise à variations. Ces variations, nous avons tenté d'en saisir quelques jalons à une période charnière de l'histoire des langues romanes. Le *lemosy* de Raimon Vidal (si la dénomination lui est propre, la nécessité de la nomination reste dictée par le contexte historique) et le catalan de Jofre de Foixà sont des constructions idéologiques.

Des constructions qu'on essaiera de faire renaître, de réactualiser tout au long de l'histoire, au gré des enjeux supra-linguistiques. I. Neu-Altenheimer et G. Colón [NEU-ALTENHEIMER 1985, COLÓN 1978] dressent un remarquable tableau des variations du référent attaché au terme de limousin en Catalogne : ce qui est en cause dans les variations référentielles[3], c'est en effet, à chaque fois, comme l'écrit G. Colon, « un problème d'identité nationale » [COLON 1978, 191].

3. Les auteurs montrent comment le limousin est amené, selon les vicissitudes historiques, à désigner l'ancien provençal, l'occitan, l'ancien catalan ou même le catalan. La période étudiée dans NEU-ALTENHEIMER 1985 est particulièrement riche d'enseignements : tour à tour instrument de glorification du passé littéraire catalan, affirmation d'une identité culturelle forte ou, utilisé du côté du pouvoir central castillan, élément de négation de toute originalité linguistique catalane, le terme revêt des enjeux politiques majeurs.

BIBLIOGRAPHIE

ALONSO, Alonso, 1974a, « La subagrupación románica del catalán », *Estudios lingüísticos* (temas españoles), Madrid, Gredos, pp. 11-100.

ALONSO, Alonso, 1974b, « Partición de las lenguas románicas de occidente », *Estudios lingüísticos* (temas españoles), Madrid, Gredos, pp. 101-127.

BARTHES, Henri, 1987, *Études historiques sur la « langue occitane »*, Saint-Geniès de Fontédit, 461 p.

BEC, Pierre, 1970, *Manuel pratique de philologie romane*, I, Paris, Picard, coll. « Connaissance des langues », V.

BEC, Pierre, 1973, *Manuel pratique d'occitan moderne*, Paris, Picard, 219 p.

BEC, Pierre, 1995, *La langue occitane*, Paris, P.U.F, coll. « Que sais-je ? », 6e éd. corrigée, 127 p.

BOURCIEZ, Edouard, 1956, *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck, 783 p.

COLON, Germain, 1978, « Limousin et langue d'oc dans la catalogne médiévale », Hommage à Jean Séguy, Annales Via Domitia, XIV,.191-204.

DIEZ, Friedrich, 1874-1876, *Grammaire des langues romanes* (trad. A. Brachet et G. Paris), Paris, A. Franck, 3 vol., réimpression Slatkine, Genève, 1973.

GRIERA, Antonio, 1922, « Afro-romànic o ibero-romànic ? », *Butlletí de dialectologia catalana*, gen-desembre, Barcelona, pp. 34-53.

GUILLOREL, Hervé, 1993, « De l'utilisation politique de la variété dialectale », *Langues, dialectes et écriture* (les langues romanes de France), Sibille, J., Guillorel, H. (sous la direction de), Paris-Nanterre, I.E.O. - I.P.I.E, Université Paris X, pp. 122-133.

LAFONT, Robert, 1995, « la description praxématique des langues : l'exemple du latin classique », *Cahiers de praxématique*, 25, pp. 139-156.

MARSHALL, J. H (éd.), 1972, *The* Razos de trobar *of Raimon Vidal and associated texts*, Londres, Oxford University Press, 183 p.

MEYER, Paul, 1877, « Traités catalans de grammaire et de poétique », I, *Romania*, 6, pp. 341-358.

MEYER, Paul, 1879, « Traités catalans de grammaire et de poétique », II, *Romania*, 8, pp. 181-210.

MEYER, Paul, 1880, « Traités catalans de grammaire et de poétique », III, *Romania*, 9, pp. 51-70.

MEYER, Paul, 1889, « La langue romane du midi de la France et ses différents noms », *Annales du Midi*, I, pp. 4-15.

MEYER-LÜBKE, Wilhelm, 1890, *Grammaire des langues romanes* (trad. E. Rabiet), Paris, 4 vol.

MORENO, Jesús, PEIRA, Pedro,1979, *Crestomatía románica medieval*, Madrid, Cátedra, 496 p.

NEU-ALTENHEIMER, Irmela, 1985, « 'Limousin' ou 'catalan' ? : remarques sociolinguistiques sur un débat au XIX^{e} siècle en Catalogne », *Actes du XVII^{e} Congrès International de linguistique et de philologie romanes*, vol. V, Sociologie des langues romanes, Aix-en-Provence, Université de Provence, pp. 49-60.

L'EMPLOI DU CASTILLAN ET DU CATALAN DANS LES LETTRES ROUSSILLONNAISES DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII^{e} SIÈCLE

Christian CAMPS
Université Paul-Valéry, Montpellier III

La littérature catalane en Roussillon dans la première moitié du XVII^{e} siècle a tout particulièrement retenu notre attention, car elle reflète parfaitement l'état d'esprit qui régnait alors dans cette région septentrionale de la Catalogne. J.-S. Pons a pu écrire qu'au XVII^{e} siècle : « les vieux auteurs catalans sont à peu près oubliés... et la tradition littéraire est depuis longtemps interrompue. »[1] Avant d'aborder le sujet de notre communication, il nous paraît opportun de brosser un rapide portrait de l'affaiblissement de cette tradition catalane. Vers la fin du XV^{e} siècle, la décadence s'affirme déjà, et c'est un Perpignanais, le franciscain Pierre Moner, né en 1475, qui illustre le phénomène d'assimilation qui s'installe en Roussillon. Au cours du XVI^{e} siècle, la prose castillane acquiert ses lettres de noblesse. Garcilaso de la Vega s'impose comme un grand auteur, et l'on n'hésite pas à parler de grandeur de la langue espagnole, qu'on doit traiter avec déférence et respect. Face à la puissance d'une nation qui parvient à son apogée politique, la Catalogne ne va pas rester indifférente, mais c'est surtout la littérature mystique espagnole qui va exercer son pouvoir de séduction auprès des Catalans. Ces derniers vont dès lors emprunter la langue castillane. L'engouement pour l'Espagne est tel que toutes

1. *La littérature catalane en Roussillon au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle*, Toulouse-Paris, 1929, p. 3.

les nations étrangères se tournent vers elle, et, dès le milieu du XVI[e] siècle, le parler de la Castille va se généraliser. Au XVII[e] siècle, la vie est particulièrement incertaine et troublée en Roussillon, du fait de sa situation frontalière. Ces troubles vont conduire notamment les nobles, les juristes et les lettrés à s'installer à Barcelone, car, dans la capitale du Principat, ils auront la possibilité de monnayer leur talent et surtout de se rapprocher de la Cour. En 1606, les étudiants perpignanais sont obligés d'aller à Gérone, alors qu'auparavant, c'était le contraire qui se produisait. En 1621 et 1622, l'Estudi Major n'a pas de professeur de rhétorique. Devant cet appauvrissement, il ne fallait pas s'attendre à un renouveau des lettres catalanes. Bien au contraire. Les religieux –Dominicains, Franciscains, Carmélites ou Jésuites– ceux-ci s'étaient installés à Perpignan en 1600, font triompher la langue castillane qu'ils placent au même niveau que le latin, en tant que langue de la théologie. C'est la langue de la chaire, des sermons. Ce phénomène peut d'autant plus se comprendre que de nombreux religieux étaient originaires d'autres régions. Les évêques eux-mêmes n'étaient pas Catalans, ils étaient Andalous, Castillans ou Galiciens. Même dans les paroisses les plus reculées, le castillan envahit les prières et les chants. Honorat Ciuró écrit qu'en 1647, on chantait dans son église de Camélas des *letrillas* et des *villancicos*. Si les Roussillonnais voulaient adresser une correspondance aux autorités du diocèse, ils devaient la rédiger en castillan. Les prêtres, les religieux représentaient un vecteur non négligeable dans la diffusion du castillan et constituaient, dès lors, un rempart très sérieux contre l'emploi de la langue locale. Mais les écrivains roussillonnais qui optent pour le castillan sont rares. Citons Michel Giginta, pourvu d'un bénéfice à Millas, chanoine d'Elne, qui publie, à Perpignan, en 1584, *Cadena de oro del remedio de los pobres*. En 1590, le Père Augustin Fray Antonio de Azevedo publie son *Catecismo de los milagros de la Fe*. Miquel Llot rédige en catalan son *Llibre de Sant Joan Baptiste*, qui renferme quand même un sonnet en castillan. Fray Reginald Poc, un dominicain, publie à Perpignan, en 1627, un *Compendio de la vida, muerte y milagros de los gloriosos labradores San Galderique de Canigon y San Isidro de Madrid, repartido en dos libros.* Il avoue l'avoir écrit en castillan à cause de l'universalité de cette langue. En 1608, Juan Martin Cordero publie à Perpignan *Los siete libros de Flavio Josepho de « Bello Judaico »*. En 1630, citons encore, de Christoval Suarez de Figueroa, *Plaza universal de todas ciencias y artes, parte traducida de Toscano, y parte compuesta por el doctor C. Suarez de Figueroa.* On choisit donc l'idiome castillan pour son universalité (un auteur n'a pas hésité à l'écrire), pour son emphase,

mais aussi par résignation et humilité. La dévotion ouvre ainsi ses portes à la langue castillane, les ouvrages précédemment cités le confirment. Un docteur en théologie de l'Estudi Major, abbé de Saint-Martin-du-Canigou, Soler d'Armendaris Melchior, publie à Barcelone, en 1648, ses *Discursos económicos de la Historia de Joaquim y Suzana sobre el capítulo XIII del profeta Daniel.*

Le castillan est donc la langue de la religion ; il est aussi la langue politique, langue de la cour, expression du pouvoir royal. Mais cette langue s'est uniquement imposée à une élite, et ceux qui ont opté pour la langue maternelle ont été isolés –donc ignorés-. D'autres qui ont voulu rédiger leurs mémoires en catalan ont vu leur style fortement influencé par la langue castillane.

Allions-nous dès lors assister à un appauvrissement définitif et irréversible des lettres catalanes en Roussillon, du fait de la raréfaction des écrits dans la langue locale ? Peut-être pas, si l'on observe que les Roussillonnais étaient attachés à leurs traditions, à leurs privilèges et, par là-même, à leurs magistrats et à leurs institutions. Cet attachement particulièrement marqué va contribuer à endiguer les flots de l'idiome castillan qui déferlent sur les Comtés. C'est en fait la littérature juridique qui illustrera cette volonté de s'exprimer en catalan. Les ouvrages essentiels sont réimprimés, et, notamment, le *Llibre dels privilegis, usos, stils, ordinacions del Consulat de Mar*, imprimé à Perpignan, en 1651. Les consuls, les notaires publics, les syndics des Corporations refusent d'introduire le castillan dans leurs écrits ; cette forme de résistance est un exemple de fidélité aux us et coutumes autochtones et aux ancêtres qui ont rédigé ces traités, et aussi l'expression d'un certain pouvoir local. Le catalan, idiome des actes civils, va constituer un bloc solide et homogène face au castillan, langue de la religion et du pouvoir royal. Le castillan n'est-il pas une langue extérieure à leur région, une langue d'importation, une langue centralisatrice, la langue de la Cour, avec tout ce que cela suppose d'artificiel, d'anonyme, de factice, d'emprunté, de postiche ? En revanche, le catalan était la langue des racines, la langue parlée par ceux qui ont façonné et développé les Comtés, la langue-mère, la langue du peuple. C'est peut-être de là que pouvaient naître un noyau de résistance, un refus d'assimilation et l'affirmation d'une identité. Face à l'influence castillane sans cesse grandissante, le catalan ne pouvait-il pas se défendre et se rebiffer ? Ces Comtés allaient-ils accepter de voir leur langue malmenée et menacée sans réagir ? Le castillan employé pour plaire, pour s'attirer les grâces de certaines autorités, était-il parfaitement compris ? Evidemment non. L'Estudi Major essaiera de mettre en avant sa particularité en procédant à un recrutement local, ce qui présentera l'avantage

de ne pas transformer cette entité culturelle en foyer de castillanisation. Mais les Jésuites imposeront tout de même leurs vues dans la chaire de théologie. Les traités de dévotion écrits en langue castillane envahiront alors les bibliothèques publiques et privées.

Un des porte-drapeaux de la résistance roussillonnaise, en ce qui concerne l'emploi de la langue catalane, est Andreu Bosch, bourgeois noble *–burgès honrat–* né à Perpignan, juge des premières appellations du Comté de Roussillon et des secondes appellations du Comté de Cerdagne, religieux *profès* de la Troisième Règle de Pénitence de Saint François, consul de Perpignan en 1629 et en 1639. En 1628, il publie à Perpignan, en catalan, un ouvrage dont le titre comporte plus de quatre lignes : *Sumari, índex o epítome dels admirables i nobilíssims títols d'honor de Cathalunya, Rosselló y Cerdanya ; y de les gracies, privilegis, prerrogatives, preheminencies, llibertat e immunitats gosan segons les propries y naturals lleys, compost per lo Doctor Andreu Bosch, natural de la Fidelíssima vila de Perpinyà.* Il est adressé à la *Immaculada Concepcio de Maria Sanctissima Mare de Deu, y senyora nostra.* Cet ouvrage comprend 586 pages imprimées sur deux colonnes, une table des documents relatifs à Perpignan de 1162 à 1622 et un index contenant les principales matières traitées avec leurs références.

Le titre du livre est précis ; il annonce déjà le contenu et correspond bien à l'état d'esprit de l'époque, une époque marquée par l'exaltation provinciale. Il est, aussi, pompeux, notons l'emploi des adjectifs *admirables* et *nobilíssims*. Dans ce livre, Andreu Bosch veut souligner le caractère identitaire des Comtés, leur personnalité, leurs institutions, leur patrimoine. Il a écrit ce livre pour les lettrés de sa province, mais qui sont ces lettrés ? Essentiellement des théologiens. Ce qui pouvait paraître choquant, car ces religieux n'étaient autres que les principaux propagateurs de la langue castillane.

L'ouvrage se divise en cinq grandes parties : dans la première, l'auteur énumère les *titres d'honneur de tout l'Univers*, l'honneur *–el títol de honor–* est, selon lui, la perfection à laquelle tout être et toute chose peuvent aspirer à des degrés divers. La seconde partie est consacrée à l'histoire des Comtés, aux titres d'honneur des charges et des emplois ; la troisième, à la milice et à la science ; la quatrième, aux villes et lieux de la Catalogne et des Comtés, et la dernière, aux grâces, privilèges, immunités et titres de noblesse du même pays.

C'est avant tout une défense du Principat et des Comtés, de leur constitution juridique et de leurs privilèges, défense non dénuée d'emphase et de

ferveur. C'est en enfant du Roussillon qu'il expose son point de vue et fait vibrer sa foi identitaire. Ce qui explique parfois son enthousiasme débordant, qui est à l'origine d'hyperboles, d'exagérations et de longues énumérations, de sorte que le Roussillon y est présenté comme un pays de cocagne, une corne d'abondance, une terre bénie des Dieux, généreuse, fertile, où aucun produit ne fait défaut : « *La fertilitat, y abundancia de Rossello en totes les coses creades, es de admiracio puix a mes de sobrar li a ella per son menester te per provehir, subvenir, y sustentar a tantes terres estranyes com a tots es notori per mar, y terra, tots generos de grans, y fruyts, blats, forments, segols, ordis, civades, mills, vessa, y altres : fruytas secas, y verdas de totes sorts tant de mates, y plantes, com de arbres com son nous, castanyes, pinyons, avellanes, y moltes altres fruytes bones y regalades com melons, presechs, melacotons, moscats, y los demes* ».[2] Le Roussillon est dépeint comme une terre idyllique, où les abeilles fournissent beaucoup de miel, *meravelloses abelles*, les vins sont réputés, les richesses minérales abondantes : or, argent, fer, cuivre, plomb, soufre, verre, améthyste, notamment « *Finalment dona, y gosa de si tot lo que necessita una terra sens tenir de valerse de altri* ».[3] Cette exaltation de sa terre est un exemple manifeste du patriotisme provincial de l'époque. Andreu Bosch aime sa province, et son amour se traduit par une accumulation de qualités et l'abstraction de défauts ou de manques. De sa terre, il ne retient que le côté favorable et attachant. C'est pourquoi il ne s'embarrasse pas d'à peu-près. N'écrit-il pas que l'Agly, la Tet et le Tech sont trois fleuves abondants : « *Tota sa terra regan tres abundants rius Gli, Tet, Tech, ques desplegan ab tantes sequies, y branques que la fan tota ella un jardi* ».[4] Ce qui est loin d'être le cas, car, en période estivale, il n'est pas rare de trouver leur lit asséché par endroits. L'exagération s'empare souvent de sa plume et Bosch n'est pas avare du mot *abundancia*. Pour donner plus de crédit à son livre, il n'hésite pas à présenter ses écrits comme inédits et références de première main.

Mais ce qui va retenir tout particulièrement notre attention, c'est sa défense de la langue catalane. Dans le prologue, il expose les motifs qui l'ont amené à rédiger son livre en catalan. « *La tercera [advertencia] es advertir les causes, y rahons me han obligat a escriurer esta obra no en llengua Llatina, ni Castellana, si be mes comunes, sino ab nostra materna...per contenir esta obra*

2. p. 83, 2e col.
3. p. 84, 2e col.
4. p. 82, 2e col.

alabances nostres, fora estat millor escriurer ab dites llengues comunes, per ferles saber a nacions estranyes, y remores, verament la raho es fundada ; pero sols te lloch quant quiscu en sa terra propria les sap, enten, y sen val, quant no primer he de posar be la casa propria abans de fer ostentacio, y amostrarla a altres ».[5] Préoccupé par ce problème linguistique –crucial à ses yeux-, il cherche à responsabiliser ses concitoyens qui délaissent le parler local au profit d'une langue qui n'est pas la leur et qui n'a pas été parlée par leurs ancêtres. Il veut redonner aux Catalans la fierté de disserter, dans leur langue maternelle, sur leur terre, sur leur histoire, sur leur patrimoine. Si les Castillans louent la gloire de leur nation, pourquoi les Catalans ne feraient-ils pas de même ? Le fait d'avoir rédigé son ouvrage en catalan répond à une juste aspiration : celle de voir nombre de ses compatriotes le lire et le comprendre, cet ouvrage s'adresse avant tout à eux : « *No es donchs forsos sia en llengua entesa, y comuna pera tots, y la mateixa de les constitucions, privilegis, y demes memories, y obligacions tenen de valerse, tant per governar, com per esser governats* ».[6] Le catalan était la langue officielle employée au cours de son mandat, rappelons qu'Andreu Bosch était juriste. Il n'éprouvait donc aucune honte à l'utiliser, même s'il cite souvent de longs passages en latin « *per los curiosos quel entenen, que per los altres bastara la versio que baix se referirà, que siu tenia de vertir tot tindra de ocupar molts fulls* ».[7] Il traduit donc ses citations « *sens repetir paraula per paraula, que aqueixa deixaré als gramatichs per sos deixebles* ».[8] Le chapitre 11 de la première partie est entièrement consacré à la langue (p. 14-27). L'auteur commence par évoquer l'origine, l'étymologie, la définition et la différence de toutes les langues du monde (p. 15), puis il traite des premières langues de l'Espagne, et, en particulier, de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne (p. 15-16) et il en vient (p. 16-18) à la langue latine, et à son origine en Espagne, notamment en Catalogne, Roussillon et Cerdagne (p. 18). Il écrit : « *Dita llengua llatina dels Romans es la mateixa que a vuy se escriven, y ensenyan totes les sciences, y arts lliberals, y en la art de grammatica posen los exemples, continuant del principi, y modo se introduy en dit temps* ». Au paragraphe 4, il aborde la question de la langue limousine, et de son origine. La langue limousine, note-t-il, est celle que l'on parlait en Provence, Guyenne, France gothique, « *mes estimada, mes usada en*

5. p. 2, 1re col.
6. p. 2, 2e col.
7. p. 45, 2e col.
8. p. 46, 1re col.

la cort del Rey de França, la mateixa que entra en Cathalunya, y de aqui a Valencia, y a les Isles de Mallorca, Menorca ; Ivyça, y Cerdenya ». « *Nasque tant graciosa, cortesana, sentenciosa, y dolça, que noy ha llengua que ab mes breus paraules diga mes alts, y millors conceptes, tenint en tot una viva fent blança ab sa Mare la llatina ella fóc la que donà principi als versos, y Rimes ques usaren en Roma, cantant ab elles ab so de ses consonancies, las dissonancies de las passions, ab aguts, y dolços pensaments* ».[9] C'est elle qui a donné naissance aux vers, dit-il ; les Limousins sont « *los primers pares dela Poesia vulgar* ». Il rappelle que le Valencien Mossèn Jordi serait l'inspirateur de Pétrarque : « *de les obres del Cavaller Valencia Mosen Jordi sen valgue lo Petrarcha per la proprietat, y dulçura del llenguatge* ».[10] Il évoque les « *llibres antichs de Ausias March, Jaume Roig, y altres que ab breus paraules diuen subtils raons* ».[11] Andreu Bosch se laisse ici emporter par sa fougue et ne fait pas dans la demi-mesure. Il confond apparemment la langue limousine avec le catalan littéraire du XV^e^ siècle. Puis il consacre le paragraphe 5 à la langue catalane et à sa fragmentation dialectale : catalan, valencien, majorquin. Quant au roussillonnais, il laisse comprendre que sa contamination par le languedocien s'y est toujours exercée. Les fluctuations du vocabulaire lui donnaient déjà un aspect dialectal au XVII^e^ siècle. Andreu Bosch observe l'évolution rapide du parler. Citons le passage qui nous paraît le plus important : « *Se veu en les escriptures, y llibres en dita llengua que jas parla different ques parlava deu anys ha esta part, y se encamina a formarsen altra, de manera que de assi ha poch se tindra per tant ridiculosa la quesparla a vuy, com nosaltres de la mes antiga que tenim dels vells, la mateixa plaga tenen les demes llengues de Espanya, si de different que aquells procuran apulirla, y amarla, nosaltres impropriarla, y avorrirla* ».[12] A. Bosch déplore l'abandon de la langue maternelle au profit du castillan. Il emploie même un verbe fort, *avorrir* : « *predicant, escrivint, o altres se valgan ja comunament de la Castellana, culpa notable nostra de averla anada aborrint, y mesclant de eixa manera, puix ella era de fi tant polida, propria, y apte per qualsevol acte, de dir, y escriurer* ».[13] Il cite l'action positive des Castillans en faveur de leur langue : « *Different govern han tingut los Castellans en llur llengua essent ella*

9. p. 19, 1^re^ col.
10. p. 19, 1^re^ col.
11. p. 19, 1^re^ col.
12. p. 21, 2^e^ col.
13. p. 24, 1^re^ col.

estada la mes barbara de totes... y no obstant avent fet particular estudi en ella de frasis, noms, y paraules propries, y ab elles agudissims conceptes, ha vingut son abono, y medro de esser exida tant ornada, copiosa, y mes rebuda que les demes ».[14] Et il s'en prend ensuite aux Catalans qui n'ont pas adopté une démarche identique : « *Molt més ocasio tenien los Cathalans de posar en mes alt punt llur llengua, puix de son natural es estada tant propria, pulida, apta, y rebuda com està dit, com de la Castellana, desterrant los noms impropris, y barbaros, y tenintli mes aficio no abusant de ella, ni mesclantli tantes improprietats, y syllabas, fora de son natural, y nos fos arribat a tant gran necedad, y estrem que ja nos te per savi, ni ben parlat, sens saber lo que diu, mudant las vocals, y de ells entran, y se comunican, sens pensar, tantes necedats, barbarismos y improprietats als demes, y resta la llengua tant corrompuda, y barbara* ».[15] La langue catalane est donc contaminée et barbare, et, sur ce point, A. Bosch propose une solution, mais il fait preuve de prudence, il est même dubitatif sur son application : « *encara que dificultos* » écrit-il. Il est nécessaire, précise-t-il, que les prédicateurs s'expriment dans leur langue maternelle, « *la propria llengua dels Comtats* » ; il en résulterait des progrès considérables, « *resultarian molts profits* ». Il utilise le terme *agudeses* au sens de *subtilités*, la langue serait ainsi épurée et « *sens dupte après més agradable* ». On écrira des livres et des documents d'honneur, *actes honrosos*, qui contribueront à redonner à la langue finesse et estime : « *rebent la finor, li tornaria tenir aficio* ». Mais ce qui, à ses yeux, lui semble le plus important, c'est que les prédicateurs s'expriment dans une langue comprise par tous [il l'avait déjà écrit dans son prologue], car la difficulté présente provient de la non compréhension du langage et des pensées : « *La dificultat que es avuy comunament en no entendre, ni los llenguatges, ni conceptes, y aixirse tant dejuns del past espiritual com hi entran, com saben tots de experiencia, que per un curios ho enten, mil dels altres, y lo pitjor es los quiu necessitan mes qui son los minyons, dones, y ignorants, sols ouhen parlar, y no entenen cap cosa per aprofitarse, ni en saber, ni en esperit, y de aqui los costums en lloch de millorarse, se empijoran* ».[16] A. Bosch persifle les prédicateurs, il s'en prend directement à eux et à leur défaut, *vici*, eux qui, au lieu de prêcher dans une langue limpide et claire, inventent un « *llenguatge castellà tant extraordinari* ». Ils ne prêchent que pour les anges, et leurs homélies ne s'adressent pas aux fidèles

14. p. 24, 1re col.
15. p. 24, 1re col.
16. p. 24, 2e col.

qui ne les comprennent pas. D'après lui, ce sont eux les fossoyeurs de la langue catalane. Ils réservent leurs sermons à une élite. L'auteur transpose ensuite son discours sur un plan plus spirituel, lorsqu'il évoque la Constitution de Tarragone « *ques obliga predicar, y fer predicar en nostra llengua natural, y materna ab tantes rahons evidents* ».[17] Mais les prédicateurs objectent des raisons frivoles, ils disent notamment qu'ils sont le sel de la terre et qu'ils doivent accommoder leurs sermons aux goûts des auditeurs : « *els Predicadors son debitors a Doctes, y Indoctes, y son sal de la terra, y es ofici de la sal donar sabor, y gust al que està desaborit, y es tenen de acomodar al apetit dels ohints, que ja vuy no gustan, ni acudan a oyr la paraula de Deu sino es ab llengua Castellana.* »[18] Bosch souhaiterait que les carêmes et autres sermons fussent réservés à des prédicateurs de langue catalane.

Ce chapitre 12 est un vibrant plaidoyer en faveur de sa langue maternelle. A. Bosch avouait qu'il avait écrit son livre pour faire œuvre utile. En défendant énergiquement l'emploi du catalan au détriment du castillan, il s'érigeait en protecteur de l'identité de sa province. Il s'est évertué à démontrer le bien-fondé de l'utilisation de la langue catalane face à l'emploi d'un idiome artificiel, importé, dénué de racines, donc factice et sonnant faux dans la bouche de ceux qui s'en servaient. A. Bosch n'est cependant pas exempt de reproches. Il veut combattre le castillan, mais sa prose est parsemée de castillanismes : *medro*, p. 24, *abono*, p. 24, *barbarismos*, p. 24, *barbaro*, p. 24, *raro*, p. 28, *genero*, p. 48, *mando*, p. 48, *socorro*, p. 49, *sustento*, p. 49, *abrassos*, p. 49, *successos*, p. 49, *caudalos* riu, p. 55, *caudeloses*, p. 82, *Mediterraneo*, p. 83, *brios*, p. 83, etc. Son style est maladroit, avec des répétitions, des lourdeurs (*com està dit, com ja està dit, com dalt està dit*), parfois difficile à suivre, ses phrases sont souvent d'une longueur impossible, p. 45, par exemple, une phrase totalise 40 lignes. La grandiloquence n'est point absente, avec accumulation de superlatifs. Quand A. Bosch parle d'épurer la langue, il ne préconise cependant pas la lecture de grands auteurs anciens, il se contente seulement de recommander l'observation de l'étymologie et la valeur des voyelles. A sa décharge, soulignons que Bosch était un juriste et non un universitaire.

Malgré ces défauts, Bosch a eu le mérite de lancer un cri d'alarme identitaire, de faire prendre conscience aux Roussillonnais du danger qu'ils couraient en ne réagissant pas, en se soumettant au diktat des théologiens. Le

17. p. 25, 1re col.
18. p. 25, 1re col.

juriste qu'il était ne pouvait pas se rallier aveuglément à la volonté de quelques prélats venus de l'extérieur, dont la mission consistait à prêcher l'évangile dans une langue que le commun des Roussillonnais ne comprenait pas. Il fallait secouer la fibre catalaniste. A. Bosch l'a fait, rendons-lui cet hommage.

Durant cette période, la littérature populaire a pu néanmoins exister sans grand changement. Les chansons et les cantiques ou *goigs* abondent. Les *goigs* (du latin *gaudiu*, joie, allégresse) sont des chants oraux, populaires, imprimés sur feuilles volantes. Leur composition demeure particulière : le refrain (ou *tornada*) est repris comme conclusion de toutes les strophes. Le peuple roussillonnais chante ces cantiques lors de la fête de la Madone ou du patron de sa paroisse, dont il célèbre avec ferveur les vertus et les louanges. La tradition de composer des *goigs* ne s'était pas éteinte. Mais, comme nombre de *goigs* ne sont ni datés ni signés, il est difficile de préciser quelle a été la contribution du XVII^{e} siècle. Des rééditions sont toujours possibles.

En plus des expressions de la muse populaire, les œuvres qui s'offrent à notre attention sont des livres de conception religieuse et mystique. Ce genre de littérature est un des rares à avoir eu les honneurs de l'impression.

Pere Nicolau, né à Millas en 1575, docteur en Théologie, professeur de théologie et de philosophie à l'Estudi Major de Perpignan, a publié en 1630 le *Llibre y Declaració de Noms, Virtuts, Perfeccions, Gracias, Títols, Excellencias y Grandezas de la sempre Santa y Verge María, mare de Deu, en honor y gloria de sa Immaculada Concepció*. Ces *Noms de María* comprennent deux parties, elles-mêmes divisées en trente-six chapitres. La première partie fait état des qualités de la Vierge, la deuxième énumère et commente les images de la nature qui sont une énigme de la Vierge. Pour écrire ce livre, Pere Nicolau s'est inspiré de Saint Augustin, de Saint Bernard, d'Aristote et de quelques auteurs de la latinité. La composition de l'ouvrage est très rigide, presque mathématique, chaque chapitre est construit selon un même schéma, une prière terminant chaque fois l'exposition des divers titres de gloire. Le livre a reçu les éloges de nombreux lettrés et religieux, et ceux, notamment, d'Honorat Riu, qui souligne la clarté du style et la perfection de l'œuvre. Cet ouvrage est une exposition doctrinale, rigoureuse dans son élaboration architecturale, subordonnée au mystère des nombres, qui n'a cessé de guider l'auteur tout au long de sa rédaction. Les métaphores illustrent très souvent le traité, et l'enthousiasme n'en est point absent. Sa langue, néanmoins, n'est pas exempte de critiques, çà et là, des castillanismes envahissent le discours, entre autres, des

adjectifs empruntés à la langue de la cour (*apacible, blando, llano, senzillo, severo,* etc).

Quelques prêtres et lettrés éprouvent le besoin de retracer dans leurs *Mémoires* les principaux événements de leur vie. Ces manuscrits, s'apparentant aux *Livres de Raison*, présentent la foi sous un aspect réaliste.

Honorat Ciuró, un prêtre de Thuir (1612-1674), est l'auteur de divers manuscrits, le *Tractat de la capella*, commencé en 1637, les *Camins traçats*, qui débutent en 1642, et la *Llicencia o Stabliment de la Capella de N.S. de la Concepció* (1646).

Camins traçats est le *Livre de Raison* de la famille Ciuró. On y trouve un chapitre sur les prêtres originaires du lieu, des études sur la généalogie familiale, des actes de baptême, des coutumes dévotes des Ciuró, des contrats de mariage, ainsi que des testaments. On y apprend que la famille Ciuró chante le *De profundis* après chaque repas du soir, sans exception. Le manuscrit suivant est consacré à l'ornementation de la chapelle. Honorat Ciuró y dresse l'inventaire des objets du culte. Le sculpteur Lazare Tramulles réalisa le tabernacle (1643) qu'il livra à Camélas et fut payé en nature, à savoir avec du froment, des œufs et des volailles.

François Llot y Ribera compose, en 1649, le *Llibre de la primera missa y de la Confraria del Roser*. Llot y Ribera est bachelier ès arts et Docteur en droit ; installé à Rigarda, il consacre sa fortune à des œuvres religieuses. Son manuscrit est une peinture de la vie quotidienne des habitants de Rigarda, et, notamment, de leur dévotion.

Rédigés tout au long de nombreuses années, ces *Livres de raison* nous renseignent sur les mœurs des villages ruraux et sur la vie religieuse des gens des Aspres et du Conflent. Mais l'ouvrage essentiel d'Honorat Ciuró est le *Tractat de la capella o hermitatge del glorios Sant Marti situada en lo terme del lloch de Camelas, baronia de Castellnou, bisbat de Elna en Rossello, en lo qual se fa mencio de la antiguetta de dita capella, de algunas cosas tenia en tems passat, de al servitut tenia, y com casi del tot se vingue a perdre la servitut, pero encare dirruirse la matexa capella, de quant fonch reparada y per qui... començant lo any de mil sis cents trenta set.* Ce manuscrit de cinq cents pages nous conduit jusqu'au mois d'octobre 1664 et peint la dévotion contemplative. Le thème en est le suivant : sur le territoire de Camélas, un sentier mène à un plateau rocheux. Une chapelle s'y accroche, exposée à tous les vents. H. Ciuró s'est proposé de la restaurer et d'y vivre en ermite. Il y rédige une partie de son manuscrit, fruit de trente années de travail ; un prêtre,

dépourvu de ressources, rétablit un culte abandonné, plante une vigne dans le roc, et oblige la population d'un village à reprendre une tradition. Les difficultés auxquelles il se heurte, notamment, l'opposition de son frère, la stérilité du lieu, l'incertitude du temps composent une trame, et les récits sont parsemés de contrastes. Ce livre est le fidèle miroir de la pensée religieuse des Aspres.

En 1644, le R. P. Joseph Elias Estrugos publie à Perpignan *Fenix catala o Llibre del singular privilegi, favors, gracias y miracles de N.S. del Mont del Carme*. Cet ouvrage de 180 folios comprend diverses poésies en catalan, des *décimas* bilingues en castillan et en catalan « *fetas per Dona maria de Roca Bertí, monja escolana canongessa de Sant Agustí en lo Convent de Bell Lloch de la vila de Peralada* », un *romance* « *a las personas venerables y de coneguda virtud que han florit en la vinya del Carme* », etc. Mais, ce qui, nous semble-t-il, mérite d'être surtout relevé, c'est l'avertissement fait au lecteur par Estrugos, au sujet du choix de la langue catalane : « *es estat molt gran lo escriurer en catala perque los que deurian fer estudi en parlar llur llengua nativa lo posaren algun temps en la Castellana attrets de al dulçura della y aplauso dels que afficionats a bulto de paraulas alaban al qui mes xarra, al qui la parla mes culta y a vegadas oculta y axi per falta de estudi hi ha pochs que sapian parlar catala y menos escriure. Falta per cert gran que si la abrasassen los naturals y posasen cuydado en ella no es tant esteril que no produis los matexos fruits y facundia que an mostrat en sas obras D. Francisco Robuster, lo Dr García, Misser Carlos Amat, Ms Jofre, Ms Anglazell, D. Joan Terre, lo Dr Nogues, y molts altres que ab vers catala, y ab aquest idioma que nomenan esteril ha dit lo ques podia dir ab la facunditat castellana, y eloquencia grega, testimoni totes les obras del gran poeta Auzías March. Essent mes dignes de alabança per fer de poca estofa grans vestiduras y a terra seca produir copiosa abundancia de flor y fruit. Sitaré en lo discurs desta obra sempre que puga autors catalans, y perque vejas que no son pochs los que han escrit axis en propi hydioma com en estranger ten fare un halench al fi desta carta.* » Estrugos fait suivre en effet un *Helench de escriptors catalans.*

Ce passage est particulièrement édifiant. Seize ans après la publication des *Títols de honor*, d'Andreu Bosch, on découvre –en plus condensé– la position de l'auteur sur la langue catalane que d'aucuns qualifient de stérile face à la douceur du castillan. Estrugos cite comme Bosch le grand poète Ausias March, modèle pour tous les Catalans. Mais sa langue est, elle aussi, contaminée par le castillan. Dans la citation de l'Avertissement au lecteur, nous relevons des termes castillans, comme *menos, cuydado.*

La première moitié du XVII^e siècle se caractérise par sa relative pauvreté littéraire. La prose trouve un refuge salutaire dans les *Livres de raison*, particulièrement cultivés chez les paysans aisés et les prêtres, dans les *Traités juridiques* par des rééditions ou des publications nouvelles, comme c'est le cas des *Títols de honor* d'Andreu Bosch. Le catalan, fortement concurrencé et malmené par le castillan, parvenait cependant à survivre dans le cœur des familles, mais surtout comme langue populaire à travers les *goigs*. En fait, deux langues parallèles existaient en Roussillon au début du XVII^e siècle, le castillan, langue de la cour et des prédicateurs, et le catalan, langue des magistrats et du peuple. Avec le Traité des Pyrénées, en 1659, deux langues seront aussi parallèlement employées, le français, langue du pouvoir, et le catalan, langue des prêtres et du peuple. Cette fois-ci, ce sont les prêtres qui vont constituer un rempart face à l'invasion du français, ce sont eux qui feront tout pour maintenir la vitalité du catalan, dans leurs homélies et les actes de baptême. Des livres de raison continueront à être écrits en catalan (1666 : *Història i Miracles de la Sagrada Imatge de Nostra Senyora de Nuria*, de Francesc Marès), de même que des livres de dévotion (1669 : *Manual de doctrina christiana*, 1695 : *Ales per a volar a Deu*, écrits par un notaire public perpignanais, Lluis Guilla), des traductions d'œuvres étrangères, et la publication d'ouvrages originaux.

DU PAYS À L'HOMME : CÉVENNES, CÉVENOL

Michel PÉRONNET
Université Paul-Valéry, Montpellier III

Les hommes vivent en société organisée sur un territoire précis : peu à peu, a des époques qui nous échappent par manque de documentation, ils ont mis en place un système terminologique lié au repérage territorial en s'inspirant de la topographie (mont, fech,...), des aptitudes naturelles des terres (segala) de paysages humanisés (Ages, Saltus, campagne, bocage...) et, bien entendu, des agglomérations importantes d'homme de la ville à la nation. Tout un système de repérage territorial mériterait une analyse linguistique selon l'approche praxématique. Il arrive quelquefois qu'un repère territorial donne son nom aux habitants qui y habitent, dès lors, le praxème créé prend sa signification : il répond au besoin de communication sociale : faire apparaître l'existence d'un fait, d'un processus ou d'un phénomène en le dénommant. Dès lors le praxème ainsi devient une source pour l'historien : comblant un besoin de communication, la création praxématique indique l'émergence du phénomène, les processus de diffusion et d'extension, voire les évolutions ultérieures, les modifications et revirement de sens, la disparition aussi quand il a cessé de répondre à un besoin. Dans le cas que je vous propose d'étudier : le sens de Cévenol il s'établit une relation entre un territoire : les Cévennes, voire la Cévenne et les habitants de ce territoire identifiés et reconnus par référence au territoire. Dans le cas des Cévennes, l'analyse par le praxème est d'autant plus intéressante que si la montagne est bien repérée, jalonnée, praxé-

matiquement organisée, le passage du nom de la montagne à l'homme est en revanche tardif et précisément documenté. L'extension d'un praxème territorial aux hommes qui l'habitent, indique un processus d'identification social sur un territoire d'existence et, par conséquent, jalonne la mise en place d'un besoin. Le praxème, dès lors, révèle à l'historien la satisfaction du besoin de nommer et par la nature même de ce besoin : s'identifier ou être identifié ainsi que les agents de production de sens dans ce processus.

L'histoire ne peut s'écrire que solidement fondée sur des sources, analysées, croisées, recoupées, constituées en séries élaborées. Les sources sont utilisées comme matériaux de l'explication historique qui débouche sur les définitions d'intelligibilité de phénomène étudié. Dans le problème précis que je me suis posé, à savoir la nomination d'un groupe humain en rapport avec le territoire qu'il occupe ; les sources permettant d'apporter des solutions sont de provenance et de nature très diverses. La finalité de l'analyse praxématique étant le passage de la linguistique à l'histoire en examinant le besoin qui suscite l'usage du praxème, les sources à utiliser sont celles qui permettent d'approcher les motivations sociales qui commandent l'invention praxematique.

Le problème que nous posons, à savoir, de la terminologie territoriale à la terminologie sociale trouve un champ d'application dans l'histoire du protestantisme, plus spécialement français, plus précisément languedocien et encore plus spécifiquement cévenol. Le choix de cévenol n'est pas fortuit dans la mesure où il permet de comprendre le passage du praxème territorial au praxème sociétal dans une situation précise. Le passage de la montagne à l'homme peut ne pas se faire ou se faire de façon très imparfaite sans rapport avec des identités sociales comme Alpin ou Pyrénéen. En revanche, le passage du territoire à l'homme s'est fait très vite dans le cas de la révolution française à propos du département et des regroupements territoriaux. Le discours révolutionnaire a utilisé le regroupement territorial dans le cas de département de l'ouest ou dans celui de départements méridionaux ou encore le passage du nom du département à ses habitants comme dans le cas de Vendée et de Vendéens, pour désigner des habitants du Bas Poitou. En ce qui concerne Cévennes et Cévenol, l'analyse de la situation historique donnant naissance au praxème permettant de reconnaître et identifier et aussi de se reconnaître et d'assumer une identité, est relativement facile et suffisamment documenté pour permettre de comprendre le passage du territoire à l'homme.

Puisqu'il s'agit de territoire, la parole doit d'abord être donnée aux géographes qui décrivent le territoire. Dans l'histoire de l'écriture géographique,

les auteurs du XVI[e] au XVIII[e] siècle sont qualifiés de géographes de cabinet. Ils n'ont aucun contact avec le territoire décrit et utilisent des mémoires, récits, descriptions pour écrire en chambre sur un territoire donné. A ce propos, on me permettra de proposer des précisions terminologiques concernant l'histoire, l'historiographie, la géographie et l'histoire de la géographie. L'historiographie est conçue comme l'histoire de l'histoire ou plus précisément l'histoire de l'écriture, alors que son pendant : géographie, est conçu comme l'écriture de la géographie. Pour s'y retrouver sans trop de bouleversement, d'habitude, il faudrait dire géographie pour désigner la science de l'espace, histoire pour qualifier la science du temps passé et préciser l'histoire de l'écriture géographique et l'histoire de l'écriture historique. C'est à des analyses d'histoire de l'écriture géographique qu'il faut maintenant passer.

La géographie de cabinet est très bien représentée dès le XVI[e] et on peut, en choisissant quelques exemples tirés des auteurs de l'époque moderne, établir le champ d'extension du terme *Cévennes* et son insertion éventuelle dans des ensembles plus vastes. Les diverses éditions des *Nouveau théâtre du monde* du Sieur D. T. V. Y. (Davity), gentleman de la chambre du Roi, se représentent sous forme d'in-folio de 800 à 1000 pages suivant les éditions dont la publication s'étend de 1590 à 1690.

Les passages intéressants font partie du « discours de l'état du Roi de France » dans lequel les provinces du royaume sont examinées les unes après les autres en fonction de l'érection des Parlements. Tout naturellement, toutes les informations réunies sur la province sont placées sous la rubrique. Parlement de Languedoc. D'après l'auteur, le nom Languedoc peut s'expliquer selon deux étymologies : la première, Land-Goth renvoie à terre des Goths, la seconde est l'application du oui en oc, à travers un renvoi aux œuvres de Scaliger. Suit une appréciation de la noblesse et de la célébrité de la province à travers les peuples anciens qui la composent selon Denys d'Halicarnasse, Ausone, Strasine, Pline, Tite-live, Tragus Pompéius, Justin. Le Languedoc a deux villes archiépiscopales, Toulouse, capitale du Haut-Languedoc et Narbonne. « Cette province est de fort grande étendue comprenant 22 diocèses... ». Un peu plus loin vient Montpellier « ... capitale de Bas-Languedoc ». « Cette grande province de Languedoc contient sous le ressort de son parlement les pays de Vivarets, de Gévaudan, de Velay, de l'Auraguais, de Rouergue, des Cévennes et le comté de Foix... ». On se contentera de retenir d'un texte assez confus et imprécis que le pays des Cévennes est repéré comme un élément dans l'ensemble identifié comme Languedoc.

Le *traité de géographie moderne à l'usage des collèges et des pensions* est publié en 1768. Le chapitre XIII du livre de la France consacre 10 pages au gouvernement du Languedoc. Dans la présentation générale du Languedoc, il est rappelé que cette « province passe pour la plus belle et la plus fertile du royaume... il y a surtout dans les montagnes des Cévennes des pâturages abondants où l'on nourrit beaucoup de bestiaux qui fournissent de la laine pour les manufactures du pays... ». L'article se poursuit par : « on divise le Languedoc en trois parties principales : le Haut-Languedoc à l'ouest... le Bas à l'est et les Cévennes au nord-est. ». La subdivision consacrée aux Cévennes précise que ce pays est ainsi appelé à cause des montagnes du même nom qui en occupent une grande partie. On le divise en quatre petites provinces : 1) les Cévennes propres au sud, 2) le Gévaudan à l'ouest, 3) le Vivarais à l'est, 4) le Velay au nord. ». « Alès... capitale des Cévennes... évêché érigé en 1692... comté au Prince de Conti... »

La *méthode abrégée et facile pour apprendre la géographie,* publiée en cette même année 1768, distingue aussi dans « le gouvernement du Languedoc », le Languedoc proprement dit et les Cévennes. Comme les autres géographies du temps, la méthode abrégée comprend une partie historique rappelant les principaux points de cette longue évolution, commence avec les peuples reconnus par les géographes anciens puis se poursuit par la soumission aux Romains, puis aux Goths, et se poursuit par l'histoire des comtes de Toulouse dont le dernier « voulut soutenir les hérétiques Albijois ses sujets... et se vit dépouillé... par les croisés... », suit l'histoire de la fille unique de Raimond qui épouse Alphonse « frère de Saint-Louis », le couple, sans descendance, laisse le comté entrer dans le domaine royal et « Philippes le Hardis, fils de Saint-Louis prit alors possession du Languedoc du consententement des peuples et le réunit à la couronne ». Pour ce géographe : « le Languedoc passe pour la province la plus agréable et la plus fertile du royaume... », comme l'auteur examiné précédemment mais il omet de citer les activités ovines des Cévennes. L'auteur poursuit son article en énumérant les neuf diocèses du Haut-Languedoc, puis les onze du Bas-Languedoc. Il présente ensuite les Cévennes, « nom donné non seulement aux montagnes qui s'étendent depuis la source de la Loire jusque vers Lodève mais aussi à trois pays voisins, qui sont le Gévaudan, le Vivarais et le Velay... » et de citer : « ...Mende, évêché et baillage, Marvejols... Viviers, évêché et baillage, Aubenas, Tournon... Le Puy... ». On notera en revanche qu'Alais est bien cité comme évêché, c'est au titre du Bas-Languedoc ».

La plupart des géographies de cabinets font des Cévennes un « pays » comprenant les montagnes nommées Cévennes mais aussi des pays comme le Vivarais, le Velay, le Gévaudan qui forment un ensemble d'au moins quatre diocèses comprenant la rive droite du Rhône, le rebord du Massif Central et une partie de ce massif. Certains auteurs, Davity entre autres, étendent ce pays « au Rouergue, au l'Auragais au Pays de Foix... »

A la fin du XVIII[e] siècle, paraissent les livres de géographie écrits par de nouveaux auteurs : les géographes, les philosophes qui manifestent « une heureuse curiosité mère de toutes les connaissances » et qui les réunissent dans une science dont les acquisitions se font chaque jour » mais « le moment où il sera permis d'en toucher la borne est encore éloigné » d'où la nécessité « au public le plus nombreux et le plus éclairé qui fut jamais... une méthode... d'une science qui devient de jour en jour encore plus indispensable... ». Une telle géographie existe mais il faut constamment fournir des éditions nouvelles et mettre à jour des livres des... « Une refonte générale a eu pour base : 1) les observations astronomiques qui se perfectionnent tous les jours, 2) les nouvelles découvertes qui se sont multipliées, 3) les renseignements plus exacts fournis par les voyageurs éclairés, 4) les entreprises des navigateurs qui franchissent insensiblement tous les obstacles, 5) les mesures itinéraires calculées avec plus de précision, 6) les partages et les divisions modernes des territoires, 7) l'étendue de chaque état... en lieues carrées..., 8) enfin les mœurs, le gouvernement, la population, l'industrie et le commerce des peuples... L'auteur dont le nom est porté en page de titre, Nicolle de la Croix, signale que depuis « cinquante ans » son ouvrage est aux mains des écoliers et des instituteurs, que les Anglais, « notamment le géographe Guthrie a puisé abondamment dans cette source... », et il ajoute que « la nomenclature des divisions territoriales de la France a changé... et que cependant les anciennes dénominations s'emploient encore... et se retrouvent dans tous les écrits faits avant 1791, nous avons eu soin d'indiquer les uns et les autres... ». Présentée en deux volumes chez l'imprimeur Crapelet à Paris, *la géographie moderne et universelle* de Nicolle de la Croix est d'un usage courant entre les années 1780 et 1820, spécialement en France. Ce manuel est mis à jour pour chaque édition et les nouvelles éditions sont dues à Victor Comeiras après la mort de Nicolle de la Croix. On trouve dans les éditions de l'an IX – 1800 – « un tableau alphabétique des 103 départements, de 558 villes de la république Française... tiré... des archives de la république par le citoyen Camus... »

La « *seconde partie* » du manuel : *De l'Europe* commence après une introduction générale par une première section : *De la France,* dans laquelle on trouve un exposé systématique de 138 pages. L'auteur divise l'Europe en 16 parties : « ... Quatre vers le septentiis », huit au milieu, quatre au midi ». La France est classée « au milieu ». L'exposé sur la France suit un ordre logique et commence par des généralités : coordonnées, population, fleuves, montagnes, mer, climat, activités économiques, anciens peuples, notamment Celtes, typologie de l'homme français. Il se poursuit par des chapitres consacrés à la *description physique de la France* (chapitre 1) et aux *anciennes divisions de la France par provinces et gouvernements* (chapitre 2). Au chapitre 3 *de la France par départements* commence une partie entièrement consacrée à la description de la « république » par départements. Le chapitre 4 est consacré aux *Détails particuliers concernant l'état de la France telle qu'elle était en 1788* qui rappelle d'entrée que : « la Gaulle fut conquise par les Francs qui réduisent les Gaulois en servitude... Ce royaume est le plus ancien de tous les états modernes. Son commencement date de l'an 420 et l'on y compte 67 rois divisés en trois races : celle des Mérovingiens,... celle des Carolingiens... et celle des Capétiens. ». « L'avant dernier chapitre concerne : « La France avant la nouvelle division décrétée par l'Assemblée Nationale pouvait être considérée sous cinq rapports et elle avait une division dépendante de ces rapports : par rapport à la religion... à l'administration... à la justice... à la taille et aux impositions... à la gabelle. Le dernier chapitre – le cinquième – est entièrement consacré à *l'ancienne Gaulle.* La conclusion révèle l'esprit du temps : « la division des départements ne fait qu'une même famille de tous les français en les traitant tous uniformément. Elle fait disparaître ces divisions puériles et imaginaires que l'ignorance se plaisait à multiplier sans aucune espèce de fondement »

Dès lors on peut se demander quelle est la place réservée aux Cévennes ? D'abord une place dans le dispositif géographique d'ensemble concernant les montagnes : Alpes ; Pyrénées ; celle des Cévennes dans le Bas-Languedoc, les montagnes d'Auvergne qui en sont une branche, les Vosges... ». La division physique de la France est fondée « sur des bases plus philosophiques et bien plus savamment combinées que les précédentes : ... quelques chaînes de montagnes... et des terrains plus ou moins inclinés forment en France plusieurs grands bassins... » On reconnaît ici le système du grand géographe Buache. Les fleuves et rivières formant le bassin débouchent en Méditerranée : l'Hérault est reconnu comme « une rivière » dont « la source

est dans les montagnes qui font suite avec celles du Vivarais... bornant à l'ouest, le lit du Rhône dont elles s'écartent un peu vers le sud-ouest... ». Le géographe poursuit sa description par le Gard et l'Ardèche, dont les sources sont à l'ouest, dans la même masse de montagne où sont celles du Tarn et de l'Aveyron... ». On notera que l'auteur n'utilise pas le terme Cévennes qu'il emploie pourtant dans la description des montagnes.

Pour la *description détaillée de la France,* l'auteur, qui révise une édition établie sur d'autres bases, conserve une division « en provinces et gouvernements » pour « l'intelligence de l'histoire » et à l'intérieur des regroupements en provinces et gouvernements, emploie la nouvelle division départementale. Les gouvernements sont répartis suivant trois groupes : huit au nord, « treize dans le milieu d'ouest en est et onze vers le sud ». L'utilisation du repérage par points cardinaux est récente chez les géographes du temps, et véhicule un discours géographique nouveau. Les onze « provinces ou grands gouvernements... vers le sud sont : Saratonge et Angoumois, Limousin, Auvergne, Lyonnais, Dauphiné, Guyenne, Béarn, Comte de Foix, Roussillon, Languedoc, Provence ». Le domaine méridional est clairement délimité et introduit sans doute un élément nouveau dans l'analyse non apparue jusqu'à maintenant : la méridionalité.

Dans les descriptions départementales, on lit à Hérault que ce département tient ce nom « d'une rivière qui prend sa source dans les Cévennes... ». Avec quelques imprécisions et indécisions dues essentiellement au changement de système de repérage territorial en France à la suite de la mise en place des institutions révolutionnaires, l'ouvrage, communément connu sous le nom de *géographie de la Croix,* reconnaît dans les Cévennes une montagne où des fleuves prennent leur source, ce qui leur confère un rôle structurant dans la géographie des bassins fluviaux bornés par des chaînes de montagnes. Ainsi conçu, le territoire des Cévennes se situe de part et d'autre de la ligne de partage des eaux Océan-Méditerranée et couvre tout le rebord ouest et sud du Massif Central. Cette conception large, appuyée sur la topologie, rejoint celle des géographes précédents, plutôt appuyée sur l'histoire.

Le *Dictionnaire géographique* de Vosgien est au moins aussi célèbre que la *Géographie de Lacroix* et, comme cet ouvrage, il a de très nombreuses éditions de la fin du XVIII^{e} siècle au début du XIX^{e}. Comme la géographie de Lacroix, le dictionnaire de Vosgien tient compte : « ...des changements survenus dans le système politique de l'Europe et dans les diverses parties du monde ainsi que les nouvelles découvertes faites par les voyageurs modernes... ».

Dans l'édition de 1808, l'article « Sévenne et Cévennes » occupe 7 lignes : « Cebennae, montagnes de France, au Bas-Languedoc, dans les départements du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche, qui donnaient leur nom au pays des environs. Elles ont souvent servi de retraite aux protestants.

Les géographes de l'époque moderne font des Cévennes une montagne servant de ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'océan ; cette montagne est partagée entre plusieurs systèmes de repérage administratif, notamment le système du « pays : Gévaudan, Vivarais, Velay, d'aucuns ajoutent Rouergue. Les pays font partie de « l'ancien gouvernement de Languedoc qui a donné naissance par son éclatement à des départements situés dans « le midi de la France » parmi lesquels on retient et revire à la montagne des Cévennes. On le voit, le territoire est loin d'être nettement délimité par des circonscriptions administratives, fiscales, syndicales ou religieuses. Les Cévennes, montagnes du midi de la France, sont nettement identifiées mais aucun géographe ne se pique d'en fixer les limites.

Certaines sources permettent de compléter la remarque de Vosgien : « ces montagnes ont souvent servi de retraite aux protestants ». On trouve dans *l'histoire* d'Aubigné : « quelques réformés... échappés avaient gagné La Rochelle, Sancerre, les Cévennes et quelques autres lieux de retraite. Dès lors, les appellations de la réforme : Calvinistes, huguenots, réformés s'utilisent en Cévennes comme ailleurs, tandis que, comme ailleurs dans le royaume, l'administration emploie la dénomination ancienne de ceux de la R. P. R. pour religion prétendue réformée. Le lien remarqué par Vosgien entre Cévennes, refuge et protestant, commence à s'affiner. La mise en place des institutions prévue par la discipline des églises réformées de France, permet pour la première fois dans l'histoire, et la dernière d'ailleurs, de faire coïncider un territoire aux contours peu nets avec un territoire administratif aux limites très précises. En 1612, la province synodale des Cévennes est érigée : elle comprend 3 colloques : Anduze, Sauve et Saint-Germain de Calberte. Au point de vue numérique, cette province synodale figure parmi les plus fournies du royaume : les protestants y sont très largement majoritaires. On peut penser qu'à partir de 1612 la création d'une province des Cévennes favorise le passage de terminologie du territoire aux habitants qui l'habitent et que ce passage s'accompagne de la caractérisation de ces habitants par la religion protestante.

La recherche change d'orientation puisqu'elle porte maintenant sur la recherche de critères d'identité religieuse au sein d'une population, voire de la définition de critère de différenciation à partir d'un besoin clairement mani-

festé : identifier des protestants dans le royaume de France. Le prolongement de ce type d'analyse mène vers l'universel : le statut de la religion en civilisation à base religieuse : la chrétienté, et le statut religieux à l'intérieur d'un espace de souveraineté : le royaume de France. Là, le nœud de l'analyse devient alors le praxème Cévenol, apparaissant à un moment donné, se développant, puis s'imposant : son apparition et son application à un groupe humain caractérisé par l'exemple d'une religion, se place aux carrefours de l'universel et du général et au particulier en histoire : ce groupe humain, celui de protestants français du midi de la France, établi en la montagne des Cévennes.

Le heurt connu sous le nom de guerre de religion laisse des séquelles dans tout le sud du royaume et si l'édit de Nantes permet l'existence du culte protestant il permet plus l'existence intégral des droits publics d'un sujet du roi de France : la participation aux assemblées politiques et au-delà aux responsabilités de pouvoir : municipalité, états provinciaux, bureaux des hopitaux, bureau des établissements d'enseignement ; peu à peu certaines professions sont réorganisées par l'introduction de la présentation d'un certificat de naissance légitime qui ne peut être délivré que par un prêtre. Les garanties concédées par l'édit sont peu à peu retirées et la dernière guerre, en 1628, fait disparaître définitivement le statut des places de sûreté. La dernière guerre de 1620 à 1629 est plus considérée comme une entreprise royale dirigée contre des sujets rebelles suspectés de « former un état dans l'état » qu'une guerre menés par un état souverain contre un autre état souverain, bien qu'elle s'intègre dans une entreprise de contre-réforme mobilisant les princes catholiques contre les protestants et les groupes protestants subsistent à l'intérieur des états, dès lors, elle apparaît comme un des volets de la guerre de trente ans. Dans ces guerres, les grandes places protestantes disparaissent les unes après les autres, celles de l'état protestant Navarrais, Montauban, Montpellier, la Rochelle, Privas, Alès et, si les clauses religieuses de l'édits de Nantes sont conservées, toutes les clauses civiles et politiques disparaissent.

Les caractères reconnus en France aux protestants de France se dégagent justement pendant cette période dès la mise en place des premiers éléments de la réforme, c'est-à-dire dès 1521, avec la condamnation des propositions luthériennes par les docteurs de Sorbonne et l'action des cours souveraines enregistrant sous forme d'arrêt les condamnations de Sorbonne. Le protestant français, le calviniste, le huguenot reçoivent des caractéristiques constituant une image cohérente à la mesure du royaume de France répercutée assez

rapidement dans l'organisation institutionnelle du clergé de France dominée par le « premier corps du premier ordre de l'état. ». Dans une *histoire de trouble advenus à Toulouse en l'an 1562, septième de mai,* les champs lexicaux liés à la notion de protestant sont particulièrement tous à « l'hérésie » inspirée par Satan et ils sont « schismatiques » car ils adoptent la « nouveauté religieuse », professent de « nouvelles opinions » et forment une « nouvelle secte ». Le vocabulaire plus spécialement politique mis en place pour cette occasion est lié à l'idée de « rebellion » et de « sédition », de « faction », et, formant le lien commun, l'idée de « trahison » débouchant sur le crime de lèse-majesté pour cause de « confédération » l'accusation de nouveauté politique se traduit par la mise en place d'une « nouvelle forme de république ». Religieusement, politiquement, socialement, les réformés ou les prétendus réformés sont des : « mécréants, des infidèles, des athés..., des ennemis du repos public,..., des factionnaires... – des factionnaires, séditieux, des monstres d'hérésie satanique... » en un mot coupables de « nouveauté » ; ils sont identifiés comme de « ennemis » de Dieu et du Roi... ». L'image du protestant sectaire, fanatique et rebelle s'impose dans le royaume de France tout au long du régime de l'édit de Nantes.

A la même époque dans *L'histoire écclésiastique* de Théodore de Beze, l'évolution exceptionnelle du pays de Cévennes est soulignée : « Quasi en un instant... furent dressées plusieurs églises... quasi tout le commun mais aussi gentilshommes et grands seigneurs » soudaineté et unanimité se trouvent aux origines de l'adoption de la réforme en Cévennes. Les croyances et les pratiques réformées apparaissent comme un ciment plus solide que celui du catholicisme romain.

Le praxème d'identification et d'identité Cévenol apparaît quand le besoin de distinguer parmi les protestants français ceux qui manifestent certaines différences avec le reste du groupe protestant. La législation de l'édit de Nantes permettant l'exercice du culte réformé étant abolie, les protestants devenus les « Nouveaux réunis », les « nouveaux catholiques » ou encore les « nouveaux convertis », ne se distinguent pas des autres sujets du roi de France et sont soumis à l'obligation religieuse d'état, diffusée par les institutions religieuses séculières du clergé de France inspirées par les évêques : « premier corps du premier ordre de l'état », réunis tous les cinq ans par assemblée du clergé. Au choc de la révocation répond la résistance dont le centre est le pays protestant des Cévenols. C'est à ce moment que le praxème Cévenol entre en scène, il désigne les habitants des Cévennes, qui résistent passivement d'abord,

activement ensuite, à la politique de recatholisation des Cévennes. L'épisode majeur de la praxémisation de Cévenol est bien sûr la guerre des Cévennes, ou guerre des camisards. Le théâtre d'opération, les Cévennes, la forme de guerre, une guerre de civils contre des militaires opposant la connaissance du terrain à l'extérieur du combat, le résultat décevant de la paix, amènent la création praxématique de Cévennes et Cévenol pour identifier le pays où habitent des protestants fanatiques et opiniâtres.

Au XVIII[e] siècle, le praxème Cévenol couvre tous les besoins sociaux et d'identité et d'identification : le Cévenol réunit en lui tous les traits des protestants vivant dans le royaume de France.

Les Cévennes restées protestantes, malgré l'application des mesures de révocation de l'édit de Nantes, attirent l'attention des princes protestants d'Europe et des protestants de toute l'Europe. Les réfugiés huguenots, spécialement en Hollande, décrivent cette résistance. Les pasteurs obligés à l'exil sous peine de mort n'encadrent plus les communautés qui continuent à se réunir et à écouter des prophètes et des prédicants qui prêchent que la révocation de l'édit de Nantes est un signe de la colère de Dieu contre ce petit troupeau qui l'a mal servi, qu'il faut se repentir et expier la faute et que Dieu montrera la fin de sa colère. De 1702 à 1704, la guerre des Cévennes oppose les protestants du pays, les Cévenols, devenus en guerre les camisards, aux troupes du roi de France. Dès lors, les institutions protestantes ne peuvent se maintenir qu'en un pays : les Cévennes parmi les Cévenols. Durant tout le XVIII[e] siècle, le Cévenol réunit en lui tous les traits négatifs prêtés aux protestants par les controversistes catholiques et aux yeux du protestantisme international tous les traits positifs.

A partir de 1750, la réaction des mesures d'obligation religieuse amènent une reprise de contact entre les pasteurs Cévenols, notamment Paul Rabaut, et les autorités provinciales du Languedoc : intendant, gouverneur et état de Languedoc, Cévenol tend à étendre son entreprise praxématique sur le Languedoc entier. A l'assemblée du clergé de 1745, les évêques dénoncent les protestants de Languedoc mais prennent leurs exemples en Cévennes.

L'évêque de Saint-Pons prend la parole devant l'assemblée du clergé le 7 avril 1745 pour lire un mémoire de l'assemblée de Narbonne, métropole provinciale où se sont réunis les évêques suffrageants « au sujet des différentes entreprises des religionnaires dans le Languedoc ». Le praxème Cévenol demeure toujours comme référant initial mais on utilise au fur et à mesure des besoins, d'autres praxèmes : tels « religionnaires du Languedoc » qui conser-

vent intégralement le contenu du praxème « Cévenol » issu lui même du praxème de religionnaire majoritaire dans les Cévennes tout en étendant le territoire dans lequel on utilise le concept.

La révolution française fait réactiver une identité cévenole. Dès la préparation des Etats Généraux, les Cévenols s'efforcent de coordonner leurs actions pour donner à leur communauté humaine une assise territoriale homogène. C'est le vœu des cahiers des vœux et des réclamations du pays des Cévennes, c'est le sujet des interventions de Justin Beau de Majurelle. Alors s'ajoute aux Cévenols une nouvelle marque identitaire : ils sont « républicains ». L'image négative des années 1560 qui assimile esprit d'indépendance et esprit de rebellion à l'idée de république devient au cours des années 1791-1792 la marque du patriotisme et l'adhésion aux idéaux de la révolution.

Cet esprit républicain est constamment, depuis 1560, à l'idée d'association entre des républiques plus ou moins indépendantes les unes des autres, unies par un lien fédérale assez lâche. Cette idée est sous-jacente chez les monarchomaques, dans les pratiques d'union entre villes ou pays des règlements de 1573. Elle est constante chez les controversistes catholiques en liaison avec l'idée d'unité opposée à celle de variations inhérentes à la pluralité. Elle se réactive en chaque occasion du côté catholique, fidèle ou membre de la hiérarchie. Dès 1790, elle devient le pivot d'une idée fédéraliste républicaine propre aux protestants du midi.

Ce dernier praxème « protestants du midi » intégrant les marques identitaires au Cévenol protestant se dégage et se diffuse pendant la période de la révolution française. de nouveaux repérages en effet apparaissent : les départements et les districts, d'une part, et les regroupements de départements, ce qui donne naissance à une nouvelle terminologie praxématique : les départements de l'ouest, les départements du midi. Cette terminologie ne se rattache plus au religieux que par la liaison établie entre les affrontements protestants et catholiques du midi et l'affrontement de l'armée catholique et royale et des armées de la république dans l'ouest.

Cévennes, Cévenol, le praxème toponymique, le praxème sociologique se sont rencontrés dans l'histoire et ont pris sens par rapport aux croyances religieuses et aux institutions ecclésiastiques. Le point de jonction de la référence géographique et de la référence sociale se place au début du XVII^{e} quand Cévennes, de territoire, devient le support territorial des institutions présbytéro-synodales protestantes. Pendant la période de l'application de l'édit de Nantes, la province des Cévennes n'est qu'une parmi d'autres, même si elle est

majoritairement peuplée de protestants : les repères sont territoriaux. Au moment de la révocation, la montagne des Cévennes devenue refuge des protestants devient le symbole de la résistance et le praxème Cévenol se dégage alors pour caractériser les habitants de ce territoire, sur qui se cristallise l'image du protestant français. Au moment de la révolution l'identité Cévenole s'exprime dans les projets politiques : les praxèmes anciens de reconnaissance identitaire s'estompent pour laisser place à des praxèmes nouveaux fondés sur des repères nouveaux.

Après la révolution, les protestants ne sont repérables que dans l'organisation religieuse des décrets organiques, en revanche les républicains le sont parfaitement, et ils s'opposent aux royalistes et dans les départements méridionaux cette confrontation est permanente.

Le praxème de Cévenol est de nouveau très employé pendant la seconde guerre mondiale : parce qu'il retrouve sa vocation initiale de refuge montagnard. On sait ce que fut l'action protestante du Chambon-sur-Lignon, ce que fut le maquis d'Andailles. Au fil des ans, le concept Cévenol est devenu lourd d'un sens identitaire qui se manifeste clairement dans les allocutions commémoratives de l'assemblée surprise au Col de Montoules prononcées en 1977 par le professeur Jean Boisset ou encore dans les pages de la Chambre de Goethe de Frédérique Hébrard. Des analyses récentes de P. Darlu et J. Smets se dégagent aussi le praxème Cévennes et le praxème Cévenol : l'étude des patronymes et des prénoms révèlent les contours du groupe : « les variations dans l'attribution des prénoms se trouvent être un bon révélateur de l'opposition entre pays catholiques et pays protestants... Les déterminants de ces relations privilégiées sont multipliés et en tout cas jamais monocausaux ». Dès lors, le praxème de Cévenol permet d'esquisser une géographie socio-religieuse des Cévennes s'appuyant sur l'histoire même du praxème comme réponse historique aux besoins exprimés par les habitants de manifester leur identité, par les institutions d'encadrement de reconnaître leur administré particulier, par les groupes religieux de s'identifier, de manifester leur identité et surtout de se reconnaître entre eux. Le groupe protestant utilise symboliquement le praxème Cévenol comme marque d'identité et de reconnaissance.

La pertinence du praxème Cévenol pour reconnaître et identifier un groupe humain spécifique ne saurait actuellement être mise en doute. Le groupe humain place son identité dans ce praxème. On peut même penser que le concept Cévenol tend actuellement à dépasser les limites strictes du territoire qui lui a servi de support pour s'appliquer aux habitants d'un espace plus

vaste délimité par des frontières religieuses. Le parcours praxématique passe du territoire aux habitants du territoire puis des habitants, les Cévenols, au territoire qu'il élargit aux dimensions de groupe en repoussant les frontières naturelles à des frontières humaines : ici la frontière religieuse protestante et catholique dans le midi de la France.

BIBLIOGRAPHIE

Plutôt qu'aux renvois à des notes infra-paginales explicatives et justicatives, il m'a semblé plus efficace, pour ne pas prédéterminer l'essentiel du débat, de citer l'ensemble des ouvrages utilisés ou cités.

Ph. Joutard, (dir.), *Les Cévennes, De la montagne à l'homme*, Privat 14e réimpression, Toulouse, 1991.

Les géographes anciens.

Davity, *Nouveau théâtre du monde,* Paris, 1653.
(anonyme), *Traité de géographie moderne à l'usage des collèges et pension*, Paris, 1763
(anonyme), *Méthode abrégée et facile pour apprendre la géographie*, Paris, 1768.
Nicolle de la Croix, *Géographe moderne et universelle,* 2 volumes, Paris, 1800, (édition « entièrement refondue et considérablement argumentée par Victor Comeiras »), Aubanel, Tarascon, 182.
N. Broc, La montagne, Paris, 1963.
N. Broc, La géographie des philosophes, Paris, 1980.
R. Clozier, Histoire de la géographie, Que sais-je n° 65, Paris 1942.

Travaux

E. G. Léonard, *Histoire générale du protestantisme,* P. U. F. 3 vol., Paris 1961.
S. Mours, *Le protestantisme en France au XVIe siècle,* Paris, 1959.
S. Mours, *Le protestantisme en France au XVIIe siècle,* Paris, 1967.

S. Mours, D. Robert, *Le protestantisme en France du XVIII^e à nos jours,* Paris, 1972.
R. P. Wolff (dir.), *Histoire des protestants en France*, Privat, Toulouse, 1977.
R. Grossi (éd.), Paul Rabaut, Nîmes, 1989.
A. M. Duport (éd.), Religion, révolution, contre révolution dans le midi, J. Chambon, Nîmes, 1989.

M. Péronnet, « Département de l'ouest, départements méridionaux : deux regroupements révolutionnaires », *Mélanges Petitfrère,* Tours, 1997.
« Le midi pendant la révolution : les tables du moniteur ». *Invention du Midi, Amiras* 15, 16, 1985.
« Le praxème de contre révolution », *Mélanges Michel Vovelle,* volume Aixois, Aix, 1997.
« Protestants du midi », *Etudes sur l'Hérault*, 1985.
« Sud, midi : du discours anthropologique des lumières au discours politique des révolutionnaires », *Etudes sur l'Hérault*, 1986.

SERVICE DES PUBLICATIONS
MISE EN PAGE DES TRAVAUX DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY — MONTPELLIER III

Dépôt légal : 4e trimestre 1998

Achevé d'imprimer sur les Presses de
L'Université Paul Valéry MONTPELLIER III